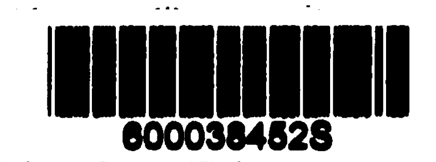




9

MILET

ET

LE GOLFE LATMIQUE

TRALLES, MAGNÉSIE DU MÉANDRE, PRIÈNE, MILET
DIDYMES, HÉRACLÉE DU LATMOS

FOUILLES ET EXPLORATIONS ARCHÉOLOGIQUES

FAITES AUX FRAIS

DE MM. LES BARONS G. ET E. DE ROTHSCHILD

ET PUBLIÉES SOUS LES AUSPICES

DU MINISTERE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

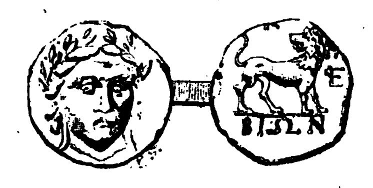
PAR

OLIVIER RAYET
ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES

ET

ALBERT THOMAS
ANCIEN PENSIONNAIRE DE L'ACADÉMIE DE FRANCE A ROME

TOME PREMIER



PARIS
J. BAUDRY, LIBRAIRE-ÉDITEUR
15, RUE DES SAINTS-PÈRES, 15
1877

1re *Livraison:* Texte, première partie, pages 1 à 116.
Planches 1, 2, 6, 7, 8, 9, 13, 17, 22, 29.

MILET

ET

LE GOLFE LATMIQUE

TOME PREMIER

PARIS

TYPOGRAPHIE GEORGES CHAMEROT

19, RUE DES SAINTS-PÈRES, 19

MILET

ET

LE GOLFE LATMIQUE

TRALLES, MAGNÉSIE DU MÉANDRE, PRIÈNE, MILET
DIDYMES, HÉRACLÉE DU LATMOS

FOUILLES ET EXPLORATIONS ARCHÉOLOGIQUES

FAITES AUX FRAIS

DE MM. LES BARONS G. ET E. DE ROTHSCHILD

ET PUBLIÉES SOUS LES AUSPICES

DU MINISTERE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

PAR

OLIVIER RAYET
ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES

ET

ALBERT THOMAS
ANCIEN PENSIONNAIRE DE L'ACADÉMIE DE FRANCE A ROME

TOME PREMIER



PARIS
J. BAUDRY, LIBRAIRE-ÉDITEUR
15, RUE DES SAINTS-PÈRES, 15
1877

CHAPITRE PREMIER

LE MÉANDRE

La partie méridionale de l'ancienne Phrygie est un plateau calcaire soulevé, à la fin de l'époque tertiaire, du fond de la mer jusqu'à l'altitude de 900 à 1 000 mètres par l'énorme épanchement de roches ignées qui forme le sous-sol, et en quelque sorte l'ossature, de toute la région centrale de l'Asie Mineure. Çà et là les trachytes, les syénites, les laves basaltiques, ont disloqué la couche sédimenteuse qui les recouvrait, et formé à la surface du plateau des pâtés de montagnes peu élevés, sans direction générale et sans liaison bien marquée. L'éruption de ces pâtés de montagnes, surgis comme au hasard, et les redressements de couches calcaires qui en ont été la suite, ont divisé le pays en une foule de bassins différents, profondément encaissés, les uns de dimensions restreintes, les autres d'une étendue très-considérable. Parmi ces bassins, la plupart sont complétement fermés, et le fond en est occupé par de larges lacs d'eau saumâtre, du niveau desquels l'évaporation est, en apparence du moins, le seul régulateur : du nombre sont les lacs d'Egherdir et de Bouldour, le Kéréli-Gheul et l'Adji-Touz-Gheul. Le plus occidental au contraire et le plus vaste de ces bassins a vu, à une époque géologique peu ancienne, la ceinture de montagnes qui l'entourait céder en un point à la pression des eaux, et il donne aujourd'hui naissance à l'un des principaux fleuves de l'Asie

Mineure, au plus puissant de tous ceux qui se jettent dans la mer Égée, le Méandre.

Le Méandre (Μαίανδρος des Grecs modernes comme de leurs ancêtres, Buyuk-Mendré des Turcs) (1) n'a pas plus de 250 kilomètres de développement en ligne droite, mais c'est assurément rester au-dessous de la vérité que d'en attribuer 400 à toutes les sinuosités de son lit. Son cours égale donc en longueur à peu près la moitié de celui de la Seine.

La configuration des pays qu'il traverse le divise en quatre sections (2):

La première, la *région de formation* du fleuve, a pour centre le fond de lac, éventré et desséché, qui prend aujourd'hui d'un assez gros village le nom de plaine de Dineïr (Dineïr-Ovace); cette plaine était le Πελτινὸν πεδίον des anciens et formait les territoires des villes de Celænæ ou Apamée, de Peltæ, d'Euménia, et d'Yrgallea (3). Plusieurs ruisseaux, venus du nord et de l'est, convergent vers le milieu de cet espace. Le plus oriental de tous, celui qui est regardé comme la tête du fleuve, a sa source dans le petit lac Hoïran-Gheul, caché, à l'altitude de 900 mètres, au milieu des montagnes qui dominent l'extrémité de la Dineïr-Ovace (4); à peine sorti de

(1) Buyuk-Mendré, le Grand-Méandre: par opposition au Caystre, que les Turcs appellent le Petit-Méandre, Kutchuk-Mendré. Ils donnent aussi au Scamandre le nom de Mendré-Tchaï.

(2) Pour la description géographique de la vallée supérieure du Méandre, que je n'ai point vue, je me suis surtout servi de l'ouvrage de M. P. de Tchihatchef (*Asie Mineure, 1re partie, Géographie physique, ch.* v).

(3) Pline, *H. N.*, V, xxxi, 2: « Apamenam primum pervagatur regionem, mox Eumeneticam, ac dein Yrgalleticos campos, postremo Cariam. » Les anciennes éditions portent Bargyleticos, leçon inadmissible, Bargylia étant sur la côte et fort loin du Méandre. M. H. Waddington a parfaitement démontré qu'il faut rétablir ici le nom de la petite ville d'Yrgallea (*Sur la position d'Yrgallea en Phrygie,* dans les *Mélanges de numismatique et de philologie*). Strabon, XIII, i, 13 : εἶτα τὸ Πελτινὸν πεδίον, ἤδη Φρύγιον. L'Apamena regio est le territoire montagneux de Dineïr. Euménia étant très-voisine de Peltæ, l'Eumenetica regio n'est autre que le Πελτινὸν πεδίον, et correspond à la Dineïr-Ovace. Les Yrgalletici campi sont la seconde moitié de la plaine, le Balkan-Ovace. Yrgallea paraît avoir été sur la rive gauche du Méandre, près de Démirdji-Keui.

(4) Pline, *H. N.*, V, xxxi, 2 : « Amnis Mæander, ortus e lacu in monte Aulocrene. » — Comme on l'a déjà remarqué, Αὐλοκρήνη, la source des flûtes ou des roseaux qui servent à les faire, ne peut désigner une montagne ; c'est sans doute le nom ancien de l'Hoïran-Gheul. Cette interprétation est confirmée par la phrase suivante de Strabon, XII, viii, 15 : ὑπέρκειται δὲ καὶ λίμνη φύουσα κάλαμον τὸν εἰς τὰς γλώττας τῶν αὐλῶν ἐπιτήδειον. Pseudo-Plutarque, *de Fluv. et mont. nom.*, X, 3: Γεννᾶται δὲ ἐν τῷ ποταμῷ τούτῳ βοτάνη αὐλὸς ὀνομαζομένη, ἣν ἐὰν πρὸς ἄνεμον σείσῃ τις, μουσικὴν ἔχει μελῳδίαν, καθὼς ἱστορεῖ Δέρκυλλος ἐν α' Σατυρικῶν. Pline, d'ailleurs, se contredit lui-même dans un autre passage (*H. N.*, V, xxix, 4) où, faisant sortir, à tort, le Marsyas d'Aulocrène (Aulocrenis), il donne le vrai sens de ce mot : « ita vocatur convallis x millibus passuum ab Apamea, Phrygiam petentibus. »

ce lac, il baigne les ruines de Célænes (Κελαιναί), ville indigène ancienne et considérable, l'une des résidences des rois perses lorsqu'ils venaient en Asie Mineure, et avec la population de laquelle Antiochus Sôter fonda la nouvelle



Fig. 1. Monnaie d'Apamée : le Méandre et le Marsyas.

cité d'Apamea-Kibôtos (1). Avant même d'avoir dépassé ces ruines, il se grossit d'un autre ruisseau, qui est plutôt une seconde source qu'un affluent; ce ruisseau, qui descend en cascades du milieu même de la ville, est appelé

(1) Hérodote, VII, 26 : ἐς Κελαινάς, ἵνα πηγαὶ ἀναδιδοῦσι Μαιάνδρου ποταμοῦ. Xénophon, *Anab.*, I, II, 7 : εἰς Κελαινάς, τῆς Φρυγίας πόλιν οἰκουμένην, μεγάλην καὶ εὐδαίμονα. Ἐνταῦθα Κύρῳ βασίλεια ἦν καὶ παράδεισος μέγας.... Διὰ μέσου δὲ τοῦ παραδείσου ῥεῖ ὁ Μαίανδρος ποταμός· αἱ δὲ πηγαὶ αὐτοῦ εἰσιν ἐκ τῶν βασιλείων. Ῥεῖ δὲ καὶ οὗτος διὰ τῆς Κελαινῶν πόλεως. *Ibid.*, 8: Ἔστι δὲ καὶ μεγάλου βασιλέως βασίλεια ἐν Κελαιναῖς. Strabon, XII, VIII, 15 : Ἄρχεται δὲ ἀπὸ Κελαινῶν, λόφου τινός, ἐν ᾧ πόλις ἦν ὁμώνυμος τῷ λόφῳ· ἐντεῦθεν δ' ἀναστήσας τοὺς ἀνθρώπους ὁ Σωτὴρ Ἀντίοχος εἰς τὴν νῦν Ἀπάμειαν, τῆς μητρὸς ἐπώνυμον τὴν πόλιν ἀπέδειξεν Ἀπάμας. Antiochus se borna à faire descendre la ville du haut de la colline (Κίβωτος) un peu plus bas, le long du Marsyas. Tite-Live, XXXVIII, 13 : « Hujus amnis fontes Celænis oriuntur. Celænæ urbs caput quondam Phrygiæ fuit. Migratum inde haud procul veteribus Celænis, novæque urbi Apameæ nomen inditum ab Apama sorore Seleuci regis. Mæander, ex arce summa Celænarum ortus, media urbe decurrens... » (Tite-Live confond ici quelque peu le Méandre et le Marsyas). Mionnet. *Descr.*, IV; *Phrygie*, n° 218. Æ. 3 1/2 (Cab. Fr.) : « ΑΠΑΜΕΩΝ. Tête de Pallas, à droite, la poitrine couverte de l'ægide hérissée de serpents. ℟. ΜΑΙΑΝΔΡΟϹ. Le Méandre couché, à gauche, tenant dans la main droite un roseau et dans la gauche une corne d'abondance; à côté, une urne renversée d'où s'échappent des eaux. » *Descr.*, IV; *Phrygie*, n° 259. Æ. 12 1/2 (Cab. Fr.): ΑΥΤ·Κ·Μ·ΑΝ·ΓΟΡΔΙΑΝΟϹ·ϹΕΒ. Tête radiée de Gordien, à droite. ℟. Artémis Éphésienne, les bras enchaînés, avec deux cerfs à ses côtés; au-dessus de ses mains, deux figures assises, celle de gauche féminine, celle de droite masculine, ressemblant à un berger avec sa houlette; entre la tête d'Artémis et la figure de gauche, ꟼƎΘ; de l'autre côté, ꟼΟ. Dans la partie inférieure du champ, deux fleuves couchés; celui de gauche, tourné à droite, tient un grand roseau; auprès de ses genoux, ΜΑΙ(ανδρος); celui de droite tient un bâton ou un gouvernail; à côté de sa tête ꟼΑΜ (Μαρσύας). Autour, ΠΑΥ ΒΑΚ ΧΙ ΟΥ· ΠΑΝΗ; au dessous, ΑΠΑΜЄΩΝ (le Ν rejeté à la seconde ligne); (fig. 1). Sur Apamée, v. Hirschfeld, *Kelänä-Apamea* (*Arch. Zeit.*, *N. F.*, VIII, 61). Leake, *Journ. of a tour in Asia Minor*, p. 156 et suiv.; Waddington, *Voy. num. en Asie Min.*, p. 11.

par Hérodote Catarrectès, par les autres auteurs anciens Marsyas. Ce dernier nom est évidemment le vrai, celui qu'employaient les indigènes; c'est à



Fig. 2. Monnaie d'Apamée : grotte d'où sort le Marsyas.

Célænes, en effet, que la tradition plaçait la lutte d'Apollon et de cette vieille divinité phrygienne, dont le souvenir resta toujours si vivant dans la



Fig. 3. Monnaie d'Apamée : le Satyre Marsyas.

contrée; et les habitants de la ville disaient que le fleuve Marsyas n'était autre que le Satyre métamorphosé (1). L'Orgas et l'Obrimas, que le Méan-

(1) Hérodote, VII, 26 : .... Κελαινάς, ἵνα πηγαὶ ἀναδιδοῦσι Μαιάνδρου ποταμοῦ καὶ ἑτέρου, οὐκ ἐλάσσονος ἢ Μαιάνδρου, τῷ οὔνομα τυγχάνει ἐὸν Καταρρήκτης, ὃς ἐξ αὐτῆς τῆς ἀγορῆς τῶν Κελαινέων ἀνατέλλων ἐς τὸν Μαίανδρον ἐκδιδοῖ. Xénophon, *Anab.*, I, II, 8 : Ἔστι δὲ καὶ μεγάλου βασιλέως βασίλεια ἐν Κελαιναῖς ἐρυμνά, ἐπὶ ταῖς πηγαῖς τοῦ Μαρσύου ποταμοῦ, ὑπὸ τῇ ἀκροπόλει· ῥεῖ δὲ καὶ οὗτος διὰ τῆς πόλεως καὶ ἐμβάλλει εἰς τὸν Μαίανδρον. Τοῦ δὲ Μαρσύου τὸ εὖρός ἐστιν εἴκοσι καὶ πέντε ποδῶν. Strabon, XII, VIII, 15 : Ἵδρυται ἡ Ἀπάμεια ἐπὶ ταῖς ἐκβολαῖς τοῦ Μαρσύου ποταμοῦ, καὶ ῥεῖ διὰ μέσης τῆς πόλεως ὁ ποταμός, τὰς ἀρχὰς ἀπὸ τῆς <ἀκοο> πόλεως ἔχων· κατενεχθεὶς δ' ἐπὶ τὸ προάστειο σφοδρῷ καὶ κατωφερεῖ τῷ ῥεύματι συμβάλλει πρὸς τὸν Μαίανδρον. Q. Curce, III, I : Urbem Celænas... mediam illa tempestate influebat Marsyas amnis, fabulosis Græcorum carminibus inclytus. Fons ejus, ex summo montis cacumine excurrens, in subjectam petram magno strepitu aquarum cadit : inde diffusus, circumjectos rigat campos. T.-Live, XXXVIII, 13 : « Marsyas amnis haud procul a Mæandri fontibus oriens in Mæandrum cadit. » Pline. *H. N.*, XXXI, XVI : « Theophrastes Marsyæ fontem in Phrygia ad Celænarum oppidum saxa egerere. » Mionnet, *Descr.*, IV; *Phrygie*, n° 242 (cf. l'*err.*). Æ. 5 (Cab. Fr.) : « ΑΔΡΙΑΝΟϹ ΚΑΙϹ·ϹΕΒ· Buste lauré d'Hadrien, à droite, avec le paludamentum. ℞. ΜΑΡϹΥΑϹ (à droite), ΚΙΒΩΤΟϹ (à gauche), ΑΠΑΜΕΩΝ (au-dessous). Un antre; devant, un fleuve couché à gauche, tenant dans la main droite une corne d'abondance : à sa gauche, une urne renversée d'où coulent des eaux. » Cette pièce est décrite de nouveau au *Suppl.*, VII, *Phrygie*, n° 159. (Fig. 2). — Pausanias, X, XXX, 9 : οἱ δὲ ἐν Κελαιναῖς Φρύγες ἐθέλουσι μὲν τὸν ποταμὸν ὃς διέξεισιν αὐτοῖς διὰ τῆς πόλεως ἐκεῖνόν ποτε εἶναι τὸν αὐλητήν, θέλουσι δὲ καὶ εὕρημα εἶναι τοῦ Μαρσύου τὸ μητρῷον αὔλημα. Cf. Hérodote, VII, 26; Xénophon, *Anab.*, I, II, 8; T.-Live, XXXVIII, 13; Strabon, XII, VIII, 15; Pseudo-Plutarque, *de Fluv. et mont. nom.*, X, I, citant Cornelius Alexander « ἐν γ' Φρυγιακῶν, » etc. Mionnet, *Descr.*, IV; *Phrygie*, n° 243. Æ. 5. (Cab. Fr.) : « ΑΥ·ΚΑΙ·ΤΡΑ·

dre recevait aussi dans le voisinage de Célænes, étaient encore, comme le Marsyas, des sources accessoires du fleuve (1).

Au-dessous des ruines de Célænes et de l'emplacement du village moderne de Dineïr, le Méandre sort des montagnes et se répand dans une vaste plaine qu'il parcourt de l'est à l'ouest, en décrivant, sur une étendue de 60 kilomètres, une courbe dont la convexité est tournée vers le nord. Dans cet espace, un épais fourré de roseaux le couvre et le dérobe complétement à la vue; à une certaine distance, le ruban vert pâle qui se déroule à travers la plaine trahit seul la présence d'une eau courante. A peu près au milieu de ce parcours, il reçoit à droite une petite rivière, tranquille et bordée de joncs comme lui, le Sanduklu-Tchaï des Turcs, le



Fig. 4. Monnaie d'Euménia : le fleuve Glaucos.

Glaucos des monnaies; cette rivière, après avoir parcouru, sur une longueur de 70 kilomètres, une vallée étroite creusée au milieu de la région montueuse qui s'étend entre la plaine de Dineïr et celles de Tchifout-Kassaba (Synnada) et d'Afioum-Kara-Hissar, débouche dans le Méandre au-dessous d'Échekli, bourg situé près de l'ancienne Euménia (2), et, par l'apport de ses eaux, en fait un fleuve déjà respectable.

Au sortir de la plaine de Dineïr, le Méandre entre brusquement dans la seconde des sections entre lesquelles nous avons divisé son cours.

ΑΔΡΙΑΝΟϹ. Buste lauré d'Hadrien, à droite, avec le paludamentum. ℟. ΜΑΡϹΥΑϹ· ΑΠΑΜЄΩΝ. Le satyre Marsyas, debout, jouant de la double flûte. » (Fig. 3). Cette représentation se trouve encore sur beaucoup d'autres monnaies d'Apamée.

(1) Strabon, XII, VIII, 15: συμβάλλει πρὸς τὸν Μαίανδρον, προσειληφότα καὶ ἄλλον ποταμὸν Ὀργᾶν δι' ὁμαλοῦ φερόμενον πρᾶον καὶ μαλακόν. L'étymologie du nom s'accorde peu avec cette humeur bénigne que Strabon attribue à l'Orgas. Pline, *H. N.*, V, XXIX, 4 : « (Apamea) sita est in radice montis Signiæ (?), circumfusa Marsya, Obrima, Orga, fluminibus in Mæandrum cadentibus. » L'Orgas est sans doute le ruisseau qui descend du vallon de Ketchi-Bourlou.

(2) Pline, *H. N.*, V, XXIX, 6 : « Eumenia Cludro flumini apposita, Glaucus amnis, Lysias oppidum et Orthosia. » Le Clydrus est sans doute quelque ruisseau sans importance. Mionnet, *Suppl.*, VII; *Phrygie*, n° 351. Æ. 4. (Cab. Fr.) : « ЄΥΜЄΝЄΙΑ. Tête tourelée de femme. ℟. ЄΥΜЄΝЄΩΝ (en dessus), ΓΛΑΥΚΟϹ (en dessous; le graveur du coin a fait, à la place du Γ, un Τ; la pièce est très-bien conservée). Fleuve couché à gauche, tenant un roseau de la main droite, et, de la gauche, une corne d'abondance, et appuyé en même temps sur une urne vomissant des eaux. » (Fig. 4.)

Pendant 150 kilomètres, il se fraye péniblement un passage au fond de la brèche étroite que l'effort des eaux accumulées dans la Dineïr-Ovace s'est peu à peu ouverte au milieu des micaschistes et des calcaires cristallins qui constituent les massifs de la Carie et de la Lydie. Cette brèche devient plus profonde, plus sauvage d'aspect, après le confluent de deux torrents considérables, le Banas-Tchaï et le Keuplu-Sou (ancien Hippourios) (1), descendus tous deux des ramifications méridionales du Mourad-Daghe (mont Din-



Fig. 5. Monnaie de Blaundos : le fleuve Hippourios.

dymion). Entre ce point et le village de Déré-Keui, le fleuve se précipite de rapide en rapide, et fait de continuels et brusques détours qui lui donnent, sur une distance de 28 kilomètres, un développement d'au moins 45; il est partout encaissé entre des escarpements abrupts, le long desquels il est presque impossible de descendre lorsque les sentiers sont rendus glissants par la pluie. Après Déré-Keui, les montagnes s'écartent un peu et encadrent une petite plaine, vers l'extrémité orientale de laquelle doit être cherché l'emplacement de Tripolis, tandis qu'à son extrémité occidentale s'élevait la très-ancienne ville de Karoura, gardienne des routes qui conduisaient de la Phrygie en Carie par la rive sud du fleuve, et en Lydie par la rive nord; le roi Crésus y avait érigé une stèle dont l'inscription indiquait que là commençaient ses états (2). Dans cette plaine débouche, sur la rive gauche,

(1) Le nom est donné seulement par les monnaies de Blaundos (ou Mlaundos, suivant l'orthographe primitive conservée par les monnaies les plus anciennes). Mionnet, *Descr.*, IV; *Lydie*, nº 104. Æ. 7. (Cab. Fr.) : « ΔΗΜΟϹ·ΒΛΑΥΝΔΕΩΝ. Tête jeune nue du Peuple, à droite. ℞. ΒΛΑΥΝΔΕΩΝ·ΜΑΚΕ· Fleuve imberbe, couché, tenant dans la main droite un roseau, et, dans la gauche, une corne d'abondance; près de lui, une urne renversée d'où s'échappent des eaux ; dessous, ΙΠΠΟΥΡΙΟϹ. » (Fig. 5.) Cf. Waddington, *Rev. num.*, 1852, p. 28. — Kiepert identifie, sur sa grande carte d'Asie Mineure, l'Hippourios avec le Banas-Tchaï; c'est à tort, je crois : c'est le Keuplu-Sou, et non le Banas-Tchaï, qui coule près de Blaundos (Suleïmanle).

(2) Strabon, XII, VIII, 17 : Ὅριον δέ ἐστι τῆς Φρυγίας καὶ τῆς Καρίας τὰ Κάρουρα· κώμη δ' ἐστὶν αὕτη πανδοχεῖα ἔχουσα καὶ ζεστῶν ὑδάτων ἐκβολάς. Athénée, II, 17 (43 a) (à propos des eaux) : τὰ δ' ἐν Καρούροις κατάξηρα καὶ σφόδρα θερμά. Hérodote, VII, 30 : Ἐκ δὲ Κολοσσέων ὁρμεόμενος ὁ στρατὸς ἐπὶ τοὺς οὔρους τῶν Φρυγῶν καὶ Λυδῶν ἀπίκετο ἐς Κύδραρα πόλιν, ἔνθα στήλη καταπεπηγυῖα,

la vallée du Tchoruk-Sou, où viennent se déverser les nombreux ruisseaux qui sourdent de la chaîne du Baba-Dagh (ancien Cadmos) et arrosent les vergers de la riche petite ville de Dénizli. Le Tchoruk-Sou est l'ancien Lycos; il prend sa source dans le voisinage de Colosses, et baignait sur sa rive



Fig. 6. Monnaie de Laodicée : le Lycos et le Capros.

gauche le territoire de Laodicée (aujourd'hui Eski-Hissar), sur sa rive droite celui de Hiérapolis (Pambouk-Kaléci) (1).

Au-dessous de Karoura, les montagnes, qui s'étaient un moment écartées, se rapprochent de nouveau, et le Méandre se trouve enserré entre les hautes masses du Baba-Dagh au sud, des montagnes de Boulladan au nord.

σταθεῖσα δὲ ὑπὸ Κροίσου, καταμηνύει διὰ γραμμάτων τοὺς οὔρους. Leake (*Asia Minor*, p. 251) a déjà fait remarquer que Karoura et Kydrara n'étaient qu'une seule et même ville. Le passage suivant de Pausanias (VIII, VII, 3) s'applique sans doute à Karoura et à ses sources chaudes : Θαύματος δὲ ἔτι πλέονός ἐστιν ἐν Μαιάνδρῳ ζέον ὕδωρ, τὸ μὲν ἐκ πέτρας, περιέχοντος τοῦ ῥεύματος τὴν πέτραν, τὸ δὲ καὶ ἐκ τῆς ἰλύος ἄνεισι τοῦ ποταμοῦ. V. Chandler, *Asia Minor*, ch. 65.

(1) Hérodote, VII, 30 : ἐς Κολοσσὰς πόλιν μεγάλην Φρυγίης, ἐν τῇ Λύκος ποταμὸς ἐς χάσμα γῆς ἐσβάλλων ἀφανίζεται, ἔπειτεν διὰ σταδίων ὡς πέντε μάλιστά κη ἀναφαινόμενος ἐκδιδοῖ καὶ οὗτος ἐς τὸν Μαίανδρον. Strabon, XII, VIII, 16 : Ἐνταῦθα δὲ [καὶ ὁ Κάπρος] καὶ ὁ Λύκος συμβάλλει τῷ Μαιάνδρῳ ποταμῷ, ποταμὸς εὐμεγέθης ἀφ' οὗ καὶ ἡ πρὸς τῷ Λύκῳ Λαοδίκεια λέγεται. Ὑπέρκειται δὲ τῆς πόλεως ὄρος Κάδμος, ἐξ οὗ καὶ ὁ Λύκος ῥεῖ καὶ ἄλλος ὁμώνυμος τῷ ὄρει. Les mots καὶ ὁ Κάπρος me paraissent être une glose introduite dans le texte : ils rendent la phrase incorrecte et inexacte. Le Capros n'est qu'un affluent du Lycos, ainsi que l'indique très-exactement Pline (*H. N.*, V, XXIX, 3) : « Celeberrima urbs Laodicea; imposita est Lyco flumini, latera alluentibus Asopo et Capro. » Mionnet, *Descr.*, IV; *Phrygie*, n° 754. Æ. 10 (Cab. Fr.) : « ΑΥ·ΚΑ·Λ·ΑΥΡ·ΚΟΜΜΟΔΟϹ·ϹΕΒ. Tête laurée de Commode, à droite, avec le paludamentum. ℟. ΛΑΟΔΙΚΕΙΑ. Femme assise, à gauche, le modius sur la tête, tenant de la main droite le simulacre de Jupiter [Philaléthès], et, de la gauche, la haste; dessous, de chaque côté, un fleuve couché; au-dessus de l'un, on lit : ΛΥΚΟϹ; au-dessus de l'autre, on lit : ΚΑΠΡΟϹ. » (Fig. 6.) Philaléthès n'est qu'un nom de magistrat, pris par Vaillant pour un surnom de Zeus (v. Mionnet, *Suppl.*, VII, *Phrygie*, n° 439, et *note a*). Une monnaie de Hiérapolis, publiée par Mionnet, *Descr.*, IV, *Phrygie*, n° 595, Æ. (Cab. Fr.) fait connaître un autre affluent du Lycos, le ΧΡΥϹΟΡΟΑϹ. (Fig. 7.)

Dans cette seconde gorge, longue de 60 kilomètres, il se précipite avec l'impétuosité d'un torrent, et lorsqu'il en sort brusquement, au confluent du Kara-Sou (ancien Orsinos), qui vient d'Aphrodisias et passe près d'Antioche du Méandre (1), il est à 455 mètres au-dessous du point où il a pénétré dans



Fig. 7. Monnaie de Hiérapolis : le Chrysorhoas.

la première des deux brèches. Si les observations de M. de Tchihatchef sont exactes, l'altitude de la plaine de Dineïr est, en effet, de 690 mètres, celle du village de Yénidjeh de 135 seulement : la pente moyenne du fleuve pendant cette descente de 150 kilomètres ne serait donc pas moindre de 3 millimètres par mètre.

(1) Pline, *H. N.*, V, xxix, 6 : « Antiochia, ubi fuere Seminethos et Cranaos oppida : nunc eam circumfluunt Mæander et Orsinus. Pape (*Wört. der griech. Eigenn.*, 3e éd.) propose de lire, au lieu d'Orsinus, Mossynus. Hiéroclès (665) place en effet dans cette région une ville de Mossyna, dont il existe quelques médailles. Mionnet cite, d'après Haym (*Descr.*, III; *Carie*, nº 126), et M. Waddington mentionne de nouveau, d'après Mionnet, dans son étude *Sur la campagne de Manlius* (*Mél. de Num. et de Phil.*), une monnaie de bronze d'Aphrodisias, qui porterait au ℞ un fleuve, et dessous, ΚΟΡϹΥΜΟϹ. Cette monnaie n'existe ni au Cabinet de France, ni, d'après ce que m'écrit M. Murray, au British Museum. La seule monnaie d'Aphrodisias qui donne un nom de fleuve est celle-ci : Mionnet, *Descr.*, III ; *Carie*, nº 125. Æ 5. (Cab. Fr.) : « ΔΗΜΟϹ. Tête laurée du peuple. ℞. ΑΦΡΟΔΕΙϹΙΕΩΝ. Fleuve assis, tenant dans la main droite un roseau et, dans la gauche, une corne d'abondance ; à côté, une urne renversée ; au-dessous : ΤΙΜΕΛΗϹ. » A moins que Pline n'ait fait une erreur, le Timélès était donc un affluent de l'Orsinos, et il faut l'identifier avec l'un des ruisseaux qui descendent des hauteurs boisées situées entre Gheira et Makouf (Héracléa Salbacé). Une médaille de cette ville porte en effet au revers un fleuve avec la légende ΗΡΑΚΛΕΩΤΩΝ ΤΙΜΕΛΗϹ. (Waddington, *Voy. Num.*, p. 51. Cf. *Voy. Arch. de Le Bas. Asie Mineure*, nº 1695, où M. Waddington a parfaitement établi la position d'Héracléa et celle du Timélès). Dans une inscription d'Aphrodisias (Bœckh. *C. I. Gr.*, nº 2782), il est question d'un aqueduc pour amener à Aphrodisias l'eau du Timélès : ...Ἐν τῷ καιρῷ τῆς τοῦ Τε[ι]μέλου ποταμοῦ εἰσαγωγῆς. Auprès d'Antioche fut construit, à l'époque impériale, un pont sur le Méandre : c'est le seul qu'un document ancien fasse connaître et peut-être le seul qui ait existé, quoique Chandler ait cru voir les ruines d'un autre près de Karoura. Mionnet, *Descr.*, III ; *Carie*, nº 93. Æ. 10 1/2 (Cab. Fr.) : ΑΥΤ·Κ·ΤΡΑΙΑΝΟϹ ΔΕΚΙΟϹ. ℞. ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ. Pont à six arches construit sur le Méandre, dont les flots coulent au premier plan ; sur le pont, le fleuve couché, tenant dans la main droite un roseau et dans la gauche une corne d'abondance. A un bout du pont, un arc de triomphe, à l'autre bout, deux personnages debout ; Mionnet croit distinguer l'empereur couronné par la Victoire. Au-dessous des flots, ΜΕΑΝΔΡΟϹ (fig. 8).

Au confluent du Kara-Sou, le Méandre sort définitivement des gorges et entre dans la belle vallée d'érosion qui forme la troisième section de son cours. Cette vallée, tellement droite que de l'une de ses extrémités la vue s'étend sans obstacle jusqu'à l'autre, a une longueur de 60 kilomètres et



Fig. 8. Monnaie d'Antioche : pont sur le Méandre.

une largeur de 8 à 10; les Grecs l'appelaient la Plaine du Méandre (1). Elle est creusée au milieu de l'énorme massif de schistes et de calcaires cristallins qui forme la presque-totalité de la Lydie et de la Carie, et, par une coupure profonde et nette, elle divise ce massif, primitivement unique, en deux parties distinctes. Au sud se dressent, escarpées et sauvages d'aspect, les pentes grisâtres du plateau carien. Ces pentes formeraient un rempart infranchissable, si quelques torrents n'y avaient pratiqué de loin en loin des trouées étroites par où leurs eaux s'écoulent et où s'enfoncent de mauvais sentiers. Deux seulement de ces torrents ont quelque importance, par la longueur de leur cours et les routes auxquelles ils ont frayé un passage : le premier, l'Yéni-Déré-Tchaï, l'Harpasos des anciens (2), prend sa source

(1) Strabon, XII, VIII, 15 : Ὁ Μαίανδρος... ἔπειτα διορίζει τὴν Καρίαν καὶ τὴν Λυδίαν κατὰ τὸ Μαιάνδρου καλούμενον πεδίον. Xénophon, *Hell.*, III, IV, 12 : Ὁ δὲ Τισσαφέρνης.... τὸ δ' ἱππικὸν εἰς τὸ Μαιάνδρου πεδίον περιῆγε. *Ibid.*, III, IV, 11 : Καὶ τὸ ἱππικὸν εἰς τὸ Μαιάνδρου πεδίον κατέστησεν. *Ibid.*, III, II, 17 : καὶ γὰρ ἦν βαθὺς ὁ σῖτος ἐν τῷ Μαιάνδρου πεδίῳ. Thucydide, III, 19 : καὶ τῆς Καρίας ἐκ Μυοῦντος ἀναβὰς διὰ τοῦ Μαιάνδρου πεδίου. *Id.*, VIII, 58 (dans un protocole) : Ξυνθῆκαι ἐγένοντο ἐν Μαιάνδρου πεδίῳ Λακεδαιμονίων καὶ τῶν ξυμμάχων πρὸς Τισσαφέρνην.

(2) Pline, *H. N.*, V, XXIX, 7 : « Harpasa apposita fluvio Harpaso, quo et Trallicon, quum fuit, alluebatur. » Tite-Live, XXXVIII, 13 : « hinc alteris castris ad Harpasum flumen perventum est. » *Etym. magn.*, p. 148, 1 (d'après Apollonios d'Aphrodisias) : Ἅρπασος, ποταμὸς Καρίας, πρότερον Δαφνοῦς καλούμενος. Εἴρηται δὲ διὰ τὸ ὀξύτατον τοῦ ῥοῦ, καὶ ὅτι ἁρπάζει τοὺς παριόντας αὐτῷ. Οὕτως ἱστορεῖ Ἀπολλώνιος ἐν τῷ πέμπτῳ καὶ δεκάτῳ τῶν Καρικῶν. Quintus Smyrnæus, *Post-Hom.*, X, 143 :

οἱ ῥ' ἐνέμοντο
Ἁρπάσου ἀμφὶ ῥέεθρα διειδέος, οὗ ἀλεγεινῷ
Μαιάνδρῳ κελάδοντα ῥόον καὶ ἀπείριτον οἶδμα
Συμφέρετ' ἤματα πάντα, λάβρῳ περὶ χεύματι θύων.

Étienne de Byz., *s. v.* : Ἅρπασα, πόλις Καρίας, ἀπὸ Ἁρπάσου ποταμοῦ.

sur les hauteurs de Dawas (Tabæ), arrose la petite ville commerçante de Bosdoghan, et a environ 95 kilomètres de développement; la ville carienne d'Harpasa (Arpas-Kaléci) en fermait la vallée. Le second, le Tchinar-Tchaï (ancien Marsyas) (1), n'a qu'une vingtaine de kilomètres de plus, mais roule un volume d'eau bien autrement fort, car toutes les sources de la partie centrale du massif carien convergent vers le ravin au fond duquel il se précipite. Si étroit qu'il soit, ce ravin avait pourtant dans l'antiquité une grande importance militaire : c'était la seule route par laquelle une armée pût s'avancer jusqu'au centre de la Carie, jusqu'au pays de Zeus Chrysaor ou Stratios et d'Hécate Stratia, atteindre la ville sainte de Chrysaoris, devenue à l'époque macédonienne Stratonicée (2), le grand temple de Lagina, et même, en tournant le Latmos, descendre par un col facile dans la riche plaine de Mylasa. Aussi une forteresse, célèbre dans l'histoire de la Carie, avait-elle été construite pour fermer complétement la gorge du Marsyas : c'était Alabanda (Arab-Hissare).

En face de cette muraille rocheuse qui, malgré les deux brèches faites par l'Harpasos et le Marsyas, défend le pays carien d'une manière si efficace, qu'après être resté dans l'antiquité longtemps impénétrable aux dominations et aux civilisations étrangères, c'est encore aujourd'hui l'une des régions les moins visitées de l'Asie Mineure, se dresse, du côté nord de la vallée, une chaîne également haute, mais beaucoup plus praticable. Cette chaîne s'étend en ligne droite de l'E.-N.-E. à l'O.-S.-O. sur une longueur de 130 kilomètres, depuis la passe ou derbend de Bulladan (route de Sardes

(1) Hérodote, V, 118 : Πυθόμενοι δὲ οἱ Κᾶρες συνελέγοντο ἐπὶ Λευκάς τε στήλας καλεομένας καὶ ποταμὸν Μαρσύην, ὅς ῥέων ἐκ τῆς Ἰδριάδος χώρης ἐς τὸν Μαίανδρον ἐκδιδοῖ. Le nom de ce second Marsyas venait du fondateur légendaire de la ville de Tabæ, sur les plateaux où il prend sa source. Étienne de Byz., *s. v.* Τάβαι : Οἱ δέ φασι τὸν Κιβύραν καὶ Μαρσύαν ἀδελφοὺς τὸν μὲν κτίσαι Κιβύραν πόλιν, τὸν δὲ Τάβας. M. Müller croit que cette tradition est empruntée à Apollonios d'Aphrodisias (*Fragm. hist. gr.*, IV, p. 311, n° 9). Claudien, *in Eutrop.*, II, 266 :

Icarium pelagus Mycalæaque littora juncti
Marsya Mæanderque petunt : sed Marsya, velox
Dum suus est, flexuque carens, jam flumine mixtus
Mollitur, Mæandre, tuo.

(2) Étienne de Byz. *s. v.* Χρυσαορίς : Ἀπολλώνιος ἐν ἑβδόμῳ Καρικῶν... « καὶ πρώτη πόλις τῶν ὑπὸ Λυκίων κτισθεισῶν. » ... Ἐπαφρόδιτος δὲ τὴν Καρίαν πᾶσαν Χρυσαορίδα λέγεσθαι. Cf. *Id.*, *s. v.* Ἰδριάς. Strabon, XIV, II, 25 : Ἔστι δ' ἐν τῇ χώρᾳ τῶν Στρατονικέων δύο ἱερά, ἐν μὲν Λαγίνοις τὸ τῆς Ἑκάτης ἐπιφανέστατον, πανηγύρεις μεγάλας συνάγον κατ' ἐνιαυτόν· ἐγγὺς δὲ τῆς πόλεως τὸ τοῦ Χρυσαορέως Διὸς κοινὸν ἁπάντων Καρῶν, εἰς ὃ συνίασι θύσοντές τε καὶ βουλευσόμενοι περὶ τῶν κοινῶν· καλεῖται δὲ τὸ σύστημα αὐτῶν Χρυσαορέων, συνεστηκὸς ἐκ κωμῶν. Sur le temple de Lagina, v. Newton, *Discoveries at Halicarnassus, Cnidus and Branchidæ.*

à Laodicée et à Colosses par Philadelphie et Callatébus), jusqu'à la plaine d'Ayasoulouk (Éphèse). Haute de 12 à 1300 mètres, large de 18 à 24 kilomètres, elle se compose presque entièrement de micaschistes, à nu du côté nord et dominant par des pentes très-roides la vallée du Caystre, flanqués, du côté du sud, de masses considérables de terrains détritiques, argiles rougeâtres, graviers compactes, qui prolongent assez loin leurs ondulations. Cette chaîne n'a point aujourd'hui d'appellation collective : son extrémité orientale, qui est plus haute et reste plus longtemps couverte de neige, est appelée par Kiepert Boïudjak-Dagh, la partie centrale Sinekdjilar-Dagh. Mais les noms de Bulladan-Daghe (montagne de Bulladan) de Kastaneh-Daghe (montagne des châtaigniers) et d'Aïdin-Daghe (montagne d'Aïdin) sont également usités. Toute cette chaîne portait chez les Grecs le nom de Mésogide (1). Les villes de Mastavra, de Nysa, de Tralles étaient bâties à ses pieds. Elle se termine à l'ouest par une belle pyramide calcaire, le Djuma-Daghe, qui domine la plaine d'Éphèse et l'embouchure du Caystre.

Entre la chaîne de la Mésogide et les pentes du massif carien s'étend la plaine du Méandre, large en moyenne de 8 à 10 kilomètres. Une riche végétation en recouvre la partie la plus voisine des montagnes, du côté nord surtout. D'abord, sur une largeur de 2 à 3 kilomètres, s'étend une véritable forêt de figuiers, qui se prolonge depuis Baladjik jusqu'à Kuyudjah, c'est-à-dire sur une étendue de plus de 100 kilomètres. Au voisinage des villes seulement, cette forêt de figuiers fait place à des jardins potagers et à des plantations d'orangers, de pommiers, d'arbres à fruits de toute espèce. Aux figuiers succèdent, en allant vers le milieu de la vallée, des champs d'orge et de blé. Mais les bords mêmes du fleuve restent en maint endroit incultes et abandonnés aux folles herbes. C'est que le Méandre, s'il n'a plus les allures d'un torrent, coule encore avec une vitesse considérable. Au point où il entre dans la plaine, au-dessous de Yénidjeh, son altitude est d'environ 135 mètres ; 60 kilomètres plus à l'ouest, près d'Aïdin, en face de Kara-Bounar, elle n'est plus que de 45. Le développement du cours du fleuve, entre ces deux villages, est d'environ 110 kilomètres : sa pente moyenne est donc de près de 9 dixièmes de millimètre par mètre. Aussi ses eaux, rapides et troubles, minent-elles avec une force irrésistible les terrains friables dont

(1) Strabon, XIII, IV, 12 : ἡ δὲ Μεσωγὶς εἰς τὸ ἀντικείμενον μέρος διατείνει μέχρι Μυκάλης, ἀπὸ Κελαινῶν ἀρξαμένη, (Muller : ἀρξάμενον) ὥς φησι Θεόπομπος. Ce texte donne une trop grande extension dans les deux sens à la Mésogide. *Id.*, IX, v, 19 : καὶ τῶν Τράλλεων διέχουσα κώμη τριάκοντα σταδίους ὑπὲρ τῆς πόλεως ἐπὶ Καΰστρου πεδίον διὰ τῆς Μεσωγίδος ἰόντων. *Id.*, XIV, II, 43 : Νῦσα δ' ἵδρυται πρὸς τῇ Μεσωγίδι.

ses rives sont formées, et chaque crue un peu forte amène-t-elle des déplacements de son lit. Les arbres déracinés, les bancs de sable et de boue qui encombrent le fleuve, les flaques d'eau couvertes de hautes herbes qu'il laisse à droite et à gauche, tout atteste l'impétuosité de son cours et la fréquence de ses caprices. Il erre comme à l'aventure d'un bord à l'autre de la vallée, décrivant une série de boucles qui le rapprochent souvent de son origine et ont fait de son nom le synonyme de détour (1). De là l'usage curieux rapporté par Strabon d'après les anciens historiens locaux, et probablement surtout d'après Xanthos, auteur d'un ouvrage intitulé Λυδιακά. On intentait des procès au fleuve lorsqu'il lui arrivait d'emporter au loin la terre des champs et de faire tomber les bornes qui en marquaient les angles; et, si le délit était prouvé, on le condamnait à une amende dont le montant était prélevé sur les droits de péage des bacs (2). De même à Athènes, en cas d'homicide par accident, le tribunal du Prytanée condamnait l'objet inanimé qui avait causé le malheur.

Enfin le Méandre parvient au point où il reçoit à gauche son dernier

(1) Strabon, XII, VIII, 15 : σκολιὸς ὢν εἰς ὑπερβολήν, ὥστε ἐξ ἐκείνου τὰς σκολιότητας ἁπάσας μαιάνδρους καλεῖσθαι. Pausanias, VIII, XLI, 3 : Ποταμῶν δὲ ὁπόσους ἴσμεν Μαίανδρος μὲν σκολιῷ μάλιστα κάτεισι τῷ ῥεύματι, ἔς τε τὸ ἄνω καμπὰς καὶ αὖθις ἐπιστροφὰς παρεχόμενος πλείστας. Quintus Smyrn., *Post-Hom.*, I, 286 : πολυγνάμπτοισιν ἑλισσόμενος προχοῇσιν. Pline, *H. N.*, V, xxx, 1 : « Lydia autem perfusa flexuosis amnis Mæandri recursibus. » *Id.*, V, xxxi, 2 : « Amnis Mæander. ... ita sinuosus flexibus ut sæpe credatur reverti. » Lucain, III, 208 : « Errantem Mæandron adit. » Cf. VI, 475. Properce, II, 25, 35 : « Phrygio fallax Mæandria campo Errat (unda). » Sénèque, *Phœnissæ*, 605 :

Nec latis minus
Mæandros arvis flectit errantes aquas.

Ovide, *Metam.*, VIII, 162 :

Non secus ac liquidus Phrygiis Mæandros in arvis
Ludit, et ambiguo lapsu refluitque fluitque,
Occurrensque sibi venturas adspicit undas,
Et nunc ad fontes, nunc in mare versus apertum,
Incertas exercet aquas.

Sénèque, *Herc. fur.*, 683 :

Qualis incerta vagus
Mæander unda ludit, et cedit sibi
Instatque, dubius littus an fontem petat.

Ce que l'auteur du traité *De fluv. et mont. nom.* a pris au sérieux, en disant : Μαίανδρος... ἐκαλεῖτο δὲ πρότερον Ἀναβαίνων· μόνος γὰρ ἐκ πάντων τῶν ποταμῶν ἀπὸ τῶν ἰδίων ἀρχόμενος πηγῶν εἰς ἑαυτὸν παλινδρομεῖ.

(2) Strabon, XII, VIII, 19 : Φασὶ δὲ καὶ δίκας εἶναι τῷ Μαιάνδρῳ μεταφέροντι τὰς χώρας, ὅταν περικρουσθῶσιν οἱ ἀγκῶνες, ἁλόντος δέ, τὰς ζημίας ἐκ τῶν πορθμικῶν διαλύεσθαι τελῶν.

grand affluent, le Tchinar-Tchaï. C'est alors un fleuve de 40 mètres de large et de près de deux mètres de profondeur. Même en été, il n'est guéable nulle part (1). Chargé de la boue argileuse qu'il a enlevée à la plaine, il roule pesamment, entre deux berges coupées à pic, ses flots épais et jaunes (2).

Mais ici, ce n'est pas seulement une autre section du cours du fleuve qui commence : c'est une nouvelle région géographique, celle même dont l'étude est l'objet de ce livre. Aussi nous faut-il quitter un moment le fleuve pour examiner l'aspect général du pays dont nous allons entreprendre l'exploration détaillée.

II

La chaîne de la Mésogide se termine brusquement, au-dessus de la plaine d'Éphèse, par une montagne boisée et d'assez fière tournure, le Djuma-Daghe. Les contreforts méridionaux du Djuma-Daghe se relient à leur tour, par un col haut seulement de 300 mètres, à un massif assez confus, dont la direction générale est presque à angle droit avec celle de la Mésogide, c'est-à-dire du nord au sud. Ce massif se compose de trois parties. Au nord le Koressos, haut de 3 à 400 mètres à peine, forme, au-dessus des deux quartiers d'Éphèse appelés l'Opistholépria et la Trachée, une muraille de rochers à pic au sommet de laquelle grimpe le mur d'enceinte de Lysimaque (3). Plus au sud, s'élève un pâté de montagnes d'une hauteur beaucoup plus grande, et qui prolonge vers l'ouest ses ramifications jusqu'à la mer, où il se termine par une côte rocheuse et accidentée; peut-être faut-il y reconnaître le Solmissos des anciens (4). Vers l'est, le Solmissos se rattache à un troisième massif surmonté par une cime boisée haute de 12 à 1300

(1) Tite-Live, XXXVIII, 12 : « Consul... ad Mæandrum progressus, castra posuit, quia vado superari amnis non poterat, et contrahendæ naves erant ad exercitum trajiciendum (entre Magnésie et Hiéra Comé). » Quintus Smyrn., *Post-Hom.*, I, 284 : Μαιάνδρου τε ῥέεθρα βαθυῤῥόου.

(2) Strabon, XII, VIII, 17 : Τάχα δὲ καὶ ὁ Μαίανδρος διὰ τοῦτο σκολιός, ὅτι πολλὰς μεταπτώσεις λαμβάνει τὸ ῥεῖθρον, καὶ πολλὴν χοῦν κατάγων ἄλλοτ' ἄλλῳ μέρει τῶν αἰγιαλῶν προστίθησι · τὸ δὲ πρὸς τὸ πέλαγος βιασάμενος ἐξωθεῖ. Denys le Périégète, V, 824 (*Geogr. gr. min. Didot*, II, p. 155) : Μαίανδρος λιπαρῇσι κατέρχεται εἰς ἅλα δίναις.

(3) Strabon, XIV, I, 21 : προσπεριλαβὼν καὶ τῆς περὶ τὸν Κορησσὸν παρωρείας. Cf. Étienne de Byz., *s. v.* Κορησσός.

(4) Strabon, XIV, I, 20 (en parlant d'Ortygie) : Ὑπέρκειται δὲ τοῦ ἄλσους ὄρος ὁ Σολμισσός, ὅπου στάντας φασὶ τοὺς Κουρῆτας τῷ ψόφῳ τῶν ὅπλων ἐκπλῆξαι τὴν Ἥραν ζηλοτύπως ἐφεδρεύουσαν, καὶ λαθεῖν συμπράξαντας τὴν λοχείαν τῇ Λητοῖ.

mètres, qui domine de beaucoup tout cet amas confus de montagnes. C'est le Gumuch-Daghe des Turcs, et, très-vraisemblablement, le Pactyès de Strabon (1). Le Gumuch-Daghe projette vers l'orient deux espèces de bras qui enferment entre eux une jolie vallée, et des bois de pins et de chênes qui le couvrent sort un ruisseau assez abondant en toutes saisons; ce ruisseau coule d'abord vers le nord-est, au fond d'une gorge pittoresque, puis, sorti de la montagne, il s'infléchit vers le sud, et, à travers de vastes marécages, il va rejoindre la grande vallée : son ancien nom est le Léthæos, et sur ses bords était située la ville de Magnésie (2). Du versant sud-ouest du Gumuch-Daghe sort un autre ruisseau, à sec celui-là pendant tout l'été, qui se dirige aussi vers le Méandre; c'est le tchaï ou fleuve de Sokhia. Une petite ville, commerçante et prospère, est bâtie au point où il débouche dans la plaine.

L'espace de 16 kilomètres qui s'étend entre l'ancien Léthæos et le tchaï de Sokhia est barré par le bras le plus méridional du Gumuch-Daghe, le Kémer-Daghe des Turcs, l'Haghi-Antônis des Grecs, et probablement le Thorax de Strabon (3). Jamais le mot de muraille ne s'est mieux appliqué qu'à cette roche compacte, haute de 5 à 600 mètres, et dont les flancs sont, du côté du sud, presque partout abrupts.

De l'autre côté du tchaï de Sokhia, une haute chaîne de montagnes prolonge, aux yeux du voyageur qui parcourt la vallée, la falaise du Kémer-Daghe : ce n'est pourtant point à cette montagne, mais au Solmissos, qu'elle se relie par un col haut de 3 à 400 mètres. Cette chaîne, dirigée exactement de l'est à l'ouest, a 34 kilomètres de long sur une largeur maximum de 10, et une hauteur moyenne de 1000 à 1100 mètres : les deux cimes arrondies qui la surmontent ne dépassent ce niveau que de 2 à 300 mètres. Ces deux cimes, les αἰπεινὰ καρήνα de l'*Iliade,* sont comparées par les Grecs modernes

(1) Strabon, XIV, I, 13 : Τῇ Μυκάλῃ δ' ὄρος ἄλλο πρόσκειται τῆς Ἐφεσίας Πακτύης... καὶ ἡ Μεσωγὶς δὲ εἰς αὐτὸν (*Edd.*, αὐτὴν) καταστρέφει. *Id.*, XIV, I, 39 : ὁ Ληθαῖος... τὴν δ' ἀρχὴν ἔχων ἀπὸ Πακτύου τοῦ τῶν Ἐφεσίων ὄρους. Kiepert identifie le Pactyès avec le Djuma-Daghe. Mais le Léthæos ne sort pas du Djuma-Daghe.

(2) Strabon, XIV, I, 39 : ὁ Ληθαῖος ἐμβάλλων εἰς τὸν Μαίανδρον... *Id.*, XII, III, 27 : οὐδὲ Ληθαῖον τὸν παρὰ Μαγνησίαν ῥέοντα. Pausanias, I, XXXV, 6 : Μάγνησι τοῖς ἐπὶ Ληθαίῳ... Cf. *Id.*, V, XXI, 10 ; VI, XVII, 3 ; X, XXXII, 6 : Ἔστι δὲ καὶ τοῖς ἐπὶ ποταμῷ Ληθαίῳ Μάγνησιν... Nicandre, *Fragm. Georg.* (*Poet. Buc. gr. de Didot*), II, 15 : Ληθαίου Μάγνητος. Strabon, XII, II, 27 : Ληθαῖον τὸν παρὰ Μαγνησίαν ῥέοντα.

(3) Strabon, XIV, I, 39 (à propos de Magnésie) : Κεῖται δ' ἐν πεδίῳ πρὸς ὄρει καλουμένῳ Θώρακι ἡ πόλις. Diodore, XIV, 36, 4 (Thibron transporte Magnésie) : πρὸς τὸ πλησίον ὄρος, ὃ καλοῦσι Θώρακα.

aux bosses d'un chameau, et ont fait donner à la montagne le nom de ἡ Καμήλα; les Turcs l'appellent le Samsoun-Daghe; les anciens lui donnaient le nom, célèbre dans l'histoire, de mont Mycale (1). C'est une longue arête calcaire, terminée par une crête étroite et aiguë comme la faîtière d'un toit. Au nord, ses flancs sont couverts de vastes bois de pins; au sud, ses pentes, beaucoup plus roides, n'ont gardé quelque végétation que dans la partie la plus haute : au dessous, la roche calcaire, grise et brillante, est partout à nu.

Le mont Mycale forme dans la mer un promontoire long et étroit dont l'extrémité, la pointe d'Haghios Nicolaos (ancienne Trogilie), n'est séparée de l'île de Samos que par un chenal de 1900 mètres (2); Grecs et Turcs donnent à ce chenal le nom de Dahr-Boghaz, ou Canal étroit, par opposition au grand canal, τὸ μεγάλο μπογάζι, qui sépare Samos d'Ikaria. De loin, le Dahr-Boghaz se devine à peine à l'abaissement des montagnes, et la chaîne de l'Ampélos, qui forme la charpente de l'île, paraît faire suite à la chaîne du Mycale, de même que les hauteurs d'Ikaria continuent au loin, dans la brume de l'horizon, la ligne de l'Ampélos.

En face du Thorax et du Mycale, le massif carien prend aussi un nouvel aspect.

Dans sa partie orientale, ce massif, composé des mêmes micaschistes que la Mésogide, dont les érosions du Méandre l'ont seules séparé, forme un plateau fortement ondulé de 900 à 1100 mètres d'élévation moyenne. Dans sa partie occidentale, il se relève encore et se termine par deux chaînes parallèles, distantes d'environ 20 kilomètres et orientées exactement du sud-est au nord-ouest.

La plus occidentale de ces deux chaînes est une étroite arête de schistes et de calcaires schisteux. Au nord-est, elle présente une pente assez rapide; au sud-ouest, elle est flanquée d'une série de hauts contreforts dont les extrémités forment la côte pittoresquement découpée du golfe de Mendélia, le golfe Iasique ou Bargylétique des Grecs (3). Malgré sa médiocre hauteur

(1) Hérodote : Ἡ δὲ Μυκάλη ἐστὶ τῆς ἠπείρου ἄκρη πρὸς ζέφυρον ἄνεμον κατήκουσα Σάμῳ. Strabon, XIII, IV, 12 : ἡ δὲ Μεσωγίς... διατείνει μέχρι Μυκάλης, *Id.*, XIV, I, 12 : Μυκάλη τὸ ὄρος, εὔθηρον καὶ εὔδενδρον. Homère, *Iliade*, II, 870 : Μυκάλης τε αἰπεινὰ καρήνα. Cf. Eustathe, 368, *ad Il.* II, 869. Étienne de Byz., *s. vv.* Μυκάλη et Μυκαλησσός, etc.

(2) Strabon, XIV, I, 13 : καὶ αὐτὴ δ' ἡ Τρωγίλιος ἄκρα πρόπους τις τῆς Μυκάλης ἐστί. *Ibid.*, 14 : ἀπὸ δὲ τῆς Τρωγιλίου στάδιοι τετταράκοντα εἰς τὴν Σάμον... Ἐν δεξιᾷ μὲν οὖν προσπλέουσι πρὸς τὴν πόλιν ἐστὶ τὸ Ποσείδιον, ἄκρα ἡ ποιοῦσα πρὸς τὴν Μυκάλην τὸν ἑπταστάδιον πορθμόν. Le chiffre indiqué est trop faible. Cf. Étienne de Byz., *s. v.* Τρώγιλος. *Act. Apost.*, XX, 15.

(3) Thucydide, VIII, 26 : ἐς τὸν Ἰασικὸν κόλπον πρότερον πλεύσαντες. Pline, *H. N.*, V, XXIX, 5 :

(11 à 1200 mètres), cette chaîne n'est franchissable qu'en un seul point, près de son extrémité méridionale, entre le hameau d'Asin-Kaléci, situé à une lieue des ruines d'Iasos, et l'importante ville de Mylasa : encore le sentier est-il à peine praticable aux chevaux. Elle portait dans l'antiquité le nom de mont Grion (1). Les Turcs l'appellent, au sud, Kachikle-Daghe, du nom d'un hameau caché au milieu de ses contreforts occidentaux (2), au nord, Khodja-Orman, le Grand-Bois. Elle est en effet tout entière couverte de bois : sur le versant sud, pins depuis le sommet jusqu'au rivage de la mer; sur le versant nord, pins et mélèzes dans les parties hautes, puis au-dessous, et surtout à l'extrémité nord-ouest de la chaîne, inextricable fourré de chênes, de chênes verts, de lentisques, d'oliviers sauvages, entremêlés de plantes grimpantes et de broussailles épineuses.

Le Khodja-Orman se termine, au nord-ouest, par une sorte de V dont les deux branches sont hautes de 5 à 600 mètres : on le nomme le Tchatal-Alan, ou Plateau de la Fourche. Au Tchatal-Alan s'adossent une série de plateaux calcaires, mollement ondulés et couverts de broussailles. Hauts d'abord de 150 à 200 mètres, ils s'abaissent insensiblement et se terminent par de longues pentes douces. Le pays qu'ils couvrent de leurs ramifications formait l'ancien territoire milésien. L'extrémité sud-ouest de ce territoire est une pointe à angle droit, élevée à peine de quelques pieds, et qui serait

« Habitatur (Halicarnassus) inter duos sinus, Ceramicum et Iasium... et, a quo sinus Iasius, oppidum Iasus. » *Ibid.*, xxxi, 1 : « Ionia ab Iasio sinu incipiens. » *Id.*, IX, x, 1 : « Quæ de eodem genere piscandi in Iasio sinu Mucianus tradit... » Polybe, XVI, 12, 1 : Ἡ δὲ τῶν Ἰασέων πόλις κεῖται μὲν ἐπὶ τῆς Ἀσίας ἐν τῷ κόλπῳ τῷ μεταξὺ κειμένῳ τοῦ τῆς Μιλησίας Ποσειδίου καὶ τῆς Μυνδίων πόλεως, προσαγορευομένῳ παρὰ < μὲν ἐνίοις Ἰασικῷ παρὰ > δὲ τοῖς πλείστοις Βαργυλιητικῷ, συνωνύμως ταῖς περὶ τὸν μυχὸν αὐτοῦ πόλεσιν ἐκτισμέναις. Tite-Live, XXXVII, 17 : « In Bargylietico sinu escensionem ad Iasum fecerunt. » Étienne de Byz., *s. v.* Βαργύλια : Βαργυλιακὸς κόλπος.

(1) Strabon, XIV, i, 8 (à propos d'Héraclée) : Ἐκαλεῖτο δὲ πρότερον Λάτμος (Cf. les listes des tributs de la confédération délienne), ὁμωνύμως τῷ ὑπερκειμένῳ ὄρει, ὅπερ Ἑκαταῖος μὲν ἐμφαίνει τὸ αὐτὸ εἶναι νομίζων τῷ ὑπὸ τοῦ ποιητοῦ Φθειρῶν ὄρει λεγομένῳ· ὑπὲρ γὰρ τῆς Λάτμου φησὶ τὸ Φθειρῶν ὄρος κεῖσθαι. Τινὲς δὲ τὸ Γρίον φασίν, ὡς ἂν παράλληλον τῷ Λάτμῳ ἀνῆκον ἀπὸ τῆς Μιλησίας πρὸς ἕω διὰ τῆς Καρίας μέχρι Εὐρώμου καὶ Χαλκητόρων· ὑπέρκειται δὲ ταύτης ἐν ὕψει (Müller : ἐν ὄψει). Homère, *Iliade,* II, 869 : Φθειρῶν τ' ὄρος ἀκριτόφυλλον. L'épithète d'ἀκριτόφυλλον n'a certainement jamais été applicable au Latmos : elle convient au contraire très-bien au Grion. De plus le sens du mot Φθειρῶν ὄρος semble être montagne des pins (Eustathe, 368, *ad Hom. Iliad.,* II, 868.—*Schol. Ven. in Hom. ibid.*—*Etym. magn.*, p. 792, 43.—Hésychius, *s. v.* Φθειρῶν ὄρος et Φθίρ). Or il n'y a pas de pins sur le Latmos, tandis que le Grion en est couvert. Ces questions seront plus complétement traitées dans la suite de cet ouvrage.

(2) Kachikle, la cuillère. Le hameau est dans une dépression qui a, en effet, la forme d'une cuillère. En grec Καζίκλι.

absolument invisible de quelque distance au large si elle n'était signalée par un vieux cyprès, souffreteux et étêté par les tempêtes. Aussi les marins l'appellent-ils le cap de l'arbre solitaire (Kavo-Monodendri). Le cyprès enfonce ses racines dans les ruines de l'autel fondé, d'après la tradition, par le héros Nélée et auquel le cap devait, chez les Grecs, le nom de Posidion (1).

Le nom antique de la chaîne qui fait face au mont Grion, du côté de l'intérieur, ne nous est pas connu avec certitude. D'après une phrase d'Hérodote, rapprochée d'un texte obscur du scholiaste de Nicandre, il semble qu'elle ait été désignée par le mot Pédasis ou Pédasos, qui paraît avoir été dans la langue des Lélèges un terme générique synonyme de montagne et appliqué à beaucoup de lieux (2). Cette chaîne, d'ailleurs, ne se prolonge pas

(1) Les ruines du cap Posidion seront décrites dans la suite de cet ouvrage.

(2) Que le mot Pédasos ait eu, dans la langue des Lélèges, une signification générique, c'est ce que rend probable l'existence de quatre localités ainsi appelées.

1° En Messénie (Strabon, VIII, IV, 1 et 3). Homère l'appelle ἀμπελόεσσα, ce qui fait supposer que le territoire en était montueux. Les anciens l'identifiaient avec Méthone.

2° Sur la côte sud de Troade, en face de Lesbos, sur les bords du torrent Satnioeis (Strabon, XIII, I, 7, 50, 59). Homère l'appelle αἰπεινή et αἰπήεσσα.

3° Une troisième, dans le voisinage de Cyzique (Agathocle, cité par Athénée, I, 54, p. 30 a (*Fragm. hist. gr. Didot,* IV, 289, 4).

4° Enfin celle de Carie, dont nous avons à nous occuper ici.

D'après le Scholiaste de Nicandre (*Th.* 804) Pédasos signifierait « montagne » : Πήδασα· κατὰ τὰ πηγάζοντα χώρια ἐν τοῖς ὄρεσιν· Πήδασος γὰρ τὸ ὄρος. Si cette interprétation était exacte, elle nous expliquerait la fréquence de ce nom dans les pays jadis habités par les Lélèges.

Quant à la Πήδασος et à la χώρα πηδασίς de Carie souvent mentionnées dans les auteurs, elle a beaucoup tourmenté les géographes. Strabon (XIII, I, 59) la place ἐν τῇ μεσογαίᾳ τῶν Ἀλικαρνασέων, ce qui veut dire dans la partie du territoire d'Halicarnasse qui se trouvait hors de l'étroite presqu'île dans laquelle était située la ville même : depuis Mausole et Alexandre les possessions des Halicarnassiens s'étendaient fort loin vers l'est. Dans le même passage, Strabon dit que la petite ville à laquelle la contrée devait son nom appartenait aux Stratonicéens : Πήδασος δὲ καὶ ἐν τῇ νῦν Στρατονικέων πολίχνιόν ἐστιν. Hérodote (I, 175 ; VIII, 104) place les Πηδασεῖς « au-dessus d'Halicarnasse », ce qui doit s'entendre comme le ἐν τῇ μεσογαίᾳ de Strabon, et nous dit que pour résister aux Perses ils fortifièrent le mont Lida, c'est à-dire la chaîne de montagnes qui domine au nord la côte du golfe Céramique. Deux faits prouvent qu'ils s'étendaient assez loin vers le nord : le premier, c'est que les Cariens, attaqués par les Perses et défaits au confluent du Marsyas et du Méandre, se placent à Pédasos pour défendre la route de Labranda (Hérodote, V, 121 : οἱ Κᾶρες... ἐλόχησαν τὴν ἐν Πηδάσῳ ὁδόν). L'attaque des Perses se dessinant par la vallée du Marsyas, les positions cariennes doivent forcément être cherchées dans la chaîne qui domine au N.-E. la plaine de Mylasa. Le second fait, c'est que Darius, après avoir pris Milet, donna aux Cariens de Pédasos la partie montagneuse du territoire milésien, c'est-à-dire l'extrémité du mont Grion (Hérodote, VI, 20 : Τῆς δὲ Μιλησίης χώρης αὐτοὶ μὲν οἱ Πέρσαι εἶχον τὰ περὶ τὴν πόλιν καὶ τὸ πεδίον, τὰ δὲ ὑπεράκρια ἔδοσαν Καρσὶ τοῖσι Πηδασεῦσι κεκτῆσθαι.) Il me semble d'après tous ces textes que la Pédaside était une région assez vaste comprenant toutes les montagnes entre la plaine de

jusqu'à la région qui nous occupe : un énorme épanchement de gneiss en a recouvert l'extrémité nord-ouest, et formé à la place un massif large en tous sens de 20 à 30 kilomètres et haut de plus de 1500 mètres. Rien de plus imposant et de plus sauvage que cette pyramide de blocs entassés les uns sur les autres, restés en équilibre on ne sait par quel hasard, et dans beaucoup desquels on pourrait tailler des obélisques. Au-dessus d'escarpements nus, d'un gris violacé, se détache fièrement sur le ciel une cime aiguë, qui domine toute la contrée et paraît d'autant plus haute qu'elle est complétement isolée. Cette cime est surmontée d'énormes blocs debout, qui ont valu à la montagne le nom turc de Bech-Parmak (les cinq doigts). C'est le Latmos des Grecs, le Latros du moyen âge (1). Aucun sentier ne le traverse : deux seulement le contournent en franchissant les coulées qu'il projette de tous côtés ; encore sont-ils impraticables aux animaux et à peine accessibles à des marcheurs intrépides. Le premier, le plus rude et pourtant le plus fréquenté des deux, conduit du flanc sud du Latmos dans la vallée du Tchinar-Tchaï, par la gorge d'un des affluents de cette rivière, le ruisseau des forgerons (Démirdji-Déréci). Il reliait Héraclée du Latmos à une forteresse célèbre dans l'histoire locale, Alinda, et à la ville plus importante d'Alabanda. Le second, moins élevé, mais très-long et rarement pratiqué, conduit du même point, en faisant un grand détour à l'ouest, vers la vallée du Méandre, dans laquelle il débouche près d'Aouchar-Kaléci (Myonte).

L'éruption granitique par laquelle a été formé le Latmos a profondément bouleversé la vallée longitudinale creusée entre la chaîne du Grion et la chaîne parallèle de Pédasos. Cette vallée a été, au quart supérieur de sa longueur, barrée par un chaînon transversal, haut de 5 à 600 mètres, qui a donné à ses deux parties deux pentes différentes : la partie sud-est est la belle plaine de Mylasa (Μυλασέων πεδίον) (2), dont le Sari-Tchaï (fleuve jaune) porte les eaux au fond du golfe d'Iasos; la partie nord-ouest forme, entre le Latmos qui la domine de toute sa hauteur et le Grion qui projette sur elle son ombre, un cul-de-sac profond et d'aspect sauvage, ouvert seulement au nord-ouest. Un beau lac occupe tout l'espace qui s'étend entre les deux montagnes. Sur sa rive nord, il n'y a aucun passage ; sur sa rive sud, un

Mylasa et les plateaux de Stratonicée, depuis le Latmos au nord jusqu'au Lida et au golfe Céramique au sud.

(1) Strabon, XIV, I, 8 : ... ὁ Λατμικὸς κόλπος, ἐν ᾧ Ἡράκλεια ἡ ὑπὸ Λάτμῳ λεγομένη... · ἐκαλεῖτο δὲ πρότερον Λάτμος ὁμωνύμως τῷ ὑπερκειμένῳ ὄρει. Pline, *H. N.*, V, XXXI, 3 : « Inde mons Latmus ».

(2) Strabon, XIV, II, 23 : Τὰ δὲ Μύλασα ἵδρυται ἐν πεδίῳ σφόδρα εὐδαίμονι.

chemin très-escarpé serpente à travers bois et forme la seule voie de communication fréquentée entre la vallée du Méandre et la partie occidentale de la Carie.

Les derniers contreforts septentrionaux du Latmos et les pentes des plateaux que le Grion projette vers l'ouest sont séparés du pied du Mycale et du Thorax par une étendue de 12 kilomètres en ligne droite. C'est dans cet espace que le Méandre accomplit la dernière partie de son trajet. Mais ici l'aspect du fleuve ne change pas moins que celui du décor qui l'entoure.

III.

Le chemin qui conduit d'Aïdin à Sokhia, le chef-lieu du Caza dans lequel la basse vallée du Méandre est comprise, suit quelque temps le pied de la Mésogide, en passant entre des jardins d'orangers, de pommiers et de figuiers. On reste ainsi au milieu des arbres et des eaux courantes jusqu'à Kara-Bounar, où l'on traverse le chemin de fer pour obliquer légèrement à gauche, vers le milieu de la vallée. Le hameau est ombragé de platanes, et entouré de champs de cannevelles. Mais à peine en a-t-on dépassé les dernières maisons que le pays se dénude tout à coup : ce sont d'abord des landes sablonneuses parsemées çà et là de touffes de jonc, tondues de court par la dent des bestiaux et semblables à de grosses pelotes d'aiguilles; le sol, recouvert d'une mince couche de terre de bruyère, est noirâtre, et, par places, tapissé d'une légère efflorescence saline; le pied des chevaux s'y enfonce sans bruit. Dans les grands fossés où dorment, sans trouver de pente pour continuer leur cours, les eaux descendues de la montagne, des buffles, enfoncés dans la boue jusqu'aux naseaux, regardent passer les voyageurs d'un air effaré. Aux villages des environs d'Aïdin, si coquets avec leurs grands arbres, leurs minarets aigus, leurs maisons confortables, succèdent de tristes hameaux où croupit dans la misère une population déguenillée et grelottante de fièvre. Ceux de Pékali et de Bokle, qu'on laisse à droite et à gauche, se composent de masures basses, les unes en clayonnage et en bruyère, les autres en boue séchée au soleil et torchée avec de la paille.

Cette bande sablonneuse s'éloigne un moment vers la gauche aux approches des villages de Res-Keui et de Morali-Keui, bâtis sur un sol un peu plus élevé et entourés de magnifiques plantations de figuiers. Mais après avoir traversé le lit peu profond du Tekké-Déréci, l'ancien Léthæos, on s'y enfonce de nouveau. Ici ce n'est plus une lande : c'est un marécage entièrement couvert d'eau en hiver, presque desséché en été et praticable aux che-

vaux. Dans les parties plus sablonneuses et plus sèches, de hautes tiges de réglisse recouvrent le sol; dans celles qui sont plus boueuses et plus humides, croissent des roseaux hauts de trois à quatre mètres, des cannevelles, des papyrus. Aux points où des sources jaillissent du pied de la montagne, on entrevoit sous ce fourré de hautes herbes des flaques d'eau où s'ébattent d'innombrables tortues, et où de magnifiques touffes de lauriers-roses baignent leurs racines.

Le *Balkam,* avec ses alternatives de landes sablonneuses, de bas-fonds nus et recouverts d'une couche brillante de sel, de marais remplis de roseaux, de mamelons de sable mobile que le vent soulève en nuages, forme, du côté nord de la basse vallée, une bande ininterrompue, depuis les environs d'Aïdin jusqu'à la grande lagune de Karina. La largeur de cette bande est tantôt de quelques centaines de mètres, tantôt de deux ou trois kilomètres. Du côté sud du fleuve, au pied du massif du Bech-Parmak, une autre ligne de marécages lui fait en quelque sorte vis-à-vis. Ceux-là sont moins continus, mais plus impraticables encore. Tout l'espace entre les deux lits du Sari-Tchaï est parsemé d'une multitude de flaques d'eau que l'été ne dessèche point : mais c'est surtout au débouché du Kissir-Tchaï que le marais est inextricable. Là, entre d'épais fourrés de roseaux et de broussailles de toute espèce, existent, même au fort de l'été, des lagunes assez profondes pour qu'un cheval y perde pied. Des multitudes incroyables d'oiseaux aquatiques y trouvent une vie facile et une sécurité complète.

Sur quelque point que l'on franchisse la zone du Balkam, soit en allant de Sokhia à Bouroun-Keui, soit en se dirigeant de Kélébech vers Palatia, aux sables succèdent bientôt les alluvions argileuses apportées du haut pays par le fleuve. Elles constituent toute la partie centrale de la vallée, ce que les Turcs appellent la plaine, l'Alan. Tout cet espace est aussi uni que la surface d'une mer calme. Le sol y est dur, couvert d'une herbe rase et drue, et retentit sous le pied des chevaux comme le turf d'un champ de course. Pendant l'été, alors que le soleil a brûlé ce mince tapis d'herbe, et donné une teinte rousse uniforme à toute la surface de l'Alan, rien n'égale la monotonie et la désolation de cette immense étendue où pas un arbre, pas un pli de terrain ne vient arrêter le regard et aider le voyageur à constater le progrès de sa marche. Même la campagne de Rome, dans ses parties les plus désertes, ne cause point une impression d'accablement aussi poignante. Depuis juin jusqu'en septembre, la plaine n'a d'autres habitants que quelques familles de Turcomans nomades (Yuruks), dont les tentes, en poil de chameau teint en noir, font, sur le brun roux du sol, comme une tache de

suie. De loin en loin, quelque troupeau de chevaux efflanqués, de chameaux pelés ou de bœufs de petite taille, cherche une maigre nourriture au milieu des joncs desséchés. Un nomade en haillons, juché sur une haridelle, les deux pieds passés dans deux cordes en guise d'étriers, pistolets et long couteau à la ceinture, veille nonchalamment sur ses bêtes; autour de lui, cinq ou six gros chiens à longs poils blancs ou fauves accueillent par des hurlements féroces tout ce qui passe à quelque distance. Une puissante réfraction produit sur la plaine les mêmes effets de mirage que dans le Sahara. La mer, dont l'Alan est séparé par un rideau de hautes herbes, le lac de Kapi-Kéré, masqué par un fourré de tamaris et de roseaux, le fleuve, encaissé entre ses berges profondes, les flaques d'eau croupissante qui occupent le fond des anciens lits, sont alors exhaussés au-dessus de l'horizon et entourent le voyageur d'une ceinture d'eau bleue. Les îles de la mer Égée, soulevées sur un coussin de vapeurs, prennent l'aspect de nuages lointains; les jambes des chameaux s'effilent d'une manière fantastique; les bœufs semblent nager dans un lac immense; les tentes noires prennent les proportions de tours, leurs images se superposent l'une à l'autre : certains jours, on en voit simultanément jusqu'à trois : l'image vraie, qui paraît flotter sur un marécage; la seconde renversée, et au-dessus, une autre encore, reproduction à l'inverse de la seconde, et par suite remise d'aplomb.

En hiver, le spectacle est tout différent, et, s'il est possible, encore plus triste. Les eaux débordées du fleuve envahissent alors les anciens lits, et se répandent de là sur la plaine qu'elles couvrent presque tout entière : çà et là seulement, quelque partie, plus haute de trois ou quatre pieds au plus, ressemble à un banc de sable et se distingue à peine du lac jaunâtre qui l'entoure. Les communications sont parfois impossibles pendant des semaines entières entre le nord et le sud de la vallée.

Au milieu de ces solitudes, le Méandre erre capricieusement, faisant à travers la plaine d'immenses détours. Son lit n'a pas plus de 40 mètres de large; mais, comme celui de toutes les rivières qui coulent au milieu de terrains argileux, c'est un fossé profond, creusé entre des berges à pic de 3 à 4 mètres de hauteur; ces berges sont couvertes d'une mince bordure de tamaris (1). Sur les 115 kilomètres que parcourt le fleuve d'Aïdin à la mer, il n'y a, même au fort de l'été, que trois ou quatre points où il puisse être passé à gué; partout ailleurs il a, même alors, plus d'une brasse de profondeur. Ses eaux bourbeuses coulent lentement et sans bruit. Des lits

(1) Pausanias, V, xiv, 3 : ἀλλὰ πλεῖσται μὲν ὑπὸ Μαιάνδρου μυρῖκαι καὶ μάλιστα αὔξονται.

abandonnés (asmakhs) sillonnent çà et là l'Alan et attestent le peu de pente du terrain et l'incertitude du cours des eaux. De ces « anciens Méandres » (Eski-Mendréler, παλιοὶ Μαίανδροι), le plus important par sa longueur se détache du fleuve un peu au-dessous de Sokhia, longe, en faisant mille détours, la bande sablonneuse du nord de la plaine, puis se recourbe brusquement vers le sud à la hauteur du pont de Samsoun et va rejoindre le bras principal entre Patinolik et Palatia. Près de son point de départ, il est presque comblé par les sables; mais, à partir de Samsoun, où des sources assez fortes viennent y déverser leur trop plein, il contient presque partout deux ou trois pieds d'eau fétide reposant sur une boue profonde, et ne peut être traversé qu'en un petit nombre de points. Un second *fiume morto,* celui-là à peu près effacé, commence en face du village de Sari-Kémer et vient rejoindre le premier un peu au-dessous de Samsoun. Complétement à sec dès le printemps, il est envahi l'hiver par un courant très-fort. Du côté sud de la vallée, un autre lit longe les dernières pentes du Bech-Parmak, depuis Bouroun-Keui jusqu'à Euz-Bachi. Recueillant les eaux courantes qui ruissellent de toutes les gorges, il reste rempli en tout temps et forme, au milieu des marécages, un fleuve presque sans courant, mais à peu près aussi large que le Méandre, profond comme lui et tout aussi difficilement guéable. Le Sari-Tchaï ou fleuve Jaune (c'est le nom que les Turcs lui donnent) rend, par ses détours, fort longues et fort difficiles les excursions de ce côté de la vallée.

C'est ainsi qu'après mille sinuosités le Méandre finit, comme de guerre lasse, par arriver à la mer. Ses atterrissements ont formé une sorte de bec qui s'avance, entre des flaques d'eau douce et des lagunes salées, jusqu'à plus d'un mille au large. En ce point, le chenal du fleuve est droit, large d'environ 60 mètres et profond de trois à quatre brasses. Il est bordé des deux côtés d'un étroit bourrelet de terre, haut de deux pieds à peine et tout couvert de grands roseaux. L'eau douce, glissant sur une couche d'eau salée, produit un courant superficiel très-fort, dont le prolongement en mer se reconnaît à la couleur laiteuse et au clapotis des eaux jusque par le travers du cap Taouchan-Bournou (cap du Lièvre), à 3 milles de distance. Au moment où les deux bourrelets de terre entre lesquels le fleuve est comme endigué, de plus en plus déprimés et amincis, s'entrouvrent enfin, le choc de ce courant fluvial et des vagues de la mer a produit des amoncellements de vase alternativement dure et molle, sur lesquels les broussailles et les troncs d'arbres charriés par le fleuve dans ses hautes eaux s'arrêtent et restent accrochés. Comme sur les *battures*

de la côte de Guyane, les vagues déferlent avec fureur sur ces lits de vase et forment une barre dont la profondeur varie avec l'étiage du fleuve et le temps régnant au large. Par les moyennes eaux, lorsque le vent souffle du nord, elle n'a pas plus de trois pieds; lorsqu'il vient du sud, elle en a cinq ou six. Chaque tempête, chaque crue produisent d'ailleurs, dans la disposition des bancs, des changements dont l'écume des lames, les remous des courants, la couleur vaseuse des eaux empêchent les bateaux qui arrivent à l'atterrage de se rendre compte en temps utile. Aussi cette barre est-elle considérée comme dangereuse, même par les temps les plus calmes. Il est rare qu'un caïque la franchisse sans être drossé ou sans heurter contre un banc : en prévision d'un pareil accident, les matelots se tiennent prêts, et, à la première secousse, ils sautent tous à la mer pour renflouer le bateau. Pour peu qu'il y ait de la houle, l'entrée et la sortie sont également impossibles, et il n'est pas rare de voir, même en été, des barques attendre une semaine qu'un calme plat se produise.

Au nord de l'embouchure du fleuve, jusqu'à la pêcherie de Karina (τὸ ταλιάνι τῆς Καρήνας), la côte est partout tellement basse, qu'en venant de Samos par mer on s'en approche à moins d'un mille sans l'apercevoir. Le sourd grondement des vagues déferlant sur la grève avertit seul du voisinage de la terre. Même à cette faible distance, la ligne violacée de la mer (ἰοειδέα πόντον) se continue sans interruption. A gauche, la chaîne du Mycale, inondée de cette lumière à la fois laiteuse et transparente que connaissent seuls ceux qui ont vu la Grèce, semble plonger dans l'eau ses escarpements d'un gris clair et chatoyant, sur lesquels l'ombre des ravins dessine des stries sombres. A droite, les falaises crayeuses du territoire milésien vont, en s'abaissant de plus en plus,mourir à la pointe rase du Posidion, invisible dans l'éloignement; par derrière ces falaises, le mont Grion laisse voir ses pentes d'un vert sombre, et fait, comme dans un tableau bien ordonné, contrepoids au Mycale. Au milieu de la scène, le fier triangle du Latmos, semblable au fronton d'un temple, se découpe sur le bleu pâle du ciel. Ses contreforts septentrionaux laissent entre eux et le Mycale une ouverture largement béante par où le regard s'enfonce jusqu'aux cimes de la Mésogide, perdues dans les vapeurs de l'horizon. Au premier plan, enfin, une colline au sommet pointu s'avance, semblable à une île placée à l'entrée d'un vaste golfe et qu'un chenal étroit séparererait à droite du continent.

Tel était le spectacle qui s'offrait, au huitième siècle avant notre ère, aux premiers colons grecs dont les navires s'approchèrent de ces côtes. C'était

alors la mer qui s'ouvrait devant eux, des pentes du Thorax et du Mycale jusqu'à celles du Latmos et du Grion; c'était elle qui les portait, à travers cet espace que tout à l'heure nous parcourions à cheval, jusqu'au point où ils fondèrent, en face de l'ancienne ville indigène de Tralles, Magnésie du Méandre, Priène, Milet, Héraclée du Latmos et Myonte, toutes les cités, enfin, dont nous nous efforcerons, dans le cours de cet ouvrage, de décrire les ruines et de recomposer l'histoire.

IV.

Il n'est pas besoin d'être géologue pour affirmer que toute la partie basse de la vallée du Méandre a été formée aux dépens de la mer et par les atterrissements du fleuve lui-même. L'aspect seul de la contrée rend ce fait tellement évident qu'Hérodote ne s'y était pas trompé. A propos de la Basse-Égypte, dans laquelle il reconnaît un ancien golfe comblé par les alluvions, il rappelle qu'il en est de même de la plaine au-dessous d'Ilion, de celle d'Éphèse et de celle du Méandre (1). Plus tard, un géographe, Néarque, l'auteur du fameux Périple, affirmait encore la même chose (2).

La ligne du littoral à l'époque primitive est nettement tracée sur le sol. La zone sablonneuse qui court des deux côtés de la vallée, depuis Aïdin jusqu'à Domatia d'une part et Palatia de l'autre, en marque sans aucun doute le contour. Mais, longtemps avant l'établissement dans ces parages des premières tribus léléges et cariennes, le fleuve avait commencé la conquête de l'espace ainsi circonscrit. Si Tralles a jamais possédé, à peu de distance de ses murs, une *marine*, une grève où l'on pût tirer à sec les bateaux, l'histoire n'en a gardé nul souvenir, et c'est sans doute à une époque bien reculée que, suivant une tradition recueillie par Pline, Magnésie du Méandre était voisine de la mer et que les collines situées près d'elles formaient des

(1) Hérodote, II, 10 : Τῶν γὰρ οὐρέων τῶν εἰρημένων, τῶν ὑπὲρ Μέμφιν πόλιν κειμένων, τὸ μεταξὺ ἐφαίνετό μοι εἶναί κοτε κόλπος θαλάσσης, ὥσπερ γε τὰ περὶ Ἴλιον καὶ Τευθρανίην καὶ Ἔφεσόν τε καὶ Μαιάνδρου πεδίον, ὥς γε εἶναι σμικρὰ ταῦτα μεγάλοισι συμβαλεῖν. Pline, *H. N.*, II, LXXXVII, 2: « Herodoto quidem si credimus... mare et circa Ilium et tota Teuthrania, quaque campos intulerit Mæander. »

(2) Néarque, *fragm.* 3, p. 60 (dans les *Geogr. gr. min.* de Didot). Cf. Arrien, *Anab.*, V, 6, 4 : καὶ Μαιάνδρου τὸ Καρικὸν ἔστε ἐπὶ Μίλητον πόλιν Ἰωνικήν. Himérius, *éd. Didot. Or* XXVII, 8 : Ὁ γὰρ ποταμός, ὅσον πλήθει τοῦ Νείλου λείπεται, τοσοῦτον φύσει περίεστι· τοῦ μὲν γὰρ μῦθος ἡ γῆ, ἣν Αἰγυπτίοις χαρίζεται· ὁ δὲ πλωτῆρας ἀποσυλήσας τὴν θάλασσαν, γηπόνοις σχίζειν ἔδωκεν ἀρότροις ἀντὶ κυμάτων τοὺς αὔλακας. Ἴδοις ἂν πεδίον μὲν τὴν πρόσθεν θάλασσαν..., etc.

îles (1). Un golfe large de 12 kilomètres s'ouvrait alors entre le Grion et le Mycale, et projetait vers l'intérieur des terres deux branches dont la plus longue, celle du nord-est, n'avait pas moins de 55 kilomètres. Le mont Latmos s'avançait comme un coin entre ces deux branches et les dominait de toute sa hauteur. C'est donc avec raison que les Grecs avaient donné à cet enfoncement de la mer le nom de golfe Latmique (2).

La partie la plus méridionale du golfe, celle dont le lac saumâtre de Kapi-Kéré (Kapi-Kéren-Dénizi) représente encore aujourd'hui le fond, n'a pas sensiblement varié d'étendue, les rivages en étant partout escarpés : elle s'est seulement agrandie de quelques mètres, ainsi que je l'expliquerai en décrivant Héraclée du Latmos. La partie septentrionale, au contraire, au fond de laquelle le Méandre se jetait, a, d'année en année, diminué d'étendue et est, depuis longtemps, entièrement comblée. Grâce aux écrivains classiques, nous pouvons suivre, depuis le sixième siècle avant J.-C. jusqu'au commencement du moyen âge, ce progrès continu des atterrissements du fleuve. Nous allons essayer de le faire, après d'Anville et Barbié du Bocage (3).

Au moment de la révolte de l'Ionie, en 500, Myonte était encore un grand port : c'est là que vint mouiller la flotte de deux cents navires ramenée par Artapherne du siége infructueux de Naxos, et qu'Aristagoras fit saisir ceux des stratéges dont il n'était pas sûr (4). Les habitants de Myonte fournissaient d'ailleurs eux-mêmes à la flotte des rebelles trois vaisseaux (5).

De l'autre côté du golfe, Priène avait, elle aussi, non-seulement un port,

(1) Pline, *H. N.*, V, XXXI, 3 : « et littori apposita, Derasidas insulas secum abstulit mari. » *Id.* II, XCI : « Rursus abstulit insulas mari junxitque terris... Syrien Ephesus in mediterraneo habet, Derasidas et Sophoniam vicina ei Magnesia. » — Quoi qu'en dise Texier, la position de ces îles est impossible à retrouver sur le terrain ; les collines de Moursali ne peuvent avoir été des îles : elles sont reliées à la Mésogide par un dos de pays élevé de plusieurs mètres au-dessus de la plaine, et dont le relief devait être encore plus sensible dans l'antiquité. Peut-être les Dérasides et Sophonia étaient-elles des îlots très-bas, et qu'aura recouverts entièrement l'énorme épaisseur des alluvions du fleuve (plus de 25 mètres en cet endroit). Si les hauteurs de Euz-Bachi ne semblaient s'identifier si naturellement avec le Σάνδιος λόφος de Thucydide, on pourrait aussi placer là les Dérasides.

(2) Strabon, XIV, I, 8 : ἑξῆς δ' ἐστὶν ὁ Λατμικὸς κόλπος.

(3) D'Anville, *Analyse de la carte des côtes de Grèce et de l'Archipel*. Barbié du Bocage, *Traduction des Voyages de Chandler*, avec une carte.

(4) Hérodote, V, 36 : Ἐδόκεε δὲ ὅμως ἀπίστασθαι, ἕνα τε αὐτῶν πλώσαντα ἐς Μυοῦντα ἐς τὸ στρατόπεδον τὸ ἀπὸ τῆς Νάξου ἀπελθὸν, ἐὸν ἐνταῦθα, συλλαμβάνειν πειρᾶσθαι τοὺς ἐπὶ τῶν νεῶν ἐπιπλώοντας στρατηγούς.

(5) Hérodote, VI, 8 : καὶ Μυούσιοι τρισὶ νηυσί.

mais une marine de guerre assez forte. A la bataille de Ladé, elle mettait en ligne douze navires (1). A l'est de Priène, le ruisseau Gæsos ou Gæson avait formé une petite plaine où s'élevait un temple de Déméter Éleusinienne, et un village dont le nom ancien, Scolopoeis, est encore aujourd'hui reconnaissable dans celui de Kélébech. C'est là, ainsi que j'essayerai plus tard de le démontrer, que les généraux perses Tigrane et Artayntès avaient fait camper leurs troupes de terre et tiré leurs vaisseaux sur la grève lorsque la flotte hellénique, commandée par Leutychidas et Xanthippe, vint en 479 les y attaquer (2). A partir de ce point, le littoral devait s'infléchir vers le sud-est, et laissant devant Magnésie, devenue déjà ville méditerranéenne (3), une plaine assez vaste, il allait sans doute rejoindre les pentes du Latmos, à peu près à la hauteur de Tchali-Keui.

Pendant la seconde période de la guerre du Péloponnèse, et à l'époque des expéditions lacédémoniennes contre les satrapes de Carie, la ligne du littoral avait certainement avancé davantage. Scylax, il est vrai, fait encore de Priène une ville maritime et lui donne deux ports, dont l'un fermé (4). Mais ces ports semblent avoir été petits et mauvais, car, pendant la campagne de 412, alors que la flotte lacédémonienne reste presque constamment renfermée à Milet, et que la flotte athénienne mouille au-dessus du vent, tantôt à Ladé, tantôt à Samos, à Glaucé, port situé à l'extrémité de la Trogilie, ou bien dans les rades foraines situées entre ce point et le Méandre, il n'est pas une seule fois, dans le récit de Thucydide, fait mention des ports de Priène (5). Et cependant, ces ports eussent été, à cause de leur situation, les plus commodes pour les Athéniens s'ils avaient été capables de contenir une flotte de guerre. La Paralie de Priène s'était donc élargie beaucoup, et nous en trouvons encore une preuve dans ce fait que Priène était, pendant les années 399, 398 et 397, un des points par où les armées de Dercylidas et de Thibron débouchaient dans la plaine du Méandre. Cette plaine était déjà, à la hauteur de Magnésie, et même plus bas, composée d'un sol assez ferme et assez sec pour que les armées pussent y manœuvrer aisément et pour qu'on pût y cultiver le blé (6).

(1) Hérodote, VI, 8 : εἴχοντο δὲ τούτων Πριηνέες δυώδεκα νηυσί.

(2) La place où a eu lieu la bataille de Mycale, ou plus exactement du mont Mycale, sera déterminée plus loin.

(3) Scylax, 98 : Μαραθήσιον καὶ ἐν τῇ ἠπείρῳ Μαγνησία πόλις Ἑλληνίς.

(4) Scylax, 98 : ἐπὶ τῆς Μυκάλης ἐστὶ πόλις Πριήνη, λιμένας ἔχουσα δύο, ὧν τὸν ἕνα κλειστόν.

(5) Thucydide, VIII, passim.

(6) Xénophon, *Hell.*, III, passim, par ex. II, 17 : καὶ γὰρ ἦν βαθὺς ὁ σῖτος ἐν τῷ Μαιάνδρου πεδίῳ.

A cette époque, Myonte était devenue le point extrême où pussent parvenir les vaisseaux de guerre. C'est là qu'aborda, en 428, le général athénien Lysiclès, chargé de remplir le trésor épuisé de la République en pressurant ses alliés et en rançonnant ses ennemis (1). De là, il s'avança à travers la plaine, dit Thucydide, jusqu'au Σάνδιος λόφος, où l'attendaient les Cariens et les Anaïtes. Aucun autre texte ne mentionne cette colline de Sandios, et nous sommes réduits aux conjectures pour en déterminer l'emplacement. Mais la nature des lieux parle ici plus clairement que ne sauraient le faire tous les témoignages : il n'y a qu'une seule colline dans la vallée, celle qui s'élève à environ 3 kilomètres et demi au nord de l'emplacement de Myonte, et sur laquelle est bâti le hameau turc de Euz-Bachi : c'est un pâté de roches schisteuses, élevé d'environ 120 mètres, escarpé de tous côtés, et qui constitue une position militaire inexpugnable. Postés là, les Cariens barraient complétement la vallée au général athénien, et ne pouvaient manquer, s'il se décidait à les attaquer, de lui infliger une sanglante défaite, comme il arriva en effet.

Il est probable que le Σάνδιος λόφος, si du moins c'est bien à Euzbachi qu'il faut le placer, était alors, relativement à la ligne du littoral, dans la position où se trouve aujourd'hui la colline de Patinolik (ancienne île de Ladé) : c'est-à-dire qu'il marquait l'extrême limite atteinte par les atterrissements du fleuve, et se dressait immédiatement au-dessus du rivage de la mer. L'embouchure du Méandre était alors probablement là où passe encore aujourd'hui le bras vif du fleuve, c'est à-dire dans l'espace assez étroit qui sépare la colline d'Euz-Bachi des pentes du Bech-Parmak. Myonte se trouvait alors dans la position exactement décrite par Pausanias, c'est-à-dire au bord d'un petit golfe, vis-à-vis de l'embouchure (2). Bientôt les boues entraînées par le fleuve obstruèrent l'entrée de ce golfe et en firent une lagune dormante, puis un petit lac dont l'Azap-Gheul est le dernier reste. Ce fut la ruine de la ville; les fièvres et les moustiques achevèrent en peu de temps de la rendre inhabitable, et la population émigra à Milet. Au temps de Pau-

(1) Thucydide, III, 19 : Προσδεόμενοι δὲ οἱ Ἀθηναῖοι χρημάτων ἐς τὴν πολιορκίαν.... ἐξέπεμψαν καὶ ἐπὶ τοὺς ξυμμάχους ἀργυρολόγους ναῦς δώδεκα καὶ Λυσικλέα πέμπτον αὐτὸν στρατηγόν. Ὁ δὲ ἄλλα τε ἠργυρολόγει καὶ περιέπλει, καὶ τῆς Καρίας ἐκ Μυοῦντος ἀναβὰς διὰ τοῦ Μαιάνδρου πεδίου μέχρι τοῦ Σανδίου λόφου, ἐπιθεμένων τῶν Καρῶν καὶ Ἀναιïτῶν, αὐτός τε διαφθείρεται καὶ τῆς ἄλλης στρατιᾶς πολλοί.

(2) Pausanias, VII, II, 11 : Κατὰ τὴν Μυουσίαν χώραν θαλάσσης κόλπος ἐσεῖχεν οὐ μέγας· τοῦτον λίμνην ὁ ποταμὸς ἐποίησεν ὁ Μαίανδρος, ἀποτεμόμενος τὸν ἔσπλουν τῇ ἰλύϊ. Ὡς δὲ ἐνόσησε τὸ ὕδωρ καὶ οὐκέτι ἦν θάλασσα, οἱ κώνωπες ἄπειρον πλῆθος ἐγίνοντο ἐκ τῆς λίμνης, ἐς ὃ τοὺς ἀνθρώπους ἠνάγκασαν ἐκλιπεῖν τὴν πόλιν.

sanias, il n'y avait plus à Myonte qu'un temple de Dionysos en marbre blanc, qui s'élevait au milieu de la solitude comme un témoignage de la richesse passée de la ville (1). L'aspect des ruines confirme les assertions du périégète : il n'y a pas, sur le petit promontoire d'Aouchar-Kaléci, une seule pierre d'époque romaine. La ruine de Myonte était donc consommée avant l'ère chrétienne. Comme nous le verrons dans le chapitre consacré spécialement à cette ville, c'est probablement à la fin du troisième siècle qu'elle a eu lieu.

Nous arrivons ainsi au début de l'Empire romain, et, ici, nous n'en serons plus réduits à des renseignements fortuits recueillis çà et là dans les historiens; nous allons avoir, avec Strabon, des indications multipliées et précises.

Les progrès du fleuve avaient été singulièrement rapides pendant ces trois siècles : ce n'était plus, au temps de Strabon, en face de Myonte qu'il se jetait dans la mer : c'était bien plus à l'ouest, entre Milet et Priène (2). Évidemment, il ne faut pas donner à ce témoignage un sens trop strict, tirer une ligne droite de Priène à Milet, et placer l'embouchure sur cette ligne : mais elle en était certainement à une faible distance, soit à l'est, soit à l'ouest. « De Pyrrha, dit Strabon, à l'embouchure du Méandre, il y a 50 stades : cet espace est rempli de bas-fonds et de marécages. Ensuite, en remontant le fleuve avec des barques à rames, à 30 stades de distance on trouve la ville de Myonte, l'une des douze cités ioniennes, qui, maintenant dépeuplée, a été réunie à Milet. » La position du dernier des deux points d'où partent ces mesures est bien déterminée : Myonte est, sans aucun doute, à Aouchar-Kaléci. En prenant, de ce point droit à l'ouest, une longueur de 30 stades, on aboutit à peu près à la longitude de Sari-Kémer. C'est dans le cercle dont ces 30 stades sont le rayon que devait être l'embouchure.

Malheureusement, l'autre point de départ des mesures indiquées par Strabon, l'emplacement de Pyrrha, ne peut être fixé avec la même certitude. Les auteurs de la carte marine anglaise ont placé cette localité à la pêche-

(1) Pausanias, *Ibid.* : Ἀπεχώρησαν δὲ ἐς Μίλητον Μυούσιοι τά τε ἄλλα ἀγώγιμα καὶ τῶν Θεῶν φερόμενοι τὰ ἀγάλματα· καὶ ἦν κατ' ἐμὲ οὐδὲν ἐν Μυοῦντι ὅτι μὴ Διονύσου ναὸς λίθου λευκοῦ. Strabon, XIV, I, 10 : Μυοῦς ... ἣ νῦν δι' ὀλιγανδρίαν Μιλησίοις συμπεπόλισται.

(2) Strabon, XII, VIII, 15 : καὶ μεταξὺ Μιλήτου καὶ Πριήνης ποιεῖται τὰς ἐκβολάς... Tite-Live, XXXVIII, 13 : « In sinum maris editur qui inter Prienen et Miletum est. » Dionys. Perieg., 824 (*Geogr. gr. min. Didot*, n° 155), en parlant de l'Ionie :

...ἧς διὰ μέσσης
Μαίανδρος λιπαρῇσι κατέρχεται εἰς ἅλα δίναις,
Μιλήτου τε μεσηγὺ καὶ εὐρυχόροιο Πριήνης.

rie (Talian) de Sakis-Bournou. Il est probable qu'il y a eu en effet là un village antique, mais assurément ce village n'était point Pyrrha. L'énumération méthodique faite par Ptolémée des localités de la côte (1) montre que Pyrrha était sur la rive nord de cette branche du golfe, et qu'on la rencontrait avant d'arriver à Héraclée. Les cartes qui accompagnent les manuscrits de Ptolémée, et notamment le beau manuscrit n° 1401 de la Bibliothèque nationale, mettent aussi Pyrrha sur la côte nord du golfe Latmique, tel qu'il était à l'époque du géographe alexandrin. Enfin, Strabon, qui suit la côte en allant du sud au nord, va de Milet à Héraclée, d'Héraclée à Pyrrha, de Pyrrha à l'embouchure du Méandre et à Myonte, de Myonte à Magnésie, puis à Priène et à la Trogilie (2).

Il faut donc chercher Pyrrha sur l'étroite pointe qui s'avançait entre les deux branches du golfe Latmique. La distance de 30 stades, indiquée par Strabon entre cette bourgade et Milet (3), est absolument impossible. Entre Sari-Kémer, à l'extrême pointe du promontoire, et les ruines de Milet à Palatia, la distance est exactement double : il y a donc ici une de ces altérations de chiffres si fréquentes dans les manuscrits. Mais le fait, indiqué par Strabon, que la navigation de Milet à Pyrrha se faisait en ligne droite, montre que cette dernière localité était sur la côte sud du promontoire. Elle était séparée d'Héraclée par une distance d'environ 100 stades (4) : or, il y a juste 75 stades d'Héraclée à la pointe méridionale du Tchamle-Tépé (colline des pins) ; il y en a 20 de cette pointe au fond de la baie où sont bâtis le village d'hiver et le village d'été de Sertchin (Sertchin-Keui, Sertchin-Yaïlace). C'est donc sur le pourtour de cette baie, et très-probablement au point où un petit ruisseau s'y jette, que devait être Pyrrha. Tout le pays est couvert de bois, et je n'y ai vu nulle part de ruines : les gens de Sertchin n'ont pas pu m'en indiquer non plus, et une inscription que j'ai trouvée dans leur village me paraît provenir d'Héraclée. Mais le petit vallon d'où sort le ruisseau est, ce semble, dans toute la contrée, le seul endroit où ait pu s'élever un village antique.

(1) Ptolémée, V, II, 9 (éd. Nobbe), énumère dans l'ordre suivant : Κατὰ τὸ Μυρτῷον πέλαγος, Πύρρα — Ἡράκλεια πρὸς Λάτμῳ — Μίλητος.

(2) Strabon, XIV, I, 8: Εἶτα ἀφ' Ἡρακλείας ἐπὶ Πύρραν πολίχνην πλοῦς ἑκατόν που σταδίων. 9. Μικρὸν δὲ πλέον τὸ ἀπὸ Μιλήτου εἰς Ἡράκλειαν ἐγκολπίζοντι. Εὐθυπλοίᾳ δ' εἰς Πύρραν ἐκ Μιλήτου τριάκοντα· τοσαύτην ἔχει μακροπορίαν ὁ παρὰ γῆν πλοῦς... 10. Ἐκ δὲ Πύρρας ἐπὶ τὴν ἐκβολὴν τοῦ Μαιάνδρου πεντήκοντα· τεναγώδης δ' ὁ τόπος καὶ ἑλώδης. Ἀναπλεύσαντι δ' ὑπηρετικοῖς σκάφεσι τριάκοντα σταδίους πόλις Μυοῦς .. 12. Μετὰ δὲ τὰς ἐκβολὰς τοῦ Μαιάνδρου ὁ κατὰ Πριήνην ἐστὶν αἰγιαλός.

(3) Strabon, XIV, I, 9 : εὐθυπλοίᾳ δ' εἰς Πύρραν ἐκ Μιλήτου τριάκοντα.

(4) Strabon, XIV, I, 8 : εἶτα ἀφ' Ἡρακλείας ἐπὶ Πύρραν πολίχνην πλοῦς ἑκατόν που σταδίων.

De Pyrrha à l'embouchure du Méandre, il y avait, dit Strabon, 50 stades, à travers des bas-fonds et des lagunes (1). Or il y a :

Du ruisseau de Sertchin-Keui à Sertchin-Yaïlace. . .	18 stades;
De Sertchin-Yaïlace à Sari-Kémer.	16 stades;
	34 stades.

C'est donc à 15 ou 16 stades au nord-est de Sari-Kémer que devait être, au premier siècle de l'ère chrétienne, l'embouchure du Méandre. C'est aussi à peu près en cet endroit que la place M. de Tchihatchef.

En même temps que Myonte voyait ainsi s'éloigner d'elle la mer d'où elle tirait sa vie, la Paralie de Priène, la plaine formée au pied du Mycale par les torrents descendus des gorges de la montagne (2), s'élargissait de plus en plus. Priène, qui primitivement avait deux ports, était maintenant séparée du golfe par un espace de 40 stades (3) : elle n'avait plus qu'une simple marine sur la plage, Naulochon. Le Gæson, le ruisseau qui sourd de la gorge profonde creusée à l'est de la ville, n'atteignait même plus directement la mer : une fois descendu dans la plaine, il formait une vaste lagune où l'on pêchait en abondance les mulets et les loups de mer, comme à présent dans les « Talians » de Karina, de Dérin-Gheul et de Plaka (4).

Milet ne devait pas tarder à être menacée à son tour. S'il fallait en croire le témoignage de Pline, déjà, à la fin du premier siècle, elle n'aurait plus été qu'à 10 stades de l'embouchure du Méandre. Il est difficile d'admettre l'exactitude d'un chiffre aussi faible ; mais il n'en demeure pas moins certain que le fleuve se rapprochait déjà beaucoup de la ville, et que le bras de mer par lequel elle en était séparée se rétrécissait de jour en jour. Déjà même, les boues en suspension dans l'eau traversaient cet espace de quelques milles à peine, et venaient s'accumuler contre le littoral milésien dont elles envasaient les abords. Les deux petits îlots de Dromiscos et de Perné, qui ne sont sans doute pas autre chose que les deux petits monticules situés sur la rive droite du Méandre, au nord-est et à 3 ou 400 mètres des collines

(1) Strabon, XIV, I, 10 : Ἐκ δὲ Πύρρας ἐπὶ τὴν ἐκβολὴν τοῦ Μαιάνδρου πεντήκοντα· τεναγώδης δ' ὁ τόπος καὶ ἑλώδης.

(2) Strabon, XIV, I, 12 : Μετὰ δὲ τὰς ἐκβολὰς τοῦ Μαιάνδρου ὁ κατὰ Πριήνην ἐστὶν αἰγιαλός.

(3) Strabon, XII, VIII, 17 : καὶ δὴ καὶ τὴν Πριήνην ἐπὶ θαλάττῃ πρότερον οὖσαν μεσόγαιαν πεποίηκε τετταράκοντα σταδίων προσχώματι.

(4) Athénée, VII, 87, 311 e : Ὁ δὲ Γαίσων, οὗ Ἀρχέστρατος μνημονεύει, ἡ Γαισωνίς λίμνη ἐστί, μεταξὺ Πριήνης καὶ Μιλήτου ἡνωμένη τῇ θαλάττῃ, ὡς Νεάνθης ὁ Κυζικηνὸς ἱστορεῖ ἐν τῇ ἕκτῃ τῶν Ἑλληνικῶν. Ἔφορος δ' ἐν τῇ πέμπτῃ ποταμὸν εἶναί φησι τὸν Γαίσωνα περὶ Πριήνην, ὃν εἰσρεῖν εἰς λίμνην. Les vers d'Archestrate et tous les passages relatifs au Gæson seront réunis dans le chapitre consacré à la topographie de Priène,

de Milet, avaient été ainsi reliés au continent (1). En face, les atterrissements du fleuve avaient pris une telle extension, que Pausanias, d'ordinaire assez précis dans son langage, pouvait dire que tout l'espace entre Milet et Priène était maintenant la terre ferme (2). Néanmoins, à l'époque de Ptolémée, un chenal restait encore ouvert entre cette plaine nouvelle et le territoire milésien. Pyrrha et Héraclée du Latmos étaient toujours des villes maritimes.

A quel moment ce chenal se ferma-t-il et le fond méridional du golfe Latmique devint-il ce qu'il est aujourd'hui, un lac complétement séparé de la mer? Aucun texte ne l'indique, et l'histoire des derniers siècles de l'Empire romain est si mal connue, qu'on ne peut être étonné de ce silence. Mais cette révolution physique, qui entraîna la ruine et le dépeuplement d'Héraclée du Latmos, comme un changement semblable avait amené jadis l'abandon de Myonte, ne peut être de beaucoup postérieure au quatrième siècle de l'ère chrétienne. A partir de ce jour, les pentes du mont Latmos devinrent un désert, et restèrent telles jusqu'au moment où leur solitude et leur sauvagerie même les firent choisir par les moines byzantins comme un lieu de retraite et de pénitence. L'ensablement des ports de Milet dut avoir lieu en même temps que cette fermeture du chenal, et achever la longue décadence de cette ville, si bien située, si prospère au début de son histoire, et contre laquelle la fortune semble s'être toujours acharnée. Bientôt après, l'île de Ladé se trouva, elle aussi, réunie au continent, et ainsi se forma peu à peu le tracé actuel de la côte.

Le travail qui a comblé le golfe Latmique se continue sans aucun doute encore aujourd'hui, et le littoral ne cesse pas de s'avancer. M. de Tchihatchef a essayé de calculer, à l'aide des témoignages historiques, la rapidité de cette progression, et il est arrivé à ce résultat, qui semble d'abord incroyable, que les terres avanceraient de 5 à 600 mètres par siècle (3). Les faits prouvent cependant que ce chiffre n'est point exagéré.

Myonte est aujourd'hui à 15 milles à vol d'oiseau, c'est-à-dire à 150 stades de la côte. En admettant qu'elle ait été séparée de la mer vers 250 A.-C., nous aurions, pour vingt et un siècles, une progression de 28 kilomètres, c'est-à-dire de plus de 1200 mètres par siècle.

(1) Pline, *H. N.*, V, xxxi, 2 : « Ad decimum a Mileto stadium lenis illabitur mari. » *Id.*, II, xci, 1 : « Rursus abstulit insulas mari junxitque terris... Dromiscon et Pernen Mileto. »

(2) Pausanias, VIII, xxiv, 11 : Μαρτύριον δέ μοι τοῦ λόγου· ὁ γὰρ Μαίανδρος διὰ τῆς Φρυγῶν καὶ Καρῶν ἀρουμένης ὅσα ἔτη ῥέων τὴν μεταξὺ Πριήνης καὶ Μιλήτου θάλασσαν ἐν οὐ πολλῷ χρόνῳ πεποίηκεν ἤπειρον.

(3) Tchihatchef, *Asie Mineure, géologie*, ch. iii, p. 438-440.

Priène était, au temps de Strabon, à 40 stades, ou 7 kilomètres et demi de la mer. Elle en est aujourd'hui au double, c'est-à-dire à 15. Cela fait donc, en dix-huit cents ans, une progression de 7500 mètres, soit un peu plus de 400 mètres par siècle.

Milet, port de mer au moins jusqu'au troisième siècle de l'ère chrétienne, est maintenant à neuf kilomètres de la côte. Cela donne à peu près 600 mètres par siècle.

Le chiffre indiqué par le premier de ces trois calculs est de beaucoup le plus fort; la raison en est bien simple : tant que le fleuve n'a eu à combler que le fond du golfe, où l'espace était resserré et où les courants marins ne pénétraient pas, ses progrès ont dû être beaucoup plus rapides. Lorsqu'il est arrivé à la hauteur de Priène, et que l'étendue à combler n'a pas eu moins de 12 kilomètres de large, ses atterrissements ont dû progresser avec beaucoup plus de lenteur ; puis, lorsqu'il eut achevé de former au milieu du golfe une sorte de promontoire, la soudure de ce promontoire à la côte méridionale dut être assez rapide : et, en effet, le troisième chiffre que nous avons trouvé est plus fort que le second. Il semble donc que, pendant une première période, les terres aient avancé de plus de 1200 mètres par siècle, puis qu'elles n'aient plus progressé que deux fois moins vite en moyenne, avec diverses alternatives d'accélération et de ralentissement.

Les conquêtes de la terre ferme sont-elles encore aussi rapides aujourd'hui? M. de Tchihatchef l'admet, et ici son opinion ne me paraît ni démontrée, ni même probable : en effet, plus le fleuve s'avance, plus les vents et les courants doivent entraîner au loin ses boues, plus la profondeur de la mer s'accroît, plus enfin l'espace à remplir devient considérable. Mais, si l'intensité du phénomène ne peut être mesurée, l'existence de ce phénomène n'en est pas moins certaine. La côte, au sud de l'embouchure du fleuve, depuis Plaka jusqu'au Taouchan-Bournou (cap du Lièvre), est ensablée par le courant fluvial qui vient la lécher. Toutes les criques sont encombrées d'une vase noirâtre chargée de matières organiques. Jusqu'à l'île de Gaïdaro-Nisi, la mer n'a nulle part une profondeur de plus de 47 brasses, et le fond est partout formé de boue. Peut-être un moment viendra-t-il, après biens des siècles sans doute, où cette île sera à son tour reliée à la terre ferme, comme les Dérasides, Sophonia, Dromiscos, Perné, Ladé l'ont été successivement pendant le cours de l'histoire.

CHAPITRE II

AÏDIN. — TRALLES

Lorsque, à la fin du treizième siècle, la puissance depuis longtemps ébranlée des descendants de Seldjouk fut détruite par les Mongols, les divers émirs turcs qui avaient jusque-là obéi aux sultans de Roum se rendirent indépendants, chacun sur ses domaines. C'est ainsi que Saroukhan, établi à Manisa (l'ancienne Magnésie du Sipyle), réunit en une seule principauté toute la plaine du Ghédiz (Hermos); Mentesché s'empara de Mylasa et de toute la région montagneuse dont cette ville est le marché; Aïdin fit de Tralles sa capitale et établit son autorité sur toute la vallée du Méandre. Ces principautés, formées par le hasard seul et sans limites naturelles, furent désignées par les noms de leurs possesseurs, et même lorsqu'elles eurent été toutes englobées dans l'empire des fils d'Osman, ces noms ne disparurent point : la vallée du Ghédiz et celle du Méandre ne cessèrent pas de porter ceux de Saroukhan et d'Aïdin, et celui même de Mentesché, quoique moins populaire, ne s'effaça pas tout-à-fait. Aujourd'hui encore ces trois noms servent à désigner les circonscriptions administratives entre lesquelles le sud-ouest de l'Asie Mineure est divisé.

Aïdin signifie splendeur; et si l'on ne savait à quels événements historiques la vallée moyenne du Méandre a dû cette appellation, on pourrait supposer qu'elle l'a reçue à cause de son magnifique aspect. Aucune

contrée de l'Asie Mineure ne réunit en effet au même degré la richesse matérielle et la beauté pittoresque. Au sud, le Bech-Parmak et les montagnes de Bosdoghan lui font un fond de décor sévère; au nord, la chaîne du Kastaneh-Daghe l'abrite des vents froids et lui fournit des eaux abondantes. Vue de la vallée, cette dernière chaîne présente des escarpements rapides, formés de micaschistes en partie décomposés et d'argiles fortement rougies par l'oxyde de fer dont elles sont imprégnées. Les eaux ont déchiqueté en tous sens ces terrains peu consistants; les arbres y peuvent sans peine enfoncer leurs racines. Aussi la montagne est-elle du haut en bas couverte de verdure: pins, mélèzes, chênes verts, dans les parties hautes; chênes valanèdes, noyers, châtaigniers, dans la zone moyenne; figuiers et oliviers au bas des pentes. Une foule de petits hameaux turcs groupent autour des sources, au milieu de touffes de verdure, leurs maisons aux formes capricieuses et pittoresques. Outre leurs arbres à fruits, ces hameaux possèdent des vignes qui produisent un excellent raisin et un vin noir, épais et âpre, imprégné d'un fort goût de pierre à fusil. Ce vin est si mal fabriqué qu'il ne peut se garder toute l'année: on en conserve une partie en y mettant de la résine. Peu estimé aujourd'hui, il n'en doit pas moins avoir conservé beaucoup des caractères du vin Mésogite, assez apprécié dans l'antiquité. Il a du moins encore le défaut que lui reprochait Pline (1).

Aux dernières pentes de la montagne s'appuient des masses de graviers déposées par le Méandre à l'époque diluvienne. Elles forment tout le long de la chaîne une sorte de banquette parfaitement horizontale et large de 1000 à 1500 mètres. Les torrents descendus des hauteurs ont creusé à travers cette banquette des ravins profonds, et l'ont ainsi morcelée en une série de petits plateaux reliés au nord à la montagne par des isthmes étroits, et présentant au sud et des deux côtés des escarpements à pic sur une hauteur de 20 à 30 mètres, dominant de longues pentes formées par les éboulis. Ces plateaux constituent autant de forteresses naturelles inattaquables du côté de la plaine. Le sommet en est couvert d'énormes oliviers.

Les dernières ondulations qui s'étendent au-dessous et vont mourir

(1) Strabon, XIV, I, 15 : ἥ τε Μεσωγὶς καὶ ὁ Τμῶλος καὶ ἡ Κατακεκαυμένη... καὶ ἄλλοι ἀσημότεροι τόποι διαφόρως χρηστοινοῦσιν, ἢ πρὸς ἀπόλαυσιν ἢ πρὸς διαίτας ἰατρικάς. *Id.*, XIV, II, 47 (à propos de Nysa): καὶ ὑπὲρ τῆς πόλεως ἐν τῷ ὄρει τὰ Ἄρομα (συστέλλοντες τὸ ῥῶ γράμμα)· ὅθεν ἄριστος Μεσωγίτης οἶνος ὁ Ἀρομεύς. Pline, *H. N.*, XIV, IX, 2 : « Nam Mesogiten capitis dolores facere compertum est. » Il est à noter que les vins d'Icaria et de Cos, si estimés des anciens, sont, comme celui du Kastaneh-Daghe, des vins très-âpres.

insensiblement dans la plaine sont occupées, dans le voisinage immédiat des villes, par des vergers où dominent les orangers, les citronniers et les pommiers : les oranges et les pommes de l'Aïdin sont excellentes. En pleine campagne, les vergers sont remplacés par d'immenses plantations de figuiers. Ces plantations commencent à Baladjik (1), et se continuent à peu près sans interruption jusqu'à quatre heures à l'est de Nazli, c'est-à-dire sur une longueur d'environ 110 kilomètres, et une largeur variant entre 3 et 6. Les arbres sont régulièrement plantés, à peu de distance l'un de l'autre, et le sol profond dans lequel plongent leurs racines est bêché avec le plus grand soin. Vigoureux et touffus, ils forment de véritables bois, sous le feuillage épais desquels les rayons du soleil pénètrent à peine, et où voltigent de tous côtés les geais bleus ou *couronnes*. Les figues sont récoltées à la fin de juillet et au commencement d'août. Elles sont simplement séchées au soleil et mises ensuite dans des couffes pour être expédiées à Smyrne, où, après une préparation spéciale qui développe leur saveur sucrée, elles sont renfermées dans des caisses.

C'est de l'Aïdin que viennent les trois quarts des figues appelées en Europe figues de Smyrne. La production moyenne de la vallée du Méandre est en effet de 30 000 charges de chameau à quatre canthares, ou 212 kilogrammes l'une, soit un chiffre total de 6 360 tonnes. La production de la vallée du Caystre, dont le marché principal est Eudémich, est seulement de 10 000 charges. La récolte des environs mêmes de Smyrne, du Saroukhan, de Khios et de Mételin, est comparativement insignifiante.

Les plantations de figuiers de la vallée du Méandre sont fort anciennes. Déjà au troisième siècle A. C., au moment où Philippe, le père de Persée, guerroyait en Carie, les habitants de Magnésie du Léthæos (près de Baladjik) nourrissaient ses soldats avec des figues au lieu de pain (2). Diphilos

(1) Baladjik passe pour produire les meilleures figues, et le nom même du village (pays du miel) vient, au dire des Turcs, de la douceur particulière des fruits qu'on y récolte.

(2) Athénée, III, 15; p. 78 e : Πολύβιος δ' ὁ Μεγαλοπολίτης ἐν τῇ δωδεκάτῃ τῶν ἱστοριῶν « Φίλιππος (φησὶν) ὁ Περσέως πατὴρ, ὅτε τὴν Ἀσίαν κατέτρεχεν, ἀπορῶν τροφῶν τοῖς στρατιώταις, παρὰ Μαγνήτων, ἐπεὶ σῖτον οὐκ εἶχον, σῦκα ἔλαβε. Διὸ καὶ Μυοῦντος κυριεύσας τοῖς Μάγνησιν ἐχαρίσατο τὸ χωρίον ἀντὶ τῶν σύκων. » Polybe, XVI, fr. 24, 5 : ποτὲ μὲν ἐσιτεῖτο κρέα, ποτὲ δὲ σῦκα, ποτὲ δὲ σιτάρια βραχέα παντελῶς· ὧν τινὰ μὲν αὐτῷ Ζεῦξις ἐχορήγει, τὰ δὲ Μυλασεῖς καὶ Ἀλαβανδεῖς καὶ Μάγνητες. L'édit de Dioclétien mentionne, chap. VI, à la ligne 84, les ficus Caricæ, et à la ligne 85, les Caricæ pressæ. Ces dernières, ainsi que le fait remarquer M. Waddington (*Voy. arch. de Le Bas, Asie Mineure,* p. 161), doivent être les figues en boîtes, comme sont aujourd'hui celles de Smyrne. M. Waddington observe encore que le mot Caricæ finit par être appliqué à toute espèce de figues sèches (Pline, *H. N.*, XIII, LI. Ovide, *Fastes,* I, 185). Aujourd'hui encore, dans la nomenclature botanique, le figuier cultivé est appelé *ficus Carica*.

[illegible] (1).

[illegible] Aïdin-Guzel-Hissar [illegible] Aïdin. Elle est la résidence du [illegible] ou gouverneur du Sandjak de Guzel-Hissar qui comprend toute la vallée (2); elle possède de plus un [illegible] et une garnison.

La [illegible] Forteresse mérite de tous points son nom; assise sur les dernières pentes du [illegible], elle ne dépare ni le magnifique et riant paysage qui se déroule à ses pieds, ni l'imposant rideau que forme derrière elle la montagne qui la domine. De loin ses maisons, aux boiseries brunies par la vétusté, aux toits moussus, étagées les unes au-dessus des autres dans le pittoresque désordre des villes orientales, se détachent vigoureusement sur la verdure des vergers qui les entourent et sur les tons roux des pentes situées derrière. D'innombrables cyprès, platanes et orangers, poussent dans les cours et auprès des mosquées; de tous côtés les blanches aiguilles des minarets surgissent de ce fouillis de maisons et d'arbres; les fumées grimpent lentement vers les hauteurs et les rayons du soleil colorent de leurs tons les plus chauds les croupes du terrain et les dômes des mosquées, tandis que des ombres légères se traînent dans les creux et donnent au tableau la variété et le relief.

Le spectacle de l'intérieur de la ville est, il est vrai, comme dans presque toutes les cités orientales, beaucoup moins agréable. Mais pour peu que l'on soit habitué à la saleté turque, que l'on ne s'offusque pas trop des tas d'ordures laissés dans les rues, des chiens rogneux dormant au soleil devant les boucheries, des mendiants en haillons accroupis dans les carrefours, du sans-gêne avec lequel âniers et chameliers bousculent les passants, une promenade dans les rues offre encore quelque agrément. Aïdin est d'ailleurs relativement moins sale que la plupart des villes de l'Asie Mineure. Comme je l'ai dit, elle s'accroche aux flancs de la montagne,

(1) Athénée, III, 19, p. 80 c: Δίφιλος δ' ὁ Σίφνιος... τὰ δὲ Τραλλιανὰ ἀνάλογεῖ τοῖς Ῥοδίοις.

(2) *Sandjak* signifie en turc *bannière* et désigne une des grandes subdivisions de la province ou *Vilayet*. Le Sandjak de Guzel-Hissar fait partie du Vilayet d'Aïdin, dont la capitale est actuellement Smyrne; il se divise à son tour en sept cazas: Guzel-Hissar, Bozdoghan, Dénizli, Nazli, Sirguè, Tchinar et Seukè.

grimpant aussi haut que la raideur de plus en plus grande des pentes le lui permet. Aussi, si les rues sont parfois tellement escarpées que les monter est une véritable escalade, en revanche beaucoup d'entre elles sont arrosées d'eaux courantes qui entraînent les immondices et entretiennent une certaine propreté en même temps qu'une constante fraîcheur.

La ville se compose de quatre quartiers très-inégaux en importance.

Au sud-ouest, au bas de la pente, est le quartier juif (Tchifout-Mahalléci)(1). C'est par là que l'on monte en ville en venant du chemin de fer qui relie Aïdin à Smyrne. C'est une longue rue, sale et boueuse, bordée des deux côtés de maisons noires et gluantes de crasse. La population y grouille comme dans toutes les rues juives : marmots piailleurs et déguenillés, femmes travaillant sur le pas de leurs portes, hommes à l'allure inquiète et affairée. Les Juifs sont à Aïdin au nombre de deux mille ; comme tous ceux de l'Orient, ils sont d'origine espagnole, et, quoiqu'ils soient établis en Turquie depuis trois siècles, la langue qu'ils parlent entre eux, la seule souvent que connaissent leurs femmes, est un mélange d'espagnol corrompu et de ce mauvais italien farci de provençal que l'on appelait jadis la langue franque : le tout entremêlé de bon nombre de mots turcs. Les hommes, quand ils parlent à des étrangers, écorchent tant bien que mal le turc ou le grec. Leur costume les fait aisément reconnaître : pour coiffure, les riches portent le fez de la Réforme, mais plus foncé que celui des Turcs ; comme vêtement, une robe de cotonnade rayée, descendant jusqu'aux pieds et fendue sur le côté de manière à laisser voir une robe de dessous blanche ; autour de la taille une volumineuse ceinture ; sur les épaules un long manteau, descendant presque aussi bas que la robe et souvent bordé de fourrure. Les pauvres serrent leur fez autour de la tête au moyen d'un mouchoir de coton jadis vert ou violet, mais tellement sali par le temps qu'il a pris une teinte indéfinissable ; ils portent une veste en cotonnade européenne, en général de couleur claire, avec des pois violets ou des bandes vertes, et une culotte turque blanche en coton. Les femmes portent une petite veste une robe de cotonnade peinte et un petit bonnet noir plaqué sur les cheveux ; elles se chargent d'une profusion de bijoux, volumineux pendants d'oreilles, colliers de sequins vrais ou faux, bracelets et bagues.

Ni les hommes ni les femmes n'ont une physionomie belle ou sympathique. Les hommes ont presque tous les mâchoires fortes, les lèvres épaisses,

(1) Mahallé ou Mahâlla, suivant la prononciation pesante des Turcs d'Anatolie, désigne une grande rue et l'ensemble de ruelles qui y aboutissent. Le nom officiel des Israélites, en turc, est Iéhoudi ; Tchifout a une signification méprisante.

le front bombé et fuyant, le teint pâle, la barbe paresseuse à venir quoique dans l'âge mûr elle soit longue et fournie; leurs yeux gris ont un regard perçant, dur et froid; leur voix a un timbre nasillard fort désagréable. Les femmes ont la tête en boule, les yeux pâles et à fleur de tête, les mâchoires plus saillantes encore que les hommes, le teint incolore dans la jeunesse, presque verdâtre après la maternité. Vieilles, elles feraient par leur laideur le ravissement d'un peintre.

Les Juifs aisés s'adonnent tous au commerce, surtout en qualité de commissionnaires, de changeurs et de prêteurs sur gages. Les pauvres sont employés par les négociants comme calculateurs (1), et se rendent très-utiles par leur intelligence, leur aptitude prodigieuse à toutes les opérations d'arithmétique et leur invariable probité. Ceux qui n'ont aucune instruction se louent comme domestiques dans les maisons turques ou arméniennes ; le faible salaire dont ils se contentent, leur facilité à accepter les besognes les plus répugnantes, leur fidélité et leur humilité les font rechercher. Enfin les plus misérables exercent le métier de portefaix (hammals).

Au-dessus du Tchifout-Mahalléci, sur la croupe de la colline, est bâtie la partie la plus ancienne de la ville, celle qui en est encore aujourd'hui le cœur. C'est là que sont concentrés les 23 000 musulmans d'Aïdin; ils ne s'en écartent guère, et ne se laissent guère non plus pénétrer. C'est dans ce quartier que sont situées les principales mosquées (aucune n'offre le moindre intérêt), les khans les plus fréquentés, le Konak ou résidence du Mutésarif, vieille grande bicoque rectangulaire renfermant une vaste cour centrale sur laquelle donnent des vérandahs, enfin et surtout l'endroit le plus important d'une ville turque, celui où se traitent les affaires, où se font les visites, où ont lieu le plus souvent les promenades, le Tcharchi (2).

Le Tcharchi d'Aïdin ressemble beaucoup, naturellement en plus petit, à celui de Smyrne : c'est-à-dire qu'il ne renferme rien de remarquable. C'est un damier de rues se coupant à angle droit, couvertes tant bien que mal de charpentes vermoulues et à moitié dégarnies de leurs tuiles, et sur lesquelles s'ouvrent des boutiques d'assez piètre aspect. Le mouvement y est assez

(1) Les comptes sont extrêmement compliqués en Turquie, où le cours des diverses espèces, or, argent et cuivre, varie d'une ville à l'autre et, dans la même ville, d'un jour à l'autre, et où, outre les monnaies turques, les livres anglaises, les roupies indiennes, les pièces d'or et d'argent françaises, et même les roubles russes, circulent couramment.

(2) Ce que nous appelons bazar est nommé par les Turcs *Bézesten* lorsque c'est un local fermé et couvert, *Tcharchi* lorsque c'est un ensemble de rues bordées de boutiques et sans clôture. *Pazar* signifie l'acte même d'acheter et de vendre, le marché conclu; il ne s'emploie guère avec un sens locatif qu'en composition : *At-pazare*, marché aux chevaux.

considérable : sans cesse passent des files de chameaux, d'ânes et de chevaux chargés. Objets de mauvaise quincaillerie dont l'Allemagne inonde l'Orient par Trieste, cotonnades peintes de Suisse et de Belgique, voilà surtout ce qu'on y trouve. Les seules boutiques qui méritent un coup d'œil sont celles des *samardjis* ou bourreliers et des marchands de tapis. Les selles recouvertes de maroquin piqué, les brides en soie rouge ornées de glands, les bâts (*samars*) garnis de chapelets de petites coquilles, témoignent d'un goût original. Les échoppes où l'on confectionne ces objets sont très-nombreuses, chose naturelle dans un pays où tous les voyages se font à cheval et une grande partie des transports à dos d'âne ou de mulet. Les marchands de tapis sont au contraire rares, et leurs marchandises n'ont pas grande valeur : ce sont de petits tapis de prières (*kélim*) du genre de ceux que l'on fabrique à Mylasa ; la qualité en est bonne, le dessin original, mais les couleurs souvent mal assorties ; ou bien de ces grands tapis de divan, à laine courte, que l'on connaît dans les magasins de Paris sous le nom de portières de Caramanie. Ils sont tissés par les Yuruks ou Turcomans nomades dans toutes les parties de l'Asie Mineure, depuis le Diarbékir jusqu'à Smyrne. La fabrication de ces deux espèces de tapis est malheureusement en pleine décadence : l'introduction des couleurs européennes, moins chères que les indigènes, mais moins solides et périlleuses pour le goût à cause de la multiplicité de leurs nuances, a, depuis quelques vingt ans déjà, jeté le trouble dans les traditions ; il y a quatre ou cinq ans, des commis des grands magasins de Paris ont fait invasion en Asie Mineure, apportant avec eux les goûts artistiques de la rue Saint Honoré et de la rue de Sèvres, les modèles européens, les exigences bourgeoises en fait de nuances et de bon marché ; leur arrivée a porté le coup de grâce à cette industrie si intéressante. Le temps n'est pas loin où, grâce à eux, l'Orient « livrera dans des conditions exceptionnellement avantageuses » des contrefaçons de la moquette anglaise (1).

Citons encore parmi les marchands du Tcharchi les vendeurs de *Khalva*. Le Khalva d'Aïdin (*Aïdin halvace*) est, comme le *rahat-loukoum* de Constantinople, une espèce de pâte sucrée, translucide et collant aux dents ; il est de plus saturé de graisse, ce qui lui donne un goût fort apprécié des musulmans du pays, mais tout à fait répugnant pour un palais européen (2).

(1) Aïdin n'a d'ailleurs jamais été un des grands marchés de tapis. Les centres de fabrication sont Ouchak, Koulah et Yeurdiz, dans le Saroukhan, Mylasa et Mouhla, dans le Mentesché.

(2) Il y a encore une autre espèce de Khalva, le *Tahin-Halvace* (*Terhân-halwace*, suivant

Les gros négociants grecs et arméniens ont aussi leurs bureaux dans le Tcharchi, simples chambres avec deux ou trois escabeaux, une chaise de paille, un petit pupitre, des volets bardés de fer et une porte massive solidement cadenassée. C'est là qu'ils traitent, en prenant le café, humant le tchibouk et presque sans écrire, les grandes affaires de figues, de coton, d'huile, de sésame et de blé. Mais leurs dépôts sont dans les faubourgs, plus à l'abri du feu et du fanatisme.

La partie vraiment turque d'Aïdin est limitée à l'est par un profond ravin, aux berges à pic, que franchissent deux petits ponts, et au fond duquel un ruisseau noir et fétide se traîne au milieu des immondices : c'est le Tchaï d'Aïdin, l'ancien Eudon (1). Sur ses bords s'accrochent comme ils peuvent à la pente du terrain de misérables ateliers de teinturiers et de tanneurs. De tous côtés sont suspendues des peaux à tous les degrés de la préparation. On fabrique surtout là des maroquins jaunes et rouges, très-estimés dans tout l'Orient. Les jaunes sont destinés aux babouches des femmes turques; les rouges aux selles, aux revers de bottes et aux schylaks ou ceintures de cuir (2). La réputation de ces maroquins est très-ancienne : ils sont déjà mentionnés dans l'édit de Dioclétien (3).

De l'autre côté de l'Aïdin-Tchaï, sur la pente haute et raide qui fait face au quartier Turc, grimpent deux faubourgs presque entièrement chrétiens,

la prononciation anatoliote). C'est une espèce de pâte très-dense, onctueuse, d'un gris brillant et pailleté, faite avec de la farine de sésame et du miel; les boulangers la font cuire en énormes pains. La racine de saponaire n'intervient nullement dans cette fabrication, n'en déplaise au chevalier de Scherzer, ex-consul général d'Autriche-Hongrie à Smyrne, et auteur d'un livre un peu hâtivement fait sur *la province d'Aïdin*. C'est dans cet ouvrage que l'on apprend encore que le mastic de Khios sert aux vitriers, etc.

(1) Pline, *H. N.*, V, xxix, 6 : « Alluitur Eudone amne. » *Etym. magn.*, *s. v.* Εὔδωνος.

(2) Le schylak est un assemblage de plusieurs feuilles de cuir fixées l'une sur l'autre, brodées et découpées sur les bords; il est maintenu autour du corps par une ceinture en laine et une courroie. Entre les diverses feuilles il se forme autant de poches où l'on met pêle-mêle couteaux, pistolets, argent, tabac et papier à cigarettes. Un schylak est un véritable magasin, fort lourd, fort gênant pour la marche, et qui n'a guère d'autre avantage que d'être impénétrable à la balle. Les Albanais et, à leur imitation, les Cawas turcs, ont une manière toute particulière de le porter.

(3) Le chapitre VIII de l'édit de Dioclétien (*Voy. arch. de Le Bas;* Waddington, *Asie Mineure*) est intitulé : *de pellibus Babulonicis seu Trallianis vel Fœniceis*. A la ligne 3, la *pellis Tralliana* est tarifée 200 deniers; elle vient immédiatement après les deux qualités de *Pellis Babulonica*, estimées 500 et 400 deniers. « Les cinq premières espèces de cuirs, » dit fort justement M. Waddington dans sa note, « sont des cuirs de luxe, comme nos maroquins, préparés avec des peaux de chèvre ou de mouton. » Le cuir de Babylone était rouge et servait, entre autres emplois, pour la reliure des manuscrits.

ceux de Monastiri et de Képasi. Monastiri est surtout Arménien : c'est un dédale de ruelles très-étroites, mais relativement propres, et bordées de maisons d'un extérieur plus que modeste, mais d'une disposition intérieure très-soignée; à travers les portes, le plus souvent entr'ouvertes, on aperçoit de jolies cours, plantées de beaux orangers, et des vérandahs sous lesquelles se tiennent des femmes en général bien habillées. C'est qu'en effet aucune population de l'Orient n'a autant que les Arméniens le goût du chez soi, de la propreté et du confortable : à cet égard ils sont bien supérieurs aux Grecs, beaucoup plus intelligents pourtant et plus aptes à la civilisation. Les Arméniens ne sont guère plus d'un millier à Aïdin. Sur le nombre, il y a une quarantaine de familles catholiques, venues là de Tokat et d'Angora; pour la direction de ce petit troupeau, les pères Mékhitaristes de Vienne ont fondé un couvent, où les étrangers sont reçus avec la plus cordiale hospitalité. Les deux ou trois moines qui y résident s'occupent surtout de l'instruction des enfants; leur école est très-fréquentée. A peu de distance du monastère Mékhitariste est un couvent de sœurs françaises de Saint-Joseph. Là, comme ailleurs, si on peut parfois regretter chez elles une dévotion un peu étroite, on se sent plein d'admiration pour leur dévouement charitable à soigner les malades et leur zèle à instruire les enfants. Leur école est, dans Aïdin, le seul endroit où les filles puissent recevoir quelque instruction; aussi est-elle fréquentée non-seulement par les Arméniennes catholiques, mais même par des Grecques. Outre l'histoire sainte, les sœurs enseignent à leurs élèves le français, un peu de géographie, la couture, et tout ce qui peut en faire de bonnes ménagères.

Les Arméniens d'Aïdin paraissent fort unis, malgré les dissidences religieuses, et sont dans une situation prospère. Doués d'une intelligence très-fine, sinon fort étendue, ayant l'esprit d'ordre et l'amour du travail régulier, soucieux enfin de conserver dans leurs manières et dans leur toilette, souvent recherchée, toujours soignée, une certaine *respectability*, ils tiennent dans la ville le haut du pavé. Les uns font le gros commerce, surtout comme commissionnaires de maisons smyrniotes ; les autres sont employés au Konak, comme drogmans, traducteurs, secrétaires-rédacteurs. Ils sont, là comme partout, très-utiles aux Turcs, qui se défient des Grecs et sont incapables de s'occuper eux-mêmes d'une besogne administrative. Aussi jouissent-ils d'une influence dont ils usent avec discrétion mais persistance pour leurs intérêts particuliers. Les plus riches, enfin, sont intéressés dans ces grandes sociétés financières, analogues à nos fermiers généraux, qui, en fait, ont dans tout l'empire le monopole de la perception

des dîmes et de la plupart des impôts. Ils afferment chaque année ces monopoles à peu près aux prix qu'ils veulent : au besoin, un *bakhchich* facilite le marché. Eux seuls possèdent les registres au moyen desquels l'assiette des taxes est établie, et, si coûteux que soit leur intermédiaire, si criantes que soient leurs exactions, il serait absolument impossible à la Sublime Porte de se passer d'eux.

Il n'y a pas de démarcation nette entre le faubourg de Monastiri et celui de Képasi. Grecs et Arméniens vivent en bonne intelligence et se pénètrent les uns les autres sans crainte. Cependant, de même que Monastiri est plutôt arménien, Képasi est en majeure partie grec. Il forme une longue et large rue montante, bordée d'assez belles maisons, beaucoup plus avenantes à l'extérieur que les maisons arméniennes, qui sont volontiers mystérieuses, mais, en général, moins confortablement meublées à l'intérieur. Là aussi les jardins sont nombreux. Képasi est du reste plus sain que Monastiri, parce qu'il est situé plus haut et domine immédiatement la vallée, où il y a presque toujours de la brise. On compte à peu près quatre mille Grecs à Aïdin; les uns font le commerce, les autres exercent des métiers, surtout ceux de boulangers et de cordonniers. D'autres sont médecins, maîtres d'école, avocats même (il n'y a pas de population grecque sans avocats). Intelligents, éveillés, actifs, sinon constants au travail, ils progressent rapidement en nombre et en richesse.

Il me reste à parler de ce qui fait surtout aujourd'hui la richesse d'Aïdin : le chemin de fer. La vallée du Méandre est, en effet, reliée à Smyrne par une voie ferrée construite et administrée par une compagnie anglaise. L'*Ottoman-Railway*, long de 80 milles, s'arrête actuellement à Aïdin. On parle depuis longtemps de le prolonger jusqu'à Nazli, ce qui serait très-facile, ou même jusqu'à Dénizli, ce qui nécessiterait quelques travaux d'art, mais augmenterait beaucoup le trafic. Malheureusement, et pour des causes qu'il ne m'appartient point de rechercher, la construction de la ligne a coûté fort cher, et a été si mal faite que les frais d'entretien et d'exploitation sont énormes. Aussi la compagnie fait-elle péniblement ses affaires et doit-elle se résigner à être prudente. Mais si l'*Ottoman-Railway* rapporte peu à ses actionnaires, il fait un très-grand bien au pays qu'il traverse et à Aïdin surtout, où il se termine : c'est là, en effet, que de longues files de chameaux viennent apporter les figues sèches du haut de la vallée depuis Kouyoudjah et Yénidjeh, les réglisses de Nazli, les cotons et les sésames de Dénizli, les garances, les blés et les orges d'Isbarta et de Bouldour. C'est là que les gens de l'intérieur viennent acheter au bazar les produits de l'Eu-

rope, cotonnades, toiles, sucre, quincaillerie. Grâce à cette situation de tête de ligne, Aïdin est actuellement l'un des grands marchés de l'Asie Mineure. Aussi se console-t-elle aisément de son importance politique bien diminuée depuis un demi-siècle, après la fin de la dynastie des Karasman-Oglou et la compression du soulèvement des Zeïbeks (1). Elle ne paraît point songer que quelques kilomètres de rails, ajoutés à ceux qui existent déjà, feraient passer à une autre ville son importance commerciale, soit que tôt ou tard Dénizli devienne tête de ligne de l'*Ottoman-Railway*, soit que le chemin de fer de la vallée du Ghédiz, ouvert aujourd'hui jusqu'à Ala-Cheihr (l'ancienne Philadelphie), soit prolongé dans l'avenir jusqu'à la ville très-importante d'Afioum-Kara-Hissare. C'est par cette voie que passerait alors tout le commerce du centre de la péninsule. Il est vrai qu'il resterait encore à Aïdin, dans la production de ses environs immédiats, bien des éléments de richesse.

La gare, assez vaste et toujours encombrée de monde, de chameaux et de marchandises, est située au bas du Tchifout-Mahalléci. Tout à côté, autre signe de l'invasion de la civilisation européenne, est une grande usine à vapeur à égrener le coton, fondée et dirigée par un Hellène fort intelligent, M. Jean Misthos. M. Misthos met beaucoup de zèle à recueillir les marbres antiques et à copier les inscriptions.

(1) Les Zeïbeks sont une tribu particulière qui occupe le Tmolus, la Mésogide, et les parties les plus montagneuses de la Carie. Ils parlent un dialecte turc très-ancien, le Dzaggataï, et se distinguent des Osmanlis par leur haute stature, leur poitrine bombée, la grosseur de leurs genoux et la forme de leurs jambes et de leurs pieds. Ils portent un fez très-haut et raide, une ceinture qui couvre tout le torse, depuis les aisselles jusqu'aux hanches, une veste minuscule et des pantalons extrêmement courts et serrés. C'est une population lourde d'esprit, brutale et pillarde. Avant la réforme de Sultan Mahmoud, les Zeïbeks de l'Aïdin étaient à peu près libres, à charge de fournir en temps de guerre un contingent de cavaliers. Lors de la suppression des Janissaires et des Timars, ils se soulevèrent sous la conduite d'un chef appelé Kel-Méhémet et s'emparèrent d'Aïdin. Chassés de la ville par l'arrivée des troupes régulières et l'insurrection des habitants, ils tentèrent de nouveau en 1831 de s'en emparer, mais furent complétement battus, et leur chef tué. Après cette défaite, leurs priviléges furent supprimés, le costume qu'ils portaient fut interdit, et les principaux d'entre eux furent saisis un à un sous divers prétextes, emprisonnés et étranglés. Néanmoins les Zeïbecks de la montagne inspirent toujours des craintes aux fonctionnaires turcs, qui se gardent de les trop molester. — Quant aux Karasman-Oglou, c'étaient des Déré-beys ou « princes de la vallée » dont l'autorité s'étendait sur tout le Saroukhan (plaine de l'Hermos) et souvent aussi sur l'Aïdin. Ils gouvernaient leurs domaines avec assez d'intelligence, y maintenaient un certain ordre, non sans force cruautés, et conservaient vis-à-vis de la Sublime Porte une demi-indépendance. Aussi les Padischahs ne cessèrent-ils de battre leur pouvoir en brèche, jusqu'au jour où Sultan Mahmoud acheva la ruine de la famille, au grand détriment du pays.

II.

Immédiatement au-dessus du quartier turc d'Aïdin se dresse un de ces plateaux formés de gravier et d'argile, qu'à l'époque où le Méandre remplissait bord à bord la vallée, les eaux ont déposés contre les flancs du Kastaneh-Daghe. J'ai déjà décrit l'aspect de ces plateaux et expliqué leur formation. Celui-là est le plus occidental de tous; au-delà, la chaîne de la Mésogide a été profondément rongée, et toute la masse de gravier qui s'était primitivement adossée à ses pentes a été entraînée plus loin. Il a à peu près la forme d'un triangle isocèle dont le sommet serait au nord, vers la montagne, et dont la base, légèrement convexe, serait tournée au sud, vers la plaine. De ce côté, au sommet de la pente, de plus en plus raide, sur laquelle s'échelonnent les dernières maisons d'Aïdin, il se termine par des escarpements à pic hauts de 10 à 15 mètres. A l'est, il domine le fossé profond où roule avec bruit l'Aïdin-Tchaï, à quelques 300 pieds plus bas. A l'ouest, il plonge par des pentes également abruptes vers une gorge plus large, par-delà laquelle la vue s'étend jusqu'au Mycale. De ces trois côtés, le plateau serait inaccessible si la main de l'homme n'avait taillé dans la muraille naturelle qui l'entoure deux ou trois sentiers fort raides. Enfin, du côté nord, il n'est relié à la montagne que par un isthme assez étroit, et, précisément à l'entrée de cet isthme, une petite colline, haute d'une quinzaine de mètres, s'élève de la surface unie du plateau, comme pour barrer cet unique passage.

La largeur de cette espèce de camp retranché naturel est, en tous sens, à peu près de 1500 à 2000 mètres. Au centre même de cet espace sourd de terre une abondante source d'une eau claire et fraîche : le petit ruisseau formé par elle coule vers le sud sous les oliviers et irait se précipiter en cascade du haut de l'escarpement qui domine Aïdin s'il n'était auparavant détourné pour l'irrigation de quelques jardins situés de ce côté, puis confisqué pour l'alimentation des fontaines des parties hautes du quartier turc. Au point où il se divise ainsi en plusieurs rigoles sont bâties cinq ou six maisons, dont la principale, aujourd'hui fort délabrée, est l'ancien kiosque de Tahir-bey, le dernier *déré-bey* de l'Aïdin. Un sentier taillé en zigzag sur la pente et praticable aux chevaux relie ce kiosque à la ville.

Une position aussi forte et aussi commode, située au centre d'un magnifique pays, et clef de deux routes commerciales aussi naturellement tracées que celle d'Aïdin à Tireh dans la vallée du Caystre par la gorge de l'Aïdin-

Tchaï, et celle qui suit le côté nord de la vallée du Méandre, beaucoup plus fertile, plus peuplé et plus praticable que le côté sud, une pareille position devait forcément attirer les regards des premiers peuples fixés dans la plaine, et devenir le siége d'une grande ville.

Il existe, en effet, sur toute la surface du plateau, de nombreuses traces de constructions antiques, restes d'une cité évidemment très-populeuse. Quelle était cette cité? Smith a cru y reconnaître Magnésie du Méandre : ni les distances, ni les descriptions des géographes, ne permettaient cette identification; elle a pourtant été acceptée par Pococke et par Chandler. Sherard le premier en comprit la fausseté, et signala les ruines situées au-dessus d'Aïdin comme celles de Tralles. Barbié du Bocage, dans les notes de sa traduction de Chandler, Leake dans son *Journal d'une excursion en Asie Mineure,* où il fait preuve d'un si remarquable sens géographique, apportèrent à l'appui de cette identification d'excellentes raisons (1). Même si, comme l'a remarqué Bœckh (2), les inscriptions ne nous donnaient point le nom de la ville, la clarté de la description de Strabon suffirait à lever tous les doutes. Voici comment s'exprime le géographe d'Amasia, qui suit la grande voie d'Éphèse à Laodicée :

« Après Magnésie, la route conduit à Tralles. A gauche est la Mésogide, à droite la plaine du Méandre, dans laquelle est tracée la route. ... la disposition des localités est la même jusqu'à Nysa et Antioche.

« La ville des Tralliens est bâtie sur un plateau dont le point culminant est naturellement fort ; les bords mêmes du plateau sont de facile défense (3). »

Il est impossible de mieux décrire en moins de mots. Pline complète ces renseignements en nous faisant connaître le nom du torrent qui coule au pied du plateau, l'Eudon, et celui de la source située sur le plateau même et qui arrosait la ville : cette source s'appelait la Thébaïde ou Thibaïte (4).

(1) R. Pococke, *Descr. de l'Orient*, III[e] part., l. II, chap. IV. Chandler, ch. LXI. Barbié du Bocage, *Trad. des Voyages de Chandler*, t. II, p. 249, note 37, et p. 254, note 50. Leake, *Journal of a tour in Asia Minor*, p. 243.

(2) Bœckh, *C. I. Gr.*, n° 2919.

(3) Strabon, XIV, I, 42 : Μετὰ δὲ Μαγνησίαν ἡ ἐπὶ Τράλλεις ἐστὶν ὁδὸς ἐν ἀριστερᾷ μὲν τὴν Μεσωγίδα ἔχουσιν, ἐν αὐτῇ δὲ τῇ ὁδῷ καὶ ἐν δεξιᾷ τὸ Μαιάνδρου πεδίον... ὁ δ'αὐτὸς τρόπος τῆς τοποθεσίας καὶ μέχρι Νύσης καὶ Ἀντιοχείας. Ἵδρυται δ' ἡ μὲν τῶν Τραλλιανῶν πόλις ἐπὶ τραπεζίου τινὸς ἄκραν ἔχοντος ἐρυμνήν· καὶ τὰ κύκλῳ δ' ἱκανῶς εὐερκῆ.

(4) Pline, *H. N.*, V, XXIX, 6 : « Alluitur Eudone amne, perfunditur Thebaide (Detlefsen : Thebaite). « Ce nom doit peut-être être écrit Θιбαΐς, et être rattaché à l'Amazone Thiba, compagne de l'Amazone Tralla. V. Étienne de Byz., *s. v.* Θιбαΐς.

Toute l'étendue du plateau est encore aujourd'hui couverte de ruines. Malheureusement, autant ces restes sont nombreux, autant ils sont confus; le plus souvent, ils ne présentent plus que des masses informes de décombres, dont l'intérêt architectural est nul et la nature même parfois méconnaissable. La cause de cette destruction complète est moins encore le voisinage immédiat d'une grande ville que l'espèce de matériaux avec lesquels Tralles était construite. La pierre à bâtir est fort rare en Lydie : les montagnes n'y sont guère composées que de graviers ou de micaschistes terreux et friables. En revanche, l'argile plastique abonde, tant sur les flancs du Tmolus et de la Mésogide que dans les vallées des fleuves comme l'Hermos et le Méandre. Aussi l'industrie céramique a-t-elle toujours été très-active dans cette contrée. Les poteries de Tralles étaient célèbres (1). La brique lydienne, longue d'un pied et demi, large d'un pied, était fort estimée, et, à l'époque impériale, les fabriques de l'Italie même en avaient adopté les dimensions et le nom (2). A Sardes et à Tralles des édifices considérables et luxueux étaient construits en briques : à Sardes, le palais de Crœsus, devenu plus tard la γερουσία (3); à Tralles un autre palais, construit pour les rois de Pergame, et qui, aux premiers temps de l'empire romain, servait de demeure au prêtre de Zeus Larasios (4). Il est à présumer que la plupart des édifices publics et privés de ces deux villes étaient bâtis de même, et c'est ce que, pour Tralles en particulier, les ruines prouvent avec évidence : le sol est rempli de fragments de briques; quant aux massifs de construction encore subsistants, ils sont formés, à l'intérieur, d'un béton très-dur composé de cailloux et de mortier, et, au dehors, d'un revêtement de briques : c'est là une espèce de bâti que nous avons l'habitude d'attribuer

(1) Pline, *H. N.*, XXXV, XLVI : « Major pars hominum terrenis utitur vasis. Samia etiam nunc in esculentis laudantur. Retinent hanc nobilitatem et Arretium in Italia et... in Asia Pergamum. Habent et Trallis ibi opera sua et in Italia Mutina, quoniam et sic gentes nobilitantur et hæc quoque per maria et terras ultro citro portantur insignibus rotæ officinis. »

(2) Vitruve, *de Arch.*, II, III, 25 : « Fiunt autem laterum genera tria. Unum, quod Græce Lydium appellatur, id est quo nostri utuntur, longum sesquipede, latum pede. » Pline, *H. N.*, XXXV, XLIX : « Genera eorum tria : Lydium, quo utimur, longum sesquipedem, latum pedem. »

(3) Vitruve, *de Arch.*, II, VIII, 9, 10 : « Itaque nonnullis civitatibus et publica opera et privatas domos, etiam regias, e latere structas licet videre... Crœsi domus, quam Sardiani civibus ad requiescendum ætatis otio seniorum collegio gerusiam dedicaverunt. » Pline, *H. N.*, XXXV, XLIX : « Item Sardibus Crœsi, quam gerusiam fecere. »

(4) ...Vitruve, *de Arch.*, II, VIII, 9 : « Trallibus domum regibus Attalicis factam quæ ad habitandum semper datur ei qui civitatis gerit sacerdotium. » Pline, *H. N.*, XXXV, XLIX : « Domum Trallibus regiam Attali. »

aux Romains, parce que sous les empereurs il en a été fait généralement usage, mais dont en réalité les Grecs avaient été les inventeurs et avaient donné de très-nombreux exemples : c'est ce qu'ils appelaient l'ἐμπλεκτόν. Or les briques anciennes sont fort estimées en Asie Mineure ; pour la construction des fours notamment, elles sont sans comparaison supérieures aux briques modernes. Aussi, partout où l'on en trouve en grande quantité, les recherche-t-on activement. Lorsque je faisais moi-même des fouilles à Palatia, mes ouvriers arrivaient au travail munis de sacs dans lesquels ils mettaient tous les morceaux de tuiles de dimensions un peu grandes qu'ils rencontraient sous leur pioche ; je dus renoncer à leur interdire de les ramasser, quoique le désir qu'ils avaient de les retirer de terre sans les casser leur fit souvent perdre du temps. A Aïdin, plus d'une vingtaine d'ouvriers n'ont d'autre occupation que de fouiller le plateau de Tralles pour en retirer des « touvlais ». Ils ont ainsi détruit peu à peu tous les édifices qui étaient entièrement en briques, et pelé en quelque sorte ceux qui étaient en ἐμπλεκτὸν, de manière à n'en laisser debout que les parties en cailloutage. Aussi plusieurs des constructions de Tralles ne nous sont-elles connues que par les textes.

Quoique l'escarpement du terrain semble rendre toute fortification superflue, Tralles avait un mur d'enceinte. Le fait est prouvé par l'inscription suivante, qui, d'après la forme des lettres, paraît appartenir au deuxième ou au premier siècle avant notre ère (1).

Μητρόδωρο[ς
Μητροδώρου,
φύσει δὲ Βρίθω-
νος, ὁ εἰρημέ-
νος ἐργεπι-
στάτης τοῦ τείχους, τῶν
δύο πλέθρων
ἐπεμελήθη.

Il n'existe plus aucune trace de ce mur d'enceinte. Comme il n'y a ni sur le terrain, ni dans les maisons d'Aïdin, de blocs de pierre qui puissent en provenir, il est probable qu'il était en briques, peut-être même en briques

(1) Le texte épigraphique de cette inscription et des suivantes sera publié dans la seconde partie du présent ouvrage, chapitre I.

crues. A Athènes, la partie du mur d'enceinte qui était tournée vers le nord-est et l'est était de même en briques (1).

La petite colline, haute de 15 à 20 mètres, qui s'élève au nord-est du plateau, précisément au point où débouche le chemin venant de la montagne, a dû forcément être l'ancienne acropole. C'est cette colline que Strabon appelle une sommité naturellement forte, ἄκρα ἐρυμνή. Quelques arasements de murs en pierre d'un appareil régulier sont peut-être les derniers restes de ses fortifications.

Le théâtre est adossé au versant sud de cette colline. La forme en est encore parfaitement reconnaissable; mais les gradins ont été arrachés; les parties extrêmes du κοῖλον, qui étaient bâties, ont été fortement dégradées; de la scène il ne reste que des substructions aujourd'hui exploitées comme une carrière. L'œuvre de destruction était presque achevée lorsque Ch. Texier visita Aïdin (2). Il vit extraire des ruines une caryatide qui lui sembla faire partie de l'ordonnance supérieure de la scène. « Ce morceau de sculpture, » dit-il, « me parut inspiré des caryatides d'Athènes. Il était adossé à un pilastre, dans le genre des statues de Thessalonique. La tête portait un modius; les cheveux étaient ramenés en grosses nattes de chaque côté du cou. La figure était vêtue de la chlamyde athénienne » (c'est-à-dire sans doute du péplos dorien); « des tenons placés de chaque côté indiquaient que les bras avaient été rapportés. La hauteur de la figure était d'environ 3 mètres. » Le diamètre extérieur de la cavea a paru à Leake d'environ 540 pieds et le diamètre de l'orchestre de 150 : la forme était celle du théâtre grec, c'est-à-dire que la cavea formait un peu plus que la demi-circonférence, et que la scène était séparée du fond du théâtre par deux passages à découvert.

Ce qui fait l'intérêt de ce monument, ce ne sont pas ses ruines informes, c'est une anecdote racontée par Vitruve, et qui nous fait pour ainsi dire saisir sur le vif la révolution artistique qui, sous les successeurs d'Alexandre, introduisit dans la décoration des théâtres ce luxe tapageur et de mauvais goût que l'architecture romaine devait pousser aux derniers excès. Jusqu'à cette époque on n'avait élevé sur la scène des théâtres que des constructions très-modestes et sobrement décorées : un simple mur de fond, percé des trois portes obligées, et, sur ce mur, quelques décors fort simples, c'était assez pour les spectateurs. La Thymélé sur laquelle on plaçait la

(1) Vitruve, *de Arch.*, II, VIII, 9 : « ... Athenis murum qui spectat ad Hymettum montem et Pentelensem. »

(2) Ch. Texier, *Description de l'Asie Mineure*, t. III, p. 27 et suivantes.

statue de Dionysos était encore le point principal du théâtre, le lieu vers lequel convergeaient les regards, et le centre de la construction : le λογεῖον restait, comme la pièce même, un accessoire. Le récit de Vitruve nous transporte à l'époque où cet accessoire devient le principal, où la religion s'efface devant l'intérêt de la représentation scénique. C'est alors que s'introduisit l'habitude de figurer sur le mur du fond de la scène une architecture en trompe-l'œil qui, n'étant point asservie aux impérieuses nécessités de l'architecture véritable, ne pouvait manquer de tomber bientôt, sous le pinceau d'artistes plus préoccupés de l'effet décoratif que de la vérité, dans la plus folle extravagance.

« Apatourios d'Alabanda (1), dit Vitruve, avait peint d'une main habile le fond de scène du théâtre, assez petit, de la ville de Tralles, théâtre que l'on appelle là-bas l'Ἐκκλησιαστήριον. Il y avait représenté des colonnes, des statues, des centaures supportant des architraves, des coupoles d'édifices ronds, des rampants de frontons qui semblaient faire saillie, et des corniches décorées de têtes de lions, têtes qui ont leur raison d'être comme gouttières. Au-dessus il avait encore peint, pour décorer le second ordre, des édifices ronds, des façades de temples, des moitiés de frontons, et une foule de toits de différentes espèces. Cette peinture flattait tous les yeux par la vigueur du relief, et déjà l'ouvrage allait être accepté, lorsque le mathématicien Licymnios s'avança et prit la parole : « Les Alabandéens, « dit-il, passaient pour assez avisés dans leurs affaires particulières, « mais un léger défaut de goût leur avait valu d'être regardés comme des « sots : toutes les statues placées dans leur gymnase représentaient des « gens occupés à plaider, tandis que celles qui décoraient l'Agora étaient « des discoboles, des coureurs, ou des joueurs de balle. Ainsi, rien que « d'avoir mis des statues à des places qui ne leur convenaient point, avait « suffi à donner à toute la ville un fâcheux renom. Prenons donc garde « maintenant que la décoration d'Apatourios ne fasse de nous des Alaban- « déens ou des Abdéritains. Qui de vous en effet a jamais vu des maisons,

(1) Vitruve, *de Arch.*, VII, v, 5, 6, 7 : « Etenim etiam Trallibus cum Apaturius Alabandeus eleganti manu pinxisset scenam in minusculo theatro quod ἐκκλησιαστήριον apud eos vocitatur, in eaque fecisset columnas, signa, centauros sustinentes epistylia, tholorum rotunda tecta, fastigiorum prominentes versuras, coronasque capitibus leoninis ornatas, quæ omnia stillicidiorum e tectis habent rationem; præterea supra eam nihilominus episcenium, in quo tholi, pronai, semifastigia, omnisque tecti varius picturis fuerat ornatus; itaque cum adspectus ejus scenæ propter asperitatem eblandiretur omnium visus et jam id opus probare fuissent parati, tum Licymnius mathematicus prodiit et ait : Alabandeas satis acutos ad omnes res civiles haberi, sed propter non magnum vitium indecentiæ insipientes eos esse

« des colonnes et des frontons au-dessus de toitures en tuiles? c'est sur des « charpentes que tout cela se place, et non sur des tuiles. Si donc nous accep- « tons dans une peinture ce qui, dans la réalité, n'a pas de raison d'être et « ne peut exister, on nous mettra, nous aussi, au rang des habitants de ces « villes sur lesquelles pèse une réputation de bêtise. » A cela Apatourios n'osa rien répondre : il enleva sa peinture, en fit disparaître les impossibilités, et, ainsi corrigée, la fit accepter. »

Ces trompe-l'œil peints sur le mur de fond de la scène, décoration somptueuse en même temps qu'économique, ne durent pas conserver longtemps la vogue. Bientôt ces façades magnifiques, que l'on s'était d'abord contenté de simuler, on les construisit réellement : le fond de la scène se couvrit de toute une architecture fastueuse et inutile, revêtements de marbres précieux, colonnes de granit ou de porphyre, architraves, corniches, statues. Le théâtre acheva de devenir un palais, au lieu d'un sanctuaire qu'il était à l'origine, et, comme pour marquer par un signe matériel l'accomplissement de cette révolution, dans le théâtre de l'époque romaine, l'objectif des yeux et le centre de la construction se déplaça : ce ne fut plus l'orchestre et l'autel élevé au milieu ; ce fut le proscénium, au-dessus duquel les anciens artistes de Dionysos, devenus des bateleurs méprisés et méprisables, ne jouèrent plus que des pantomimes ou des farces grossières.

Mais nous voilà bien loin du scénographe Apatourios d'Alabanda et du théâtre de Tralles; ce théâtre, qui n'était point aussi petit que le dit Vitruve, servait, non-seulement aux représentations scéniques, mais encore aux assemblées du peuple. Des deux côtés de la scène s'étendaient des portiques, disposition que l'architecte romain loue fort (1). Comme dans beaucoup de villes d'Asie Mineure, par exemple Magnésie du Méandre, Sardes, Pergame, le stade était immédiatement au-dessous du théâtre. La forme en est encore parfaitement reconnaissable; mais tous les matériaux

judicatos, quod in gymnasio eorum quæ sunt statuæ omnes sunt causas agentes, foro discos tenentes aut currentes seu pila ludentes. Ita indecens inter locorum proprietates status signorum publice civitati vitium existimationis adjecit. Videamus item nunc ne Apaturii scena efficiat et nos Alabandeas aut Abderitas. Qui enim vestrum domos supra tegularum tecta potest habere aut columnas seu fastigiorum explicationes? Hæc enim supra contignationes ponuntur, non supra tegularum tecta. Si ergo quæ non possunt in veritate rationem habere facti in picturis probaverimus, accedemus et nos his civitatibus quæ propter hæc vitia insipientes sunt judicatæ. Itaque Apaturius contra respondere non est ausus, sed sustulit scenam et ad rationem veritatis commutatam postea correctam adprobavit. »

(1) Vitruve, *de Arch.*, V, IX, 1 : « Uti sunt..... Trallibus porticus ex utraque parte scenæ supra stadium, cæterisque civitatibus quæ diligentiores habuerunt architectos circa theatra sunt porticus et ambulationes. »

de valeur, briques et marbres, ont été enlevés, et il ne reste plus que des substructions grossières.

L'Agora semble avoir été située à quelques centaines de mètres au sud-ouest du théâtre. En ce point du moins existent des ruines de portiques souterrains; ces portiques paraissent être ceux que mentionne l'inscription suivante, copiée par M. Misthos et plusieurs fois publiée :

> Ἀρτεμίδωρος Διογένους καὶ Διογένης. . . . .
> ἀγορανομήσαντες ἀνέθηκαν τὸν ἐπὶ τῆς ἀγορᾶς
> κρυπτὸν περίπατον καὶ τὸ ἀγορανόμιον καὶ τὸ
> περίστυλον δ[ώ]ρηον καὶ τὰ ἐν αὐτῷ ἀποδόχια καὶ τὰ
> ἐπ' αὐτῶν τῶν ἐνγήων ἐργαστήρια ἑκατὸν, καὶ τὰς
> ἐ[ξ] αὐτῶν προσόδους καθιέρωσαν τοῖς τε Σεβαστοῖς
> καὶ τῷ Δήμῳ, εἰς τὸ διηνεκὲς χορήγιον τῶν δύο
> κρυ]πτῶν περιπάτων καὶ εἰς τὰ διατεταγμένα.

Dans une autre inscription, celle-là des derniers temps de la république romaine, copiée par Sherard et publiée depuis longtemps (1), un personnage est loué pour avoir érigé à ses frais, dans la partie de l'Agora réservée à la vente du poisson, douze tables de marbre :

> . . . . ἀναθέντα δὲ ἐκ τῶν
> ἰδίων καὶ τὰς ἐν τῇ ὀψαριο-
> πώλει μαρμαρίνας τραπέ-
> ζα[ς] ιϐ' σ[ὺν] ταῖς βάσεσιν [ι]ϐ'.

De tous les temples de Tralles, un seul paraît avoir présenté quelque intérêt au point de vue de l'architecture : c'est celui d'Asclépios. Il est mentionné par Vitruve, dans la célèbre préface du livre VII, comme un édifice ionique entouré de colonnes corinthiennes (2). Vitruve nomme le constructeur de ce temple, et il n'est pas douteux que c'est encore de lui qu'il parle dans un passage du livre IV (3). Malheureusement les deux

(1) Leake, *Journal of a tour in Asia Minor*, p. 339. Bœckh, *C. I. Gr.*, n° 2930.

(2) Vitruve (éd. Rose), VII, *préf.*, 12 : « Item Arcesius (?) de symmetriis corinthiis et ionico Trallibus Æsculapio, quod etiam ipse sua manu dicitur fecisse. »

(3) Vitruve (éd. Rose), IV, III, 1 : « Nonnulli antiqui architecti negaverunt dorico genere ædes sacras oportere fieri, quod mendosæ et disconvenientes in his symmetriæ conficiebantur. Itaque negavit Arcesius (?), item Pythius, non minus Hermogenes. »

seuls manuscrits du *de Architectura* auxquels M. Rose, le dernier éditeur de ce traité, accorde de l'importance, remontent tous deux à un même manuscrit aujourd'hui perdu, en sorte qu'en réalité nous n'avons pour le texte qu'une seule autorité. Or, au livre VII, ces deux manuscrits, le *Codex Harleianus I* et le *Codex Gudianus* (1), donnent tous deux à l'architecte du temple d'Asclépios le nom d'Argelius ; le *Codex Leidensis* 88, qui dérive de l'*Harleianus*, donne la variante Argellius. Au livre IV, au contraire, les deux premiers manuscrits portent l'un et l'autre Tarchesius, et le *Codex Cottonianus* et l'*Harleianus II*, qui procèdent tous deux de l'*Harleianus I*, donnent, comme le *Leidensis*, Archesius. Ce nom était donc écrit, suivant les passages, de deux manières différentes dans le manuscrit primitif d'où dérivent ces deux types. Or, aucune de ces deux versions ne fournit un nom grec possible : il faut donc se résigner à des corrections arbitraires. M. Rose propose Arcesius, qui me semble peu admissible ; je préférerais Thargelius, qui donne un nom connu, et a l'avantage d'expliquer à la fois la forme Argelius et le T initial de la forme Tarchesius.

Quoi qu'il en soit de ces hypothèses, nous voyons par les deux passages de Vitruve que le constructeur de l'Asclépieion prit ardemment parti dans la guerre déclarée par Pythios à l'ordre dorique, et continuée avec plus de vivacité encore par Hermogène. L'emploi qu'il fit du chapiteau corinthien dans la colonnade de son temple rend vraisemblable la supposition qu'il vivait au milieu du IIIe siècle, et était postérieur de quelques années au second des deux architectes précités (2). Or il existe, à l'extrémité sud des ruines de Tralles, dans le kiosque de Tahir-bey et dans les jardins et bâtiments qui l'entourent, quelques débris d'architecture qui proviennent d'un grand temple, et sont assez semblables pour le style aux parties correspondantes des deux temples construits par Hermogène, ceux de Magnésie du Méandre et de Téos. Le plus important de ces fragments est un morceau de chéneau encastré dans les murs d'un réservoir, au milieu du jardin du kiosque. Ce morceau, qui porte une tête de lion entre deux palmettes, est bien conservé : les palmettes ressemblent beaucoup à celles de Magnésie ; la tête de lion est d'un plus beau caractère, et, par certains

(1) D'après M. Valentin Rose, le Codex Harleianus I (Brit. Mus., 2767) a été écrit en Germanie au neuvième siècle. Le Codex Gudianus 69 (Bibl. de Wolfenbuttel) est du onzième siècle, et est moins correct comme texte, quoique plus beau comme écriture.

(2) L'histoire des écoles de Pythios et d'Hermogène sera essayée dans les chapitres du temple de Magnésie du Méandre et du temple de Priène. J'ai résumé mes idées à ce sujet dans la *Gazette des beaux-arts* de 1876, sous ce titre : *l'Architecture ionique en Ionie, le temple d'Apollon Didyméen*, p. 3, 4 et 5 du tirage à part.

détails, elle fait songer à celles de Priène, quoiqu'elle reste bien inférieure. Il ne me semble pas douteux que nous n'ayons là le dernier reste du temple d'Asclépios. Je n'ai vu nulle part, ni autour du kiosque, ni sur le plateau, ni en ville, le plus petit fragment de chapiteau corinthien pouvant provenir du même édifice, et personne n'a pu m'apprendre si le morceau de chéneau avait été trouvé là ou apporté d'ailleurs. Néanmoins, vu son poids, il ne peut venir de bien loin : il est donc probable que le temple d'Asclépios s'élevait dans le voisinage du kiosque.

A quelques minutes de là, et presqu'à l'angle sud-ouest du plateau, en un point d'où la vue s'étend sur toute la basse vallée, sont situées des ruines imposantes par leur masse, et qui se voient de fort loin. Elles dépendaient d'un grand édifice rectangulaire qui a été récemment exploité comme carrière et complétement détruit sur presque toute son étendue : il n'en reste plus que la façade, et, si elle est conservée, c'est que les difficultés et les dangers de la démolition ont fait reculer les carriers turcs. Cette façade se compose d'une énorme muraille haute de près de 20 mètres et épaisse de près de 8. Trois portes en plein ceintre la traversent. Elles ont toutes trois environ 11 mètres de haut ; celle du milieu est un peu plus large que les autres. La voûte en était jadis revêtue de stuc et décorée de peintures : on voit encore les restes de trois énormes couronnes, d'un dessin fort lourd et d'une couleur brutale. Au centre des couronnes, il semble qu'il y ait eu des têtes que les chrétiens ou les Turcs ont effacées en faisant tomber le crépi. La construction est formée d'une espèce de blocage en moellons, morceaux de briques et mortier, caché derrière un revêtement de gros blocs rectangulaires d'un calcaire assez semblable au travertin : de nombreux morceaux de marbre, bases de statues, stèles à inscriptions, ont été encastrés au hasard dans la maçonnerie. Il est évident que l'édifice a été reconstruit précipitamment et sans goût à l'époque romaine ; les blocs calcaires, parfaitement taillés et d'un bel appareil, proviennent de l'édifice primitif et montrent qu'il remontait à l'époque hellénique : les blocs de marbre appartiennent aux bases des statues dont ce premier édifice était décoré. Cet aspect de la construction aussi bien que ce que l'on peut reconnaître encore du plan de l'édifice montre que ces ruines sont celles du gymnase. Il fut, en effet, détruit sous le règne d'Auguste, par le grand tremblement de terre qui renversa, outre Tralles elle-même, plusieurs villes de l'Asie Mineure, entre autres Laodicée du Lycos, et l'empereur contribua de sa cassette à sa réédification (1).

(1) Strabon, XII, VIII, 18 (à propos de Magnésie du Sipyle) : Ἐπηνώρθωσε δ' ὁ ἡγεμών, χρή-

Un fragment d'inscription, dont malheureusement la restitution n'est pas certaine, mentionne certaines améliorations faites à ce gymnase sous Nerva par Chrésimus, affranchi de l'empereur et procurateur des carrières (1).

Outre ces monuments dont il subsiste encore quelques restes, les auteurs et les textes épigraphiques nous en font connaître d'autres dont pas un débris n'indique aujourd'hui la place.

Vitruve, et Pline qui le copie, mentionnent un palais construit pour les rois Attales, et tout en briques comme la plus grande partie de la ville; à l'époque romaine ce palais servait de résidence au prêtre éponyme de la cité, celui de Zeus Larasios (2). Une inscription publiée par M. Waddington fait connaître le sanctuaire de Dionysos Bacchos (3). Appien parle du temple de la Concorde : c'est là que, pendant les guerres de Mithridate, les Romains établis à Tralles furent massacrés (4). Enfin la ville possédait aussi un



Fig. 9. Monnaie de Tralles : temple de Zeus Larasios (?).

temple de la Victoire. Après la bataille de Pharsale les Tralliens racontèrent qu'au moment du combat, la statue de la déesse s'était tournée d'elle-même vers la statue de César, placée à côté d'elle, et qu'un palmier avait poussé entre les dalles (5).

Quant au temple de la divinité principale des Tralliens, Zeus Larasios,

ματα ἐπιδοὺς, καθάπερ καὶ πρότερον ἐπὶ τῆς γενομένης συμφορᾶς Τραλλιανοῖς (ἡνίκα τὸ γυμνάσιον καὶ ἄλλα μέρη συνέπεσεν) ὁ πατὴρ αὐτοῦ καὶ τούτοις καὶ Λαοδικεῦσιν.

(1) Voir la deuxième partie, chapitre I.

(2) Vitruve, II, VIII : « Itaque nonnullis civitatibus et publica opera et privatas domos, etiam regias, e latere structas licet videre... Trallibus, domum regibus Attalicis factam, quæ ad habitandum semper datur ei qui civitatis gerit sacerdotium. » Pline, *H. N.*, XXXV, XLIX, 3 : « Græci, præterquam ubi e silice fieri poterat structura, parietes latericios prætulere... Sunt enim æterni, si ad perpendiculum fiant. Ideo et publica opera, et regias domos sic struxere .... domum Trallibus regiam Attali, item Sardibus Crœsi, quam Gerusian fecere, Halicarnassi Mausoli : quæ etiam nunc durant. »

(3) *Voy. arch. de Le Bas*, Waddington, *Asie Mineure*, n° 1651 : Ὅρος ἱερὸς ἄσυλος Διονύσου Βάκχου....

(4) Appien, *Mithr.*, 23 : ... αὐτοὺς συναγαγὼν ἐπὶ τὸν τῆς Ὁμονοίας νεών...

(5) César, *B. Civ.*, CV : « Item Trallibus in templo Victoriæ, ubi Cæsaris statuam consecraverant, palma per eos dies in tecto inter coagmenta lapidum in pavimento exstitisse

il était situé assez loin de la ville, sur la chaîne de la Mésogide, et l'emplacement n'en a pas encore été découvert (1). Une monnaie du premier siècle P. C. porte au revers un temple qui semble bien être celui de Zeus Larasios, puisque dans le tympan du fronton est figuré un aigle (fig. 9). Si cette identification est juste et si l'on peut se fier à l'exactitude du graveur du coin, l'édifice était ionique, octostyle et probablement pseudodiptère : par suite, on peut le considérer comme une œuvre de l'école d'Hermogène et en placer la construction entre 250 et 150 A. C. environ. Il faut peut-être encore chercher en



Fig. 10. Monnaie de Tralles : Apollon Pythien.

dehors de la ville le sanctuaire d'Apollon Pythien, auquel font allusion plusieurs monnaies de Tralles (fig. 10), et où étaient célébrés les jeux pythiens



Fig. 11. Monnaie de Tralles : les jeux pythiens.

souvent mentionnés dans les inscriptions et les médailles (2) (fig. 11). On sait que la bourgade de Hiéra Comé, du côté sud de la vallée du Méandre, en face même de Tralles, avait un temple d'Apollon et d'Artémis. Il ne me paraît pas improbable que cette bourgade, au moins à l'époque romaine, ait fait

ostendebatur. » Dion Cassius, XLI, 61 : καὶ ἐν Τράλλεσι φοίνικά τε ἐν τῷ τῆς Νίκης ναῷ ἀναφῦναι, καὶ τὴν Θεὸν αὐτὴν πρὸς εἰκόνα τοῦ Καίσαρος, ἐν πλαγίῳ που κειμένην, μεταστραφῆναι. Pline, *H. N.*, XVII, xxxviii, 4 : « Simili modo Trallibus palma in basi Cæsaris dictatoris circa bella civilia ejus. » Plutarque, *Cæsar*, XLVII.

(1) Strabon, IX, v, 19 : καὶ τῶν Τράλλεων διέχουσα κώμη τριάκοντα σταδίους ὑπὲρ τῆς πόλεως ἐπὶ Καΰστρου πεδίον διὰ τῆς Μεσωγίδος ἰόντων κατὰ τὸ τῆς Ἰσοδρόμης Μητρὸς ἱερόν, ὁμοίαν τὴν θέσιν καὶ τὴν ἀρετὴν ἔχουσα τῇ Κρεμαστῇ Λαρίσῃ· καὶ γὰρ εὔυδρος καὶ ἀμπελόφυτος· ἴσως δὲ καὶ ὁ Λαρίσιος Ζεὺς ἐκεῖθεν ἐπωνόμασται. Ainsi que l'a établi M. Waddington (*Voy. arch. de Le Bas,* t. III, *Asie Mineure,* n° 604), le nom de la localité est Larasa et non Larisa, et celui du dieu Ζεὺς Λαράσιος.

(2) Mionnet, *Descr.* IV, *Lydie,* n° 1065. *Voy. arch. de Le Bas.* Waddington, *Asie Mineure*, n° 598. Polybe. XXXII, 25.

partie du territoire trallien et que son temple ait été celui où se célébraient les jeux pythiens. L'emplacement de Hiéra Comé n'est pas connu; un texte très-précis de Tite-Live (1) en rendrait pourtant la recherche facile, et, d'après ce que m'a dit un habitant du pays, il existe sur les pentes des premières collines, entre Bouroun-Keui et Arpas-Kaléci, des ruines antiques qui pourraient bien en marquer la place.

(1) Tite-Live, XXXVIII, 12, 13.

CHAPITRE III

HISTOIRE DE TRALLES JUSQU'A L'EMPIRE

L'histoire de Tralles avait été écrite deux fois dans l'antiquité : par Apollonios d'Aphrodisias, et par Christodoros de Coptos. Christodoros était un poëte contemporain de l'empereur Anastase (491-518 P. C.), et auteur de plusieurs ouvrages historiques en vers : l'un de ces ouvrages est mentionné par Suidas sous le titre de Πάτρια Τράλλεων, et par une scholie de l'Iliade sous celui de Λυδιακά (1). Il ne nous en reste que trois vers, relatifs à des personnages mythologiques, et qui, rapprochés du titre sous lequel le livre est indiqué par Suidas, donnent à penser que Christodoros s'étendait complaisamment sur les origines légendaires des cités dont il avait pris l'histoire pour thème. L'ouvrage d'Apollonios d'Aphrodisias était, au témoignage de Suidas, intitulé : Περὶ Τράλλεων (2). Il devait avoir une tout autre valeur.

(1) Suidas. *s. v.* : Χριστόδωρος Πανίσκου, ἀπὸ Κοπτοῦ πόλεως τῆς Αἰγύπτου, ἐποποιός, ἤκμαζεν ἐπὶ τῶν Ἀναστασίου τοῦ βασιλέως χρόνων. Ἔγραψεν... πάτρια Τράλλεων... Schol. Iliad., II, 461 (Müller, *Fragm. hist. gr.*, IV, 360). Ἄσιος υἱός Κότυος καὶ Μυιοῦς, Λυδῶν βασιλεύς, ὥς φησι Χριστόδωρος ἐν τοῖς Λυδιακοῖς·

Κότυς λευκώλενον ἄλλην
ἤγετο κουριδίην ὁμοδέμνιον, οὔνομα Μυῖαν·
ἡ δ' Ἄσιον τέκε κοῦρον.

(2) Suidas, *s. v.* : Ἀπολλώνιος Ἀφροδισιεύς, ἀρχιερεὺς καὶ ἱστορικός, γέγραφε Καρικά, Περὶ Τράλλεων, Περὶ Ὀρφέως καὶ τῶν τελετῶν αὐτοῦ. V. Müller, *Fragm. hist. gr.*, IV, 310, 311, 312.

L'auteur, originaire d'une ville voisine de Tralles, grand prêtre d'Aphrodite dans sa patrie, était un homme considérable : il avait pu fouiller bien des archives, et notamment celles du grand sanctuaire dont l'administration lui était confiée. Enfin, si l'on en juge par les nombreux emprunts que les lexicographes ont faits à ses ouvrages, et surtout au plus important d'entre eux, les Καρικά, c'était un écrivain fort érudit. Il ne nous reste malheureusement de son livre sur Tralles rien autre chose que le titre, et nous en sommes réduits à recomposer l'histoire de notre ville à l'aide de phrases éparses çà et là dans les divers auteurs.

Le nom véritable de la ville est Τράλλεις. Les formes Τράλεις (1) et Τράλλις (2), qui se rencontrent quelquefois, sont de simples fautes d'orthographe. L'ethnique est Τραλλιανοί : cependant, à une époque plus ancienne, Τράλλεις ou Τραλλεῖς ont été usités, et cette forme primitive, changée en Τράλδεις par une erreur du lapicide, se retrouve dans une inscription de Tralles, aujourd'hui conservée au Cabinet des médailles (3). Cette inscription est peu ancienne, il est vrai : Bœckh et M. Waddington ont démontré qu'elle n'était autre chose qu'un document fabriqué sous le principat de Tibère, afin de prouver la haute antiquité du droit d'asile revendiqué par les Tralliens pour leur temple de Dionysos. Mais reproduire exactement les formes les plus anciennes du dialecte local était la meilleure manière de donner à ce texte une apparence d'authenticité, et les auteurs du pastiche n'y ont pas manqué.

A diverses périodes de son histoire, Tralles a porté d'autres noms encore, mais aucun n'est parvenu à s'imposer pour longtemps. Sous les Séleucides, elle fut appelée successivement Seleucia (4) et Antiochia (5); après sa reconstruction par Auguste, elle reçut, et garda pendant près d'un siècle, le nom de Cæsarea (6); d'autres noms, d'une authenticité plus douteuse, sont indiqués par les auteurs. D'après Étienne de Byzance, le plus ancien de tous

(1) *Notit. episc.*, éd. Parthey, I, 95. VII, 85 : Ὁ Τράλεων.

(2) Étienne de Byz., *s. v.* : Τράλλις, πόλις Λυδίας πρὸς τῷ Μαιάνδρῳ ποταμῷ. Inscription métrique, citée par Agathias, II, 17 : Τράλλιν. *Etym. magn.*, p. 633, 7 : Τράλλις, Τράλλεος. Inscription métrique de Tralles, *C. I. Gr.*, n° 2936 : Τράλλεος. Pline, *H. N.*, V, XXIX, 6 : « Trallis. »

(3) *C. I. Gr.*, n° 2919. *Voy. arch. de Le Bas*, Waddington, *Asie Mineure*, n° 1651.

(4) Pline, *H. N.*, V, XXIX, 6 : « Trallis, eadem Evanthia, et Seleucia, et Antiochia dicta. » Inscription de Tralles : (v. Deuxième partie, ch. I) Ὁ δῆμος ὁ Σελευκείων.

(5) Pline, *H. N.*, V, XXIX, 6.

(6) *Voy. arch. de Le Bas*, Waddington, *Asie Mineure*, n° 600*a* : Le nom de Cæsareus Trallianus s'était déjà rencontré dans une inscription de Bari (Orelli-Henzen, n° 5298). M. Henzen avait deviné que Cæsarea était un nom de Tralles. M. Mommsen se refusait à le croire, et écrivait : « Nisi præstat semigræcum titulum accipere de Καισαρείῳ, id est servo Cæsaris. » (*Inscr. Nap.*, n° 613.)

aurait été Χάραξ (1); mais le lexicographe byzantin a peut-être commis ici une confusion : il y avait en effet près de Tralles un bourg nommé Acharaca, sur le territoire duquel passait un ruisseau dont le nom est écrit dans les manuscrits d'Athénée Characométès (2). Le nom de Larissa, cité dans l'*Etymologicum magnum* (3), vient aussi d'une confusion : Larasa était une bourgade située dans la Mésogide et célèbre par son temple de Zeus. Les noms d'Evanthia, mentionné par Pline, de Polyantheia, indiqué par Étienne de Byzance (4), de Dia (5), donné par l'*Etymologicum magnum*, sont de simples épithètes poétiques, qui rappellent la fertilité et la beauté pittoresque du territoire trallien. Le nom d'Erymna (6) est encore un adjectif et indique la force de la position sur laquelle la ville était bâtie.

Strabon attribue la fondation de Tralles à une colonie d'Argiens et de Thraces. D'après une scholie de l'Iliade, cette fondation serait due à des Pélasges. Enfin, dans les *Questions grecques,* Plutarque parle de deux colonisations successives; les premiers occupants du sol auraient été les Tralles, dont l'auteur n'indique pas expressément l'origine, mais que, d'après le contexte, il semble bien regarder lui aussi comme des Thraces. Ces Tralles auraient été chassés par les Minyens et les Lélèges; puis ils seraient revenus, et se seraient emparés de nouveau du pays en massacrant une partie des vaincus et réduisant le reste à une condition fort misérable. Par une loi qui fait songer au *Wehrgeld* des tribus germaniques établies dans l'empire romain, ils auraient déclaré le meurtre d'un Minyen ou d'un Lélège suffisamment expié par le payement à sa famille d'un médimne de vesces (7).

(1) Étienne de Byz., *s. v.* Χάραξ : Ἔστι καὶ Καρίας ἄλλη πόλις Χάραξ ἡ νῦν Τράλλις.

(2) Strabon, XIV, I, 44 : Ἐν δὲ τῇ ὁδῷ τῇ μεταξὺ τῶν Τράλλεων καὶ τῆς Νύσης, κώμη τῶν Νυσαέων ἐστὶν οὐκ ἄπωθεν τῆς πόλεως Ἀχάρακα. Athénée, II, 17 (43 a) : Τὰ δ' ἐν Ἀσίᾳ περὶ Τράλλεις καὶ τὸν Χαρακωμήτην ποταμόν, ἔτι δὲ Νῦσαν πόλιν...

(3) *Etym. magn.,* p. 389, 55 : Ποτὲ μὲν... Λαρίσης.

(4) Pline, *H. N.*, V, XXIX, 6. Étienne de Byz., *s. v.* Τράλλις : ἡ πρότερον [λεγομένη] Πολυάνθεια, διὰ τὸ πολλὰ ἄνθη ἐκεῖ πεφυκέναι.

(5) *Etym. magn.,* p. 389, 55 : Δίας.

(6) Étienne de Byz., *s. v.* Τράλλις : ἐκαλεῖτο καὶ Ἐρυμνά. *Etym. magn.*, p. 389, 55 : Ἐρύμνης. Strabon, XIV, I, 42 : Ἵδρυται δ' ἡ μὲν τῶν Τραλλιανῶν πόλις ἐπὶ τραπεζίου τινός, ἄκραν ἔχοντος ἐρυμνήν.

(7) Strabon, XIV, I, 42 : Κτίσμα δέ φασιν εἶναι τὰς Τράλλεις Ἀργείων καί τινων Θρᾳκῶν Τραλλίων ἀφ' ὧν τοὔνομα. *Schol. Iliad.*, X, 429 : Πελασγοί. Οἱ τὸ παράλιον μέρος τῆς Καρίας ἔχοντες· ἄμεινον δὲ λέγειν αὐτὸ γένος τι πολυπλανές, οἰκῆσαν ἐν τῇ Ἀσίᾳ καὶ Εὐρώπῃ, νῦν δὲ τὸ τῆς Τρωάδος πλησίον οἰκῆσαν, ὅ φασι Τράλλεις. Τρωάδος est une erreur évidente. Plutarque, *Quest. gr.*, 46 : Διὰ τί Τραλλιανοὶ καθαρτῆρα καλοῦσι τὸν ὄροβον, καὶ χρῶνται μάλιστα πρὸς τὰς ἀφοσιώσεις καὶ τοὺς καθαρμούς; Ἢ ὅτι Λέλεγες καὶ Μινύαι τὸ παλαιὸν ἐξελάσαντες αὐτοὺς τὴν πόλιν καὶ τὴν χώραν κατεῖχον, ὕστερον δὲ οἱ Τραλλιανοὶ κατελθόντες καὶ κρατήσαντες, ὅσοι τῶν Λελέγων οὐ διεφθάρησαν οὐδ' ἔφυγον,

Christodoros de Coptos faisait sans doute, lui aussi, remonter l'origine de Tralles à des Thraces, car dans le premier des trois vers qui nous restent de son poëme, nous voyons un héros porter le nom purement thrace de Cotys.

Entre les versions diverses de Strabon, de Plutarque et du scholiaste de l'Iliade, les différences ne sont qu'extérieures, et il est aisé de retrouver le fond commun sur lequel elles reposent toutes. Sous les noms d'Argiens, de Pélasges, de Minyens et de Lélèges, c'est un même peuple que les anciens désignaient. Les diverses tribus de ce peuple, Abantes, Dolopes, Dryopes, Méropes, Minyens, Achéens, Arcadiens, Acarnanes, Étoliens, Locriens, Pélasges, Lélèges, Hellènes enfin, cette dernière plus puissante et destinée à s'assimiler peu à peu toutes les autres, ont occupé de très-bonne heure la presqu'île du Pinde, les îles de la mer Égée, et le littoral de l'Asie Mineure : rien de surprenant donc à trouver deux de ces tribus mêlées aux origines de l'histoire de Tralles. Quant à la présence dans la même partie de l'Asie de peuplades venues de la Thrace, elle n'a rien non plus d'invraisemblable : l'Hellespont et le Bosphore n'ont jamais formé une limite ethnographique, et, des deux côtés, les populations ont toujours été sœurs. Au témoignage d'Hérodote, les Bithyniens se rappelaient fort bien que leurs ancêtres étaient venus des bords du Strymon, et les Teucriens aussi bien que les Mysiens se regardaient eux-mêmes comme des Thraces. Thucydide et Xénophon appellent aussi les Bithyniens des Thraces (1), et Strabon remarque qu'il y avait au nord du Bosphore comme au sud des Thynes et des Bithynes. Il ajoute que les Mariandynes étaient en tout semblables aux Bithyniens, et il en tire cette conclusion fort plausible qu'eux aussi venaient de l'Europe (2). Il y avait des Dardaniens au nord de la Macédoine, dans le bassin supérieur de l'Axios, comme en Troade autour de l'Ida. Enfin le grand peuple connu sous le nom de Bébryces, Bryges, Phryges ou Phrygiens, venait aussi, d'après une tradition universellement acceptée, du nord de la Macédoine, où une partie de la nation était restée lors de l'émigration du reste (3). D'après l'historien lydien Xanthos, ce passage des Phrygiens en Asie aurait eu lieu seulement après la destruction de Troie. Mais, ainsi que le remarque Strabon, c'est là une erreur évidente, car les Phrygiens,

ἀλλὰ δι' ἀμηχανίαν βίου καὶ ἀσθένειαν ὑπελείφθησαν αὐτόθι, τούτων οὐδένα λόγον ἔχοντες οὔτε ζώντων οὔτ' ἀπολλυμένων, νόμον ἔθεντο, τὸν κτείναντα Μινύην ἢ Λελέγην Τραλλιανῶν καθαρὸν εἶναι, μέδιμνον ὀρόβων ἀπομετρήσαντα τοῖς οἰκείοις τοῦ φονευθέντος.

(1) Hérodote, VII, 75, et I, 28. Thucydide, IV, 75. Xénophon, *Anab.*, VI, 4.

(2) Strabon, XII, III, 3, 4.

(3) Strabon, XII, III, 4. VII, III, 2, et *Fragments* 25 et 38. X, III, 16. XII, III, 20 et VIII, 3. Hérodote, VII, 73.

habitants des bords du Sangarios, sont déjà mentionnés dans l'Iliade parmi les auxiliaires de Priam (1) : il est plus probable que les migrations des Phrygiens, des Teucriens, des Dardaniens et des Mysiens, sont contemporaines les unes des autres, et se rattachent au même mouvement de peuples, dont la fondation du puissant empire de Dardanus, de Laomédon et de Priam n'a été que la conséquence : il est au contraire possible que le passage en Asie des tribus plus sauvages des Thynes, des Bithynes, des Mariandynes et des Paphlagoniens n'ait eu lieu qu'après la destruction de Troie et pendant la période de désordre et d'affaiblissement qui en fut la suite pour les peuples dont cette ville avait été la capitale.

Le grand déplacement d'hommes qui fit traverser le Bosphore et l'Hellespont à une portion si considérable des populations de la Thrace paraît s'être étendu fort loin; l'Asie antérieure en fut bouleversée tout entière. Une partie du peuple lydien fut dépossédée de son territoire et dut chercher ailleurs de nouvelles terres : il n'est pas impossible, en effet, qu'il faille rattacher à ces événements la migration des Tyrrhéniens en Italie et celle de Pélops en Grèce. Quoi qu'il en soit, des peuplades thraces, avant-garde de la grande invasion, arrivèrent jusque sur le Tmolus et dans la Mésogide : les Tralles, qui vinrent s'emparer d'une partie de la vallée du Méandre et qui eurent plus tard à s'y défendre contre un retour offensif des Lélèges établis sur la côte, étaient précisément une de ces peuplades. Leur origine européenne, attestée par les auteurs anciens, est confirmée par plusieurs faits. Le mot Τράλης se trouve, comme nom propre, dans trois inscriptions de la Thrace (2); il apparaît dans deux autres sous la forme composée Μουκατράλης (3); et on le retrouve encore dans les noms de Diszatralis et Bititralis (4). Une tribu d'Illyrie (5), une autre établie sur la côte de Thrace (6), portaient toutes deux le nom de Tralles. Les guerriers de l'une et de l'autre s'enrô-

(1) Strabon, XIV, v, 29. Homère, *Iliad.*, II, 862. III, 187.

(2) A. Dumont, *Inscriptions et monuments figurés de la Thrace* (Archives des missions scientifiques, 3e serie, t. III), nos 32, 33 *a* et 40.

(3) *Ibid.*, nos 9, 14.

(4) *Ibid.*, p. 192.

(5) Étienne de Byz., *s. v.* : Τραλλία, μοῖρα τῆς Ἰλλυρίας. Λέγονται καὶ Τράλλοι καὶ Τράλλεις παρὰ Θεοπόμπῳ. Tite-Live, XXXI, 35 : « Quadringentos Trallis (Illyriorum id, sicut alio diximus loco, est genus). » Id., XXXIII, 4. Étienne de Byz., *s. v.* : Βῆγις, πόλις Τράλλεων· οὗτοι δὲ τῶν Ἰλλυρίων μοῖρα. Id., *s. v.* : Βόλουρος, πόλις τῶν ἐν Ἰλλυρίᾳ Τράλλεων.

(6) Plutarque, *Agésilas*, XVI (en parlant du retour d'Agésilas) : Οἱ δὲ καλούμενοι Τράλλεις, οἷς καὶ Ξέρξης ἔδωκεν, ὡς λέγεται, δῶρα, τῆς διόδου μισθὸν ᾔτουν τὸν Ἀγησίλαον ἑκατὸν ἀργυρίου τάλαντα καὶ τοσαύτας γυναῖκας. Ὁ δὲ κατειρωνευσάμενος αὐτοὺς καὶ φήσας· « τί οὖν οὐκ εὐθὺς ἤλθον ληψόμενοι; » προῆγε, καὶ συμβαλὼν αὐτοῖς παρατεταγμένοις ἐτρέψατο καὶ διέφθειρε πολλούς.

laient volontiers comme mercenaires, et, à partir de l'époque macédonienne, ils sont fréquemment cités; c'étaient des fantassins armés à la légère, et que l'on rangeait d'ordinaire en bataille à côté des Crétois. Dans le corps de troupes envoyé à Alexandre par Antipater après la prise de Babylone, figuraient 3 500 de ces Tralles de la tribu thrace (1). Les rois macédoniens en avaient à leur solde et se servaient d'eux pour faire l'office de bourreaux (2). Dans les armées de Philippe, le père de Persée, nous trouvons au contraire des Tralles d'Illyrie (3). Nous en voyons d'autres, dont l'origine n'est pas certaine, dans les troupes du roi de Pergame Eumène II, et dans l'armée d'Antiochus le Grand, à la bataille de Magnésie (4).

Outre la grande cité lydienne, il y avait en Asie Mineure deux villes dont le nom, et sans doute aussi l'origine, étaient semblables : la première, citée seulement par Étienne de Byzance, était en Bithynie, près du golfe d'Astacos : elle s'appelait Trallion (5); la seconde est mentionnée par Hiéroclès, parmi les villes de la province de Lydie (6), ce qui ne permet pas de la confondre avec son homonyme de la Mésogide, comprise à cette époque dans la province d'Asie. Cette autre Tralles figure plusieurs fois dans les catalogues épiscopaux édités par Parthey à la suite du *Synecdemos*. Elle semble devoir être cherchée au nord du Tmolus, et c'est probablement elle que mentionne une inscription d'Iasos sous le nom de Τράλλεις αἱ ἐπέκεινα τοῦ Ταύρου (7); les rédacteurs de cette inscription considéraient apparemment le Tmolus comme le prolongement du Taurus (8).

La tradition locale faisait sans doute intervenir les Amazones dans les origines de Tralles, comme dans celles de tant d'autres villes d'Asie Mineure, notamment, parmi les plus voisines, Magnésie du Méandre, Priène, Éphèse

(1) Diodore, XVII, 65 : Ἐκ δὲ Θρᾴκης ἱππεῖς μὲν ἑξακόσιοι, Τράλλεις δὲ τρισχίλιοι καὶ πεντακόσιοι.

(2) Hésychius, *s. v.* : Τράλλεις· οὕτως ἐκαλοῦντο μισθοφόροι Θρᾷκες τοῖς βασιλεῦσιν, οἱ τὰς φονικὰς χρείας πληροῦντες.

(3) Tite-Live, XXXI, 35. XXXIII, 4.

(4) Tite-Live, XXXVII, 39, 40. La seconde mention des Tralliens dans ce dernier chapitre s'applique plus probablement aux habitants de Tralles en Lydie.

(5) Étienne de Byz., *s. v.* Τραλλία : Ἔστι καὶ Τράλλιον Βιθυνίας, ᾗ καθήκει πρὸς τὸν Ἀστακηνὸν κόλπον· τὸ ἐθνικὸν τούτου Τράλλιοι.

(6) Hiéroclès, *Synecd.*, éd. Parthey, 670, 3 : Τράλλης. *Notit. episc.*, III, 102. VIII, 181. IX, 88. X, 228 : Τράλλων. XIII, 88 : Τράλων. I, 169 : Τρωάλλων.

(7) *Voy. arch. de Le Bas*, Waddington, *Asie Mineure*, n° 287 : Τραλλιανὸς Τράλλεων τῶν ἐπέκεινα τοῦ Ταύρου. Waddington, *Mél. de Num.*, I, p. 105.

(8) Pline, *H. N.*, V, xxxi, 7 : « Mastusia, a tergo Smyrnæ et Termetis, Olympi radicibus junctis in Dracone desinit, Draco in Tmolo, Tmolus in Cadmo, ille in Tauro. »

et Smyrne. Une des principales d'entre les Amazones s'appelait en effet Tralla, et le nom d'une de ses compagnes, Thiba, se retrouve peut-être dans le nom de la source qui jaillissait au milieu même de Tralles, la Thibaïte ou Thébaïte (1). Mais le mythe des Amazones est un mythe aryen et purement symbolique; les nombreuses légendes qui l'ont localisé en tant de points de la Grèce et de l'Asie Antérieure n'ont donc aucune valeur historique. La tradition d'après laquelle il y aurait eu jadis des pygmées à Tralles (2) ne mérite naturellement pas plus d'attention.

Des premiers siècles de l'histoire de Tralles, nous ne savons absolument rien : ville méditerranéenne et indigène, elle ne fut point mêlée aux événements de la Grèce et n'attira point l'attention de ses écrivains. Elle n'est mentionnée ni par Hérodote ni par Thucydide, et ne figure pas dans les listes de la confédération délienne. Et cependant cette confédération comprenait nombre de petites villes cariennes, et non-seulement celles situées sur la côte, comme Bargylia, Caryanda, Pargasa, Télémissos, Terméra, Syangéla, que l'on peut croire n'avoir payé tribut que par crainte ou par force, mais même des cités de l'intérieur, à l'abri de toute attaque et agissant en toute liberté, comme Yromos, Mylasa et Pédasos. C'est que ses intérêts commerciaux unissaient étroitement Tralles à la haute vallée et l'inclinaient à rester fidèle au maître du pays. Aussi, lorsqu'elle apparaît enfin dans les récits de Xénophon et de Diodore, c'est comme une des places fortes des satrapes de l'*Yaounâ,* dont l'autorité s'étendait non-seulement sur l'Ionie et la Doride, mais aussi sur la Carie et la Lydie. C'était là que Cyrus le jeune, pendant son expédition dans la haute Asie, faisait garder comme otages les femmes et les enfants de deux des chefs de ses mercenaires grecs, l'Arcadien Xénias et le Mégarien Pasion (3). Pendant les guerres des harmostes Lacédémoniens contre Tissapherne et Pharnabaze, Tralles est une des places d'armes des satrapes et la base de toutes leurs opérations dans la vallée du Méandre. En 400, Thibron vient l'assiéger; il est repoussé, et forcé de rétrogader jusqu'à Magnésie du Léthæos, qu'il fortifie pour fermer la route qui mène de

(1) Étienne de Byz., *s. v.* : Θιβαΐς, τόπος πρὸς τῷ Πόντῳ, ἀπὸ μιᾶς τῶν Ἀμαζόνων ὑφ' Ἡρακλέους ἀναιρεθεισῶν κληθεῖσα· πεσεῖν γάρ φησι τὰς μάλιστα διαφερούσας, Τράλλαν τε καὶ Ἰσοκράτειαν καὶ Θίβαν καὶ Πάλλαν καὶ Κοίαν καὶ Κοινίαν. Eustathe, *ad Dionys. perieg.*, v. 828 : Πρὸς τῷ Πόντῳ δὲ Θίβα τόπος... ἀπὸ μιᾶς τῶν ὑφ' Ἡρακλέους ἀναιρεθεισῶν Ἀμαζόνων σχοῦσα τὴν κλῆσιν. ὧν αἱ διάφοροι, τουτέστιν αἱ ὑπερέχουσαι καὶ ἀξιολογώτεραι, κατὰ τὴν Ἀρριανοῦ ἱστορίαν εἰσὶν αὗται πρὸς ὄνομα, Τράλλα, Ἰσοκράτεια, Θίβα, Πάλλα καὶ ἄλλαι.

(2) Pline, *H. N.*, V, XXIX, 6 : « Quidam ibi Pygmæos habitasse tradunt. »

(3) Xénophon, *Anab.*, I, IV, 8 : Καίτοι ἔχω γε αὐτῶν καὶ τέκνα καὶ γυναῖκας ἐν Τράλλεσι φρουρούμενα.

la vallée du Méandre dans celle du Caystre et à Éphèse (1). En 398, après la trêve conclue par eux avec Dercylidas, c'est à Tralles que Pharnabaze et Tissapherne vont prendre leurs cantonnements, tandis que l'armée grecque se retire à Magnésie (2). Pendant les campagnes de 396 (3) et 392 (4), c'est encore en avant de Tralles que se placent les armées de Pharnabaze et de Strouthas.

Quoiqu'elle fût ainsi l'un des centres de la domination perse en Asie Mineure, Tralles devait, dès cette époque, subir, par l'intermédiaire de ses voisines Magnésie du Méandre et Éphèse, l'influence de la civilisation grecque. Il est certain que, pendant le cours du cinquième et du quatrième siècle, les grandes villes de la Lydie et de la Carie s'hellénisèrent assez vite, et que, s'il y subsista, dans les mœurs et surtout dans les cultes, des souvenirs nombreux et vivaces de l'ancienne civilisation indigène, en revanche, la langue, les institutions politiques, l'architecture et les modes artistiques y devinrent entièrement grecques. Moins de deux cents ans suffirent à rendre cette transformation presque complète même dans les villes dont la population était, comme à Mylasa par exemple, presque entièrement d'origine carienne. Dès le milieu du quatrième siècle, les décrets des Mylasiens contre les ennemis de leurs princes sont libellés en grec fort correct. La plus puissante famille de cette même ville de Mylasa, celle dans laquelle, pendant tout le quatrième siècle, se transmit héréditairement la dignité de satrape de Carie, est déjà plus qu'à moitié grecque. Hécatomnos écrit son nom en grec sur ses monnaies; Maussôllos rédige en grec ses actes officiels, les dédicaces des statues qu'il consacre; lui et sa femme Artémise appellent autour d'eux, à Halicarnasse, des artistes, des poëtes, des rhéteurs hellènes. Idriée continue avec la Grèce les étroites relations nouées par ses prédécesseurs, comme le prouve un ex-voto dédié par lui dans le temple d'Athénè Aléa à Tégée. Si la ville qui a toujours été le centre politique de la Carie, si dans cette ville une famille appartenant sans conteste à l'aristocratie indigène, ont adopté à ce point la civilisation hellénique, il ne faut point s'étonner que Tralles, dont la population était tout entière de race aryenne et étroitement apparentée aux Hellènes, soit devenue, dès le

(1) Diodore, XIV, 36 : Διελθὼν δ' ὡς ἑκατὸν εἴκοσι σταδίους πρὸς Μαγνησίαν, ἧς ἦρχε Τισσαφέρνης, ταύτην δ' ἐξ ἐφόδου παραλαβών, καὶ ταχέως ἐπὶ Τράλλεις τῆς Ἰωνίας πορευθείς, ἐπεχείρησε πολιορκεῖν τὴν πόλιν· οὐδὲν δὲ δυνάμενος πρᾶξαι δι' ὀχυρότητα, πάλιν εἰς Μαγνησίαν ἀπεχώρησε.

(2) Xénophon, *Hellen.*, III, II, 19 : Δόξαντα δὲ ταῦτα καὶ περανθέντα, τὰ μὲν στρατεύματα ἀπῆλθε, τὸ μὲν Βαρβαρικὸν εἰς Τράλλεις τῆς Καρίας, τὸ δ' Ἑλληνικὸν εἰς Λεύκοφρυν.

(3) Xénophon, *Hellen.*, III, IV.

(4) Xénophon, *Hellen.*, IV, VIII.

milieu du quatrième siècle, une cité tout à fait grecque. Ainsi s'explique la facilité de la conquête d'Alexandre : elle ne fit que rendre le pays à lui-même en expulsant quelques garnisons de soldats mercenaires à la solde du grand roi; elle ne rencontra point sur sa marche les difficultés toujours si grandes qu'impose l'assimilation d'un peuple ayant ses mœurs et sa langue à lui : cette assimilation était dès longtemps achevée.

Alexandre n'était pas plus tôt parvenu à Éphèse que Tralles lui envoya sa soumission (1). Pressé de marcher sur Milet, il ne vint pas prendre en personne possession de la ville, et se contenta d'y expédier Parménion, avec ordre d'y établir un gouvernement démocratique et d'annoncer aux habitants que remise leur était faite du tribut payé par eux au roi de Perse. Après la prise de Milet et d'Halicarnasse, le conquérant macédonien laissa à Tralles son parc de machines de guerre, trop lourd à traîner à travers les montagnes de la Carie. Débarrassé de cette gêne, il remonta avec son armée par la vallée du Marsyas dans l'Idriade, et de là redescendit dans la vallée du Calbis et sur la ville de Telmissos (2).

Avant de s'enfoncer dans la Lycie, Alexandre avait nommé Asandros satrape de Lydie, et lui avait laissé un corps de troupes suffisant pour empêcher au besoin toute défection. Non-seulement Asandros conserva son gouvernement pendant toute la vie du roi, mais, après sa mort, il y adjoignit encore la Carie (323), et, bientôt après, obtint d'Antipater la confirmation de cette annexion. En 317, il entra dans la ligue formée contre Antigone par Cassandre, Séleucus et Ptolémée fils de Lagus. La guerre qui s'ensuivit fut fort malheureuse pour lui : complétement battu, il dut, en 313, conclure un traité par lequel il livrait ses troupes à Antigone, reconnaissait tenir de lui sa satrapie, s'engageait à lui rester fidèle et à laisser autonomes les villes grecques comprises dans l'étendue de son gouvernement. A peine ce traité était-il signé qu'Asandros regrettait sa soumission, faisait évader son frère livré par lui-même comme otage, et envoyait des messagers à Ptolémée et à Séleucus. Mais Antigone ne lui laissa pas le temps de recevoir leurs secours : il fit aussitôt marcher des troupes en Carie, et, pendant que deux de ses

(1) Arrien, *Anab.*, I, 18, 1 : Ἐν τούτῳ δὲ ἐκ Μαγνησίας τε καὶ Τράλλεων παρ' αὐτὸν ἧκον ἐκδιδοντες τὰς πόλεις· καὶ ὃς πέμπει Παρμενίωνα... καὶ τὰς μὲν ὀλιγαρχίας πανταχοῦ καταλύειν ἐκέλευσε, δημοκρατίας δὲ ἐγκαθιστάναι καὶ τοὺς νόμους τοὺς σφῶν ἑκάστοις ἀποδοῦναι, καὶ τοὺς φόρους ἀνεῖναι ὅσους τοῖς βαρβάροις ἀπέφερον.

(2) Arrien, *Anab.*, I, 23, 6 : Θάψας δὲ τοὺς ἀποθανόντας ἐν τῇ νυκτὶ τὰς μὲν μηχανὰς ἐς Τράλλεις ἀπαγαγεῖν ἐκέλευσε τοὺς ἐπ' αὐταῖς τεταγμένους.

généraux, Médios et Docimos, soumettaient Milet, lui-même vint assiéger Tralles et la prit de vive force (1).

Après être restée quelques années soumise à Antigone, Tralles passa de ses mains dans celles des Séleucides. Sous leur domination, elle prit successivement les noms d'Antiochia et de Seleucia. Elle leur appartenait encore en 190, et avait fourni son contingent à l'armée d'Antiochus le Grand, mise en déroute par L. Scipion et Eumène II près de Magnésie du Sipyle (2). Les Tralliens ne se piquèrent d'ailleurs pas de montrer un grand dévouement au roi vaincu. Dès qu'ils eurent appris l'issue de la bataille, ils envoyèrent au consul, qui avait à peine eu le temps d'arriver à Sardes, une ambassade chargée de lui porter leur soumission (3). C'est dans leurs murs qu'une partie de l'armée romaine vint prendre ses quartiers, en attendant la ratification par le sénat des conditions de paix débattues entre le vainqueur et le roi de Syrie (4).

Dans le partage que le sénat fit entre les alliés des Romains du territoire enlevé à Antiochus, tout le pays au nord du Méandre fut attribué à Eumène, à la condition que les cités qui n'avaient pas payé de tribut aux Séleucides demeureraient autonomes et exemptes de toute contribution (5). En vertu de ces stipulations, Tralles resta sous l'autorité, ou pour mieux dire sous le patronage des rois de Pergame, jusqu'à la mort d'Attale III Philométor, arrivée en 133. Ces princes y résidèrent quelquefois et s'y firent construire un palais (6).

Les deux siècles qui s'écoulèrent entre la conquête d'Alexandre et la mort d'Attale Philométor sont l'époque de la plus grande prospérité de Tralles, comme de toutes les villes d'Asie Mineure. Les guerres des Attales, des Séleucides et des Ptolémées, n'étaient ni très-meurtrières ni très-ruineuses pour le pays, et l'autorité du vainqueur du jour était toujours trop menacée pour

(1) Diodore, XIX, 75 : Περὶ ταῦτα δ' ὄντων τούτων Ἀντίγονος Τράλλεις ἐξεπολιόρκησεν.

(2) Appien, *Syr.*, éd. Bekker, p. 295, l. 24 : Πολὺ δὲ καὶ ἄλλο πλῆθος ἦν λιθοβόλων τε καὶ τοξοτῶν καὶ ἀκοντιστῶν καὶ πελταστῶν, Φρυγῶν τε καὶ Λυκίων καὶ Παμφύλων καὶ Πισιδῶν, Κρητῶν τε καὶ Τραλλιανῶν καὶ Κιλίκων ἐς τὸν Κρητῶν τρόπον ἐσκευασμένων. Tite-Live, XXXVII, 40 (à la fin).

(3) Tite-Live, XXXVII, 45 : « Sub idem fere tempus et ab Trallibus et a Magnesia quæ super Mæandrum est et ab Epheso legati ad dedendas urbes venerunt. »

(4) Tite-Live, XXXVII, 45 : « Consul in hiberna exercitum Magnesiam ad Mæandrum et Tralles Ephesumque divisit. »

(5) Polybe, XXII, 24 : ... Τῆς δ' Ἀσίας... Λυδίαν, Τράλλεις, Ἔφεσον. Tite-Live, XXXVII, 55, 56. Id. XXXVIII, 39 : « ... Lydiam et nominatim urbes Tralles atque Ephesum. » Appien, *Mithr.*, 62 : Πλὴν εἴ τινας Εὐμενεῖ καὶ Ῥοδίοις συμμαχήσασιν ἡμῖν ἔδομεν, οὐχ ὑποτελεῖς ἀλλ' ἐπὶ προστάταις εἶναι.

(6) V. plus haut, ch. II, p. 54.

pouvoir devenir oppressive. Au milieu de ces interminables compétitions, les cités populeuses et riches parvenaient aisément à se faire ménager, à obtenir des privilèges et à mettre à haut prix leur fidélité. La sécurité plus grande du commerce, le développement du luxe, les progrès de l'industrie, compensaient largement pour elles les quelques exactions qu'elles avaient à subir. De nombreux faits prouvent combien Tralles était riche et prospère à cette époque. C'est du troisième siècle et de la première moitié du deuxième que datent les monuments les plus importants de la ville : le palais des Attales; le théâtre, vaste et décoré avec luxe, sinon avec goût; enfin le temple d'Asclépios, cité par Vitruve comme un modèle classique, et qui paraît en effet, à cette époque où les successeurs d'Hermogène achevaient de transformer l'ordonnance ionique, avoir marqué une des étapes de l'art et fixé l'attention des architectes (1). C'est encore suivant toute vraisemblance à cette époque que Tralles compta parmi ses citoyens deux sculpteurs célèbres, Apollonios et Tauriscos.

Le seul auteur ancien qui nous fasse connaître Apollonios et Tauriscos est Pline (2). Encore n'a-t-il pas su comprendre les inscriptions lues par lui sur les piédestaux de leurs œuvres: Otfried Müller, et après lui K.-Fr. Hermann et Brunn, ont parfaitement expliqué le singulier contre-sens que sa légèreté lui a fait commettre: là où il a vu une spirituelle antithèse, une compétition ingénieusement imaginée par les deux artistes entre leur véritable père et celui qui passait pour l'être, il n'y avait en réalité qu'une formule fréquente au troisième siècle sur les inscriptions de Rhodes, d'Halicarnasse, de Cos, et en général des cités du littoral carien: Ἀπολλώνιος καὶ Ταυρίσκος καθ' ὑοθεσίαν Μενεκράτους, φύσει δὲ Ἀρτεμιδώρου, Τραλλιανοὶ ἐποίησαν (3).

En rétablissant ainsi le texte défiguré par Pline, nous voyons que nos deux artistes étaient citoyens de Tralles, et que, fils d'un certain Artémidore, ils avaient été adoptés par Ménécrate. Or, ainsi que l'a fait remarquer Raoul-Rochette, une inscription copiée par Cadalvène à Boudroun (Halicarnasse) sur une base de statue, inscription qui semble dater elle aussi du troisième siècle, mentionne un sculpteur appelé Artémidore, fils de Ménodote et

(1) Il a été question de tous ces monuments au chapitre précédent.

(2) Pline, *H. N.*, XXXVI, IV, 21 : « Pollio Asinius, ut fuit acris vehementiæ, sic quoque spectari monumenta sua voluit. In iis sunt... Hermerotes Taurisci, non cælatoris illius, sed Tralliani... Zethus, Amphion, ac Dirce et taurus vinculumque, ex eodem lapide, a Rhodo advecta opera Apollonii et Taurisci. Parentum ii certamen de se fecere, Menecratem videri professi, sed esse naturalem Artemidorum. »

(3) Otfried Müller, *der Farnesische Stier*. K.-F. Hermann, *Stud. d. griech. Kunstl.*, p. 47. Brunn, *Gesch. d. griech. Kunstl.,* I, p. 471.

citoyen de Tyr. Une seconde inscription, copiée par Pittakis à Athènes, fait connaître un Ménodote, fils d'Artémidore, Tyrien lui aussi, et qui doit être, soit le père, soit plus probablement le fils du précédent (1). Faut-il admettre que l'Artémidore dont Apollonios et Tauriscos étaient les fils soit le même que celui de la base de statue trouvée à Halicarnasse, et que par suite nos deux sculpteurs, Tyriens d'origine, ne soient devenus Tralliens que par une de ces faveurs dont, au troisième et au deuxième siècle, les villes grecques étaient si prodigues envers les artistes? L'identité du nom, et d'un nom aussi fréquent que celui d'Artémidore, me semble une présomption bien insuffisante, et l'inscription d'Athènes me paraît plutôt défavorable à cette conjecture : je crois donc qu'Apollonios et Tauriscos doivent être considérés comme vraiment Tralliens. La représentation sur une de leurs œuvres de la ciste et du serpent, symboles qui appartiennent au culte purement lydien de Sabazios et se retrouvent dans le monnayage de Tralles, est un argument très-fort en faveur de cette opinion.

D'après le témoignage de Pline, Tauriscos avait sculpté des *Hermerotes* portés depuis à Rome et placés par Asinius Pollion dans le portique qu'il avait fait construire. Nous ne savons rien de ces *Hermerotes*, et il faut renoncer à nous en faire une idée : tout au plus pouvons-nous induire des goûts connus de Pollion que c'était une œuvre mouvementée et à effet. Nous ne sommes heureusement pas dans la même pénurie de documents pour l'autre œuvre citée par Pline, et à laquelle les deux frères avaient collaboré : Dircé attachée par Amphion et Zéthos aux cornes d'un taureau sauvage. Transportée de Rhodes à Rome et placée par Pollion dans son portique, portée ensuite de là dans la grande salle des Thermes Antonines, les fragments en furent retrouvés vers 1546 par Paul III Farnèse, et livrés par lui à un audacieux restaurateur, Giovan Battista della Porta. Celui-ci en retailla les cassures, refit les parties manquantes, ajouta au groupe une statue antique qui n'en avait jamais dépendu, et de tout ce travail résulta l'ensemble incohérent et énorme aujourd'hui conservé au musée de Naples et connu sous le nom de Taureau Farnèse. Une étude détaillée de cette œuvre ne serait point à sa place ici : elle a d'ailleurs déjà été faite par Winckelmann, Heyne, Otfried Müller, Otto Jahn, et tout récemment par M. Kinkel. Mais

(1) Raoul-Rochette, *Lettre à M. Schorn*, p. 230. Brunn, *Gesch. d. griech. Kunstl.*, I, p. 471, 472. G. Hirschfeld, *Tituli Statuar.*, nos 86 et 88. Au n° 87, M. Hirschfeld donne l'inscription, malheureusement mutilée, d'une troisième base, trouvée à Halicarnasse par M. Newton, et qui porte la signature : Ταλέστης Ἀρτεμιδώρου. Cf. Newton, *Halicarnassus, Cnidus and Branchidæ*, II, p. 699 ; pl. 88, 9.

il importait de montrer à quel titre le groupe d'Apollonios et de Tauriscos appartient à l'histoire de Tralles, et peut-être n'est-il pas inutile d'indiquer en quelques mots quelle place il occupe dans l'histoire de l'art. Fort admiré pendant deux siècles, le *Supplice de Dircé* est regardé aujourd'hui comme l'une des œuvres les plus froides, les plus prétentieuses, les plus communes que nous ait laissées la sculpture antique; on y regrette l'absence totale de ces qualités qui sont l'essence même du génie grec : le goût, la sobriété, la simplicité, le sentiment profond de la nature, la recherche consciencieuse de la vérité. Assurément, il était loin de mériter l'enthousiasme que le seizième et le dix-septième siècle lui ont témoigné; peut-être ne mérite-t-il pas davantage l'extrême dédain que les artistes professent aujourd'hui pour lui. Habituons notre regard à ne voir dans cette montagne de marbre que les parties antiques; supprimons par la pensée cette figure féminine, debout derrière la scène et complétement étrangère à l'action, ces deux têtes sans expression mises sur les épaules des deux frères, et dont l'une provient d'une statue de Caracalla; rappelons-nous que les bras et les jambes d'Amphion et de Zéthos, la tête, les bras et tout le haut du corps de Dircé, jusqu'à la ceinture, ainsi que la plus grande partie du taureau, sont de G. B. della Porta, et que lui seul est responsable de leur mauvaise facture; et, toutes ces éliminations faites, nous pourrons enfin juger équitablement l'œuvre des sculpteurs tralliens. De cette œuvre il reste, comme pièces importantes, deux torses assez bien conservés, ceux de Zéthos et d'Amphion, et le bas du corps de Dircé (1). Ce sont là des morceaux d'école sans doute, et qui trahissent plus d'habileté de main que de grandeur de conception : le dessin en est beau cependant, le mouvement juste, la forme consciencieusement étudiée, le modelé gras et plein comme dans les bonnes œuvres grecques. Si maintenant nous cherchons, avec Otto Jahn, à rétablir, d'après quelques ivoires trouvés à Pompéi, une monnaie de Nacrasa et un camée du Musée de Naples, la disposition primitive du groupe, nous verrons que les trois figures et le taureau qui en sont les seuls éléments authentiques étaient bien plus intimement reliés l'un à l'autre qu'ils ne le sont aujourd'hui, que l'action était plus claire, l'effet plus simple, et que le tout formait un ensemble savamment composé et plein de mouvement. Peut-être alors arriverons-nous à cette conclusion que, parmi les œuvres de cette école rhodienne qui a racheté la pauvreté de l'inspiration et l'effacement du senti-

(1) Il faut passer condamnation sur la bizarrerie du groupe de rochers qui supporte les figures. Il n'est pas impossible d'ailleurs que ces rochers aient subi des remaniements à l'époque où le *Supplice de Dircé* fut porté aux Thermes Antonines.

ment individuel par une si grande adresse de *faire*, le *Supplice de Dircé* tient encore une place honorable et mérite d'être regardé (1).

Une preuve plus décisive encore de la grande prospérité de Tralles à l'époque des Séleucides et des Attales est le grand nombre de pièces cistophores émises alors par ses ateliers. En effet, malgré les objections de Pinder, c'est vraisemblablement dès le milieu du troisième siècle qu'eut lieu l'adoption par les villes de Pergame, Adramytte, Thyatira, Smyrne, Sardes, Éphèse, Tralles, Laodicée du Lycos, Nysa et Apamée Kibôtos, d'un système monétaire uniforme, dont l'unité fondamentale, la drachme, ne valait que les trois quarts de la drachme attique (2) : l'instabilité des choses dans l'Asie antérieure, pendant les interminables querelles des successeurs d'Alexandre, a dû faire naître l'idée et permettre l'établissement d'une pareille confédération. Les drachmes et les didrachmes de ce système sont, on le sait, fort rares, et jusqu'à présent ne se sont rencontrés que dans le monnayage d'Éphèse et dans celui de Tralles : ces pièces portent au droit la massue

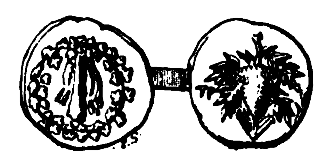


Fig. 12. Drachme de Tralles.

d'Héraclès, avec la peau de lion posée dessus, et au revers une grappe de raisin se détachant sur une feuille de vigne. Les tétradrachmes au contraire furent frappés en grande quantité, et eurent une circulation considérable et une longue durée (3). Ce sont eux qui firent donner aux monnaies de ce système le nom de cistophores : ils portent en effet au droit la ciste mystique d'où sort Zeus Sabazios sous la forme du serpent Παρείας (4);

(1) Pour la restauration et l'appréciation du Taureau Farnèse, il faut surtout consulter Heyne, *Antiquar. Aufsätze*, t. II; Winckelmann, *Histoire de l'art*, l. VI, ch. IV; Otfried Müller, *Der Farnesische Stier;* Welcker, *Alte Denkm.*, I, p. 352 et suiv.; Otto Jahn, *Arch. Zeit.*, 1853, p. 65 et pl. 56 et 58; Kinkel, *Mosaïk zur Kunstgeschichte*, ch. II : *Wer hat den Farnesischen Stier ergänzt.*

(2) Du Mersan, *Descr. des méd. cistophores du Cabinet de France*, 1845. M. Pinder, *Ueber die Cistophoren*, 1856 (extr. des *Abhandl. der k. Akad. d. Wissensch. zu Berlin*, 1855).

(3) Du Mersan prend à tort ces pièces pour des tridrachmes. L'erreur d'ailleurs avait déjà été faite dans l'antiquité, notamment par Pollux, *Onom.*, IX, 60.

(4) D'après le mythe lydien, c'était sous la forme d'un serpent que Zeus Sabazios commettait l'inceste sacré avec sa fille (Clément d'Alex., *Protrept.*, éd. Potter, p. 14). Les initiés aux mystères de Sabazios tenaient une ciste et agitaient des serpents (Clément d'Alex., *Protrept.*, p. 11. Démosthène, *Sur la couronne*, 259-260. Arnobe, l. V. Firmicus, ch. 2. Harpo-

au revers deux serpents entrelacés d'une manière bizarre, et par derrière un carquois. Pendant près de deux siècles, et dans toute l'Asie Mineure, ces tétradrachmes furent la monnaie la plus répandue, et toutes les grosses sommes furent évaluées en talents cistophores, équivalents aux trois quarts



Fig. 13. Tétradrachme cistophore de Tralles.

du talent attique (1). Or, parmi les cistophores conservés dans les diverses collections numismatiques, ceux de Tralles sont extrêmement nombreux ; il ne saurait y avoir d'indice plus infaillible de l'étendue des relations commerciales et de la richesse de la ville qui les frappait.

A la mort d'Attale III Philométor commence pour Tralles, comme pour toutes les villes d'Asie, une époque de calamités qui dure jusqu'à l'établissement de l'empire à Rome (2). On sait que, presque aussitôt après la mort d'Attale, Eudémos de Pergame vint remettre au sénat un testament aux termes duquel le prince décédé léguait son royaume au peuple romain (133). C'était le moment où la lutte entre Ti. Gracchus et l'aristocratie était le plus acharnée. Ti. Gracchus fit voter par le peuple que l'organisation de la nouvelle province serait délibérée dans les comices par tribus. La délibé-

cration, *s. v.* Κιστοφόρος). Ainsi que le fait observer M. Foucart (*Assoc. relig. chez les Grecs*, ch. x), c'est au mythe de Sabazios que se rattachait la légende d'après laquelle Olympias aurait eu Alexandre d'un serpent. Faut-il voir dans l'adoption du type des cistophores par les villes d'Asie une allusion à cette origine divine du conquérant macédonien, ou bien simplement une preuve de la persistance des cultes nationaux ? Cette seconde explication me semble à la fois plus simple et plus vraisemblable.

(1) Festus, *de Verb. sign.* : « Talentorum non unum genus : Atticum est sex millium denarium, Rhodium et Cistophorum quatuor millium et quingentorum denarium. » La diffusion des cistophores, dès les premières années du deuxième siècle, est prouvée par les faits suivants : en 190, M'. Acilius Glabrio en rapporta dans son triomphe 248 000; en 189, L. Æmilius Regillus 132 300, et L. Cornelius Scipio 331 070 ; la même année, Manlius Vulso en prit aux Galates 250 000.

(2) Pour l'histoire des gouverneurs de la province d'Asie, il faut surtout consulter l'excellent ouvrage de M. Waddington : *Fastes des provinces asiatiques de l'empire romain*. Cf. R. Bergmann, *De Asiæ Romanorum provinciæ præsidibus* (*Philologus*, II, p. 641). V. aussi Marquardt, seconde édition du *Handbuch der römischen Alterthümer*, IV. *Römische Staatsverwaltung*, I, p. 176).

ration n'eut jamais lieu, le tribun ayant été tué peu après. Lui mort, le sénat se ressaisit de la question ; le grand pontife Scipion Nasica, celui-là même qui s'était mis à la tête des *optimates*, fut aussitôt envoyé en Asie avec quatre autres sénateurs pour régler la condition future des villes. Mais la mort le surprit à Pergame en 132, et au même moment un fils illégitime d'Attale, Aristonicos, soulevait tout le pays à l'exception d'Éphèse. Le consul P. Licinius Crassus Mucianus, envoyé contre lui, fut tué en 131. C'est seulement l'année suivante (130) que M. Perperna parvint à enfermer Aristonicos dans Stratonicée et à le forcer à se rendre. Mais quelques villes continuèrent à résister et ne furent réduites qu'à grand'peine par le proconsul M'. Aquillius (129-126).

Une inscription copiée par Egmont et Heyman entre Aïdin et Omer-Beili, c'est-à-dire sur la route d'Éphèse à Tralles par Magnésie du Méandre, montre qu'un des premiers soins de M'. Aquillius fut de construire une route qui permît aux armées romaines de remonter facilement d'Éphèse jusque dans la haute vallée du Méandre (1). Cette inscription appartient en effet, ainsi que l'a parfaitement vu M. Waddington, à une borne milliaire. Elle était malheureusement brisée quand Egmont et Heyman la virent, et le fragment copié par eux ne permet pas une restitution complète : on voit seulement qu'en tête était indiquée, en latin, la distance de Magnésie et peut-être d'Éphèse à Tralles ; puis on lit, en grec, le nom de Μάν[ιος] Ἀκύ-[λ]ιος Μα[νί]ου ὕπατος Ῥωμαίων ; le sens des dernières lignes ne peut être deviné. Quant à l'organisation donnée par M'. Aquillius à la province, nous n'en savons rien d'une manière certaine. Il est toutefois évident que les cités impliquées dans la révolte d'Aristonicos, et, comme je l'ai dit, toutes l'étaient sauf Éphèse, furent considérées comme villes conquises (*subditæ*), que la justice y fut rendue par les magistrats romains, que des tributs (*vectigalia*) leur furent imposés, et que la perception de ces tributs fut confiée aux agents du proconsul. Nous ne savons pas si la quotité de ces tributs était fixée arbitrairement et en bloc, ou si, dès ce moment, elle était variable, et divisée en dîme des fruits de la terre (*decuma*), en droit de pacage du bétail (*scriptura*), et en taxes de douane (*portoria*).

Le régime institué par M'. Aquillius fut d'ailleurs modifié peu d'années après, en 123, par une loi de C. Gracchus. On sait l'ensemble de mesures projeté par le tribun pour constituer fortement l'ordre équestre et en faire

(1) Bœckh, *C. I. Gr.*, n° 2920. Waddington, *Fastes*, p. 32. Mommsen, *C. I. L.* I, n° 557. C'est par cette route que Cicéron se rendit en Cilicie (*ad Att.*, V, xiv, 4 ; *ad Fam.*, III, v, 1) M'. Aquillius fit aussi construire une route d'Éphèse à Pergame (*C. I. L.* III, n° 6093).

un contre-poids à la puissance du sénat: en conséquence de ce plan, et afin de faire passer des mains des pères conscrits en celles des chevaliers la lucrative exploitation des provinces, la *lex Sempronia* ordonna que les tributs des villes d'Asie seraient désormais affermés par les censeurs, et, à dater de cette loi, ces tributs se composèrent certainement du produit variable de la dîme, de la *scriptura* et des douanes (1). Les villes gagnaient à ces mesures de voir leurs charges fixées d'une manière stable ; mais elles n'étaient soustraites aux exactions arbitraires des gouverneurs que pour être livrées en proie aux vexations et à la rapacité des compagnies de publicains. Elles restèrent dans cette triste situation pendant vingt-cinq ans, jusqu'à l'arrivée en Asie de Q. Mucius Scævola, grand pontife (98). Scævola, homme intègre et jurisconsulte éminent, entreprit de rendre plus tolérable le sort du pays : il restitua aux Grecs le droit de faire juger par leurs magistrats et d'après leurs propres lois les procès où aucun citoyen romain n'était impliqué: c'est ce que, dans la langue officielle, on appelait *libertas*. Cette faveur fut considérée comme si précieuse par les villes d'Asie qu'elles établirent, en l'honneur de leur gouverneur, des jeux appelés *Mucia*, et ces jeux devinrent si populaires que Mithridate même n'en empêcha pas la célébration. Scævola entreprit aussi de mettre un terme aux exactions des publicains, et son légat P. Rutilius Rufus, qui, après son départ, resta pendant quelques mois chargé du gouvernement de la province, poursuivit avec plus de vigueur encore la lutte engagée par lui contre ces compagnies puissantes. Il n'y gagna que d'être accusé de concussion après son retour à Rome, et condamné, malgré son innocence évidente et sa réputation de vertu, par un tribunal pris, suivant la loi du moment, dans l'ordre équestre ; il fut forcé de s'exiler à Smyrne, où il mourut.

Après le départ de Rutilius, les exactions des publicains avaient recommencé de plus belle. Aussi lorsque, en 89, Mithridate eut pris les armes, battu le roi Nicomède, et forcé le proconsul L. Cassius à se retirer à Apamée d'abord, puis à Rhodes où il vint l'assiéger, une seule lettre du roi de Pont suffit-elle à soulever toutes les villes d'Asie et à faire partout massacrer les *negotiatores* romains (2). Les Tralliens ne furent pas les derniers à se révol-

(1) Cicéron, *in Verr.*, III, vi, 12 : « Ceteris (provinciis) aut impositum vectigal est certum, quod stipendiarium dicitur, aut censoria locatio constituta est, ut Asiæ lege Sempronia. »

(2) Cicéron, *pro Flacco*, XXIV : « Quid vos fieri censetis Trallibus ? an id quod Pergami ? nisi forte hæ civitates existimari volunt facilius una se epistola Mithridatis moveri impellique potuisse ut amicitiam populi Romani, fidem suam, jura omnia officii humanitatisque violarent, quam ut filium testimonio læderent cujus patrem armis pellendum suis mœnibus censuissent. »

ter ; mais, par un singulier calcul de prudence, ils évitèrent de se rendre eux-mêmes coupables du massacre : ils prirent à solde pour cette besogne un Paphlagonien nommé Théophilos, sans doute l'un de ces chefs de mercenaires qui louaient leurs services aux princes et se faisaient brigands lorsqu'ils ne trouvaient pas d'emploi. Théophilos réunit les Romains dans le temple de la Concorde, et les y égorgea : comme quelques-uns tenaient embrassées les statues, on leur coupa les mains pour les en détacher et pouvoir ensuite les immoler sans impiété (1). Les instigateurs de ce soulèvement et les chefs du parti dévoué à Mithridate étaient les fils de Cratippe, par lesquels, dit Strabon, la ville fut gouvernée tyranniquement à cette époque (2).

La barbarie dont ils avaient fait preuve dut valoir aux Tralliens les compliments et les faveurs de Mithridate (3). Néanmoins ils se lassèrent vite de leur nouveau maître et de ceux qui les gouvernaient en son nom. Dès que la fortune de celui que l'Asie avait salué des noms de sauveur, de Nysios, d'Évios, de nouveau Dionysos, parut s'ébranler, quand Sylla eut pris Athènes et battu Archélaos à Chéronée, un revirement se produisit dans les esprits. La cruauté de Mithridate envers les habitants de Chios, au lieu de terrifier les autres villes, précipita leur défection : les Éphésiens fermèrent leurs portes aux troupes du roi, se saisirent de son lieutenant Zénobios, le mirent en prison et l'égorgèrent. A cette nouvelle, les habitants de Tralles, d'Hypæpa, de Métropolis et de plusieurs autres villes, se révoltèrent aussitôt (4).

A ce moment s'acheminait vers l'Asie L. Valerius Flaccus, envoyé comme proconsul par la faction de Cinna. Avant même qu'il eût traversé le Bosphore, et avec le zèle de gens qui ont beaucoup à se faire pardonner, les Asiatiques du parti romain votèrent des fonds pour l'établissement de jeux

(1) Appien, *Mithr.*, 23 : Τραλλιανοὶ δ' αὐθένται τοῦ κακοῦ φυλαξάμενοι γενέσθαι, Παφλαγόνα Θεόφιλον, ἄγριον ἄνδρα, ἐς τὸ ἔργον ἐμισθώσαντο. Καὶ ὁ Θεόφιλος, αὐτοὺς συναγαγὼν ἐπὶ τὸν τῆς Ὁμονοίας νεὼν, ἥπτετο τοῦ φόνου, καί τινων τοῖς ἀγάλμασι συμπλεκομένων τὰς χεῖρας ἀπέκοπτε. Dion Cassius, *Fragm.*, CCXCI (éd. Gros) : Ὅτι πάντες τοὺς Ῥωμαίους ἐφόνευον, κελεύσαντος Μιθριδάτου, οἱ Ἀσιανοί· πλὴν καθόσον Τραλλιανοὶ οὐδένα ἀπέκτειναν, Θεόφιλον δέ τινα Παφλαγόνα ἐμισθώσαντο, ὥσπερ που ἧττον σφῶν ἀπόλλυσθαι μελλόντων ἢ καὶ διαφέρον αὐτοῖς ὑφ' ὅτου σφαγήσοιντο.

(2) Strabon, XIV, ii, 42 : Τυραννηθῆναι δ' ὀλίγον συνέπεσε χρόνον τὴν πόλιν ὑπὸ τῶν Κρατίππου παίδων κατὰ τὰ Μιθριδατικά. Appien, *Mithr.*, 62 : Ἐφ' οἷς ἔδοτε μέν τινα καὶ αὐτῷ Μιθριδάτῃ δίκην, ἀπίστῳ τε ἐς ὑμᾶς γενομένῳ, καὶ φόνου καὶ δημεύσεων ἐμπλήσαντι ὑμᾶς, καὶ γῆς ἀναδασμοὺς ἐργασαμένῳ καὶ χρεῶν ἀποκοπὰς καὶ δούλων ἐλευθερώσεις, καὶ τυράννους ἐπ' ἐνίοις καὶ λῃστήρια πολλά...

(3) Cicéron, *Pro Flacco,* XXV : « Quis enim erat qui non sciret in ornandis studiosiorem Mithridatem quam in spoliandis Trallianis fuisse ? »

(4) Appien, *Mithr.*, 48 : Ὧν πυνθανόμενοι Τραλλιανοὶ καὶ Ὑπαιπηνοὶ καὶ Μητροπολῖται (Bekker : Μεσοπ. καί τινες ἄλλοι, τὰ Χίων πάθη δεδιότες, ὅμοια τοῖς Ἐφεσίοις ἔδρων.

en son honneur. Ces fonds furent déposés par les diverses villes dans le trésor public des Tralliens, et y restèrent sans emploi, Flaccus ayant été tué à Nicomédie par son lieutenant Fimbria. Il semble que, suivant l'habitude des cités grecques, les Tralliens les aient fait valoir en attendant que, du consentement des déposants, ils reçussent une autre destination. En 62, le fils de Flaccus, envoyé comme propréteur en Asie, se les fit remettre de force : lorsque, en 59, il fut accusé de concussion, ce fut là un des principaux griefs allégués contre lui par son accusateur D. Lælius, et malgré la rhétorique de Cicéron, malgré les accusations banales lancées par lui contre la députation envoyée de Tralles pour témoigner contre son client, malgré les injures qu'il prodigue aux députés et les allusions déclamatoires qu'il fait à la conduite de leur patrie pendant la guerre de Mithridate, il est évident que les Tralliens avaient tout droit de refuser au jeune Flaccus l'argent à eux confié avec une affectation spéciale et resté dans leur caisse de l'aveu des déposants (1). Mais si la thèse de l'orateur ne supporte pas un instant l'examen, les faits racontés dans son discours n'en sont pas moins une précieuse preuve de l'importance acquise par les Tralliens, de l'influence qu'ils exerçaient sur leurs voisins, et de la confiance qu'inspirait leur administration.

Lorsque, en 84, Sylla eut conclu avec Mithridate un traité de paix qui rendait aux Romains la province d'Asie, ni le retour spontané de ces quelques villes à l'obéissance, ni les démonstrations bruyantes par lesquelles elles avaient cherché à faire croire à leur dévouement, ne lui firent oublier leur révolte passée et les atrocités dont elles s'étaient rendues coupables. Non content de faire mettre partout à mort les hommes compromis dans la rébellion, et de raser les murs de plusieurs cités, il imposa à toute la province le payement immédiat de cinq ans de tribut et de toutes les dépenses faites par lui dans son expédition : cette indemnité montait à la somme, énorme pour l'époque, de 20 000 talents (2). Pour la percevoir, il divisa le pays en

(1) Cicéron, *Pro Flacco*, XXII-XXV. XXIII : « Itaque civitatis prudentis, ut ego semper existimavi, et gravis, ut ipsi existimari volunt, justum dolorem querelasque cognoscite. Quæ pecunia fuerit apud se, Flacci patris nomine, collata a civitatibus, hanc a se esse ablatam queruntur... — Non, inquit, dicimus. — Quid igitur? — Delatam ad nos, creditam nobis L. Flacci patris nomine, ad hujus dies festos atque ludos... — Delectum est oppidum, quo in oppido uno pecunia a tota Asia in honores L. Flacci patris poneretur. Hæc pecunia tota ab honoribus translata est in quæstum et fœnerationem ; recuperata est multis post annis : quæ civitati facta est injuria ? XXV. Ac tum quidem Tralliani, quum ipsi gravi fœnore istam pecuniam multos annos occupavissent... »

(2) Appien, *Mithr.*, 62 (discours de Sylla aux députés des villes d'Asie) : Μόνους ὑμῖν ἐπι-

44 régions, à chacune desquelles il assigna sa quote-part, et où il envoya aussitôt des détachements de troupes (1). Les malheureuses villes d'Asie, déjà ruinées par quatre ans de guerre, privées de la majeure partie de leurs revenus ordinaires, durent vendre tous les objets précieux que possédaient leurs citoyens, les statues et les tableaux qui décoraient leurs monuments; et comme tout cela ne suffisait pas encore, elles durent emprunter à des intérêts écrasants et hypothéquer aux publicains, les unes leurs gymnases et leurs théâtres, les autres leurs murs, leurs ports, leurs édifices publics. Les soldats du proconsul, logés chez l'habitant avec licence de tout faire, et grassement soldés aux frais des villes, pressaient les retardataires et commettaient toute sorte de violences. Toute l'Asie, dit Appien, était dans la désolation (2). Pour comble de calamités, la fin de la guerre avait laissé sans emploi les mercenaires que Mithridate avait eus à son service; sur terre, des bandes de brigands infestaient les routes et attaquaient même les villes murées; sur mer, les pirates formaient de véritables flottes, et s'emparaient de Samos, d'Iasos, de Clazomènes. Et ces désordres mêmes servaient de prétexte à de nouvelles exactions; Muréna, laissé par Sylla en Asie, força les villes maritimes à construire pour lui des vaisseaux, celles de l'intérieur à lui fournir des rameurs (3).

Plutarque fait un tableau navrant, mais qui semble malheureusement exact, de l'état dans lequel Lucullus trouva la province moins de treize ans après, en 71, lorsque la prise d'Amisos lui donna le loisir de s'occuper des affaires intérieures du pays (4). Dans cet espace de temps, les dettes con-

γράφω πέντε ἐτῶν φόρους ἐσενεγκεῖν αὐτίκα, καὶ τὴν τοῦ πολέμου δαπάνην, ὅση τε γέγονέ μοι καὶ ἔσται καθισταμένῳ τὰ ὑπόλοιπα.

(1) Appien, *Mithr.*, 62 (discours de Sylla) : Διαιρήσω δὲ ταῦθ' ἑκάστοις ἐγὼ κατὰ πόλεις, καὶ τάξω προθεσμίαν ταῖς ἐσφοραῖς, καὶ τοῖς οὐ φυλάξασιν ἐπιθήσω δίκην ὡς πολεμίοις. Cicéron, *Pro Flacco,* XIV : « Qui (L. Sulla) cum in omnes Asiæ civitates pro portione pecunias descripsisset... » Cassiodore, *Chron.*, ad an. 670 : « His coss. Asiam in XLIIII regiones Sulla distribuit. »

(2) Appien, *Mithr.*, 63 (discours de Sylla) : Τοσάδε εἰπὼν ἐπιδιῄρει τοῖς πρέσβεσι τὴν ζημίαν, καὶ ἐπὶ τὰ χρήματα ἔπεμπεν. Αἱ δὲ πόλεις ἀποροῦσαί τε καὶ δανειζόμεναι μεγάλων τόκων, αἱ μὲν τὰ θέατρα τοῖς δανείζουσιν, αἱ δὲ τὰ γυμνάσια ἢ τεῖχος ἢ λιμένας ἤ τι δημόσιον ἄλλο, σὺν ὕβρει στρατιωτῶν ἐπειγόντων, ὑπετίθεντο. Τὰ μὲν δὴ χρήματα ὧδε τῷ Σύλλᾳ συνεκομίζετο, καὶ κακῶν ἅδδην εἶχεν ἡ Ἀσία. Cf. Plutarque, *Sylla*, XXV.

(3) Appien, *Mithr.*, 64 : Μουρήνας μὲν ὑπὸ Σύλλα σὺν δύο τέλεσι τοῖς Φιμβρίου καθίστασθαι τὰ λοιπὰ τῆς Ἀσίας ὑπελέλειπτο. Cicéron, *in Verr.*, II, I, xxv. *Pro Flacco,* XIV.

(4) Plutarque, *Lucullus,* XX : Λούκουλλος δὲ τρέπεται πρὸς τὰς ἐν Ἀσίᾳ πόλεις, ὅπως, τῶν πολεμικῶν ἔργων σχολάζοντος αὐτοῦ, καὶ δίκης τινὸς μετάσχῃ καὶ θεσμῶν, ὧν ἐπὶ πολὺν χρόνον ἐνδεῆ τὴν ἐπαρχίαν οὖσαν ἄρρητοι καὶ ἄπιστοι δυστυχίαι κατεῖχον, ὑπὸ τῶν τελωνῶν καὶ τῶν δανειστῶν πορθουμένην καὶ ἀνδραποδιζομένην, πιπράσκειν ἰδίᾳ μὲν υἱοὺς εὐπρεπεῖς θυγατέρας τε παρθένους, δημοσίᾳ

tractées par les villes d'Asie pour le payement des 20 000 talents exigés par Sylla s'étaient élevées, grâce aux taux usuraires des emprunts et à la capitalisation des intérêts, à 120 000 talents ! Progression qui n'a d'ailleurs rien de surprenant, quand on voit, à la même époque, les habitants de Gythion considérer comme un grand bienfait un prêt qui leur est fait par les Cluatius à 48 °/₀ par an (1). Ces énormes charges avaient réduit ce pays si bien doué par la nature à la plus épouvantable misère : les villes avaient aliéné les offrandes consacrées dans les sanctuaires, et même les statues des dieux ; les habitants allaient jusqu'à vendre leurs filles et leurs fils, lorsqu'ils étaient assez beaux pour avoir du prix comme esclaves. Lucullus réduisit le taux des emprunts à 12 °/₀, retrancha des intérêts accumulés tout ce qui dépassait le capital prêté, et attribua aux créanciers, pour être imputé en décompte, le quart du revenu de leurs débiteurs. Grâce à ces mesures énergiques, que les publicains considérèrent comme une spoliation, grâce aussi à la fertilité du pays et à l'activité industrieuse de ses habitants, toute cette énorme dette fut éteinte en moins de quatre ans (2).

Le massacre des *negotiatores* romains dans le temple de la Concorde signalait naturellement Tralles à la sévérité de Sylla. Elle eut donc sa part des charges et des misères communes. Outre la portion d'indemnité de guerre qui lui fut imposée dans la *descriptio* faite par le proconsul, outre les rameurs qu'elle dut fournir à la flotte équipée par Muréna pour défendre les côtes contre les pirates, elle se vit enlever le peu de liberté municipale que lui avait rendu Mucius Scævola : désormais simple chef-lieu d'un *conventus*, elle fut l'une des villes où le propréteur, dans ses tournées à travers la province, venait rendre la justice suivant les lois romaines et l'édit publié par lui-même à son entrée en charge (3). Gouverneurs et publicains

δ' ἀναθήματα, γραφάς, ἱεροὺς ἀνδριάντας ἀναγκαζομένων...... Ἦν δὲ τοῦτο κοινὸν δάνειον ἐκ τῶν δισμυρίων ταλάντων, οἷς τὴν Ἀσίαν ἐζημίωσεν ὁ Σύλλας· καὶ διπλοῦν ἀπεδόθη τοῖς δανείσασιν, ὑπ' ἐκείνων ἀνηγμένον ἤδη τοῖς τόκοις εἰς δώδεκα μυριάδας ταλάντων.

(1) *Voy. arch. de Le Bas;* Foucart, *Péloponnèse*, n° 242 a.

(2) Plutarque, *Lucullus*, XX : Πρῶτον μὲν γὰρ ἑκατοστὴν ἐκέλευσε καὶ μὴ πλέον εἰς τοὺς τόκους λογίζεσθαι· δεύτερον δὲ τοὺς μακροτέρους τοῦ ἀρχαίου τόκους ἀπέκοψε· τὸ δὲ τρίτον καὶ μέγιστον, ἔταξε τῶν τοῦ χρεωφειλέτου προσόδων τὴν τετάρτην μερίδα καρποῦσθαι τὸν δανειστήν· ὁ δὲ τόκον κεφαλαίῳ συνάψας ἐστέρητο τοῦ παντός· ὥστ' ἐν ἐλάττονι χρόνῳ τετραετίας διαλυθῆναι τὰ χρέα πάντα καὶ τὰς κτήσεις ἐλευθέρας ἀποδοθῆναι τοῖς δεσπόταις.

(3) Cicéron, *Pro Flacco*, XXIX : « Verum esto : negotiari libet : cur non ? Pergami ? Smyrnæ ? Trallibus ? Ubi et multi cives Romani sunt, et jus a nostro magistratu dicitur ? Otium te delectat ; lites, turba, prætor odio est ; Græcorum libertate gaudes. » Flavius Josèphe, *Ant. jud.*, XIV, x, 21 : Πόπλιος Σερουΐλιος Ποπλίου υἱὸς Γάλβας ἀνθύπατος, Μιλησίων ἄρχουσι, βουλῇ, δήμῳ χαίρειν. Πρύτανις Ἑρμοῦ υἱός, πολίτης ὑμέτερος, προσελθών μοι ἐν Τράλλεσιν ἄγοντι τὸ ἀγόραιον...

continuèrent de plus belle à pressurer de compte à demi le pays : Lucullus ne parvint pas plus qu'auparavant Scævola et Rutilius à mettre définitivement un terme à ces brigandages. C'est ce que nous voyons, pour Tralles même, par le *pro Flacco :* en 63-62, un certain Falcidius acheta pour 900 000 sesterces les contributions des Tralliens, et, l'année suivante, il dut, d'après sa propre déclaration, donner un pot de vin de cinquante talents au propréteur Flaccus, dont le bon vouloir lui était nécessaire (1). Bien plus, non-seulement Tralles, comme toutes les cités sujettes, n'eut plus la propriété de son territoire, mais, au milieu des dissensions et des tentatives démagogiques qui agitaient Rome, il dépendit d'un tribun brouillon de menacer par une loi agraire la jouissance qu'elle en avait conservée à titre précaire (2).

Il semble qu'une dernière modification, et celle-là libérale, ait été apportée par Pompée à la condition de certaines des villes d'Asie ; du moins on peut le conjecturer d'après ce fait que, depuis la ratification des actes du vainqueur de Mithridate, ratification qui eut lieu en 59, jusqu'à la bataille de



Fig. 14. Cistophore de Tralles au nom de T. Ampius Balbus.

Pharsale, livrée en août 48, cinq villes de la province, Tralles, Éphèse, Pergame, Apamée et Laodicée, frappèrent des tétradrachmes cistophores au nom des divers proconsuls. Pour Tralles en particulier, il existe de ces cistophores émis sous C. Fabius M. F. (58-57), sous T. Ampius T. F. Balbus

(1) Cicéron, *ad Quint. fr.*, I, I, 33 : « Nomen autem publicani aspernari non possunt (Asiani) qui pendere ipsi vectigal sine publicano non potuerint quod iis æqualiter Sulla descripserat. » *Pro Flacco*, XXXVI. « At Falcidianum crimen est ingens. Talenta quinquaginta se Flacco dicit dedisse.... » XXXVII : « At fructus isti Trallianorum Globulo prætore venierant. Falcidius emerat HS nongentis millibus. Si dat tantam pecuniam Flacco, nempe idcirco dat ut rata sit emtio. »

(2) Cicéron, *de Leg. Agr.*, II, XV : « Quidquid ergo sit extra Italiam, quod publicum populi Romani factum sit L. Sulla, Q. Pompeio consulibus, aut postea, id decemviros jubet vendere... primum enim hoc quæro, qui tandem locus usquam sit quem non possint decemviri dicere publicum populi Romani esse factum... commodum erit Pergamum, Smyrnam, Tralles, Ephesum, Miletum, Cyzicum, totam denique Asiam, quæ post L. Sullam Q. Pompeium consules recuperata sit, populi Romani factam esse dicere. »

(57-56), sous C. Claudius Ap. F. Pulcher (56-53) et sous C. Fannius, simple *pro prætore* en 49. Faut-il admettre que le droit de battre monnaie d'argent avait été enlevé aux villes d'Asie après la révolte d'Aristonicos, et que ce droit fut rendu à cinq d'entre elles en 59? Ou bien au contraire, la fabrication des cistophores avait-elle continué, et la seule innovation introduite en 59 fut-elle d'y inscrire les noms des gouverneurs? En l'absence de toute preuve décisive, la première hypothèse me paraît infiniment plus vraisemblable.

Quoi qu'il en soit de cette question, et quoique, parmi les Grecs les plus en faveur auprès de Pompée il se trouvât un des leurs, Pythodoros (1), les Tralliens ne montrèrent, après Pharsale, ni attachement pour le *grand homme,* ni regret de voir à tout jamais ruinée la puissance de ces *honnêtes gens* qui, depuis quarante ans, mettaient effrontément le monde au pillage; tout au contraire, ils furent des premiers à saluer le vainqueur, et, dans l'empressement général, ils surent se distinguer par une ingénieuse adulation. Déjà auparavant, on ne sait à quelle occasion, ils avaient consacré dans le temple de la Victoire, et tout à côté de la divinité, une statue de César. Ils racontèrent que, quelques jours avant la bataille, la déesse s'était d'elle-même tournée vers son voisin et que, devant celui-ci, un jeune palmier était tout à coup poussé d'entre les dalles mêmes du temple (2). Le dictateur reconnut-il, par quelque faveur particulière, ce zèle extrême à adorer sa fortune? Nous ne le savons pas. Mais les Tralliens bénéficièrent du moins de la mesure qu'il prit en faveur de toutes les villes d'Asie: il réduisit leurs contributions d'un tiers, et leur permit de les percevoir elles-mêmes, sans l'entremise de ces publicains dont Cicéron avait déclaré le ministère si nécessaire (3). C'était plus qu'il n'en fallait pour consoler les Tralliens de la perte du droit de frapper des cistophores.

La courte lutte d'Octavien et d'Antoine contre Brutus et Cassius, et la guerre qui ne tarda pas à éclater entre les deux vainqueurs, valurent encore à Tralles quelques mauvais jours. Après avoir envoyé des subsides forcés aux meurtriers de César, elle dut, comme toutes les villes d'Asie, payer une forte amende à Antoine. Au moment où Cn. Domitius Ahéno-

(1) V. le chapitre suivant.
(2) V. le chapitre précédent, p. 54, note 7.
(3) Appien, *B. C.*, V, 4 (discours d'Antoine aux députés des villes d'Asie): Τῶν δὲ ταῦτα παρὰ τῆς βουλῆς μισθουμένων ἐνυβριζόντων ὑμῖν καὶ πολὺ πλείονα αἰτούντων, Γάϊος Καῖσαρ τῶν μὲν χρημάτων τὰ τρίτα ὑμῖν ἀνῆκεν ὧν ἐκείνοις ἐφέρετε, τὰς δ' ὕβρεις ἔπαυσεν· ὑμῖν γὰρ τοὺς φόρους ἐπέτρεψεν ἀγείρειν παρὰ τῶν γεωργούντων.

barbus équipa pour le triumvir une flotte à Éphèse, elle fut sans doute requise de fournir des rameurs, et un de ses principaux citoyens, l'orateur Ménodoros, prêtre de Zeus Larasios et homme, au dire de Strabon, d'un caractère digne de tous respects, fut mis à mort par Domitius, sur de fausses accusations, comme coupable d'avoir fomenté la trahison parmi les équipages (1). Ce fut la dernière misère de Tralles. En 31, la bataille d'Actium la délivra des exactions des Antoniens, et l'établissement de l'empire lui procura enfin, avec un régime encore dur, sans doute, mais du moins régulier, une nouvelle prospérité. Elle commençait d'ailleurs, depuis Pompée, à reprendre peu à peu ses forces et à reconstituer ses richesses que l'on pouvait bien piller, mais dont il n'était pas au pouvoir du gouverneur le plus avide de lui enlever les éléments : la fécondité de son territoire et son admirable position commerciale. Nous l'avons vue, au fort de la guerre mithridatique, servir de banque aux villes voisines, plus tard être au nombre des cinq cités qui frappent de la monnaie d'argent. Aussi ne devons-nous pas être surpris qu'après la fin de la tourmente, elle apparaisse dans Strabon comme une des villes les plus populeuses de la province, et l'une de celles dont les habitants étaient le plus riches (2). Mais ici nous la quitterons un moment, au risque de paraître faire l'école buissonnière, pour suivre la destinée singulière d'un de ses citoyens les plus marquants, d'un banquier dont la fille devait, par un de ces coups de fortune fréquents aux époques troublées, devenir la fondatrice d'une dynastie.

(1) Strabon, XIV, I, 42 : Οὗτος τε δὴ καθ' ἡμᾶς ἤκμασε καὶ Μηνόδωρος, ἀνὴρ λόγιος καὶ ἄλλως σεμνὸς καὶ βαρὺς, ἔχων τὴν ἱερωσύνην τοῦ Διὸς τοῦ Λαρισαίου· κατεστασιάσθη δ' ὑπὸ τῶν Δομετίου τοῦ Ἀηνοβάρβου φίλων, καὶ ἀνεῖλεν αὐτὸν ἐκεῖνος ὡς ἀφιστάντα τὸ ναυτικὸν, πιστεύσας τοῖς ἐνδειξαμένοις.

(2) Strabon, XIV, I, 42 : Συνοικεῖται δὲ καλῶς, εἴ τις ἄλλη τῶν κατὰ τὴν Ἀσίαν, ὑπὸ εὐπόρων ἀνθρώπων.

CHAPITRE IV

HISTOIRE DE TRALLES. — PYTHODORIS

Des riches Tralliens mentionnés par Strabon, le seul dont l'histoire nous soit connue est Pythodoros (1). Originaire de la petite ville de Nysa, située un peu plus haut dans la vallée, il avait quitté sa patrie pour venir se fixer à Tralles, où la vie était plus luxueuse et où ses richesses pouvaient trouver dans le commerce et la banque un plus lucratif emploi. Lorsque, en 59 av. J.-C., dans le procès de Flaccus, Cicéron représentait comme composée d'hommes de rien la députation envoyée par les Tralliens pour déposer contre son client, « où sont, » s'écriait-il, « les Pythodoros, les Ætidêmos, les Épigonos, et tous ces autres hommes, illustres là-bas et connus même chez nous (2)? » Pythodoros devait être en effet bien connu à Rome, non-seulement comme le possesseur d'une fortune royale, plus de 2 000 talents (3),

(1) Strabon, XIV, I, 42 : Ὧν Πυθόδωρός τε ἦν, ἀνὴρ Νυσαεὺς τὸ ἐξ ἀρχῆς, ἐκεῖσε μεταβεβηκὼς διὰ τὴν ἐπιφάνειαν, καὶ ἐν τῇ πρὸς Πομπήιον φιλίᾳ διαπρέπων μετ' ὀλίγων. Περιεβέβλητο δὲ καὶ οὐσίαν βασιλικὴν πλειόνων ἢ δισχιλίων ταλάντων, ἣν ὑπὸ Καίσαρος τοῦ Θεοῦ πραθεῖσαν διὰ τὴν πρὸς Πομπήιον φιλίαν ἐξωνησάμενος οὐχ ἧττω τοῖς παισὶ κατέλιπε.

(2) Cicéron, *Pro Flacco,* XXII : « Quæ si civitas per viros bonos gravesque homines querelas ad vos detulisset, paulo commoverer magis. Nunc vero quid putem? Trallianos Mæandrio causam commisisse, homini egenti, sordido, sine honore, sine existimatione, sine censu? Ubi erant illi Pythodori, Ætidemi, Epigoni, ceteri homines apud nos noti, inter suos nobiles? »

(3) 11 120 000 francs, si Strabon compte en monnaie attique; 8 340 000, s'il s'agit de talents cistophores, ce qui est peu probable.

mais comme un des amis les plus en évidence du puissant du jour, Pompée. Lorsque, dix ans plus tard, la guerre civile éclata, Pythodoros montra tant de zèle pour la cause de son protecteur, qu'après Pharsale, César, assez disposé pourtant à la clémence envers ceux de ses ennemis qui ne s'étaient pas trop compromis, confisqua ses bien set les fit vendre sous la haste. Le crédit du Trallien était si solide, que ce coup même ne le ruina pas; il put trouver assez de ressources pour racheter ses domaines, et, lorsqu'il mourut, il laissa une fortune entièrement rétablie. Bien plus, et quoique les auteurs soient muets sur ce fait, les monnaies et les documents épigraphiques prouvent que ce provincial, ce *Græculus,* eut l'honneur insigne de s'allier par mariage à l'un des maîtres de la terre : ainsi que l'a démontré M. Mommsen, il épousa Antonia, fille du triumvir M. Antoine et d'Antonia, et fiancée précédemment à M. Æmilius Lepidus, le fils du triumvir (1). Ce mariage dut avoir lieu vers 34 av. J.-C., au moment où Antoine, après avoir, à Tarente, partagé le monde avec Octavien, rêvait de reconstituer l'empire d'Alexandre et commençait la série de ses expéditions malheureuses contre les Parthes. Si contraire qu'il fût aux idées romaines, si scandaleux qu'il ait dû paraître aux contemporains, le long séjour d'Antoine en Orient, les habitudes presque grecques qu'il y avait prises, les projets qu'il caressait et les grands besoins d'argent qu'il avait pour les accomplir, le rendent moins inexplicable.

De cette union naquit une fille, Pythodoris (2), qui, mariée à un roi de fraîche date, fit souche de toute une dynastie. L'histoire de Pythodoris et du parvenu qu'elle épousa jette un grand jour sur l'état de l'Asie à cette époque; aussi me semble-t-il intéressant de s'y arrêter un moment.

La plus grande ville de la moyenne vallée du Méandre, après Tralles, était Laodicée du Lycos, enrichie par le commerce des laines. A l'époque où Pythodoros reconstituait sa fortune à Tralles, le rhéteur Zénon avait à Laodicée une influence souveraine (3). Lorsque, en 40 av. J.-C., Q. Labienus,

(1) L'histoire, fort difficile à démêler, des descendants de Pythodoros a fait l'objet de plusieurs travaux remarquables : Von Sallet, ***Beiträge zur Geschichte und Numismatik der Könige des Bosporus,*** 1866; Waddington, ***Sur la chronologie des rois du Pont et du Bosphore,*** dans les ***Mélanges de numismatique,*** deuxième série, p. 109; Mommsen, ***Eph. Epigr.,*** I, 1872. ***Obs.*** XIII : ***De Titulo reginæ Pythodoridis Smyrnæo ;*** et ***Ibid.,*** II, 1875, XII : ***Reges Thraciæ inde a Cæsare dictatore.*** Ces deux derniers mémoires me paraissent avoir établi d'une manière certaine la généalogie de la famille des Zénonides.

(2) Strabon, XIV, I, 42 : Τούτου δ' ἐστὶ θυγάτηρ Πυθοδωρίς, ἡ νῦν βασιλεύουσα ἐν τῷ Πόντῳ, περὶ ἧς εἰρήκαμεν.

(3) Strabon, XII, VIII, 16.

l'allié du roi parthe Orodes, eut envahi l'Asie Mineure, qu'Antoine, retenu dans les délices d'Alexandrie, ne s'occupait pas de défendre, lorsqu'il eut battu et tué en Cilicie le lieutenant du triumvir, Decidius Saxa, trois villes seulement osèrent lui fermer leurs portes : Laodicée, Alabanda et Mylasa. Ces deux dernières furent prises, mais Laodicée, grâce à l'énergie de Zénon, se défendit vaillamment, et son opiniâtre résistance donna à P. Ventidius le temps d'accourir (1). Labiénus, surpris, fut poursuivi l'épée dans les reins jusqu'au Taurus, séparé de ses alliés parthes, coupé de sa retraite et vaincu dans un grand combat; il prolongea quelque temps encore sa résistance dans la partie la plus sauvage de la Cilicie Trachée; enfin, à la fin de l'année, il fut pris vivant et mis à mort par un certain Démétrius, qui gouvernait Cypre pour le compte d'Antoine.

C'est dans l'hiver de 39 à 38 que le triumvir put faire régler par son légat les affaires du pays si rapidement reconquis (2). Il fallait surtout créer un gouvernement fidèle dans le Taurus et la Trachéotide, pays trop pauvres et trop barbares pour que Rome jugeât de son intérêt de les administrer elle-même, mais dont cependant la tranquillité était nécessaire à la sécurité des provinces voisines. Il fallait encore récompenser les alliés dont la fidélité avait été si utile au début de la guerre. Polémon, le fils du défenseur de Laodicée, eut une principauté en Lycaonie avec Iconion pour capitale. Amyntas fut fait roi de la Pisidie et de l'Isaurie, c'est-à-dire de tout le versant nord du Taurus. Darius, fils de Pharnace et petit-fils de Mithridate, obtint le royaume de Pont (3). Enfin, c'est aussi sans doute à cette

(1) Strabon, XIV, II, 24 : Οἱ μὲν γὰρ ἄλλοι μεθ' ὅπλων ἐπιόντι καὶ Παρθικῆς συμμαχίας... εἶξαν, ἅτε ἄοπλοι καὶ εἰρηνικοί. Ζήνων δ' ὁ Λαοδικεὺς καὶ Ὑβρέας οὐκ εἶξαν, ἀμφότεροι ῥήτορες, ἀλλὰ ἀπέστησαν τὰς ἑαυτῶν πόλεις. Dion (XLVIII, 26) dit à tort que la ville assiégée vainement par Labiénus était Stratonicée.

(2) Dion, XLVIII, 41 : Μετὰ δὲ δὴ τοῦτο ὁ Οὐεντίδιος τήν τε Κιλικίαν ἐκομίσατο καὶ αὐτὸς μὲν ταύτην καθίστατο.

(3 Appien, *B. C.*, V, 75 : Ἐπὶ δὲ τούτοις ὁ μὲν Καῖσαρ ἐς τὴν Κελτικὴν ἐξώρμα ταρασσομένην, ὁ δὲ Ἀντώνιος ἐπὶ τὸν πόλεμον τῶν Παρθυαίων· καὶ αὐτῷ τῆς βουλῆς ψηφισαμένης εἶναι κύρια ὅσα ἔπραξέ τε καὶ πράξειεν, αὖθις στρατηγοὺς πανταχῇ περιέπεμπε καὶ τἄλλα ὡς ἐπενόει πάντα διεκόσμει. Ἵστη δέ πῃ καὶ βασιλέας οὓς δοκιμάσειεν, ἐπὶ φόροις ἄρα τεταγμένοις, Πόντου μὲν Δαρεῖον τὸν Φαρνάκους τοῦ Μιθριδάτου, Ἰδουμαίων δὲ καὶ Σαμαρέων Ἡρώδην, Ἀμύνταν δὲ Πισιδῶν, καὶ Πολέμωνα μέρους Κιλικίας, καὶ ἑτέρους ἐς ἕτερα ἔθνη. (La Lycaonie était considérée comme faisant partie de la Cilicie.) — Strabon, XII, VI, 3 : Ἐφ' ἡμῶν δὲ καὶ τὰ Ἴσαυρα καὶ τὴν Δέρβην Ἀμύντας εἶχεν, ἐπιθέμενος τῷ Δερβήτῃ καὶ ἀνελὼν αὐτόν, τὰ δ' Ἴσαυρα παρὰ τῶν Ῥωμαίων λαβών. Dion, XLIX, 32, place quelques mois plus tard la création de la principauté d'Amyntas. Strabon, XII, VIII, 16 (parmi ceux qui ont contribué à la prospérité de Laodicée) : Ζήνων δὲ ὁ ῥήτωρ ὕστερον καὶ ὁ υἱὸς αὐτοῦ Πολέμων, ὃς καὶ βασιλείας ἠξιώθη διὰ τὰς ἀνδραγαθίας ὑπ' Ἀντωνίου μὲν πρότερον, ὑπὸ Καίσαρος δὲ τοῦ

époque que la principauté de Teucer, c'est-à-dire Olbé et la Trachéotide, fut confirmée à Aba, fille de Zénophanès (1). Ainsi était formée, sur toute la frontière d'Asie Mineure, un cordon d'états tributaires dont les souverains étaient engagés, par la reconnaissance et par la nécessité, à rester fidèles à celui de qui ils tenaient le diadème.

De ces princes, l'un, Darius, ne régna que fort peu de temps. Quand et comment mourut-il? aucun auteur ne l'indique. Mais, pendant la campagne de 36 av. J.-C., Polémon figure comme roi du Pont dans l'armée avec laquelle Antoine avait envahi la Médie (2). Polémon doit donc avoir obtenu le Pont au plus tard en 37.

La prise de possession par Polémon de ces derniers débris du royaume de Mithridate ne paraît pas avoir eu lieu sans peine. Un des fils de Pharnace et des frères de Darius, Arsace, essaya de résister: chassé vite du plat pays par Polémon et par Lycomède, le grand prêtre de l'Ényo de Comana, qui dut sans doute à ses services en cette circonstance de voir tripler l'étendue de la principauté accordée jadis par Pompée à Archélaüs (3), il se réfugia précipitamment dans la forteresse de Sagylion, située dans les montagnes au-dessus d'Amasia. Comme il n'avait point de vivres, et que les citernes de la forteresse avaient été comblées par ordre de Pompée, la faim et la soif le forcèrent bientôt à se rendre (4).

La campagne de 36 av. J.-C. ne fut pas heureuse pour le nouveau roi du Pont. Pendant le siége de Phraata par Antoine, il se trouvait dans le corps d'armée d'Oppius Statianus, laissé à la garde du pesant parc d'artillerie que le triumvir traînait à sa suite. Statianus fut surpris au milieu de sa marche par la cavalerie des Parthes et des Mèdes et périt avec la plupart

Σεβαστοῦ μετὰ ταῦτα. Id., XII, vi, 1 : Ἐνταῦθα δέ που καὶ τὸ Ἰκόνιόν ἐστι, πολίχνιον εὖ συνῳκισμένον καὶ χώραν εὐτυχεστέραν ἔχον τῆς λεχθείσης ὀναγροβότου· τοῦτο δ' εἶχε Πολέμων.

(1) Strabon, XIV, v, 10.

(2) Dion, XLIX, 25.

(3) Strabon, XII, iii, 35 : Υἱὸς δ' αὐτοῦ τὴν ἱερωσύνην παρέλαβεν· εἶθ' ὕστερον Λυκομήδης, ᾧ καὶ τετράσχοινος ἄλλη προσετέθη.

(4) Strabon, XII, iii, 38 : Καὶ τὸ Σαγύλιον ἐπὶ ὄρους ὀρθίου καὶ ὑψηλοῦ, πρὸς ὀξεῖαν ἀνατείνοντος ἄκραν, ἔρυμα ἱδρυμένον ἔχον καὶ ὑδρεῖον δαψιλὲς, ὃ νῦν ὠλιγώρηται· τοῖς δὲ βασιλεῦσιν ἦν χρήσιμον εἰς πολλά· ἐνταῦθα δὲ ἑάλω καὶ διεφθάρη ὑπὸ τῶν Φαρνάκου τοῦ βασιλέως παίδων Ἀρσάκης, δυναστεύων καὶ νεωτερίζων, ἐπιτρέψαντος οὐδενὸς τῶν ἡγεμόνων· ἑάλω δὲ οὐ βίᾳ τοῦ ἐρύματος ληφθέντος ὑπὸ Πολέμωνος καὶ Λυκομήδους, βασιλέων ἀμφοῖν, ἀλλὰ λιμῷ· ἀνέφυγε γὰρ εἰς τὸ ὄρος παρασκευῆς χωρὶς, εἰργόμενος τῶν πεδίων, εὗρε δὲ καὶ τὰ ὑδρεῖα ἐμπεφραγμένα πέτραις ἠλιβάτοις· οὕτω γὰρ διετέτακτο Πομπήιος, κατασπᾶν κελεύσας τὰ φρούρια καὶ μὴ ἐᾶν χρήσιμα τοῖς ἀναφεύγειν εἰς αὐτὰ βουλομένοις ληστηρίων χάριν. (Ὑπὸ, après διεφθάρη, est certainement une faute de texte : il faut corriger soit εἰς ἀπὸ, soit ἀπὸ seulement, ou encore supprimer tout à fait le mot.)

des siens. Polémon, pris vivant, fut épargné par les vainqueurs et obtint, l'année suivante (35 av. J.-C.), sa liberté moyennant une forte rançon (1). L'argent ne fut cependant pas la seule chose qui décida le roi mède, Artavasde, à relâcher son prisonnier. Déjà mécontent de son allié Phraate, auquel il reprochait de s'être adjugé la meilleure part du butin, et désireux de se venger du roi d'Arménie, son homonyme, principal instigateur de l'agression des Romains, il recherchait maintenant l'alliance d'Antoine, et avait chargé Polémon de négocier cette alliance. La tâche ne fut pas difficile : Antoine reprochait de son côté au roi d'Arménie son inaction lors du désastre de Statianus et sa retraite après ce premier revers : aussi, il accueillit avec une grande joie les ouvertures du roi mède, fit la paix avec lui, et s'efforça d'attirer dans son camp le roi d'Arménie pour se saisir de lui et le détrôner sans danger. Il n'y parvint qu'au printemps de 34, battit le fils de son prisonnier, Artaxias, le força à chercher refuge chez les Parthes, et s'empara de tout le pays. Pour mieux cimenter ses relations amicales avec Artavasde, il lui demanda sa fille Iotape pour l'un des fils qu'il avait eus de Cléopâtre, Alexandre; enfin, en 33, il signa avec lui un traité d'alliance formel, par lequel ils se promettaient mutuellement secours, l'un contre les Parthes, l'autre contre Octavien. Artavasde rendit à Antoine les aigles de Statianus et lui remit sa fille pour Alexandre; Antoine, de son côté, livra au Mède la grande Arménie. Polémon reçut, pour le prix de son entremise, la petite Arménie (2).

Ainsi comblé de bienfaits par Antoine, Polémon ne pouvait manquer de lui rester fidèle. Il lui envoya, en effet, un corps de troupes à Actium (2 septembre 31), mais ne vint pas le rejoindre lui-même (3), soit qu'il eût trop d'affaires dans son royaume, composé de pièces et de morceaux, et en ce moment sérieusement menacé par les Parthes, soit qu'il évitât de se trop

(1) Dion, XLIX, 25 : Τῷ δὲ δὴ Στατιανῷ ἀπροσδοκήτῳ τε ἐν τῇ πορείᾳ καὶ κεκμηκότι προσπεσόντες, πάντας, πλὴν τοῦ Πολέμωνος, τοῦ ἐν τῷ Πόντῳ βασιλεύοντος καὶ τότε συστρατεύοντος αὐτῷ, ἐφόνευσαν· τοῦτον γὰρ δὴ μόνον καὶ ἐζώγρησαν καὶ ἀπέλυσαν, χρήματα λαβόντες. Plutarque, *Antoine*, 38 : Εἷλον δὲ παμπόλλους, ἐν οἷς καὶ Πολέμων ἦν ὁ βασιλεύς.

(2) Dion, XLIX, 33 : Τῷ δ' ἐχομένῳ ἔτει, ὅτε Πομπήιος καὶ ὁ Κορνουφίκιος ὑπάτευσαν, στρατεῦσαι ἐπὶ τὸν Ἀρμένιον ἐπεχείρησεν, ἐλπίδα τοῦ Μήδου οὐκ ἐλαχίστην ἔχων, ὅτι πρός τε τὸν Φραάτην ἀγανακτήσας ἐπὶ τῷ μήτε τῶν λαφύρων πολλὰ παρ' αὐτοῦ μήτ' ἄλλην τινὰ τιμὴν λαβεῖν, καὶ τὸν Ἀρμένιον τιμωρήσασθαι τῆς τῶν Ῥωμαίων ἐπαγωγῆς ἐθελήσας, τὸν Πολέμωνα αὐτῷ προσέπεμψε, καὶ φιλίαν καὶ συμμαχίαν αἰτῶν. Οὕτω γάρ που ὑπερήσθη τῷ πράγματι ὥστε καὶ ἐκείνῳ σπείσασθαι καὶ τῷ Πολέμωνι μισθὸν τῆς κηρυκείας τὴν μικροτέραν Ἀρμενίαν μετὰ ταῦτα δοῦναι. Cf., *ibid.*, 39, 40. *Ibid.*, 44 : Κὰκ τούτου ὁ μὲν Ἀντώνιος τῷ τε Πολέμωνι τὴν μικροτέραν Ἀρμενίαν, ὥσπερ εἶπον, χαρισάμενος... Cf., pour ces événements, Plutarque, *Antoine*, 50 et 54.

(3) Plutarque, *Antoine*, 61 : Οὗτοι μὲν αὐτῷ παρῆσαν. Ἐκ δὲ Πόντου Πολέμων στρατὸν ἔπεμπε.

compromettre. C'est sans doute à cet éloignement du champ de bataille, en même temps qu'aux avantages que Rome retirait de son activité militaire pour la défense de la frontière arménienne, qu'il dut d'échapper à la dépossession dont, au témoignage de Dion, furent victimes tous les petits souverains intronisés par Antoine (1). Dion, il est vrai, n'excepte formellement qu'Amyntas et qu'Archélaüs; mais, dans la liste qu'il donne des princes destitués, il ne cite point Polémon. Il faut admettre, ou qu'il a commis un oubli (2), ou que Polémon, après avoir été détrôné, obtint promptement son rétablissement, ou encore que, sans qu'il fût dépossédé, sa situation resta quelque temps en suspens; quoi qu'il en soit, en 26 av. J.-C., le même Dion nous apprend qu'il fut inscrit au nombre des amis et des alliés du peuple romain. Pour témoigner sa gratitude, il donna à tous les personnages de rang sénatorial qui viendraient dans le Pont un siége de proédrie dans les théâtres de toutes les villes (3).

Il n'existe de Polémon, avec le titre de roi, qu'une seule monnaie authentique et certaine (4): c'est une drachme, dont le Cabinet de France possède un exemplaire en assez mauvais état :

Æ. 4. Tête diadémée de Polémon I, à droite; les traits sont ceux d'un homme d'âge moyen, la physionomie revêche. — ℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΟΛΕΜΩΝΟΣ ΕΥΣΕΒΟΥΣ; au milieu, un grand astre à huit rayons. — Hauteroche, *Mémoire sur une médaille anecdote de Polémon I, roi de Pont*. Mionnet, *Supplément*, IV; *R. du Pont*, n° 44. Von Sallet, *Beiträge zur Gesch. und Num.* Waddington. *Chron. des rois de Pont*, p. 114. Ainsi que le remarque M. Waddington, cette pièce a certainement été frappée dans le Pont.

En 14 av. J.-C., Polémon ajouta encore d'autres domaines à ceux qu'il avait déjà successivement réunis.

Le royaume du Bosphore était alors en proie à la guerre civile. Un certain Scribonius s'était révolté contre le vieux roi Asandros, et celui-ci, voyant ses soldats passer du côté du rebelle, s'était laissé mourir de faim. Scribonius avait alors épousé sa veuve, Dynamis, fille de Pharnace et petite-fille de Mithridate, et, fort des droits que lui donnait son mariage avec

(1) Dion, LI, 2.

(2) C'est ainsi que Dion a oublié, parmi les princes épargnés, Hérode le Grand.

(3) Dion, LIII, 25 : Κἀν τῷ αὐτῷ ἔτει τούτῳ, ὅ τε Πολέμων ὁ ἐν τῷ Πόντῳ βασιλεύων ἔς τε τοὺς φίλους καὶ ἐς τοὺς συμμάχους τοῦ δήμου ἐνεγράφη, καὶ προεδρία τοῖς βουλευταῖς ἐν πάσῃ τῇ ἀρχῇ αὐτοῦ ἐς πάντα τὰ θέατρα ἐδόθη. Cf. Strabon, XII, VIII, 16.

(4) Mionnet indique, avec sa facilité ordinaire, quatre monnaies de Polémon I (*Descr.*, II; *R. du Pont*, 30 et 31. *Suppl.*, IV; *R. du Pont*, 44 et 45).

'épiclère, il cherchait à imposer son autorité aux habitants du pays, qui paraissaient fort peu disposés à l'accepter (1). Agrippa était alors en Asie : Auguste et le sénat lui avaient délégué l'*imperium* proconsulaire, pour mettre l'ordre dans cette partie de l'empire, si fort troublée par la domination d'Antoine et par la guerre civile (2). Ne voulant pas intervenir directement dans le Bosphore, il y envoya le prince le plus voisin, Polémon.

Polémon, dit Dion, ne trouva pas Scribonius vivant : les habitants du Bosphore l'avaient déjà tué; mais, débarrassés d'un usurpateur, ils n'entendaient pas du tout se soumettre à un autre. Un combat eut lieu, dans lequel Polémon fut vainqueur. C'est sans doute à la suite de ce succès qu'il assiégea et prit d'assaut la ville de Tanaïs qui lui avait fermé ses portes. Toute résistance ne cessa cependant que lorsque les habitants du Bosphore apprirent qu'Agrippa était revenu à Sinope et se préparait à porter secours à son protégé; ils se soumirent alors, et, par décision d'Auguste, Polémon épousa l'épiclère Dynamis (3).

Une inscription, copiée par Köhler à Phanagoria sur une base de statue, et publiée par Bœckh (*C. I. Gr.*, n° 2122), atteste très-probablement, ainsi que l'a remarqué l'éminent épigraphiste, la reconnaissance de Dynamis pour la décision qui sauvegardait ainsi ses droits d'héritière :

Αὐτοκράτορα Καίσαρα [Θ]εοῦ υἱὸ[ν
Σεβαστ[όν, τὸ]ν πάσης γῆς καὶ [πά-
σης] θαλάσσης ἄ[ρχ]οντα,
τὸν ἑαυτῆς σωτῆρ[α καὶ εὐεργ]έτη[ν,
Βασίλισσα Δύναμις.

Polémon régna au moins jusqu'en l'an 2 av. J.-C., car il est mentionné dans une inscription de Cymé, qui ne peut être ni antérieure à cette année,

(1) Dion, LIV, 24. Lucien, *Macrobii*, 17.

(2) Waddington, *Fastes des prov. asiat.*, Asie, n° 54.

(3) Dion, LIV, 24 : Πυθόμενος οὖν ταῦτα ὁ Ἀγρίππας τὸν Πολέμωνα ἐπ' αὐτόν, τὸν τοῦ Πόντου τοῦ πρὸς τῇ Καππαδοκίᾳ ὄντος βασιλεύοντα, ἔπεμψε. Καὶ ὃς Σκριβώνιον μὲν οὐκέτι περιόντα κατέλαβε (μαθόντες γὰρ οἱ Βοσπόριοι τὴν ἐπιβολὴν αὐτοῦ προαπέκτειναν αὐτὸν), ἀντιστάντων δέ οἱ ἐκείνων, δέει τοῦ μὴ βασιλεύεσθαι αὐτῷ δοθῆναι, ἐς χεῖρας σφίσιν ἦλθε. Καὶ ἐνίκησε μέν, οὐ μὴν καὶ παρεστήσατο σφᾶς, πρὶν τὸν Ἀγρίππαν ἐς Σινώπην ἐλθεῖν, ὡς καὶ ἐπ' αὐτοὺς στρατεύσοντα. Οὕτω δὲ τά τε ὅπλα κατέθεντο, καὶ τῷ Πολέμωνι παρεδόθησαν· ἥ τε γυνὴ ἡ Δύναμις συνῴκησεν αὐτῷ, τοῦ Αὐγούστου δηλονότι ταῦτα δικαιώσαντος. Strabon, XI, II, 3 : Ἐπὶ δὲ τῷ ποταμῷ καὶ τῇ λίμνῃ πόλις ὁμώνυμος οἰκεῖται Τάναϊς, κτίσμα τῶν τὸν Βόσπορον ἐχόντων Ἑλλήνων· νεωστὶ μὲν οὖν ἐξεπόρθησεν αὐτὴν Πολέμων ὁ βασιλεὺς ἀπειθοῦσαν. Josèphe, *Ant. jud.*, XVI, II (éd. Didot; anc. III) : ... Τὴν εἰς Βόσπορον εἰδὼς στρα-

ni postérieure à la mort d'Auguste (1). Il avait fait reconnaître son autorité jusqu'au Tanaïs (2), et, toujours batailleur, il se disposait à attaquer les barbares Aspurgians, habitants de la Sindique entre Gorgippia et Phanagorie. Tout en faisant ses préparatifs, il se disait leur ami; mais ceux-ci éventèrent sa ruse, marchèrent contre lui avant qu'il ne fût en état de faire campagne, le prirent vivant et le tuèrent (3).

Dans les dernières années de son règne, Dynamis étant morte, il avait épousé Pythodoris, la fille du Trallien Pythodoros et d'Antonia (4), et avait eu d'elle deux fils et une fille. C'est par là que son histoire se rattache à celle de la ville de Tralles, et que se justifie cette longue digression.

Après avoir régné quelques années conjointement avec Polémon, Pythodoris lui succéda. Elle ne put, il est vrai, conserver le Bosphore, où la victoire des Aspurgians semble, comme le remarque M. Waddington, avoir été suivie d'une révolution; mais elle sut rester maîtresse du royaume assez étendu possédé par Polémon en Asie, et qui comprenait les pays suivants :

1° Le PONT CAPPADOCIEN (ὁ Πόντος ὁ πρὸς τῇ Καππαδοκίᾳ), formé de :

La *Phanarée* (Φανάροια), c'est-à-dire la longue et profonde vallée du Lycos. Cette vallée, plantée en vignes et en oliviers, était la partie la plus riche du Pont. Elle avait pour capitale la ville de Cabira (5), située au pied du mont Paryadrès. Mithridate y avait fait construire un palais, un moulin à eau, des viviers. Auprès de là était un grand parc plein de gibier, et les

τείαν προῃρημένον... καὶ περὶ Σινώπην τὴν ἐν τῷ Πόντῳ καταλαβών... ὡς δ' αὐτοῖς κατείργαστο καὶ τὰ περὶ τὸν Πόντον, ὧν ἕνεκεν Ἀγρίππας ἐστάλη. Paul Orose, *Hist.*, VI, 21 : « Bosporanos vero Agrippa superavit. »

(1) M. Waddington adopte 746 pour la date de la mort de Polémon, et M. Mommsen, qui avait d'abord, après M. de Sallet, admis 761, se rallie à cette opinion. Je ne crois pas qu'il y ait en faveur de ce chiffre de 746 de raison suffisante ; l'inscription publiée par Bœckh, *C. I. Gr.*, n° 3524, a une autorité qui me semble irréfutable. Voici la fin de cette inscription : Μῆνος Φρατρίω δεκάτᾳ ἀπίοντος, ἐπὶ ἱερέως τᾶς Ῥώμας καὶ Αὐτοκράτορος Καίσαρος Θέω υἱῶ Θέω Σεβάστω, ἀρχιέρεος μεγίστω καὶ πατρὸς τᾶς πατρίδος, Πολέμωνος τῶ Ζήνωνος Λαοδίκεος. Bellay et Eckhel avaient déjà, avant Bœckh, reconnu dans ce Polémon le roi du Pont.

(2) Strabon, XI, II, 11 : Πολλάκις δ' οἱ τῶν Βοσπορανῶν ἡγεμόνες καὶ τὰ μέχρι τοῦ Ταναΐδος κατεῖχον, καὶ μάλιστα οἱ ὕστατοι, Φαρνάκης καὶ Ἄσανδρος καὶ Πολέμων.

(3) Strabon, XI, II, 11 : Τούτων δ' εἰσὶ καὶ οἱ Ἀσπουργιανοί, μεταξὺ Φαναγορίας οἰκοῦντες καὶ Γοργιππίας ἐν πεντακοσίοις σταδίοις· οἷς ἐπιθέμενος Πολέμων ὁ βασιλεὺς ἐπὶ προσποιήσει φιλίας, οὐ λαθὼν ἀντεστρατηγήθη καὶ ζωγρίᾳ ληφθεὶς ἀπέθανε. Id., XII, III, 29 : ... τελευτήσαντος ἐν τοῖς Ἀσπουργιανοῖς καλουμένοις τῶν περὶ τὴν Σινδικὴν βαρβάρων.

(4) Strabon, XII, III, 29 : .... Πυθοδωρίς.... ἔστι δὲ θυγάτηρ Πυθοδώρου τοῦ Τραλλιανοῦ, γυνὴ δ' ἐγένετο Πολέμωνος καὶ συνεβασίλευσεν ἐκείνῳ χρόνον τινά, εἶτα διεδέξατο τὴν ἀρχήν. Id., XIV, I, 42 : Τούτου δ' ἐστὶ θυγάτηρ Πυθοδωρίς...

(5) Κάβειρα dans Strabon. Les monnaies donnent Κάβηρα.

montagnes contenaient des mines, de fer probablement. Pompée donna à Cabira le nom de Diospolis; Pythodoris, qui en fit sa résidence ordinaire, celui de Sébasté. Après la réduction du pays en province par Néron, Cabira fut appelée Neocæsarea, et quelques traces de ce nom subsistent encore dans celui de Niksar. Près de Cabira était le bourg d'Améria, avec un grand temple de Mèn Pharnacou. Le dieu possédait nombre de hiérodules et de vastes domaines dont son grand prêtre était l'administrateur. C'est encore sur le territoire de Cabira, à un peu moins de 20 stades de la ville, qu'était situé le Fort Neuf (Καινὸν Χωρίον), où Mithridate avait mis en sûreté ses trésors. Il était bâti sur un rocher à pic, dominant des gorges profondes, et entouré de murs admirablement construits dont les Romains abattirent une partie. Suivant un renseignement très-vraisemblable recueilli par Hamilton, l'emplacement de Cainon devrait être cherché sur la route de Niksar à Siwas, vers l'endroit où cette route franchit la crête de l'Oktap-Dagh (1).

La *Mégalopolitide,* c'est-à-dire la belle plaine au milieu de laquelle le Lycos se jette dans l'Iris. La ville d'où la contrée tirait son nom était située près du confluent des deux fleuves. Fondée par Mithridate, elle fut appelée par lui Eupatoria; Pompée la trouva à moitié bâtie, l'acheva, lui donna des habitants, un territoire et un nouveau nom, Magnopolis ou Mégalopolis. Elle ne paraît pas avoir jamais pris une grande importance. Ses ruines, situées à l'entrée de la gorge où s'enfonce l'Iris après avoir reçu le Lycos, sont appelées par les Turcs Boghaz-Hissare (2).

La *Zélitide*, située tout à fait en dehors des autres provinces du royaume de Pythodoris. La capitale, Zéla, bâtie à l'extrémité d'une grande plaine argileuse entourée d'une ceinture de hauteurs, avait un grand temple d'Anaïtis. L'Anaïtis de Zéla, servie par un grand nombre de prêtres et propriétaire de vastes domaines et d'une multitude de hiérodules, était jadis très-vénérée dans la contrée, et le serment prêté en l'invoquant était des plus solennels; mais, au temps de Pythodoris et de Strabon, les richesses du sanctuaire étaient très-amoindries, et le territoire même de Zéla avait été fort réduit au profit des grands prêtres de Comana et des dynastes galates. Zéla est aujourd'hui Zilleh (3).

Le territoire de *Pharnacia,* comprenant, outre la capitale, bien fortifiée et

(1) Strabon, XII, III, 30, 31.
(2) Strabon, XII, III, 29, 30, 37.
(3) Strabon, XII, III, 37. — Cf. Perrot, *Exploration archéologique de la Galatie et de la Bithynie,* p. 377, et *Mélanges d'archéologie*, p. 264.

importante par son commerce maritime, les deux petites villes de Cotyora et de Cérasonte, avec toute la région côtière entre la Sidène et Trapézonte. Toute cette côte, montueuse et battue par le vent du nord, était peu fertile, mais elle possédait de riches et célèbres mines de fer. Par suite d'une confusion faite dès l'époque byzantine, Pharnacia est appelée par les Grecs Kérasounda et par les Turcs Kireshun.

Le territoire de *Trapézonte*, formé lui aussi d'une longue bande littorale peu fertile et riche seulement en bois de construction et en minerais de fer. La capitale, populeuse, bien fortifiée et possédant un port passable, était alors, comme elle est encore aujourd'hui, le marché de tous les pays voisins, le point où aboutissait le commerce de la plus grande partie de l'Arménie.

Amisus et son vaste territoire, comprenant la grande et riche plaine de Thémiscyra et la ville de Sidé, semblent avoir été donnés par Antoine à Polémon I. Mais le tyran Straton s'y rendit indépendant et se maintint jusqu'à l'époque où écrivait Strabon, c'est-à-dire en 19 ou 20 P. C. (1).

2° La COLCHIDE, comprenant, avec la ville grecque de Dioscurias et celles moins importantes de Pityussa et de Phasis, les tribus colches établies sur la côte, depuis le Caucase jusqu'à Trapézonte (2).

3° La PETITE ARMÉNIE, ou, plus exactement, la partie de ce pays la plus voisine de la côte, habitée par des tribus dont les unes s'étaient peu à peu policées par le contact avec les Grecs de Trapézonte, de Cérasonte et de Pharnacia, et dont les autres étaient restées complétement barbares. Les Tibarènes, et les tribus moins importantes des Chalybes, des Mosynœques et des Macrons, habitaient le versant nord de la chaîne du Paryadrès, immédiatement au-dessus des villes grecques de la côte; ces tribus, surtout celle des Chalybes, étaient célèbres depuis la plus haute antiquité pour leur habileté à fabriquer le fer. Les Chaldéens, nation puissante et guerrière, occupaient surtout, au sud du Paryadrès, les hautes vallées du Lycos (Germeili-Tchaï) et du Boas (Tchoruk-Sou) (3). Il n'est pas probable que l'obéissance de ces peuples barbares ait jamais été bien complète et bien assurée.

Ce royaume, ou plutôt ces lambeaux de territoires éloignés les uns des autres, sans centre géographique et sans limites naturelles, ce faisceau factice de villes et de peuples divers d'origine, de langue, d'intérêts, de civi-

(1) Strabon, XII, III, 15, 16, 17.
(2) Strabon, XI, II, 18.
(3) Strabon, XII, III, 29.

lisation, toujours sous la menace d'une dislocation intérieure et d'une invasion arménienne, devait être en vérité fort difficile à administrer et à défendre. La prudence et les qualités de gouvernement que Strabon loue dans Pythodoris n'étaient point là, tant s'en faut, choses inutiles, et le fait même que la veuve de Polémon a su, pendant de longues années, maintenir seule son autorité dans ce pays, prouve assez qu'elle était, comme le dit le géographe d'Amasia, une femme habile et sachant commander (1). Le peu que nous savons de son règne confirme cette impression. Non-seulement, en effet, elle eut l'adresse de se faire respecter de ses sujets et bien venir des Romains, mais elle parvint un instant à réunir entre ses mains ou celles de ses enfants un groupe d'états s'étendant depuis le Danube jusqu'aux montagnes de l'Arménie et au littoral cilicien.

C'est à Pythodoris elle-même, et sans doute en considération de son origine maternelle, que le royaume de Pont fut laissé par Auguste à la mort de Polémon. Il existe d'elle deux drachmes différentes : l'une avec la tête d'Auguste, et, au revers, le Capricorne, signe sous lequel était né cet empereur; l'autre avec la tête de Tibère et le signe de la Balance. La légende du revers est, dans l'une comme dans l'autre, ΒΑΣΙΛΙΣΣΑ ΠΥΘΟΔΩΡΙΣ ΕΤΟΥΣ Ξ. Cette date se rapporte à une ère commençant à la

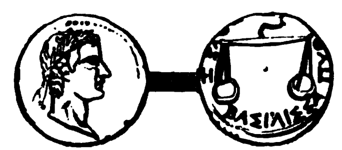


Fig. 15. Drachme de Pythodoris.

bataille de Zéla (août 707) (2). Pythodoris avait alors deux fils et une fille. Elle se fit aider dans le gouvernement de ses états par l'aîné de ses fils, mais sans partager avec lui la dignité royale. Ce jeune homme, dont nous ne connaissons pas le nom, ne vécut du reste que peu de temps : il était déjà mort depuis quelques années quand Strabon écrivait sa géographie, vers l'an 20 de notre ère. Son second fils, Zénon, fut, dès sa première enfance, élevé à l'arménienne; chasseur passionné, buveur intrépide, il se fit par là bien venir de cette nation si facile à changer de rois. Quant à sa fille, Antonia Tryphæna, Pythodoris la donna, probablement vers la fin du règne d'Auguste, et certainement avant l'an 16, à Cotys le Sapéen, fils de Rhœmétalcès,

(1) Strabon, XII, III, 29 : Γυνὴ σώφρων καὶ δυνατὴ προΐστασθαι πραγμάτων.

(2) Waddington, *Chronologie des rois de Pont,* p. 115 et 116.

roi de la partie orientale de la Thrace. Elle-même se remaria à Archélaos de Cappadoce, dont les États étaient contigus aux siens et, sur plusieurs points, par exemple du côté de Comana et de Zéla, emmêlés avec eux (1). Les deux royaumes, ainsi réunis, couvraient près de la moitié de l'Asie Mineure et allaient d'une mer à l'autre; car Archélaos possédait, outre la Cappadoce, une grande partie de la côte de la Cilicie Trachée (2).

Il n'est pas impossible que ce mariage ait contribué à la disgrâce dans laquelle Archélaos tomba auprès de Tibère, qui, du vivant d'Auguste, l'avait défendu contre les plaintes de ses sujets. Le vieux roi fut mandé à Rome, accusé par l'empereur devant le sénat; affaibli par la vieillesse, il ne put pas résister à ces calamités et mourut, soit de maladie, soit volontairement, en 17 (3). La réduction de son royaume en province fut décidée; elle ne fut pas cependant exécutée tout de suite, et l'organisation du pays n'était pas encore réglée quand Strabon écrivait.

Si la réunion des États de Pythodoris et d'Archélaos avait véritablement mécontenté Tibère, la mort du vieux roi dut complétement apaiser ses défiances, car, un an après cette mort, lorsqu'il s'agit de donner un roi aux Arméniens, on alla le prendre dans la famille des Zénonides. L'éducation qu'il avait reçue avait rendu Zénon sympathique aux nobles comme au peuple. Ce fut à lui que Germanicus mit la tiare royale sur la tête, dans la ville d'Artaxata, au milieu d'un grand concours de spectateurs. Le nouveau souverain prit le nom du premier roi d'Arménie, Artaxias (4).

(1) Strabon, XII, III, 29 : Δυεῖν δ' ἐκ τοῦ Πολέμωνος ὄντων υἱῶν καὶ θυγατρός, ἡ μὲν ἐδόθη Κότυϊ τῷ Σαπαίῳ, δολοφονηθέντος δὲ ἐχήρευσε, παῖδας ἔχουσα ἐξ αὐτοῦ · δυναστεύει δ' ὁ πρεσβύτατος αὐτῶν · τῶν δὲ τῆς Πυθοδωρίδος υἱῶν ὁ μὲν ἰδιώτης συνδιῴκει τῇ μητρὶ τὴν ἀρχήν, ὁ δὲ νεωστὶ καθέσταται τῆς μεγάλης Ἀρμενίας βασιλεύς· αὐτὴ δὲ συνῴκησεν Ἀρχελάῳ καὶ συνέμεινεν ἐκείνῳ μέχρι τέλους, νῦν δὲ χηρεύει. (M. de Sallet a voulu changer συνδιῴκει en συνδιοίκει, mais M. Waddington a parfaitement démontré (p. 117 et 118) que l'imparfait devait être conservé.) Cf. une inscription de Cyzique, publiée par M. E. Curtius dans les *Monatsberichte* de l'Académie de Berlin, janvier 1874.

(2) C'est par suite de ce mariage que Strabon, né à Amasia, se trouva avoir quelque temps Pythodoris pour souveraine.

(3) Tacite, *Annales*, II, 42.

(4) Strabon, XII, III, 29 : Τῶν δὲ τῆς Πυθοδωρίδος υἱῶν... ὁ δὲ νεωστὶ καθέσταται τῆς μεγάλης Ἀρμενίας βασιλεύς. Tacite, *Annales*, II, 56 : « Regem illa tempestate non habebant, amoto Vonone; sed favor nationis inclinabat in Zenonem, Polemonis regis Pontici filium, quod is prima ab infantia instituta et cultum Armeniorum æmulatus, venatu, epulis, et quæ alia Barbari celebrant, proceres plebemque juxta devinxerat. Igitur Germanicus in urbe Artaxata, adprobantibus nobilibus, circumfusa multitudine, insigne regium capiti ejus imposuit : ceteri venerantes regem Artaxiam consalutavere, quod illi vocabulum indiderant ex nomine urbis. » (Cette explication du nom d'Artaxias n'est évidemment pas la bonne.)

Deux monuments contemporains rappellent l'avénement de Zénon. Le premier est un *denarius*, publié d'abord par le duc de Luynes, puis par l'abbé Cavedoni et enfin par M. Cohen (1) : comme l'ont remarqué ces trois numismates, il a certainement été frappé en Asie Mineure. Voici la description qu'en donne M. Cohen :

« Argent. — GERMANICVS CAESAR TI·AVG·F·N. Sa tête nue à droite.

℟. GERMANICVS ARTAXIAS. Germanicus debout, plaçant une tiare sur la tête d'Artaxias. »

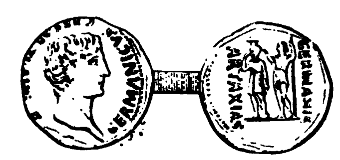


Fig. 16. Denier de Germanicus : investiture d'Artaxias.

Le petit module de la pièce ne permet de distinguer ni l'âge, ni les traits du prince couronné.

Le second monument est une base de statue, trouvée à Smyrne, et conservée au Musée de l'École évangélique grecque. Elle a été publiée successivement par MM. Bergmann, Gelzer, Mommsen et Papadopoulos (2). L'Éphorie de l'École évangélique a bien voulu m'en envoyer l'estampage.

ΟΔΗΜΟΣ
ΖΗΝΩΝΑΒΑΣΙΛΛΙΣΣΗΣ (sic)
ΠΥΘΟΔΩΡΙΔΟΣΦΙΛΟΜΗΤΟΡΟΣ
ΚΑΙΒΑΣΙΛΕΩΣΠΟΛΕΜΩΝΟΣ
ΥΙΟΝΘΥΓΑΤΡΙΔΗΔΕΤΗΣΕΥ
ΕΡΓΕΤΙΔΟΣΑΝΤΩΝΙΑ Σ (3)
ΕΤΕΙΜΗΣΕΝ

Ὁ δῆμος Ζήνωνα βασιλλίσσης (*sic*) Πυθοδωρίδος Φιλομήτορος καὶ βασιλέως Πολέμωνος υἱὸν, θυγατριδῆ δὲ τῆς εὐεργετίδος Ἀντωνίας, ἐτείμησεν.

(1) Duc de Luynes, *Revue numismatique*, t. III, 1838, p. 338 (description et bois). Cavedoni, *Osservazioni sopra alcune medaglie imperiali. Ann. dell' inst. di corr. arch.*, t. XXIII, 1851, p. 234. (L'abbé Cavedoni appelle cette pièce un *aureus*, erreur qui provient de ce que le bois intercalé dans le texte du duc de Luynes porte AV au lieu de AR, alors que la description dit clairement que la pièce est un *denarius*.) H. Cohen, *Médailles impériales*, t. I, p. 138, 1 et pl. VIII.

(2) R. Bergmann, *Bull. dell' inst. di corr. arch.*, 1871, p. 79. Gelzer, *Rhein. Mus.*, XXVII, p. 463, 1872. Mommsen, *Eph. epigr.*, t. I, obs. XIII. Papadopoulos, Ἰωνία, n° 5, 1874, et Μουσεῖον τῆς Εὐαγγ. σχολῆς, n° 40, 1875. (Ces deux dernières publications avec une erreur.)

(3) L'écartement du Σ provient d'une cassure de la pierre.

Zénon dut mourir vers 34 : du moins, en 35, Tacite mentionne comme roi d'Arménie Arsace, fils du roi des Parthes Artaban (1). Il ne semble pas avoir laissé de postérité.

Pendant les dernières années de son règne, Pythodoris dut s'occuper activement des affaires de la Thrace, où les intérêts de sa famille étaient gravement menacés. Le prince auquel elle avait donné en mariage sa fille Antonia Tryphæna, Cotys, ne possédait que la partie orientale du royaume des Odryses : l'autre partie était au pouvoir de son beau-père Rhescuporis. Entre 14 et 19, Rhescuporis assassina son gendre et mit la main sur ses états. Tibère le punit, d'abord en le dépossédant, ensuite en le faisant périr; mais il laissa à son fils Rhœmétalcès, qui n'avait point été complice du crime de son père, le territoire primitivement possédé par celui-ci. Les états de Cotys furent attribués à l'aîné de ses trois enfants, nommé aussi Rhœmétalcès : comme il était encore fort jeune, on lui donna un tuteur romain, T. Trebellienus Rufus. Les deux princes homonymes furent bientôt menacés par un soulèvement de trois puissantes tribus thraces, les Cœlalètes, les Odryses et les Diens; le fils de Rhescuporis fut assiégé dans Philippopolis et délivré par l'arrivée du *legatus pro prætore* de Mœsie, P. Vellæus, à la tête d'une légion (21. P. C.). L'inscription suivante, copiée à Vyza par M. Mordtmann et publiée par M. Mommsen (2), prouve que Pythodoris accourut de son côté à la défense de son petit-fils.

Θεῷ ἁγίῳ ὑψίστῳ,
ὑπὲρ τῆς Ῥοιμη-
τάλκου καὶ Πυθο-
δωρίδος ἐκ τοῦ κα-
τὰ τὸν Κοιλα[λ]ητικὸν
πόλεμον κινδύνου
σωτηρίας εὐξάμενος
καὶ ἐπιτυχὼν, Γάϊος
Ἰούλιος Πρόκ[λ]ος χαρι-
στ[ήρι]ον.

En faisant remarquer que la Pythodoris mentionnée dans ce texte est

(1) Tacite, *Annales*, VI, 31 : « ... avidusque Armeniæ, cui, defuncto rege Artaxia, Arsacen, liberorum suorum veterrimum, imposuit. »

(2) Mommsen, *Ephemeris epigraphica*, t. II, obs. XVII, p. 256. A. Dumont, *Inscriptions et Monuments figurés de la Thrace*, n° 62 *e*.

la reine du Pont, M. Mommsen propose de voir dans Rhœmétalcès, non pas son petit-fils, mais le fils de Rhescuporis. D'après lui, les trois fils de Cotys seraient restés en Italie, gardés à la cour par le soupçonneux Tibère, jusqu'à l'avénement de Caligula; et il s'appuie, pour le démontrer, sur deux faits : 1° une inscription de Cyzique, publiée par M. E. Curtius (1), dit que les trois fils de Cotys furent élevés avec Caligula : Τοὺς Κότυος δὲ παῖδας Ῥοιμητάλκην καὶ Πολέμωνα καὶ Κότυν συντρόφους καὶ ἑταίρους ἑαυτῷ γεγονότας. Mais ce passage n'indique point jusqu'à quelle date ces trois enfants et Caligula furent camarades : rien ne s'oppose à ce que, les deux autres restant à Rome, l'aîné ait été renvoyé en Thrace, soit à la mort de son père, soit avant l'an 21. 2° Il existe des monnaies de Rhœmétalcès qui portent, d'un côté, la tête de Caligula avec la légende Γα[ΐῳ Καίσαρι Γερ]μανικῷ Σεβαστῷ, et, de l'autre, l'empereur, assis sur une chaise curule, remettant un diadème à un jeune homme debout devant lui et dont la légende indique le nom : Βα[σιλε]ὺς Ῥοιμητάλκας Κότυος. Mais ces monnaies prouvent peut-être simplement que, pendant le règne de Tibère, Rhœmétalcès, encore enfant et placé sous la tutelle de Trebellienus Rufus, n'exerça pas le pouvoir et fut considéré seulement comme un héritier présomptif, et qu'il n'obtint le titre et l'autorité réelle de roi qu'à l'avénement de Caligula : il est à remarquer que l'inscription de Vyza ne lui donne pas ce titre. Il me semble d'ailleurs plus naturel de trouver sur cette inscription, à côté du nom de Pythodoris, celui de son petit-fils, que celui du fils, même innocent, de l'assassin de son gendre.

Quoi qu'il en soit de cette question, d'ailleurs peu importante, l'inscription de Vyza est le dernier texte historique qui mentionne Pythodoris. Elle mourut certainement vers la fin du règne de Tibère, ne laissant d'autres descendants que sa fille Tryphæna et les trois fils de cette dernière. Caligula, nous l'avons vu, avait été, au moins pendant quelque temps, élevé avec ces princes; il éprouvait d'ailleurs une affection toute particulière pour sa grand mère Antonia, leur arrière grand tante. Aussi, dès son avénement (37 P. C.), les combla-t-il de ses faveurs, et, ainsi que le dit en style amphigourique le décret des Cyzicéniens, voulut-il « qu'à côté de ses propres rayons brillassent leurs royautés, satellites de son empire (2) ». Nous avons vu qu'il donna le royaume de Thrace à l'aîné, Rhœmétalcès, qui le posséda jus-

(1) Curtius, *Monatsberichte Ak. Berlin*, janvier 1874.

(2) Décret de Cyzique (*Monatsb. Ak. Berlin,* janvier 1874) : Ἐπεὶ ὁ νεὸς Ἥλιος Γάϊος Καῖσαρ Σεβαστὸς Γερμανικὸς συναναλάμψαι ταῖς ἰδίαις αὐγαῖς καὶ τὰς δορυφόρους τῆς ἡγεμονίας ἠθέλησεν βασιλ[εί]ας. Cf. Dion, LIX, 12.

qu'en 46, année où il mourut, victime de la trahison de sa femme, et où Claude fit de la Thrace une province romaine (1). Le troisième, Cotys, eut la petite Arménie, démembrée du royaume de Pont (2); en 43, il était au nombre des rois venus à Tibériade visiter le roi des Juifs, Hérode Agrippa (3); à partir de 47, on perd sa trace. Le second, enfin, M. Antonius Polémon, reçut en partage l'ancien royaume donné par Antoine à son grand-père, c'est-à-dire le Pont cappadocien, qui prit dès lors le nom de Pont polémoniaque, et le Bosphore.

M. Antonius Polémon paraît avoir été un homme d'un caractère très-faible, et nous ne savons de son règne que peu de choses. Il semble qu'il ait agrandi Sidé ou en ait fait sa capitale, car, à partir de son règne, cette ville prit le nom de Polémonion, qu'elle conserva pendant tout l'empire et à l'époque byzantine, et dont le souvenir subsiste encore dans le nom de Pouleman, donné par les Turcs à ses ruines (4). En 41, Claude lui enleva le Bosphore, pays où il n'était peut-être pas parvenu à se faire reconnaître, pour le donner à un descendant du grand Mithridate; en échange, il lui accorda la principauté d'Olbé, dans la Cilicie Trachée. Cette ville, surnommée *la Sainte,* avait un temple de Zeus, que la tradition prétendait avoir été fondé par Ajax fils de Teucer. Le Zeus d'Olbé possédait un vaste territoire, en sorte que son prêtre se trouvait souverain des deux tribus des Kennates et des Lalasses et de la plus grande partie de la Trachéotide (5).

En 43, M. Antonius Polémon assista aux fêtes données par Hérode Agrippa à Béryte et à Tibériade (6). Ce fut sans doute à cette occasion qu'il vit Bérénice, fille d'Agrippa et femme du frère de ce prince, Hérode, roi de Chalcis. Lorsque Hérode mourut, en 48, il épousa sa veuve, surtout à cause de ses richesses, dit Josèphe; il se laissa même décider par elle à se faire circoncire et à adopter la religion juive; mais il fut bientôt abandonné par sa femme, et il renonça aussitôt au culte qu'il n'avait pratiqué quelque temps qu'à cause d'elle (7). En 60, Néron ajouta à ses états une petite partie de l'Ar-

(1) Georges Syncellus, éd. de Bonn, p. 631. Eusèbe, ad. a. Abr. 2062.

(2) Tacite, *Annales*, XI, 9. Dion, LIX, 12.

(3) Flavius Josèphe, *Ant. jud.,* XIX, VIII, 1.

(4) Ammien Marcellin, XXII, 8. Hiéroclès, p. 702. Table de Peutinger. Cf. Hamilton, *Researches,* I, p. 270.

(5) Dion, LX, 8: Ἄλλῳ τέ τινι Μιθριδάτῃ, τὸ γένος ἀπ' ἐκείνου τοῦ πάνυ ἔχοντι, τὸν Βόσπορον ἐχαρίσατο, καὶ τῷ Πολέμωνι χώραν τινὰ ἀντ' αὐτοῦ τῆς Κιλικίας ἀντέδωκε. Cf. Strabon, XIV, v, 10.

(6) Josèphe, *Ant. jud.,* XIX, VIII, 1.

(7) Josèphe, *Ant. jud.,* XX, VII: Βερενίκη δὲ μετὰ τὴν Ἡρώδου τελευτὴν, ὃς αὐτῆς ἀνὴρ καὶ θεῖος ἐγεγόνει, πολὺν χρόνον ἐπιχηρεύσασα (ironique: quelques mois à peine), φήμης ἐπισχούσης

ménie (1). Enfin, en 63, par suite de causes que l'on ignore, dit M. Waddington, il renonça spontanément au royaume de Pont, et Néron, quoique peu partisan de l'extension de l'empire, réduisit ce pays en province. Le *Pontus polemoniacus* forma une subdivision procuratorienne de la province impériale prétorienne de Galatie (2).

Les pièces de M. Antonius Polémon sont assez nombreuses; ce sont des drachmes, en général d'une frappe peu régulière. Voici les plus intéressantes :

Cab. Fr. ΒΑCΙΛΕϢC ΠΟΛΕΜϢΝΟC. — Tête jeune de Polémon à droite. — ℞. Dans une guirlande, ΒΑΣΙ-ΛΙΣΣΗΣ-ΤΡΥΦΑΙ-ΝΗΣ, en quatre lignes (fig. 17). Comme le montre le type de l'avers, cette pièce n'est pas du début du règne de Polémon. Quant à la reine Tryphæna, dans laquelle on a voulu

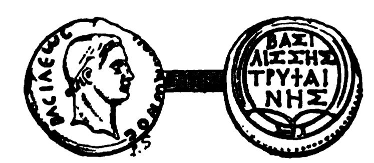


Fig. 17. Drachme de Polémon II et de Tryphæna.

voir une épouse du prince, c'est sa mère, ainsi que l'a parfaitement établi M. Mommsen (3). Il est possible qu'après la mort de son fils aîné Rhœmétalcès, en 46, elle soit venue se réfugier dans le Pont auprès de son second fils, et que la drachme qui nous occupe ait été frappée à cette occasion.

Les autres drachmes de Polémon portent toutes, d'un côté la tête de l'empereur régnant avec la date de l'année du règne de Polémon, à partir de 37, et de l'autre la tête et le nom de ce prince. Voici la plus ancienne :

Cab. Fr. ΒΑCΙΛΕϢC ΠΟΛΕΜϢΝΟC. Tête diadémée de Polémon, à droite, avec un très-long cou; les traits sont ceux d'un enfant de douze à quatorze ans, avec de grosses joues et des cheveux crépus. — ℞. Tête de Caligula. ΕΤΟΥC Γ.

La jeunesse de Polémon II à la troisième année de son règne avait déjà frappé M. Waddington, qui le supposait d'après cela le petit-fils de Polé-

ὅτι τἀδελφῷ συνείη, πείθει Πολέμωνα (Κιλικίας δὲ ἦν οὗτος βασιλεὺς) περιτεμόμενον ἀγάγεσθαι πρὸς γάμον αὐτήν, οὕτω γὰρ ἐλέγξειν ᾤετο ψευδεῖς τὰς διαβολάς. Καὶ ὁ Πολέμων ἐπείσθη μάλιστα διὰ τὸν πλοῦτον αὐτῆς· οὐ μὴν ἐπὶ πολὺ συνέμεινεν ὁ γάμος, ἀλλ' ἡ Βερενίκη δι' ἀκολασίαν, ὡς ἔφασαν, καταλείπει τὸν Πολέμωνα. Ὁ δὲ ἅμα τοῦ τε γάμου καὶ τοῦ τοῖς ἔθεσι τῶν Ἰουδαίων ἐμμένειν ἀπήλλακτο.

(1) Tacite, *Annales,* XIV, 26.

(2) Suétone, *Néron*, 18 : « Ponti modo regnum concedente Polemone... in provinciæ formam redegit. » Cf. Vopiscus, *Aurélien*, 21.

(3) Von Sallet, p. 76. Mommsen, *Eph. epigr.*, t. II, *obs.* XVII, 10; p. 259.

mon I, mais sans avoir pu deviner ce qu'aucun des textes alors connus n'indiquait, à savoir qu'il était fils de Cotys et de Tryphæna. Sur la pièce qui porte la date IH, Polémon a encore les traits d'un jeune homme (1). La pièce la plus intéressante, au point de vue du type, est celle qui porte la date



Fig. 18. Drachme de Polémon II, avec l'effigie de Néron.

IΘ et l'effigie laurée de Néron. Polémon y est représenté avec les mêmes cheveux crépus, de grosses joues musculeuses et un air refrogné. L'exemplaire du Cabinet de France est d'une bonne frappe et bien conservé (fig. 18).

Le baron de Köhne a publié un petit bronze (χαλκοῦς) qui faisait partie de la collection Prokesch-Osten, et qui est sans doute maintenant au Musée de Berlin. Cette monnaie, jusqu'à présent unique, a été frappée par Polémon II comme roi de Pont et dynaste d'Olbé. En voici la description, d'après la gravure qu'en donne M. de Köhne (2) :

ΠΟΛΕΜΩΝΟΣ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Massue. — ℟. Harpé. 'Ολβέ] ΩΝ ΛΑΛΑΣΕΩΝ ΚΑΙ ΚΕΝΝΑΤΩ[ν. Entre le bas de la harpé et l'ω, il y a la place nécessaire pour la restitution 'Ολβέ; le ν de Κεννάτων n'a peut-être jamais été gravé, l'espace ayant manqué (fig. 19).

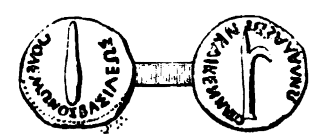


Fig. 19. Drachme de Polémon II, roi de Pont et dynaste d'Olbé.

La massue et la harpé prouvent que la pièce a été frappée en Cilicie. Mais M. de Köhne et M. de Sallet l'attribuent au premier Polémon, qu'ils croient, avec Visconti, avoir été d'abord dynaste d'Olbé. M. Waddington a parfaitement reconnu, quoiqu'il ne l'ait dit qu'avec une certaine hésitation, que cette pièce est de Polémon II (3). Le travail de M. Mommsen achève de le démontrer.

(1) Waddington, p. 116 et 117.

(2) Von Köhne, *Unedirte und seltene Münzen aus der Sammlung des Freiherrn von Prokesch-Osten*, dans les *Berliner Blætter für Münzkunde*, t. II, 1865, p. 265, et pl. XXI, n° 8.

(3) Waddington, p. 127.

Il existe des monnaies de bronze d'un Polémon III, simplement dynaste d'Olbé, et qui est très-probablement le fils de Polémon II. Elles ne portent pas de date, il est vrai, mais leur style est celui des pièces de l'époque des Flaviens. Aucune de ces monnaies n'a sa légende complète, le flan étant toujours trop petit, en sorte qu'une partie du coin frappait en dehors; mais les restitutions sont faciles et certaines.



Fig. 20. Monnaie de Polémon III, dynaste d'Olbé.

Æ 6 épais. *Cab. Fr.* Frappe très-nette (1). M. ANT[ω]NIOY ΠΟΛΕΜ[ωνος. Tête de Polémon à droite. La figure, imberbe et pleine paraît celle d'un homme d'une trentaine d'années. Le type est assez régulier, les lèvres un peu fortes. — ℞. Siége sacerdotal. ΔΥΝΑΣΤΟΥ ΟΛΒΕΩΝ ΤΗΣ ΙΕΡΑΣ ΚΑΙ [Κε]ΝΝΑΤΩΝ — ΚΑΙ ΛΑΛΑΣΣΕΩΝ <·Ι·ΕΠ — ΝΕΩΝΟΣ (en trois lignes) (fig. 20).

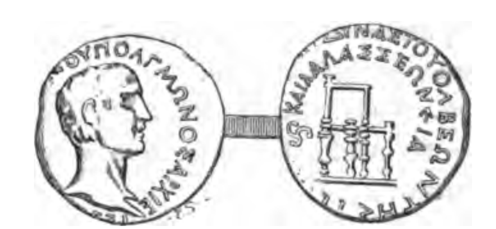


Fig. 21. Monnaie de Polémon III, dynaste d'Olbé.

Æ 7. épais. *Cab. Fr.* J'adopte les restitutions de M. Waddington, qui a vu plusieurs exemplaires de cette pièce (2).

M. Ἀντω]ΝΙΟΥ ΠΟΛΕΜΩΝΟΣ ΑΡΧΙΕΡΕ[ως. Même tête que dans la pièce précédente. — ℞. Siége sacerdotal. Dans le champ, à gauche, triquetra. ΔΥΝΑΣΤΟΥ ΟΛΒΕΩΝ ΤΗ[ς ἱερᾶς, Κεννάτων] — ΚΑΙ ΛΑΛΑΣΣΕΩΝ < ΙΑ. (en deux lignes) (fig. 21).

Æ 7. *Cab. Fr.* Mêmes légendes et même date; au revers, un foudre ailé (3).

En admettant que Polémon II ait régné un an à Olbé, après avoir

(1) Waddington, p. 121.
(2) Waddington, p. 121 et 122.
(3) Waddington, p. 122.

renoncé au royaume de Pont, ces pièces prolongeraient le règne de Polémon III comme dynaste d'Olbé au moins jusqu'en 75. Or nous savons que Vespasien réunit à la province de Cilicie la Trachéotide, c'est-à-dire précisément la principauté de Polémon, et l'ère de Flaviopolis, commençant en 74, donne la date de cette réunion (1). Il s'ensuit que Polémon III a dû commencer à régner à Olbé en 63 au lieu de 64, que cette date de 63 doit être celle de la mort de Polémon II, et que la réduction du Pont polémoniaque en province a dû avoir lieu après son décès, en vertu de son testament : peut-être aussi *concedere*, dans la phrase de Suétone, signifie-t-il, non pas *céder*, mais *concedere vita*, c'est-à-dire *mourir*.

Les monnaies de Laodicée du Lycos mentionnent plusieurs membres de la famille des Zénonides, tous prêtres de Zeus. M. Waddington a décrit toutes ces monnaies, et je ne saurais mieux faire que de renvoyer le lecteur à son savant mémoire; je me bornerai à lui emprunter la description de deux pièces qui me semblent appartenir aux personnages étudiés plus haut.

Æ 4. *Cab. Fr.* et *Br. Mus.* ΣΕΒΑΣΤΟΣ. Tête nue d'Auguste. — ℞. ΠΟΛΕΜΩΝ ΦΙΛΟΠΑΤΡΙΣ ΛΑΟΔΙΚΕΩΝ. Jupiter debout.

Le Polémon ici mentionné me semble être Polémon I. Il n'y a rien d'invraisemblable à ce que sa ville natale lui ait décerné le sacerdoce honorifique de Zeus. L'épithète Φιλόπατρις convient parfaitement à un prince et rappelle sans doute quelque générosité.

Æ 4. *Br. Mus.* et *Coll. Wadd.* ΓΑΙΟΣ ΚΑΙΣΑΡ. Tête nue de Caligula, et non de Gaïus Cæsar. — ℞. ΛΑΟΔΙΚΕΩΝ. Aigle et les mots ΠΟΛΕ·ΦΙΛΟΠΑΤΡΙ en deux monogrammes.

Le dernier personnage illustre de la famille est le rhéteur Polémon, célèbre sous Trajan et Hadrien, et dont il nous reste deux discours, les oraisons funèbres de Callimaque et de Cynégire. C'est lui qui fut choisi par Hadrien pour prononcer le discours d'inauguration du temple de Zeus Olympien à Athènes. La majeure partie de sa vie se passa hors de Laodicée, surtout à Smyrne, et ses compatriotes, abandonnés par lui dans un

(1) Suétone, *Vespasien*, 8 : « Samum libertate adempta, item Trachiam Ciliciam et Commagenen, ditionis regiæ usque ad id tempus, in provinciarum formam redegit. » M. Marquardt a démontré qu'il faut lire ainsi : les éditions, même celle de Roth, portent Thraciam. (Marquardt, *Handbuch*, IV. *Römische Staatsverwaltung*, I, p. 157, note 6, et p. 226 et 227.) C'est à la suite de cette annexion que fut construit, en 77 ou 78, par le *legatus pr. pr.* L. Octavius Memor, le pont de Séleucie du Calycadnus (Μουσεῖον τῆς εὐαγγ. σχολῆς, Smyrne, 1875, n° 101).

(2) Waddington, p. 129-132.

procès, se vengèrent par une sanglante épigramme qui a trouvé place dans l'Anthologie :

> Ἤδειμεν, Πολέμων, Ἀντώνιον ὄντα σε πάντες·
> ἐξαπίνης τρία σοι γράμματα πῶς ἔλιπε (1);

On le voit, les Zénonides demeurèrent plus fidèles au souvenir de Polémon qu'à celui de Pythodoris, et c'est Laodicée, et non pas Tralles, qu'ils regardèrent comme leur patrie. Tandis que tant de monnaies de la première de ces villes les mentionnent, ils ne figurent sur aucun monument de la seconde, et leur grandeur semble avoir passé pour elle complétement inaperçue.

(1) C'est-à-dire : comment es-tu devenu ὤνιος ? *Anth. Jacobs*, IV. p. 127 (III, 159). — Cf. la note.

CHAPITRE V

HISTOIRE DE TRALLES PENDANT L'EMPIRE

Le partage des provinces, en l'an 27, laissa l'Asie au sénat : à partir de ce moment, elle fut gouvernée par un proconsul pris parmi les plus anciens consulaires et assisté d'un questeur. La résidence ordinaire de ce proconsul fut Éphèse; Tralles resta ce qu'elle était depuis la constitution de Sylla, le chef-lieu d'un *conventus* et l'une des premières villes où le gouverneur venait tenir ses assises judiciaires, dans sa tournée de rigueur à travers la province. Mais, si la condition légale de la cité ne changea pas, ses rapports avec l'administration romaine prirent un tout autre caractère. L'autorité des proconsuls de l'époque impériale n'était plus, comme celle des propréteurs de la République, illimitée, et, en fait, irresponsable. Surveillés de près par les procurateurs auxquels le prince avait confié l'administration de ses domaines particuliers et la perception des revenus du fisc, privés, par l'évocation des causes les plus importantes au prétoire impérial, d'une grande partie de leurs pouvoirs judiciaires, assurés enfin de trouver pour les juger, si quelque accusation les attendait à leur retour à Rome, non plus un tribunal de complices, mais un sénat à la dévotion de César et toujours prêt à sévir contre quiconque lui avait déplu, il leur fallut renoncer aux habitudes de vexations et de pillage dont leurs prédécesseurs leur avaient donné l'exemple. On l'a remarqué depuis longtemps :

l'administration impériale, soupçonneuse, tyrannique et sanguinaire à Rome, ne se montre dans les provinces que comme équitable et bienfaisante; c'est ainsi qu'elle apparut aux Tralliens eux-mêmes quelques années à peine après Actium, lorsque le grand tremblement de terre qui ravagea l'Asie Mineure eut fait écrouler leur gymnase et ruiné une grande partie de la ville. La catastrophe eut lieu entre 27 et 24 A. C., et probablement en 26. Auguste se trouvait alors chez les Cantabres : c'est là qu'une ambassade vint implorer ses secours. Il donna aux Tralliens de l'argent pour réparer leurs ruines; s'il fallait prendre à la lettre le récit verbeux et emphatique d'Agathias, il aurait même envoyé dans leur ville des colons romains; mais rien ne confirme cette assertion entourée de détails plus que suspects. En revanche, je ne vois aucun motif de révoquer en doute l'authenticité de l'inscription métrique qu'Agathias prétend avoir lue sur une base de statue dans les environs de Tralles, et d'après laquelle le chef de la députation envoyée à Auguste se serait appelé Chærémon : si cette inscription était de l'invention d'Agathias lui-même, les vers en seraient assurément mieux tournés (1).

(1) Strabon, XII, VIII, 18 : Ἐπηνώρθωσε δ' ὁ ἡγεμών, χρήματα ἐπιδούς, καθάπερ καὶ πρότερον ἐπὶ τῆς γενομένης συμφορᾶς Τραλλιανοῖς (ἡνίκα τὸ γυμνάσιον καὶ ἄλλα μέρη συνέπεσεν) ὁ πατὴρ αὐτοῦ καὶ τούτοις καὶ Λαοδικεῦσιν. Eusèbe, *Chron.*, ad Aug. ann. 17 : « Trallis terræ motu conciderunt. » Mon. d'Ancyre, *éd. Mommsen, t. lat.*, VI, 40 : « Dona [op]pi[dis colonis in Italia, oppidis in provinciis ter]ræ motu incendioque c[o]nsumptis... innumerabilia. » *T. gr.*, XIX, 8 : Δωρεαὶ [ταῖς] ἀποικίαις πόλεσιν ἐν Ἰταλίᾳ, πόλεσιν ἐν ἐπαρχεί[αι]ς σεισμῷ καὶ ἐνπυρισμοῖς πεπονηκυίαις... ἄπειρον πλῆθος. Agathias, *Hist.*, II, 17 : Αἱ γοῦν Τράλλεις ἡ πόλις.... ὑπὸ δὲ τοὺς Αὐγούστου Καίσαρος χρόνους ἐσείσθη τε ἅπασα καὶ ἀνετράπη, καὶ οὐδὲν αὐτῆς ὅ τι ἐσέσωστο. Οὕτω δὲ τοῦ ἄστεος οἰκτρότατα κειμένου, ἄγροικόν τινά φασι... Χαιρήμονα τοὔνομα.... ἀφικέσθαι, μὴ ὅτι ἐν Ῥώμῃ, ἀλλὰ γὰρ καὶ ἐς τῶν Κανταβρινῶν τὴν χώραν.... (ἐτύγχανεν γὰρ αὐτοῦ που ὁ Καῖσαρ ἐν τῷ τότε πρός τι τῶν ἐθνῶν διαμαχόμενος), ἀγγεῖλαι τέ οἱ τὰ ξυνενεχθέντα, καὶ οὕτως ἑλεῖν τὸν βασιλέα, ὡς αὐτίκα δὴ μάλα ὑπατικοὺς ἑπτὰ τῶν ἐν τοῖς μάλιστα εὐπατριδῶν τε καὶ εὐδαιμόνων ἀνδρῶν ἐκ τῆς Ῥώμης ἀπολεξάμενον, ἅμα τῷ σφετέρῳ πλήθει στεῖλαι ἐς τὴν ἀποικίαν, καὶ τούς, ὡς τάχιστα ἐν τῷ χώρῳ γενομένους, χρήματά τε πλεῖστα ὅσα ἐπιδόντας καὶ σπουδῇ χρησαμένους, ἀναδομῆσαι αὖθις τὴν πόλιν.... Ταῦτα δὲ οὕτω ξυνενεχθῆναι δηλοῖ μέν που καὶ ἡ πάτριος τοῦ ἄστεος ἱστορία, οὐχ ἥκιστα δὲ τοὐπίγραμμα ὅπερ ἔγωγε ἐκεῖσε ἐλθὼν ἀνελεξάμην. Ἔν τινι γὰρ τῶν ἀμφὶ τὴν πόλιν ἀγρῶν, ὅθεν δὴ ὢν ἐτύγχανεν ὁ Χαιρήμων (Σιδηροῦς δὲ ὄνομα τῷ ἀγρῷ ἐκείνῳ), βωμὸς ἵδρυται ἀρχαιότατος, ἐν ᾧ δὴ πάλαι, ὡς ἔοικε, τοῦ Χαιρήμονος ἄγαλμα ἐφειστήκει, νῦν γὰρ οὐδὲν ὁτιοῦν ἐν αὐτῷ φαίνεται· ἐγκεχάρακται δὲ ὅμως ἔτι τὸ ἐλεγεῖον τῷ βωμῷ ὧδέ πως ἔχον·

Κλασθείσας πάτρας σεισμῷ ποτε, Κάνταβριν ἐς γᾶν
    Χαιρήμων ἔπτα, πατρίδα ῥυσόμενος.
Καίσαρι δ' εἰλιχθεὶς περὶ γούνασι, τὰν μεγάλαυχον
    ὤρθωσε Τράλλιν, τὰν τότε κεκλιμέναν·
ἀνθ' ὧν συγγενέες τοῦτο βρέτας, ὄφρ' ἐπὶ βωμῷ,
    οἷα δίκα κτίσταν, τάνδε φέροιτο χάριν.

Quoi qu'il en soit, c'est vraisemblablement dans ces circonstances que le grand gymnase, encore visible à l'extrémité sud-ouest de Tralles, fut reconstruit avec une précipitation dont on peut remarquer dans ses ruines mêmes de nombreux indices (1).

A dater de ce bienfait d'Auguste, Tralles perdit son ancien nom pour prendre celui de Cæsarea. Il existe de nombreuses monnaies frappées par la ville sous les premiers Césars et qui portent toutes ce nom. Celle qui est reproduite ici a dû être frappée peu avant l'an 2 A. C. : elle porte au droit la tête de Lucius Cæsar et son nom ΛΕΥΚΙΟΣ, au revers le Capricorne, signe



Fig. 22. Monnaie de Tralles, avec la légende Καισαρέων.

sous lequel était né Auguste, et, au-dessous, ΚΑΙΣΑΡΕΩΝ (fig. 22) (2). On trouve encore cette légende sur une monnaie frappée sous Néron, et qui porte au droit la tête nue de l'empereur, à droite, avec son nom, ΝΕΡΩΝ ΚΑΙϹΑΡ; au revers Zeus Larasios assis à gauche, la main gauche appuyée sur un sceptre, la droite étendue et tenant une Victoire : dans le champ, à droite ΚΑΙϹΑΡΕΩΝ; à gauche, ΛΑΡΑϹΙΟϹ (fig. 23) (3). Toutefois, dès la fin



Fig. 23. Monnaie de Tralles, avec la légende Καισαρέων.

du règne de Néron, apparaît une nouvelle légende, Καισαρέων Τραλλιανῶν; celle-ci reste usitée jusqu'à la fin des Flaviens. A partir de ce moment, le mot Καισαρέων disparaît, et l'on ne trouve plus, jusqu'à l'extinction du monnayage local, que Τραλλιανῶν (4).

(1) V. plus haut, chapitre II, p. 53.
(2) Mionnet, *Suppl.*, VII; *Lydie*, n° 697.
(3) Mionnet, *ibid.*, n° 701.
(4) *Voy. arch. de Le Bas;* Waddington, *Asie Mineure,* n° 600*a*.

Un grand bronze du règne d'Élagabale (1) nous fait connaître l'existence de jeux célébrés en l'honneur d'Auguste et appelés Αὐγουστεῖα (fig. 24). Presque toutes les villes des provinces avaient institué de pareils jeux (2); mais, à Tralles, ils semblent avoir eu une importance particulière, puisque, dans notre monnaie, ils occupent la place d'honneur entre les ἱεροὶ ἀγῶνες



Fig. 24. Monnaie de Tralles : jeux en l'honneur d'Auguste.

des Ὀλύμπια et des Πύθια. Leur institution remontait sans doute encore à la reconstruction de la ville.

Peu d'années après cette reconstruction, Tralles reçut encore une autre preuve de la faveur impériale : dans un procès plaidé devant Auguste, elle eut pour défenseur le gendre même de l'empereur, Tibère (3). Suétone, qui nous fait connaître ce fait, ne nous indique point dans quelle cause le futur césar porta la parole pour les Tralliens. Nous connaissons bien à cette époque une affaire importante, à laquelle notre ville a dû forcément être mêlée, mais qui semble exclue par les termes mêmes employés par Suétone : c'est celle de L. Valerius Potiti f. Messalla Volesus. Proconsul d'Asie vers 11 ou 12 P. C., ce personnage avait commis dans la province d'épouvantables cruautés; accusé devant Auguste et déféré par lui au jugement du sénat, il fut condamné, nous ne savons à quelle peine (4).

Cet exemple ne suffit cependant point à déshabituer les proconsuls d'Asie

(1) Mionnet, *Descr.*, IV; *Lydie*, n° 1106. ΑΥΤ·Κ·Μ·ΑΥΡ·ΑΝΤΩΝΕΙΝΟϹ. Tête laurée d'Élagabale, à droite, avec le *paludamentum*, et une contre-marque. ℞ Mionnet lit ЄΠΙ ΓΡ· ΑΥΡ·ΜЄΝЄΚΡΑΤΟΥϹ ΕΥΤΥΧΙΔΟΥ. Une table carrée; sur la table, trois couronnes, dans l'intérieur desquelles on lit ΟΛΥΜΠΙΑ, ΑΥΓΟΥϹΤЄΙΑ, ΠΥΘΙΑ; au dessous de la table, en quatre lignes : ΤΡΑΛΛΙΑΝΩΝ ΝΕΩΚΟΡΩΝ ΤΩΝ ϹЄΒΑϹΤΩΝ.

(2) Suétone, *Auguste*, 59 : « Provinciarum pleræque super templa et aras ludos quoque quinquennales pæne oppidatim constituerunt. »

(3) Suétone, *Tibère*, 8 : « Civilium officiorum rudimentis regem Archelaum, Trallianos, varia quosque de causa, Augusto cognoscente defendit. »

(4) Sénèque, *de Ira*, II, 5. Tacite, *Ann.*, III, 68. Cf. Waddington, *Fastes des provinces asiatiques*, p. 108.

14

des excès de pouvoir et des concussions dont, pendant si longtemps, les gouverneurs de provinces avaient pu impunément se rendre coupables. Après Messalla Volesus, le sénat eut encore à juger, en 22 P. C., C. Junius Silanus (1). L'année suivante, 23, ce fut le tour d'un simple procurateur de César, Lucilius Capito. Les villes d'Asie témoignèrent leur reconnaissance de ces condamnations réitérées en décrétant la construction à frais communs d'un temple à Tibère, à sa mère et au sénat (2). Onze villes se disputèrent l'honneur de posséder dans leurs murs cet édifice; Tralles était du nombre. Le débat fut porté en 26 P. C. devant le sénat, et la préférence accordée aux Smyrniotes (3). Mais les Tralliens ne se tinrent pas pour battus, et ils consacrèrent un autel à l'empereur et à Livie, adorée sous le nom d'Hécate Sébasté : c'est ce que montre une inscription mutilée copiée à Aïdin par M. J. Misthos (4) :

. . . .
ἱερεὺς Τιβερίου Καίσαρος
καὶ Ἑκάτης Σεβαστῆς
τοὺς Ἑρμᾶς ἀνέθηκεν.

Rien n'indique d'ailleurs si on éleva aux nouveaux dieux un temple particulier, ou si on leur fit simplement place dans quelque sanctuaire précédemment consacré à Auguste. Rien n'indique non plus si c'est à ce temple ou à quelque édifice postérieur que fait allusion une inscription où les Tralliens s'intitulent *Néocores des Augustes* (5) :

[ὁ δῆμος]
τῆς] νεωκόρου
τῶ]ν Σεβαστῶν
Καισαρέων Τραλ-
λιανῶ]ν πόλεως

(1) Waddington, *Fastes des provinces asiatiques*, p. 111.

(2) Tacite, *Ann.*, IV, 15 : « Ob quam ultionem, et quia priore anno in C. Silanum vindicatum erat, decrevere Asiæ urbes templum Tiberio matriquè ejus ac senatui. »

(3) Tacite, *Ann.*, IV, 55 : « Sed Cæsar... adesse frequens senatui, legatosque Asiæ ambigentes, quanam in civitate templum statueretur, plures per dies audivit. Undecim urbes certabant, pari ambitione, viribus diversæ... Verum Hypæpeni Trallianique Laodicenis ac Magnetibus simul tramissi ut parum validi. »

(4) V. Deuxième partie, chapitre I.

(5) *Voy. arch. de Le Bas;* Waddington, *Asie Mineure*, n° 1652 *a*.

καὶ ἡ φιλο]σέβαστος
[βουλή].

La date même de cette inscription ne peut être fixée : le nom de Καισαρεῖς Τραλλιανοί ne se montre, je l'ai dit, sur les monnaies, que vers la fin du règne de Néron, et disparaît complétement à la mort de Domitien. Mais il n'est pas certain qu'il ait cessé aussi tôt d'être en usage dans les actes publics et dans les monuments épigraphiques. D'un autre côté, le néocorat des Tralliens est mentionné pour la première fois sur les monnaies sous le règne de Caracalla : la pièce la plus intéressante de celles qui l'indiquent a été décrite par Mionnet (*Suppl.,* VII; *Lydie,* n° 733). Elle porte au droit la tête laurée de Caracalla, à droite, avec une légende effacée; au revers, deux temples hexastyles, dans l'un desquels est une statue d'homme debout et vêtu du costume militaire, et, dans l'autre, une statue assise, tenant à la main une Victoire, et dont, sur l'exemplaire du Cabinet de France, on ne peut distinguer nettement la nature : Vaillant y voit Julia Domna, tandis



Fig. 25. Monnaie de Tralles : le néocorat.

que Mionnet croit y reconnaître Jupiter Nicéphore. Autour est la légende : ЄΠΙ ΓΡ(αμματέως) ΠΟ(πλίου) ΚΛ(αυδίου) ΠΑΓΚΡΑΤΙΔΟΥ; et, au-dessous des deux temples, ΤΡΑΛΛΙΑΝΩΝ ΝЄΩΚΟΡΩΝ ΤΩΝ ϹЄΒΑϹΤΩΝ.

Ces quelques faits sont tout ce que nous savons de Tralles jusqu'à l'époque du Bas-Empire. Englobée dans l'unité romaine, elle a cessé d'avoir une histoire; elle vit de la vie commune et partage la tranquille prospérité des autres cités de la province d'Asie. Aussi, n'est-ce pas sur les événements de son existence municipale, sur les temples qu'elle élève, sur les titres pompeux dont elle s'enorgueillit, sur les Asiarques et les grands-prêtres qu'elle fournit fréquemment à la province (1), que doit se porter l'attention

(1) Strabon, XIV, I, 42 : Συνοικεῖται δὲ καλῶς, εἴ τις ἄλλη τῶν κατὰ τὴν Ἀσίαν, ὑπὸ εὐπόρων ἀνθρώπων, καὶ ἀεί τινες ἐξ αὐτῆς εἰσιν οἱ πρωτεύοντες κατὰ τὴν ἐπαρχίαν, οὓς Ἀσιάρχας καλοῦσιν. Un de

de l'historien : ce qu'il est curieux d'étudier, c'est la part qu'elle prend au mouvement intellectuel du monde romain; c'est la fortune qui attend au loin ses enfants les plus distingués dans les lettres, dans les sciences et dans les arts. Les hommes les mieux doués auxquels elle donne naissance s'éloignent en effet de ses murs pour aller chercher ailleurs la gloire et la richesse; Rome surtout les attire, et c'est là que nous allons retrouver la plupart d'entre eux.

Le premier de ces émigrés tralliens que nous rencontrions en Italie est un médecin : emmené comme esclave pendant la guerre d'Aristonicos ou celle de Mithridate, il avait perdu son premier nom de Ménécrate pour prendre de ses maîtres celui de L. Manneius. Il nous est connu par une curieuse inscription de la première moitié du premier siècle A. C., trouvée à Monte Caggiani en Basilicate, sur le territoire de l'ancienne ville lucanienne de Volceium (1) :

L·MANNEIVS·Q·MEDIC
VEIVOS·FECIT·ΦΥΣΕΙΔΕ
ΜΕΝΕΚΡΑΤΗΣΔΗΜΗ
ΤΡΙΟΥΤΡΑΛΛΙΑΝΟΣ
ΦΥΣΙΚΟΣΟΙΝΟΔΟΤΗΣ
ΖΩΝΕΠΟΙΗΣΕΝ
MAXSVMA·SADRIA·S·F
BONA·PROBA·FRVGEI·SALVE

L. Manneius Q. Medic(us), veivos fecit, φύσει δὲ Μενεκράτης Δημητρίου Τραλλιανὸς, φυσικὸς οἰνοδότης, ζῶν ἐποίησεν. *Maxsuma Sadria S. f. bona, proba, frugei, salve.*

Ainsi que l'a remarqué M. Mommsen, le médecin *donneur de vin* Ménécrate appartenait à la secte médicale fondée, précisément à l'époque de

ces Asiarques tralliens, Philippe, a été mêlé à l'un des plus grands événements de l'histoire du christianisme en Asie : c'est lui qui présidait à Smyrne, en 155, sous le proconsulat de T. Statius Quadratus, les jeux au milieu desquels saint Polycarpe fut martyrisé. *Lettre encyclique de l'église de Smyrne* (dans les *Acta martyrum sincera* de Ruinart, p. 37) : § 12 : ταῦτα λέγοντες, ἐπεβόων καὶ ἠρώτων τὸν Ἀσιάρχην Φίλιππον, ἵνα ἐπαφῇ τῷ Πολυκάρπῳ λέοντα· ὁ δὲ Φίλιππος ἔφη μὴ εἶναι ἐξὸν αὐτῷ, ἐπειδὴ ἐπληρώκει τὰ κυνηγέσια. § 21 : συνελήφθη ὑπὸ Ἡρώδου, ἐπὶ ἀρχιερέως Φιλίππου Τραλλιανοῦ, ἀνθυπατεύοντος Στατίου Κοδράτου. Cf. Eusèbe, *Hist. eccl.*, IV, xv.

(1) Th. Mommsen, *Inscr. Regni Neapol.*, n° 236. *C. I. L.*, I, n° 1256. Ritschl, *Prisc. Lat. mon. epigr.*, pl. LXXII *c*.

Sylla et de Pompée, par le célèbre Asclépiades de Prusias. Reprenant les idées émises deux siècles auparavant par Cléophantos, Asclépiades réduisait le traitement des maladies, à tout le moins des maladies chroniques, à l'observation d'un régime dans lequel les toniques, et surtout le vin, tenaient, avec les bains froids et l'exercice, la plus grande place (1). Ce système, d'une simplicité séduisante, était soutenu par son inventeur, un ancien maître de rhétorique, avec beaucoup d'audace, d'habileté oratoire et aussi de sagacité; il eut un rapide succès, et le nombre des médecins *donneurs de vin* s'accrut rapidement : Ménécrate fut sans doute un des premiers. Il ne semble pas d'ailleurs avoir été célèbre, et je n'ai trouvé son nom nulle part dans les auteurs.

Tout autre est la réputation qu'acquit, un siècle après Ménécrate, son compatriote Thessalus. Fils d'un simple tisserand, il n'avait, au dire de Galien, reçu qu'une éducation fort imparfaite (2). Il n'en abandonna pas moins le métier de son père pour se faire médecin, et remplaça par une imperturbable assurance la science qui lui manquait. Il avait adopté les principes des méthodiques, mais en apportant à leur doctrine de tels changements qu'il mérita d'être regardé comme le second fondateur de la secte (3). Connaissant mal les ouvrages des anciens, il prétendait qu'il n'en fallait tenir aucun compte, déclamait contre eux avec une sorte d'emportement, et, dans la préface d'un de ses livres, dédié à Néron, il se vantait sans détours « d'avoir créé une nouvelle doctrine, la seule qui fût vraie », et affirmait « que, dans tous les traités de médecine antérieurs à lui, il n'y avait rien d'utile pour la conservation de la santé et la guérison des maladies. » Il n'épargnait pas plus Hippocrate que ses autres prédécesseurs, et condamnait les *Aphorismes* comme un livre nuisible. Ce mépris pour ses devanciers l'amenait à soutenir qu'étudier leurs œuvres était du temps perdu, et que l'érudition était chose parfaitement oiseuse : aussi se vantait-il de pouvoir former des médecins en six mois. Par la même raison, il admettait la compétence du premier venu dans les discussions médicales, faisait le public juge de sa querelle avec les anciens, et, confiant en la faveur

(1) Pline, *H. N.*, VII, XXXVII; XXVI, VII, VIII, IX; XXIII, XIX (à propos du vin) : « Unum de dando eo volumen Asclepiades condidit, ab eo cognominatus : qui vero postea de volumine illo disseruere, innumera. »

(2) Galien, Θεραπευτικῆς μεθόδου Α', éd. Kuhn, X, p. 7 et suivantes : ... Τραφέντι μὲν ἐν γυναικωνίτιδι παρὰ πατρὶ μοχθηρῶς ἔρια ξαίνοντι.... — ὁ δ' ἐκ τῆς γυναικωνίτιδος ἐκπηδήσας Θεσσαλός... Μὴ τοὺς ὁμοτέχνους τῷ πατρί σου κριτὰς καθίσῃς ἰατρῶν, τολμηρότατε Θεσσαλέ...

(3) Galien, Εἰσαγωγὴ ἢ ἰατρός, éd. Kuhn, XIV, p. 684 : ἐτελείωσε δὲ αὐτὴν Θεσσαλὸς ὁ Τραλλιανός.

populaire, n'hésitait pas à réclamer pour lui la palme. Sur le tombeau qu'il s'était fait construire sur la voie Appienne, il se donnait à lui-même le titre de *Vainqueur des médecins* (ἰατρονίκης) (1).

Tant d'outrecuidance indigne fort Pline, et encore plus Galien, qui consacre les premières pages de sa *Méthode thérapeutique* à une virulente diatribe contre Thessalus : il lui reproche sa naissance obscure, son enfance passée à filer la laine au milieu des ouvrières, son ignorance de choses que connaissent même les enfants, pour peu qu'ils aient reçu une éducation libérale, sa prononciation barbare et son langage d'atelier (2); il le gourmande pour avoir bassement adulé les riches, flatté la paresse des écoliers en leur promettant de faire d'eux des maîtres, en quelques mois et sans efforts, et pour avoir ainsi groupé autour de lui une foule d'étudiants d'aventure, des forgerons, des teinturiers, des maçons (3). Toutes les fois que le nom de Thessalus se présente sous sa plume, c'est accompagné de quelque épithète injurieuse : sot (ἀναίσθητος), ignare (σκαιότατος), effronté ἰταμώτατος), impudent (ἀναίσχυντος), coquin (μιαρός). Ces gracieux qualificatifs permettent de distinguer à coup sûr les citations qu'il fait de Thessalus de Tralles des mentions de son homonyme, le fils d'Hippocrate. Il finit par le comparer, lui et ses disciples, aux ânes de Thessalie (ὄνους Θεσσαλείους).

Mais tout le monde à Rome n'était pas du même avis que Pline et Galien. Soit que Thessalus fût un charlatan vulgaire, soit qu'il rachetât, par une grande sûreté de coup d'œil et beaucoup de talent naturel, l'insuffisance de sa science, il n'en est pas moins certain qu'il fut, pendant tout le règne de Néron, le médecin le plus en vogue. Les élèves accouraient en foule autour d'un maître qui simplifiait ainsi l'apprentissage; les riches malades écoutaient, avec une entière confiance, l'homme qui mettait son langage à leur portée. Aussi, dit Pline, « aucun histrion, aucun cocher de l'hippo-

(1) Pline, *H. N.*, XXXIX, v : « Eadem ætas Neronis principatu ad Thessalum transilivit, delentem cuncta majorum placita, et rabie quadam in omnis ævi medicos perorantem : quali prudentia ingenioque æstimari vel uno argumento potest, cum monumento suo (quod est Appia via) Iatronicen se inscripserit. » Galien, Θεραπευτικῆς μεθόδου Α′, passim. Thessalus, dans Galien, *ibid.* : « Παραδεδωκὼς νέαν αἵρεσιν καὶ ὡς μόνην ἀληθῆ, διὰ τὸ τοὺς προγενεστέρους πάντας ἰατροὺς μηδὲν παραδοῦναι συμφέρον πρός τε ὑγείας συντήρησιν καὶ νόσων ἀπαλλαγήν... »

(2) Galien, *ibid.*, p. 7 et suivantes : ... Ἀλλὰ τίς ὢν καὶ πόθεν, ἐκ ποίου γένους, ἐκ ποίας ἀνατροφῆς, ἐκ ποίας παιδεύσεως, ἐπίδειξον πρότερον.... καὶ τῇ τῶν ἐριουργῶν ἑρμηνείᾳ χρησάμενον... ὃ καὶ παιδάριον ἐν ἐλευθέροις μαθήμασι τεθραμμένον εὐθέως γνωρίσειεν.... τῇ μιαρᾷ καὶ βαρβάρῳ σου φωνῇ....

(3) Galien, *ibid.*, p. 4.

drome ne marchait dans les rues suivi d'un plus nombreux cortége (1). » Le médecin était assez dans les bonnes grâces de l'empereur pour lui adresser des lettres, et, lorsque Juvénal parle de ces Tralliens qui viennent habiter les Esquilies ou le Viminal et sont l'âme et les maîtres des plus grandes maisons, peut-être est-ce à Thessalus qu'il songe (2).

Si nous voulions poursuivre cette histoire des médecins Tralliens jusqu'au début du moyen âge, nous trouverions encore, au sixième siècle, Stéphanos et ses deux fils, Dioscoros et le célèbre Alexandre. Mais ce serait dépasser les limites chronologiques assignées à cette étude.

Des médecins aux rhéteurs, le vieux Caton eût trouvé la transition toute naturelle : pour les uns et pour les autres, il avait le même mépris. En dépit de la manière peu flatteuse dont Cicéron parle de l'éloquence trallienne (3), plusieurs de ces rhéteurs ont laissé un nom. Déjà, au troisième siècle, Cratès de Tralles, disciple d'Isocrate, avait eu une certaine réputation (4). Strabon cite, comme ayant fleuri de son temps, Dionysoclès et Damas, surnommé Scombros (5). Dionysoclès est tout à fait inconnu ; quant à Damas, il était venu s'établir à Rome et tenait dignement son rang au milieu de ces diseurs de riens qui, à la fin du règne d'Auguste, se disputaient les applaudissements des lettrés. Sénèque le mentionne à plusieurs reprises dans ses *Controversiæ* et ses *Suasoriæ;* il rapporte même quelques-uns de ses traits les plus goûtés dans ces ridicules joutes littéraires. Plût à Dieu, pour la mémoire de Damas, qu'il n'eût point fait ces citations ! Certes, l'éloquence des Arellius Fuscus, des Albutius Silus et des Porcius Latro n'a pas de quoi nous rendre bien difficiles : et pourtant, au milieu de ce recueil de niaiseries, les pensées du rhéteur trallien se distinguent encore par leur prétention et leur mauvais goût; Sénèque lui-même ne les

(1) Pline, *H. N.*, XXIX, v : « Nullius histrionum equarumque trigarii comitatior egressus in publico erat ... Hi regebant fata. »

(2) Juvénal, III, 69 :

> Hic alta Sicyone, ast hic Amydone relicta,
> Hic Andro, ille Samo, hic Trallibus aut Alabandis,
> Esquilias dictumque petunt a vimine collem,
> Viscera magnarum domuum dominique futuri.

(3) Cicéron, *Orator,* LXX : « Quasi vero Trallianus fuerit Demosthenes, cujus non tam vibrarent fulmina illa, nisi numeris contorta ferrentur. »

(4) Diogène Laerce, IV, ch. IV, 23. Ruhnken, *Hist. crit. orat. græc.* (*opuscula*, I, p. 370).

(5) Strabon, XIV, I, 42 : Ἐγένοντο δὲ καὶ ῥήτορες ἐπιφανεῖς Διονυσοκλῆς τε καὶ μετὰ ταῦτα Δαμᾶς ὁ Σκόμβρος (les éditions donnent Δάμασος).

approuve pas toujours, et il qualifie au passage un de ces traits de Damas d'un adverbe qu'il aurait pu, sans encourir le reproche d'une sévérité outrée, appliquer aussi bien à tous : *corruptissime* (1).

Plusieurs inscriptions tralliennes du premier et du second siècle après Jésus-Christ mentionnent l'érection de statues ἐκ τῶν Κλαυδιανοῦ Δαμᾶ πόρων (2). Le Claudianus Damas à la libéralité duquel la ville devait des revenus qui semblent avoir été considérables était-il notre rhéteur ou quelque membre de sa famille? Rien malheureusement ne l'indique.

On le voit, les titres de gloire des rhéteurs tralliens se réduisent à peu de chose : ceux des écrivains sont plus sérieux : à défaut d'ouvrages originaux, ils ont du moins laissé des traductions, des compilations utiles, des livres d'une érudition patiente et consciencieuse.

Le premier en date de ces écrivains est Protarchos, cité par Macrobe et par Étienne de Byzance, et qui semble, d'après les témoignages de ces deux auteurs, avoir écrit un traité géographique sur l'Occident (3). Il vivait avant l'ère chrétienne, puisque Hygin s'était servi de son livre.

Le second des auteurs tralliens est connu seulement par un article du lexique de Suidas (4). Il s'appelait Asinius Pollion, nom qui indique un affranchi. Lorsque Timagène fut obligé d'abandonner la direction de l'école

(1) Sénèque, *Controv.*, V, 33 (debilitans expositos) : Damas Scomber dixit : πάλαι μὲν ἐκθέτους κίνδυνος ἦν τὸ ῥιφῆναι, νῦν δὲ τὸ τραφῆναι. *Ibid.* II, 14 (pater et filius luxuriosi) : Græci declamatores qui in hac controversia tanquam rivales rogati sunt... Damas Scombrus : Στῆτε μὲν ἦν ἐν δέοντι ἀνασωτεύῃ. *Ibid.* V, 34 (Parrhasii Prometheus) : Damas corruptissime : δικαίως, ὦ Προμηθεῦ · διὰ τί γὰρ πῦρ ἔκλεπτες ἀνθρώπῳ; *Suasor.*, 2 (trecenti Lacones deliberant) : in hac ipsa suasoria non sane refero memoria ullam sententiam Græci cujusquam nisi Damæ : τί σὺ φεύγεις εἰς εὐτελῆ τείχη ; — *ibid.*, 1. (Alexander deliberat an Oceanum naviget) : « Damaseticus » (Damas ethicos ?) « induxit matrem loquentem, cum describeret assidue prioribus periculis nova supervenisse. »

(2) Voir Deuxième partie, ch. I.

(3) Macrobe, *Saturnales*, I, 7 : « Regionem istam, quæ nunc vocatur Italia, regno Janus obtinuit qui, ut Hyginus, Protarchum Trallianum secutus, tradit, cum Camese æque indigena terram hanc ita participata potentia possidebat, ut regio Camesene, oppidum Janiculum vocitaretur. » Étienne de Byz.. *s. v.* : Ὑπερβόρεοι, ἔθνος. Πρώταρχος δὲ τὰς Ἄλπεις Ῥίπαια ὄρη οὕτω προσηγορεῦσθαι, καὶ τοὺς ὑπὲρ τὰ Ἄλπεια ὄρη κατοικοῦντας πάντας Ὑπερβορέους ὀνομάζεσθαι. Cf. *Fragm. hist. gr.*, éd. Didot, IV, 485.

(4) Suidas, *s. v.* : Πωλίων ὁ Ἀσίνιος χρηματίσας, Τραλλιανὸς σοφιστὴς καὶ φιλόσοφος, σοφιστεύσας ἐν Ῥώμῃ ἐπὶ Πομπηΐου τοῦ μεγάλου καὶ διαδεξάμενος τὴν σχολὴν Τιμαγένους, ἔγραψεν ἐπιτομὴν τῆς Φιλοχόρου Ἀτθίδος, ἀπομνημονεύματα Μουσωνίου τοῦ φιλοσόφου, ἐπιτομὴν τῶν Διοφάνους γεωργικῶν ἐν βιβλίοις ϛ', πρὸς Ἀριστοτέλην περὶ ζῴων βιβλία ι', περὶ τοῦ ἐμφυλίου τῆς Ῥώμης πολέμου, ὃν ἐπολέμησαν Καῖσάρ τε καὶ Πομπήιος.

de rhétorique fondée par lui à Rome, ce fut Pollion qui lui succéda. Il avait composé plusieurs ouvrages :

1° Un abrégé en deux livres des six livres de Diophanès de Nicée sur l'agriculture, qui n'étaient eux-mêmes qu'un abrégé du grand ouvrage écrit par Cassius Longinus pour le roi Déjotarus.

2° Un commentaire en dix livres sur l'*Histoire des animaux* d'Aristote.

3° Une histoire de la guerre civile entre César et Pompée, sans doute simple traduction grecque de l'histoire écrite en latin par C. Asinius Pollion, son patron.

4° Un abrégé de l'*Atthide* de Philochoros.

Suidas lui attribue encore des mémoires sur la vie du philosophe Musonius Rufus, mais c'est là une erreur évidente ; Musonius ayant vécu sous Néron, ces mémoires doivent être l'œuvre de Valerius ou de Claudius Pollion.

Il ne nous reste pas une ligne des ouvrages de Protarchos et d'Asinius Pollion. Phlégon, plus célèbre en son temps, a été aussi plus heureux : nous avons du moins quelques fragments de ses écrits (1).

Phlégon était un affranchi d'Hadrien, et c'est même sous son nom que l'empereur, trop défiant pour abandonner à un étranger le soin de lui servir d'avocat auprès de la postérité, avait fait paraître des mémoires en réalité composés par lui-même. Vopiscus a extrait de ces mémoires une curieuse lettre d'Hadrien à son beau-frère, L. Julius Ursus Servianus, sur le caractère des Alexandrins, et Spartien lui aussi y a évidemment beaucoup puisé (2).

Quant aux ouvrages qui appartiennent plus légitimement à Phlégon, en voici les titres d'après Suidas :

1° Περὶ θαυμασίων, recueil d'aventures extraordinaires qui fait peu d'hon-

(1) Suidas, *s. v.* : Φλέγων Τραλλιανός, ἀπελεύθερος τοῦ Σεβαστοῦ Καίσαρος (οἱ δὲ Ἀδριανοῦ φασίν), ἱστορικός, ἔγραψεν Ὀλυμπιάδας ἐν βιβλίοις ις' (ἔστι δὲ μέχρι τῆς σκθ' ὀλυμπιάδος τὰ πραχθέντα πανταχοῦ), τὰ δὲ αὐτὰ ἐν βιβλίοις η', ἔκφρασιν Σικελίας, περὶ μακροβίων καὶ θαυμασίων, περὶ τῶν παρὰ Ῥωμαίοις ἑορτῶν βιβλία γ', περὶ τῶν ἐν Ῥώμῃ τόπων καὶ ὧν ἐπικέκληνται ὀνομάτων, ἐπιτομὴν ὀλυμπιονικῶν ἐν βιβλίοις β', καὶ ἄλλα.

(2) Spartien, *Hadrien*, 16 : « Famæ celebris Hadrianus tam cupidus fuit ut libros vitæ suæ scriptos a se libertis suis litteratis dederit, jubens ut eos suis nominibus publicarent. Nam et Phlegontis libri Hadriani esse dicuntur. » Id., *Sévère*, 20 : « Legisse me apud Ælium Maurum Phlegontis Hadriani < l. > libertum memini... » Vopiscus, *Saturninus*, 7, 8 : « Hadriani epistolam promam ex libris Phlegontis liberti ejus proditam. » Le dernier éditeur de Phlégon, M. Otto Keller (*Rer. Nat. scriptores Græci min.*, t. I) ne semble pas avoir compris que cette lettre était extraite des mémoires d'Hadrien, mentionnés par Spartien. Il la publie avec la mention : *ex scripto incerto*.

neur à l'esprit critique de son auteur et n'offre aucun intérêt. Il nous en reste un assez long fragment.

2° Περὶ μακροβίων, petit traité qui faisait suite au précédent. Il nous en reste une longue liste d'Italiens ayant dépassé l'âge de cent ans. Cette liste, d'après la déclaration de l'auteur même, était empruntée aux statistiques des censeurs (ὡς ἐξ αὐτῶν τῶν ἀποτιμήσεων ἀναζητήσαντες οὐ παρέργως ἐμάθομεν).

3° Ἔκφρασις Σικελίας, ouvrage entièrement inconnu. Peut-être était-ce, non pas, comme on l'a cru généralement, une description géographique de la Sicile, mais une explication de la peinture mythologique qui avait fait donner à l'une des grandes salles du Palatin le nom de *Sicilia* (1).

4° Trois livres sur les fêtes romaines.

5° Un traité sur les diverses localités de Rome et leurs noms.

6° Enfin son dernier peut-être, et à coup sûr son plus important ouvrage, Ὀλυμπιονικῶν καὶ χρονικῶν συναγωγή. Ce recueil, dédié à Alcibiade, l'un des gardes d'Hadrien, s'étendait de la première Olympiade (776 A. C.) jusqu'à la 229e (137 P. C.). Il fut donc terminé la dernière année du règne d'Hadrien. Il comprenait 15 ou 16 livres (la lecture du texte de Suidas n'est pas certaine) et donnait, outre la liste détaillée des vainqueurs aux divers exercices et toutes les particularités notables de chaque fête olympique, des synchronismes très-nombreux empruntés à l'histoire politique et littéraire. Phlégon avait lui-même rédigé un abrégé de ses *Olympiades* en huit livres, et c'est probablement cet abrégé que Photius avait entre les mains, et dont il nous donne un fragment, emprunté à la fin du livre V et relatif à la 177e Olympiade. « Le style de cet ouvrage, dit Photius, n'est ni tout à fait terre à terre, ni entièrement conforme au goût attique. Mais l'excès de l'érudition, le soin scrupuleux de ne rien omettre de tout ce qui concerne les Olympiades, les luttes qui s'y livraient, les noms et les actions des concurrents, enfin la manie de citer des oracles, rebutent le lecteur, empêchent que rien ne se détache, et rendent le récit monotone et fastidieux. Le livre est bourré de prédictions de toute espèce (2). » Les deux seuls passages

(1) Capitolin, *Pertinax,* 11 : « Ingressique porticus Palatii usque ad locum qui appellatur *Sicilia* et *Jovis cœnatio.* »

(2) Photius, *Bibl.*, *cod.* 97 : Ἀνεγνώσθη Φλέγοντος Τραλλιανοῦ, ἀπελευθέρου τοῦ αὐτοκράτορος Ἀδριανοῦ, Ὀλυμπιονικῶν καὶ χρονικῶν συναγωγή · προσφωνεῖ τὸ σύνταγμα πρὸς Ἀλκιβιάδην τινά, ὃς εἷς ἦν τῶν εἰς τὴν φυλακὴν τεταγμένων τοῦ Ἀδριανοῦ. Ἄρχεται δὲ τῆς συναγωγῆς ἀπὸ τῆς πρώτης Ὀλυμπιάδος ..... Τὴν μὲν οὖν ἀρχὴν τοῦ συγγράμματος, ὥσπερ ἔφημεν, ἀπὸ τῆς πρώτης Ὀλυμπιάδος ποιεῖται, κάτεισι δὲ, ὡς αὐτός φησι, μέχρι τῶν Ἀδριανοῦ χρόνων ..... ἔστι δὲ τὴν φράσιν οὔτε λίαν χαμαιπέτης

conservés des *Olympiades*, et dont le premier, existant dans les manuscrits de Phlégon même, semble être le début du grand ouvrage en seize livres, tandis que le second, cité par Photius, doit être, comme je l'ai dit, un extrait du résumé en huit, donnent une idée de la composition des deux recueils et justifient les critiques de Photius. Aussi bien l'un que l'autre ouvrage devaient être en effet impossibles à lire de suite; mais peut-être l'auteur n'avait-il point prétendu faire des livres de lecture, et s'était-il proposé de composer de vastes répertoires à l'usage des archéologues et des historiens. Si telle avait été son intention, le nombre de citations que les lexicographes lui ont empruntées prouve qu'il avait réussi. Autant qu'on peut le voir par ces citations et par les deux fragments originaux parvenus jusqu'à nous, il semble que Phlégon était un homme d'une science très-étendue et très-sûre, un chercheur curieux et patient. Aussi, parmi les livres d'érudition que l'empire romain a vu paraître en si grand nombre, les *Olympiades* sont-elles assurément un de ceux dont la perte est le plus regrettable. Que de problèmes chronologiques inextricables recevraient leur solution si nous les possédions! Que de lacunes entre la fin d'un historien et le commencement d'un autre seraient comblées au moins par un précis des événements! et aussi quel jour jetteraient sur l'histoire morale du peuple grec tous ces oracles si dédaignés par Photius!

Ce qui a sans doute contribué le plus à la perte des *Olympiades*, c'est une *épitomé* en deux livres qui en fut faite de bonne heure et que Suidas attribue, à tort ou à raison, comme le premier résumé en huit livres, à Phlégon lui-même. On y trouvait sans doute simplement la nomenclature des vainqueurs aux divers exercices, sans aucun détail.

Philostrate mentionne encore, parmi les maîtres et les amis d'Hérode Atticus, un critique trallien, Munatius (1). La liste des célébrités littéraires de notre ville se termine avec le grammairien Métrodore, frère d'Anthémius, qui professa à Constantinople, et avec le philosophe péripatéticien Asclépius, disciple d'Ammonius, qui vivait au commencement du sixième siècle de notre ère et écrivit des commentaires sur la *Métaphysique* d'Aris-

οὔτε τὸν ἀττικὸν ἐς τὸ ἀκριβὲς διασώζων χαρακτῆρα. Ἄλλως τε δὴ καὶ ἡ περὶ τὰς Ὀλυμπιάδας καὶ τὰ ἐν αὐταῖς τῶν ἀγωνισμάτων ὀνόματα καὶ πράξεις καὶ ἡ περὶ τοὺς χρησμοὺς ἄκαιρος φιλοπονία τε καὶ φιλοτιμία, εἰς κόρον ἀπάγουσα τὸν ἀκροατὴν καὶ μηδὲν ἄλλο τῶν ἐν τῷ λόγῳ προκύπτειν συγχωροῦσα, ἀηδῆ τε τὸν λόγον δεικνύει καὶ χάριτος οὐδὲν ἔχειν παρατίθησι. Χρησμοῖς δὲ παντοίοις εἰς ὑπερβολὴν ἐστι κεχρημένος.

(1) Philostrate, *Vie des sophistes*, VII, p. 230 : Ξυμπίνοντα δὲ αὐτῷ Μουνάτιον τὸν κριτικόν (ὁ δὲ ἀνὴρ οὗτος ἐκ Τράλλεων). *Ibid.*, XXIII, p. 243. Τοὺς δὲ κριτικοὺς τῶν λόγων Θεαγένει τε τῷ Κνιδίῳ καὶ Μουνατίῳ τῷ ἐκ Τράλλεων συνεγένετο καὶ Ταύρῳ τῷ Τυρίῳ ἐπὶ ταῖς Πλάτωνος δόξαις.

tote et sur l'*Arithmétique* de Nicomaque de Gérasa (1). Quant à l'époque d'Archimède qui, d'après Suidas, aurait écrit un commentaire sur Homère et des ouvrages de mécanique, elle est entièrement inconnue (2).

La liste des artistes tralliens de l'époque impériale est moins longue que celle des écrivains; elle ne comprend que deux noms: le sculpteur Aphrodisius, qui travailla à la décoration du palais des Césars au Palatin (3), et l'architecte Anthémius, le collaborateur d'Isidore de Milet dans la construction de Sainte-Sophie. Celui-là, il est vrai, jette à lui seul sur sa patrie plus de gloire que les Thessalus, les Damas Scombros, les Protarchos, les Asinius Pollion et les Phlégon tous ensemble. Mais ce serait sortir des limites de cette étude que d'essayer de faire sa biographie et d'examiner quelle a été au juste sa part dans l'édification de l'un des monuments les plus admirables que la main des hommes ait élevés.

(1) Brandis, *Scholia græca in Aristotelis Metaphys.*, p. 518.

(2) Suidas, *s. v.* : Ἀρχιμήδης Τραλλιανὸς φιλόσοφος· ὑπόμνημα εἰς Ὅμηρον καὶ μηχανικά. Cf. Eudocia, p. 74.

(3) Pline, *H. N.*, XXXVI, IV, 25 : « Similiter Palatinas domos Cæsarum replevere probatissimis signis... et singularis Aphrodisius Trallianus. »

L'ouvrage que publient MM. Rayet et Thomas est consacré à l'exposition des résultats scientifiques et artistiques des fouilles faites par eux en Asie Mineure, pendant les années 1872 et 1873. Les deux explorateurs ont déblayé les parties les plus intéressantes du théâtre de Milet, de l'Agora d'Héraclée du Latmos, enfin et surtout du grand et magnifique temple d'Apollon Didyméen, l'un des édifices grecs les plus importants au point de vue de l'histoire comme de l'art. Ces fouilles ont amené la découverte de nombreux morceaux de sculpture qui, rapportés non sans peine en France, et généreusement donnés au Louvre par MM. de Rothschild, y remplissent une salle entière. En même temps, MM. Rayet et Thomas exploraient en détail les villes voisines : Priène, Tralles, Magnésie du Méandre et Myonte. Leur attention se portait surtout sur l'admirable temple de Priène, déblayé il y a huit ans par M. Pullan et sur lequel cet habile explorateur n'a fait aucune publication.

L'ouvrage de MM. Rayet et Thomas formera deux volumes in-4° de texte, avec nombreuses figures intercalées, et un atlas de 70 planches in-folio.

Voici l'indication sommaire des matières contenues dans ces trois volumes :

TOME I. — PREMIÈRE PARTIE : ARCHÉOLOGIE

Géographie comparée du pays à l'époque actuelle et dans l'antiquité ; description des villes modernes et des ruines subsistantes; histoire détaillée des cités anciennes ; récit des fouilles faites ; études sur la restauration des monuments importants.

TOME II. — DEUXIÈME PARTIE : ÉPIGRAPHIE

Texte et commentaire des inscriptions découvertes dans la région explorée, dont environ 150 nouvelles et un assez grand nombre plus correctement publiées.

TOME II (*Suite*). — TROISIÈME PARTIE : NUMISMATIQUE

Catalogue et description raisonnée, avec reproduction d'un grand nombre de types, des monnaies de Tralles, de Magnésie, de Priène, de Milet, d'Héraclée et de Myonte.

ATLAS : CARTES, ARCHITECTURE ET SCULPTURE

Outre deux cartes en couleurs, des vues de paysages et la reproduction des statues trouvées dans les fouilles, ou intéressantes pour la comparaison, cet atlas contiendra trois restaurations importantes :

1° Celle du temple d'Athéné Poliade à Priène, le plus beau modèle de l'architecture ionique dans l'Ionie même;

2° Celle du temple d'Apollon à Didymes, édifice colossal, dans la construction duquel les architectes Pæonios et Daphnis ont su plier avec une merveilleuse habileté les règles de l'art aux exigences d'un culte tout particulier (rappelons que cette restauration a obtenu la première médaille au salon de 1876);

3° Les plans, ensembles et détails de l'Agora d'Héraclée du Latmos, le seul exemple connu d'une place publique grecque, et ceux de l'enceinte, admirablement conservée et étonnante de hardiesse, qui entoure cette ville et grimpe sur les pentes du mont Latmos.

L'ouvrage de MM. Rayet et Thomas s'adresse donc à la fois :

Aux Géographes et aux Historiens ;
Aux Archéologues ;
Aux Numismates ;
Aux Architectes et aux Artistes.

Il paraîtra en 8 livraisons, composées chacune de 8 à 10 planches et d'un nombre variable de feuilles de texte.

PRIX DE LA LIVRAISON : 25 FRANCS

PRIX DE L'OUVRAGE COMPLET : 200 FRANCS

Paris. — Typographie Georges Chamerot, 19, rue des Saints-Pères. — 5871.

MILET

ET

LE GOLFE LATMIQUE

TRALLES, MAGNÉSIE DU MÉANDRE, PRIÈNE, MILET
DIDYMES, HÉRACLÉE DU LATMOS

FOUILLES ET EXPLORATIONS ARCHÉOLOGIQUES

FAITES AUX FRAIS

DE MM. LES BARONS G. ET E. DE ROTHSCHILD

ET PUBLIÉES SOUS LES AUSPICES

DU MINISTERE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

PAR

OLIVIER RAYET
ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES

ET

ALBERT THOMAS
ANCIEN PENSIONNAIRE DE L'ACADÉMIE DE FRANCE A ROME

TOME PREMIER



PARIS
J. BAUDRY, LIBRAIRE-ÉDITEUR
15, RUE DES SAINTS-PÈRES, 15
1880

2e *Livraison :* Texte, TOME I, Première partie, pages 117 à 180.
Planches 3, 3 *bis*, 4, 5, 10, 11, 12, 14, 15, 16.

CHAPITRE VI

MAGNÉSIE DU MÉANDRE

La route d'Aïdin à Aya-Soulouk, le misérable hameau qui a succédé à l'Éphèse du Bas-Empire byzantin (1), est encore aujourd'hui telle que la trouvait Cicéron en juillet 51 avant J.-C., brûlante et poudreuse (2). Mais elle est maintenant bien délaissée, et le chemin de fer emporte la presque-totalité des voyageurs. Quoique la vitesse de l'unique train qui descend chaque matin vers Smyrne soit des plus modérées, en moins d'une heure on traverse les vergers d'Aïdin et les labours entremêlés de plantations de figuiers qui couvrent les territoires de Kara-Bounar, de Her-Beyli, de Deirmendjik et de Baladjik. De ces villages, les deux premiers sont situés dans la vallée du Méandre, les deux derniers, terme de notre étape actuelle, dans une plaine distincte, d'un niveau un peu plus élevé, qui s'enfonce au nord-ouest entre les dernières déclivités de la Mésogide et les premiers ressauts du Mycale, et qu'un demi-cercle de collines crayeuses enclôt du côté du sud-est. Deux ruisseaux parcourent cette plaine en convergeant l'un vers l'autre. Le premier, large lit sablonneux presque à sec pendant l'été, vient du nord-est, du Kastaneh-Daghe : c'est le Séla-

(1) Le nom byzantin d'Éphèse est Haghios-Théologos ; les Turcs en ont fait Aya-Soulouk. Sur les portulans italiens le même nom est déformé d'une autre manière : Alto luogo.

(2) Cicéron, *L. à Atticus*, V, xiv, 1 : Nunc iter conficiebamus æstuosa et pulverulenta via. Dederam Epheso pridie ; has dedi Trallibus.

Eddin-Déréci. Le second roule, même dans la saison chaude, une masse d'eau assez forte et mérite d'être appelé *tchaï* ou fleuve : c'est le Tchaï de Baladjik ou du Tekké. Il a sa source à une grande hauteur, sur le flanc nord du Gumuch-Daghe, et coule d'abord vers le nord, au fond de la vallée boisée et pittoresque de Tchinar-Bourgaz. Repoussé par les escarpements abrupts du Djuma-Daghe, il se rejette vers l'est, et descend à grand bruit, au milieu des rochers et des touffes de platanes, dans la gorge étroite sur les côtés de laquelle serpentent l'ancienne route d'Éphèse et la voie ferrée. Tournant peu à peu vers le sud, il atteint la plaine à la station de Baladjik; à partir de là, il traverse d'abord des plantations de figuiers et des champs, puis s'enfonce au milieu d'un fourré de joncs, desséché en été, fangeux et impraticable pendant l'hiver. A l'extrémité méridionale de ce bas-fond, auprès du hameau du Tekké, il reçoit à droite les eaux de la vallée de Gumuch, à gauche le Séla-Eddin-Déréci. Sensiblement grossi par ce double apport, il se fraye un passage à travers le dos de pays qui le sépare de la grande vallée, et va, 6 kilomètres plus loin, porter ses eaux claires dans un ancien lit du Méandre.

Le nom antique du Séla-Eddin-Déréci est inconnu, mais celui du fleuve de Baladjik est mentionné par un grand nombre de textes. Il s'appelait le Léthæos, comme l'affluent du Pénée qui arrosait Trikka, et comme le fleuve de Gortyne en Crète (1).

La plaine que le Léthæos parcourt entre Baladjik et le Tekké, et qui porte le nom d'Aïneh-Ovace (2), est couverte d'une terre d'alluvion noire,

(1) Strabon, XIV, I, 39 : Πρώτη δ' ἐστὶν ἐξ Ἐφέσου Μαγνησία, πόλις Αἰολίς, λεγομένη δὲ ἐπὶ Μαιάνδρῳ · πλησίον γὰρ αὐτοῦ ἵδρυται · πολὺ δὲ πλησιαίτερον ὁ Ληθαῖος, ἐμβάλλων εἰς τὸν Μαίανδρον, τὴν δ' ἀρχὴν ἔχων ἀπὸ Πακτύου τοῦ τῶν Ἐφεσίων ὄρους. — Id., XII, III, 27 : ... οὐδὲ Ληθαῖον τὸν παρὰ Μαγνησίαν ῥέοντα. — Pausanias, *passim*. (V. p. 121, note 3.) — Nicandre, ***Géorgiques***, II (dans Athénée, XV, 30, p. 683 c), à propos des roses :

οὐδὲ Φάσηλις
οὐδ' αὐτὴ Λεύκοφρυν ἀγασσαμένη ἐπιμεμφής.
Ληθαίου Μάγνητος ἐφ' ὕδασιν εὐθαλέουσα.

Anacréon, I, 4 (***Poet. lyr. gr.*** Bergk, III, p. 1011) :

Ἴκου νῦν ἐπὶ Ληθαίου
δίνησι.

Jean de Sicile, *Comm. d'Hermogène* (***Rh. Gr.***, Walz, VI, p. 128) : Ληθαῖος δὲ ὄνομα ποταμοῦ Μαγνησίας. — Eustathe, ***ad Iliad.***, II, p. 646.

(2) Les anciens voyageurs donnent à cette localité le nom de Inek-bazar, le ***Marché des vaches***. Je n'ai trouvé dans le pays personne qui connût cette appellation. Dans

grasse et profonde; à part le marécage, de formation récente, qui en occupe le centre, elle est encore aujourd'hui d'une admirable fertilité : les figuiers de Deirmendjik et de Baladjik donnent les figues les plus belles de l'Aïdin. Si bien doté au point de vue de l'agriculture, ce district ne l'est pas moins à celui du commerce. C'est là que débouche la seule route courte et facile entre la vallée du Caystre et celle du Méandre, tandis que la voie très-fréquentée qui suit la rive nord de ce dernier fleuve passe à peine à 3 kilomètres au sud. Le grand mouvement d'hommes et de marchandises qui avait lieu dans l'antiquité entre le haut pays et la basse vallée, entre Éphèse, Tralles et Milet, passait donc soit à travers cette plaine, soit à proximité. Aussi serait-il surprenant qu'il n'y eût pas eu une grande ville dans le bassin du Léthæos. Cette grande ville a existé en effet : on le devine, dès les approches de l'Aïneh-Ovace, à la quantité de débris antiques que l'on aperçoit dans les villages. Deirmendjik et Baladjik au nord, Moursali à l'est, Res-Keui et Morali-Keui au sud-est, en sont remplis. Mais c'est en face du hameau du Tekké, sur la rive droite du Léthæos, qu'est la carrière d'où tous ces morceaux sont extraits. Là, sur un vaste espace, le sol est jonché de marbres, et les ruines d'édifices considérables attirent de loin le regard.

A quelle ville antique appartiennent ces restes? Les premiers voyageurs modernes qui les visitèrent, Van Egmont et Heyman, les attribuèrent à Héraclée (1). Tous les savants s'accordaient alors à placer Magnésie du Méandre dans la vallée même du fleuve dont elle portait le nom, sur le plateau au-dessus d'Aïdin, quoique ni la description de Strabon, ni les distances indiquées par les auteurs anciens, ne s'accordassent avec ce site. Hamilton le premier, ayant trouvé à Aïdin des inscriptions où se lisait le nom des Tralliens, comprit que les ruines situées au-dessus de la ville devaient appartenir à Tralles, et que celles vues par lui dans l'Aïneh-Ovace ne pouvaient être attribuées qu'à Magnésie (2). Leake, dans son *Journal d'un voyage en Asie-Mineure* (3), Rennel, dans sa *Géographie comparée de l'Asie occidentale* (4), adoptèrent cette identification. La position

celle de Aïneh-Ovace, *plaine d'Aïneh,* il y a peut-être un souvenir lointain du nom de Magnésie.

(1) Van Egmont et Heyman, *Reizen door een Gedeelte van Europa, Klein Asien, verscheide Eilanden van de Archipel.* Leyde, 1757; lettre X, p. 127-128.

(2) Raoul-Rochette, *Considérations archéologiques et architectoniques sur le temple de Diane Leucophryne récemment découvert à Magnésie du Méandre.* Paris, 1845, p. 2.

(3) Leake, *Journal of a tour in Asia Minor.* Londres, 1824, p. 349-350.

(4) Rennel, *A Treatise on the comparative geography of Western Asia.* Londres, 1831, t. I, p. 389.

certaine de Magnésie sur la route d'Éphèse à Tralles (1), les distances de 120 et de 140 stades, de 15 et de 18 milles romains, indiquées par Artémidore et par Pline comme la séparant de ces deux villes (2), la description concise mais claire de Strabon (3), la trouvaille dans l'Aïneh-Ovace de monnaies de bronze au nom des Magnètes et d'inscriptions mentionnant leur grande divinité, l'aspect enfin des ruines, tout concourait en effet à rendre le doute impossible, et l'on ne peut s'étonner que d'une chose, c'est que l'identification véritable n'ait pas été faite plus tôt.

Les ruines du Tekké ne sont pas toutefois celles de la première ville qui ait été bâtie dans la plaine du Léthæos et qui ait porté le nom de Magnésie. Celle-là, Diodore nous l'apprend, était située plus loin de la montagne, et en terrain plat (4). A quel endroit au juste était-elle, nous l'ignorons, et l'ignorerons sans doute toujours; car on peut, ce semble, conclure d'une phrase de Strabon que déjà au premier siècle de notre ère il n'en existait plus de traces (5).

L'ancienne ville, ainsi qu'on le verra plus loin, fut abandonnée comme peu défendable au milieu du IVe siècle, et ses habitants se transportèrent dans l'endroit où se voit encore la masse des ruines. Il n'existait là auparavant que le temple de la grande divinité locale, Artémis Leucophrys, les dépendances de ce temple, et sans doute aussi quelques maisons et quelques magasins, comme il s'en groupait d'ordinaire autour des sanctuaires célèbres. La localité portait le même nom que la déesse, Leucophrys. Outre le temple, on y remarquait des sources chaudes, dont l'eau se répandait dans un étang de plus d'un stade et de fond sablonneux (6). Ces sources ont

(1) Strabon, XIV, I, 39 : Πρώτη δ' ἐστὶν ἐξ Ἐφέσου Μαγνησία. — Tite Live, XXXVIII, 12.

(2) Strabon, XIV, II, 29, d'après Artémidore : ...ἀπὸ μὲν τοῦ ποταμοῦ εἰς Τράλλεις, ὀγδοήκοντα, εἶτ' εἰς Μαγνησίαν ἑκατὸν τετταράκοντα, εἰς Ἔφεσον δ' ἑκατὸν εἴκοσιν. — Pline, *H. N.*, V, XXXI, 3 : Magnesia Mæandri cognomine insignis... abest ab Epheso XV mill. passuum, Trallibus eo amplius MMM.

(3) Strabon, XIV, I, 39 : Κεῖται δ' ἐν πεδίῳ πρὸς ὄρει καλουμένῳ Θώραχι ἡ πόλις.

(4) Diodore, XIV, 36. (V. ch. VIII, p. 164.)

(5) Strabon, XIV, I, 40 : νῦν δ'οὐκ ἔστι τὸ ἱερὸν (de la Mère des Dieux), διὰ τὸ τὴν πόλιν εἰς ἄλλον μετῳκίσθαι τόπον.

(6) Xénophon, *Helléniques,* III, II, 19 : ... εἰς Λεύκοφρυν, ἔνθα ἦν Ἀρτέμιδός τε ἱερὸν μάλα ἅγιον καὶ λίμνη πλέον ἢ σταδίου ὑπόψαμμος ἀέναος ποτίμου καὶ θερμοῦ ὕδατος. — Théophraste, *Fragm.*, 159 (d'après Athénée, II, 17, p. 43 a) : Καὶ τῶν θερμῶν δ' ἐκ φύσεως ὑδάτων ἔνια γλυκέα ἐστὶν, ὡς τὰ ἐν Αἰγαῖς τῆς Κιλικίας καὶ περὶ Παγασάς, τά τ' ἐν τῇ τρωικῇ Λαρίσῃ, καὶ περὶ Μαγνησίαν καὶ ἐν Μήλῳ καὶ Λιπάρᾳ.— Vitruve, VIII, IV : Sunt etiam nonnullis locis fontium proprietates quæ procreant qui ibi nascuntur egregiis vocibus ad cantandum, uti Tarso, Magnesiæ, aliis ejusmodi regionibus.

été retrouvées par M. Texier auprès du village de Gumuch, à 1 kilomètre et demi environ à l'ouest du Tekké. Auprès d'elles il a remarqué les ruines de bains romains et l'amorce d'un aqueduc qui se dirigeait vers l'est. Les conduites ne sont point entretenues aujourd'hui, et l'eau va se perdre au milieu des marécages, qu'elle a en grande partie contribué à former.

De même que Magnésie a occupé successivement plusieurs sites, elle a porté plusieurs noms. Il ne faut pas s'arrêter à ceux de Mandrolytie et de Thessalocé, indiqués par Pline comme les plus anciens de tous (1) : ce ne sont sans doute que des épithètes poétiques dont la première rappelle le roi légendaire Mandrolytos et la seconde la colonisation thessalienne. Dans les écrivains de bonne époque, à part deux exceptions, on trouve toujours le nom de Magnésie, tantôt seul, tantôt accompagné d'une épithète. Thucydide distingue la ville par la qualification d'Asiatique, ἡ 'Ασιανή (2); Pausanias l'ap-



Fig. 26. Monnaie de Magnésie : le Méandre et le Léthæos.

pelle Magnésie du Léthæos (3). Mais le Léthæos étant moins célèbre que le Méandre, c'est le nom de Magnésie du Méandre qui est le plus fréquemment employé, quoiqu'il soit moins exact que l'autre (4). Sur les monnaies même de Magnésie, le Léthæos n'est représenté qu'une seule fois; encore est-il associé au Méandre (5). Le voisinage de ce dernier fleuve est au contraire fréquemment rappelé par l'ornement auquel il a donné son nom. Enfin il

(1) Pline, *H. N.*, V, xxxi, 3 : . . . antea Thessaloce et Mandrolytie nominata.

(2) Thucydide, I, 138 : ἐν Μαγνησίᾳ... τῇ Ἀσιανῇ. — Cf. Hérodote, III, 90.

(3) Pausanias, I, xxxv, 4 : Μάγνησι τοῖς ἐπὶ Ληθαίῳ. — V, xxi, 5 : Μαγνήτων τῶν ἐπὶ Ληθαίῳ. — VI, xvii, 2 : τῆς ἐπὶ Ληθαίῳ Μαγνησίας. — X, xxxii, 4 : τοῖς ἐπὶ ποταμῷ Ληθαίῳ Μάγνησιν.

(4) V. Bœckh, *C. I. Gr.*, notes du n° 3137.

(5) Bronze, Cab. Fr. (Mionnet. *Descr.*, III, *Ionie*, 647.) D.' tête laurée de L. Verus, à droite; légende : Αὐ (τοκράτωρ) Οὐῆρος 'Αντωνεῖνος. ℞ Artémis Leucophryne, les mains enchaînées; des deux côtés de sa tête voltigent deux Victoires; à ses pieds sont deux fleuves couchés, le Méandre et le Léthæos. A l'exergue : Μαγνήτων.

était de la part des Magnètes l'objet d'un culte, et c'est dans ses eaux, et non pas dans celles de son modeste affluent, que les jeunes filles, avant le mariage, allaient prendre le bain expiatoire (1).

L'ethnique régulier est Μάγνης ἀπὸ Μαιάνδρου. Mais dans le langage courant on se servait aussi du terme Μαιάνδριος : ainsi Athénée et Suidas, parlant tous deux du grammairien Alciphron, l'appellent, le premier Μαιάνδριος, le second Μάγνης (2). Les Μαιάνδριοι qui figurent sur les listes des villes d'Ionie tributaires de la confédération délienne (3) ne sont autres que les Magnètes, et M. Kirchhoff s'est certainement trompé lorsqu'il a indiqué, sur la carte annexée au tome I[er] du *Corpus inscriptionum Atticarum*, Mæandroupolis comme une ville distincte de Magnésie. Il n'existe en effet, ni sur le terrain ni dans l'histoire, aucune trace d'une ville appelée Μαίανδρος ou Μαιανδρούπολις; elle n'a point laissé de ruines et oncques on n'en a vu de monnaies. Le nom même de Mæandroupolis n'est cité que par deux écrivains, tous les deux de basse époque. Pline le donne comme celui d'une ville disparue (4); Étienne de Byzance l'emprunte aux *Olympiades* de Phlégon, et montre, par ses explications hésitantes, qu'il n'en comprend pas bien le sens (5). Je ne serais pas étonné que Pline et Phlégon n'eussent trouvé ce nom tous deux dans le même document, dans quelque ouvrage sur les jeux Olympiques. Dans la liste d'Olympioniques qu'Eusèbe a insérée dans sa chronique, se trouve à la XCVIII[e] olympiade (13 av. J.-C.) un certain Aristéas, vainqueur à la lutte et au pancrace, et qualifié Στρατονικεὺς ἢ Μαιάνδριος (6). J'imagine que c'est le désir d'expliquer cet ethnique incompris qui aura fait inventer une ville de Mæandroupolis.

Quant au nom de Leucophrys, que Xénophon donne deux fois à Magnésie (7), il s'explique aisément sous la plume d'un contemporain, peut-être

(1) *Lettres d'Eschine*, X, 7 et 8 (cf. ce qui précède) : Καὶ γὰρ ἐν Μαγνησίᾳ τοῦτο περὶ Μαίανδρον τὸν ποταμὸν ἔφη γεγονέναι ὑπό τινος τῶν ἐκεῖ νέων, ἀφ' οὗ καὶ ἔτι σήμερον Ἄτταλον τὸν ἀθλητὴν ὁ πατήρ, ἔφη, αὐτοῦ οὐχ ἑαυτοῦ υἱὸν ἀλλὰ τοῦ Μαιάνδρου εἶναι πείθεται, καὶ διὰ τοῦτο αὐτὸν οὕτω πάνυ νομίζει σαρκῶν τε καὶ ῥώμης εὖ ἔχειν. Il n'est pas douteux que ces lettres soient apocryphes, mais celui qui les a composées était un homme savant et bien informé.

(2) Athénée, I, 57 (p. 31 d) : Ἀλκίφρων δ' ὁ Μαιάνδριος. — Suidas, *s. v.* : Ἀλκίφρων Μάγνης τῆς παρὰ Μαιάνδρῳ Μαγνησίας, φιλόσοφος.

(3) Kirchhoff, *C. I. A.*, n[os] 226, 235.

(4) Pline, *H. N.*, V, XXIX, 6 : Fuit in eo tractu et Mæandropolis.

(5) Étienne de Byz., *s. v.* : Μαιανδρούπολις, Μαγνησίας πόλις, ὡς Φλέγων ἐν Ὀλυμπιάσι· τὸ ἐθνικὸν Μαιανδροπολίτης, εἰ δέ ἐστι Μαίανδρος ἡ πόλις, τὸ ἐθνικὸν Μαιάνδριος.

(6) Eusèbe, *Chronique*, I (éd. Schœne, p. 214) : Ἀριστέας Στρατονικεὺς ἢ Μαιάνδριος, πάλην καὶ παγκράτιον ἕβδομος ἀφ' Ἡρακλέους.

(7) Xénophon, *Helléniques*, III, II, 19 et IV, VIII, 17. (V. ch. VIII, p. 165.)

d'un témoin oculaire de la destruction de l'ancienne ville et de son transport dans la localité à laquelle ce nom appartient en propre.

Les ruines de la nouvelle Magnésie forment un ensemble encore imposant, quoique chaque jour la destruction fasse de nouveaux progrès. Aux dislocations produites par les pluies, à l'enfouissement sous les boues charriées par le Léthæos lorsqu'il déborde, se joignent les ravages causés par les hommes. Depuis longues années, l'Aïneh-Ovace est la carrière où les paysans des environs viennent chercher des matériaux tout taillés. Lorsque M. Texier y arriva en 1842, il trouva des maçons d'Aïdin au travail au milieu du temple. Depuis quelques années, la construction de l'*Ottoman-Railway* a encore activé la dévastation. Ponts, bâtiments, quais d'embarquement, depuis Azizieh jusqu'à Aïdin, ont été construits avec des pierres prises à Magnésie; on a même fait une route pour rendre plus facile le transport de ces pierres à la station de Baladjik. Aussi est-il nécessaire de compléter les renseignements fournis par l'état présent des lieux en recourant aux observations des voyageurs précédents. Il n'y a grand parti à tirer ni de Van Egmont et Heyman, ni de Hamilton, ni de Köhler; mais les dessins et les notes de l'architecte français Huyot, qui visita Magnésie en 1820, en compagnie de MM. Donaldson et de Dreux, fournissent d'abondantes informations. Ces dessins et ces notes ont été acquis en 1841 par la Bibliothèque alors Royale, reliés en trois volumes, et déposés au département des manuscrits (1). On y trouve un plan d'ensemble de Magnésie, des plans et relevés du stade, du théâtre, du gymnase, des thermes, enfin une vue panoramique des ruines, prise des hauteurs au-dessus du stade, et qui est faite, ce semble, avec beaucoup de soin et de conscience.

Plus importants encore sont les documents recueillis par l'expédition de M. Texier. C'est en 1842 que M. Texier fut chargé par le ministre de l'intérieur, M. Duchâtel, dans les attributions duquel était la direction des beaux-arts, de faire des fouilles sur l'emplacement du temple de Magnésie et de rapporter en France les marbres qui lui sembleraient en valoir la peine. M. Clerget, architecte, ancien pensionnaire de l'Académie de Rome, et M. Boulanger, peintre, lui furent adjoints, et la gabare *l'Expéditive,* avec un matériel considérable, fut mise à sa disposition par le ministre de la marine. Les travaux commencèrent vers la mi-septembre et se prolon-

(1) *Voyage à Smyrne*. Fonds français, acquisitions nouvelles; 4°, n° 664 (notes et croquis); petit in-folio n° 1480 (dessins); grand in-folio n° 1481 (dessins d'ensemble et plans).

gèrent jusqu'au milieu de novembre, malgré les difficultés causées par les infiltrations d'eau dans les tranchées et en dépit des fièvres paludéennes dont tout le monde, chefs et ouvriers, souffrit cruellement, et dont M. Boulanger mourut dès les premiers jours. 75 mètres environ de la frise et plusieurs fragments de sculptures provenant des autres parties du temple furent extraits du sol, sciés par derrière, transportés à grand'peine à Scala-Nova et embarqués sur *l'Expéditive*, qui les déchargea au Havre à la fin de février 1843. De là ils furent envoyés à Paris, où ils causèrent un désappointement tel qu'on les laissa cinq ans dans une des dépendances du Louvre avant de les exposer.

M. Texier a raconté en détail cette expédition, dans son grand ouvrage sur l'Asie-Mineure (1). Mais les études architecturales dont M. Clerget avait été chargé ne donnèrent lieu à aucune publication, quoique l'administration eût ouvert un crédit à cet effet. M. Clerget exposa seulement au Salon de 1844 le plan et les dessins d'ensemble de la restauration du temple, et cette exposition donna matière à une intéressante étude de Raoul-Rochette (2). Quant aux détails, il ne les exécuta jamais, et il faut aller les chercher dans ses cahiers et portefeuilles de voyages. Heureusement ces papiers ont été acquis l'année dernière par le gouvernement et déposés à la bibliothèque de l'École des Beaux-Arts. Outre les croquis et les relevés de toutes les parties du temple, on y trouve encore les plans de l'enceinte et des principaux édifices de la ville.

Enfin, l'ouvrage de M. Trémaux sur l'Asie-Mineure renferme un plan de Magnésie très hâtivement relevé et une vue des ruines du temple (3).

L'enceinte de la ville est complètement détruite du côté du nord ; mais, en cherchant au milieu des joncs, on aperçoit de nombreux blocs qui en proviennent, et qui donnent à penser qu'elle suivait la rive droite du Léthæos. A l'ouest, à partir du point où elle quitte le ruisseau pour se diriger vers le sud et gravir la pente des collines, elle se trouve en terrain découvert et devient visible. Tant qu'elle reste sur les hauteurs, on ne la perd plus un instant de vue, quoiqu'elle ait été fort dévastée par les entrepreneurs du chemin de fer. Tantôt la tranchée creusée pour l'extraction des

(1) Ch. Texier, *Description de l'Asie-Mineure,* t. III, p. 35 à 112.

(2) Raoul-Rochette, *Considérations archéologiques et architectoniques sur le temple de Diane Leucophryne récemment découvert à Magnésie du Méandre.* (*Journal des Savants*, octobre et novembre 1845, et tirage à part.)

(3) P. Trémaux, *Exploration archéologique en Asie-Mineure*, Paris, 1874, in-folio.

matériaux en indique seule le tracé ; tantôt ce sont de simples arasements; tantôt il reste deux, trois ou quatre assises de grosses pierres rectangulaires taillées légèrement en bossage et très exactement appareillées.

Du ruisseau à la crête de la colline, la muraille monte à peu près en droite ligne, par un tracé en dents de scie (πριονωτός) qui présente quinze saillants successifs, commandant chacun de 2 à 5 mètres la courtine située au nord et en contre-bas. Dans toute cette section il ne se trouve que deux tours, qui flanquent une porte ouverte sur la vallée de Gumuch. Elles sont l'une et l'autre rectangulaires, avec un front de 8^{m},60 et une saillie de 8 mètres sur la porte et d'environ 5 mètres sur les courtines attenantes. Une fois sur la hauteur, l'enceinte change d'aspect; elle présente une suite de courtines flanquées de trois tours carrées. Ce front se termine à une quatrième tour, qui forme un saillant très aigu, et à laquelle cette situation dangereuse a forcé de donner des dimensions exceptionnelles : 10^{m},20 de façade, et 7 mètres de commandement.

A partir de ce saillant, la muraille se dirige vers le sud-ouest, en décrivant au fond d'une combe une courbe irrégulière, formée d'une série de courtines droites et sans tours. Au point le plus concave de cette courbe existe une poterne ménagée obliquement, à la façon des portes de Mantinée, mais d'une manière moins habile; l'entrée en est en effet de gauche à droite, en sorte que l'assaillant qui se présentait pour forcer le passage tournait vers la muraille le côté protégé par le bouclier. Cette section semi-circulaire aboutit à un second saillant, défendu, comme le premier, par une forte tour rectangulaire.

L'enceinte se continue ensuite vers l'est, formant une ligne brisée et sans tours, près de l'extrémité de laquelle on remarque une autre poterne construite et orientée comme la précédente. Un peu après la poterne se trouve un nouvel angle, à partir duquel la muraille oblique vers le nord-est et descend vers le Léthæos, qu'elle rejoint à quelque 200 mètres en aval du hameau du Tekké. Dans cette dernière partie, elle est formée tantôt de dents de scie, tantôt de courtines flanquées de tours. Au bas de la pente, et précisément sur le passage du chemin de Baladjik à Sokhia, on reconnaît encore les traces d'une grande porte.

L'espace ainsi circonscrit forme à peu près un rectangle dont les deux angles sud-ouest et nord-est seraient écornés. L'étendue en est très considérable, 1 200 mètres de l'est à l'ouest, 900 du sud au nord, et il n'est pas probable que, même au temps de la plus grande prospérité de Magnésie, il ait été tout entier couvert de maisons. Sur les hauteurs, on ne voit pas de

ruines et les débris de poterie sont clair-semés; sur les pentes, les tessons sont au contraire très nombreux et indiquent une population très dense. Enfin les restes de monuments se trouvent tous dans la partie basse, et particulièrement au nord-est, dans le coude du Léthæos.

La ruine qui se voit de plus loin et qui attire tout d'abord l'attention par sa masse, est une grande enceinte rectangulaire orientée de l'est à l'ouest et longue d'environ 180 mètres sur une largeur d'à peu près 120. Les murailles qui l'entourent sont conservées jusqu'à une grande hauteur sur presque tout leur développement; elles se composent de deux parements d'appareil rectangulaire à bossages, séparés par une couche d'*emplecton*. Sur plusieurs points elles paraissent avoir été réparées à l'époque romaine ou plus tard encore. Du côté sud, cette enceinte est flanquée de deux tours carrées; il semble qu'on ait voulu l'utiliser comme une deuxième ligne de défense au cas où le mur de la ville, plus exposé de ce côté que partout ailleurs, serait tombé aux mains de l'ennemi. Du côté nord, deux portes ouvrent issue sur un grand édifice, dont le plan et la destination sont difficiles à reconnaître, mais que sa position indique avoir joué le rôle d'annexe. Au milieu de la façade ouest, on remarque une ouverture et les débris de propylées monumentaux. A l'intérieur de l'enceinte enfin, sur les quatre côtés, se voient les restes d'un portique dorique, et, au centre, un amas énorme de décombres indique l'emplacement d'un grand temple ionique. La restauration de ce temple, d'après les dessins, les croquis et les notes de M. Clerget, fera partie du présent ouvrage, et une description plus détaillée de ses ruines trouvera naturellement place dans le mémoire à l'appui de cette restauration.

L'importance de ce sanctuaire, la concordance de ce qui en reste avec les détails donnés par Vitruve, les inscriptions trouvées sur les lieux, attestent qu'il était consacré à la grande divinité des Magnètes, à Artémis Λευκοφρύνη ou Λεύκοφρυς. La première forme a pour elle l'autorité des inscriptions et de la plupart des auteurs, la seconde celle de plusieurs médailles de l'époque impériale. Je croirais volontiers que Leucophrys est le nom primitif auquel les Grecs ont donné la désinence d'un adjectif lorsqu'ils ont fait de la déesse une Artémis particulière. Il me semble aussi probable que c'est la déesse qui a donné son nom à la localité où elle était adorée, et non pas la localité qui a donné son nom à la déesse, comme l'a supposé Heyne, et comme l'ont admis après lui Raoul-Rochette et Preller (1). Peut-être la statue avait-elle

(1) Heyne, *Antiqu. Aufsätze*, I, 109, *tt.* — Raoul-Rochette, *Considérations sur le temple d'Artémis Leucophryne*, p. 4 à 8. — Preller, *Griechische Mythologie*, I, p. 255.

les sourcils peints en blanc, ou bien encore faut-il conserver à λευκός son sens primordial, et traduire « aux sourcils brillants, lumineux », ce qui serait un nom très convenable pour une divinité lunaire.

Artémis Leucophryne est en effet une des variantes de la déesse à la fois lunaire et féconde qui occupe la place la plus importante dans la religion de la Carie et de la Lydie, et dont l'Artémis éphésienne est le type le plus



Fig. 27. Monnaie de Magnésie : Artémis Leucophryne.

connu. Les monnaies nous la montrent presque sous les mêmes traits que cette dernière, la poitrine couverte de plusieurs rangs de mamelles, les jambes enfermées dans une gaine métallique, la tête coiffée du polos, le voile rejeté en arrière, les mains étendues et enchaînées au sol (1). Des deux côtés de sa tête, deux petits génies ailés, qui semblent être des Victoires, volent et tendent des couronnes. A ses pieds sont deux oiseaux de proie, le bec menaçant, les ailes éployées, plus semblables à des corbeaux qu'à des



Fig. 28. Monnaie de Magnésie : le croissant lunaire.

aigles. La représentation reproduite ici, et celle presque semblable qui se trouve sur la monnaie gravée à la page 121, manifestent plutôt le caractère féminin et fécond de la déesse. Son caractère sidéral est au contraire exprimé par une troisième monnaie, au revers de laquelle sont figurés les

(1) Bronze, Cab. Fr. (Mionnet, *Descr.*, III, *Ionie*, n° 640). D. Tête laurée d'Hadrien à droite. Légende : [Αὐτ(οκράτωρ)] Καῖ(σαρ) Τραϊ(ανὸς) 'Αδριανὸς Σε(βαστός). ℞. Artémis Leucophryne debout, couronnée par deux victoires et ayant à ses pieds deux oiseaux. Dans le champ, à droite Μαγνήτων, à gauche Λεύκοφρυς.

deux oiseaux de proie, et au-dessus d'eux le croissant lunaire les cornes en l'air et renfermant dans sa concavité une étoile (1).

Le parèdre naturel d'une telle déesse semblerait devoir être le dieu Men (2). Et, en effet, Men est représenté au revers de monnaies frappées sous les règnes de Caracalla, d'Alexandre Sévère et de Maximin (3). Quoique ces monuments soient de basse époque, on peut, je crois, admettre que le culte de cette divinité asiatique, adorée dans la plus grande partie des pays Lydien, Phrygien et Carien, était fort ancien à Magnésie, antérieur même à la colonisation grecque, mais nous ne savons s'il avait réellement quelque relation avec le culte d'Artémis Leucophryne.



Fig. 29. Monnaie de Magnésie : le dieu Men.

Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, et bien que la statue placée dans le temple rendît manifeste aux yeux de tous le caractère véritable de la déesse, elle avait été peu à peu assimilée à l'Artémis hellénique. C'est sous les traits de celle-ci, l'ampyx sur le front, l'arc et le carquois derrière les épaules, qu'elle apparaît dans ces tétradrachmes du IIIᵉ siècle, qui sont au

(1) Bronze, Cab. Fr. (Mionnet, *Descr.*, III, *Ionie*, nº 702). D. Tête laurée de Philippe le jeune (?) à droite. Légende : Αὐτ(οκράτωρ) Κ(αῖσαρ) Μ(άρκος) 'Ιού(λιος) Φίλιππος. ℞. Deux aigles les ailes éployées ; au-dessus croissant renfermant une étoile. Légende et exergue : Μαγνήτων.

(2) Men Tiamou est associé à Artémis Anaeitis dans une inscription copiée par M. Fontrier sur l'emplacement de Koloé en Méonie (*Bulletin de Correspondance hellénique,* 1880, II, p. 128), et les deux grandes divinités du pont Cappadocien sont le Men Pharnakou d'Améria et l'Artémis Anaïtis de Zéla. Or Artémis Anaïtis est, au fond, la même divinité que l'Artémis d'Éphèse et de Magnésie. Seulement, dans la première, c'est l'aspect guerrier et destructeur qui prédomine, tandis que, dans les autres, c'est le côté féminin et fécond.

(3) Bronze, Cab. Fr. (Mionnet, *Descr.*, III, *Ionie*, nº 677.) D. Tête laurée de Maximin à droite. Légende : Αὐτ(οκράτωρ) Κ(αῖσαρ) Γ(άϊος) 'Ι(ούλιος) Οὐ(ῆρος) Μαξιμεῖνος. ℞. Men debout, vêtu de la chlamyde et de la tunique, la tête coiffée du bonnet phrygien, les pieds chaussés d'endromides, le croissant derrière les épaules, la main gauche levée et appuyée sur la lance, la main droite étendue au-dessus d'un autel allumé. Légende : ἐπὶ γρ(αμματέως) Τυχικοῦ: Μαγνήτων — Men se trouve encore au revers de monnaies frappées sous Caracalla et sous Alexandre Sévère. (Mionnet, *Descr.*, III, *Ionie*, 659, *Suppl.* VI, 1082 et 1086.)

nombre des plus belles pièces frappées par les villes d'Asie-Mineure (1); c'est aussi comme l'Artémis chasseresse, avec le surnom d' Ἐλαφηβόλος,



Fig. 30. Tétradrachme de Magnésie : Artémis et Apollon.

qu'elle est saluée dans un κλητικόν composé pour les Magnètes et attribué à Anacréon (2) :

« J'embrasse tes genoux, tireuse de cerfs, blonde fille de Zeus, Artémis, maîtresse des bêtes sauvages. Viens maintenant auprès des tourbillons du Léthæos ; regarde d'un œil joyeux la ville des hommes au cœur fier ; car ils n'ont pas l'âme farouche, les citoyens que tu gouvernes. »

Γουνοῦμαί σ', ἐλαφηβόλε,
ξανθὴ παῖ Διός, ἀγρίων
δέσποιν' Ἄρτεμι θηρῶν.
Ἴκου νῦν ἐπὶ Ληθαίου
δίνῃσι, θρασυκαρδίων
ἀνδρῶν ἐγκαθόρα πόλιν
χαίρουσ' · οὐ γὰρ ἀνημέρους
ποιμαίνεις πολιήτας.

C'est de même un dieu purement grec, Apollon Pythien, qui figure au revers des tétradrachmes de Magnésie. Nu, une bandelette dans la main droite, ses longs cheveux d'adolescent tombant sur la nuque, il s'appuie sur le trépied delphique, que surmonte le carquois. N'était le méandre

(1) Argent. Cab. Fr. (Mionnet, *Descr.*, III, *Ionie,* n° 595). D. Tête d'Artémis à droite, l'arc et le carquois sur l'épaule. ℞. Apollon Pythien, debout à gauche, le corps nu, la main droite abaissée et tenant une bandelette, s'appuyant sur le trépied sur lequel est posé un carquois. Au-dessous de ses pieds, méandre. Dans le champ, à droite Μαγνήτων, à gauche Ἐράσιππος Ἀριστέου. Le tout dans une couronne de laurier. — Il existe plusieurs tétradrachmes de type semblable, au nom de divers magistrats : Εὔφημος Παυσανίου, Ἡρόγνητος Ζωπυρίωνος, Ἀπολλόδωρος Καλλικράτου.

(2) Anacréon, I, 4 (*Poet. lyr. gr.,* Bergk, III, p. 1011).

allégorique placé sous ses pieds, rien dans cette représentation ne rappellerait le lieu où la pièce a été frappée.

A l'ouest et tout auprès du téménos d'Artémis Leucophryne, Huyot a remarqué des arasements de murs, dessinant une enceinte rectangulaire plus vaste encore que celle du temple et dont le grand axe était orienté du nord-est au sud-ouest; des tambours de colonnes disséminés de loin en loin sur le pourtour de cette enceinte lui ont paru les restes de portiques dont elle aurait été entourée; enfin des traces de propylées correspondaient sur sa façade est à l'entrée monumentale du sanctuaire. Il a supposé que cette place était l'agora, et sa conjecture est très vraisemblable. Malheureusement aucun des vestiges notés par lui n'existe plus aujourd'hui; ils avaient même déjà disparu à l'époque du séjour de M. Clerget.

Nous savons par Plutarque que l'agora de Magnésie renfermait un tombeau monumental de Thémistocle (1), par Cornélius Népos qu'on y voyait aussi la statue de l'illustre Athénien (2), et par Strabon qu'il y avait des peintures dans les portiques dont elle était décorée; le géographe d'Amasia y remarqua le portrait du citharède Anaxénor, pour lequel Antoine ressentait une admiration si vive qu'il lui avait donné la perception du tribut de quatre villes et une escorte de soldats (3). Il était représenté dans le costume orné de pourpre de prêtre de Zeus Sosipolis.

Au sud de ce qu'il conjecture avoir été l'agora, Huyot a observé les traces d'une autre enceinte beaucoup plus petite, et sur le côté est de laquelle se trouvait un assez grand *odeion*. Ce dernier édifice, d'après la vue panoramique reproduite à la planche 3 *bis*, aurait même été remarquablement conservé. Ni nous, ni M. Clerget avant nous, n'en avons vu une seule pierre.

(1) Plutarque, *Thémistocle,* 32 : Καὶ τάφον μὲν αὐτοῦ λαμπρὸν ἐν τῇ ἀγορᾷ Μάγνητες ἔχουσι. A moins que ce renseignement ne soit simplement pris dans Thucydide (I, 138) et ne s'applique dès lors à l'ancienne ville.

(2) Cornélius Népos, *Thém.*, 10 : Hujus ad nostram memoriam monumenta manserunt duo : sepulchrum prope oppidum, in quo est sepultus, statua in foro Magnesiæ.

(3) Strabon, XIV, I, 41 : Ἀναξήνορα δὲ τὸν κιθαρῳδὸν ἐξῆρε μὲν καὶ τὰ θέατρα, ἀλλ' ὅτι μάλιστα Ἀντώνιος, ὅς γε καὶ τεττάρων πόλεων ἀπέδειξε φορολόγον, στρατιώτας αὐτῷ συστήσας, καὶ ἡ πατρὶς δ' ἱκανῶς αὐτὸν ηὔξησε, πορφύραν ἐνδύσασα, ἱερώμενον τοῦ Σωσιπόλιδος Διός, καθάπερ καὶ ἡ γραπτὴ εἰκὼν ἐμφανίζει ἡ ἐν τῇ ἀγορᾷ. — Eustathe (*ad Odyss.*, p. 1622, 38), confond cette peinture avec la statue d'Anaxénor au théâtre (V. p. 131) : Ἀναξήνορος γοῦν τοῦ Μάγνητος γραπτή τίς φασιν ἣν εἰκὼν ἔχουσα εἰς ἀοιδόν τινα ἐπίγραμμα τὰ ἐνταῦθα ἐπιφωνηθέντα τῷ ἀοιδῷ ἔπη, ἤγουν τὸ « ἤ τοι... κ. τ. λ. ὅ τε φασὶ διὰ τὴν στενοχωρίαν τοῦ ὑποκειμένου πίνακος γράψας ὁ τεχνίτης· θεοῖς ἐναλίγκιος αὐδῇ, γέλων ὤφλησε τοῖς ἀναγιγνώσκουσιν. M. Overbeck à son tour, dans ses *Antiken Schriftquellen,* p. 406, n° 2116, s'appuyant sur le texte d'Eustathe et n'ayant pas songé à celui de Strabon, introduit Anaxénor de Magnésie dans la liste des peintres antiques.

Tout près de cet odéon, vers le sud-ouest et contre la pente de la colline, était le théâtre. Le κοῖλον en avait à peu près 24 mètres de profondeur et 41 de largeur. Huyot a encore vu dans un champ voisin des morceaux des colonnes de la scène; aujourd'hui ces colonnes ont disparu, mais les gradins du κοῖλον sont encore en grande partie conservés, quoique recouverts de terre.

C'est dans ce théâtre qu'était placée la statue en bronze d'Anaxénor, ce même citharède dont le portrait se voyait dans l'agora. Sur la base on avait gravé les deux vers qu'au début du chant IX de l'Odyssée Ulysse applique à Démodocos : « Oui certes, c'est une belle chose que d'entendre un aède tel qu'est celui-ci, égal aux dieux par la voix. » Mais le graveur, n'ayant pas bien pris ses mesures, n'avait pas eu la place nécessaire pour mettre l'iota adscrit du mot αὐδῆι, par lequel se terminent ces vers, en sorte qu'il avait donné prétexte aux plaisants pour railler l'orthographe des Magnètes (1).

A 350 mètres environ au nord-ouest du théâtre, et à peu près à même distance du temple, sur les bords d'une dérivation du Léthæos, sont les ruines considérables d'un édifice où l'on distingue une série de chambres voûtées : ce sont sans doute des thermes. A 250 mètres à l'ouest-sud-ouest de cet édifice est le stade, ménagé dans un petit vallon et orienté du nord au sud. La forme en est très distincte, et les gradins, comme ceux du théâtre, subsistent encore en partie sous la terre. La précinction inférieure avait 12 degrés, la supérieure 13. Tout à côté du stade, sont des ruines qui semblent appartenir à un gymnase.

Tels sont les monuments dont il reste des vestiges. Les textes nous en font encore connaître ou soupçonner quelques autres. Peut-être Apollon Pythien, dont les monnaies offrent fréquemment l'image et en l'honneur duquel étaient célébrés des jeux (2), avait-il sa statue dans le même temple

(1) Strabon, XIV, I, 41 : Ἔστι δὲ καὶ χαλκῆ εἰκὼν ἐν τῷ θεάτρῳ, ἐπιγραφὴν ἔχουσα·

ἦτοι μὲν τόδε καλὸν ἀκουέμεν ἐστὶν ἀοιδοῦ
τοιοῦδ', οἷος ὅδ' ἐστὶ, θεοῖς ἐναλίγκιος αὐδῇ.

Οὐ στοχασάμενος δὲ ὁ ἐπιγράψας τὸ τελευταῖον γράμμα τοῦ δευτέρου ἔπους παρέλιπε, τοῦ πλάτους τῆς βάσεως μὴ συνεξαρκοῦντος· ὥστε τῆς πόλεως ἀμαθίαν καταγινώσκειν παρέσχε διὰ τὴν ἀμφιβολίαν τὴν περὶ τὴν γραφὴν, εἴτε τὴν ὀνομαστικὴν δέχοιτο πτῶσιν τῆς ἐσχάτης προσηγορίας, εἴτε τὴν δοτικήν· πολλοὶ γὰρ χωρὶς τοῦ ι γράφουσι τὰς δοτικὰς καὶ ἐκβάλλουσι δὲ τὸ ἔθος φυσικὴν αἰτίαν οὐκ ἔχον. — Cf. p. 130, note 3.

(2) Inscription de Mégare, Bœckh, *C. I. Gr.* n°1068 : Πύθια ἐν Μαγνησίᾳ.

qu'Artémis. Mais il y avait certainement un temple d'Athéna. La tête casquée de la déesse figure au droit d'une monnaie autonome dont les exemplaires sont assez nombreux (1), et Thémistocle, ainsi qu'on le verra plus loin, avait célébré en son honneur la fête athénienne des Panathénées. Le



Fig. 31. Monnaie de Magnésie : tête d'Athéna.

temple de Dionysos devait être aussi assez important : son culte occupait dans la religion des Magnètes une place considérable, à en juger d'après la fréquence, sur les monnaies, de la représentation soit du dieu lui-même, jeune et tenant une œnochoé, soit du taureau qui le symbolise. Il ne faut pas non plus omettre le temple de Zeus Sosipolis, dieu que l'on peut, je crois, reconnaître sur une monnaie frappée sous Septime Sévère (2).

Enfin, dans les environs de la ville, à l'endroit appelé Ὗλαι, existait une grotte consacrée à Apollon et dans laquelle était placée une statue du dieu extrêmement ancienne (3). Là avaient lieu, suivant Pausanias, des cérémonies dont le caractère orgiastique semble indiquer que l'Apollon d'Hylæ n'avait d'hellénique que le nom et était en réalité quelque vieille divinité indigène. Les hommes consacrés au dieu, les ἱεροί, couraient sur les montagnes et sautaient du haut de grands rochers en portant sur leurs épaules des arbres arrachés avec leurs racines. L'enthousiasme donnait à ces hommes une

(1) Bronze, Cab. Fr. (Mionnet, *Descr.*, III, *Ionie*, 621). D. Tête casquée d'Athéna à droite. ℞ Leukippos au galop, à droite. Légende : Μαγνήτων. Dans le champ au-dessous du cheval, Εὐκλῆς Κρατίνου ; derrière la croupe du cheval, un N.

(2) Grand bronze, Cab. Fr. (Mionnet, *Descr.*, III, *Ionie*, 648). D. tête laurée de Septime-Sévère, à droite .....ΚΑΙϹЄΠ.... [Αὐ](τοκράτωρ) Καῖ(σαρ) Σεπ(τίμιος) [Σεουῆρος]. — ℞ Zeus assis à gauche, la main gauche appuyée sur un sceptre, la droite étendue et tenant l'idole d'Artémis Leucophryne. A droite et à gauche, légende presque effacée ; on ne distingue que ΩΝΟϹ à droite. A l'exergue Μαγνήτων.

(3) Pausanias, X, XXXII, 4 : Ἔστι δὲ καὶ τοῖς ἐπὶ ποταμῷ Ληθαίῳ Μάγνησιν Ὗλαι καλούμενον χωρίον · ἐνταῦθα Ἀπόλλωνι ἀνεῖται σπήλαιον, μεγέθους μὲν ἕνεκα οὐ πολλοῦ θαύματος, τὸ δὲ ἄγαλμα τοῦ Ἀπόλλωνος τὰ μάλιστα ἀρχαῖον, καὶ ἰσχὺν ἐπὶ ἔργῳ παρέχεται παντί · καὶ αὐτῷ ἄνδρες ἱεροὶ κατὰ κρημνῶν τε ἀποτόμων καὶ πετρῶν πηδῶσιν ὑψηλῶν, καὶ ὑπερμήκη δένδρα ἐριπόντες ἐκ ῥιζῶν κατὰ τὰ στενώτατα τῶν ἀτραπῶν ὁμοῦ τοῖς ἄχθεσιν ὁδεύουσι.

force surhumaine et les préservait de toute chute. Plusieurs monnaies représentent au revers cette course délirante (1).



Fig 32. Monnaie de Magnésie : Dendrophorie d'Hylæ.

A un peu plus de 2 kilomètres au nord de Magnésie, sur le versant méridional de l'éperon de collines qui sépare la vallée de Gumuch de celle de Baladjik, il existe une caverne peu profonde, mais dont l'entrée est très large et se voit distinctement de la ville. M. Texier pense que cette caverne est celle mentionnée par Pausanias, et sa conjecture est très probablement exacte. Je n'ai vu moi-même, et je n'ai pas appris qu'il existât, dans les environs de Magnésie, aucune autre grotte aussi remarquable (2).

La plaine du Léthæos ne formant plus aujourd'hui qu'un vaste marécage, il est impossible de savoir si dans l'antiquité il y avait une nécropole au nord de la ville, sur la route d'Éphèse. Mais les tombeaux s'étendent fort loin sur les collines, au sud-est et au sud-ouest, ainsi que dans la vallée du Léthæos, en aval. On en trouve encore au débouché de cette vallée dans la plaine du Méandre, à plus de 3 kilomètres de Magnésie. Auprès des cafés de Morali-Keui, sur le bord du chemin d'Aïdin à Sokhia, on aperçoit plusieurs sarcophages d'époque romaine. A 2 kilomètres de là, à l'ouest, après avoir

(1) Bronze, Cab. Fr. (Mionnet, *Descr.*, III, *Ionie*, 700). D. Tête d'Otacilia Severa, à droite. Légende : Μ(αρκία) 'Ωτακι(λία) Σευήρα Σε(βαστή). ℞ Homme vêtu d'une tunique courte, portant sur les épaules un arbre arraché avec ses racines, et courant à gauche. Légende et exergue : ἐπὶ γρ(αμματέως) Περιγένους. Μαγνήτων. — Autre bronze, Cab. Fr. (Mionnet, *Descr.*, III, *Ionie*, 689). D. Tête imberbe laurée de Gordien à droite. Légende : Αὐτ(οκράτωρ) Κ(αῖσαρ) Μ. 'Αντ(ώνιος) Γορδιανός. ℞. Homme portant un arbre et courant à gauche. Légende et exergue : ἐπὶ γρ(αμματέως) Δημονείκου. Μαγνήτων.

(2) Strabon (XII, VIII, 17) mentionne encore, « près de Myonte et de Magnésie », une de ces cavernes à exhalaisons méphitiques que l'on appelait des Χαρώνια, et qui étaient nombreuses dans la vallée du Méandre : Διατέτακε γὰρ ἀπὸ τῶν πεδίων ἀρξαμένη πᾶσα ἡ τοιαύτη κατασκευὴ τῆς χώρας εἰς τὰ Χαρώνια, τό τε ἐν Ἱεραπόλει καὶ τὸ ἐν Ἀχαράκοις τῆς Νυσαΐδος καὶ τὸ περὶ Μαγνησίαν καὶ Μυοῦντα. Je crois que le charonion dont il est question dans ce texte est en réalité celui qui existait au sud de Myonte, au pied du mont Latmos, et que le nom de Magnésie n'est ici mentionné qu'à cause de la plus grande célébrité de la ville.

passé le Léthæos et un peu avant d'arriver à un poste de zaptiés, on distingue à main droite, au pied des collines, plusieurs petits tumuli; le plus considérable fut ouvert par des paysans pendant mon séjour à Milet. Il renfermait une vaste chambre voûtée en plein ceintre, que fermait une porte de marbre et à laquelle donnait accès une galerie en pierre. Quoique accouru à la première nouvelle, je ne pus rien voir de ce qui avait été trouvé. Le chef du poste me raconta qu'il avait confisqué les objets découverts et qu'il avait été aussitôt forcé de les remettre au mutessarif d'Aïdin. Mais sa mauvaise volonté à me renseigner sur la nature de ces objets, le silence des paysans, et l'ignorance où le mutessarif me parut être de toute cette affaire, me firent alors supposer que zaptiés et paysans s'entendaient ensemble et gardaient secrètement le produit de la fouille en attendant une occasion pour le porter à Smyrne et le vendre.

Les habitants du Tekké trouvent aussi des tombeaux sur les collines de la rive gauche du Léthæos : ils ont recueilli, d'après le renseignement que veut bien me communiquer M. Carapanos, quelques fragments de terres cuites dorées qui ont été envoyés à M. Baltazzi, de Constantinople, propriétaire du tchiflik du Tekké.

CHAPITRE VII

MAGNÉSIE JUSQU'A LA CONQUÊTE PERSE

Cité grecque d'origine, et, grâce à son voisinage de la côte, mêlée plus fréquemment que Tralles aux affaires de la Grèce, Magnésie est beaucoup plus souvent mentionnée par les auteurs; il ne faut pourtant pas croire qu'il soit plus facile d'en retrouver l'histoire : l'existence de deux autres localités de même nom complique singulièrement les recherches et cause des incertitudes dont il est parfois fort malaisé de sortir. Avec la Magnésie de Thessalie la confusion n'est que rarement possible, mais il en est tout autrement avec Magnésie du Sipyle. Les bons écrivains, il est vrai, ne parlent jamais de cette dernière sans lui donner son surnom particulier, et, en cela, ils suivent la règle observée sur les monnaies, où ce surnom n'est jamais omis; mais les auteurs de basse époque ne sont pas si scrupuleux, bien moins encore les polygraphes, les grammairiens et les compilateurs de lexiques, chez lesquels nous sommes forcés d'aller chercher une bonne partie de nos renseignements, et dont plus d'un peut-être soupçonnait à peine la distinction des deux villes. L'embarras où nous nous trouvons, les anciens d'ailleurs l'ont parfois éprouvé, et on rencontre chez eux des erreurs semblables à celles contre lesquelles nous cherchons à nous défendre. Ainsi le savant éditeur des *Annales* de Tacite, Nipperdey, a relevé dans Pausanias, un Asiatique pourtant, une confusion évidente entre la

cité du Méandre et celle du Sipyle (1), et l'omission par Appien du surnom des deux villes dans un passage où il parle successivement, à quelques lignes de distance, de l'une et de l'autre, n'a d'autre cause, je le crains bien, que l'incertitude dans laquelle était l'auteur (2). S'il m'arrive à moi-même de commettre des fautes de ce genre, j'espère que ces deux exemples rendront les lecteurs plus indulgents envers moi.

Nous ne connaissons qu'un seul ouvrage ancien sur Magnésie du Méandre : les Μαγνητικά de Possis. Athénée a tiré de cette histoire un renseignement curieux sur Thémistocle (3) : il l'emprunte au livre III, ce qui donne à penser que l'ouvrage de Possis était fort étendu, du moins si l'ordre suivi était, comme cela est probable, l'ordre chronologique. Un autre passage d'Athénée nous apprend que Possis était de Magnésie même, et qu'il avait encore composé une histoire des Amazones, en plusieurs livres elle aussi (4). Le goût pour les récits merveilleux que trahit le choix d'un pareil sujet explique peut-être la lenteur de la marche de Possis dans ses Μαγνητικά : sans doute il y racontait tout au long les légendes relatives à la fondation de sa ville natale, légendes particulièrement dramatiques et propres à intéresser ses lecteurs.

Que les Magnètes de la vallée du Méandre eussent pour ancêtres ceux de la Thessalie, c'était là un fait qui ne faisait doute ni pour eux-mêmes, ni pour aucun Grec (5). On admettait également que le départ de la colonie avait eu un motif religieux, que les hommes dont elle était composée avaient été, conformément à un usage dont l'histoire des tribus éoliennes et doriennes offre plusieurs exemples, consacrés à Apollon, soit comme dîme de la population, soit comme prémices prélevées sur son accroissement. Mais à la suite de quels évènements cette consécration avait-elle été faite ? De quelle

(1) Pausanias, I, xx, 3. (Cf. Tacite, *Annales*, éd. Nipperdey, III, 62.)

(2) Appien, *Mithridate*, 21.

(3) Athénée, XII, 45 (p. 533 d) : Πόσσις δ'ἐν τρίτῳ Μαγνητικῶν τὸν Θεμιστοκλέα φησὶν ἐν Μαγνησίᾳ τὴν στεφανηφόρον ἀρχὴν ἀναλαβόντα θῦσαι Ἀθηνᾷ καὶ τὴν ἑορτὴν Παναθήναια ὀνομάσαι, καὶ Διονύσῳ Χοοπότῃ θυσιάσαντα καὶ τὴν Χοῶν ἑορτὴν αὐτόθι καταδεῖξαι.

(4) Athénée, VII, 47 (p. 296 d) : Πόσσις δ'ὁ Μάγνης ἐν τρίτῳ Ἀμαζονίδος τῆς Ἀργοῦς φησὶ δημιουργὸν γενέσθαι τὸν Γλαῦκον, καὶ κυβερνῶντα αὐτὴν, ὅτε Ἰάσων μετὰ τῶν Τυρρηνῶν ἐμάχετο, μόνον ἄτρωτον γενέσθαι ἐν τῇ ναυμαχίᾳ· κατὰ δὲ Διὸς βούλησιν ἐν τῷ τῆς θαλάττης βυθῷ ἀφανισθῆναι καὶ οὕτως γενέσθαι θαλάττιον δαίμονα, ὑπὸ μόνου τε Ἰάσονος θεωρηθῆναι.

(5) Strabon, XIV, I, 11 : Ὑπέρκειται δὲ Μαγνησία ἡ πρὸς Μαιάνδρῳ, Μαγνήτων ἀποικία τῶν ἐν Θετταλίᾳ καὶ Κρητῶν, περὶ ἧς αὐτίκα ἐροῦμεν. — Pline, *H. N.*, V, XXXI, 3 : Supra hoc Magnesia Mæandri cognomine insignis, a Thessalica Magnesia orta. — C'est peut-être des Magnètes que parlait Antimakhos de Claros dans un vers de sa *Lydé*, cité par Étienne de Byzance, au mot Δώτιον· Ἀντίμαχος ἐν Β' Λύδης· φεύγοντας γαίης ἔκτοθι Δωτιάδος.

ville au juste étaient partis les colons? Après quelles pérégrinations étaient-ils parvenus dans leur demeure définitive? Sur tous ces points la tradition était hésitante et les opinions diverses. Suivant Parthénios, les émigrants étaient la dîme de la population de Phères, consacrée au dieu par Admète (1). Mais Phères est bien loin de la Magnésie, Admète est un roi bien ancien, et Parthénios une autorité bien peu grave. Au dire de Conon, c'est le roi Prothoos qui, à son retour de Troie, aurait consacré le dixième de ses sujets (2). Ici, du moins, si le récit reste peu croyable, la scène est bien en Magnésie. Aristote, ou plus probablement Théophraste, dans son traité des Νόμοι, appelait les Magnètes une colonie sacrée des Delphiens (3); et Strabon, préoccupé d'expliquer comment des Magnètes avaient pu être des colons des Delphiens, suppose que ceux-ci avaient formé une colonie dans la Magnésie, sur la chaîne du Pélion et de l'Ossa et dans la plaine de Dotion, au pied de ces deux montagnes (4). Malheureusement aucun autre auteur ancien ne nous parle d'un semblable établissement, et il est tout à fait problable que les Delphiens du Pélion ne doivent leur existence qu'à l'imagination souvent trop fertile du géographe d'Amasia. On peut, je crois, tout en faisant venir les Magnètes de la Magnésie et sans changer le sens ordinaire du mot Δελφῶν, expliquer d'une manière satisfaisante le texte de Théophraste. Les Magnètes, consacrant à Apollon une partie de leur population, ont dû l'envoyer, comme ils l'auraient fait pour toute autre offrande, au grand sanctuaire de Delphes, avec lequel les Éoliens de Thessalie avaient des relations très étroites, ainsi que le prouve notamment l'usage de cueillir dans la vallée de Tempé le laurier des Pythiades. Les prêtres de Delphes, fort embarrassés de garder et de nourrir dans la rocheuse Pytho, Πυθοῖ ἔνι πετρηέσσῃ, des émigrants peut-être assez nombreux, les envoyèrent s'établir

(1) Parthénios, *Erotica*, 5 : ... δεκατευθέντων ἐκ Φερῶν ὑπὸ Ἀδμήτου. — V. p. 141, note 2, le passage complet.

(2) Conon, dans Photius, *Bibl.*, 186 (p. 440 R). — V. p. 138, note 1.

(3) Athénée, IV, 74 (p. 173 f) : Ἀριστοτέλης δ' ἢ Θεόφραστος ἐν τοῖς ὑπομνήμασι περὶ Μαγνήτων λέγων τῶν ἐπὶ τοῦ Μαιάνδρου ποταμοῦ ὅτι Δελφῶν εἰσιν ἄποικοι, τοσαύτας ἐπιτελοῦντας αὐτοὺς ποιεῖ χρείας τοῖς παραγιγνομένοις τῶν ξένων, λέγων οὕτως· « Μάγνητες οἱ ἐπὶ τῷ Μαιάνδρῳ ποταμῷ κατοικοῦντες, ἱεροὶ τοῦ Θεοῦ, Δελφῶν ἄποικοι, παρέχουσι τοῖς ἐπιδημοῦσι στέγην, ἅλας, ἔλαιον, ὄξος, ἔτι λύχνον, κλίνας, στρώματα, τραπέζας. »

(4) Strabon, XIV, I, 40 : Δοκοῦσι δ' εἶναι Μάγνητες Δελφῶν ἀπόγονοι, τῶν ἐποικησάντων τὰ Δίδυμα ὄρη ἐν Θετταλίᾳ, περὶ ὧν φησιν Ἡσίοδος·

Ἢ οἵη Διδύμους ἱεροὺς ναίουσα κολωνούς,
Δωτίῳ ἐν πεδίῳ, πολυβότρυος ἀντ' Ἀμύροιο,
νίψατο Βοιβιάδος λίμνης πόδα παρθένος ἀδμής.

au loin. Et voilà comment ces Thessaliens, devenus la propriété du dieu et de son temple, ont pu à bon droit être appelés colons des Delphiens (1).

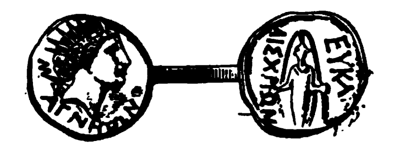


Fig. 33. Monnaie de Magnésie : Apollon.

On a vu au chapitre précédent (2) que le culte d'Apollon Pythien était toujours resté très important à Magnésie, que l'image du dieu figurait au revers des tétradrachmes et au droit de plusieurs bronzes de l'époque de l'autonomie (3), que sur un autre bronze son culte était symbolisé par le

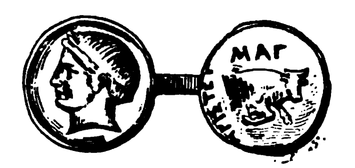


Fig. 34. Monnaie de Magnésie : Apollon.

trépied (4), et que des jeux Pythiques étaient célébrés en son honneur. Cette dévotion envers le dieu de Delphes confirme notre interprétation.

La contrée qu'Apollon assigna aux émigrants pour s'y fixer fut celle d'où lui-même avait fait venir ses premiers prêtres, la Crète. Ils s'y rendirent en effet (5); mais l'établissement qu'ils y fondèrent n'eut qu'une courte

(1) Conon, dans Photius, *Bibl.*, 186 (p. 440 R) : Ἡ κθ' ὡς Μάγνητες οἱ Μαγνησίαν τὴν ἐν Ἀσίᾳ νῦν οἰκοῦντες τὸ πρότερον περὶ Πηνειὸν ποταμὸν καὶ τὸ Πήλιον ὄρος ᾤκησαν, καὶ συνεστράτευσαν Ἀχαιοῖς κατὰ Τροίας ἡγουμένου αὐτῶν Προθόου, καὶ ἐκαλοῦντο Μάγνητες· εἶτα δεκάτη Μαγνήτων ἀνακομιζομένων αὐτῶν ἀπὸ Τροίας οἰκίζει κατ' εὐχὰς εἰς Δελφούς, μετὰ χρόνον δὲ ἀναστάντες τοῦ ἱεροῦ καὶ κατιόντες ἐπὶ θάλασσαν ἐπεραιώθησαν εἰς Κρήτην.

(2) V. ch. VI, p. 129.

(3) Bronze, Cab. Fr. (Mionnet, *Descr.* III, *Ionie,* 529). D. Tête radiée d'Apollon, à droite; légende Μαγνήτων. ℞ Artémis Leucophryne debout, les mains enchaînées. Dans le champ, à droite Εὐκλ[ῆς], à gauche Αἰσχρίων[ος]. — Autre, Cab. Fr. : D. Tête laurée d'Apollon, à gauche. ℞ Partie antérieure d'un taureau, à droite; derrière les épaules de l'animal, méandre; dans le champ, en haut Μαγ(νήτων), à gauche 'Αριστέ[ας].

(4) Bronze, Cab. Fr. (Mionnet, *Descr.* III, *Ionie,* 620) : D. Leukippos à droite. ℞ Le trépied delphique, décoré de bandelettes et supportant la cortina. Dans le champ, en haut, Μαγνήτ[ων], à droite [Π]αυσανία[ς], à gauche Μητροδώρο[υ].

(5) Conon, dans Photius, *Bibl.*, 186 (p. 440 R), cité ci-dessus. — Parthénios, *Erotica,*

existence : il n'a laissé aucune trace ni sur le sol, ni dans l'histoire, aucun auteur ancien ne le mentionne comme subsistant à l'époque où il écrit, et



Fig. 35. Monnaie de Magnésie : le trépied delphique.

Platon a pu tout à son aise imaginer pour lui des lois (1). Repoussés par les habitants des districts voisins, les Magnètes se rembarquèrent, entraînant avec eux, au dire de Strabon, quelques Crétois, et firent voile vers l'Asie-Mineure (2).



Fig. 36. Monnaie de Magnésie : la danse des Curètes.

Plusieurs grands bronzes de Magnésie, frappés sous le règne de Caracalla, représentent au revers la danse armée des Curètes autour de Zeus enfant (3). Hœck et Cavedoni ont judicieusement remarqué que c'est là une lé-

5 (v. p. 141, n. 1). — Schol. d'Apollonius de Rhodes, éd. Merkel, p. 335,9 (v. p. 141, n. 1). — Varron, dans Probus, ad Virg. Eclog., VI, 31, éd. Keil, p. 14, l. 24 : Idomeneus e Creta oppido Blanda pulsus per seditionem bello Magnensium cum grandi manu ad regem Divitium ad Illyricum venit.

(1) Platon, *Lois*, IX, v (p. 860 C) et la suite. — Scholie de ce passage : Μαγνησία, πόλις ἐν Κρήτῃ, Θεσσαλῶν ἄποικος.

(2) Conon, dans Photius, *Bibl.*, 186 (p. 440 R) : Ὕστερον δὲ βιασθέντες ἀνέστησαν ἐκ Κρήτης, καὶ πλεύσαντες εἰς τὴν Ἀσίαν ἐῤῥύοντο κακῶν νεόκτιστον οὖσαν τὴν Ἰωνίαν καὶ τὴν Αἰολίδα, συμμαχοῦντες αὐτοῖς κατὰ τῶν ἐπιτιθεμένων. Ἐκεῖθεν ἀφικνοῦνται ἐν ᾧ νῦν εἰσί, καὶ κτίζουσι πόλιν, ἀπὸ τῆς κατὰ τὸ ἀρχαῖον πατρίδος Μαγνησίαν αὐτὴν ἐπικαλέσαντες. — Schol. d'Apollonius (v. p. 141, nº 1). — Parthénios, *Erot.*, 5 (v. p. 141, n. 1). — Strabon, XIV, ɪ, 11 : Μαγνησία ἡ πρὸς Μαιάνδρῳ, Μαγνήτων ἀποικία καὶ Κρητῶν.

(3) Bronze, Cab. Fr. (Mionnet, *Suppl.*, VI, *Ionie*, 1057) : D. Tête laurée de Caracalla, à

gende toute crétoise et que les Magnètes ont dû adopter dans leur premier établissement (1). Le séjour des émigrants dans l'île ne s'était pas non plus effacé de la mémoire des Crétois, et c'est pour cela sans doute que, dans la seconde moitié du IIIe siècle, les Hiérapytniens décernèrent aux Magnètes, à la suite d'une ambassade venue pour « renouveler les anciennes relations de voisinage et d'amitié », des privilèges dont les cités grecques étaient toujours fort avares : l'exemption des charges imposées aux étrangers, des sièges d'honneur au théâtre, le droit de mariage, la participation aux choses divines et humaines, le droit de posséder des terres, d'exporter et d'importer des marchandises. Si quelque tort leur était fait, justice leur serait rendue de la même manière qu'aux proxènes. Le décret nous apprend que les Magnètes faisaient chez eux aux Crétois les mêmes avantages (2). Ces liens antiques, raffermis ainsi de temps en temps par des échanges de bons procédés, furent vraisemblablement aussi au nombre des motifs pour lesquels, à la fin du IIe siècle av. J.-C., le sénat désigna les habitants de Magnésie comme arbitres entre Itanos et Hiérapytna (3).

Le premier établissement que les Magnètes fondèrent sur la côte de Lydie reçut le nom de Κρητιναῖον ou Κρητῖναι (4). Lorsque Althæménès, fils du roi de Crète Katreus, s'enfuit dans l'île de Rhodes pour éviter l'accomplissement de l'oracle qui lui annonçait qu'il tuerait son père, il donna à la localité où il se fixa un nom presque semblable, celui de Κρητινία (5).

droite. Légende : Αὐτ(οκράτωρ) Καῖ(σαρ) Μ. Αὐρ(ήλιος) 'Αντωνεῖνο[ς]. ℞ Zeus enfant, assis sur un trône ou une table sacrée. Au-dessous, à terre, une ciste et un serpent. Des deux côtés et au-dessus, trois Curètes armés dansant. Légende : [ἐπ]ὶ γ(ραμματέως) Μ. Αὐρ(ηλίου) Ὕλλου Ἐπικράτους. A l'exergue, Μαγνήτων. — Autres, Mionnet, *Ibid.*, 1051 et 1056.

(1) Hœck, *Kreta,* II, p. 414, note u. Cavedoni, *Tipi di Magnesia di Ionia* (dans le *Bull. inst. corr. arch.*, 1837, p. 41).

(2) Le Bas, *Revue de Philologie,* I, p. 264; Naber, *Mnémosyne,* I (1852), p. 75 et 105; Cauer, *Delect. inscr.*, n° 46 : Ἔδοξεν Ἱαραπυτνίων τοῖς κόσμοις τοῖς σὺν Ἀλεξάνδρῳ καὶ τ[ᾷ] πόλι· Μαγνήτων ἀποστηλάντων πρεσβευτὰς Θεόδοτον Ἀντιόχω καὶ Ἀριστόμαχον Ἀριστοκλέος καὶ ἀνανεωμένων τὰν πατρίαν οἰκειότατα καὶ φιλίαν καὶ ἀξιώντων τὰ γεγραμμένα παρ' αὐτοῖς Κρησὶν τίμια καὶ παρ' ἁμῖν ἀναγραφῆμεν κατὰ τὰ αὐτὰ Μά[γν]ησι καὶ θέμεν ἐν ἱαρῷ, ἀγαθᾷ τύχᾳ καὶ ἐπὶ σωτηρίᾳ Ἱαραπυτνίων καὶ Μαγνήτων, ἀν[αγράψαι] τὸς κόσμος ἐς στάλαν λιθίναν, Μάγνησιν ἀτέλειαν καὶ προεδρίαν κ[αὶ ἐπιγαμίαν] καὶ ἔνκτησιν καὶ θείων καὶ ἀνθρωπίνων μετοχὰν καὶ ἐσαγωγὰν κ[αὶ ἐξαγωγὰν] ὑπάρχεν κατὰ τὰ ἀρχαῖα, καὶ θέμεν τὰν στάλαν ἐν τῷ ἱαρῷ [τᾶς] Ἀθαναίας τᾶς Πολιάδος· εἰ δέ τίς κα ἀδικηθῇ Μάγνης ἐν Ἱαραπύτνᾳ, [δό]μεν αὐτῷ τὸ δίκαιον καθάπερ καὶ τοῖς προξένοις.

(3) Bœckh, *C. I. Gr.*, n° 2561 b.

(4) Parthénios, *Erot.*, 5 (v. p. 141, n. 1).

(5) Apollodore, *Bibl.*, 3, 2, 2 : Ἀλθαιμένης δὲ .... ἄρας ἐκ Κρήτης μετὰ τῆς ἀδελφῆς Ἀπημοσύνης προσίσχει τινὶ τόπῳ τῆς Ῥόδου, καὶ κατασχὼν Κρητινίαν ὠνόμασεν. — Étienne de Byzance, *s. v.* Κρητινία· τόπος Ῥόδου, ἐν ᾧ ᾤκουν οἱ περὶ Ἀλθαιμένην.

Jusqu'ici, la tradition ne présente aucune impossibilité, ni même aucune invraisemblance. Mais au débarquement des Magnètes sur la côte d'Asie commence un de ces romans que l'imagination des Grecs se plaisait à inventer pour donner un cachet plus merveilleux et un intérêt plus émouvant à l'histoire de la fondation des grandes cités. Le chef des émigrants, soit dans toutes leurs pérégrinations, soit seulement dans leur passage de Crète en Asie, était, disait-on, Leukippos, Carien suivant les uns, Lycien suivant les autres et descendant de Bellérophon, mais, dans l'une de ces deux versions comme dans l'autre, exilé de son pays pour avoir tué son père accidentellement et à son insu (1). D'après Parthénios, Leukippos inspira de l'amour à Leukophryé, fille du roi indigène Mandrolytos, dont les États étaient voisins de Crétinaion ; et Leukophryé, emportée par sa passion, livra aux étrangers sa ville natale, dans laquelle ils vinrent se fixer à demeure et qu'ils nommèrent Magnésie (2).

Tous les détails sont suspects dans cette histoire de Leukippos ; et d'abord est-il possible de ne pas être frappé d'une singulière analogie entre ses aventures et celles d'Althæménès? Tous deux deviennent involontairement les meurtriers de leur père ; tous deux donnent le même nom à la localité où ils s'établissent après leur exil ; on dirait deux variantes d'un seul et même mythe. L'anecdote de la fille du roi indigène éprise du chef étranger et lui livrant sa patrie se retrouve en cent endroits. Le nom de Leukophryé, porté par cette jeune fille, n'est qu'une altération de celui de Leukophrys, donné primitivement à la grande déesse locale et à la ville bâtie auprès de son temple ; en sorte que l'on peut se demander si Leukophryé n'est pas simplement ce que les mythographes appelleraient la *forme héroïque* de Leukophrys. Quant au nom de Mandrolytos, il appartient bien à la langue du pays : le radical ***Mandros***, sans doute le nom de quelque divinité carienne ou lydienne, est très fréquent dans l'onomastique des vallées du Caystre et du Méandre, ainsi que de l'île voisine de Samos (3). Mais c'est un nom qu'il était facile d'inventer. Somme toute, la seule chose qui soit vraisem-

(1) Schol. d'Apollonius de Rhodes, éd. Merkel, p. 335,9 : Ἔστι γὰρ καὶ ἑτέρα Μαγνησία περὶ Ἔφεσον, ἐκτισμένη ὑπὸ Λευκίππου τοῦ Καρός, μετοικήσαντος ἐκεῖ σὺν Μάγνησι τοῖς ἐκ Κρήτης. — Parthénios, ***Erotica***, 5 : Λεύκιππος δὲ, Ξανθίου παῖς, γένος τῶν ἀπὸ Βελλεροφόντου .... δι' ἣν αἰτίαν ἀπολιπὼν τὴν οἰκίαν Θετταλῶν ἐπὶ τοῖς συμβεβήκοσιν εἰς Κρήτην ἡγήσατο, κἀκεῖθεν ἐξελαθεὶς ὑπὸ τῶν προσοίκων εἰς τὴν Ἐφεσίαν ἀφίκετο, ἔνθα χωρίον ᾤκησε τὸ Κρητιναῖον ἐπικληθέν.

(2) Parthénios, ***Erot.***, 5 : Τοῦ δὲ Λευκίππου τούτου λέγεται τὴν Μανδρολύτου θυγατέρα Λευκοφρύην ἐρασθεῖσαν προδοῦναι τὴν πόλιν τοῖς πολεμίοις, ὧν ἐτύγχανεν ἡγούμενος ὁ Λεύκιππος, ἑλομένων αὐτὸν κατὰ θεοπρόπιον τῶν δεκατευθέντων ἐκ Φερῶν ὑπ' Ἀδμήτου.

(3) Μάνδρης, Μάνδρων, Μανδροκλῆς. Μανδρόβουλος, Μανδρογένης, Μανδροκράτης, Μανδρόδωρος,

blable dans tout cela, c'est l'existence d'une grande ville indigène dans la plaine du Léthæos, avant la colonisation grecque.

Quelle que soit d'ailleurs la valeur historique de cette légende, il n'est pas moins certain qu'elle avait cours à Magnésie même. La ville, au dire de Pline, avait d'abord porté le nom de Mandrolytia (1). Dans le téménos de son grand temple d'Artémis s'élevait le tombeau de l'héroïne Leukophryé (2). Le décret rendu sous Antonin le Pieux par l'assemblée des Panhellènes en l'honneur des Magnètes porte en tête le nom de Leukippos comme celui de leur héros national (3). Enfin il faut, je crois, reconnaître ce même Leukippos dans le cavalier galopant figuré au droit d'un grand



Fig. 37. Monnaie de Magnésie : le héros Leukippos.

nombre de pièces autonomes de Magnésie (4) et que Cavedoni a pris pour le roi thessalien Prothoos (5). Je ne vois pas, en effet, pourquoi les descendants de ceux que Prothoos avait condamnés à l'exil (6) l'auraient considéré comme un héros protecteur et auraient placé son image sur leurs monnaies.

A quelle date eut lieu l'expatriation des Magnètes et leur établissement dans la plaine du Léthæos? Évidemment, pour Conon, leur exode suivit de

Μανδραγόρας, Μανδρώναξ. Au sujet des mots dans lesquels entre le radical Mandros, v. le Mémoire de Letronne sur la Mandragore.

(1) Pline, *H. N.*, V, xxxi, 3 : antea Thessaloce et Mandrolytia nominata.

(2) Clément d'Alexandrie, *Protrept.*, III, 45 (éd. Dindorf) : Ἐνταῦθα τῆς Λευκοφρύνης τὸ μνημεῖον οὐκ ἄξιον παρελθεῖν ἑπομένους Ζήνωνι τῷ Μυνδίῳ, ἣ ἐν τῷ ἱερῷ τῆς Ἀρτέμιδος ἐν Μαγνησίᾳ κεκήδευται. (Λευκοφρύνη doit être corrigé en Λευκοφρύη.) — Théodoret, *Serm.*, VIII, p. 598 A. — Arnobe, *adv. Gent.*, VI, 6.

(3) Bœckh, *C. I. Gr.*, n° 2910. — V. p. 143.

(4) Bronze, Cab. Fr. (Mionnet, *Descr.* III, *Ionie*, 600). D. Leukippos galopant, à droite. Dans le champ, en bas, un Δ. ℞ Taureau cornupète à gauche. Dans le champ, en haut, Μαγνήτων. A l'exergue, Ἀναξαγόρας Δημητρίου. Tout autour, méandre. — Cf. les monnaies représentées pages 131 et 139.

(5) Cavedoni, *Tipi di Magnesia di Ionia* (*Bull. inst. corr. arch.*, 1837), p. 38, note 3 : Protoo può dirsi anche il cavalliere astato corrente, tipo sì frequente delle monete autonome di Magnesia.

(6) V. p. 137.

peu le retour dans leur pays des guerriers thessaliens qui avaient pris part au siège de Troie; mais nous ne savons en quelle année il plaçait ce retour. Nous ne savons pas davantage combien de temps il supposait s'être écoulé entre le départ des émigrants et leur arrivée dans la ville de Mandrolytos; il semble cependant, d'après le résumé fait par Photius de son récit, qu'il mettait entre ces deux faits un intervalle assez long. Eusèbe est plus affirmatif : il place la fondation de Magnésie 129 ans après la prise de Troie, c'est-à-dire, suivant son système chronologique, en 1140 avant notre ère(1). Il est bien évident que c'est là une simple conjecture et que les Grecs n'avaient pas de données chronologiques certaines pour une époque aussi reculée; il ne faut pas moins noter que, d'après Eusèbe, l'établissement de Leukippos en Carie aurait précédé la colonisation dorienne, placée par lui, d'après Porphyre, 140 ans après la prise de Troie. Castor indiquait un peu plus de 142 ans d'intervalle, et la chronique de Paros, tout en abaissant le chiffre à 132, laisse encore la priorité à la colonisation magnète. Les Magnètes eux-mêmes affirmaient également être les premiers Grecs établis en Asie-Mineure, et leurs prétentions furent solennellement admises par les Panhellènes, dans le décret que j'ai mentionné tout à l'heure et dont voici le début (2) :

« *A la Bonne Fortune. Leukippos.*

« Décret rendu par les Panhellènes. — Attendu que les Magnètes de la vallée du Méandre, colons des Magnètes de Thessalie, sont les premiers des

(1) Eusèbe, *Chronica*, I, éd. Schœne, p. 186 et 190. — Raoul-Rochette (*Histoire critique de l'établissement des colonies grecques*, II, ch. v et xi; III, ch. vi) et Hœck (*Kreta*, II, p. 409 à 416) ont discuté longuement l'histoire de l'émigration des Magnètes. En général ils me paraissent avoir pressé beaucoup trop des textes d'auteurs fort peu graves, et avoir donné une importance exagérée aux légères dissidences qui s'y trouvent. V. aussi Bœckh, *C. I. Gr.*, notes du n° 2910 et du n° 3137.

(2) Bœckh, *C. I. Gr.*, 2910. — Clarac, *Musée*, pl. n° 665. — Frœhner, *Inscr. du Louvre*, n° 66.

Ἀγαθῇ Τύχῃ. Λεύκιππος.
[ψήφισ]μα τὸ γενόμενον ὑπὸ τῶν Πανελλήνων.

[Ἐπειδὴ Μάγνητες οἱ] πρὸς τῷ Μαιάνδρῳ ποταμῷ, ἄποικοι [ὄντες Μαγνήτων] τῶν ἐν Θεσσαλίᾳ, πρῶτοι Ἑλλήνων [διαβάντες εἰ]ς τὴν Ἀσίαν, καὶ κατοικήσαντες σὺν ἄ[λλοις Ἕλλησι] πολλάκις, Ἴωσι καὶ Δωριεῦσι καὶ τοῖς ἐ[κ τοῦ αὐτοῦ γ]ένους Αἰολεῦσι..., etc. Les Magnètes avaient habité avec les Doriens à Delphes et en Crète, avec les Ioniens sans doute au Crétinaion, sur le territoire de la ville ionienne d'Éphèse.

Grecs qui aient passé en Asie, qu'ils ont habité souvent avec les autres Grecs, avec les Ioniens, les Doriens, et les Éoliens de même race qu'eux..... etc. »

Il est curieux, et Cicéron en fait déjà la remarque, que cette colonie grecque, la plus ancienne de toutes, est presque la seule qui se soit établie loin de la côte (1); car, en dépit de l'assertion de Pline, Magnésie était sans aucun doute dès le XII[e] siècle fort avant dans les terres, et presque aussi éloignée de l'embouchure du Méandre que des ports de Marathésion et d'Éphèse par lesquels eurent lieu plus tard toutes ses communications avec la mer.

Le régime institué dans leur conquête par les compagnons de Leukippos fut oligarchique, comme l'était celui des cités thessaliennes. Les conquérants éoliens formèrent une aristocratie peu nombreuse, tout adonnée à la guerre et combattant à cheval (2), tandis que les indigènes, réduits à une condition aussi humble que celle des Pénestes, se battaient à pied et légèrement armés à côté de leurs maîtres. Ælien nous a conservé à ce sujet de curieux détails. Chaque cavalier, dit-il, avait avec lui un serviteur armé de javelots et un chien de chasse, robuste et féroce. Au moment du combat, ces chiens s'élançaient en avant, et troublaient les rangs ennemis; les serviteurs, venant en seconde ligne, augmentaient le désordre par leurs traits, et le cavalier n'avait plus qu'à s'avancer pour achever la victoire (3).

Un des poètes les plus célèbres de l'époque primitive, Pisandre de Camiros, a célébré dans une épigramme parvenue jusqu'à nous l'un de ces nobles Magnètes, Hippæmon, son cheval de guerre Podargos, son chien

(1) Cicéron, *de Rep.*, II, IV, 9 : Coloniarum vero quæ est deducta a Graiis in Asiam, Thraciam, Italiam, Siciliam, Africam, præter unam Magnesiam, quam unda non adluat?

(2) Aristote, Πολιτεῖαι, 109 (*Fragm. hist. gr.*, *Didot*, II, p. 142) : Ἐπὶ τῶν ἀρχαίων χρόνων ὅσαις πόλεσιν ἐν τοῖς ἵπποις ἡ δύναμις ἦν, ὀλιγαρχίαι παρὰ τούτοις ἦσαν. Ἐχρῶντο δὲ πρὸς τοὺς πολεμίους ἵπποις πρὸς τοὺς ἀστυγείτονας, οἷον Ἐρετριεῖς καὶ Χαλκιδεῖς καὶ Μάγνητες οἱ ἐπὶ Μαιάνδρῳ καὶ τῶν ἄλλων πολλοὶ περὶ τὴν Ἀσίαν. — Héraclide de Pont, Περὶ πολιτειῶν, 22 (*Fragm. hist. gr.*, *Didot*, II, p. 218, 219) : ἱπποτρόφοι δ' εἰσὶν (les Magnètes) ὃν τρόπον καὶ Κολοφώνιοι, πεδιάδα χώραν ἔχοντες.

(3) Ælien, *De nat. anim.*, VII, 38 : Ὑρκανοῖς καὶ Μάγνησιν οἱ κύνες συνεστρατεύοντο, καὶ ἦν καὶ τοῦτο συμμαχικὸν ἀγαθὸν αὐτοῖς καὶ ἐπικουρικόν. — Id., *Var. hist.*, XIV, 46 : Οἱ Μαιάνδρῳ παροικοῦντες Μάγνητες, Ἐφεσίοις πολεμοῦντες, ἕκαστος τῶν ἱππέων ἦγεν αὐτῷ συστρατιώτην θηρατὴν κύνα καὶ ἀκοντίστην οἰκέτην. Ἡνίκα δὲ ἔδει συμμῖξαι, ἐνταῦθα οἱ μὲν κύνες προπηδῶντες ἐτάραττον τὴν παρεμβολήν, φοβεροί τε καὶ ἄγριοι καὶ ἐντυχεῖν ἀμείλικτοι ὄντες · οἱ δὲ οἰκέται προπηδῶντες τῶν δεσποτῶν ἠκόντιζον, ἦν δὲ ἄρα ἐπὶ τῇ φθανούσῃ διὰ τοὺς κύνας ἀταξίᾳ καὶ τὰ παρὰ τῶν οἰκετῶν δρώμενα ἐνεργῆ. Εἶτα ἐκ τρίτου ἐπῄεσαν αὐτοί. — Pollux, *Onomasticon,* V, 31 : Καὶ μὴν Μάγνητας μὲν τοὺς ἐπὶ Μαιάνδρῳ τρέφειν φασὶ κύνας πολέμων ὑπασπιστάς.

Léthargos, et son serviteur Carien Babès. Tués dans le même combat, ils avaient été ensevelis tous ensemble (1).

Ni ce régime politique, ni cette organisation militaire, n'eurent d'heureux résultats. Au dedans, l'aristocratie magnète semble avoir été oppressive et violente. Son orgueil, dit Théognis dans deux passages, amena la ruine de la ville (2), et cette insistance du poète à comparer Magnésie à Mégare donne à penser que la première des deux cités fut, comme la seconde, souvent ensanglantée par la lutte des riches et des pauvres. Odieuse au peuple, cette noblesse ne semble même pas avoir su conserver l'union qui seule eût pu la sauver. A travers deux ou trois anecdotes rapportées par des auteurs de basse époque, on devine des dissensions incessantes, des haines vivaces entre les familles. On voit un certain Mandrès vendre un fort à l'ennemi, et les fils d'un magistrat, Phamis, égorgés comme sacrilèges au milieu d'une cérémonie religieuse (3). Et pendant que l'oligarchie magnète se débattait ainsi au milieu des difficultés intérieures, au dehors le courage de la cavalerie qu'elle armait ne l'empêchait pas d'être successivement battue par tous les ennemis avec qui elle se trouva aux prises.

(1) Peisandros de Camiros (*Poet. lyr. gr., Bergk,* t. II, p. 407) :

> Ἀνδρὶ μὲν Ἱππαίμων ὄνομ' ἦν, ἵππῳ δὲ Πόδαργος,
> καὶ κυνὶ Λήθαργος, καὶ θεράποντι Βάβης·
> Θεσσαλός, ἐκ Κρήτης, Μάγνης γένος, Αἵμονος υἱός·
> ὤλετο δ' ἐν προμάχοις, ὀξὺν Ἄρη συνάγων.

Cette épigramme est reproduite dans l'*Anthologie Palatine* (VII, 304), avec la note marginale : τούτου τοῦ ἐπιγράμματος μέμνηται Νικό(λαος) ὁ Δαμασκηνὸς ὡς ἀρίστου - εἰς Ἱππαίμονα τὸν ἐκ Κρήτης Μάγνητα. — Pollux, *Onom.*, VI, 45 : Οὐ μὴν οὐδὲ ὁ Μάγνης κύων, τὸ Ἱππαίμονος κτῆμα, ὁ Λήθαργος, ἀνώνυμος, ὃς τῷ δεσπότῃ συντέθαπται, καθάπερ μηνύει τοὐπίγραμμα· ἀνδρὶ..., etc. — Discours Κορινθιακός, à la suite de Dion Chrysostome, XXXVII, p. 121, éd. R. : Τίς οὖν οἶδε Ἑλλήνων οὐχ ὅτι τὸν ἵππον, ἀλλ' αὐτὸν τὸν Ἱππαίμονα; δοκῶ μὲν οὐδὲ Μαγνήτων, ὅθεν ἦν Ἱππαίμων. Οὗτος μὲν οὖν φροῦδος ἐξ ἀνθρώπων αὐτῷ Βάβητι καὶ Ποδάργῳ. Le rapprochement avec Ælien et le nom carien de l'esclave Babès paraissent à Bergk prouver qu'Hippæmon était de Magnésie du Méandre : « nam hæc fuit reapse Hippæmonis patria, non Creta... etenim nulli omnino Magnetes Cretam insulam videntur obtinuisse, postquam sedes suas in Asiam transtulerunt. »

(2) Théognis (*Poet. lyr. gr., Bergk*, I), v. 1103 :

> Ὕβρις καὶ Μάγνητας ἀπώλεσε καὶ Κολοφῶνα
> καὶ Σμύρνην· πάντως, Κύρνε, καὶ ὔμμ' ἀπολεῖ.

v. 603 :

> Τοιάδε καὶ Μάγνητας ἀπώλεσεν ἔργα καὶ ὕβρις
> οἷα τὰ νῦν ἱερὴν τήνδε πόλιν κατέχει.

(3) Héraclide de Pont, Περὶ πολιτειῶν, XXII (*Fr. hist. gr., Didot,* II, p. 218, 219) : Φᾶμις ἄρχων ἦν, καὶ τούτου τοὺς υἱοὺς ὡς ἱεροσύλους συνέλαβον θύοντας. Cf. p. 146, n. 4.

De ces guerres si malheureuses, la plus longue, la plus fertile en péripéties, fut celle avec Éphèse; mais il est impossible d'en déterminer la date et d'en suivre les vicissitudes. Elle ne nous est connue que par des mentions accidentelles et par des anecdotes entre lesquelles nous n'apercevons aucun lien.

J'ai cité tout à l'heure le premier de ces textes, où Ælien décrit la tactique des Magnètes « dans leur guerre contre les Éphésiens (1) ». Le même auteur attribue au conflit la cause la plus futile : une sauterelle aurait fait tout le mal et mis les deux cités aux prises (2). Il n'était en vérité pas besoin de chercher des explications aussi absurdes aux querelles de deux peuples limitrophes; les contestations de territoires suffisaient à les animer l'un contre l'autre. Parmi les districts que les Éphésiens et les Magnètes se disputèrent et que les derniers finirent par perdre, il faut citer d'abord le Crétinaion. Dans les écrivains d'époque postérieure, ce premier établissement des Magnètes est toujours cité comme appartenant aux Éphésiens (3); s'il faut ajouter foi à un vieux proverbe, il leur aurait été vendu par Mandrès, fils de Mandrolytos, homme adonné au jeu et au vin (4). Peut-être y a-t-il là, ainsi que je le remarquais tout à l'heure, un lointain et vague souvenir de quelque trahison. Je serais aussi porté à croire que le mont Solmissos avait primitivement appartenu aux Magnètes. C'est sur cette montagne que Latone, suivant la tradition locale, avait mis au monde Apollon et Artémis, tandis que les Curètes couvraient ses cris de douleur par le bruit de leur danse armée et détournaient la jalouse surveillance de Héra (5). Si, comme il semble bien, il faut voir là simplement l'adaptation à un culte local de la légende crétoise sur la naissance de Zeus, cette adaptation n'a pu être faite que par les Magnètes, et il faut que la montagne où la scène est placée ait jadis fait partie de leurs possessions.

(1) V. p. 144, n. 3.

(2) Ælien, *De nat. anim.*, XI, 27 : Μάγνητας δὲ καὶ Ἐφεσίους εἰς πόλεμον ἀκρὶς ἐξῆψε.

(3) V. p. 140 et p. 141, n. 1.

(4) Pseudo-Plutarque, *Proverbia Alexandrinorum*, LVII : « Ταχύτερον ὁ Μάνδρης Κρητίνας ἀπεπέρασε. » Ἐφέσιοι Κρητίνας ἐκτήσαντο τὰς Μαγνήτων· ἀπεπέρασε δέ σφιν Μάνδρης ὁ Μανδρολύτου παρ' οἶνον καὶ μέθην καὶ κυβείαν.

(5) Strabon, XIV, 1, 20 : Ὑπέρκειται δὲ τοῦ ἄλσους (d'Ortygie) ὄρος ὁ Σολμισσός, ὅπου στάντας φασὶ τοὺς Κουρῆτας τῷ ψόφῳ τῶν ὅπλων ἐκπλῆξαι τὴν Ἥραν ζηλοτύπως ἐφεδρεύουσαν, καὶ λαθεῖν συμπράξαντας τὴν λοχείαν τῇ Λητοῖ. — C'est peut-être dans l'endroit appelé Latoreia que ces faits avaient eu lieu. Cf. Athénée, I, 57 (p. 31 d) : Ἀλκίφρων ὁ Μαιάνδριος περὶ τὴν Ἐφεσίαν φησὶν εἶναι ὀρείαν κώμην, τὴν πρότερον μὲν καλουμένην Λητοῦς, νῦν δὲ Λατώρειαν ἀπὸ Λατωρείας Ἀμάζονος· ἐν ᾗ γενέσθαι τὸν Πράμνιον οἶνον.

La durée de cette guerre ne nous est pas mieux connue que ne le sont ses détails. Elle avait déjà commencé du vivant de Callinos, qui en parlait dans ses élégies (1). Mais à quelle époque au juste Callinos vivait-il, et à quel moment de sa longue carrière composa-t-il les vers où il mentionnait les succès passagers des Magnètes ? Les revers qui suivirent pour eux ces premières victoires auraient été dus, d'après Hermippos de Smyrne, à une supercherie de Phérécyde, qui, accablé d'années et sentant venir la mort, se serait fait traîner sur le territoire de Magnésie et aurait ordonné d'aller dire aux Éphésiens de l'ensevelir à l'endroit même où ils trouveraient son cadavre, et après qu'ils auraient remporté la victoire. Les Éphésiens accourus le lendemain auraient en effet battu les ennemis et élevé sur la place un tombeau au philosophe (2). Mais cette fable ne nous fournit même pas un renseignement chronologique, car la date de la mort de Phérécyde est aussi controversée que celle de la vie de Callinos.

D'après Athénée, et aussi Strabon, si l'on admet une correction très plausible de Groskurd, les Magnètes ne perdirent pas seulement quelques districts de leur territoire, leur ville même finit par tomber au pouvoir des Éphésiens (3).

L'explication d'un aussi grand désastre n'est probablement ni le roman ridicule imaginé par Hermippos, ni la mollesse qu'Athénée reproche aux Magnètes ; il faut sans doute la demander aux luttes plus terribles encore que, vers la même époque, ils eurent à soutenir contre les Cimmériens et contre les rois lydiens de la dynastie des Mermnades.

(1) Strabon, XIV, I, 40 : Καλλῖνος μὲν οὖν ὡς εὐτυχούντων ἔτι τῶν Μαγνήτων μέμνηται καὶ κατορθούντων ἐν τῷ πρὸς τοὺς Ἐφεσίους πολέμῳ...

(2) Diogène Laërce, I, 117 (*Phérécyde*) : Φησὶ δ' Ἕρμιππος, πολέμου ἐφεστῶτος Ἐφεσίοις καὶ Μάγνησι, βουλόμενον τοὺς Ἐφεσίους νικῆσαι, πυθέσθαι τινὸς παριόντος πόθεν εἴη · τοῦ δ' εἰπόντος « ἐξ Ἐφέσου, » « ἕλκυσόν με τοίνυν, ἔφη, τῶν σκελῶν καὶ θὲς εἰς τὴν τῶν Μαγνήτων χώραν, καὶ ἀπάγγειλόν σου τοῖς πολίταις μετὰ τὸ νικῆσαι αὐτόθι με θάψαι · ἐπεσκηφέναι τε ταῦτα Φερεκύδην. » Ὁ μὲν οὖν ἀπήγγειλεν · οἱ δὲ μετὰ μίαν ἐπελθόντες κρατοῦσι τῶν Μαγνήτων, καὶ τόν τε Φερεκύδην μεταλλάξαντα θάπτουσιν αὐτόθι καὶ μεγαλοπρεπῶς τιμῶσιν.

(3) Athénée, XII, 29 (p. 525 c) : Ἀπώλοντο δὲ καὶ Μάγνητες οἱ πρὸς τῷ Μαιάνδρῳ διὰ τὸ πλέον ἀνεθῆναι, ὥς φησι Καλλῖνος ἐν τοῖς ἐλεγείοις καὶ Ἀρχίλοχος · ἑάλωσαν γὰρ ὑπὸ Ἐφεσίων. (Athénée, il est vrai, se trompe probablement sur le sens des vers de Callinos et d'Archiloque auxquels il se réfère : il devait y être question de la prise de Magnésie par les Cimmériens et non de celle par les Éphésiens. Cf. Rossignol, *Bularque*, p. 25.) — Strabon, XIV, I, 40 : καὶ τὸ παλαιὸν δὲ συνέβη τοῖς Μάγνησιν ὑπὸ Τρηρῶν ἄρδην ἀναιρεθῆναι, Κιμμερικοῦ ἔθνους, εὐτυχήσαντας πολὺν χρόνον · τῷ δ' ἑξῆς ἔτει Μιλησίους κατασχεῖν τὸν τόπον. Groskurd a corrigé : τῷ δ' ἑξῆς ἔτι Ἐφεσίους. M. Müller, dans son édition de Strabon, et Guhl, dans ses *Ephesiaca*, p. 34, adoptent cette lecture.

Rien n'est plus obscur que l'histoire des invasions des Cimmériens en Asie-Mineure. Les anciens eux-mêmes n'en savaient que peu de choses et faisaient de vains efforts pour en fixer les dates; et, de fait, rien ne se prête moins à la chronologie que les incursions de bandes de cavaliers qui courent le plat pays, le pillent et le dévastent, mais passent le plus souvent sous les murs des villes sans essayer de les prendre, et, au bout de quelques mois de chevauchées en tous sens, se retirent sans laisser d'autres traces de leur passage que les moissons foulées et les villages incendiés (1). La seule de ces gigantesques razzias sur laquelle nous ayons des détails précis est celle que les Trères exécutèrent en Lydie au début du VII[e] siècle. Le roi lydien Gygès fut tué en essayant de les arrêter, et, sous son successeur Ardys, Sardes fut prise par eux à l'exception de sa citadelle, bâtie sur une montagne abrupte et accessible seulement par deux mauvais sentiers. Ces évènements, dont le premier est connu par des documents presque contemporains, les cylindres de Khorsabad sur lesquels est raconté le règne d'Assourbanipal, et dont le second est mentionné par Hérodote (2), se placent, si l'on adopte la chronologie de l'historien grec, en 678 ou peu après; d'après les calculs des assyriologues, la date devrait en être abaissée jusque vers 660.

Strabon nous a conservé un vers de Callinos, où il est question de l'approche des Cimmériens, et il ajoute que, dans la même élégie, il était fait mention de la prise de Sardes (3). Un autre vers du même poète, cité par Étienne de Byzance, contient le nom des Trères (4). Enfin Callimaque dit que les barbares vinrent camper dans la plaine du Caystre, sous les murs mêmes d'Éphèse, mais qu'ils ne purent prendre la ville (5). Il est fort tentant de rapporter tous ces textes et celui d'Hérodote à une seule et même invasion cimmérienne, celle de 678 ou 660. La bande qui enleva Sardes d'assaut pouvait, en trois jours et par une route facile à travers le Tmolos et la vallée du Caystre, parvenir en vue d'Éphèse.

Or Strabon raconte que les Magnètes furent taillés en pièces et presque complètement détruits par les Trères, peuple cimmérien (6). Et il ajoute

(1) Hérodote, I, 6 : τὸ γὰρ Κιμμερίων στράτευμα τὸ ἐπὶ τὴν Ἰωνίην ἀπικόμενον, Κροίσου ἐὸν πρεσβύτερον, οὐ καταστροφὴ ἐγένετο τῶν πολίων, ἀλλ' ἐξ ἐπιδρομῆς ἁρπαγή.

(2) G. Smith, *History of Assurbanipal*, p. 64 et suivantes (voir surtout le cylindre A, col. III, l. 5 à 41). — Fr. Lenormant, *Lettres assyriologiques*, I, p. 78. — Hérodote, I, 15.

(3) V. note 6.

(4) Étienne de Byz. *s. v.* Τρῆρος : Τρήρεας ἄνδρας ἄγων.

(5) Callimaque, *Hymne à Artémis*, v. 250 et suivants.

(6) Strabon, XIV, I, 40 : Καὶ τὸ παλαιὸν δὲ συνέβη τοῖς Μάγνησιν ὑπὸ Τρηρῶν ἄρδην ἀναιρεθῆναι,

que Callinos ne parle nulle part de cet évènement, et que tout au contraire les Magnètes sont mentionnés dans ses vers comme encore heureux dans leur lutte contre les Éphésiens. Archiloque au contraire, dit-il, connaissait déjà le désastre des Magnètes, d'où il suit que sa vie s'est prolongée plus tard que celle de Callinos. Le raisonnement de Strabon est ici peut-être un peu forcé : de ce que, dans le petit nombre de pièces de lui qui pouvaient être conservées au premier siècle de notre ère, Callinos ne parlait point de la destruction des Magnètes, il ne résulte pas nécessairement qu'elle ne soit advenue qu'après sa mort. Mais on peut du moins admettre qu'elle est postérieure à la composition des vers dans lesquels il était question de la prise de Sardes et de la marche vers Éphèse. Si donc nous ne possédions d'autres renseignements que ceux empruntés à Callinos, à Callimaque, à Hérodote et à Strabon, nous admettrions sans doute :

1° Que la prise de Sardes mentionnée par Hérodote et par Callinos, et l'attaque d'Éphèse racontée par Callimaque, ont eu lieu dans l'invasion de 678 ou 660 ;

2° Que le désastre des Magnètes est postérieur, quoique vraisemblablement de fort peu, peut-être même seulement de quelques jours.

Jusqu'ici point de difficulté. Tout l'embarras vient de deux passages de Pline parfaitement concordants entre eux. D'après l'écrivain latin, le peintre Boularque aurait représenté la destruction des Magnètes, et le roi lydien Candaule aurait payé son tableau à raison d'une pièce d'or par figure (1). Les mots « la destruction des Magnètes » semblent bien ne pouvoir s'appli-

Κιμμερικοῦ ἔθνους, εὐτυχήσαντας πολὺν χρόνον· τῷ δ' ἑξῆς ἔτει Μιλησίους (?) κατασχεῖν τὸν τόπον. Καλλῖνος μὲν οὖν ὡς εὐτυχούντων ἔτι τῶν Μαγνήτων μέμνηται καὶ κατορθούντων ἐν τῷ πρὸς τοὺς Ἐφεσίους πολέμῳ, Ἀρχίλοχος δὲ ἤδη φαίνεται γνωρίζων τὴν γενομένην αὐτοῖς συμφοράν·

κλαίειν τὰ Θασίων, οὐ τὰ Μαγνήτων κακά.

ἐξ οὗ καὶ τὸ νεώτερον εἶναι τοῦ Καλλίνου τεκμαίρεσθαι πάρεστιν. Ἄλλης δέ τινος ἐφόδου τῶν Κιμμερίων μέμνηται πρεσβυτέρας ὁ Καλλῖνος, ἐπὰν φῇ·

νῦν δ' ἐπὶ Κιμμερίων στρατὸς ἔρχεται ὀβριμοεργῶν.

ἐν ᾗ τὴν Σάρδεων ἅλωσιν δηλοῖ.

(1) Pline, *H. N.*, XXXV, xxxiv, 2 : Quid quod in confesso perinde est Bularchi pictoris tabulam, in qua erat Magnetum prœlium, a Candaule rege Lydiæ Heraclidarum novissimo, qui et Myrsilus vocitatus est, repensam auro? tanta jam dignatio picturæ erat. Circa Romuli id ætatem acciderit necesse est ; etenim duodevicesima Olympiade interiit Candaules aut, ut quidam tradunt, eodem anno quo Romulus, nisi fallor, manifesta jam tum claritate artis, adeo absolutione. — *Ibid.*, VII, 38 : Candaules rex Bularchi tabulam Magnetum exitii, haud mediocris spatii, pari rependit auro. — V. Sur ce tableau de Boularque et sur la date de la prise de Magnésie, Rossignol, *Bularque* (Paris, 1853).

quer qu'à la rude défaite qui leur fut infligée par les Trères. Or, suivant la chronologie d'Hérodote, Candaule aurait été assassiné en 716; que cette date soit exacte ou fausse, il n'en n'est pas moins certain qu'il faut placer toute la durée du règne de son successeur Gygès entre sa mort et la prise de Sardes mentionnée par l'historien d'Halicarnasse et par les documents assyriens, et supposée par nous tout à l'heure être elle-même antérieure à la bataille des Magnètes et des Trères.

Il n'y a que deux manières de sortir de cette contradiction : ou bien rejeter comme apocryphe l'anecdote rapportée par Pline, ou bien admettre, avec M. Rossignol, qu'il y a eu une prise de Sardes antérieure, et de beaucoup, à celle que nous connaissons; que c'est cette première prise de la capitale lydienne que mentionnait Callinos, et que le désastre des Magnètes, tout en étant postérieur, a encore eu lieu avant la mort de Candaule.

Entre ces deux solutions l'option est fort embarrassante. D'une part, les erreurs commises par Pline dans son histoire des artistes grecs sont assez nombreuses pour qu'on ne puisse se faire grand scrupule de lui en attribuer une de plus (1). D'autre part, il est certain que les Cimmériens avaient fait plus d'une incursion en Asie-Mineure avant celle où Gygès trouva la mort. Les cylindres de Khorsabad parlent de leurs ravages antérieurs et même de succès remportés sur eux par les rois de Lydie. Strabon, lui aussi, croyait à une longue suite d'invasions (2). Rien ne prouve donc qu'ils n'aient pas pris une première fois Sardes avant la mort de Candaule. Callisthènes, en effet, mentionnait deux prises successives de la capitale de la Lydie, l'une par les Cimmériens, l'autre par les Trères et les Lyciens (3). En fait, aussi loin que l'on peut remonter dans l'histoire, on constate une poussée continue des peuples nomades ou à demi nomades du nord de la Thrace, de la vallée du Danube et de la Scythie, vers les contrées plus fertiles du midi. Cette poussée se produit dans deux directions, vers la Grèce par le flanc oriental du Pinde, vers l'Asie-Mineure à travers l'Hellespont et le Bosphore. Pour ne parler que de cette dernière contrée, les Phryges, les Mæones et les Dardanes, formèrent le premier ban de la grande invasion. Mais ils se civilisèrent vite,

(1) V. L. Ross, *Ueber Plinius den aelteren* (*Arch. Aufs.*, II, p. 352-377).

(2) Strabon, I, III, 21 : Οἵ τε Κιμμέριοι, οὓς καὶ Τρῆρας ὀνομάζουσιν, ἢ ἐκείνων τι ἔθνος πολλάκις ἐπέδραμον τὰ δεξιὰ μέρη τοῦ Πόντου, καὶ τὰ συνεχῆ αὐτοῖς .... πολλάκις δὲ καὶ οἱ Κιμμέριοι καὶ οἱ Τρῆρες ἐποιήσαντο τὰς τοιαύτας ἐφόδους.

(3) Strabon, XIII, IV, 8 : Φησὶ δὲ Καλλισθένης ἁλῶναι τὰς Σάρδεις ὑπὸ Κιμμερίων πρῶτον, εἶθ' ὑπὸ Τρηρῶν καὶ Λυκίων, ὅπερ καὶ Καλλῖνον δηλοῦν, τὸν τῆς ἐλεγείας ποιητήν.

s'établirent solidement sur le sol, et pendant plusieurs siècles opposèrent une barrière insurmontable à ceux qui cherchaient à les suivre. Lorsque cette barrière eut été renversée par les Grecs, le mouvement, un instant interrompu, recommença, et c'est alors que passèrent en Asie les Bithynes, les Mariandynes et les Paphlagones, qui, le Bosphore franchi, se détournèrent vers l'est et se cantonnèrent sur les bords du Pont-Euxin, tandis que les Tralles allaient s'établir dans la vallée du Méandre et sur les flancs du mont Tmolos. Enfin ce fut le tour des Cimmériens et des Trères qui, plus nomades et plus pillards que les autres, poussèrent droit au sud et s'en allèrent butiner dans la Mysie, la Lydie et la Carie. Pendant trois ou quatre cents ans, l'Asie antérieure a dû être sillonnée en tous sens par des tribus d'origines différentes, les unes plus civilisées et cherchant à s'établir, les autres plus sauvages et ne songeant qu'à piller; jusqu'au jour où les Lydiens dans l'Asie antérieure, les Mèdes dans la haute Asie, furent devenus assez forts pour arrêter le désordre et débarrasser le pays de ces masses vagabondes.

Les Cimmériens ne purent entrer dans Éphèse, et rien ne prouve que les Trères, si complète qu'ait été leur victoire, se soient emparés de Magnésie. Mais les deux autres ennemis à qui la ville avait en même temps affaire étaient plus en état de mener à bien un siège. Nous avons vu plus haut qu'elle fut prise par les Éphésiens (1). Nicolas de Damas dit qu'elle tomba aussi au pouvoir de Gygès (2). La date du premier de ces évènements est inconnue; le second se place entre 716 et 678 d'après la chronologie d'Hérodote, entre 698 et 660 d'après les documents assyriens. Cette série de désastres, accumulés dans un aussi court espace de temps, frappa vivement l'esprit des Grecs, en sorte que les « malheurs des Magnètes » passèrent en proverbe (3).

(1) V. p. 147.

(2) Nicolas de Damas, fr. 2 (*Fragm. hist. gr.*, *Didot*, III, 395. — Suidas, *s. v.* Μάγνης) : Τούτου δὲ (Magnès) πολλοὶ μὲν καὶ ἄλλοι ἤρων, Γύγης δὲ μᾶλλόν τι ἐφλέγετο, καὶ αὐτὸν εἶχε παιδικά. Γυναῖκάς γε μὴν πάσας ἐξέμηνεν, ἔνθα ἐγένετο ὁ Μάγνης, μάλιστα δὲ τὰς Μαγνήτων, καὶ συνῆν αὐταῖς. Οἱ δὲ τούτων συγγενεῖς, ἀχθόμενοι ἐπὶ τῇ αἰσχύνῃ, πρόφασιν ποιησάμενοι ὅτι ἐν τοῖς ἔπεσιν ᾖσεν ὁ Μάγνης Λυδῶν ἀριστείαν ἐν ἱππομαχίᾳ πρὸς Ἀμάζονας, αὐτῶν δὲ οὐδὲν ἐμνήσθη, ἐπαΐξαντες περικατέρρηξάν τε τὴν ἐσθῆτα, καὶ τὰς κόμας ἐξέκειραν, καὶ πᾶσαν λώβην προσέθεσαν. Ἐφ' οἷς ἤλγησε μάλιστα Γύγης, καὶ πολλάκις μὲν εἰς τὴν Μαγνήτων γῆν ἐνέβαλε, τέλος δὲ καὶ χειροῦται τὴν πόλιν, ἐπανελθὼν δὲ εἰς Σάρδεις, πανηγύρεις ἐποιήσατο μεγαλοπρεπεῖς.

(3) Héraclide de Pont, Περὶ πολιτειῶν, 22. (*Fragm. hist. gr.*, *Didot*, II, p. 218) : Μάγνητες δι' ὑπερβολὴν ἀτυχημάτων πολλὰ ἐκακώθησαν · καί που καὶ Ἀρχίλοχός φησι ·

Κλαίω τὰ Θασίων, οὐ τὰ Μαγνήτων κακά.

Apostolius, *Proverbes*, XVI, 8 : Τὰ Μαγνήτων κακά · ἐπὶ τῶν μεγίστων καὶ ἀλγεινοτάτων κακῶν ·

Néanmoins Magnésie se releva bientôt de ses ruines et reprit son indépendance, pour peu d'années il est vrai ; car elle n'avait pas eu le temps de rétablir ses forces militaires lorsqu'elle eut à subir les attaques de Crœsus, jaloux d'étendre sa domination sur tous les Grecs de la côte. Elle partagea le sort des autres villes ioniennes et éoliennes et fut soumise à un tribut (1). Elle semble toutefois n'avoir pas eu à se plaindre de sa condition nouvelle. Mais la bataille de Sardes allait faire peser sur elle un joug plus pesant, celui des rois de Perse (546).

παρόσον οὗτοι ἀσεβήσαντες εἰς θεοὺς μεγάλων κακῶν ἐπειράθησαν. — Julianus, *Or.*, VII, p. 210 (Cf. Suidas, *s. v.* Μαγνήτων κακά) : Καὶ οὔτε τί φῶ περὶ αὐτῶν ἀξίως ἔχω, κἂν τὰ Μαγνήτων κακὰ, κἂν τὸ Τερμέριον, κἂν πᾶσαν ἁπλῶς αὐτοῖς ἐπιφθέγξωμαι τὴν τραγῳδίαν μετὰ τοῦ σατύρου καὶ τῆς κωμῳδίας καὶ τοῦ μίμου.

(1) Hérodote, I, 26, 27 : Πρώτοισι μὲν δὴ τούτοισι (aux Éphésiens) ἐπεχείρησε ὁ Κροῖσος, μετὰ δὲ ἐν μέρει ἑκάστοισι Ἰώνων τε καὶ Αἰολέων, ἄλλοισι ἄλλας αἰτίας ἐπιφέρων, τῶν μὲν ἐδύνατο μέζονας παρευρίσκειν, μέζονα ἐπαιτιεύμενος, τοῖσι δὲ αὐτῶν καὶ φαῦλα ἐπιφέρων. Ὡς δὲ ἄρα οἱ ἐν τῇ Ἀσίῃ Ἕλληνες κατεστράφατο ἐς φόρου ἀπαγωγὴν, τὸ ἐνθεῦτεν ἐπενόεε νέας ποιησάμενος ἐπιχειρέειν τοῖσι νησιώτῃσι. — Cf. *ibid.*, 28.

CHAPITRE VIII

MAGNÉSIE SOUS LES PERSES

Dès que Cyrus se fut rendu maître de la citadelle de Sardes, les villes éoliennes et ioniennes de la côte lui envoyèrent des députés et lui offrirent de se soumettre s'il se contentait du tribut qu'elles avaient payé à Crœsus. Le conquérant repoussa avec dédain ces propositions tardives et fit comprendre à ceux qui les apportaient qu'ils devaient s'apprêter à une sujétion beaucoup plus dure. Mais, rappelé dans la haute Asie, il ne put mettre aussitôt ses menaces à exécution, et les cités grecques, dûment prévenues du sort qu'il leur réservait, eurent tout le temps de se préparer à la résistance. Magnésie s'associa à l'effort commun, prit part à la révolte suscitée par Pactyès, et envoya des troupes au siège de l'acropole de Sardes. Lorsque le mouvement eut été comprimé et que Pactyès fugitif eut été livré à Cyrus par les Chiotes, elle vit son territoire ravagé par l'armée perse de Mazarès (1) et peu après dut ouvrir ses portes au Mède Harpagos. Sa soumission, bornée d'abord à l'envoi périodique de cadeaux au grand roi, devint plus effective après 516, lorsque Darius eut divisé son empire en 23 satrapies. Magnésie fut enclavée dans celle d'Yaouna, qui comprenait, outre l'Ionie,

(1) Hérodote, I, 161 : Χῖοι μέν νυν Πακτύην ἐξέδοσαν, Μαζάρης δὲ μετὰ ταῦτα ἐστρατεύετο ἐπὶ τοὺς συμπολιορκήσαντας Τάβαλον, καὶ τοῦτο μὲν Πριηνέας ἐξηνδραποδίσατο, τοῦτο δὲ Μαιάνδρου πεδίον πᾶν ἐπέδραμε ληίην ποιεύμενος τῷ στρατῷ, Μαγνησίην δὲ ὡσαύτως, μετὰ δὲ ταῦτα αὐτίκα νούσῳ τελευτᾷ.

toute la Carie, la Pamphylie et la Lycie, et elle dut fournir sa part du tribut annuel de 400 talents imposé à ces pays (1). Elle fut même parfois, sinon ordinairement, la résidence des satrapes. C'est là qu'Oroïtès attira traîtreusement Polycrate de Samos et le fit mettre en croix (2).

Suivant une hypothèse de Sillig, ce serait à la suite de la conquête perse qu'aurait eu lieu l'émigration du sculpteur Bathyclès et des artistes et ouvriers qui allèrent sous ses ordres faire pour les Spartiates le trône d'Apollon Amycléen. Brunn et Beulé ont admis cette conjecture (3) : d'une part, en effet, l'or employé pour cet ouvrage avait été envoyé aux Lacédémoniens par Crœsus tout à la fin de son règne, et l'exécution du trône peut très bien n'avoir commencé qu'après sa défaite; d'autre part, les villes d'Asie eurent fort à souffrir du triomphe des Perses, et il est certain que beaucoup de leurs habitants s'enfuirent. Il n'est pas impossible que Bathyclès ait été du nombre de ces fugitifs. Quoi qu'il en soit d'ailleurs et que son départ ait été volontaire ou forcé, la date à laquelle il vivait n'est point douteuse, et la longue description faite par Pausanias de son œuvre montre combien l'art et l'industrie étaient florissants dans sa ville natale dès le milieu du VIe siècle.

Magnésie ne bougea pas pendant la révolte de l'Ionie; elle resta soumise même après la bataille du Mycale, alors que presque toutes les villes de la côte secouaient le joug. Quinze années plus tard, Artaxerxès la donna à Thémistocle « pour son pain », en même temps que sa voisine Myonte, pour son poisson, que Lampsaque pour son vin, et même suivant Néanthès de Cyzique et Phanias d'Érésos, que Perkoté et Palæskepsis pour son coucher et son vêtement (4). De ces villes Lampsaque n'était déjà plus en son

(1) Hérodote, III, 90 : Ἀπὸ μὲν δὴ Ἰώνων καὶ Μαγνήτων τῶν ἐν τῇ Ἀσίῃ καὶ Αἰολέων καὶ Καρῶν καὶ Λυκίων καὶ Μιλυέων καὶ Παμφύλων (εἷς γὰρ ἦν οἱ τεταγμένος φόρος οὗτος), προσήιε τετρακόσια τάλαντα ἀργυρίου. Ὁ μὲν δὴ πρῶτος οὗτος οἱ νομὸς κατεστήκεε. — V. Posseldt, *Quæ Asiæ minoris oræ occidentalis sub Dareo fuerit condicio*, p. 7 à 10.

(2) Hérodote, III, 122 : Ὁ δὴ ὦν Ὀροίτης ἱζόμενος ἐν Μαγνησίῃ τῇ ὑπὲρ Μαιάνδρου ποταμοῦ οἰκημένῃ ἔπεμπε Μύρσον τὸν Γύγεω ἄνδρα Λυδὸν ἐς Σάμον ἀγγελίην φέροντα, μαθὼν τοῦ Πολυκράτεος τὸν νόον. — *Ibid.*, 125 : Ἀπικόμενος δὲ ἐς τὴν Μαγνησίην ὁ Πολυκράτης διεφθάρη κακῶς, οὔτε ἑωυτοῦ ἀξίως οὔτε τῶν ἑωυτοῦ φρονημάτων... ἀποκτείνας δέ μιν οὐκ ἀξίως ἀπηγήσιος Ὀροίτης ἀνεσταύρωσε. — Cf. Posseldt, *As. Min. cond.*, p. 74 et 75.

(3) Sillig, *Catalogus artificum, Bathycles*. — Brunn, *Geschichte der griechischen Künstler*, I, p. 52. — Beulé, *Études sur le Péloponèse* (*l'Art à Sparte*), p. 101, note 4.

(4) Thucydide, I, 138 : Μνημεῖον μὲν οὖν αὐτοῦ ἐν Μαγνησίᾳ ἐστὶ τῇ Ἀσιανῇ ἐν τῇ ἀγορᾷ· ταύτης γὰρ ἦρχε τῆς χώρας, δόντος βασιλέως αὐτῷ Μαγνησίαν μὲν ἄρτον, ἣ προσέφερε πεντήκοντα τάλαντα τοῦ ἐνιαυτοῦ, Λάμψακον δὲ οἶνον (ἐδόκει γὰρ πολυοινότατον τῶν τότε εἶναι), Μυοῦντα δὲ ὄψον. — Strabon, XVI, I, 10 : Ταύτην (Myonte), ὄψον λέγεται Θεμιστοκλεῖ δοῦναι Ξέρξης, ἄρτον δὲ Μαγνη-

pouvoir, et vraisemblablement Perkoté non plus. Mais, quoique M. Waddington ait exprimé une opinion contraire, il ne me paraît nullement certain que Myonte se fût déjà émancipée, et quant à Palæskepsis, située fort avant dans les terres, elle resta toujours sujette. Myonte et Palæskepsis n'étaient d'ailleurs que de gros bourgs : parmi les trois villes dont Thémistocle entrait effectivement en possession, Magnésie seule était importante : elle donnait un revenu de 50 talents. Aussi est-ce là qu'il vint s'établir.

Nous avons sur le séjour qu'il y fit quelques renseignements curieux. Le plus important sans conteste est dû à un didrachme de la collection léguée par le duc de Luynes au Cabinet des Médailles. Cette pièce a été publiée d'abord par son premier possesseur (1), et de nouveau étudiée par M. Waddington dans ses *Mélanges de numismatique* (2). Elle est épaisse, de forme irrégulière, et pèse 8gr,56 : elle appartient par conséquent au système attique.

σίαν, οἶνον δὲ Λάμψακον. — Diodore, XI, LVII, 7 : Ἐδωρήσατο δ' αὐτῷ καὶ πόλεις τρεῖς πρὸς διατροφὴν καὶ ἀπόλαυσιν εὐθέτους, Μαγνησίαν μὲν τὴν ἐπὶ τῷ Μαιάνδρῳ, πλεῖστον τῶν κατὰ τὴν Ἀσίαν πόλεων ἔχουσαν σῖτον, εἰς ἄρτους, Μυοῦντα δὲ εἰς ὄψον, ἔχουσαν θάλατταν εὔιχθυν, Λάμψακον δὲ, ἀμπελόφυτον ἔχουσαν χώραν πολλὴν, εἰς οἶνον. — Plutarque, *Thémistocle,* 29 : Πόλεις δ' αὐτῷ τρεῖς μὲν οἱ πλεῖστοι δοθῆναι λέγουσιν εἰς ἄρτον καὶ οἶνον καὶ ὄψον, Μαγνησίαν καὶ Λάμψακον καὶ Μυοῦντα · δύο δ' ἄλλας προστίθησιν ὁ Κυζικηνὸς Νεάνθης καὶ Φανίας, Περκώτην καὶ Παλαίσκηψιν εἰς στρωμνὴν καὶ ἀμπεχόνην. — Athénée, I, 54 (p. 29 f) : Ὅτι Θεμιστοκλῆς ὑπὸ βασιλέως ἔλαβε δωρεὰν τὴν Λάμψακον εἰς οἶνον, Μαγνησίαν δ' εἰς ἄρτον, Μυοῦντα δ' εἰς ὄψον, Περκώτην δὲ καὶ τὴν Παλαίσκηψιν εἰς στρωμνὴν καὶ ἱματισμόν, ἐκέλευσε δὲ τούτῳ στολὴν φορεῖν βαρβαρικὴν, ὡς καὶ Δημαράτῳ, δοὺς τὰ πρότερον ὑπάρχοντα, καὶ στολὴν Γάμβριον προσθεὶς, ἐφ' ᾧτε μηκέτι ἑλληνικὸν ἱμάτιον περιβάληται. — Aristodème, *Fragm.*, éd. Wescher, *Poliorcetica,* 360 : Ὁ δὲ Ἀρταξέρξης, προσχὼν τοῖς εἰρημένοις, δέδωκεν αὐτῷ στρατὸν καὶ τρεῖς πόλεις εἰς χορηγίαν, Μαγνησίαν μὲν εἰς σῖτον, Λάμψακον δὲ εἰς οἶνον, Μυοῦντα δὲ εἰς ὄψον. — Ælius Aristide, XLVI (ὑπὲρ τῶν τεττάρων), 223 : καὶ ἄλλα τε δῶρα πολλὰ ἐδωρήσατο καὶ Μαγνησίας ὅλης ἀρχὴν ἔδωκεν...— *Lettres attribuées à Thémistocle*, 20 (*Epistologr. gr., Didot,* p. 761) : οὐκ ἐσθῆτας ἔτι ἡμῖν οὐδὲ χρυσὸν, ἀλλὰ πόλεις τε ἤδη καὶ πολλὴν γῆν ἐχαρίζετο · ἀφελὼν γὰρ τῆς ἑαυτοῦ βασιλείας Μυοῦντα καὶ Λάμψακόν τε καὶ τὴν ἐπὶ Μαιάνδρῳ Μαγνησίαν ἐμοὶ δίδωσι, καὶ Λάμψακον μὲν ἠλευθέρωσα καὶ πολλῷ φόρῳ βαρυνομένην ἅπαντος ἀφῆκα, Μυοῦντα δὲ τὴν ἐν Μαγνησίᾳ καὶ αὐτὴν Μαγνησίαν καρποῦμαι. — Schol. d'Aristophane, *Chevaliers,* v. 84 : ..... καταφυγὼν πρὸς Ἀρταξέρξην τὸν Ξέρξου παῖδα, καὶ τιμηθεὶς τὰ μέγιστα παρ' αὐτοῦ, ὡς καὶ τρεῖς πόλεις εἰς ὄψον καὶ ἄρτον καὶ πότον λαβεῖν, Μαγνησίαν, Μυοῦντα, Λάμψακον,...— Autre scholie, *ibid.* : Ἐφ' οἷς εὐχαριστήσας ὁ βασιλεὺς δωρεῖται αὐτῷ τρεῖς πόλεις, Μαγνησίαν εἰς σῖτον, Λάμψακον εἰς οἶνον, Μυοῦντα εἰς ὄψα, ὡς δὲ Νεάνθης καὶ Περκώτην εἰς στρωμνὴν καὶ Παλαίσκηψιν εἰς στολήν. — Cornélius Népos, *Themistocles,* 10 : Magnis muneribus ab Artaxerxe donatus in Asiam rediit domiciliumque Magnesiæ sibi constituit. Namque hanc urbem ei rex donarat, his quidem verbis quæ ei panem præberet (ex qua regione quinquagena talenta quotannis redibant), Lampsacum autem unde vinum sumeret, Myunta ex qua obsonium haberet. — Schol. Bobiens. in Cicer. *Pro Sestio* (éd. Orelli, p. 311) : Domicilium postea sibi Magnesiæ constituit, quam illi rex addixerat cum Lampsaco et Myndo, unde illi necessaria victus exhiberentur.

(1) Duc de Luynes, *Choix de médailles grecques,* pl. XI.

(2) Waddington, *Mélanges de numismatique,* Ire S., p. 1 à 6, pl. I, n° 2.

Au droit est figuré Apollon debout dans une attitude un peu fatiguée, le corps nu, la chlamyde rejetée derrière les épaules, la main droite posée sur la hanche, la gauche appuyée sur une longue branche de laurier d'où se détache à mi-hauteur un rameau feuillu : autour, la légende Θεμιστοκλέος



Fig. 38. Didrachme frappé par Thémistocle à Magnésie.

en lettres ioniennes. Au revers, dans un carré creux orné de grènetis, un oiseau aux ailes éployées, que M. Waddington regarde comme « probablement un corbeau » et qui me semble être un aigle, et plus particulièrement un aigle pêcheur, oiseau commun sur la côte d'Asie-Mineure. Dans le champ, sous les deux ailes, les lettres MA.

La figure de l'Apollon, déjà de fort beau style, conserve pourtant encore quelques traces de la raideur archaïque. Elle ne peut guère être ni antérieure à 480, ni postérieure à 450. C'est aussi la date qu'indique la forme des lettres.

Dans quelle ville et par quel personnage cette pièce peut-elle avoir été frappée? Le duc de Luynes l'avait attribuée, quoique avec hésitation, à Magydos de Pamphylie : il n'avait prêté aucune attention au nom d'homme gravé au droit. Mais, ainsi que le fait remarquer M. Waddington, dont je ne fais ici que résumer la savante argumentation, les monnaies d'argent de la Pamphylie sont toutes frappées d'après le système persan, tandis que notre didrachme est du système attique. L'attribution proposée est par cela seul rendue inadmissible.

Il y a une autre ville à laquelle conviennent également les initiales MA : c'est Magnésie du Méandre. Apollon, qui figure ici au droit, est représenté au revers des tétradrachmes de Magnésie; l'aigle se voit également, tantôt unique, tantôt double, au revers de plusieurs bronzes frappés par la ville à l'époque impériale. Enfin l'emploi de l'alphabet ionien, qui serait fort singulier en Pamphylie, est tout naturel dans une cité voisine d'Éphèse, de Priène et de Milet. Toutes les probabilités sont donc en faveur de Magnésie : or, précisément à l'époque à laquelle son caractère artistique nous a conduits à placer la frappe de notre pièce, Magnésie était gouvernée par Thémistocle.

M. Waddington a donc toute raison d'affirmer que le personnage dont le nom figure en grandes lettres au droit du didrachme du duc de Luynes n'est autre que l'illustre exilé athénien, et que la pièce a été émise par lui dans la cité où il avait fixé sa résidence. Il n'y a d'ailleurs, fait-il observer, rien d'étonnant à ce qu'il ait battu monnaie d'argent dans une ville dont il n'avait que la jouissance, par la grâce et sous l'autorité du grand roi. Non seulement les despotes et les tyrans des villes soumises aux Perses, aussi bien que les cités sujettes pourvues d'un gouvernement républicain, ont toujours conservé le droit de monnayage, mais les satrapes eux-mêmes l'ont régulièrement exercé (1).

Thémistocle gouverna plusieurs années Magnésie, honoré à l'égal des premiers parmi les Perses, et laissé fort tranquille par le grand roi, auquel les intrigues d'Artaban et la révolte d'Hystaspès en Bactriane donnaient assez d'occupation dans le haut pays (2). Ayant, à son retour de la cour d'Artaxerxès, échappé, grâce aux avertissements de la Mère des Dieux, aux embûches que le satrape Épixyès lui avait dressées près de Léontos Képhalai, il éleva un temple à la déesse et en donna la prêtrise à sa fille Mnésiptoléma (3). D'après Possis, il introduisit aussi à Magnésie les fêtes

(1) Waddington, *Mélanges de Numismatique*, p. 4 : « Le droit monétaire était essentiellement un droit municipal, un droit propre à chaque cité, quelque petite qu'elle fût, et par conséquent les monnaies frappées dans chaque ville étaient marquées de types particuliers et signées du nom d'un magistrat responsable. Si la ville ou l'État était soumis au pouvoir d'un seul homme, alors les monnaies devaient porter son nom, puisqu'elles étaient émises sous sa responsabilité. Les monuments sont d'accord avec ces principes ; il est facile de nommer des villes importantes qui ont fait frapper des monnaies autonomes pendant une longue suite d'années, et sans jamais s'être soustraites au joug persan ; il suffira de citer Tarse, Sidé, Aspendus et les villes lyciennes, dont la numismatique continue sans interruption depuis le commencement du ve siècle jusqu'à la chute de la monarchie persane. Mais non-seulement les villes émettaient des monnaies, les satrapes aussi, ces lieutenants immédiats du roi, en frappaient et les signaient de leur nom. Pharnabaze a laissé des monnaies frappées dans deux portions très différentes de l'Asie-Mineure ; à Lampsaque d'abord, ou plutôt à Cyzique, villes situées dans sa satrapie ; ensuite à Tarse, où il fut envoyé pour conférer avec Conon (398-397). L'exemple de Pharnabaze est important, parce que, pendant sa longue carrière, ce satrape garda une fidélité invariable envers son souverain, et ne fut jamais en révolte ni ouverte ni secrète contre lui. » Cf. duc de Luynes, *Numismatique des Satrapies.*

(2) Plutarque, *Thémistocle,* 31 : Οὐ γὰρ πλανώμενος περὶ τὴν Ἀσίαν, ὥς φησι Θεόπομπος, ἀλλ' ἐν Μαγνησίᾳ μὲν οἰκῶν, καρπούμενος δὲ δωρεὰς μεγάλας καὶ τιμώμενος ὅμοια Περσῶν τοῖς ἀρίστοις, ἐπὶ πολὺν χρόνον ἀδεῶς διῆγεν, οὐ πάνυ τι τοῖς ἑλληνικοῖς πράγμασι βασιλέως προσέχοντος ὑπ' ἀσχολιῶν περὶ τὰς ἄνω πράξεις.

(3) Plutarque, *Thémistocle,* 30 : Διαφυγὼν δὲ τὸν κίνδυνον οὕτω καὶ θαυμάσας τὴν ἐπιφάνειαν τῆς Θεοῦ ναὸν κατεσκεύασεν ἐν Μαγνησίᾳ Δινδυμήνης καὶ τὴν θυγατέρα Μνησιπτολέμαν ἱέρειαν ἀπέδειξεν.

athéniennes des Panathénées et des Χοαί, et fut lui-même stéphanéphore (1). Peut-être est-ce encore lui qui importa le culte éleusinien et celui, si impor-



Fig. 39. Monnaie de Magnésie : Triptolème (2).

tant à Athènes, d'Athéna et d'Héphæstos : les revers de deux bronzes impériaux sont empruntés à ces deux cultes, dont il ne me semble pas possible



Fig. 40. Monnaie de Magnésie : Athéna et Héphæstos (3).

d'expliquer d'une manière plus naturelle l'existence si loin des lieux où ils étaient surtout répandus. Thémistocle appartenait à la famille des Lyco-

— Strabon, XIV, I, 40 : Ἐνταῦθα δ' ἦν καὶ τὸ τῆς Δινδυμήνης ἱερὸν Μητρὸς Θεῶν · ἱεράσασθαι δ' αὐτοῦ τὴν Θεμιστοκλέους γυναῖκα, οἱ δὲ θυγατέρα παραδιδόασι · νῦν δ' οὐκ ἔστι τὸ ἱερὸν διὰ τὸ τὴν πόλιν εἰς ἄλλον μετῳκίσθαι τόπον.

(1) Athénée, XII, 45 (p. 533, d, e) : Πόσσις δ' ἐν τρίτῳ Μαγνητικῶν τὸν Θεμιστοκλέα φησὶν ἐν Μαγνησίᾳ τὴν στεφανηφόρον ἀρχὴν ἀναλαβόντα θῦσαι Ἀθηνᾷ καὶ τὴν ἑορτὴν Παναθήναια ὀνομάσαι, καὶ Διονύσῳ Χοοπότῃ θυσιάσαντα καὶ τὴν Χοῶν ἑορτὴν αὐτόθι καταδεῖξαι.

(2) Bronze, Cab. Fr. (Mionnet, *Descr.*, III, *Ionie*, 642) : D. tête laurée d'Antonin, à droite. Légende : T. Αἴλιος Καῖσαρ Ἀντωνεῖνος. ℞. Triptolème, vêtu de la tunique talaire, la tête voilée, une torche dans la main gauche, une tige de blé dans la droite, debout sur un char que deux dragons ailés traînent vers la droite. Légende : Ἐπὶ Διοσκουρίδου γρα(μματέως?) τοῦ Μητρ(—?). Μαγνήτων.

(3) Bronze, Cab. Fr. (Mionnet, *Descr.*, III, *Ionie*, 676). D. tête laurée de Maximin à droite. Légende : Αὐτ(οκράτωρ) Κ(αῖσαρ) Γ(άϊος) Ἰούλ(ιος) Οὐῆ(ρος) Μαξιμεῖνος. ℞ à gauche, Héphæstos assis, ciselant un casque placé devant lui sur un tasseau. A droite, Athéna debout, casquée, le bras droit étendu, le bras gauche tenant la lance. Légende : Ἐπὶ γραμμ(ατέως) Μαρκιανοῦ. A l'exergue : Μαγνήτων.

mides, vouée au culte des grandes Déesses, et sa maison à Athènes, dans Kolonos Agoraios, était toute voisine de l'Héphæstion : l'hypothèse est donc séduisante, mais c'est une simple hypothèse, car rien ne prouve que l'introduction des deux cultes dans la ville du Léthæos remonte à une époque aussi ancienne. Enfin, et ceci est moins contestable, c'est à Magnésie qu'il eut la dernière de ses filles, Asia, dont, après sa mort, son neveu Phrasiclès, venu d'Athènes, se chargea d'être le tuteur (1).

Il est certain qu'il mourut à Magnésie ; mais les écrivains anciens ne sont point d'accord sur les circonstances de sa mort, et leurs récits laissent subsister une grande incertitude sur la date à laquelle elle arriva. D'après une tradition qui se forma de très bonne heure et qui fut très populaire à Athènes, il se serait volontairement empoisonné, et l'on ajoutait même, en buvant du sang de taureau. Le motif de ce suicide aurait été, suivant les uns, la volonté de ne pas accomplir la promesse qu'il avait faite à Artaxerxès de lui soumettre la Grèce, suivant les autres, la conscience de son impuissance à tenir cet engagement. Thucydide n'en dit point si long : il fait mourir l'exilé tout simplement de maladie, dénouement beaucoup moins romanesque, mais beaucoup plus vraisemblable, d'une vie déjà longue et toute remplie d'agitations et de luttes ; il ne mentionne l'empoisonnement que comme un on-dit sans valeur (2). Quant à l'année en laquelle eut lieu cette mort, on admet d'or-

(1) Plutarque, *Thémistocle*, 32 : Νικομάχην δὲ Φρασικλῆς ὁ ἀδελφιδοῦς Θεμιστοκλέους, ἤδη τετελευτηκότος ἐκείνου, πλεύσας εἰς Μαγνησίαν ἔλαβε παρὰ τῶν ἀδελφῶν, νεωτάτην δὲ πάντων τῶν τέκνων Ἀσίαν ἔθρεψε.

(2) Aristophane, *Chevaliers*, v. 83 (les *Chevaliers* ont été joués aux Lénéennes de 424) :

NICIAS. — Βέλτιστον ἡμῖν αἷμα ταύρειον πιεῖν ·
ὁ Θεμιστοκλέους γὰρ θάνατος αἱρετώτερος.

Thucydide, I, 138 : Νοσήσας δὲ τελευτᾷ τὸν βίον · λέγουσι δέ τινες καὶ ἑκούσιον φαρμάκῳ ἀποθανεῖν αὐτόν, ἀδύνατον νομίσαντα εἶναι ἐπιτελέσαι βασιλεῖ ἃ ὑπέσχετο. — Diodore, XI, LVIII : Θεμιστοκλῆς μὲν οὖν . . . ἐν ταύταις ταῖς πόλεσι κατεβίωσε πάντων τῶν πρὸς ἀπόλαυσιν ἀγαθῶν εὐπορούμενος, καὶ τελευτήσας ἐν τῇ Μαγνησίᾳ ταφῆς ἔτυχεν ἀξιολόγου καὶ μνημείου τοῦ ἔτι νῦν διαμένοντος. Ἔνιοι δὲ τῶν συγγραφέων φασὶ τὸν Ξέρξην ἐπιθυμήσαντα πάλιν στρατεύειν ἐπὶ τὴν Ἑλλάδα παρακαλεῖν τὸν Θεμιστοκλέα στρατηγεῖν τοῦ πολέμου, τὸν δὲ συγχωρήσαντα περὶ τούτων πίστεις λαβεῖν ἐνόρκους μὴ στρατεύσειν ἐπὶ τοὺς Ἕλληνας ἄνευ Θεμιστοκλέους. Σφαγιασθέντος δὲ ταύρου καὶ τῶν ὅρκων γενομένων, τὸν Θεμιστοκλέα κύλικα τοῦ αἵματος πληρώσαντα ἐκπιεῖν καὶ παραχρῆμα τελευτῆσαι. — Cornélius Népos, *Thémistocle*, 10 : De cujus morte multis modis apud plerosque scriptum est, sed nos eundem potissimum Thucydidem auctorem probamus, qui illum ait Magnesiæ morbo mortuum, neque negat fuisse famam, venenum sua sponte sumpsisse, cum se, quæ regi de Græcia opprimenda pollicitus esset, præstare posse desperaret. — Cicéron, *Brutus*, XI : Atticus. — . . . ut enim tu nunc de Coriolano, sic Clitarchus, sic Stratocles de Themistocle finxit. Nam quem Thucydides, qui et Atheniensis erat et summo loco natus summusque vir, et paullo

dinaire, sur la foi de calculs fort incertains, la date de 449. M. de Koutorga (1), interprétant autrement qu'on ne l'avait fait avant lui le récit de Diodore, remonte jusqu'à l'archontat de Praxiergos (471-470). Je ne crois pas que le savant russe ait bien compris le texte sur lequel il s'appuie, mais il a raison, je crois, de dire que la date communément admise est trop basse. En effet, dans la liste des prémices consacrées à Athéna sur le tribut des alliés, on voit déjà, dans la période de 454 à 451, figurer les Μαιάνδριοι (2). Or ce nom, je me suis efforcé de le démontrer plus haut, désigne les Magnètes du Méandre. La prise, ou la délivrance de Magnésie par les Athéniens, et l'adjonction de la ville à la confédération délienne, ont donc eu lieu en 454 au plus tard, et par suite Thémistocle était déjà mort à cette

ætate posterior, tantum mortuum scripsit, et in Attica clam humatum, addidit fuisse suspicionem veneno sibi conscivisse mortem, hunc isti aiunt, quum taurum immolavisset, excepisse sanguinem patera et, eo poto, mortuum concidisse. Hanc enim mortem rhetorice et tragice ornare potuerunt; illa mors vulgaris nullam præbebat materiam. — Plutarque, *Thémistocle*, 31 : Ὡς δ' Αἴγυπτός τε ἀφισταμένη βοηθούντων Ἀθηναίων καὶ τριήρεις Ἑλληνικαὶ μέχρι Κύπρου καὶ Κιλικίας ἀναπλέουσαι καὶ Κίμων θαλαττοκρατῶν ἐπέστρεψεν αὐτὸν ἀντεπιχειρεῖν τοῖς Ἕλλησι καὶ κωλύειν αὐξανομένους ἐπ' αὐτόν, ἤδη δὲ καὶ δυνάμεις ἐκινοῦντο καὶ στρατηγοὶ διεπέμποντο καὶ κατέβαινον εἰς Μαγνησίαν ἀγγελίαι πρὸς Θεμιστοκλέα, τῶν Ἑλληνικῶν ἐξάπτεσθαι κελεύοντος βασιλέως καὶ βεβαιοῦν τὰς ὑποσχέσεις, οὔτε δι' ὀργήν τινα παροξυνθεὶς κατὰ τῶν πολιτῶν οὔτε ἐπαρθεὶς τιμῇ τοσαύτῃ καὶ δυνάμει πρὸς τὸν πόλεμον, ἀλλ' ἴσως μὲν οὐκ ἐφικτὸν ἡγούμενος τὸ ἔργον, ἄλλους τε μεγάλους τῆς Ἑλλάδος ἐχούσης στρατηγοὺς τότε καὶ Κίμωνος ὑπερφυῶς εὐημεροῦντος ἐν τοῖς πολεμικοῖς, τὸ δὲ πλεῖστον αἰδοῖ τῆς τε δόξης τῶν πράξεων τῶν ἑαυτοῦ καὶ τῶν τροπαίων ἐκείνων, ἄριστα βουλευσάμενος ἐπιθεῖναι τῷ βίῳ τὴν τελευτὴν πρέπουσαν, ἔθυσε τοῖς θεοῖς, καὶ τοὺς φίλους συναγαγὼν καὶ δεξιωσάμενος, ὡς μὲν ὁ πολὺς λόγος, αἷμα ταύρειον πιών, ὡς δ' ἔνιοι, φάρμακον ἐφήμερον προσενεγκάμενος, ἐν Μαγνησίᾳ κατέστρεψε πέντε πρὸς τοῖς ἑξήκοντα βεβιωκὼς ἔτη καὶ τὰ πλεῖστα τούτων ἐν πολιτείαις καὶ ἡγεμονίαις. — Schol. d'Aristophane, *Chevaliers*, 84 : Θεμιστοκλῆς..... καταφυγὼν πρὸς Ἀρταξέρξην..... ἐπηγγείλατο αὐτῷ καταδουλώσασθαι τὴν Ἑλλάδα, δύναμιν εἰ λάβοι. Παραγενόμενος δὲ ἅμα τῷ στρατεύματι εἰς Μαγνησίαν, καὶ καταγνοὺς ἑαυτοῦ, εἰ δι' αὐτὸν σωθέντες Ἕλληνες δι' αὐτοῦ δουλεύσουσι βαρβάροις, προφάσει χρησάμενος ὡς θυσίαν ἐπιτελέσαι βούλοιτο καὶ ἱερουργῆσαι τῇ Λευκόφρυϊ Ἀρτέμιδι καλουμένῃ, τῷ ταύρῳ ὑποθεὶς τὴν φιάλην, καὶ ὑποδεξάμενος τὸ αἷμα καὶ χανδὸν πιὼν ἐτελεύτησεν εὐθέως. Οἱ δέ φασιν ὅτι συνειδὼς ὁ Θεμιστοκλῆς ὅτι οὐχ οἷός τε ἦν διαπράξασθαι τῷ βασιλεῖ ἅπερ ἐπηγγείλατο, οὕτως ἐπὶ τὴν τοῦ θανάτου αἵρεσιν παρεγένετο. — Autre scholie, *ibid.* : ... στρατὸν δὲ λαβὼν αὐτοῦ ἐπὶ πορθήσει τῆς Ἑλλάδος, περὶ τὴν Ἰωνίαν ἐν Μαγνησίᾳ γενόμενος, θύων, ὡς εἴρηται ἄνω, τελευτᾷ, καὶ μετὰ θάνατον τὸν μισοβάρβαρον ἐνδεικνύμενος τρόπον. — Aristodème, *Fragm.*, éd. Wescher, 360 : Ὁ δὲ Ἀρταξέρξης, προσχὼν τοῖς εἰρημένοις, δέδωκεν αὐτῷ στρατὸν καὶ τρεῖς πόλεις εἰς χορηγίαν..... Λαβὼν δὲ Θεμιστοκλῆς καὶ παραγενόμενος εἰς Μαγνησίαν, ἐγγὺς ἤδη γενόμενος τῆς Ἑλλάδος, μετενόησεν, οὐχ ἡγησάμενος δεῖν πολεμεῖν τοῖς ὁμοφύλοις· θύων δὲ τῇ Λευκοφρύνι Ἀρτέμιδι, σφαττομένου ταύρου, ὑποσχὼν φιάλην καὶ πληρώσας αἵματος, ἔπιεν καὶ ἐτελεύτησεν. — Schol. Bobiens. in Cic. *pro Sestio* : Denique apud Magnesiam decessit.

(1) De Koutorga, *Recherches critiques sur l'histoire de la Grèce pendant la période des guerres médiques*, ch. VII.

(2) Kirchhoff, *C. I. A.*, I, 226.

époque. Or Thémistocle, nous le savons par Thucydide, traversa la mer Égée au moment où les Athéniens assiégeaient Naxos, c'est-à-dire, d'après le système chronologique ordinaire, en 466 (1). Il resta quelque temps à Cymé en Æolide, et, Artaxerxès ayant succédé à Xerxès en 465, il partit aussitôt pour se rendre auprès de lui. En comptant trois mois pour le voyage, qu'il fit en chariot, à peu près un an pour son séjour à la cour de Perse, et de nouveau trois mois pour son retour, on trouve qu'il put s'établir à Magnésie au plus tard dans l'été de 463. Rien ne force à admettre qu'il y ait prolongé sa vie plus de quatre à cinq ans. Sa mort serait donc arrivée entre 460 et 455. Ceci s'accorde parfaitement avec le récit de Plutarque (2), qui place les armements du roi, l'ordre donné à Thémistocle de se mettre à la tête de l'expédition préparée, et la mort volontaire de l'exilé, peu de temps après la révolte d'Inaros en Égypte et son alliance avec les Athéniens, évènements qui eurent lieu en 460.

Les Magnètes rendirent à leur *despote* de grands honneurs; ils lui élevèrent un magnifique tombeau au milieu même de l'agora (3) et décernèrent à ses descendants des privilèges dont ceux-ci jouissaient encore à l'époque de Plutarque (4). Mais le temps n'avait pas tardé à effacer chez les Athéniens le souvenir de griefs plus ou moins fondés et à leur faire regretter la dureté avec laquelle ils avaient traité leur sauveur. Aussi, dès la fin du ve siècle, alors que l'on cherchait à se consoler des humiliations du présent en se rappelant les grandeurs du passé, le bruit se répandit à Athènes que les os de Thémistocle n'étaient plus dans le monument que lui avaient élevé les Magnètes. Ses parents et ses amis les avaient secrètement emportés d'Asie et enterrés en cachette sur le territoire athénien. Thucydide mentionne ce bruit, non sans une réserve bien propre à éveiller notre défiance (5). Plus

(1) Thucydide, I, 137 : Ἐν ᾗ ὁλκάδος τυχὼν ἀναγομένης ἐπ' Ἰωνίας καὶ ἐπιϐὰς καταφέρεται χειμῶνι ἐς τὸ Ἀθηναίων στρατόπεδον ὃ ἐπολιόρκει Νάξον.

(2) Plutarque, *Thémistocle,* 31, v. p. 159, note 2.

(3) Thucydide, I, 138 : Μνημεῖον μὲν οὖν αὐτοῦ ἐν Μαγνησίᾳ ἐστὶ τῇ Ἀσιανῇ ἐν τῇ ἀγορᾷ. — Diodore, XI, LVIII : ... ἐν τῇ Μαγνησίᾳ ταφῆς ἔτυχεν ἀξιολόγου καὶ μνημείου τοῦ ἔτι νῦν διαμένοντος. — Cornélius Népos, *Thémistocle*, 10 : Hujus ad nostram memoriam monumenta manserunt duo : sepulchrum prope oppidum, in quo est sepultus, statua in foro Magnesiæ. — Plutarque, *Thémistocle,* 32 : Καὶ τάφον μὲν αὐτοῦ λαμπρὸν ἐν τῇ ἀγορᾷ Μάγνητες ἔχουσι.

(4) Plutarque, *Thém.*, 32 : Τοῖς δ' ἀπὸ γένους τοῦ Θεμιστοκλέους καὶ τιμαί τινες ἐν Μαγνησίᾳ φυλαττόμεναι μέχρι τῶν ἡμετέρων χρόνων ἦσαν, ἃς ἐκαρποῦτο Θεμιστοκλῆς Ἀθηναῖος, ἡμέτερος συνήθης καὶ φίλος παρ' Ἀμμωνίῳ τῷ φιλοσόφῳ γενόμενος.

(5) Thucydide, I, 138 : Τὰ δὲ ὀστᾶ φασι κομισθῆναι αὐτοῦ οἱ προσήκοντες οἴκαδε κελεύσαντος ἐκείνου καὶ τεθῆναι κρύφα Ἀθηναίων ἐν τῇ Ἀττικῇ · οὐ γὰρ ἐξῆν θάπτειν ὡς ἐπὶ προδοσίᾳ φεύγοντος. Si ce transport avait effectivement eu lieu, comment un contemporain, et un homme de

tard encore, dans la première moitié du IVe siècle, cet ensevelissement clandestin ne suffit plus à absoudre à leur propre jugement les Athéniens du reproche d'ingratitude, et ils élevèrent au Pirée, sur la côte est du goulet du grand port, entre la pointe d'Alkimos et l'entrée, un tombeau monumental que Pausanias vit encore (1). Le poète comique Platon, dans des vers cités par Plutarque, fait allusion, au futur, à ce tombeau, dont la construction n'était apparemment, au moment où il écrivait, que projetée ou commencée :

« Ta tombe, élevée dans une belle place, sera pour les marchands un salut de bienvenue; elle verra entrer et sortir les navires, et lorsqu'aura lieu la joute des galères (2), elle la regardera. »

Enfin, des zélateurs encore plus ardents de la gloire athénienne supprimèrent complètement l'intervention des parents de Thémistocle et attribuèrent le transport de ses cendres au peuple lui-même (3). Il est vrai que les ennemis de la démocratie racontaient d'une manière toute différente l'épilogue de l'histoire du vainqueur de Salamine : d'après l'orateur Andocide, dans une harangue adressée à ses amis, les Athéniens, s'étant emparés de Magnésie dans le cours de leurs campagnes maritimes,

la condition sociale de Thucydide, aurait-il pu ne pas en être informé d'une manière certaine? — Cornélius Népos, *Thém.*, 10 : Idem (Thucydides) ossa ejus clam in Attica ab amicis sepulta, quoniam legibus non concederetur, quod proditionis esset damnatus, memoriæ prodidit.

(1) Pausanias, I, I, 2 (Descr. du Pirée) : . . . καὶ πρὸς τῷ μεγίστῳ λιμένι τάφος Θεμιστοκλέους· φασὶ γὰρ μεταμελῆσαι τῶν ἐς Θεμιστοκλέα Ἀθηναίοις, καὶ ὡς οἱ προσήκοντες τὰ ὀστᾶ κομίσαιεν ἐκ Μαγνησίας ἀνελόντες. — Plutarque, *Thém.*, 32 : Περὶ δὲ τῶν λειψάνων οὔτ' Ἀνδοκίδῃ προσέχειν ἄξιον ἐν τῷ πρὸς τοὺς ἑταίρους λέγοντι, φωράσαντας τὰ λείψανα διαρρῖψαι τοὺς Ἀθηναίους (ψεύδεται γὰρ ἐπὶ τὸν δῆμον παροξύνων τοὺς ὀλιγαρχικούς), ὅ τε Φύλαρχος, ὥσπερ ἐν τραγῳδίᾳ τῇ ἱστορίᾳ μονονοὺ μηχανὴν ἄρας καὶ προαγαγὼν Νεοκλέα τινὰ καὶ Δημόπολιν, υἱοὺς Θεμιστοκλέους, ἀγῶνα βούλεται κινεῖν καὶ πάθος, ὃ οὐδ' ἂν ὁ τυχὼν ἀγνοήσειεν ὅτι πέπλασται. Διόδωρος δ' ὁ περιηγητὴς ἐν τοῖς Περὶ μνημάτων εἴρηκεν ὡς ὑπονοῶν μᾶλλον ἢ γινώσκων, ὅτι περὶ τὸν μέγαν λιμένα τοῦ Πειραιῶς ἀπὸ τοῦ κατὰ τὸν Ἄλκιμον ἀκρωτηρίου πρόκειταί τις οἷον ἀγκὼν, καὶ κάμψαντι τοῦτον ἐντὸς, ᾗ τὸ ὑπεύδιον τῆς θαλάττης, κρηπίς ἐστιν εὐμεγέθης καὶ τὸ περὶ αὐτὴν βωμοειδὲς τάφος τοῦ Θεμιστοκλέους. Οἴεται δὲ καὶ Πλάτωνα τὸν κωμικὸν αὐτῷ μαρτυρεῖν ἐν τούτοις·

Ὁ σὸς δὲ τύμβος, ἐν καλῷ κεχωσμένος,
τοῖς ἐμπόροις πρόσρησις ἔσται πανταχοῦ,
τούς τ' ἐκπλέοντας εἰσπλέοντάς τ' ὄψεται,
χὡπόταν ἅμιλλα τῶν νεῶν, θεάσεται.

(2) Aux Μουνύχια.

(3) Schol. d'Aristophane, *Chevaliers*, v. 84 : Λοιμωξάντων δὲ Ἀθηναίων, ὁ θεὸς εἶπε μετάγειν τὰ ὀστᾶ Θεμιστοκλέους· Μαγνήτων δὲ μὴ συγχωρούντων, ᾐτήσαντο ἐπὶ λ' ἡμέραις ἐναγίσαι τῷ τάφῳ, καὶ περισκηνώσαντες τὸ χωρίον λάθρα κομίζουσιν ἀνορύξαντες τὰ ὀστᾶ.

auraient violé sa sépulture et jeté ses cendres au vent (1). L'historien Phylarchos avait adopté cette tradition en y ajoutant force détails pathétiques uniquement puisés dans son imagination.

Nous ne connaissons presque rien de l'histoire de Magnésie pendant les premières années après la mort de Thémistocle. Ses fils, à ce qu'il semble, restèrent quelque temps maîtres de la ville, et, d'autre part, ils se réconcilièrent avec les Athéniens, car on leur permit de consacrer dans l'Acropole une statue d'Artémis Leucophryne que Pausanias vit dans la partie est du plateau (2). Peut-être l'accession de Magnésie à la confédération délienne fut-elle le gage de cette réconciliation. Du moins est-il certain que, dès la troisième année de la LXXXIe olympiade (454), les Méandriens étaient au nombre des tributaires d'Athènes (3). Ils étaient alors compris dans l' Ἰωνικὸς φόρος pour 4000 drachmes, et dans la période de 446 à 440 ils payaient encore la même somme (4), tandis que leurs voisins de Myonte étaient taxés, tantôt à 1 talent, tantôt à 1 talent 3 000 drachmes. Cette contribution extrêmement modique, hors de proportion avec l'opulence de la ville, fait croire à une accession volontaire, à un traité librement débattu. Mais alors que reste-t-il du récit fait par Andocide? N'est-il pas évident que Plutarque a raison de n'y voir qu'un audacieux mensonge destiné à raviver les haines politiques des amis de l'orateur?

Les évènements de la guerre du Péloponnèse, l'alliance conclue en 412 par les Lacédémoniens avec Tissapherne, détachèrent Magnésie de la confédération athénienne et la replacèrent sous la domination du roi de Perse. Tissapherne y résidait en 411, et c'est là que l'amiral lacédémonien Astyokhos venait conférer avec lui, et qu'Alcibiade, réfugié à sa cour, préparait, par des négociations secrètes avec l'armée de Samos, une tardive rentrée en grâce auprès des Athéniens (5).

Lorsque, après la bataille d'Ægos-Potamos, les Lacédémoniens eurent à leur tour l'hégémonie du monde grec, et qu'héritiers incontestés de la

(1) Plutarque, *Thém.*, 32 (v. p. 162, note 1).

(2) Pausanias, I, XXVI, 4 : τῆς δὲ εἰκόνος πλησίον τῆς Ὀλυμπιοδώρου χαλκοῦν Ἀρτέμιδος ἄγαλμα ἕστηκεν ἐπίκλησιν Λευκοφρυηνῆς, ἀνέθεσαν δὲ οἱ παῖδες οἱ Θεμιστοκλέους· Μάγνητες γάρ, ὧν ἦρχε Θεμιστοκλῆς λαβὼν παρὰ βασιλέως, Λευκοφρυηνὴν Ἄρτεμιν ἄγουσιν ἐν τιμῇ.

(3) Kirchhoff, *C. I. A.*, I, n° 226, col. II : Μαιάνδριοι 𐅄ΔΓ⊢IIII.

(4) Kirchhoff, *C. I. A.*, I, 235, col. v : [𐅄ΔΓ]⊢IIII Μαιάνδριοι.

(5) Thucydide, VIII, 50 : Ὁ δὲ Ἀστύοχος τὸν μὲν Ἀλκιβιάδην, ἄλλως τε καὶ οὐκέτι ὁμοίως ἐς χεῖρας ἰόντα, οὐδὲ διενοεῖτο τιμωρεῖσθαι, ἀνελθὼν δὲ παρ' αὐτὸν ἐς Μαγνησίαν καὶ παρὰ Τισσαφέρνην ἅμα λέγει τε αὐτοῖς τὰ ἐπισταλέντα ἐκ τῆς Σάμου καὶ γίγνεται αὐτὸς μηνυτής. . .

puissance d'Athènes, ils furent entraînés à adopter après elle, vis-à-vis des cités grecques d'Asie, la même politique de protection, leurs armées, appuyées sur Éphèse, durent forcément passer par le territoire magnésien toutes les fois qu'elles se portèrent sur la Carie. D'après Diodore, Magnésie aurait été la première ville attaquée par l'harmoste Thibron, dès son arrivée en Asie-Mineure, au printemps de 399 (1). Il l'aurait enlevée de vive force, et c'est là qu'il se serait retiré quelques jours après, lorsqu'il eut été forcé de lever le siège de Tralles. La ville était alors sans remparts : peut-être avaient-ils été rasés par Tissapherne. Aussi, craignant que les Perses n'y rentrassent dès qu'il se serait éloigné, et jugeant l'emplacement où elle était bâtie peu propre à la défense, il transporta ses habitants dans une position plus facile à fortifier, sur les pentes du mont Thorax. Xénophon raconte tout autrement la campagne de Thibron : il ne dit mot d'une expédition de l'harmoste au sud d'Éphèse, et le fait guerroyer, pendant toute la durée de son commandement, en Teuthranie, en Æolide et en Mysie (2). Entre ces deux versions complètement différentes, laquelle choisir? Et d'abord, dans le problème à résoudre, il faut distinguer deux points : le fait raconté, et la date à laquelle il doit être placé. Le fait même de la reconstruction de Magnésie par Thibron ne saurait être contesté : non-seulement l'assertion de Diodore est trop positive, et accompagnée de détails trop précis pour pouvoir être sans fondement, mais elle est confirmée par Strabon, écrivain fort bien informé des choses d'Asie-Mineure (3); et lorsque Velleius Paterculus mentionne une colonisation lacédémonienne de Magnésie, c'est sans doute du même évènement qu'il parle, quoiqu'il l'ait mal compris et qu'il le considère comme ayant eu lieu plusieurs siècles plus tôt (4). De plus l'appareil des murs de Magnésie, le tracé des fronts de l'enceinte, la forme des tours, la disposition des portes, appartiennent bien à l'art militaire du commencement du IVe siècle. Quant au second point, à la date exacte du transport de la ville, les difficultés sont beaucoup plus grandes. Si d'une part le silence de Xéno-

(1) Diodore, XIV, 36 : Διελθὼν δ' ὡς ἑκατὸν εἴκοσι σταδίους πρὸς Μαγνησίαν, ἧς ἦρχε Τισσαφέρνης, ταύτην δ' ἐξ ἐφόδου παραλαβών, καὶ ταχέως ἐπὶ Τράλλεις τῆς Ἰωνίας πορευθείς, ἐπεχείρησε πολιορκεῖν τὴν πόλιν· οὐδὲν δὲ δυνάμενος πρᾶξαι δι' ὀχυρότητα, πάλιν εἰς Μαγνησίαν ἀπεχώρησε. Ταύτης δ' οὔσης ἀτειχίστου, καὶ διὰ τοῦτο φοβούμενος μήποτε χωρισθέντος αὐτοῦ κυριεύσῃ τῆς πόλεως ὁ Τισσαφέρνης, μετῴκισεν αὐτὴν πρὸς τὸ πλησίον ὄρος, ὃ καλοῦσι Θώρακα.

(2) Xénophon, *Helléniques*, III, I, 4 à 8.

(3) Strabon, XIV, I, 40 : νῦν δ' οὐκ ἔστι τὸ ἱερὸν διὰ τὸ τὴν πόλιν εἰς ἄλλον μετῳκίσθαι τόπον· ἐν δὲ τῇ νῦν πόλει. . .

(4) Velleius Paterculus, I, 4 : ..... Lacedæmonii in Asia Magnesiam (colonis occupavere).

phon n'est pas une preuve de la non-existence d'un fait (1), si ses querelles avec Thibron rendent cette partie de son récit particulièrement suspecte d'omissions volontaires et d'altération de la vérité, d'autre part la chronologie de Diodore est, surtout pour cette période, trop souvent fautive pour qu'on puisse l'accepter avec une grande confiance. On peut donc se demander si la reconstruction de Magnésie, placée par lui dans la première campagne de Thibron, celle de 399, n'a pas eu lieu plutôt dans la seconde, celle de 392-391. Cette année, en effet, Xénophon nous montre le général lacédémonien aux prises avec le satrape Strouthas dans la vallée du Méandre. Il ne parle pas, il est vrai, de l'attaque infructueuse dirigée contre Tralles, mais, parmi les localités du versant sud de la Mésogide que Thibron occupait et d'où il débouchait dans la plaine, il cite précisément Leucophrys (2). Or Leucophrys, nous l'avons vu, est le nom primitif de l'endroit où fut construite la nouvelle Magnésie.

Dans l'intervalle des deux commandements de Thibron, Leucophrys avait déjà servi, en 397, de quartiers à Dercylidas, au moment où il négociait une trêve avec Pharnabaze et Tissapherne (3).

Après 391, la vallée du Léthæos n'entendit plus de longtemps aucun bruit de guerre. Les armées lacédémoniennes s'étaient éloignées à jamais, et, bientôt après, la paix d'Antalcidas (387) avait assuré au grand roi la soumission incontestée des villes d'Asie. Ni dans la révolte de Datames, ni dans celle d'Artabaze et des autres satrapes de l'Asie-Mineure, l'effort de la lutte ne se porta dans la vallée du Méandre, et les entreprises de Mausole furent surtout dirigées du côté de Milet, de Rhodes et de Cos. Rien donc pendant cinquante ans ne vint troubler la tranquillité des Magnètes, et leur nom ne se rencontrerait plus une seule fois dans l'histoire jusqu'à la fin de la domination persane (4) si l'un des leurs, Mandroclès, n'avait figuré

(1) C'est ainsi, par exemple, qu'il ne dit pas un mot de la seconde confédération athénienne sous l'archontat de Nausinicos, évènement qui était pourtant de la plus grande importance.

(2) Xénophon, *Helléniques*, IV, VIII, 17 : Ὁ δὲ διαβάς τε καὶ ὁρμώμενος ἐξ Ἐφέσου τε καὶ τῶν ἐν Μαιάνδρου πεδίῳ πόλεων Πριήνης τε καὶ Λευκόφρυος καὶ Ἀχιλλείου, ἔφερε καὶ ἦγε τὴν βασιλέως. Achilleion n'est cité par aucun autre auteur, et l'emplacement en est inconnu. Il faut, je crois, le chercher dans la vallée de Sokhia.

(3) Xénophon, *Helléniques*, III, II, 19 : Δόξαντα δὲ ταῦτα καὶ περανθέντα, τὰ μὲν στρατεύματα ἀπῆλθε, τὸ μὲν βαρβαρικὸν εἰς Τράλλεις τῆς Καρίας, τὸ δ'ἑλληνικὸν εἰς Λεύκοφρυν, ἔνθα ἦν Ἀρτέμιδός τε ἱερὸν μάλα ἅγιον καὶ λίμνη πλέον ἢ σταδίου ὑπόψαμμος ἀέναος ποτίμου καὶ θερμοῦ ὕδατος.

(4) Je crois que c'est de Magnésie du Sipyle qu'il est question dans Polyen, V, 44, 4, à propos de la campagne de Parménion et d'Attale, les deux généraux envoyés par Philippe pour préparer son expédition en Asie. Cf. Diodore, XVI, 91 et 92 ; XVII, 2 et 5. — Justin, IX, 5.

parmi les nombreux généraux d'origine grecque enrôlés dans les armées du grand roi. C'est à ce Mandroclès que Datames laissa le commandement de l'armée réunie pour l'expédition d'Égypte lorsqu'il s'enfuit en Cappadoce (1). Magnésie employa cette période de profond repos à développer son commerce, à accroître ses richesses, et lorsqu'elle reparaît sur la scène, au milieu des évènements qui suivirent la conquête d'Alexandre, c'est comme une des villes les plus populeuses et les plus prospères de cette partie de l'Asie.

(1) Cornélius Népos, *Datames*, 5 : . . . Nam Mandroclen Magnetem exercitui præfecit.

CHAPITRE IX

MAGNÉSIE SOUS LES MACÉDONIENS

ET SOUS LES ROMAINS

L'autorité du roi de Perse sur l'Asie-Mineure était déjà bien ébranlée et bien peu solide avant le passage de l'Hellespont par Alexandre en 434. Satrapes des grandes provinces, princes indigènes des districts montagneux, habitants des grandes cités grecques de la côte, tous s'étaient peu à peu presque émancipés. Aussi une seule bataille, celle du Granique, livra le pays à l'envahisseur. Dès qu'il eut vaincu et mis en déroute l'armée mercenaire du roi, rien n'arrêta plus sa marche, et toutes les villes s'empressèrent de lui ouvrir leurs portes. A peine était-il arrivé à Éphèse, qu'il reçut la soumission des Magnètes en même temps que celle de leurs voisins les Tralliens (1). Il envoya Parménion, avec un petit corps de troupes, prendre possession des deux villes que les Perses, à peine capables de mettre garnison dans Milet et dans Halicarnasse, ne cherchèrent pas à défendre. Deux Magnètes, Thoas, fils de Mandrodoros, et Mæandrios, fils de Mandrogénès, s'attachèrent, soit dès lors soit un peu plus tard, à sa fortune, et le suivirent dans le haut pays. On les retrouve tous deux en 327 comme

(1) Arrien, *Expéd. d'Alexandre,* I, 18 : Εν τούτῳ δὲ ἐκ Μαγνησίας τε καὶ Τράλλεων παρ' αὐτὸν ἧκον ἐνδιδόντες τὰς πόλεις· καὶ ὅς πέμπει Παρμενίωνα, δοὺς αὐτῷ δισχιλίους καὶ πεντακοσίους πεζοὺς τῶν ξένων καὶ Μακεδόνας παραπλησίους, ἱππέας δὲ τῶν ἑταίρων ἐς διακοσίους.

triérarques sur la flotte qui descendit l'Hydaspe et l'Indus (1); l'année suivante, alors qu'Alexandre revenait de l'Inde par terre, Thoas avait un commandement dans l'armée; en récompense de ses services, il fut fait satrape de Gédrosie, mais il mourut de maladie presque aussitôt (2).

Pendant le siècle qui suivit l'entrée à Magnésie des soldats de Parménion, l'histoire de la ville n'apparaît que d'une manière confuse; les faits bien établis sont rares, les incertitudes et les lacunes nombreuses. Dotée par Alexandre d'un gouvernement démocratique et affranchie du tribut qu'elle payait au grand roi, elle dut, aussitôt le conquérant mort (323), être en butte aux entreprises et aux exactions du satrape de Lydie et de Carie, Asandros, jusqu'au jour où celui-ci, battu par Antigone, fut forcé de signer un traité par lequel il s'engageait à respecter l'autonomie des villes grecques comprises dans les limites de son double gouvernement (313). Lorsque la révolte tentée par Asandros aussitôt après la signature de cette paix eut été comprimée, elle se trouva placée immédiatement sous l'autorité d'Antigone. Elle était encore en sa possession après 309, alors que Ptolémée fils de Lagos était déjà maître de la mer et s'emparait des Cyclades, de presque toutes les Sporades et d'un grand nombre de villes de la côte. L'expédition qu'en 302 Lysimaque fit faire par Prépélaos, en Æolide et en Ionie, ne s'avança pas jusqu'à elle. Mais en 301, lorsque Antigone eut été tué à Ipsus, que son fils Démétrius se fut enfui en Grèce et que ses États furent partagés entre les vainqueurs, elle fut attribuée au roi de Thrace ainsi que tout le littoral de l'Asie-Mineure (3).

La bataille de Koroupédion, dans laquelle Lysimaque fut tué, fit passer Magnésie entre les mains d'un nouveau maître, Séleucus Nicator (281). Après la mort de ce roi, elle resta encore soumise à Antiochus I Soter et à Antiochus II Théos. On connaît des monnaies de ce dernier prince qui y ont été frappées (4).

(1) Arrien, *Indique*, 18, 3 : Τριήραρχοι δὲ αὐτῷ ἐπεστάτησαν..... 7 ... καὶ Θόας Μανδροδώρου καὶ Μαιάνδρ<ι>ος Μανδρογένεος, Μάγνητες.

(2) Arrien, *Exp. d'Alex.*, VI, 23, 2 : Ὁ δὲ Θόαντα τὸν Μανδροδώρου καταπέμπει ἐπὶ θάλασσαν ξὺν ὀλίγοις ἱππεῦσι, κατασκεψόμενον εἴ πού τις ὅρμος ὢν τυγχάνει ταύτῃ ἢ ὕδωρ οὐ πόρρω ἀπὸ θαλάσσης ἤ τι ἄλλο τῶν ἐπιτηδείων. — *Ibid.*, 27, 1 : Ὡς δὲ ἀφίκετο ἐς τῶν Γαδρωσίων τὰ βασίλεια, ἀναπαύει ἐνταῦθα τὴν στρατιάν. Καὶ Ἀπολλοφάνην μὲν παύει τῆς σατραπείας,... Θόαντα δὲ σατραπεύειν τῶν ταύτῃ ἔταξε· τούτου δὲ νόσῳ τελευτήσαντος, Σιβύρτιος τὴν σατραπείαν ἐκδέχεται.

(3) Il existe deux pièces de Lysimaque, un tétradrachme et une drachme, frappées à Magnésie, comme le prouve le symbole du revers. (L. Müller : *Die Münzen des Thrakischen Koenigs Lysimachus*, nos 438 et 439, p. 81 et pl. VIII.)

(4) Droysen, *Hellenismus*, III, I, p. 380, note 2.

Pendant le cours de la guerre entre Antiochus Théos et Ptolémée II Philadelphe (258-248), elle fut prise par un des généraux du roi d'Égypte, Callicratidas de Cyrène. Le stratagème au moyen duquel il y entra est raconté par Polyen (1). Callicratidas avait prié le gouverneur de la citadelle d'y admettre quatre blessés. Sa demande ayant été agréée, il fit coucher sur des litières quatre soldats valides, revêtus de leur cuirasse et ayant chacun à côté de lui, sous les couvertures, plusieurs épées. Une fois la porte passée, les prétendus invalides sautèrent à bas de leurs couchettes, leurs vingt porteurs s'armèrent avec les épées cachées à côté d'eux, et tous ensemble égorgèrent les gardes et introduisirent dans la place le reste de l'armée.

A la suite de cet audacieux coup de main, Callicratidas ne tarda pas à être assiégé. Le bélier battant déjà les murailles, il fit lui-même pratiquer une brèche dans une partic de l'enceinte qui n'était point attaquée, sortit par là sans être aperçu, fit extérieurement le tour des murs, et, tombant à dos sur les assaillants au moment où ils relevaient les postes, il en tailla en pièces un grand nombre, en fit d'autres prisonniers, et jeta le désordre dans les travaux d'approche. Après quoi il reconstruisit tranquillement la tour qu'il avait démolie (2).

Polyen ne dit pas si cet audacieux stratagème valut à Callicratidas un simple répit de quelques jours, ou s'il força l'armée d'Antiochus Théos à lever le siège. Quoi qu'il en soit d'ailleurs, les Lagides ne restèrent pas longtemps en possession de Magnésie. Dans la convention conclue par les Smyrniotes avec les Magnètes du Sipyle, sous le règne de Séleucus Callinicos et peu de temps avant la révolte d'Antiochus Hiérax, c'est-à-dire vraisemblablement en 244 ou 243, il est stipulé que l'une des copies du traité sera placée dans le temple d'Artémis Leucophryne à Magnésie du Méandre (3). La ville n'appartenait donc pas alors au roi d'Égypte : elle

(1) Polyen, II, 27 : Καλλικρατίδας Κυρηναῖος τὸν τὴν ἄκραν Μαγνησίας φυλάττοντα <ᾔτησε τραυματίας> αὐτοῦ δέξασθαι τέσσαρας. Τοῦ δὲ ἐπιτρέψαντος, ἕκαστον θωρακίσας κατέκλινε, σπάθας αὐτοῖς παραθεὶς, χλανίδα ἐπιβαλὼν ἄνωθεν. Ἐπεὶ δὲ κλίνας τέσσαρας φέροντες ἔνδον πυλῶν ἐγένοντο εἴκοσιν ὁμοῦ νεανίαι ὡπλισμένοι, τοὺς φύλακας ἀποσφάξαντες τὴν ἄκραν κατέσχον.

(2) Polyen, *ibid.* : Καλλικρατίδας, ἐν Μαγνησίᾳ πολιορκούμενος, τῶν πολεμίων κριοὺς προσαγόντων τοῖς τείχεσιν, αὐτὸς κατὰ τὸ ἀπρόσμαχον τοῦ τείχους παραρρήξας τοῦ πύργου μέρος, παραφυλάξας τὸν καιρὸν τῆς τῶν προσβαλλόντων διαδοχῆς, περιῆλθε τὸ τεῖχος, καὶ κατὰ νώτου προσπεσὼν πολλοὺς μὲν αὐτῶν διέφθειρεν, οὐκ ὀλίγους δὲ ἐζώγρησε· μετὰ δὲ τὴν νίκην τὸ τεῖχος ἀνῳκοδόμησεν.

(3) Bœckh, *C. I. Gr.*, n° 3137, l. 83, 84 : Ἀναγραψάτωσ[αν] δὲ καὶ τὴν ὁμολογίαν ἐν στήλ[αις λευκολίθοις καὶ ἀναθ]έτωσαν Σμυρναῖοι μὲν ἐν τῷ τῆς Ἀφροδίτης τῆς Στρατονικίδος ἱερῷ καὶ ἐμ Μαγνησίᾳ τῇ πρὸς τῷ Μαιάνδρῳ ἐν τῷ τῆς Ἀρτέμιδος [τῆς Λευκοφρύ]νης ἱερῷ.....

était, soit autonome et neutre comme Droysen le suppose sans en apporter aucune preuve (1), soit dépendante des Séleucides, comme cela me semble infiniment plus vraisemblable. Car, si les grandes villes de l'Asie-Mineure ont pu, dans cette époque troublée, faire le plus souvent respecter leur liberté intérieure et ménager leurs intérêts, il n'est guère à croire qu'elles soient parvenues à rester en dehors de la querelle des deux monarchies rivales entre lesquelles elles étaient enserrées, et qu'elles aient pu refuser une allégeance au moins nominale à la fois à l'une et à l'autre.

Je ne crois pas que Droysen soit plus fondé à penser que, après 244, Magnésie était retombée au pouvoir des rois d'Égypte (2). Il me paraît beaucoup plus probable qu'à cette époque elle fut soumise à Antiochus Hiérax, révolté contre son frère Séleucus Callinicos et maître de presque toute la partie méridionale de l'Asie-Mineure. Un tétradrachme d'Antiochus Hiérax porte, en effet, à l'exergue un taureau à bosse galopant vers la gauche (3). Ce symbole ne convient qu'à Antioche de Syrie et à Magnésie du Méandre. Or la première de ces villes n'a jamais été aux mains d'Antiochus Hiérax : la pièce ne peut donc avoir été frappée que dans la seconde. Ce qui a conduit M. Droysen à adopter une opinion contraire, c'est sans doute un texte de la version arménienne d'Eusèbe, texte où d'ailleurs les évènements sont résumés d'une manière très-confuse et où le nom d'Antigone est substitué à celui d'Antiochus (4). D'après ce passage, le prince rebelle, vaincu par Séleucus et abandonné par ses mercenaires barbares, se serait réfugié avec peu de monde à Magnésie, et là, grâce aux secours que lui fournit Ptolémée Évergète, aurait reformé une armée et remporté une victoire. Même en admettant l'exactitude de ce récit, où une bataille de Magnésie, dont aucun autre historien ne parle, prend la place de la bataille si connue d'Ancyre, il ne s'ensuivrait pas forcément que Magnésie fût alors sujette de Ptolémée Évergète. Les renforts qui, d'après Eusèbe, vinrent s'y joindre

(1) Droysen, ***Hellenismus,*** III, I, p. 385.

(2) Droysen, ***Hell.***, III, I, p. 399, n. 1 : Er (le roi d'Égypte) behielt Ephesos und Magnesia (am Maiandros), das nach 244 von den Ægyptiern wieder gewonnen sein muss, gewiss.

(3) Argent, Cab. Fr. D. tête d'Antiochus Hiérax. ℞ Apollon Didyméen assis à gauche sur l'omphalos ; légende : B]ασιλέως [Ἀν]τιόχου. Dans le champ à gauche A, à droite monogramme formé d'un A enfermé dans un Π ; à l'exergue, taureau bossu galopant à gauche.

(4) Eusèbe, *Chron. Armen.*, I, p. 251, éd. Schöne, trad. Petermann : Antigonus vero Kalliniki frater Magnam Phrygiam peragrans ad tributa incolas coegit ducesque exercitus adversum Seleucum misit; verum a suis satellitibus barbaris traditus est, ex quibus cum paucis se eripiens Magnesiam proficiscebatur et sequenti die aciem instruebat atque inter alios milites etiam auxiliarios a Ptolemæo accipiens vicit et filiam Zielis uxorem duxit. — Cf. Justin, XXVII.

aux débris de l'armée d'Antiochus pouvaient lui être envoyés d'Éphèse, située à peu d'heures de distance et alors occupée par une garnison égyptienne.

Antiochus Hiérax finit par succomber, non sous les attaques de son frère Séleucus Callinicos, mais sous celles d'Attale I de Pergame. Pendant quelques années, ce prince fut maître de toute la partie occidentale de l'Asie-Mineure. Entre 229 et 221, Magnésie était certainement comprise dans ses possessions. C'est là qu'il fit saisir et mettre en croix, sur le mont Thorax, le grammairien Daphitas de Telmessos, auteur d'une épigramme virulente contre les successeurs de Philétære (1). Rendue aux Séleucides par les victoires d'Achæus en 221, soustraite de nouveau à leur obéissance vers 217 par la révolte de ce général et jusqu'à sa complète défaite en 216, elle resta, à partir de cette date, fidèle à Antiochus III le Grand. Elle apparaît comme telle en 201, alors que Philippe de Macédoine, allié au roi de Syrie et à Prusias I, poursuivait en Asie-Mineure les alliés des Romains, Attale, Ptolémée Épiphane et les Rhodiens. A la fin de cette année, Philippe, qui s'était aventuré en pleine Carie, loin de toute base d'opérations, et qui éprouvait les plus grandes difficultés à ravitailler son armée dans un pays ravagé, fut forcé de mener ce que les Grecs appelaient « la vie du loup », de pressurer indistinctement ennemis et alliés. Il obtint ainsi des vivres, moitié de gré, moitié de force, tantôt de Zeuxis, le général d'Antiochus,

(1) Strabon, XIV, I, 39 : Κεῖται δ' ἐν πεδίῳ πρὸς ὄρει καλουμένῳ Θώρακι ἡ πόλις, ἐφ' ᾧ σταυρωθῆναί φασι Δαφίταν τὸν γραμματικόν, λοιδορήσαντα τοὺς βασιλέας διὰ διστίχου·

Πορφύρεοι μώλωπες, ἀπορρινήματα γάζης
Λυσιμάχου, Λυδῶν ἄρχετε καὶ Φρυγίης.

καὶ λόγιον δ' ἐκπεσεῖν αὐτῷ λέγεται, φυλάττεσθαι τὸν Θώρακα. — Suidas, *s. v.* Δαφίδας : Καὶ Ἄτταλον μὲν τὸν βασιλέα Περγάμου διὰ τοῦτο ἔχειν αὐτῷ ἐπιβουλεύοντα, εἰς δὲ τὴν Πυθίαν ἐλθόντα ποτὲ σκώπτειν εἰς τὸ μαντεῖον, καὶ ἐπιγελῶντα ἐρέσθαι εἰ τὸν ἵππον εὑρήσει. Χρησθῆναι δὲ αὐτῷ εὑρήσειν ταχέως. Εἶτα ἐκεῖνον διαθρυλῆσαι τοῦτο, ὅτι μηδὲ ἦν αὐτῷ ἵππος, μηδὲ ἀπώλετο. Ἀναχωρήσαντα δὲ συλλαβόμενος Ἄτταλος ἐπέταξε κατακρημνισθῆναι. Ἐν ᾧ δὲ τόπῳ τοῦτο ἐγένετο, ἐκαλεῖτο Ἵππος ὁ τόπος, καὶ ἔγνω πρὸς τῷ θανάτῳ μὴ ἐψεῦσθαι τὸ λόγιον. Οὕτως οὖν ἐνυβρίσας κακῶς ἀπώλετο. — Cicéron, *de Fato,* 3 : Quid enim? Si Daphitæ fatum fuit de equo cadere, atque ita perire, ex hoc ne equo qui, quum equus non esset, nomen habebat alienum? — Valère Maxime, I, 8, ext. 8 : Hic (Daphitas) quum ejus studii esset cujus professores sophistæ vocantur, ineptæ et mordacis opinationis, Apollinem Delphis irridendi causa consuluit, an equum invenire posset, quum omnino nullum habuisset. Cujus ex oraculo reddita vox est, inventurum equum, sed ut eo perturbatus periret. Inde quum jocabundus, quasi delusa sacrarum sortium fide, reverteretur, incidit in regem Attalum, sæpenumero a se coutumeliosis dictis absentem lacessitum; ejusque jussu saxo, cui nomen erat Equi, præcipitatus, ad deos usque cavillandos dementis animi justa supplicia pependit.

tantôt des cités amies d'Alabanda, de Mylasa et de Magnésie. Les Magnètes, n'ayant pas de blé à lui donner, lui envoyèrent des figues sèches, et il est curieux de constater ainsi, à propos d'un fait de guerre, que la production principale du pays était déjà alors ce qu'elle est maintenant. En récompense, s'étant emparé de Myonte, il leur en fit cadeau (1).

Ces perpétuels changements de maîtres, ces guerres incessantes, à brusques revirements et à complications inextricables, auraient dû, ce semble, réduire Magnésie à la plus misérable condition. Chose étrange, il n'en est rien, et l'intervalle de 133 ans qui s'étend entre la mort d'Alexandre et la fin de la domination des Séleucides est au contraire pour elle, comme pour la plupart des villes d'Asie-Mineure, une période de prospérité matérielle et d'activité littéraire et artistique. C'est à cette époque que se place la fondation de la seule colonie dont elle puisse se glorifier, Antioche de Pisidie (2). C'est alors que fut construit ce temple pseudodiptère d'Artémis qui fit dans l'architecture religieuse une véritable révolution et servit de modèle à tous les temples construits en Asie-Mineure jusqu'à l'empire (3). C'est aussi dans cette période que fleurirent les deux seuls écrivains un peu connus que Magnésie ait produits, le rhéteur Hégésias et le poète Simos.

Ni l'un ni l'autre, à vrai dire, ne sont pour leur ville natale de bien sérieux titres de gloire. Hégésias (4) est l'inventeur de ce style asiatique, où

(1) Polybe, XVI, 24, 5 : Ἐξ ὧν ἐδυσχρηστεῖτο μὲν ὑπερβαλλόντως, ἠναγκάζετο δὲ κατὰ τὸ παρὸν ἐπιμένων αὐτοῦ τὸ<ν> δὴ λεγόμενον λύκου βίον ζῆν. Παρ' ὧν μὲν γὰρ ἁρπάζων καὶ κλέπτων, τοὺς δὲ ἀποβιαζόμενος, ἐνίους δὲ παρὰ φύσιν αἰκάλλων διὰ τὸ λιμώττειν αὐτῷ τὸ στράτευμα, ποτὲ μὲν ἐσιτεῖτο κρέα, ποτὲ δὲ σῦκα, ποτὲ δὲ σιτάρια βραχέα παντελῶς· ὧν τινὰ μὲν αὐτῷ Ζεῦξις ἐχορήγει, τὰ δὲ Μυλασεῖς καὶ Ἀλαβανδεῖς καὶ Μάγνητες, οὓς, ὁπότε μέν τι δοῖεν, ἔσαινεν, ὅτε δὲ μὴ δοῖεν, ὑλάκτει καὶ ἐπεβούλευεν αὐτοῖς. — Athénée, III, 15 (p. 78 f) : Πολύβιος δ' ὁ Μεγαλοπολίτης ἐν τῇ ἑκκαιδεκάτῃ τῶν ἱστοριῶν, Φίλιππος (φησὶν) ὁ Περσέως πατὴρ, ὅτε τὴν Ἀσίαν κατέτρεχεν, ἀπορῶν τροφῶν τοῖς στρατιώταις, παρὰ Μαγνήτων, ἐπεὶ σῖτον οὐκ εἶχον, σῦκα ἔλαβε. Διὸ καὶ Μυοῦντος κυριεύσας τοῖς Μάγνησιν ἐχαρίσατο τὸ χωρίον ἀντὶ τῶν σύκων.

(2) Strabon, XII, VIII, 14 : Ἀντιόχεια ἡ πρὸς Πισιδίᾳ καλουμένη..... Ταύτην δ' ᾤκισαν Μάγνητες οἱ πρὸς Μαιάνδρῳ.

(3) Ceci sera expliqué dans la II[e] partie de cet ouvrage.

(4) Strabon. XIV, I, 41 : Ἄνδρες δ' ἐγένοντο γνώριμοι Μάγνητες Ἡγησίας τε ὁ ῥήτωρ, ὃς ἦρξε μάλιστα τοῦ Ἀσιανοῦ λεγομένου ζήλου, παραφθείρας τὸ καθεστηκὸς ἔθος τὸ Ἀττικόν...— Denys d'Halicarnasse (*de Comp. verb.*, IV, 36) cite une phrase d'Hégésias qui semble bien s'appliquer à lui-même et qui, si le texte en était exact, contredirait le témoignage de Strabon : « Ἀπὸ Μαγνησίας εἰμὶ τῆς μεγάλης Σιπυλεύς. » Mais d'une part il est difficile d'admettre une confusion pareille dans Strabon, qui connaissait fort bien la vallée du Méandre ; de l'autre il y a une impossibilité dans la phrase même citée par Denys. Magnésie du Sipyle était une toute petite ville, et jamais un Asiatique n'a pu l'appeler ἡ μεγάλη. Je crois donc qu'il faut rétablir une négation omise, et lire : Ἀπὸ Μαγνησίας εἰμὶ τῆς μεγάλης, <οὐ> Σιπυλεύς. — Cicéron, *Orator*, 69 : Sunt etiam qui illo vitio quod ab Hegesia maxime fluxit, infringendis conci·

la pensée est hachée et sautillante, où le mot qui vient n'est jamais le mot attendu, où le trait remplace l'idée, où le miroitement des antithèses éblouit l'esprit et cherche à faire illusion sur le vide de la pensée. Denys d'Halicarnasse l'appelle « le prêtre des balivernes », et Cicéron dit qu'après l'avoir lu, on ne cherche plus à qui appliquer l'épithète d'inepte. Les quelques passages de son histoire d'Alexandre qui nous ont été conservés prouvent que ces jugements n'ont rien de trop sévère, et qu'Hégésias alla du premier pas dans le galimatias aussi loin que parvinrent jamais ses disciples de la Rome impériale, les Porcius Latro, les Albutius Silus, les Fuscus Arellius, et tous ceux dont Sénèque a scrupuleusement recueilli les niaiseries (1).

Hégésias paraît avoir vécu dans la première moitié du troisième siècle (2). Simos (3) serait plus ancien de quelques années et sa célébrité littéraire aurait commencé dans le dernier quart du quatrième siècle, si du moins, c'est de lui que parle Alexis dans la comédie de *Linus* comme de l'auteur

dendisque numeris, in quoddam genus abjectum incidant, Siculorum simillimum. —*Ibid.*, 67 : Dum ille quoque imitari Lysiam vult, alterum pæne Demosthenem, saltat, incidens particulas; et is quidem non minus sententiis peccat quam verbis : ut non quærat quem appellet ineptum qui illum cognoverit. — Id., *Brutus*, 83 : At Charisii vult Hegesias esse similis, isque se ita putat Atticum ut veros illos præ se pæne agrestes putet. At quid est tam fractum, tam imminutum, tam in ipsa (quam tamen consequitur) concinnitate puerile. — Id., *ad Att.*, XII, 6: Habes Hegesiæ genus, quod Varro laudat. — Denys d'Halicarnasse, *de Comp. verb.*, IV, 36 : Ἡγησιακὸν τὸ σχῆμα τοῦτο τῆς συνθέσεως, μικρόκομψον, ἀγενὲς, μαλθακόν. Τούτων γὰρ τῶν λήρων ἱερεὺς ἐκεῖνος ἀνήρ... — Cf. Longin, *Sublime*, III, 2. — Aulu-Gelle, IX, 4. — Théon, *Progymn.*, 2. — Vitruve, *de Arch.*, VIII, 412. — Voss, *de Hist. gr.*, p. 115. — Ruhnken, ad Rutilium Lupum, p. 25.

(1) Denys d'Halicarnasse, *de Comp. verb.*, IV, 36 ; XVIII, 144, 146-150. — Plutarque, *Alexandre*, 3. — Strabon, IX, I, 16. — Photius, *Bibl.*, *Cod.* 250, p. 136 R. (d'après Agatharchide, *de Mar. Erythr.*, III).

(2) C'est vraisemblablement de Magnésie du Méandre qu'était un autre rhéteur de l'École asiatique, Dionysios, célèbre dans la première moitié du Ier siècle avant J.-C., et dont Cicéron fut l'auditeur assidu pendant son voyage en Asie en 79-78. (Cicéron, *Brutus*, 91 : Post a me Asia tota peragrata est, cum summis quidem oratoribus, quibuscum exercebar ipsis lubentibus..... assiduissime autem mecum fuit Dionysius Magnes... hi tum in Asia rhetorum principes numerabantur. — Plutarque, *Cicéron*, 4 : Ὅθεν εἰς Ἀσίαν καὶ Ῥόδον ἔπλευσε, καὶ τῶν μὲν Ἀσιανῶν ῥητόρων..... Διονυσίῳ τῷ Μάγνητι..... συνεσχόλασεν.) Une inscription de Paros nous a conservé une épigramme funéraire de ce Dionysios de Magnésie. Elle est écrite dans un style fort entortillé et fort prétentieux. (Bœckh, *C. I. Gr.*, n° 2415. Kaibel, *Epigr. gr. ex lapid. conl.*, n° 318.)

(3) Strabon, XIV, I, 4 : Ἄνδρες δ' ἐγένοντο γνώριμοι Μάγνητες... καὶ Σίμων ὁ μελοποιός, παραφθείρας καὶ αὐτὸς τὴν τῶν προτέρων μελοποιῶν ἀγωγὴν καὶ τὴν σιμῳδίαν εἰσαγαγών..... ἦρξε δὲ Σωτάδης μὲν πρῶτος τοῦ κιναιδολογεῖν, ἔπειτα Ἀλέξανδρος ὁ Αἰτωλός· ἀλλ' οὗτοι μὲν ἐν ψιλῷ λόγῳ, μετὰ μέλους δὲ Λῦσις, καὶ ἔτι πρότερος τούτου ὁ Σῖμος. — Athénée, XIV, 13 (p. 620 d) : Καὶ οἱ

d'un livre sur l'art culinaire. Ses poésies et chansons légères, fort légères même à ce qu'il semble, eurent une telle vogue que ce genre de composition, anciennement appelé ἱλαρῳδία, fut depuis lors nommé σιμῳδία.

La victoire de L. Cornélius Scipion sur Antiochus dans la vallée de l'Hermos (190) fut pour Magnésie la cause d'un nouveau changement de domination. A la première nouvelle de la bataille, tandis que le roi s'enfuyait à Sardes et de là en Syrie, et que son amiral Polyxénidas le Rhodien levait précipitamment l'ancre du port d'Éphèse pour se réfugier à Patara, les Magnètes du Méandre envoyèrent leur soumission au consul, en même temps que leurs voisins les Tralliens et les Éphésiens (1). Ils furent récompensés de leur promptitude par une lettre bienveillante et par la reconnaissance du droit d'asile du temple d'Artémis Leucophryne (2). Quelques semaines plus tard, lorsque Zeuxis et Antipater furent venus au camp romain implorer la paix et qu'une convention provisoire eut été conclue, L. Scipion, en attendant la ratification du Sénat, prit ses quartiers d'hiver à Magnésie, à Éphèse et à Tralles (3).

L'année suivante (189), Magnésie vit encore passer dans ses murs une armée consulaire; c'est en effet par la vallée du Léthæos que Manlius Vulso, parti d'Éphèse pour marcher contre les Galates, descendit dans la plaine du Méandre. C'est là qu'il fut rejoint par Attale, frère d'Eumène de Per-

καλούμενοι δὲ ἱλαρῳδοί, οὓς νῦν τινὲς σιμῳδοὺς καλοῦσιν, ὡς Ἀριστοκλῆς φησὶν ἐν πρώτῳ περὶ χορῶν, τῷ τὸν Μάγνητα Σῖμον διαπρέψαι μᾶλλον τῶν διὰ τοῦ ἱλαρῳδεῖν ποιητῶν, συνεχῶς ἡμῖν ἐπιφαίνονται. — Alexis, *Linus*, dans Athénée, IV, 57 (p. 164, c, d) :

Ἡρ. — Τουτὶ λαμβάνω.
Λίν. — Δεῖξον τί ἐστι πρῶτον. — Ἡρ. — Ὀψαρτυσία,
ὥς φησι τοὐπίγραμμα. — Λίν. — Φιλόσοφός τις εἶ,
εὔδηλον, ὃς παρεὶς τοσαῦτα γράμματα
Σίμου τέχνην ἔλαβες. — Ἡρ. — Ὁ Σῖμος δ' ἐστὶ τίς;
Λίν. — Μάλ' εὐφυὴς ἄνθρωπος, ἐπὶ τραγῳδίαν
ὥρμηκε νῦν, καὶ τῶν μὲν ὑποκριτῶν πολὺ
κράτιστός ἐστιν ὀψοποιός, ὡς δοκεῖ
τοῖς χρωμένοις, τῶν δ' ὀψοποιῶν ὑποκριτής.
Βούλιμος ἔσθ' ἄνθρωπος.

(1) Tite Live, XXXVII, 45 : Sub idem fere tempus et ab Trallibus et a Magnesia quæ super Mæandrum est et ab Epheso legati ad dedendas urbes venerunt.

(2) Tacite, *Annales*, III, 62 : Proximi Magnetes L. Scipionis et L. Sullæ constitutis nitebantur, quorum ille Antiocho, hic Mithridate pulsis, fidem atque virtutem Magnetum decoravere, uti Dianæ Leucophrynæ perfugium inviolabile foret.

(3) Tite Live, XXXVII, 45 : Consul in hiberna exercitum Magnesiam ad Mæandrum et Trallis Ephesumque divisit.

game, et toute l'armée réunie campa près du confluent du Léthæos et du Méandre en attendant qu'on eût rassemblé les bateaux nécessaires pour le passage de ce dernier fleuve, trop profond pour être franchi à gué (1).

Le traité de paix dont L. Scipion avait fixé les bases dès 190 avec les envoyés d'Antiochus ne fut ratifié par le sénat romain qu'en 188. Manlius Vulso fut chargé de le mettre à exécution, avec l'assistance de dix sénateurs, et tint pour cela des assises solennelles à Apamée. Ni Polybe, ni Tite Live, ni Appien, ne disent expressément quel sort fut fait à Magnésie par ce traité (2). Elle fut enclavée dans les États d'Eumène, cela n'est pas douteux; mais sa prompte accession à l'alliance romaine lui valut-elle l'autonomie et l'exemption de tribut, privilèges accordés aux cités fidèles, ou bien dût-elle payer au roi de Pergame des contributions égales à celles qu'Antiochus avait tirées d'elle? J'admettrais plus volontiers la première hypothèse. Tout en voulant paraître reconnaissants envers Eumène, les Romains étaient peu soucieux d'accroître sa puissance, et ils durent multiplier, autant qu'ils trouvaient quelque prétexte à le faire, le nombre des cités sur lesquelles ils ne lui accordèrent qu'une autorité nominale, et, comme le dit Appien, qu'un patronage (3).

Nous ne savons quelle conduite tint Magnésie cinquante-cinq ans plus tard, lorsque Eudémos de Pergame eut apporté à Rome le fameux testament par lequel Attale III Philométor constituait le peuple romain son héritier (133), et que le fils naturel du roi, Aristonicos, se fut soulevé et eut entraîné dans sa révolte la plus grande partie des villes enclavées dans le royaume de son père (132 à 130). Elle n'est nommée ni par Strabon ni par Florus parmi les cités dont le prince rebelle s'empara ou reçut la soumission volontaire (4). D'un autre côté, Strabon ne cite comme lui ayant résisté

(1) Tite Live, XXXVIII, 12 : Paucos post dies profecto ab Epheso consuli ad Magnesiam occurrit Attalus cum mille peditibus, equitibus quingentis... consul, collaudato juvene, cum omnibus copiis ad Mæandrum progressus castra posuit, quia vado superari amnis non poterat et contrahendæ naves erant ad exercitum trajiciendum.

(2) Polybe, XXII, 24 : Ὅσαι μὲν τῶν αὐτονόμων πόλεων πρότερον ὑπετέλουν Ἀντιόχῳ φόρον, τότε δὲ διεφύλαξαν τὴν πρὸς Ῥωμαίους πίστιν, ταύτας μὲν ἀπέλυσαν τῶν φόρων. — Tite Live, XXXVII, 55, 56. — Id., XXXVIII, 39 : Quæ stipendiariæ regi Antiocho fuerant et cum populo Romano senserant, iis immunitatem dederunt. — Appien, *Syr.*, 44 : Εὐμενεῖ δὲ παρέσχον ὅσα λοιπὰ ἀφῄρηντο Ἀντίοχον, χωρὶς Ἑλλήνων τῶν ἐν αὐτοῖς. Τούτων δὲ ὅσοι μὲν Ἀττάλῳ τῷ πατρὶ Εὐμενοῦς ἐτέλουν φόρους, ἐκέλευσαν Εὐμενεῖ συμφέρειν, ὅσοι δ' Ἀντιόχῳ πρῶτον ἐτέλουν, ἀπέλυσαν τῶν φόρων καὶ αὐτονόμους ἀφῆκαν.

(3) Appien, *Mithr.*, 62 : Πλὴν εἴ τινας Εὐμενεῖ καὶ Ῥοδίοις συμμαχήσασιν ἡμῖν ἔδομεν, οὐχ ὑποτελεῖς, ἀλλ' ἐπὶ προστάταις εἶναι.

(4) Strabon. XIV, I, 38. — Florus, II, 20.

qu'Éphèse, mais sans dire positivement qu'elle ait été la seule. Il me semble probable que Magnésie suivit l'exemple de sa voisine, ou que, si elle fut un instant entraînée, elle rentra vite dans le devoir. On sait en effet quelles dures conditions furent imposées par Manius Aquillius aux villes rebelles, lorsqu'il eut comprimé le soulèvement et qu'il constitua définitivement la province d'Asie (130 à 129). L'irritation causée par cette répression cruelle ne s'était pas calmée quarante ans plus tard et produisit le soulèvement général de l'Asie à la première victoire de Mithridate. De la fidélité de Magnésie à ce moment critique, on peut inférer, je crois, qu'elle n'avait point été traitée aussi sévèrement que les autres villes, et par suite qu'elle n'avait pas été coupable comme elles. Je vois encore une preuve de la correction de sa conduite dans le choix honorable qui fut fait d'elle en 106 par L. Calpurnius Pison comme arbitre entre les deux villes crétoises d'Itanos et d'Hiérapytna (1). La construction par Manius Aquillius d'une route d'Éphèse à Tralles et en Phrygie par la vallée du Léthæos dut d'ailleurs accroître son commerce et lui procurer de grands avantages (2).

Si l'attitude des Magnètes pendant la guerre d'Aristonicos reste douteuse, leur fidélité pendant la guerre mithridatique est certaine. Au moment même où Mithridate, vainqueur en bataille rangée des Romains et de Nicomède, maître sans résistance de la Phrygie et de la Galatie, traînant prisonniers Q. Oppius et M' Aquillius, s'avançait dans la vallée du Méandre et arrivait à Stratonicée (87), alors que toutes les villes se soulevaient à la réception de ses lettres, les Magnètes fermèrent leurs portes à ses troupes. Deux hommes, Crétinas et Hermias, se disputaient le pouvoir et avaient sur le peuple une influence égale. Voyant le danger imminent, et persuadé que l'unité de volonté pouvait seule préserver la cité de la ruine, Crétinas proposa à son rival une alternative : l'un ou l'autre d'entre eux prendrait la direction des affaires, et l'autre s'éloignerait momentanément. Hermias comprit l'utilité de cette proposition, et, s'avouant lui-même inférieur en capacités militaires, il quitta la ville avec sa femme et ses enfants, accompagné jusqu'aux portes par son compétiteur et pourvu par lui d'argent et de tout ce qui était plus nécessaire à des exilés qu'à des assiégés. La ville fut aussitôt attaquée par le meilleur général du roi de Pont, Archélaos. Mais Crétinas la défendit avec courage; Archélaos lui-même fut blessé, ses troupes subirent de grandes pertes et le siège dut être levé (3). Aussi lorsqu'en 84

(1) Bœckh, *C. I. Gr.*, n° 2561 B.
(2) V. ch. III, p. 72.
(3) Tacite, *Annales,* III, 62. (V. p. 174, n. 2). Cf. la note de Nipperdey sur ce passage. —

Sylla, après avoir imposé à Mithridate un traité qui le renfermait dans ses anciens États, s'occupa de reconstituer la province, il reconnut les Magnètes comme libres et amis du peuple romain, et, à l'exemple de L. Scipion, sanctionna de nouveau l'inviolabilité de leur temple (1).

Ce qu'était cette *libertas*, et ce que pesaient, sous les proconsuls et les propréteurs de la fin de la République, des rescrits comme ceux de L. Scipion ou de Sylla, bien des exemples nous l'apprennent. Magnésie ne fut pas plus à l'abri des exactions et des violences que tant d'autres villes qui pouvaient, elles aussi, produire des lettres flatteuses de généraux romains, citer de nombreux services et se targuer d'une humble fidélité. Antoine est un de ceux des violences de qui elle eut à souffrir, malgré l'admiration extravagante qu'il ressentait pour un de ses citoyens, le citharède Anaxénor (2). Le tout-puissant triumvir donna à un cuisinier la maison d'un des riches Magnètes, comme récompense de son talent (3); en 41, il fit plus encore : à la demande de Cléopâtre, il viola l'asile du temple d'Artémis, et fit arracher de l'autel auprès duquel elle s'était réfugiée et massacrer par ses soldats Arsinoé, fille de Ptolémée XI Aulétès, coupable aux yeux de sa sœur d'avoir

Tite Live, *Epitoma,* LXXXI : Magnesia, quæ sola in Asia civitas in fide manserat, summa virtute adversus Mithridatem defensa est. — Appien, *Mithr.*, 21 : Μάγνησι δὲ καὶ Παφλαγόσι καὶ Λυκίοις ἔτι ἀντέχουσι διὰ τῶν στρατηγῶν ἐπολέμει (la Magnésie dont il est question quelques lignes plus haut dans le même chapitre, et qui reçut au contraire avec joie Mithridate, ne peut être que celle du Sipyle quoique le déterminatif qui la distingue ait été omis). — Pausanias, I, xx, 3 (en parlant d'Archélaos) : Μιθριδάτου δὲ στρατηγὸς καὶ οὗτος ἦν, ὃν πρότερον τούτων Μάγνητες οἱ τὸν Σίπυλον οἰκοῦντες σφᾶς ἐπεκδραμόντα αὐτόν τε τιτρώσκουσι καὶ τῶν βαρβάρων φονεύουσι τοὺς πολλούς. (Ainsi que le remarque Nipperdey, dans sa note citée plus haut, Pausanias confond ici les deux Magnésies.) — Plutarque, Πολιτικὰ παραγγέλματα, X, 14, 3 : Ἐνίοις δὲ καὶ τὸ Κρητίνου τοῦ Μάγνητος ὑπερφυῶς ἀρέσκει. Ἑρμείᾳ γὰρ ἀντιπολιτευόμενος, ἀνδρὶ οὐ δυνάτῳ, φιλοτίμῳ δὲ καὶ λαμπρῷ τὴν ψυχήν, ἐπεὶ κατέσχεν ὁ Μιθριδατικὸς πόλεμος, τὴν πόλιν ὁρῶν κινδυνεύουσαν, ἐκέλευσε τὸν Ἑρμείαν τὴν ἀρχὴν παραλαβόντα χρῆσθαι τοῖς πράγμασιν, αὐτοῦ μεταστάντος· εἰ δὲ βούλεται στρατηγεῖν ἐκεῖνον, αὐτὸν ἐκποδὼν ἀπελθεῖν, μὴ φιλοτιμούμενοι πρὸς ἀλλήλους ἀπολέσειαν τὴν πόλιν. Ἤρεσεν ἡ πρόκλησις τῷ Ἑρμείᾳ, καὶ φήσας ἑαυτοῦ πολεμικώτερον εἶναι τὸν Κρητίναν, ὑπεξῆλθε μετὰ παίδων καὶ γυναικός. Ὁ δὲ Κρητίνας ἐκεῖνόν τε προὔπεμψε, τῶν ἰδίων χρημάτων ἐπιδοὺς ὅσα φεύγουσιν ἦν ἢ πολιορκουμένοις χρησιμώτερα· καὶ τὴν πόλιν ἄριστα στρατηγήσας, παρ' οὐδὲν ἐλθοῦσαν ἀπολέσθαι, περιεποίησεν ἀνελπίστως.

(1) Appien, *Mithr.*, 61 : Αὐτὴν δὲ τὴν Ἀσίαν καθιστάμενος, Ἰλιέας μὲν καὶ Χίους καὶ Λυκίους καὶ Ῥοδίους καὶ Μαγνησίαν καί τινας ἄλλους, ἢ συμμαχίας ἀμειβόμενος, ἢ ὧν διὰ προθυμίαν ἐπεπόνθεσαν οὗ ἕνεκα, ἐλευθέρους ἠφίει καὶ Ῥωμαίων ἀνέγραφε φίλους. — Tacite, *Annales*, III, 62. (V. p. 174, note 2.)

(2) Strabon, XIV, I, 41. (V. p. 130, n. 3.) — Plutarque, *Antoine,* 24 : ... Ἀναξήνορες δὲ κιθαρῳδοὶ... καὶ τοιοῦτος ἄλλος Ἀσιανῶν ἀκροαμάτων θίασος... εἰσερρύη καὶ διῴκει τὴν αὐλήν.

(3) Plutarque, *Antoine,* 24 : Ἀνδρὸς δὲ Μάγνητος οἶκον ἐδωρήσατο μαγείρῳ περὶ ἓν, ὡς λέγεται, δεῖπνον εὐδοκιμήσαντι.

été proclamée reine par les Alexandrins à l'époque où Ptolémée XII Dionysos était entre les mains de César (1).

La période de tranquillité et d'ordre relatif inaugurée par la victoire d'Octave à Actium, le 2 septembre 31 avant J.-C., dut être saluée par les Magnètes avec la même joie enthousiaste que par les autres villes du monde grec. A partir de ce moment, Magnésie s'endormit doucement dans la paix de l'ère impériale, et on ne trouve plus d'elle dans l'histoire que de rares et insignifiantes mentions. Ainsi, en 22 après J.-C., quand une discussion solennelle s'engagea devant le sénat au sujet de l'extension abusive prise peu à peu par le droit d'asile dans les grands sanctuaires de l'Asie-Mineure, elle eut à défendre les privilèges d'Artémis Leucophryne; ses députés produisirent à l'appui de leur cause les constitutions de Scipion et de Sylla, et rappelèrent la fidélité et le courage dont ces constitutions étaient la reconnaissance formelle (2). La décision du sénat fut une transaction entre les droits consacrés par l'usage et l'intérêt public, que lésait d'une manière manifeste l'impunité si facilement accordée aux malfaiteurs. L'inviolabilité de l'Artémision de Magnésie fut restreinte dans une juste mesure, comme celle des autres temples asiatiques, par un sénatus-consulte rédigé du reste dans les termes les plus honorables pour les diverses cités en cause. Une copie sur bronze de ce sénatus-consulte dut être consacrée dans le temple même (3).

Quatre années après ces débats, auxquels Tibère, jaloux de laisser au sénat l'illusion de l'indépendance, avait donné une ampleur hors de toute proportion avec leur importance réelle, une autre affaire amena de nouveau à Rome des députés des Magnètes. Les villes d'Asie voulaient témoigner, par l'érection à frais commun d'un temple à Tibère, à sa mère et au sénat, la reconnaissance que leur inspirait l'ordre introduit dans l'administration de

(1) Appien, *Guerres civiles*, V, 9 : Ἐπεὶ καὶ τὴν ἀδελφὴν αὐτῆς Ἀρσινόην, ἱκέτιν οὖσαν ἐν Μιλήτῳ τῆς Λευκοφρύνης Ἀρτέμιδος, πέμψας ὁ Ἀντώνιος ἀνεῖλε. (Μιλήτῳ est une erreur évidente : il n'y a jamais eu de temple d'Artémis Leucophryne ailleurs qu'à Magnésie.) — Dion Cassius, XLVIII, 24 : Καὶ ἄλλα τε διὰ τοῦτο πολλὰ καὶ ἄτοπα ἔπραξε, καὶ τοὺς ἀδελφοὺς αὐτῆς ἀπὸ τοῦ ἐν Ἐφέσῳ Ἀρτεμισίου ἀποσπάσας ἀπέκτεινε. — Flavius Josèphe, *Ant. Jud.*, XV, 4, 1 : ..... τὴν δ' ἀδελφὴν Ἀρσινόην ἱκετεύουσαν ἐν Ἐφέσῳ πρὸς τῷ τῆς Ἀρτέμιδος ἱερῷ ἀποκτείνασα δι' Ἀντωνίου. Entre ces versions contradictoires, la préférence doit être, à mon avis, donnée à celle qui renferme le détail le plus topique, le surnom local de l'Artémis de Magnésie, et qui fait passer la scène dans le sanctuaire le moins célèbre.

(2) Tacite, *Annales*, III, 62. (V. p. 174, note 2.)

(3) Tacite, *Annales*, III, 63 : Factaque senatusconsulta quis multo cum honore modus tamen præscribebatur, jussique ipsis in templis figere æra, sacrandam ad memoriam, neu specie religionis in ambitionem delaberentur.

la province et la punition de deux proconsuls prévaricateurs, L. Valérius Messalla Potitus et C. Junius Silanus, ainsi que celle du procurateur de César Lucilius Capito. Onze cités se disputaient l'honneur et l'avantage de posséder dans leurs murs ce sanctuaire; car il n'y avait pas seulement dans cette compétition émulation de flatterie et affaire de gloriole, mais aussi conflit d'intérêts matériels : les jeux et les fêtes dont l'établissement devait forcément suivre l'érection du temple ne pouvaient manquer d'accroître le commerce et les revenus de la ville choisie. L'affaire fut portée en 26 devant le sénat, Magnésie écartée comme trop peu importante, et la préférence donnée à Smyrne (1).

Le décret des Panhellènes que j'ai déjà cité plusieurs fois mentionne en termes vagues des dons faits par Hadrien aux Magnètes (2); cet acte, dont le commencement seul est conservé, avait évidemment pour objet leur admission parmi les membres de cette association patronnée par l'empereur archéologue et des ressources de laquelle il tira fort habilement parti pour l'achèvement et la décoration de l'Olympieion d'Athènes.

Les derniers renseignements que nous possédions sur Magnésie sont dus à ses monnaies. Sur les pièces du règne d'Alexandre Sevère, elle se donne le titre de *Néocore d'Artémis* (3), et, sur celles du règne de Gordien, elle s'appelle *la septième ville de l'Asie* (4), rang encore assez honorable, ainsi que l'observe Eckhel, eu égard à l'étendue de la province et au nombre de cités qu'elle

(1) Tacite, *Annales*, IV, 55 : Verum Hypæpeni Trallianique Laodicenis ac Magnetibus simul tramissi ut parum validi.

(2) Bœckh, *C. I. Gr.*, n° 2910. (V. p. 143, n. 2.) : ...[καὶ δ]ωρεῶν ἐξαιρετῶν τυχόντες ὑ[πὸ Τραϊανοῦ Ἀδ]ριανοῦ, πατρὸς Τ. Αἰλίου Καίσαρος [Αὐτοκράτο]ρος Ἀδριανοῦ Ἀντωνίνου.....

(3) Bronze, Cab. Fr. (Mionnet, *Descr.*, III, *Ionie*, 674) : D. tête de Julia Mamæa à droite. Légende Ἰου[λία] Μαμαία Σεβ(αστή). ℞ Apollon à droite, la tête radiée, vêtu de la tunique talaire, tenant dans la main droite abaissée le plectre et sur le bras gauche la lyre. Légende en deux lignes : Μαγνήτων νεωκόρων τῆς Ἀρτέμιδος. — Autre, Cab. Fr. (Mionnet, *Suppl.*, VI, *Ionie*, 1082) : D. tête de Julia Mamæa à droite. Légende : Ἰουλ[ία] Μαμαία Σεβ(αστή). ℞ Men debout, coiffé du bonnet phrygien, vêtu de la tunique, un croissant derrière les épaules et dans la main droite une haste ornée de trois couronnes ; dans le champ à droite, autre haste autour de laquelle s'enroule un serpent. Légende : [Μα]γνήτων νεωκόρων τῆς Ἀρτέμιδος.

(4) Bronze, Cab. Fr. (Mionnet, *Descr.*, III, *Ionie*, 695) : D. tête laurée imberbe de Gordien à droite. Légende : Αὐτ(οκράτωρ) Κ(αῖσαρ) Μ. Ἀντ(ώνιος) Γορδιανός. ℞ Aigle à droite, les ailes éployées, la tête dressée, dans une couronne de chêne. Légende : Μαγνήτων ἑβδόμη τῆς Ἀσ[ί]ας. — Autre, Cab. Fr. (Mionnet, *Descr.*, III, *Ionie*, 694) : D. tête laurée de Gordien à droite. Légende : Α[ὐτ](οκράτωρ) Κ(αῖσαρ) Μ. Ἀντ(ώνιος) Γορδιανός. ℞ Sabazios enfant, assis sur la ciste mystique, les bras levés, la jambe gauche repliée sous lui ; en avant, serpent ; le tout dans une couronne de lierre. Légende : Μαγνήτων ἑβδόμη τῆς Ἀσίας. V. sur ce titre les réflexions d'Eckhel, *Doctr. num. vet.*, t. II, p. 527.

contenait (1). L'activité de son monnayage montre, en effet, qu'elle continua longtemps à être une ville riche et prospère (2). Au début de l'empire byzantin, elle figure encore comme siège épiscopal. La décadence commença pour elle au moment où les guerres désastreuses faites à l'empire grec par les Perses d'abord, par les Arabes et les Turcs Seldjoucides ensuite, forcèrent les populations à se retirer dans les places les plus inattaquables. Magnésie, trop difficile à défendre, dut être alors entièrement abandonnée, et en effet, dans ses ruines, aucun débris n'appartient à la période du moyen âge.

(1) Les six premiers rangs dans cette classification hiérarchique devaient appartenir à Éphèse, Pergame, Cyzique, Smyrne, Rhodes et Milet.

(2) Ces monnaies nous font connaître un assez grand nombre de γραμματεῖς τοῦ δήμου. En voici la liste :

Antonin : Διοσκουρίδης Μητρ(οδώρου?).

Septime Sévère : Πωλλιανός.

Caracalla : Φιλούμενος. — M. Αὐρήλιος Ὕλλος Ἐπικράτης. — Σεκοῦνδος. — M. Αὐρήλιος Ἀριστόμ (...?). — Φλαούιος Βάσσος.

Alexandre Sévère : Αὐρήλιος Τυχικός. — Ἑρμῆς. — Φωτεῖνος.

Gordien : Δημόνεικος. — Ἀμαραντὸς Μοσχίωνος. — Δημέας. — Ἀντίοχος. — Παμμένης. — Κλαύδιος (?) Ἀθηνόδωρος.

Philippe : Δημόστρατος Εὐτύχους. — Εὐτύχης Τυχικοῦ. — Περιγένης. — Τυχικός.

Maximin : Τυχικός. — Λ. Οὔλ(πιος) Παῦλος. — Μαρκιανός. — Αὐρήλιος Τειμόθεος.

Maxime : Αὐρήλιος Τειμόθεος. — Αὐρήλιος Τυχικός.

Les inscriptions ajoutent à cette liste les noms suivants :

Sous Nerva : Τῖτος Φλαούιος Κυρείνᾳ Δημόχαρις (*C. I. Gr.*, n° 2911).

Sous Caracalla : M. Αὐρήλιος Στρατόνεικος, Σιλίκιος Ἱεροκλῆς, Μάρκος Αὐρήλιος Ὀφιλητός, Αὐρήλιος [Ἀρτε]μᾶς, Αὐρήλιος... Πασι[κλῆς] (*C. I. Gr.*, n° 2912. Revue par moi).

PARIS. — TYP. G. CHAMEROT, 19, RUE DES SAINTS-PÈRES. — 8932.

L'ouvrage que publient MM. Rayet et Thomas est consacré à l'exposition des résultats scientifiques et artistiques des fouilles faites par eux en Asie Mineure, pendant les années 1872 et 1873. Les deux explorateurs ont déblayé les parties les plus intéressantes du théâtre de Milet, de l'agora d'Héraclée du Latmos, enfin et surtout du grand et magnifique temple d'Apollon Didyméen, l'un des édifices grecs les plus importants au point de vue de l'histoire comme de l'art. Ils ont découvert et rapporté en France de nombreux morceaux de sculpture qui, généreusement donnés au Louvre par MM. de Rothschild, y remplissent une salle entière. En même temps, ils exploraient en détail les villes voisines : Priène, Tralles, Magnésie du Méandre et Myonte. Leur attention se portait surtout sur l'admirable temple de Priène, déblayé il y a huit ans par M. Pullan et sur lequel cet habile explorateur n'a rien publié.

L'ouvrage formera deux volumes in-4° de texte, avec nombreuses figures intercalées et un atlas de 75 à 80 planches in-folio. Voici l'indication sommaire des matières contenues dans ces trois volumes :

TOME I

Première partie : ARCHÉOLOGIE

Géographie comparée du pays à l'époque actuelle et dans l'antiquité ; description des villes modernes et des ruines subsistantes; histoire détaillée des cités anciennes ; récit des fouilles faites.

TOME II

Deuxième partie : ARCHITECTURE

Mémoires à l'appui des restaurations des temples de Priène, de Didymes et de Magnésie. Histoire de l'Architecture ionique en Asie Mineure. Description architectonique de l'agora et de divers monuments d'Héraclée.

Troisième partie : ÉPIGRAPHIE

Texte et commentaire des inscriptions découvertes dans la région explorée, dont environ 150 nouvelles et un assez grand nombre plus correctement publiées.

Quatrième partie : NUMISMATIQUE

Catalogue et description raisonnée, avec reproduction d'un grand nombre de types, des monnaies de Tralles, de Magnésie, de Priène, de Milet, d'Héraclée et de Myonte.

ATLAS

CARTES, ARCHITECTURE ET SCULPTURE

Outre deux cartes en couleurs, des vues de paysages et la reproduction des statues trouvées dans les fouilles, ou intéressantes pour la comparaison, cet atlas contiendra quatre restaurations importantes :

1° Celle du temple d'Athéné Poliade à Priène, le plus beau modèle de l'architecture ionique dans l'Ionie même;

2° Celle du temple d'Apollon à Didymes, édifice colossal, dans la construction duquel les architectes Pæonios et Daphnis ont su plier avec une merveilleuse habileté les règles de l'art aux exigences d'un culte tout particulier (rappelons que cette restauration a obtenu la première médaille au salon de 1876);

3° Celle du temple d'Artémis Leucophryne à Magnésie du Méandre, construit par Hermogène et premier exemple de l'ordonnance pseudodiptère. (*Cette restauration, faite d'après les dessins et les notes de feu M. Clerget, a été ajoutée à l'ouvrage en vertu d'une convention conclue avec le sous-secrétariat d'État au ministère des Beaux-Arts.*)

4° Les plans, ensembles et détails de l'agora d'Héraclée du Latmos, le seul exemple connu d'une place publique grecque, et ceux de l'enceinte, admirablement conservée et étonnante de hardiesse, qui entoure cette ville et grimpe sur les pentes du mont Latmos.

L'ouvrage de MM. Rayet et Thomas s'adresse donc à la fois :

Aux géographes et aux historiens, aux archéologues, aux numismates, aux architectes et aux artistes.

Il paraîtra en 8 livraisons, composées chacune de 8 à 10 planches et d'un nombre variable de feuilles de texte.

Prix de la livraison : 25 francs — Prix de l'ouvrage complet : 200 francs

Paris. – Typographie Georges Chamerot, 19, rue des Saints-Pères. — 8932.

MILET

ET

LE GOLFE LATMIQUE

TRALLES, MAGNÉSIE DU MÉANDRE, PRIÈNE, MILET,
DIDYMES, HÉRACLÉE DU LATMOS

FOUILLES ET EXPLORATIONS ARCHÉOLOGIQUES

FAITES AUX FRAIS

DE MM. LES BARONS G. ET E. DE ROTHSCHILD

ET PUBLIÉES SOUS LES AUSPICES

DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

PAR

OLIVIER RAYET
ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES

ET

ALBERT THOMAS
ANCIEN PENSIONNAIRE DE L'ACADÉMIE DE FRANCE A ROME

TOME DEUXIÈME





PARIS
J. BAUDRY, LIBRAIRE-ÉDITEUR
15, RUE DES SAINTS-PÈRES, 15
1880

3e *Livraison* : Texte, TOME II, Deuxième partie, pages 1 à 24.
Planches 20, 21, 25, 26, 27, 28, 44, 47, 49.

CHAPITRE PREMIER

LE TEMPLE D'ATHÉNÈ POLIADE A PRIÈNE

A peu près exactement au milieu de l'enceinte de Prière existe un ressaut de rocher dont le sommet affecte, malgré de nombreuses irrégularités, la forme générale d'une ellipse très allongée de l'est à l'ouest. Du côté du nord, cette bosse de terrain s'élève de quelques mètres au-dessus du sol immédiatement voisin, quoique un peu plus loin elle soit dominée par les rampes fort raides qui montent jusqu'à l'escarpement abrupt en haut duquel est l'acropole. Vers l'est, une pente assez douce s'abaisse jusqu'à la principale porte de la ville. Vers l'ouest et le sud, le rocher se termine par un talus presque à pic et très élevé, au pied duquel sont l'Agora et le Stade.

Cette éminence, visible de tous les points de la ville, reconnaissable de très loin, et de laquelle la vue s'étend sur un horizon immense, a été choisie par les Priéniens pour devenir le sanctuaire de la divinité protectrice de la cité, Athénè Poliade. En fermant par des murs de soutènement les brèches que le rocher présente du côté sud, en abattant quelques saillies et remblayant quelques dépressions, ils formèrent une plate-forme assez vaste au milieu de laquelle fut construit le temple.

Au moment où Chandler et Revett, envoyés en Asie Mineure par la Société des Dilettanti, visitèrent les ruines de Prière, en 1765, l'emplacement du temple était marqué par un énorme amoncellement de matériaux, morceaux

de l'entablement, chapiteaux et tambours de colonnes, blocs du mur de la cella. Ces décombres n'étant pas recouverts de terre, les voyageurs anglais purent les étudier sans trop de peine. Ils publièrent, dans le tome Ier des *Ionian Antiquities,* une description des ruines, une vue d'ensemble fort bien faite et fort intéressante, et les détails les plus importants de l'ordre. Mais ils ne purent reconnaître avec certitude le plan de l'édifice (1).

Onze ans plus tard, Choiseul-Gouffier visita rapidement Priène. Dans son *Voyage,* il décrivit sommairement les restes du temple, et reproduisit, d'après les planches de Chandler et Revett, quelques parties de son architecture (2).

Cependant la Société des Dilettanti, si loin qu'elle soit d'avoir aujourd'hui pour l'antiquité grecque l'amour de ses premiers membres, se souvient néanmoins encore de loin en loin des glorieuses traditions qu'ils lui ont léguées. A plus d'un siècle d'intervalle, elle résolut, à la fin de 1868, de faire faire des fouilles complètes dans le temple dont ses envoyés avaient les premiers indiqué les ruines et fait ressortir l'importance. M. Popplewell Pullan, signalé par sa restauration du Mausolée d'Halicarnasse, fut chargé de l'entreprise. Comme il n'y avait que peu de terre à enlever et qu'il était facile de se débarrasser des gros blocs en les précipitant du haut du rocher, moins de trois mois lui suffirent pour mener à bien son œuvre, et, avant la fin de l'hiver de 1868-1869, le temple d'Athénè Poliade était complètement déblayé.

Les marbres découverts par M. Pullan ayant été donnés par la Société des Dilettanti au British Museum, le conservateur des antiquités grecques et romaines de ce Musée, M. C. Newton, vint alors à Priène faire son choix et présider à l'emballage et au chargement : il fit transporter à Londres un chapiteau et une base, plusieurs morceaux du larmier et de la corniche rampante, de nombreuses inscriptions gravées sur le parement extérieur du mur du sécos, des fragments de frise trouvés sur l'emplacement de la cella, deux morceaux du pied et de la main de la statue colossale d'Athénè, enfin une tête d'homme et une tête de femme, l'une et l'autre d'un très beau caractère, restes de statues érigées dans les environs du temple. Quelques beaux morceaux d'architecture, entre autres l'angle nord du fronton et un chapiteau moins entier que l'autre, mais mieux conservé dans certaines parties, furent laissés sur place. En 1874, je proposai à la direction du Louvre de les rapporter en France, mais l'offre ne parut

(1) Chandler, Revett, Pars : *Ionian Antiquities,* t. I, ch. II.

(2) Choiseul-Gouffier, *Voyage pittoresque en Grèce,* t. I, p. 183.

pas mériter attention. Aujourd'hui plusieurs de ces marbres n'existent plus.

Les fouilles de M. Pullan ont, en effet, comme cela est inévitable dans les pays soumis à la domination ottomane, hâté la destruction de l'édifice qu'elles avaient rendu au jour. Lors du départ de l'habile explorateur. les parties basses du temple étaient entièrement à nu et dans un état presque parfait de conservation. Mais à peine se fut-il éloigné que les maçons du village grec de Kélébech, situé à une demi-heure à l'est de Priène, s'installèrent au milieu des ruines et commencèrent à fendre en pierres tombales et en marches d'escalier ces beaux marbres dont l'enfouissement avait conservé la blancheur et le poli. La destruction n'eût toutefois marché qu'avec lenteur si un évènement des plus inattendus et des plus singuliers ne fût venu la précipiter. Au mois d'avril 1870, M. A. Oakley Clarke, industriel anglais établi à Sokhia, fit une visite à Priène, en compagnie de sa femme et de sa nièce. En entrant dans le temple, il remarqua que le piédestal de la statue d'Athénè, trouvé en place par M. Pullan, et avec ses assises inférieures intactes, avait été tout bouleversé. Il s'approcha pour constater l'étendue du dégât, et, pendant qu'il considérait avec tristesse les blocs brisés et dispersés, il aperçut tout à coup à ses pieds une monnaie antique recouverte de terre. Il la prit, la nettoya, reconnut qu'elle était d'argent, et y lut le nom du roi Orophernès. Il venait en effet de mettre la main sur un tétradrachme fleur de coin, première pièce connue d'Orophernès II, fils adoptif d'Ariarathe IV et proclamé roi de Cappadoce en 158 (1). L'idée lui vint alors qu'il pourrait se trouver d'autres monnaies semblables sous les quatre derniers blocs du piédestal qui fussent encore en place. Avec l'aide de deux maçons grecs qui travaillaient auprès de là, il souleva ces blocs, et sous les deux premiers découvrit en effet deux nouveaux tétradrachmes du même type, sous le troisième un anneau d'or orné d'un grenat, sous le quatrième une feuille d'olivier en or : ces divers objets étaient placés dans de petits trous creusés pour les recevoir. M. Clarke continua encore quelque temps ses recherches, avec l'assistance des deux dames qui

(1) A son avènement, Orophernès avait confié 400 talents en dépôt aux Priéniens. Ariarathe V, l'ayant chassé de son royaume avec l'appui des Romains et d'Attale II, réclama cette somme. Les Priéniens refusèrent de la lui remettre, soutinrent contre lui et Attale une guerre très dure, et, finalement, rendirent l'argent intact à Orophernès, sans demander aucune indemnité pour les pertes qu'ils avaient subies. C'est, soit au moment du dépôt, soit lors de sa restitution, qu'Orophernès consacra la statue d'Athénè, et fit mettre sous le piédestal quelques pièces à son nom.

l'accompagnaient et de quelques Grecs et Yuruks attirés par la présence de Francs dans le temple; mais il ne trouva plus rien (1).

Ceci se passait un samedi. La nouvelle de ces trouvailles s'étant répandue le soir à Kélébech, le dimanche tous les habitants du village, hommes, femmes, enfants, se précipitèrent à Priène. Deux juifs les accompagnaient, avec de l'argent pour acheter les objets dont la trouvaille était considérée comme certaine. En quelques heures, à grand renfort de leviers et de pals, on bouscula, on souleva, on retourna tous les blocs qui semblaient pouvoir couvrir quelque chose. Les tambours et les spires des colonnes furent déplacés malgré leur poids considérable. Rien absolument ne fut découvert dans ces recherches si sottement faites, mais le lendemain lundi, des maçons, examinant avec soin les menus débris du piédestal, recueillirent encore deux autres tétradrachmes d'Orophernès et une seconde feuille d'olivier. Une sixième pièce fut encore découverte un peu plus tard. M. Newton, qui revint à Priène pendant l'hiver de 1871, en compagnie de M. Murray, acheta cette pièce et la perdit pendant la suite de son voyage. Quelques recherches faites par lui dans le temple même et aux environs n'amenèrent aucune nouvelle trouvaille.

Malgré ces dégâts successifs, le temple de Priène présentait encore, en 1873, des restes d'un grand intérêt et tous les éléments d'une étude approfondie. Pendant la durée des fouilles de Milet, M. Thomas fit avec moi une première visite à ces ruines. Il y retourna seul à la fin des fouilles de Didymes, et cette fois y fit un long séjour. L'année suivante, il put, grâce à l'extrême obligeance de M. Newton, étudier en détail, dans les salles et dans les magasins du British Museum, les fragments qui ont été portés à Londres. C'est ainsi qu'ont été recueillis les documents au moyen desquels il a fait la présente restauration.

(1) Lettre de M. Clarke au général Fox, reproduite par M. Newton : *On an inedited tetradrachm of Orophernes II, King of Cappadocia.* — Puisque le nom de M. Clarke se présente ici pour la première fois, qu'il me soit permis de lui adresser l'hommage de ma vive et durable reconnaissance, pour l'hospitalité cordiale que nous avons, M. Thomas et moi, trouvée tant de fois chez lui, pour les bons soins dont il m'a entouré lorsque je souffrais d'une fièvre violente, et surtout pour l'assistance dévouée et énergique qu'il m'a donnée dans toute la conduite de mes fouilles. S'il n'avait pas aussi complètement mis à mon service sa connaissance des choses du pays et son influence auprès des autorités turques, jamais je n'aurais pu mener à bien, au milieu des difficultés administratives qui m'étaient faites sans cesse, l'entreprise dont je m'étais chargé.

De l'architecte et de la date du temple.

Une inscription, copiée par Chandler sur un bloc provenant d'une des antes du temple, et aujourd'hui transportée au British Museum, attribue à Alexandre la consécration de l'édifice.

ΒΑΣΙΛΕΥΣΑΛΕΞΑΝΔΡΟΣ
ΑΝΕΘΗΚΕΤΟΝΝΑΟΝ
ΑΘΗΝΑΙΗΙΠΟΛΙΑΔΙ

Cette inscription ne peut pas être postérieure à 323, et il est même tout à fait improbable qu'elle ait été gravée plus tard que l'été de 334, époque où Alexandre était en Ionie. Elle nous donne donc la date la plus récente à laquelle nous puissions placer la dédicace du temple, et même nous permet de faire remonter cet évènement, avec une presque-certitude, onze ans avant cette date extrême. Mais, ainsi que l'ont fait successivement remarquer Chandler, Bœckh et M. Waddington, il peut y avoir eu un intervalle assez long entre le commencement des travaux de construction, et même l'achèvement du gros œuvre, et l'inauguration de l'édifice (1). Alexandre lui-même ne s'attribue pas le mérite de l'érection du temple,

(1) Chandler, *Ionian Antiquities,* I, ch. II, p. 15 : The above Memorial may perhaps be deemed decisive in respect to the age of the Fabric : but it should be remembered, that Alexander was ambitious of inscribing such Works; and it will be unfair to conclude that this was not begun, if not far advanced or nearly finished, when he entered Asia; since, on his arrival at Ephesus in his way hither, it is related, that finding the Temple of Diana, which had been destroyed by Herostratus about the time of his birth, rebuilding under the direction of Dinocrates, he offered the Ephesians to defray all their past expenses, and to complete the Edifice, for the gratification, which, it appears, he procured at Priene, to wit, the privilege of inscribing it as the Dedicator; and this, trifling as it may seem, was then esteemed so honourable and important, that he could not obtain it even on terms so very liberal and magnificent. — Bœckh, *C. I. Gr.,* n° 2904 : Recte Chois. dubitat, num hoc templum exstruxerit Alexander, quippe cui hoc ne tribuatur quidem in titulo : dicavit tantum Alexander, credo postquam sumptibus, qui in templum expensi erat, vel universis vel aliqua ex parte restituendis persuaserit Prienensibus, ut ipsius nomen imponerent templo : quod eum Ephesiis non persuasisse notum est. — Waddington, *Voy. arch. de Le Bas, Asie Mineure,* n° 187 : Bœckh fait remarquer avec raison qu'Alexandre ne s'attribue que la dédicace, et non la construction du temple. On sait qu'il avait offert aux Éphésiens de leur rembourser toutes les sommes dépensées pour le temple d'Artémis, à condition qu'il y inscrirait son nom; les Éphésiens refusèrent, mais les Priéniens furent sans doute plus accommodants.

mais celui de sa consécration (ἀνέθηκε). Or nous savons par Strabon (1) qu'il avait offert aux Éphésiens de payer les dépenses faites et à faire pour la construction de l'Artémision, s'ils voulaient lui permettre d'y inscrire son nom. Les Éphésiens avaient refusé. Il n'est pas impossible que le temple de Priène fût aussi avancé que l'Artémision lors du passage d'Alexandre en Ionie, et que les Priéniens, moins riches et moins fiers que leurs voisins, aient accepté une proposition semblable à celle que ceux-ci avaient dédaigneusement repoussée.

L'étude technique du temple de Priène confirme cette hypothèse et montre qu'en effet les plans et profils de l'édifice ont dû être arrêtés et la construction commencée bien avant 334. Les Grecs n'ont jamais poussé aussi loin que le font les modernes la recherche de l'originalité. L'art chez eux ne s'égarait point dans les sentiers de traverse et suivait une marche parfaitement régulière. Cela est surtout vrai de l'architecture, soumise, par sa nature, à des nécessités positives et à des règles mathématiques. Pour en revenir à notre sujet, il est possible, et j'espère le montrer dans un des chapitres suivants, de déterminer avec certitude les évolutions successives de l'architecture ionique en Asie Mineure, depuis 350 jusque vers 200, et de fixer la date relative des grands monuments construits pendant cette période. Voici dans quel ordre ils doivent être classés :

1° Le temple de Priène et le Mausolée d'Halicarnasse;
2° Le temple d'Éphèse;
3° Le temple de Didymes;
4° Le temple de Magnésie.

Or l'ancien temple d'Éphèse fut incendié par Hérostratos en 356, la nuit même où naquit Alexandre, et nous savons par Strabon avec quelle ardeur les Éphésiens s'occupèrent aussitôt de réunir la somme nécessaire pour le reconstruire. Il est bien improbable qu'ils aient laissé passer plus de douze ou quinze ans avant de commencer les travaux, et l'œuvre était déjà assez avancée en 334 pour que la somme réunie fût dépensée et les finances de la ville lourdement obérées. Comme, d'autre part, les travaux n'ont pu être entrepris sans que non seulement le plan, mais les profils de l'élévation eussent été déterminés, il est de toute nécessité d'admettre que l'ordre de l'Artémision d'Éphèse a été dessiné au plus tard en 340, et même cette date

(1) Strabon, XIV, I, 22 (d'après Artémidore) : Ἀλέξανδρον δὴ τοῖς Ἐφεσίοις ὑποσχέσθαι τὰ γεγονότα καὶ τὰ μέλλοντα ἀναλώματα, ἐφ' ᾧ τε τὴν ἐπιγραφὴν αὐτὸν ἔχειν, τοὺς δὲ μὴ ἐθελῆσαι, πολὺ μᾶλλον οὐκ ἂν ἐθελήσαντας ἐξ ἱεροσυλίας καὶ ἀποστερήσεως φιλοδοξεῖν · ἐπαινεῖ τε τὸν εἰπόντα τῶν Ἐφεσίων πρὸς τὸν βασιλέα, ὡς οὐ πρέποι θεῷ θεοῖς ἀναθήματα κατασκευάζειν.

est vraisemblablement trop basse de plusieurs années. Les proportions de la colonne, les dimensions de l'entre-colonnement, le galbe du chapiteau et de la base du temple de Priène dénotent une époque antérieure : il faut donc faire remonter le commencement de la construction de ce dernier temple jusque bien près de 350, et le regarder comme à peu près contemporain du Mausolée d'Halicarnasse, élevé de 353 à 349.

L'architecte du temple de Priène est nommé quatre fois par Vitruve (1); mais, dans ces divers passages, les manuscrits ne s'accordent pas sur l'orthographe de son nom.

Voici les variantes qu'ils donnent :

	Codex Harleianus (ixe siècle)	*Codex Gudianus* (xie siècle)	*Codex Leidensis* (xe siècle)
I, i, 12	Pythios	Pithios	Phythios
I, i, 15	Pythius	Pythius	Pithius
VII, préf. 12	Phyleos	Phileos	Phyleos
IV, iii, 1	Pytheus	Pytheus	? (2)

De toutes ces leçons, M. Rose n'en admet aucune, et il adopte une forme, Pytheos, qui n'est donnée par aucun des manuscrits collationnés par lui, et dont il n'existe, dans l'onomastique grecque, que deux exemples, l'un sur une monnaie de Smyrne et l'autre sur une monnaie de Colophon. Il me paraît difficile de défendre cette correction, et je ne doute pas qu'il ne faille s'en tenir à la lecture Pythios, textuellement donnée par l'Harleianus, dont on trouve, dans ce manuscrit et les deux autres, quatre variantes insignifiantes, Pythius, Pythios, Pythius, Phythios, et qui a l'avantage de nous offrir un nom très fréquent.

Nous voyons, par la comparaison de ces divers passages, que Pythios avait dû à la construction du temple de Priène une grande célébrité, et, qu'à l'exemple d'un grand nombre d'architectes grecs, il avait exposé dans des

(1) Vitruve, éd. Rose, I, i, 12 : Ideoque de veteribus architectis Pytheos, qui Prienæ ædem Minervæ nobiliter est architectatus, ait in suis commentariis architectum omnibus artibus et doctrinis plus oportere posse facere quam qui singulas res suis industriis et exercitationibus ad summam claritatem perduxerunt. — Cf. *ibid.*, 15. — Id., VII, *préf.* 12 : Postea Silenus de symmetriis doricorum edidit volumen,.... de fano Minervæ quod est Prienæ ionicum Pytheos... — Id., IV, iii, 1 : Nonnulli antiqui architecti negaverunt dorico genere ædes sacras oportere fieri, quod mendosæ et disconvenientes in his symmetriæ conficiebantur. Itaque negavit Arcesius, item Pytheos, non minus Hermogenes. — V. Raoul-Rochette, *Lettre à M. Schorn*, p. 381, n° 287.

(2) Pour le dernier passage, M. Rose n'indique pas la leçon du *Leidensis*.

commentaires les mérites de son œuvre. Il soutenait dans cet ouvrage une théorie singulièrement ambitieuse sur l'étendue des connaissances nécessaires à l'architecte, et déclarait une guerre à mort à l'ordre dorique, dont les proportions étaient, assurait-il, fautives et disgracieuses.

Dans cette même préface du livre VII, à laquelle nous avons emprunté une des mentions de l'architecte de notre temple, Vitruve, continuant d'énumérer les architectes qui avaient écrit des ouvrages sur les monuments élevés par eux, cite dans le nombre les deux constructeurs du Mausolée, Satyros et Pythios (1). Nous nous expliquons maintenant l'étroite ressemblance que présentent les deux édifices dans tous les détails; l'architecte qui avait construit l'un avait collaboré à l'autre. Maintenant, auquel des deux avait-il d'abord travaillé? Rien ne l'indique avec certitude. M. Thomas incline toutefois à penser que l'antériorité appartient au Mausolée.

Mettant en pratique ses théories sur l'universalité des connaissances nécessaires dans sa profession, Pythios n'était pas seulement architecte et écrivain; s'il faut en croire Pline, il était encore sculpteur, et c'était lui qui avait fait le quadrige colossal en marbre placé au sommet de la pyramide du Mausolée, et dont il reste les statues, à peu près entières, de Mausole et d'Artémise et un avant-train de cheval (2). Cette réunion des talents du statuaire et du constructeur n'était pas rare dans l'antiquité, et, précisément à la même époque, Scopas en donnait un autre exemple.

Il serait d'après cela naturel de s'attendre à ce que la statue placée dans l'Athénaïon de Priène fut, comme le temple même, l'œuvre de Pythios; il n'en est rien pourtant. La trouvaille sous le piédestal de monnaies du roi Orophernès prouve qu'elle fut consacrée par ce prince, entre 158 et 154. Pausanias, frappé sans doute des dimensions colossales de cette statue, en fait un éloge que les quelques fragments qui en ont été trouvés sont loin de justifier (3).

O. R.

(1) Vitruve, VII, *préf.* 12 : De Mausoleo Satyrus et Pytheos, quibus vero felicitas maximum summumque contulit munus (l'*Harleianus* et le *Gudianus* donnent Phiteus, le *Leidensis* Phyteus).

(2) Pline, *H. N.,* éd. Littré, XXXVI, IV, 19, : Accessit et quintus artifex : namque supra pteron pyramis altitudine inferiorem æquat, viginti quatuor gradibus in metæ cacumen se contrahens. In summo est quadriga marmorea, quam fecit Pythis.

(3) Pausanias, VII, v, 3 : Ἥσθείης δ' ἂν καὶ τῷ ἐν Ἐρυθραῖς Ἡρακλείῳ καὶ Ἀθηνᾶς τῷ ἐν Πριήνῃ ναῷ, τούτῳ μὲν τοῦ ἀγάλματος ἕνεκα, Ἡρακλείῳ δὲ τῷ ἐν Ἐρυθραῖς κατὰ ἀρχαιότητα.

Téménos.

Le temple d'Athénè Poliade est construit au milieu d'une terrasse de forme irrégulière, soutenue du côté sud par un mur en pierres d'appareil isodome, à bossages et gros refends rustiqués. Vers son extrémité orientale, ce mur compte vingt assises et a une hauteur d'environ 7 mètres.

Le sol de la terrasse a été entièrement revêtu de dalles en marbre, disposées en rangées de largeur différente. En avant du temple, ces dalles sont encore parfaitement conservées sur une certaine étendue. A Magnésie du Méandre, le téménos, infiniment plus vaste que celui de Priène, était également dallé.

Du côté de l'est, une série de degrés d'abord, puis un propylée de basse époque, à porte unique et à double portique tétrastyle d'ordre ionique, donnent accès sur cette terrasse; l'axe de ce propylée est dans l'alignement du nu extérieur du mur latéral sud du sécos. A peu près à mi-distance entre cet édifice et le temple, et exactement dans l'axe de ce dernier monument, est un massif rectangulaire de maçonnerie en pierre, dont la largeur est égale à l'espace compris entre les nus extérieurs des antes du pronaos. Il n'est pas douteux que ce ne soit un autel. L'appareil révèle une époque très postérieure à celle de la construction du temple.

Pour le propylée et pour le dallage de la terrasse, comme pour le temple même, on s'est servi d'un marbre très dur, à gros cristaux, et dont la cassure est en général d'un gris bleuâtre, quoique les surfaces polies paraissent parfois très blanches et soient susceptibles de prendre au soleil un beau ton doré. Aucun des habitants du pays n'a pu nous dire où se trouvaient les carrières d'où ce marbre a été extrait. Il est, *a priori,* vraisemblable qu'elles sont situées dans le mont Mycale. On pourrait néanmoins aussi songer aux îles Korsiæ, situées à 40 milles en mer, en face de la vallée du Méandre, et où existent des marbres tout à fait semblables. C'est des îles Khorsiæ qu'ont été extraits les matériaux du temple de Didymes.

Soubassement du temple.

Le temple s'élève sur une plate-forme rectangulaire (στυλοβάτης) longue de 37^{m},20, large de 19^{m},55, et supportée par trois degrés, dont l'inférieur a 0^{m},36 de haut et 0^{m},44 de large, l'intermédiaire 0^{m},37 de haut, 0^{m},43 de large, et le supérieur 0^{m},34 de haut. Les dalles de ces degrés ont la même

longueur que les socles des colonnes; au degré moyen, les joints sont au milieu de l'entre-colonnement; au degré inférieur et au supérieur, ils sont à l'aplomb des extrémités des socles. Sur les côtés ouest et nord on retrouve une quatrième marche. Elle a 0m,375 de haut, et, à 0m,13 de sa surface inférieure, existe une saillie qui a pu servir d'appui aux dalles du téménos.

Le temple construit sur ce soubassement était ionique, périptère, hexastyle, et avait 11 colonnes sur les côtés. Le σηκός en était divisé en trois parties : un pronaos avec deux colonnes entre les antes (ἐν παραστάσι), un naos, et un opisthodome également avec deux colonnes entre les antes et sans communication avec le naos.

Ptéroma.

Les socles des colonnes (πλινθίδες), en retrait de 0m,027 sur le stylobate, sont exactement carrés et ont en tout sens 1m,77. Des mesures prises avec grand soin montrent que, contrairement à l'usage constant des temples de la Grèce et de l'Italie, les intervalles qui séparent ces socles sont sensiblement égaux : celui du centre, sur les façades, a juste 1m,77, c'est-à-dire la longueur même des côtés des socles; celui des angles a seulement 0m,01 de moins.

Le diamètre de la colonne est, au bas du fût, de 1m,26. L'intervalle de colonne en colonne, mesuré entre les listels des cannelures, est de 2m,28. L'entre-colonnement est donc de 1 diamètre, 81. Si l'on compare ces proportions à la classification imaginée plus tard et adoptée par Vitruve, on trouve que l'ordonnance du ptéroma de Priène est intermédiaire entre l'ordonnance pycnostyle (entre-colonnement de 1 diamètre 1/2) et l'ordonnance systyle (2 diamètres, 1 πλινθίς), beaucoup plus rapprochée toutefois de la seconde que de la première.

L'espace entre les socles des colonnes est recouvert d'une seule dalle, de même dimension que ces socles. Le portique qui s'étend entre la rangée des socles et le nu extérieur des murs du sécos a une largeur de 2m,085. Le dallage de ce portique est, sur tout le pourtour, dans un état de conservation parfaite. Du côté du pronaos, les deux dalles qui occupent l'espace entre les colonnes ἐν παραστάσι et les deux colonnes centrales de façade, ont 2m,65 de long sur 1m,77 de large; toutes les autres sont carrées et ont juste le quart de la superficie des socles. Elles sont de même carrées èt égales du côté de l'opisthodome, et, sous les portiques latéraux, entre les antes et les colonnes à l'aplomb des antes. Dans le reste de la longueur des portiques, celles de la

rangée intérieure sont un peu plus longues, la saillie du soubassement du mur étant plus faible que celle de la base de l'ante.

Le dallage des portiques est absolument horizontal.

Sécos.

Le sécos a une longueur de 29^{m},48 d'ante en ante, et une largeur de 11^{m},84 entre les nus extérieurs des murs latéraux. Les murs latéraux ont conservé dans toute leur longueur l'assise inférieure, haute de 0^{m},30, qui forme base, et, de plus, du côté nord, deux autres assises dans toute la longueur et trois au centre, du côté sud, une assise seulement vers l'est et trois vers l'ouest; ils sont épais de 1^{m},227, et présentent, sur les côtés, un soubassement qui fait une saillie de 0^{m},011. Ils se terminent par des antes (παραστάδες) en saillie de 0^{m},02 de chaque côté, et ayant elles-mêmes des bases saillantes de 0^{m},19 sur les trois côtés.

La largeur intérieure du sécos est de 9^{m},38; il est, je l'ai dit, divisé en trois parties, pronaos, naos, et opisthodome.

Le pronaos, d'une profondeur de 8^{m},84 depuis le nu extérieur des antes, est recouvert de dalles carrées semblables à celles des portiques antérieur et postérieur. Il est précédé de deux colonnes situées à l'aplomb des antes et dans l'alignement des deux colonnes centrales de la façade. Les socles de ces deux colonnes sont reliés aux antes par des plinthes en retrait de 0^{m},88, et sur lesquelles on remarque des trous de scellement; des trous semblables sont visibles sur les faces intérieures des antes. Le pronaos était donc fermé par une grille.

Le long des murs, à droite et à gauche, sont encore en place les restes de bases destinées à porter des statues ou des *ex voto*.

Un mur transversal, large de 1^{m},472, sépare le pronaos du naos. Le sol de cette seconde partie du temple est élevé de 0^{m},74 au-dessus de la précédente, et revêtu de dalles disposées en séries longitudinales de largeurs très différentes. Les joints transversaux ne sont pas non plus régulièrement espacés. Cette liberté est d'autant plus surprenante que le dallage du pronaos et des portiques est fait avec un soin merveilleux. Peut-être faut-il l'attribuer à des changements faits à une époque postérieure.

La porte du naos est précédée de trois marches.

Le seuil existe dans toute sa largeur. Il est formé par une assise ayant 4^{m},395 de long sur 1^{m},47 de large, et qui se relie au mur de séparation par deux assises de 0^{m},75. Sur celles-ci on voit des trous de scellement; l'exis-

tence de ces trous, jointe à l'absence de tout fragment de jambages, peut faire supposer que ceux-ci étaient en bronze. Deux cavités circulaires, pratiquées des deux côtés du seuil, et formant le centre des deux rainures en arcs de cercle creusées dans le sol du naos par la révolution des battants de la porte, indiquent la place des gonds.

Le naos a une profondeur de 14^{m},79. A 2^{m},40 de la porte, les dalles ont été enlevées depuis la fin des fouilles, et une excavation pratiquée dans le soubassement. Cette excavation permet de reconnaître que le dallage repose au moins sur deux assises en pierre de roche de couleur rousse.

Au delà, on remarque sur les dalles une ligne transversale de trous de scellement. Ces trous correspondent à d'autres creusés sur la paroi intérieure des murs latéraux. Ils ne peuvent s'expliquer que par l'existence d'une balustrade séparant le fond du naos de la partie antérieure.

En arrière de cette ligne de trous, on peut encore reconnaître, au milieu d'un monceau de débris, la place occupée par le piédestal de la statue. Le soubassement de ce piédestal existait encore lors des fouilles de M. Pullan; on a vu plus haut comment il avait été détruit par les habitants de Kélébech, et comment une excavation avait été pratiquée à la place qu'il occupait.

Le naos est séparé de l'opisthodome par un mur de la même épaisseur que les murs latéraux du sécos, c'est-à-dire 1^{m},227. Il n'existe pas de porte dans ce mur.

L'opisthodome s'ouvre sur le portique de la façade postérieure de la même manière que le pronaos sur celui de la façade antérieure. Il a de même deux antes et deux colonnes entre les antes. Entre les socles des colonnes et les bases des antes, il existe pareillement des plinthes de même hauteur que les socles; mais ces plinthes, au lieu d'être un peu en recul, sont exactement à l'aplomb du milieu des socles. Sur la face supérieure de chacune de ces plinthes, on remarque trois trous de scellement.

Les socles des deux colonnes, au lieu d'être séparés comme dans le pronaos, sont, eux aussi, reliés par une plinthe large de 0^{m},60. Aujourd'hui l'une des colonnes est entièrement renversée, et deux de ses tambours, un morceau de base d'une des colonnes du ptéroma, et une quantité d'éclats de marbre encombrent la place. Mais, au moment des fouilles de M. Pullan, les deux colonnes furent trouvées debout, chacune avec deux tambours. Des photographies prises alors par M. Pullan montrent des chambranles de porte appliqués du côté intérieur contre ces deux colonnes et venant reposer sur la plinthe qui les réunit. L'opisthodome était donc fermé, entre les colonnes et les antes, par des grilles, et, au milieu, par une porte à jambages

en marbre et vraisemblablement à battants pleins. C'est là une disposition dont on n'avait jusqu'à présent trouvé aucun exemple. Elle n'en est pas moins parfaitement certaine, quelque surprise qu'elle puisse causer.

Aujourd'hui les chambranles sont renversés au milieu d'autres fragments, parmi lesquels sont les débris de la corniche (ὑπέρθυρον) placée au-dessus du linteau de la porte. Il existe de cette corniche deux morceaux qui, réunis l'un à l'autre, forment sensiblement la largeur à donner à la porte. Quant aux chambranles, les fragments conservés, qui ne sont pas au complet, ont 1^{m},50, de hauteur.

Il est facile de se rendre compte de la manière dont les chambranles étaient adaptés contre les colonnes. Une échancrure, pratiquée dans leur épaisseur, s'appliquait contre une cannelure et le listel contigu.

La plinthe qui servait de seuil à cette porte n'ayant pu être exécutée après les colonnes, il est impossible de supposer que la porte soit une addition postérieure. Elle ne peut avoir été faite qu'au moment même de la construction du temple. Les moulures dont elle est décorée ont d'ailleurs le même caractère que celles des autres parties de l'édifice.

Colonne.

Presque sur tout le pourtour du portique, les socles des bases sont encore en place, et sur beaucoup existe encore la première assise de la partie ronde de la base ou spire : ces spires ont seulement été soulevées et légèrement déplacées par les habitants de Kélébech. Mais c'est dans l'opisthodome seulement que l'on trouve une base encore complète et surmontée de la partie inférieure du fût.

Il n'existe plus, au milieu des ruines, qu'un chapiteau extrêmement mutilé, posé sur le mur de séparation du naos et l'opisthodome, et les fragments de quelques autres. En réunissant ces divers débris, on peut néanmoins recueillir des éléments suffisants pour une restauration complète. Un autre chapiteau a été transporté au British Museum. Les oves en sont fort endommagés, et toute une moitié du bloc est complètement détériorée, mais une volute et la partie attenante du coussinet sont bien conservées.

La base se compose d'une partie rectangulaire ou socle (πλινθίς) et d'une partie ronde ou spire (σπεῖρα) formée elle-même de deux assises.

Le socle est carré; il a 1^{m},77 de côté et 0^{m},295 de haut.

La spire se compose d'un tore, posé sur une partie cylindrique, dans la-

quelle sont creusées deux scoties (τρόχιλα) séparées par de doubles annelets arrondis.

Le tore a une hauteur de 0m,204 et une saillie de 0m,108. Dans les colonnes du ptéroma, il présente une courbe parabolique, lisse dans la partie supérieure, et n'est cannelé qu'en dessous. L'eau de pluie aurait en effet séjourné dans les cannelures et amené la désagrégation rapide du marbre. Les colonnes situées entre les antes du pronaos et de l'opisthodome ont, au contraire, leur tore circulaire et complètement décoré de cannelures horizontales.

La partie cylindrique placée sous le tore a une hauteur de 0m,295; le double anneau supérieur fait saillie sur l'aplomb du tore; le double anneau central est fortement en retrait; le double anneau inférieur a une saillie plus grande encore que le premier, et vient à 0m,043 seulement du bord du socle.

La base a une hauteur totale, socle compris, de 0m,78. Elle se relie au fût par un annelet arrondi surmonté d'un filet et sculpté dans le tambour inférieur.

La base du Mausolée présente une disposition analogue pour la spire, mais le tore a plus de saillie, et la partie cylindrique à double gorge moins d'importance et de hardiesse. Ici l'effet est beaucoup plus satisfaisant, et l'élégance heureusement unie à la force.

Le fût, à la base, a 1m,26 de diamètre et 1m,054 au-dessous du chapiteau. Les cannelures en ont 0m,14 d'ouverture et 1m,055 de profondeur. Quant à la hauteur de la colonne, elle ne peut être déterminée. Forcé de recourir à une hypothèse, j'ai adopté, dans la restauration de l'ordre, les proportions du temple de Didymes, qui est l'œuvre de la même école d'architectes, et dont la construction n'est pas beaucoup postérieure. J'ai supposé les colonnes d'angles un peu plus fortes que les autres, et je leur ai donné l'inclinaison prescrite par Vitruve.

Le chapiteau est relativement bas : il a 0m,46 de hauteur. Au-dessus du bandeau terminal du fût (ἀπόθεσις) règne un astragale à perles allongées et exécutées avec soin. L'échine est orné d'oves puissants et refouillés avec vigueur. Les palmettes qui partent des angles de la volute sont d'un dessin élégant : elles recouvrent en entier le second ove visible, à partir du dessous de la volute, et se terminent à la coque du troisième.

Les volutes ont un assez grand développement. La spirale dont elles sont décorées, et qui est formée par l'anneau et par le filet qui surmontent l'échine, se termine à une cavité circulaire profonde de 0m,045. Des traces d'oxyde montrent que des clous en bronze (ὀφθαλμώ) étaient fixés dans ces

yeux de la volute et augmentaient la richesse de l'ornementation du chapiteau. Il en était de même à Éphèse.

La courbe qui relie les volutes, au-dessus des oves, est peu accentuée; elle s'infléchit moins au départ, non seulement que dans les chapiteaux ioniques d'Athènes, mais même que dans ceux du Mausolée.

Les volutes n'ont pas toutes la gorge aussi profondément creusée, autant qu'on en peut juger par le petit nombre de fragments conservés. Elles ont une concavité moindre sur les faces tournées vers les portiques, et dans les chapiteaux des colonnes placées entre les antes. Il semble que, dans ces parties éclairées faiblement et seulement par reflet, l'on ait cherché à adoucir les jeux d'ombre.

Le milieu du coussinet est décoré d'un large baudrier recouvert de feuilles de laurier d'une exécution délicate et encadrées d'un filet et d'un petit annelet.

L'abaque est orné de rais de cœur dont la forme varie quelque peu d'un chapiteau à l'autre. L'exemple donné, planche 14, est l'un des plus élégants et des plus nerveux de forme. Une palmette amortit les angles.

Murs du sécos.

L'appareil des murs est composé d'une alternance de deux assises de carreaux et d'une de parpaings. Les assises de carreaux ont $0^m,69$ de hauteur, celles de parpaings $0^m,30$; les carreaux n'ayant que $0^m,55$ de profondeur, il s'ensuit que ceux des deux parements opposés ne se rejoignent pas. Le vide qui subsiste entre eux est rempli par un blocage (ἐμπλεκτόν) de pierres de roche.

La perfection de la taille des blocs est poussée aussi loin que dans les monuments d'Athènes. Ils n'adhèrent pas l'un à l'autre dans toute leur largeur, mais seulement sur un lit de $0^m,13$ suivant tout le pourtour; la partie centrale est en creux et rustiquée à la pointe. On a obtenu ainsi des joints presque invisibles, tout en laissant une surface de contact parfaitement suffisante pour la solidité; celle-ci était d'ailleurs encore assurée par le double système de scellements métalliques reliant les blocs entre eux, horizontalement et verticalement.

La longueur des blocs employés est tout à fait inégale, en sorte que sur les parements des murs la disposition des joints verticaux n'a aucune régularité.

La base des antes a pu être relevée très exactement, l'angle d'une de

celles de l'opisthodome étant bien conservé. Elle se compose d'une première assise verticale correspondant à la hauteur du socle des colonnes, et d'une assise ornée de moulures très curieuses, correspondant à la partie cylindrique de la spire. La hauteur totale est donc de $0^m,57$.

Du chapiteau de l'ante, il ne reste à Priène que des fragments trop peu nombreux et trop mutilés pour permettre une reconstitution certaine. Mais le British Museum possède d'autres débris qui complètent les renseignements fournis par ceux encore sur place.

Les morceaux relevés à Priène et ceux dessinés au British Museum ont été séparés sur la planche 15; les premiers y portent les numéros 4, 5, 6, 7, 8; les autres, les numéros 2 et 3.

Le chapiteau est composé de deux assises superposées. La face principale est ornée, en commençant par le bas, d'un astragale à perles rondes, puis d'un rang de rais de cœur surmonté de palmettes renversées que séparent des fers de lance; enfin, la seconde assise présente de grands oves, un bandeau plat, et au sommet un nouveau rang d'oves, ceux-ci plus petits et de forme plus allongée.

Ces deux parties de la face principale se terminent non par leur profil, mais par des parties droites. Toutefois les petits oves du haut et l'astragale d'en bas se continuent sur le retour de l'ante, et, à la hauteur des grands oves, l'angle est amorti par une courbure décorée d'une palmette.

Les faces latérales présentent comme profil, sous le bandeau vertical, une courbe qui se raccorde, vers le joint horizontal des deux assises, à la ligne verticale de la face antérieure du mur. Sur ces deux assises superposées, des rinceaux de dessins variés et d'une recherche extrême courent sur le fond, en se continuant d'un bloc sur l'autre.

Le bandeau plat qui joue le rôle de tailloir est moins long de $0^m,095$ sur la face principale que sur les faces latérales. Sur la face antérieure, il est aussi moins long que la base de l'ante. Pareillement, les saillies de la face principale et des deux autres faces de ce bandeau sur le nu de l'ante sont différentes. De la comparaison de toutes ces mesures entre elles et avec celles de la base, il résulte que les arêtes de l'ante ne peuvent avoir été verticales, et ceci est confirmé par le relevé des parties subsistantes. Le retrait, par rapport à la verticale, de la base au joint du chapiteau, est, sur les faces latérales, de $0^m,052$, et sur la face principale de $0^m,01$.

Le profil du chapiteau et de la base de l'ante ne se continue pas sur les murs. Ceux-ci n'ont pas de couronnement (ἐπικρανῖτις), et se terminent en bas simplement par une assise en saillie.

Entablement.

L'architrave, dont il subsiste de nombreux blocs, présente, sur son parement, trois plates-bandes en saillie l'une sur l'autre, et à faces inclinées vers le dedans. Les deux premières mesurent 0^{m},28 et la troisième 0^{m},32, c'est-à-dire un septième en plus. Un fragment dessiné au British Museum m'a paru,



Fig. 1. Retour de l'angle sud du fronton antérieur.

d'après ses dimensions, appartenir à la moulure terminale de l'architrave (κυμάτιον ἐπὶ τῷ ἐπιστυλίῳ). Il présente un astragale, un rang d'oves, un cavet et enfin un filet plat.

Le dessous des architraves est décoré d'un compartiment creux entouré de rais de cœur et d'un rang de perles.

Les blocs de la frise, à cause de leur grande dimension, devaient surtout tenter les maçons de Kélébech. Aussi n'en subsiste-t-il plus un seul. J'ignore s'il en a été trouvé dans les fouilles de M. Pullan.

En l'absence de tout renseignement contraire, je considère comme très probable que la frise était nue. Manquant de toute indication sur la hau-

teur de cette partie de l'entablement, je me suis conformé, dans ma restitution, aux règles tracées par Vitruve.

Il existe, à Priène, plusieurs fragments de très grands oves, et un morceau dessiné à Londres me paraît appartenir à l'angle de la moulure d'où proviennent ces oves. Les dimensions de cette moulure empêchent de lui supposer une autre place qu'au-dessus de la frise.

Il subsiste de nombreux fragments de la corniche. Elle était d'abord décorée de denticules (σφηκισκοί) hauts de 0^{m},245, et ayant une saillie de 0^{m},33,

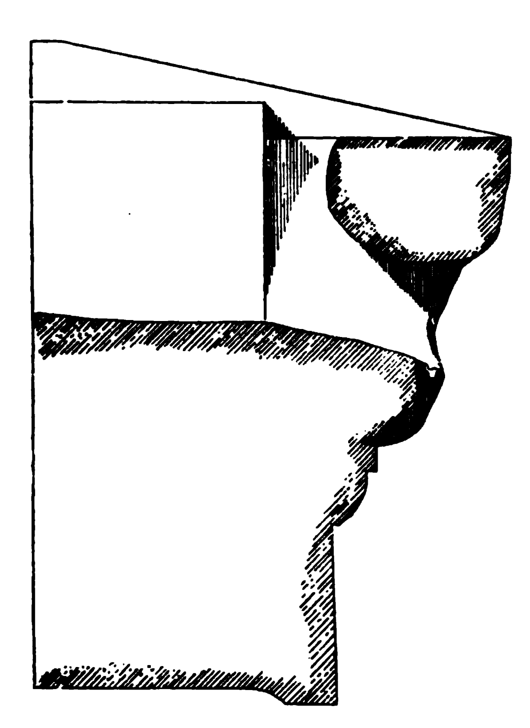


Fig. 2. Coupe suivant l'axe de la tête de lion.

avec une largeur de 0^{m},20 et un espacement de 0^{m},15, soit juste des trois quarts. Au-dessus, et dans la même assise, se trouve un cavet, puis un astragale à perles très longues, et enfin un rang d'oves.

Les blocs dont les parements forment les corniches ont une profondeur de 1^{m},23.

Entre tous les fragments qui peuvent servir à la restauration du larmier, le plus important est l'angle sud du fronton antérieur, encore gisant auprès du temple. Ce bloc possède sa doucine sur sa face antérieure et sur sa face latérale. Sur la face antérieure, la décoration est parfaitement conservée; sur la face latérale elle est plus détériorée, mais reconnaissable encore

jusqu'à la première tête de lion, dont il ne reste plus que la crinière; le mufle a été brisé et à la place se voit un trou béant. La figure 1 représente l'élévation de ce retour de l'angle du fronton, et la fig. 2 la coupe prise suivant l'axe de la tête de lion. Il existe encore en place d'autres fragments de la doucine des côtés du temple; mais le plus beau de tous ces morceaux est au British Museum.

La comparaison des divers fragments de la doucine du larmier montre que l'on ne s'est pas astreint à répéter exactement d'un bout à l'autre les mêmes motifs d'ornementation. La facture a partout le même caractère, mais le dessin présente une certaine variété, non seulement dans les têtes de lion, fort différentes l'une de l'autre, mais même dans les rinceaux



Fig. 3. Fragment de la doucine.



Fig. 4. Fragment de la doucine.

d'acanthe. La même liberté d'exécution se retrouve sur la doucine rampante.

La doucine forme une assise spéciale; la moulure ornée en a $0^{m},34$ de haut, et présente un profil très ferme. Celle du Mausolée a le même profil, mais l'ornementation en est un peu plus grêle, quoique analogue : elle est d'ailleurs beaucoup plus petite, et n'a que $0^{m},24$ de haut.

La moulure ornée est surmontée d'un filet, et placée au-dessus d'un autre filet et d'une moulure convexe.

L'inclinaison du fronton est donnée par le bloc d'angle. Le dessous de la corniche rampante était orné d'oves; il a été retrouvé un fragment de cette rangée d'oves, avec l'inclinaison voulue.

Plafond du portique et du naos.

Parmi les fragments épars sur le sol, outre les blocs de l'architrave, on en remarque d'autres, d'une longueur suffisante pour aller de chapiteau en chapiteau, et qui, sur une de leurs faces, présentent deux plates-bandes

superposées, l'inférieure haute de $0^m,25$, la supérieure de $0^m,338$. A la partie supérieure de cette assise règne un astragale à perles rondes, surmonté d'oves, ceux-ci espacés de $0^m,16$. Au-dessus de ces oves il n'y a point de filet. D'après leurs dimensions en hauteur, longueur et profondeur, ces blocs ne peuvent appartenir qu'à la face intérieure de l'architrave (ἀντίμοροι τοῖς ἐπιστυλίοις). Ils s'appliquaient contre celle-ci et reposaient comme elle sur les abaques des chapiteaux.

Des blocs de décoration semblable, de hauteur et de longueur identiques, mais de profondeur un peu plus grande, faisaient face aux précédents, et reposaient sur le haut du mur du sécos.

Sur cette assise étaient placés les caissons (φατνώματα). Ils sont formés de deux assises successives. La première a son parement orné de deux plates-bandes en saillie l'une sur l'autre, l'inférieure haute de $0^m,20$, la supérieure de $0^m,26$, celle-ci surmontée d'un astragale, et enfin d'un rang d'oves. Le bloc de cette assise qui franchit la largeur du portique, au droit des colonnes, a son soffite orné, comme le soffite des architraves, d'un compartiment creux entouré de rais de cœur et de perles. Il existe de ces blocs plusieurs fragments, les uns ayant leur dessous décoré, les autres l'ayant nu, et montrant le retour d'angle, ce qui ne laisse subsister aucune incertitude sur leur rôle.

La seconde assise du caisson, faisant sur la première une saillie de $0^m,328$, a son dessous orné d'un compartiment creux, étroit, et entouré d'une simple moulure en talon; son parement présente une seule bande, haute de $0^m,17$, surmontée elle aussi d'un rang de perles et d'un rang d'oves. Enfin, le fond du caisson (κάλυμμα) présente simplement un compartiment creux entouré d'un filet vertical.

Il existe à Priène même, dans le naos et près de l'opisthodome, des fragments de caissons carrés, ayant à la base $1^m,245$ et dont le fond est orné d'un carré creux entouré de rais de cœur et de perles. Un fragment de même espèce se trouve au British Museum. Les dimensions de ces caissons correspondent à une répartition régulière sur la largeur du naos; il est donc bien probable qu'ils en formaient le plafond.

La charpente étant en bois, il n'en a, cela va sans dire, subsisté aucun débris. Les solives qui supportaient la toiture devaient être disposées transversalement dans la largeur du naos. Beaucoup de fragments de tuiles recouvertes d'un enduit rouge sont épars autour du temple.

Fragments de sculpture provenant du temple.

Quelques débris de la statue colossale d'Athénè ont été trouvés par M. Pullan et sont aujourd'hui à Londres. Les plus importants sont un fragment de la main et toute la partie antérieure du pied (pl. 15, n° 19). D'autres morceaux appartiennent à un avant-bras. Ces divers fragments montrent que la statue était de dimensions colossales; mais ils sont loin de donner une haute idée de son mérite artistique.

D'autres morceaux de sculpture, découverts, d'après ce que M. Newton a bien voulu me dire, sur l'emplacement même du naos, appartiennent à une suite de figures sculptées en haut-relief sur des dalles minces. Ce sont des hommes et des femmes, les uns courant avec animation, les autres renversés à terre. Deux morceaux seulement sont d'une nature différente : ils appartiennent à une femme assise de côté sur un animal dont la tête, la poitrine et les pattes de devant manquent, mais qui semble être un lion. Il est impossible, non seulement de retrouver la composition de la scène et de déterminer le développement qu'elle avait, mais même d'en comprendre le sens. On serait d'abord tenté de songer à une bataille de Grecs et d'Amazones; mais l'absence de débris de chevaux et la tunique talaire que portent toutes les femmes exclut cette hypothèse. Il n'est même pas certain que la scène représentée soit une bataille, car on ne voit nulle trace d'armes entre les mains des divers personnages.

Où étaient placés ces bas-reliefs? Il est impossible de l'indiquer avec certitude. L'endroit où ils ont été trouvés, aussi bien que leur petit nombre, ne me paraît pas permettre de supposer qu'ils proviennent de la frise extérieure du temple. C'est dans le naos même qu'il faut leur chercher une place. Décoraient-ils la balustrade placée devant la statue, ou bien la base de cette statue elle-même? Il n'y a à cela rien d'absolument impossible, néanmoins les dimensions des débris conservés conviennent mal à l'un comme à l'autre de ces deux emplois. Il me semble plus vraisemblable que nous avons là les restes d'une frise intérieure dont le haut du mur du naos aurait été décoré.

Polychromie.

Personne ne conteste plus aujourd'hui que l'emploi des couleurs ait joué un grand rôle dans la décoration des temples grecs; peut-être même la

tendance générale est-elle d'exagérer ce rôle. A ce point de vue, l'étude du temple de Priène offre un grand intérêt.

Dans certains membres d'architecture, en effet, les couches de couleur y sont encore aujourd'hui conservées sur de grandes étendues et sur une épaisseur de plus d'un demi-millimètre. La surface seule est altérée et ternie ; dès qu'on la gratte, le ton reparaît avec toute la vivacité première. Dans d'autres parties, si les couches d'enduit coloré ne sont pas aussi bien conservées, elles ont néanmoins laissé des traces nombreuses et certaines. En sorte que, à part l'exception du larmier et du chapiteau, plus exposés à la pluie et où l'on peut admettre une détérioration plus grande, on est en droit d'affirmer sans aucune hésitation :

1° Que les parties où il n'existe pas trace de couleur n'ont jamais été peintes ;

2° Que la couleur n'a été appliquée que dans les fonds des moulures, des parties sculptées et des caissons ;

3° Que deux teintes seulement ont été employées : un rouge foncé, donné par du cinabre, et un bleu clair, donné par du silicate de cuivre (1).

Voici les parties où l'emploi de la couleur a pu être constaté :

Chapiteau. — Malgré l'examen le plus attentif du chapiteau resté à Priène, et de celui qui est conservé au British Museum, je n'ai pu découvrir la moindre trace de couleur ni sur l'astragale ni dans l'échine. Je suis cependant porté à croire que les oves et les perles se détachaient sur un fond rouge : du moins il en était certainement ainsi à Didymes. En revanche, sur l'abaque, le fond des rais de cœur est revêtu d'un bleu très épais, et qui redevient très vigoureux de ton lorsqu'on l'humecte. Dans la restauration du Mausolée, M. Pullan indique comme relevées par du rouge les arêtes des rais de cœur et des dards qui les séparent. Aucune trace existante ne permet d'affirmer qu'il en fut de même à Priène.

Architrave. — Le compartiment creux qui décore le dessous de l'architrave a le fond peint en bleu ; les rais de cœur et les perles qui bordent ce fond se détachent sur un ton rouge. Sur le parement extérieur, la moulure qui termine l'architrave a son astragale détaché sur un ton rouge et ses oves appliqués sur un ton bleu.

(1) C'est la même couleur qui a servi aux propylées d'Athènes ; un pain tout entier en a été retrouvé dans la nécropole de Camiros et est aujourd'hui conservé au British Museum. Plus tard elle fut fabriquée en grandes quantités à Alexandrie, et enfin, au Ier siècle av. J.-C., à Pouzzoles. Vitruve en décrit la préparation (VII, 11).

Frise. — Les oves et les perles de la moulure supérieure de la frise s'enlèvent sur un fond rouge.

Corniche. — Les oves et les perles du dessous du larmier s'enlèvent de même sur un fond rouge.

Sur la doucine même du larmier, ni entre les palmettes, ni sur les têtes de lion, il n'existe la plus légère trace de couleur. Y en a-t-il eu et la pluie l'a-t-elle lavée, ou bien ces parties sont-elles toujours restées blanches? C'est là une question à laquelle il serait téméraire de faire une réponse catégorique. J'inclinerais cependant plutôt à admettre que cette partie terminale de l'entablement est restée sans couleurs, comme les parties inférieures du temple, auxquelles, pour le regard du spectateur, elle faisait en quelque sorte contrepoids.

Chapiteau d'ante. — Sur la face principale, le fond du rang supérieur d'oves porte des traces de bleu. Sur le seul fragment conservé, il est impossible de distinguer de quel ton ont été peints les fonds des grands oves, des palmettes renversées et des rais de cœur. Sur les faces latérales, le fond des rinceaux était enduit de bleu; le dessous des saillies formées par ces rinceaux était peint en rouge; sur un des fragments conservés, ce rouge est parfaitement visible, et l'on voit très distinctement qu'il ne se continuait pas sur la surface même des feuilles et des fleurs.

Plafond du portique. — Les moulures des trois premières assises se détachent sur un fond rouge. Le compartiment creux du dessous de la troisième assise a, comme celui du dessous de l'architrave, son fond bleu, et la moulure du pourtour rouge. Enfin le fond du caisson est bleu.

Fragments de la frise intérieure. — Aucune trace de couleur n'est visible sur le fond entre les figures ni sur les figures elles-mêmes.

Chapiteaux de pilastres.

Au sud-est de la plate-forme du temple, entre le propylée et le pronaos, gît à terre un chapiteau de pilastre, dont les quatre faces sont d'égales dimensions et décorées d'ornements se faisant pendant sur les côtés opposés. Sur les faces principales, c'est une touffe d'acanthe, d'où sortent, au centre, une palmette verticale, des deux côtés, deux tiges dont les enroulements se terminent par des demi-palmettes. Ce motif est enfermé, en bas et sur les côtés, dans une gorge limitée par un filet qui va en se rétrécissant vers le haut, et se recourbe de manière à former deux petites volutes. Les coussinets de ces volutes sont fort dégradés; on reconnaît cependant qu'ils ont

été décorés de feuilles d'eau; le baudrier est lisse. Au-dessous du coussinet, sont une fleur d'eau et deux rameaux d'acanthe. Cette partie du chapiteau, analogue à l'échine, est surmontée, en guise de tailloir, d'un cavet, d'un bandeau plat, puis, en retrait sur le bandeau, d'un glacis en forme de tronc de pyramide, très court et rectangulaire. Cette partie est malheureusement fort endommagée.

J'ai donné à la planche 17, sous le n° 1, la face principale de ce chapiteau restaurée, et, sous le n° 2, la face latérale dans son état actuel.

Près de là, j'ai retrouvé des fragments qui m'ont paru, d'après la parfaite coïncidence des proportions, appartenir à la base du même pilastre, puis une assise ornée de quatre rosaces (χαλκαί) entre deux filets, et qui a dû servir de gorgerin au chapiteau.

Tout près de l'endroit où se trouvent ces différents morceaux, existe un petit tertre reposant sur un massif de maçonnerie. Ce tertre me paraît avoir formé une plinthe destinée à porter un pilastre isolé.

Le British Museum possède un chapiteau identique à celui qui est encore à Priène. La décoration, quoique conçue sur un plan analogue, en est moins fine, moins pure de goût, et comme gênée. Sur les faces principales, la palmette est portée sur une tige d'un dessin sec et compliqué, et les courbes des deux rinceaux manquent de souplesse et de grâce. Les faces latérales présentent un agencement bizarre : au centre est une touffe d'acanthe d'où sort une tige très raide surmontée d'une palmette; des deux côtés sont deux griffons où se trahit un lointain souvenir de ceux de Didymes, mais pour lesquels la place a manqué, en sorte que l'on a été obligé de les raccourcir à l'extrême. Le modelé en est, de plus, gauche et sec. Sur la partie supérieure de ce chapiteau, on remarque l'empreinte d'un pied et des trous de scellement. Ces marques prouvent suffisamment que ce pilastre et celui encore *in situ*, et tout pareil, n'ont pu appartenir à un édifice, comme Revett et Chandler l'avaient supposé, et qu'ils ont tout simplement servi de bases à des statues ou à d'autres offrandes consacrées dans le téménos.

Le British Museum possède encore un autre chapiteau de pilastre également carré, mais dont les ornements sont d'un style plus fin et la partie supérieure disposée d'une manière un peu différente. Celui-là aussi a dû être isolé et supporter un ἀνάθημα.

A. TH.

L'ouvrage que publient MM. Rayet et Thomas est consacré à l'exposition des résultats scientifiques et artistiques des fouilles faites par eux en Asie Mineure, pendant les années 1872 et 1873. Les deux explorateurs ont déblayé les parties les plus intéressantes du théâtre de Milet, de l'agora d'Héraclée du Latmos, enfin et surtout du grand et magnifique temple d'Apollon Didyméen, l'un des édifices grecs les plus importants au point de vue de l'histoire comme de l'art. Ils ont découvert et rapporté en France de nombreux morceaux de sculpture qui, généreusement donnés au Louvre par MM. de Rothschild, y remplissent une salle entière. En même temps, ils exploraient en détail les villes voisines : Priène, Tralles, Magnésie du Méandre et Myonte. Leur attention se portait surtout sur l'admirable temple de Priène, déblayé il y a huit ans par M. Pullan et sur lequel cet habile explorateur n'a rien publié.

L'ouvrage formera deux volumes in-4° de texte, avec nombreuses figures intercalées et un atlas de 75 à 80 planches in-folio. Voici l'indication sommaire des matières contenues dans ces trois volumes :

TOME I

Première partie : ARCHÉOLOGIE

Géographie comparée du pays à l'époque actuelle et dans l'antiquité ; description des villes modernes et des ruines subsistantes; histoire détaillée des cités anciennes; récit des fouilles faites.

TOME II

Deuxième partie : ARCHITECTURE

Mémoires à l'appui des restaurations des temples de Priène, de Didymes et de Magnésie. Histoire de l'Architecture ionique en Asie Mineure. Description architectonique de l'agora et de divers monuments d'Héraclée.

Troisième partie : ÉPIGRAPHIE

Texte et commentaire des inscriptions découvertes dans la région explorée, dont environ 150 nouvelles et un assez grand nombre plus correctement publiées.

Quatrième partie : NUMISMATIQUE

Catalogue et description raisonnée, avec reproduction d'un grand nombre de types, des monnaies de Tralles, de Magnésie, de Priène, de Milet, d'Héraclée et de Myonte.

ATLAS

CARTES, ARCHITECTURE ET SCULPTURE

Outre deux cartes en couleurs, des vues de paysages et la reproduction des statues trouvées dans les fouilles, ou intéressantes pour la comparaison, cet atlas contiendra quatre restaurations importantes :

1° Celle du temple d'Athéné Poliade à Priène, le plus beau modèle de l'architecture ionique dans l'Ionie même;

2° Celle du temple d'Apollon à Didymes, édifice colossal, dans la construction duquel les architectes Pæonios et Daphnis ont su plier avec une merveilleuse habileté les règles de l'art aux exigences d'un culte tout particulier (rappelons que cette restauration a obtenu la première médaille au salon de 1876);

3° Celle du temple d'Artémis Leucophryne à Magnésie du Méandre, construit par Hermogène et premier exemple de l'ordonnance pseudodiptère. (*Cette restauration, faite d'après les dessins et les notes de feu M. Clerget, a été ajoutée à l'ouvrage en vertu d'une convention conclue avec le sous-secrétariat d'État au ministère des Beaux-Arts.*)

4° Les plans, ensembles et détails de l'agora d'Héraclée du Latmos, le seul exemple connu d'une place publique grecque, et ceux de l'enceinte, admirablement conservée et étonnante de hardiesse, qui entoure cette ville et grimpe sur les pentes du mont Latmos.

L'ouvrage de MM. Rayet et Thomas s'adresse donc à la fois :

Aux géographes et aux historiens, aux archéologues, aux numismates, aux architectes et aux artistes.

Il paraîtra en 8 livraisons, composées chacune de 8 à 10 planches et d'un nombre variable de feuilles de texte.

Prix de la livraison : 25 francs — Prix de l'ouvrage complet : 200 francs

Paris. — Typographie Georges Chamerot, 19, rue des Saints-Pères. — 8932.

MILET

ET

LE GOLFE LATMIQUE

TRALLES, MAGNÉSIE DU MÉANDRE, PRIÈNE, MILET
DIDYMES, HÉRACLÉE DU LATMOS[1]

FOUILLES ET EXPLORATIONS ARCHÉOLOGIQUES

FAITES AUX FRAIS

DE MM. LES BARONS G. ET E. DE ROTHSCHILD

ET PUBLIÉES SOUS LES AUSPICES

DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

PAR

OLIVIER RAYET

ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES

ET

ALBERT THOMAS

ANCIEN PENSIONNAIRE DE L'ACADÉMIE DE FRANCE A ROME

TOME DEUXIÈME





PARIS

BAUDRY ET CIE, LIBRAIRES-ÉDITEURS

15, RUE DES SAINTS-PÈRES, 15

1885

4e *Livraison :* Texte, TOME II, Deuxième partie, pages 25 à 64.
Planches 23, 30, 31, 32, 34 double, 35, 38, 40.

Ministère
de l'Instruction publique
et des Beaux-Arts.
et des Cultes.

Direction du Secrétariat

3e Bureau

Service
des
échanges internationaux.

Paris, le 27 Mars 1886

Monsieur, Vous avez bien voulu m'accuser réception des livraisons IV et V formant le tome II de l'ouvrage intitulé Milet et le Golfe Latmique qui vous sont parvenues, par l'intermédiaire de

MEMORANDUM.

HÉS & LOWELL,
Foreign Booksellers,
MARLBOROUGH STREET,
LONDON, W.

To Mr E. B. Nicholson
Oxford
27 Feb 1886

The Ministère de l'Instruction [illegible] have not sent us that we [illegible] for the Bodleian Lib. parts [illegible] Rayet & Thomas. Golfe Latmique" [illegible] supply a copy of those 3 parts [illegible] each.

We remain
Yours truly
Dulau [illegible] & Lowell

5

L'ouvrage que publient MM. Rayet et Thomas est consacré à l'exposition des résultats scientifiques et artistiques des fouilles faites par eux en Asie Mineure, pendant les années 1872 et 1873. Les deux explorateurs ont déblayé les parties les plus intéressantes du théâtre de Milet, de l'agora d'Héraclée du Latmos, enfin et surtout du grand et magnifique temple d'Apollon Didyméen, l'un des édifices grecs les plus importants au point de vue de l'histoire comme de l'art. Ils ont découvert et rapporté en France de nombreux morceaux de sculpture qui, généreusement donnés au Louvre par MM. de Rothschild, y remplissent une salle entière. En même temps, ils exploraient en détail les villes voisines : Priène, Tralles, Magnésie du Méandre et Myonte. Leur attention se portait surtout sur l'admirable temple de Priène, déblayé il y a huit ans par M. Pullan et sur lequel cet habile explorateur n'a rien publié.

L'ouvrage formera deux volumes in-4° de texte, avec nombreuses figures intercalées et un atlas de 75 à 80 planches in-folio. Voici l'indication sommaire des matières contenues dans ces trois volumes :

TOME I

Première partie : ARCHÉOLOGIE

Géographie comparée du pays à l'époque actuelle et dans l'antiquité ; description des villes modernes et des ruines subsistantes; histoire détaillée des cités anciennes ; récit des fouilles faites.

TOME II

Deuxième partie : ARCHITECTURE

Mémoires à l'appui des restaurations des temples de Priène, de Didymes et de Magnésie. Histoire de l'Architecture ionique en Asie Mineure. Description architectonique de l'agora et de divers monuments d'Héraclée.

Troisième partie : ÉPIGRAPHIE

Texte et commentaire des inscriptions découvertes dans la région explorée, dont environ 150 nouvelles et un assez grand nombre plus correctement publiées.

Quatrième partie : NUMISMATIQUE

Catalogue et description raisonnée, avec reproduction d'un grand nombre de types, des monnaies de Tralles, de Magnésie, de Priène, de Milet, d'Héraclée et de Myonte.

ATLAS

CARTES, ARCHITECTURE ET SCULPTURE

Outre deux cartes en couleurs, des vues de paysages et la reproduction des statues trouvées dans les fouilles, ou intéressantes pour la comparaison, cet atlas contiendra quatre restaurations importantes :

1° Celle du temple d'Athéné Poliade à Priène, le plus beau modèle de l'architecture ionique dans l'Ionie même;

2° Celle du temple d'Apollon à Didymes, édifice colossal, dans la construction duquel les architectes Pæonios et Daphnis ont su plier avec une merveilleuse habileté les règles de l'art aux exigences d'un culte tout particulier (rappelons que cette restauration a obtenu la première médaille au salon de 1876);

3° Celle du temple d'Artémis Leucophryne à Magnésie du Méandre, construit par Hermogène et premier exemple de l'ordonnance pseudodiptère. (*Cette restauration, faite d'après les dessins et les notes de feu M. Clerget, a été ajoutée à l'ouvrage en vertu d'une convention conclue avec le sous-secrétariat d'État au ministère des Beaux-Arts.*)

4° Les plans, ensembles et détails de l'agora d'Héraclée du Latmos, le seul exemple connu d'une place publique grecque, et ceux de l'enceinte, admirablement conservée et étonnante de hardiesse, qui entoure cette ville et grimpe sur les pentes du mont Latmos.

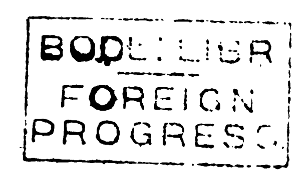
L'ouvrage de MM. Rayet et Thomas s'adresse donc à la fois :

Aux géographes et aux historiens, aux archéologues, aux numismates, aux architectes et aux artistes.

Il paraîtra en 8 livraisons, composées chacune de 8 à 10 planches et d'un nombre variable de feuilles de texte.

Prix de la livraison : 25 francs — Prix de l'ouvrage complet : 200 francs

Paris. — Typographie Georges Chamerot, 19, rue des Saints-Pères. — 8932.



MILET

ET

LE GOLFE LATMIQUE

TRALLES, MAGNÉSIE DU MÉANDRE, PRIÈNE, MILET
DIDYMES, HÉRACLÉE DU LATMOS

FOUILLES ET EXPLORATIONS ARCHÉOLOGIQUES

FAITES AUX FRAIS

DE MM. LES BARONS G. ET E. DE ROTHSCHILD

ET PUBLIÉES SOUS LES AUSPICES

DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

PAR

OLIVIER RAYET
ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES

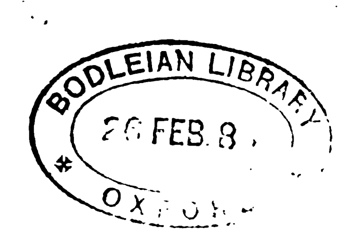
ET

ALBERT THOMAS
ANCIEN PENSIONNAIRE DE L'ACADÉMIE DE FRANCE A ROME

TOME DEUXIÈME







PARIS
BAUDRY ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
15, RUE DES SAINTS-PÈRES, 15
1885

4e *Livraison* : Texte, TOME II, Deuxième partie, pages 25 à 64.
Planches 23, 30, 31, 32, 34 double, 35, 38, 40.

Ministère
de l'Instruction publique
et des Beaux-Arts.
et des Cultes.

Direction du Secrétariat

3e Bureau

Service
des
Échanges internationaux.

Paris, le 27 Mars 1886

Monsieur, Vous avez bien voulu m'accuser réception des livraisons IV et V formant le tome II de l'ouvrage intitulé Milet et le Golfe Latmique qui vous sont parvenues, par l'intermédiaire de

MEMORANDUM.

HÉS & LOWELL,
Foreign Booksellers,
MARLBOROUGH STREET,
LONDON, W.

To Mr E. B. Nicholson
Oxford
27 Feb 1886

The Ministère de l'Instruction ... have not sent us that we ... for the Bodleian Lib. parts ... "Rayet & Thomas. Golfe Latmique" ... supply a copy of those 3 parts ... each.

We remain
Yours truly
Dulau? Lowell

5

Monsieur le Directeur de la Bibliothèque Bodléienne
Oxford. Angleterre

Ministère
de l'Instruction publique
et des Beaux-Arts.
et des Cultes

Direction du Secrétariat

3e Bureau

Service
des
Echanges internationaux.

Au sujet de documents
destinés à l'Université d'Oxford.

Paris, le 19 Avril 1886.

Monsieur, j'ai reçu votre communication du 29 Mars dernier, dans laquelle vous voulez bien m'expliquer que la Bibliothèque Bodléienne est en réalité la Bibliothèque de l'Université d'Oxford et que les envois de livres destinés à l'Université sont déposés ou doivent être déposés dans les collections de la Bodléienne. S'il en est ainsi, je ne fais aucune objection à ce que vous conserviez les livraison IV et V de l'ouvrage intitulé : Milet et le golfe Latmique, mais je ne saurais m'expliquer où ont pu être remises les livraisons précédentes de l'ouvrage en question, qui ont été envoyées à la même adresse que celles qui viennent de vous parvenir. Je vous serai très-obligé de vouloir bien faire de nouvelles recherches dans le dépôt qui vous est confié, et, en cas d'insuccès, de vous enquérir soit auprès de M. Bossange, libraire à Paris, soit auprès de MM. Barthès et Lowell, libraires à Londres, de la direction qu'ils ont donnée aux trois livraisons qui vous manqueraient. Le fascicule 1er a été remis, le 22 novembre 1882, à M. Bossange pour être transmis à Oxford.

J'ajoute que, pour l'avenir, j'ai donné au Service des Echanges Internationaux

des instructions précises, afin que tous les documents destinés à l'Université soient, sans exception, adressés à la Bibliothèque Bodléienne.

Recevez, Messieurs, l'assurance de ma considération très-distinguée,

P. Le Directeur du Secrétariat
Le Chef du 3ème bureau

J. Cotty

Monsieur le Directeur de la Bibliothèque Bodléienne - Oxfo

Address for telegrams
Bossange - Paris

LÉOPOLD BOSSANGE

Paris le 18 Mai 1886

E. B. Nicholson
Directeur de la
Bodleian Library
Oxford

[illegible] lettre du 6 [illegible]
[illegible] toutes les
[illegible] Milet et le
Golfe Latmique, [illegible]
en 1882. [illegible] aucun [illegible]
a été faite, aurait été
à votre Commissionnaire.
nos salutations empressées.

Léopold Bossange

BARTHÉS & LOWELL,
FOREIGN BOOKSELLERS.
14, GREAT MARLBOROUGH STREET,
LONDON, W.

May 5th 1886

Dr. Sir,

In reply to your note of the 3d. inst. We beg to inform you that the three first parts of Milet & le Golfe Latmique par Rayet &c — were never sent to us for delivery to the Bodleian Library in 1882. possibly they may have been sent through M. Bossange and his address is

Monsieur L. Bossange
6. Rue de Chabanais
Paris



CHAPITRE II

LE TEMPLE D'APOLLON A DIDYMES

MÉMOIRE HISTORIQUE ET ARCHITECTURAL

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

Coup d'œil sur l'histoire de l'architecture ionique en Ionie.

Que l'architecture ionique ait pris naissance sur la côte d'Asie Mineure, c'est ce que prouvent, et le nom qui lui a été donné par les Grecs, et la tradition constante de l'antiquité, et tout ce qui nous est parvenu de renseignements sur les temples primitifs de Samos et d'Éphèse. Malheureusement ces renseignements se réduisent à un petit nombre de détails historiques, et aux noms de quelques architectes (1) : les villes d'Asie Mineure ont été si souvent renversées par les tremblements de terre ou saccagées par l'ennemi qu'il n'existe même plus de ruines des édifices qui les décoraient à cette époque. De cette première période de l'art ionique, en Ionie même, nous n'avons d'autres monuments que quelques fragments mutilés du premier Artémision d'Éphèse, fragments employés depuis comme matériaux à la construction du second temple, après l'incendie d'Hérostratos, et que M. R. Wood a retrouvés dans les soubassements de cet édifice. Aussi est-ce seulement à Athènes que nous pouvons étudier l'architecture ionique, l'architecture religieuse du moins (2), à ce moment de son histoire. Ses

(1) Dinocratès, Chersiphron et Metagènes pour Éphèse ; Rhœcos et Théodoros pour Samos.

(2) Le Kharmyléion de Kos, et surtout l'admirable monument de Xanthos, nous ont conservé de beaux exemples de l'architecture funéraire en Asie Mineure au v[e] siècle.

débuts y sont représentés par quelques chapiteaux en pierre provenant d'édifices détruits, son grand essor au v[e] siècle par les colonnes intérieures des Propylées, par l'Érechthéion, la Victoire Aptère, et un petit temple construit sur la rive gauche de l'Ilissus et dont le nom n'est pas bien établi.

Le IV[e] siècle nous rappelle en Asie Mineure. C'est là en effet que l'architecture ionique arrive, avec la construction de temples de dimensions inconnues jusqu'alors, à son plein épanouissement. Si, au point de vue de l'exécution des détails, elle ne produit rien de comparable à l'Érechthéion, à celui de l'effet d'ensemble et de l'heureux agencement des parties, elle approche, autant qu'elle l'a jamais fait, de la perfection même.

L'homme dont le nom est attaché à ce moment glorieux est Pythios, à la fois architecte, sculpteur, écrivain ; c'est lui qui érigea le Mausolée (1), qui tailla dans le marbre le quadrige colossal dont il était surmonté, qui éleva le temple d'Athéné Poliade à Priène, et en expliqua la construction dans un livre resté célèbre dans l'antiquité et plusieurs fois cité par Vitruve. Le Mausolée servit de prototype à une foule de tombeaux. Le temple de Priène fut le modèle, le κάνων, dont les architectes d'Asie s'inspirèrent pendant un siècle. C'est l'ordre dessiné par Pythios que Démétrios et Pæonios, Éphésiens tous deux, adoptèrent pour le nouvel Artémision, temple diptère et de beaucoup supérieur en dimensions à tous ses devanciers. C'est encore d'après les mêmes principes que, bientôt après, le même Pæonios et Daphnis de Milet élevaient un monument encore plus considérable, le temple d'Apollon Didyméen. Avec sa façade décastyle, ses colonnes de près de 20 mètres, son double ptéroma, ce temple est le plus vaste édifice religieux qu'ait érigé l'antiquité grecque. Ce n'est pas seulement l'œuvre la plus importante de l'école de Pythios : c'en est aussi la dernière production. Car, quelques années plus tard, Hermogènes, en supprimant, au temple de Dionysos à Téos et au temple d'Artémis à Magnésie du Méandre, la rangée intérieure du péristyle, en espaçant davantage les colonnes, puis Thargélios, en propageant dans l'ordre ionique le remplacement du chapiteau à volutes par le chapiteau à feuilles d'acanthe de Callimaque, allaient jeter l'architecture dans la voie nouvelle qu'elle suivit pendant toute la durée de l'époque impériale romaine.

Le temple de Didymes présente donc au point de vue de l'histoire de l'art une importance capitale. Son caractère particulier de *temple oracle* lui donne, de plus, un intérêt tout spécial. Ses architectes ont dû adapter des

(1) En collaboration avec Satyros.

principes de construction qui paraissent immuables à la configuration d'un sol considéré comme sacré, à des nécessités religieuses devant lesquelles tout devait plier. De là des modifications profondes apportées par eux aux dispositions ordinaires des temples, modifications que la destruction complète des sanctuaires de Delphes et de Claros, où le même effort avait été fait, ne nous laisse aucun espoir d'étudier ailleurs qu'à Didymes.

Topographie de la région de Didymes.

Le territoire milésien formait dans l'antiquité une presqu'île triangulaire, baignée au nord par le golfe Latmique, à l'ouest par la mer Icarienne, au sud par le golfe Bargylétique, enfin reliée à l'est, par un isthme de plusieurs kilomètres de large, au massif montagneux de la Carie. La plus occidentale des chaînes qui forment ce massif, l'arête schisteuse du mont Grion, appelé aujourd'hui Khodja Orman, *le Grand Bois,* à cause des forêts de pins qui en couvrent les deux pentes, se termine précisément à l'entrée de l'isthme du territoire milésien. A partir de là s'étendent vers l'ouest une série de hauts plateaux calcaires dont les ondulations, dirigées parallèlement du N.-E. au S.-O., donnent au pays l'aspect d'une mer houleuse qui se serait tout à coup figée. Ces plateaux ne sont plus aujourd'hui cultivés que de loin en loin : la majeure partie de leur étendue est couverte d'arbousiers et de buissons de chênes verts tondus de près par la dent des chèvres : l'aspect de ce paysage est de la plus triste monotonie.

Les plateaux s'étendent à l'ouest jusqu'à la mer qu'ils dominent par un talus assez élevé, entrecoupé seulement, de distance en distance, par le débouché de petites vallées : la plus large et la plus profonde de ces vallées, sillonnée par un petit ruisseau, part du hameau turc de Musliman-Iarâna et aboutit au fond d'une baie assez vaste, la baie Kouvella (ancien port Panormos). Au sud, au contraire, les plateaux s'abaissent peu à peu par une pente douce longue de 4 ou 5 kilomètres et couverte d'interminables champs d'orge, vers la grève basse du golfe de Mendéliat (l'ancien golfe Bargylétique).

Le dos de pays qui sépare cette longue pente douce de la vallée de Musliman-Iarâna est assez élevé. C'est sur l'arête même de ce dos de pays, en un point qui est de plain-pied avec les plateaux du côté du nord et de l'est, et d'où l'on domine librement vers l'ouest et le sud, que sont situées les ruines du temple d'Apollon Didyméen. De là, la vue s'étend sur un

panorama immense : au nord, la longue ligne grise du mont Mycale; à l'est, le sommet fièrement dentelé du Latmos et les bois vert sombre du Grion; au sud, par delà le golfe de Mendéliat, la pittoresque presqu'île qui renfermait jadis Bargylia, Caryanda, Myndus et Halicarnasse; à l'ouest enfin, au milieu des flots, le groupe déchiqueté de Léros et de Patmos, Calymnos et ses rochers nus, les îles Fourni et leurs montagnes de marbre, en un mot, presque tout le groupe central des Sporades asiatiques, depuis Samos dont, avec une lorgnette, on distingue le temple, et Ikaria, noyée dans la brume de l'horizon, jusqu'aux sommets bleuâtres de l'île de Kos. Il était impossible de trouver pour un sanctuaire une situation plus magnifique.

Aperçu de l'histoire du temple.

Au témoignage de Pausanias, auteur fort au courant des choses d'Asie Mineure, dès avant l'immigration ionienne et la fondation de Milet, il existait en ce lieu un sanctuaire et un oracle (1). Cette assertion est confirmée par le nom même de la localité. Didyma est, en effet, un nom carien : la terminaison *yma* est une des plus fréquentes dans les noms de lieux de la Carie et de la Lycie. Comme tous les oracles d'Apollon, celui de Didymes était établi auprès d'une fissure de rocher où coulait une source (2). Ces fissures sont assez nombreuses sur les plateaux du territoire milésien.

Pendant les premiers siècles de l'existence de Milet, une grande famille sacerdotale, celle des Branchides, présidait au culte et entretenait le sanctuaire de Didymes. Leur existence était si intimement unie à celle de l'oracle, que leur nom avait fini par se substituer dans l'usage courant à celui de la localité même. On disait « le temple des Branchides », τὸ ἱερὸν τὸ ἐν Βραγχίδαις, « les Βραγχίδαι », au lieu de « le temple de Didymes ». L'oracle dont ils étaient les interprètes était le plus vénéré de la côte d'Asie, et rivalisait même avec celui de Delphes : de toutes parts, on venait le consulter. Les habitants de Phocée lui demandaient s'ils devaient livrer aux Perses Pactyès réfugié dans leurs murs (3). Le roi de Lydie Crœsus consacrait dans le temple une quantité d'objets précieux (4); et même le pharaon Néchao, après la victoire

(1) Pausanias, VII, II, 6.
(2) Jamblique, *de Myst.*, éd. Parthey, p. 127. — Strabon, XVII, I, 43.
(3) Hérodote, I, 157, 158, 159.
(4) Hérodote, I, 92.

qu'il remporta en 508 près de Magiddo sur le roi de Juda Josiah, y envoya le vêtement qu'il avait porté pendant la bataille (1).

Ce n'était pas seulement par son oracle et par sa richesse que le temple des Branchides était célèbre, mais encore par les œuvres d'art qui en décoraient l'intérieur et le pourtour. Depuis le port Panormos jusqu'à la porte du hiéron, montait une voie monumentale bordée, pendant le dernier kilomètre, de tombeaux et de statues assises, comme cela avait lieu pour les avenues conduisant aux pylônes des temples égyptiens. Dix de ces statues, ainsi qu'un lion couché, ont été rapportées par M. Newton et sont actuellement placées au British Museum, dans la salle lycienne. Elles remontent au VIe ou au VIIe siècle, et comptent au nombre des restes les plus précieux des premiers temps de l'art grec. Dans le naos même fut placée, à la fin du VIe ou dans les premières années du Ve siècle, une statue colossale en bronze éginétique, fondue par Kanakhos de Sicyone, et dont il sera parlé en détail dans la suite de cette étude.

Le temple des Branchides fut incendié, soit par Darius lorsqu'il s'empara de Milet, soit par Xerxès après la bataille de Mycale, où les Milésiens s'étaient tournés contre ses troupes. A cet égard, les récits de Pausanias et d'Hérodote diffèrent (2). Les Branchides eux-mêmes, soupçonnés par les Perses d'avoir songé à les trahir, pendant qu'ils étaient accusés par les Grecs d'avoir lâchement abandonné la cause nationale, durent fuir et furent transportés en Bactriane, où, deux siècles et demi après, Alexandre retrouva leurs descendants et les fit tous massacrer. La statue de Kanakhos fut emportée par Xerxès à Ecbatane. A la suite de cette dévastation du sanctuaire et de cette proscription de ses prêtres, l'oracle se tut pendant longtemps, et, d'après la tradition, la source même, dont la vapeur inspirait la prêtresse, cessa de couler.

A quelle époque le dieu recouvra-t-il la voix? Nous ne le savons pas au juste. Mais c'est certainement avant 334. Ce ne peut guère être en effet que cette année-là, pendant la campagne où Alexandre entrait à Éphèse, enlevait Milet de vive force, prenait Halicarnasse et guerroyait en Carie, que Séleucus, alors simple chef d'un corps de troupes dans l'armée du conquérant, vint, las déjà d'une expédition qui n'en était pourtant qu'à ses débuts,

(1) Hérodote, II, 159.
(2) V. la discussion dans H. Gelzer, *de Branchidis*. Leipsig, 1869.
(3) Appien, *Syr.*, 56 et 60.

demander à l'oracle s'il ne ferait pas bien de retourner dans son pays. La réponse du dieu fut catégorique :

« Ne te hâte pas vers l'Europe : l'Asie te vaut bien mieux. »

Séleucus ne l'oublia pas vingt-huit ans après, lorsqu'il eut trouvé un grand empire dans l'héritage d'Alexandre.

C'est à peu près vers la même époque que devait s'élever à Didymes le temple nouveau dont la restauration est l'objet de ce travail. Aucun auteur ne nous indique la date précise de sa construction; mais peut-être parviendrons-nous, en réunissant les témoignages épars de son histoire, à l'établir avec une incertitude seulement d'un assez petit nombre d'années.

Une date minimum nous est tout d'abord donnée d'une manière certaine, par ce fait que Séleucus Ier Nicator renvoya à Didymes la statue de Kanakhos, emportée deux siècles auparavant à Ecbatane par Xerxès. Or il était absolument contraire aux idées religieuses de l'antiquité de placer dans un temple la statue d'un dieu, par suite d'y inaugurer le culte, avant que le gros ouvrage du temple ne fût complètement fini. C'est à partir de 312 que Séleucus exerça en Babylonie, en Assyrie et en Syrie un pouvoir vraiment royal. C'est en 306, après la défaite de la flotte de Ptolémée Sôter sur la côte de Chypre, en face de Salamine, qu'il prit sur sa monnaie le titre de βασιλεύς. Il mourut en 280. A quel moment de ce long règne rendit-il aux Milésiens leur statue? Peut-être est-ce peu après la bataille de Koroupédion, gagnée par lui sur Lysimaque et qui le mit en possession de toute la partie méridionale de l'Asie Mineure. Cette victoire est de 281. L'hypothèse est vraisemblable. Quoi qu'il en soit, nous pouvons, provisoirement et pour rester prudents, prendre la date de 280 comme limite extrême à nos recherches.

Mais nous trouvons dans Vitruve une indication précise qui nous permet de remonter un peu plus haut.

Les deux architectes du temple, dit l'historien romain de l'architecture, furent Pæonios d'Éphèse et Daphnis de Milet (1). Or Pæonios fut l'un des architectes qui travaillèrent à la construction du temple d'Éphèse (2). Cette

(1) Vitruve, VII, préface, 16. Mileti Apollini item ionicis symmetriis idem Pæonius Daphnisque milesius instituerunt.

(2) Vitruve, l. VII, préface 16 : Primumque ædes Ephesi Dianæ ionico genere a Chersiphrone gnosio et filio ejus Metagene est instituta, quam postea Demetrius ipsius Dianæ servus et Pæonius ephesius dicuntur perfecisse. — Cf. pour Pæonios, Vitruve, l. X, ch. VI, 13 et 14. Nous reviendrons sur ce passage, dans lequel il s'agit peut-être de la pose sur un piédestal nouveau de la statue colossale du Didyméion, lorsqu'elle eut été renvoyée par Séleucus.

construction, commencée peu après 356, était certainement à peu près finie en 324, date de la mort d'Alexandre, puisque ce prince proposa aux Éphésiens de leur payer toutes les dépenses qu'ils avaient faites s'ils lui permettaient de faire la consécration du temple et de s'en attribuer le mérite dans une inscription gravée sur le monument. Si l'on songe même que, depuis 332, Alexandre s'était engagé en pleine Asie, qu'en 331 eut lieu la bataille d'Arbèles, puis la longue et difficile poursuite de Darius dans les provinces orientales de l'empire, puis enfin l'expédition dans l'Inde, il paraîtra sans doute vraisemblable d'admettre que cette offre avait été faite aux Éphésiens lorsque le conquérant passa dans leurs murs, dont ils lui avaient spontanément ouvert les portes, c'est-à-dire en 334.

Si Pæonios travaillait au temple d'Éphèse vers 334 au plus tard, il était alors dans la force de l'âge, car on n'aurait certainement pas confié à un jeune homme une œuvre aussi importante. C'était chose impossible surtout à Éphèse, où les lois rendaient l'architecte responsable pécuniairement de toute dépense dépassant ses devis et l'obligeaient de fournir une caution. Si donc Pæonios était au moins dans la force de l'âge en 334 au plus tard, il n'est guère probable que ce fut beaucoup après 300 qu'il travaillait au temple de Didymes.

Le Didyméion fut donc très probablement commencé à peu près au moment où la construction du temple d'Éphèse se terminait. Il ne fut jamais achevé (1). Il resta, dit Strabon, sans toiture, à cause de sa grandeur. Strabon est toujours jaloux de ne point laisser distinguer s'il connaît *de visu* les choses dont il parle, ou s'il les décrit d'après des récits oraux ou des livres. Nous savons qu'il avait beaucoup voyagé, et que, pour ne pas quitter la région où nous sommes, il avait passé à Éphèse et à Nysa. Mais Nysa est sur la grande route qui menait d'Éphèse, par le col situé à l'est du mont Mycale et par la ville de Tralles, vers les hauts plateaux de l'Asie Mineure. Milet est bien en dehors de cette route. La valeur du dire du géographe d'Amasia est donc quelque peu suspecte, quand il s'agit du Didyméion. Il semble croire que le temple est resté hypèthre, non pas parce que ses architectes l'avaient ainsi voulu, mais parce que la difficulté de poser des charpentes à longues portées, peut-être aussi l'épuisement du trésor des Milésiens, les avaient empêchés d'exécuter ce complément de leur œuvre. Avant d'admettre cette

(1) Pausanias, VII, v, 4. — Strabon, XIV, I, 5.

manière de voir, il reste à examiner si certaines nécessités dont le respect était un devoir strict pour les architectes, ne les avaient pas amenés à tracer un plan dans lequel une partie du temple devait rester entièrement à découvert.

Le fait même que le temple resta inachevé, est d'ailleurs en lui-même parfaitement exact, et s'explique suffisamment par les guerres incessantes qui désolèrent la côte d'Asie sous les successeurs d'Alexandre et par l'appauvrissement de la ville de Milet comme de toutes ses voisines. Au témoignage de Suétone, Caligula forma le projet de terminer l'édifice (1). Il en fut de ce projet comme de tant d'autres du fantasque empereur. Un autre caprice, puis la mort, l'empêchèrent de le réaliser.

L'examen des ruines prouve que, lorsque la pénurie d'argent arrêta les constructeurs, il restait encore beaucoup à faire à bien des parties du gigantesque édifice qu'ils avaient entrepris d'édifier. Nous reviendrons plus loin sur ces détails : il suffira de dire à présent que sur tout le côté sud, sur la façade postérieure, et même à l'extrémité du côté nord, les colonnes du péristyle n'étaient qu'épannelées, et que sur la façade même les bases de la moitié d'entre elles étaient à peine dégrossies.

O. R.

(1) Suétone, *Caligula*, éd. Roth, p. 128, l. 6 et 7.

ÉTAT ACTUEL DES RUINES.

Le temple de Didymes a été renversé par un tremblement de terre à une époque assez récente, ainsi que le récit des fouilles le fera voir. Les blocs énormes qui formaient ses murs ont été précipités en tous sens, les uns dans l'intérieur de son périmètre, les autres assez loin au delà. Aujourd'hui, trois colonnes seulement sont debout, deux au nord, adjacentes et encore reliées par un morceau d'architrave, une au sud, isolée. Ces trois colonnes dominent de beaucoup l'amoncellement des débris, et s'aperçoivent de fort loin en mer. Au commencement de ce siècle, des Grecs de Samos sont venus bâtir un village sur ces ruines; les maisons se pressent tout autour, grimpent même çà et là sur les décombres, s'appuient aux colonnes, aux restes de murs. Du côté est, sur une espèce de monticule formé par les décombres, s'élève un moulin à vent, entouré d'une sorte de plate-forme en petites pierres.

C'est de ce moulin à vent que l'on peut le mieux se rendre compte de l'aspect et du plan des ruines.

Si de là on regarde vers l'ouest, on aperçoit à ses pieds un vaste espace rectangulaire, dont les côtés sont dessinés par de grandes masses de blocs, superposés en désordre. Le niveau général atteint par la crête de ces entassements de blocs est un peu plus élevé au fond du rectangle que sur les côtés, mais il atteint, même là, la hauteur des terrasses des plus hautes maisons du village. Le milieu de cet espace est occupé par une dépression, remplie elle aussi de blocs; ceux-ci sont alignés les uns à côté des autres, comme si, dans le tremblement de terre, une grande partie du mur sud s'était écroulée d'une seule masse. Il paraît évident que la secousse a coupé ce mur à quelques assises de hauteur au-dessus de sa base, que les deux parties superposées ont décrit dans leur chute une

figure de section semblable à celle d'un V couché, la partie ouverte de la lettre étant tournée au sud, en sorte que la partie supérieure est venue retomber sur l'autre, et que les pierres des diverses assises ne se sont disjointes qu'après leur chute. La dépression était, lors de notre arrivée, tout entière couverte d'épaisses touffes de figuiers sauvages, poussés entre les interstices des blocs, et qui, trouvant là une fraîcheur constante, manifestaient leur vigueur par le vert sombre de leurs feuilles. En se glissant au milieu des branches de ces arbres, on apercevait, dans la cavité qu'ils tapissaient, surtout vers le fond, des fragments d'architecture et de sculpture monumentale dont quelques-uns ont été dessinés par les artistes de l'expédition de Chandler, et copiés de nouveau par Texier (1). J'en reparlerai plus loin. Çà et là aussi, entre les intervalles des blocs accumulés en bourrelet sur les côtés du rectangle, on reconnaissait des morceaux d'un gros mur qu'ils recouvraient, et, sur ce mur, de place en place, du côté intérieur, les angles de saillies rectangulaires dont la position a été marquée sur les plans des Dilettanti et de Texier (2).

Cet espace rectangulaire ne pouvait être que le naos, et comme aucune ouverture ne se voyait au fond, il fallait chercher le pronaos vers l'est, soit sous le moulin, soit plus loin encore.

Quels résultats produisirent leurs recherches, conduites avec tant de perspicacité, de justesse, de sens et de conscience, c'est ce que suffisent à montrer les titres seuls des planches qu'ils ont publiées.

Voici cette liste, pour Chandler et ses compagnons :

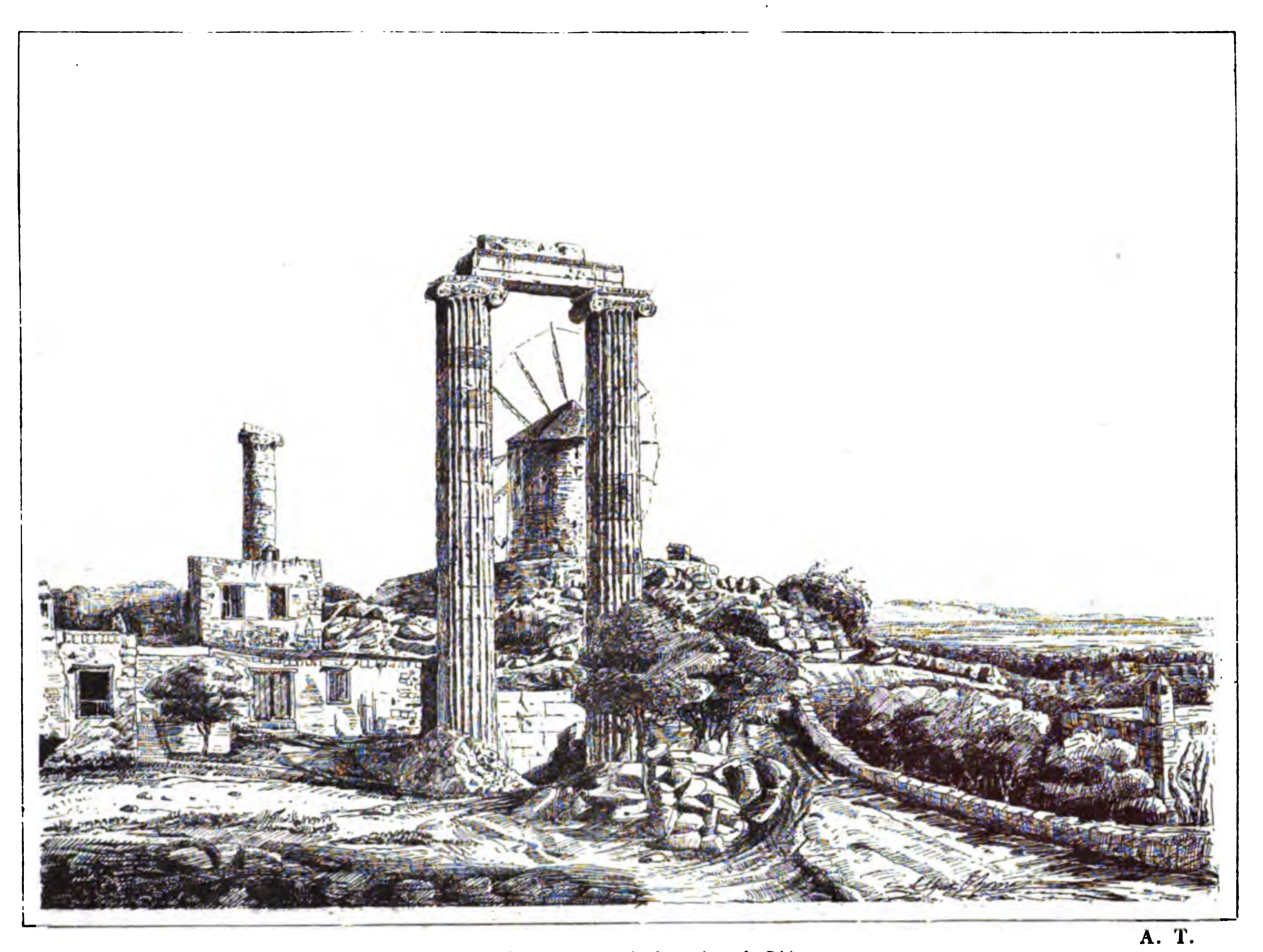
Un mémoire de 26 grandes pages ;
P. 53, un pilastre, celui même que nous avons mis sur le mur sud du naos ;
Pl. II, vue de Didymes, avec les deux colonnes du côté nord ;
Pl. III et IV, l'ordre.
Pl. V et VI, le chapiteau avec tous ses détails ;
Pl. VII, huit pilastres.
Pl. IX et X, n° 1, dessin au trait et superbe gravure de l'ongle de l'édicule ;
N° 2, sur la même gravure est le demi-chapiteau corinthien de la porte intérieure du naos. Il se compose d'une rangée d'acanthes arborescentes, d'un dessin très ferme et rappelant un peu l'archaïsme, et de deux caulicoles qui soutiennent entre elles une palmette du plus beau caractère.

Quant à Texier, il a donné :

1° Un mémoire de 10 pages grand in-folio ;

(1) *Antiquities of Ionia,* published by the Society of Dilettanti. Vol. I, ch. III, pl. VIII. — Texier, *Description de l'Asie Mineure,* tome II, pl. CXXXVI à CXLI.

(2) *Antiquities of Ionia, ibid.* — Texier, *ibid.*, pl. CXXXVII.



A. T.

Fig. 5. — Vue d'une partie des ruines de Didymes.

Pl. 136, le plan restauré;
Pl. 137, l'ordre;
Pl. 138, détails du chapiteau;
Pl. 140, chapiteau;
Pl. 141, le bloc d'angle de l'édicule.

De notre poste d'observation, tournons-nous maintenant vers le nord. Presque à nos pieds, au bas du monticule sur le sommet duquel nous sommes, deux grandes colonnes sont encore debout, cannelées, bien conservées; leurs tambours seulement ont un peu tourné les uns sur les autres lors de la commotion qui a renversé l'édifice. Au-dessus de leurs chapiteaux est encore à sa place le morceau d'architrave qui les relie. On aperçoit ces deux colonnes, et avec elles toute une partie de la façade nord, sur le dessin que nous insérons ici, grâce à l'obligeante communication du cliché que veut bien nous faire la direction de la *Gazette des Beaux-Arts* (1); on les voit également dans la *vue générale* de Hiéronda, planche du présent ouvrage.

La partie inférieure de ces deux colonnes était enfoncée sous terre, ce qui a rendu impossible à Chandler et à M. Texier d'en mesurer directement la hauteur.

Si, partant de ces deux colonnes, on fait le tour du naos en allant vers l'ouest et en passant entre les maisons, le long de l'espèce d'escarpe formée par les blocs amoncelés, on trouve d'abord, derrière une maison, deux tambours en place l'un sur l'autre; la base de la colonne dont ils sont la seule partie visible est enfouie comme celle des deux premières, et appartient à la même rangée qu'elles. Un peu plus loin, à l'angle d'une autre maison, la partie inférieure d'une colonne, celle-là seulement dégrossie, est située en dehors de la ligne passant par les trois autres, d'une distance égale à un entre-colonnement. Cette colonne non achevée appartenait donc à la rangée extérieure du péristyle. La base en est entièrement dégagée, ce qui a permis à M. Texier, au moyen d'un nivellement, de trouver quelle était la hauteur de la partie enfouie des colonnes encore debout. Il lui a suffi alors de faire grimper sur ces deux dernières des marins de l'équipage du navire de l'État mis à ses ordres, pour pouvoir mesurer avec exactitude, sans même recourir à aucun triangle dans l'espace, la hauteur totale de ces deux colonnes.

Auprès de la colonne épannelée qui a servi de repère à M. Texier, des

(1) Ce dessin a paru dans la *Gazette*, page 509, t. XIII, 2e période, dans une série d'articles de M. Rayet, intitulés : *l'Architecture ionique en Ionie : le Temple d'Apollon Didyméen.*

parties du dallage ont été arrachées par les indigènes et laissent voir les substructions du péristyle, qui sont exploitées maintenant comme une carrière. Ces substructions sont en une pierre calcaire très dure, à éclats nets, à couleur légèrement beurrée que les Grecs appellent *pierre d'amande* ('Αμυγδαλόπετρα).

En poursuivant notre route, nous dépassons la hauteur de l'angle nord-ouest du naos, et nous arrivons à une ligne de maisons parallèles à la façade postérieure du temple, et dans le mur de fond desquelles sont encastrés des bases et des tambours écroulés les uns sur les autres, tous dans le même sens, du sud au nord.

Dans un étroit intervalle entre deux de ces maisons, et en partie engagée dans leurs murs, nous rencontrons une autre colonne : le haut de la base de cette colonne, seulement épannelée, est visible sur une partie de son pourtour. Cette base est celle de la colonne d'angle de la rangée extérieure du péristyle.

Tournons maintenant à gauche, dans la ruelle dirigée du nord au sud, sur laquelle s'ouvre cette rangée de maisons. Sous l'angle d'une masure, nous voyons d'abord une autre base, partiellement engagée, et appartenant à la rangée intérieure. Puis, un peu plus loin, dans le prolongement du mur latéral sud du naos, une base de la rangée extérieure, très dégradée, mais complètement isolée et visible jusqu'en bas. Tout autour de cette base, les dalles du péristyle ont été enlevées et laissent voir les assises en pierre qui les supportaient. Ce sont ces assises qui forment en cet endroit le sol de la ruelle. Ces assises sont également à nu dans l'intérieur de plusieurs maisons.

Nous tournons maintenant de nouveau à l'est, en longeant à l'extérieur les blocs qui recouvrent le mur sud du naos, encore visible en plusieurs points. De ce côté-là, une rangée de maisons s'appuie au bas de l'escarpement formé par ces blocs; et, derrière elles, s'étendent de petits jardins. Ces maisons et ces jardins recouvrent entièrement les restes du péristyle, jusqu'au delà du moulin, où s'élève une colonne encore debout tout entière, mais dont la partie inférieure est enfouie. Cette colonne fait partie de la rangée intérieure, et correspond à la plus orientale des deux colonnes de la façade latérale nord. Elle n'a pas été finie, le chapiteau seul en est sculpté; les tambours sont posés bruts les uns sur les autres : on sait que les Grecs ne les cannelaient qu'une fois mis en place, pour éviter les accidents que leurs arêtes auraient pu subir pendant l'opération difficile du montage.

L'espace qui s'étend de ce côté du moulin, entre cette colonne épannelée et les deux du côté nord, est une longue pente douce où les blocs sont recouverts de terre, et au milieu de laquelle s'élèvent deux maisons contiguës. Au bas de la pente, d'autres maisons se pressent des deux côtés d'une rue dirigée du nord au sud. A l'est de cette rue est la partie la plus peuplée du village.

RÉCIT DES FOUILLES

Tel était l'état du temple lorsque, dans les premiers jours de mai 1873, nous vînmes nous établir, M. Albert Thomas et moi, à Hiéronda pour y faire des fouilles.

Déblayer complètement le temple était un travail trop considérable pour que nous pussions un seul instant songer à l'entreprendre avec la somme dont nous disposions et le matériel fort restreint que nous avions entre les mains. Il ne pouvait être question que de deux choses :

1° Recueillir les éléments nécessaires à une restauration de l'édifice;

2° Extraire des ruines et expédier en France les morceaux de sculpture monumentale déjà visibles, et ceux que le travail des fouilles pourrait faire découvrir.

Malheureusement, une des parties du temple les plus intéressantes à tous les points de vue, le pronaos et sa communication avec le naos, était évidemment en grande partie sous la montagne de blocs au sommet de laquelle est bâti le moulin. Acheter et détruire ce moulin eût été trop coûteux. Travailler au-dessous de lui, au pied de cet amoncellement de blocs superposés au hasard, était une chose fort délicate. Des glissements, des effondrements étaient à craindre.

Ce que nous pouvions entreprendre se bornait donc aux quatre points suivants :

1° Dans le naos, il fallait arriver au niveau du dallage antique, dégager la base d'un pilastre, chercher s'il ne restait pas quelques débris du piédestal de la statue (la statue même ayant été faite en bronze, il n'y avait aucune espérance de la retrouver); enfin, reconnaître exactement les angles, afin de mesurer avec précision les dimensions intérieures du naos;

2° Dans la partie du pronaos située à la hauteur du moulin, on voyait,

du côté sud, en passant entre les blocs, une espèce de chambre rectangulaire appuyée au côté nord du mur sud du temple, c'est-à-dire à la face de ce mur tournée vers le naos, et dont l'intérieur formait une cavité fermée à l'orifice par plusieurs gros blocs, entre lesquels il était impossible de s'avancer. Les habitants du pays prétendaient que, dans leur enfance, ils avaient encore pu se glisser dans cette cavité, et qu'ils y avaient trouvé un escalier obstrué au bout de quelques marches par les terres et les pierres. L'existence, de ce côté des ruines, de plusieurs marbres taillés en degrés confirmait cette tradition. On ne pouvait dégager cet escalier sans ébranler d'une manière dangereuse l'entassement de blocs sur lequel est le moulin; mais la même recherche pouvait être tentée à la hauteur correspondante, du côté nord, l'espace entre le mur du naos et le moulin étant là plus considérable. Bien que, en cet endroit-là, les terres et les pierres ne laissassent voir aucune trace de chambre, il était probable que la disposition de ce côté du pronaos correspondait à celle de l'autre côté;

3° Au pied des deux colonnes cannelées du côté nord, il y avait à chercher la base du mur du nord et les bases des deux colonnes. Une fois ces bases déblayées, il faudrait mesurer directement la hauteur des colonnes, relever le galbe du fût, et dessiner les profils du chapiteau et de la base.

4° Enfin, au moment même où ces fouilles commençaient, M. R. Wood avait le bonheur de découvrir à Éphèse une des bases de colonnes sculptées, *columnæ cælatæ,* mentionnées par Pline dans un texte souvent discuté. Il y avait lieu de se demander si le temple de Didymes, contemporain de celui d'Éphèse, n'avait pas, lui aussi, des bases sculptées; c'était évidemment du côté de la façade qu'on avait le plus de chance de rencontrer des bases de ce genre, s'il en avait jamais existé. Il paraissait malheureusement qu'il serait fort difficile de dégager quelques-unes de ces bases; tout ce côté du temple était en effet occupé par des maisons, dans les intervalles desquelles on ne pouvait faire de fouilles sans craindre des éboulements dangereux. La chose était à tenter cependant, quelque difficulté qu'elle présentât.

Tous ces points furent attaqués simultanément dans les premiers jours de mai. A partir de ce moment, les fouilles furent poussées avec une activité soutenue jusqu'à la fin de juillet; le nombre des ouvriers employés ne fut jamais inférieur à 50, et s'éleva parfois jusqu'à 80; c'était le plus grand nombre d'hommes que l'on pût faire travailler utilement dans un espace aussi restreint.

Quatre chantiers furent organisés simultanément :

1° *Naos.* — Les arbres qui remplissaient la cavité furent coupés, et une tranchée longitudinale ouverte dans l'axe de la cella, depuis son milieu supposé jusqu'aux deux tiers de sa longueur (du côté du fond). Cette tranchée devait mettre à découvert les points où pouvaient avoir été placés la base de la statue, l'omphalos et l'autel, s'il en existait un dans l'intérieur du temple. Il était d'ailleurs fort difficile d'aller plus loin soit à l'une des extrémités de la tranchée, soit à l'autre, à cause des montagnes de blocs existant à la partie antérieure et au fond du naos.

Après avoir déblayé le sol de la végétation qui l'encombrait, il fallut commencer par briser à coups de masse ou par faire éclater avec la mine les blocs qui remplissaient l'espace mis à découvert. Ces blocs appartenaient tous à la construction des murs latéraux du naos, et, par suite, ne présentaient aucun intérêt. Ils formaient trois couches superposées, dans chacune desquelles les pierres étaient alignées l'une à côté de l'autre; ce qui ne peut s'expliquer qu'en admettant que les murs des deux côtés du temple s'étaient écroulés par grands morceaux et ne s'étaient disjoints que par le choc en arrivant à terre. Les blocs de l'architrave étaient juxtaposés en rang un peu au sud de la tranchée.

Une fois cette couche de blocs enlevée, ce qui demanda plus de quinze jours, les ouvriers ne trouvèrent plus que de la terre végétale. Au milieu de cette terre, on creusa un fossé de toute la largeur du déblaiement opéré. Ce travail fut long, à cause du nombre restreint d'hommes que le fond de la tranchée pouvait contenir, et de la difficulté que présentaient, dans un espace aussi accidenté, l'établissement de banquettes pour le rejet de la terre pellée et l'évacuation de cette terre.

A l'extrémité est de la tranchée, on rencontra, à la profondeur de 7 ou 8 pieds, les ruines d'une petite église qui avait été écrasée par l'écroulement des murs du naos. Cette église, d'une construction fort grossière et sans aucun caractère architectural, prouvait qu'au moyen âge le temple était encore debout et que l'intérieur en avait été habité. Il n'est pas invraisemblable que le Didyméion ait été renversé seulement par le grand tremblement de terre de 1493, qui fit tant de ravages sur la côte d'Asie Mineure et dans les îles de Rhodes et de Kos.

Cette profondeur une fois dépassée, on ne trouva plus, de nouveau, que de la terre, et la crainte de plus en plus grande d'un éboulement des blocs qui dominaient cette extrémité du chantier, du côté du moulin, fit ralentir les travaux sans cependant les interrompre complètement.

La fouille, au contraire, était activement poussée au milieu et à l'extrémité ouest de la tranchée. Là, au bout d'environ trois semaines, et sur une assez grande largeur, on arriva à un dallage de marbre que nous fîmes nettoyer avec soin pour l'examiner en détail. Nous reconnûmes alors que l'appareil des dalles était peu régulier et peu soigné. Quoique ce dallage fût évidemment fait avec des dalles antiques, il n'était donc pas antique lui-même : il ne pouvait être que le sol d'une seconde église plus grande que la première et dont les murs étaient sans doute cachés sous la terre des deux côtés de notre tranchée.

Du côté de l'ouest, là où avait dû être le seuil de cette nouvelle église, et presque à l'extrémité de la tranchée, le dallage s'interrompait tout à coup. En ce point, on creusa environ deux pieds plus bas, sans trouver autre chose que de la terre. Comme il était évident, d'après nos nivellements, que nous étions beaucoup au-dessous du niveau auquel avait pu être le sol antique, comme d'ailleurs le travail devenait difficile, et qu'un éboulement des parois presque verticales de notre tranchée pouvait se produire, la fouille fut arrêtée.

Elle n'était cependant pas demeurée inutile, car elle avait du moins prouvé que, dans l'antiquité, l'intérieur du temple n'avait pas été dallé dans sa partie centrale : les Grecs, en effet, n'auraient assurément jamais appuyé un dallage sur de la terre. Tout au plus pouvait-il y avoir eu un trottoir suivant le bas des murs.

Simultanément à cette dernière phase des fouilles, et dès que la profondeur à laquelle nous étions parvenus sans rien trouver avait commencé à nous inquiéter, nous avions fait ouvrir une tranchée perpendiculaire à la première, et partant de l'extrémité est de celle-ci pour se diriger au sud, vers un pilastre dont on apercevait la saillie sur le mur latéral sud du naos. Cette fouille fut conduite avec toute la vigueur possible, car il importait d'être fixé immédiatement sur la profondeur du sol antique du temple. L'enlèvement des blocs écroulés les uns sur les autres et appuyés contre le mur fut très délicat, parce que l'on apercevait en passant la tête dans leurs interstices un chapiteau de pilastre et un griffon qu'il importait d'extraire sans les détériorer. Le chapiteau de pilastre était d'un travail grossier et évidemment inachevé. Il fut, au moyen d'une bigue, hissé sur le mur à peu près à l'aplomb de sa position primitive, et laissé là; c'est celui qui figure sur la planche XLVIII. Quant au griffon, il est actuellement au Louvre.

Une fois ces deux morceaux enlevés, le déblaiement de l'espace néces-

saire à la fouille fut rapidement achevé au moyen de coups de mine. Ce déblayement opéré, on ne trouva plus que de la terre. A la profondeur de 1^{m},19 au-dessous de la dernière assise existante du mur, on découvrit la base du pilastre. Cette base se composait de deux tores séparés par une scotie; dans son ensemble, elle était assez analogue à la base ionique de l'architecture romaine. Cette base, qui s'appuyait sur une assise de 1 mètre de saillie, haute de 0^{m},44, avait sa face principale dégrossie et les deux faces latérales, avec leurs moulures, bien achevées. Elle portait, comme toutes les colonnes dessinées par les architectes de l'école de Pythios, sur un socle (πλινθίς, c'est-à-dire brique) à parement vertical; ce socle était posé sur une assise en saillie, portant encore des boutons d'attente, et qui paraissait faire tout le tour du naos; la suite de la fouille montra que cette saillie, haute de 0^{m},425 et saillante de 0^{m},19, reliait les bases de tous les pilastres. Elle s'appuyait à son tour sur une petite corniche, formée d'un cavet assez aplati supporté par des oves très arrondis. Au-dessous de ces oves régnait une rangée de perles. Poursuivant toujours la fouille, nous découvrîmes que cette corniche servait de couronnement à un soubassement composé de six assises de hauteur très inégale et dont l'élévation totale était de 3^{m},61. A cette profondeur, nous aperçûmes une moulure très simple, composée d'un tore, d'une scotie et d'une partie droite. Cette décoration de la base du mur avait une hauteur totale de 1^{m},48. Au-dessous, trois assises en saillie l'une sur l'autre et mesurant les hauteurs de 0^{m},43, 0^{m},36 et 0^{m},45, étaient restées brutes sur leur face antérieure. Elles avaient évidemment supporté le dallage du temple. Nous étions donc arrivés au niveau du sol antique. Ce sol, au pied des murs, était à 5^{m},068 au-dessous du sol du péristyle.

En même temps que ces fouilles se poursuivaient dans l'intérieur du naos, des ouvriers, distraits des deux chantiers toutes les fois qu'un moindre nombre de bras y était nécessaire, s'occupaient avec des crics et des pinces à écarter une partie des blocs qui recouvraient les murs, de manière à nous permettre d'étudier sur le plus grand espace possible l'appareil de la construction de ces murs, leur largeur et la disposition des pilastres qui les soutenaient à l'intérieur. Cette disposition, examinée sur un grand nombre de points, laissait des doutes sur l'arrangement des quatre angles intérieurs. Nous portâmes alors quelques hommes, d'abord à l'angle nord-ouest, et en faisant écrouler quelques blocs, en déblayant une grande quantité de terre et de fumier accumulée en ce point, nous mîmes à nu d'abord l'angle extérieur du naos. Cet angle n'avait aucune saillie.

A l'angle intérieur correspondant, on trouva un double retour de pilastre. Un peu plus tard, on découvrit en cet endroit, enfoui sous d'autres blocs, le morceau de sculpture (les Grecs disaient le μασχαλιαῖος λίθος, la pierre d'aisselle) qui avait orné cet angle entre les deux demi-chapiteaux qui devaient en former les retours. Enfin, en poursuivant le long du mur du fond du naos, on rencontra le pilastre qui faisait suite à l'angle. L'écartement de ce pilastre et de celui de retour d'angle correspondait exactement à l'écartement des pilastres sur les murs latéraux : il mesurait également $3^m,51$; les arêtes avaient $1^m,81$ de large pour $0^m,85$ de saillie, mesure rigoureusement exacte sur tous les points fouillés. Continuant encore le déblaiement, on trouva à la même distance un second pilastre, placé celui-là juste dans l'axe du naos.

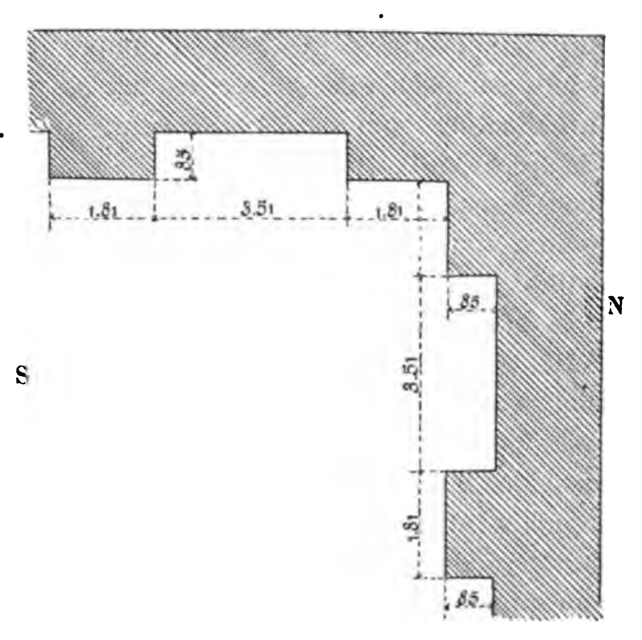


Fig. 6. — Angle N.-O. du naos.

La disposition des pilastres ainsi vérifiée sur les murs latéraux et le mur de fond du naos, il restait à examiner si elle avait été semblable sur le mur antérieur. Le seul point où il fût facile de faire cette recherche était l'angle nord-est du naos. Les blocs, peu nombreux, qui restaient de ce côté furent écartés avec des crics et laissèrent voir un arrangement tout différent de celui que nous avions constaté aux angles postérieurs de la cella. Au demi-chapiteau de pilastre placé en retour d'angle sur le mur latéral faisait en effet suite, sur le mur

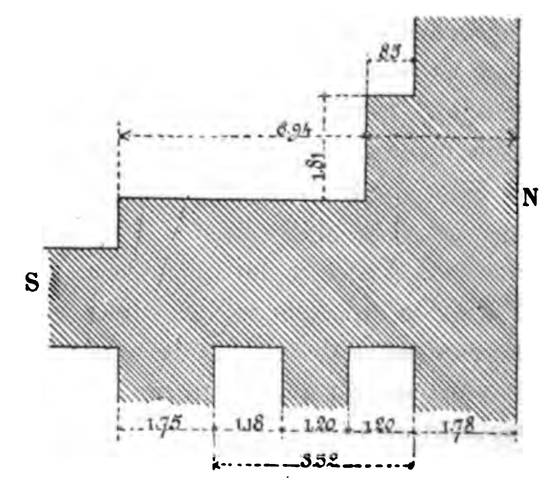


Fig. 7. — Angle N.-E. du naos.

antérieur une saillie qui n'avait pas moins de 6m,94 de long. Un énorme bloc d'architrave était appuyé en cet endroit contre le mur, et supportait lui-même une douzaine d'autres blocs que l'on aurait fait écrouler en le déplaçant; l'écroulement de ces blocs aurait, à son tour, gravement compromis la solidité du moulin. Ces circonstances défavorables empêchèrent de suivre constamment le mur à partir de l'angle de cette saillie, mais on le revit un peu plus loin. Nous étions ainsi arrivés jusque dans le voisinage de la porte du naos.

Serait-il possible de dégager assez cette porte pour en mesurer les dimensions? La chose était fort douteuse. Toute cette région était, en effet, couverte d'énormes blocs accumulés les uns sur les autres, et arc-boutés réciproquement : de sorte que le déplacement d'un seul pouvait entraîner l'écroulement de plusieurs autres. Or, immédiatement au-dessus de ces blocs était la plate-forme du moulin. Les interstices de ces blocs étaient en outre remplis de terre, ce qui empêchait de se rendre exactement compte des dimensions de chacun d'eux, de l'effet que pourraient produire les coups de mine, les leviers, les crics; cela compliquait encore davantage le travail.

Néanmoins, un petit nombre d'ouvriers, choisis parmi les plus forts et les plus adroits, furent mis à l'œuvre et attentivement dirigés. On ébranla d'abord quelques blocs qui roulèrent comme des avalanches jusqu'au fond de la fouille précédemment faite. Ces blocs une fois écroulés et la terre déblayée, on commença à apercevoir vers le nord-est le haut d'une demi-colonne engagée dans le mur; cette demi-colonne était cannelée, et semblable pour les proportions à celles du péristyle. La distance de cette demi-colonne à l'extrémité du retour d'angle mentionné ci-dessus coïncidait avec l'écartement uniforme des pilastres.

Il était donc évident que cette demi-colonne décorait le côté gauche de la porte. On trouva du reste bientôt après la demi-colonne correspondante du côté droit.

On cala alors avec des pierres les blocs placés au-dessus de ces demi-colonnes ou soutenus de quelque manière par elles, de façon à éviter tout éboulement des parties supérieures de la masse des décombres. Puis, quatre ouvriers furent chargés de dégager peu à peu l'espace entre les deux demi-colonnes; en cassant avec des masses les angles des blocs et dégageant, autant avec des couteaux et même avec les mains qu'avec la pioche, la terre qui remplissait leurs interstices, deux d'entre eux creusèrent peu à peu une espèce de trou qui parvint à la profondeur de plus

de 3 mètres. Au fur et à mesure que ce trou irrégulier s'approfondissait, on arc-boutait, avec des bois placés en travers, les blocs qui l'entouraient. Deux autres hommes se tenaient en haut, recevaient les déblais et les jetaient au dehors. Il leur était en même temps prescrit de veiller sur leurs camarades. Chacun de ceux-ci était attaché à la ceinture avec une corde permettant de le tirer, au besoin, vivement en arrière.

On trouva bientôt ainsi une sorte de pied-droit qui flanquait la demi-colonne du côté nord de la fouille, pied-droit brisé à une certaine hauteur et très dégradé. On découvrit ensuite le pied-droit correspondant du côté sud; celui-là était cassé beaucoup plus bas que le premier, mais, en revanche, il était mieux conservé. Ces deux pieds-droits, qui formaient à n'en pas douter les deux jambages de la porte, étaient ornés d'une moulure extrêmement simple. L'écartement formant l'ouverture de la porte n'était que de 1^{m},98, dimension dont la faiblesse paraît tout d'abord étonnante, mais qui s'explique si l'on songe que le naos du Didyméion était en réalité un *Adyton*, un sanctuaire où personne autre que les prêtres ne pénétrait, et qu'il importait d'isoler, autant que possible, cette salle du monde extérieur.

Les deux pieds-droits avaient une épaisseur de 0^{m},315, puis venait un retour d'angle de 10 centimètres, ensuite le mur se continuait dans la direction perpendiculaire à l'ouverture de la porte : il n'était possible de le mesurer à gauche que pendant 72 centimètres, sans que l'on pût reconnaître s'il était plus épais.

En allant plus profondément encore, on découvrit le haut des bases des deux demi-colonnes, bases semblables à celles des pilastres et dont les moulures n'avaient pas reçu le dernier polissage. Puis à un niveau correspondant à peu près au milieu de la base, on mit à nu le seuil de la porte. Il eût été fort dangereux de s'aventurer plus en avant, afin de constater l'épaisseur du seuil. Il fut de même impossible de creuser davantage du côté du naos à plus d'un pied de profondeur. Tout ce qu'on put faire fut de dégager à peu près une marche d'escalier descendant vers le naos. La hauteur de cette marche semblait enjambée, au milieu, par une demi-marche.

2° *Colonnes.* — Des deux colonnes encore debout du côté nord du temple, l'une, la plus occidentale, était entourée d'un petit jardin de quelques mètres à peine, planté d'arbres fruitiers. A l'autre s'appuyait, du côté est, le mur d'une maison. Une fois le marché conclu avec le propriétaire, ce qui ne se fit pas sans de vives discussions, les arbres furent coupés, et les

ouvriers se mirent à la pioche. La première couche de terre enlevée laissa voir d'abord le haut du mur du naos. Puis, on rencontra de nombreux et volumineux fragments de l'architrave et des caissons, tombés contre le mur du temple. Un de ces blocs dut être brisé à la mine, les autres furent enlevés péniblement au moyen d'un palan dont la poulie fixe était suspendue à un câble passé autour du morceau d'architrave qui relie les deux colonnes. Après avoir compté huit assises de $0^m,59$ de haut, par suite à la profondeur de $4^m,72$, on arriva à la moulure du soubassement du mur. Cette moulure était seulement dégrossie. En avant, on parvint en même temps aux bases des deux colonnes, celles-là terminées et assez bien conservées. Les colonnes étaient distantes de $3^m,45$ du mur du sécos, mesure comptée du fond de la cannelure, et elles avaient $3^m,48$ d'écartement, mesure prise, de même, du fond des cannelures correspondantes. Quant au dallage, on constata qu'il avait été arraché.

La profondeur énorme du remblai et la difficulté de supprimer une rue assez passante du village nous décida à ne pas continuer les fouilles en avant, jusqu'aux degrés du péristyle, et à reporter les ouvriers sur les chantiers de l'escalier et du pronaos, où les fouilles prenaient à ce moment un très grand intérêt.

En même temps que ces travaux se faisaient à la base des deux colonnes, nous avions, au moyen d'une pierre lancée du moulin, fait passer successivement par-dessus l'architrave une ficelle, puis une corde. A l'aide de cette corde, un vieux matelot avait grimpé et avait assujetti une poulie permettant de monter et de descendre sans difficulté. Nous fîmes alors disposer sur les blocs de l'architrave un système de forts câbles, supportant deux poulies placées l'une et l'autre à la hauteur des coussinets du chapiteau de la colonne la plus occidentale : ces deux poulies servirent à hisser à la hauteur du chapiteau un échafaudage permettant de circuler tout autour, d'en mesurer toutes les faces et d'en dessiner tous les aspects. On se faisait hisser jusqu'à ce tablier de planches au moyen d'une corde passant dans une autre poulie. Le vent, très violent à Hiéronda, faisait bien vaciller quelque peu cet échafaudage, suspendu ainsi dans le vide à 19 mètres en l'air. Néanmoins M. Albert Thomas put y travailler plusieurs jours de suite et relever avec la plus grande exactitude tous les détails du chapiteau et de l'architrave. Le même échafaudage, baissé peu à peu, lui permit de mesurer le galbe de la colonne.

3° *Escalier*. — L'enlèvement de quelques blocs gisant à la superficie du

sol, et entre lesquels un peu de terre s'était accumulée, mit d'abord à découvert un espace rectangulaire formé : au nord, par le mur du naos, déjà dégagé au début de la fouille des colonnes ; en face, par un autre mur parallèle, devant limiter le pronaos ; à l'est et à l'ouest enfin, par deux murs transversaux. Ces quatre murs formaient une sorte de cage remplie de terre, d'une longueur de 8^m,795 sur 1^m,20 de largeur. La fouille commença dans la partie ouest de cette cage. A la profondeur de 4^m,13, nous en

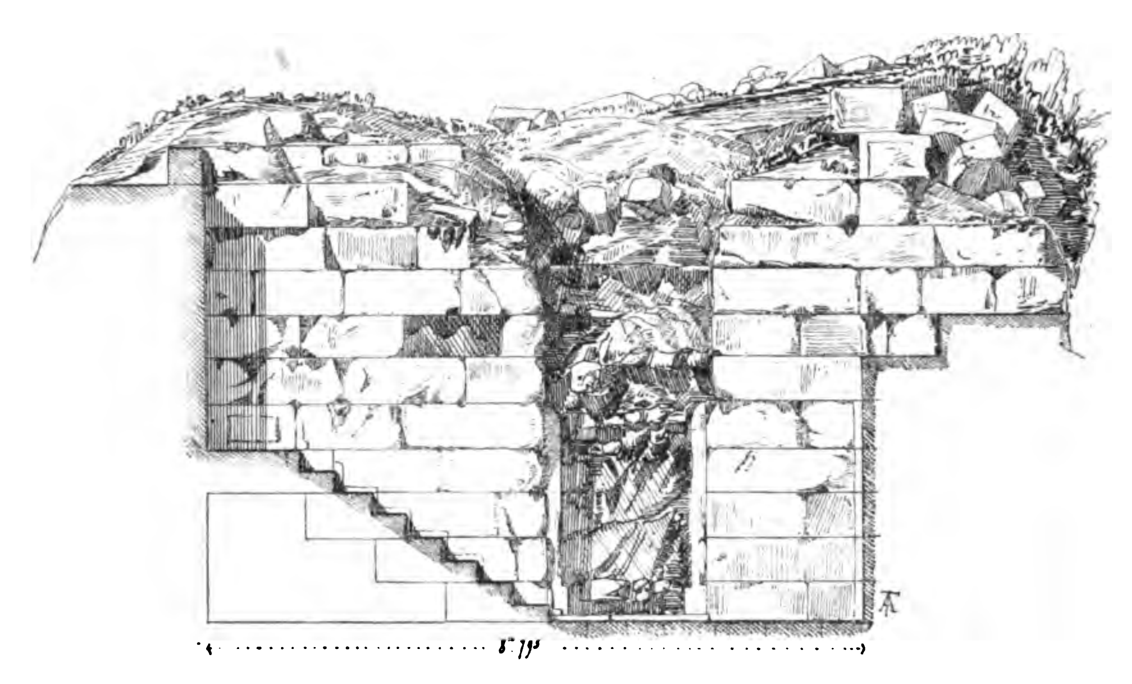


Fig. 8. — Vue longitudinale de l'escalier, avec la porte ouvrant sur l'œkos.

atteignîmes le fond. On voyait alors dans la partie orientale de la cage une sorte de niche, dont le plafond était formé de longs blocs rectangulaires inhérents des deux côtés à la construction des murs latéraux, et formant l'un au-dessus de l'autre une série de degrés renversés. Ce ne pouvait être là que le dessous d'un escalier. Aussi la fouille fut reprise au-dessus à partir de la première marche. On descendit ainsi sept degrés. Ces degrés avaient une hauteur presque égale, ne variant que de 0^m,295 à 0^m,30, sur des largeurs de 0^m,50, 0^m,48, 0^m,47, 0^m,45 et 0^m,38. Après ces degrés, on arriva à un palier large de 1^m,30 et long de 3^m,52. Ce palier était recouvert de dalles de marbre, appareillées, ainsi que les blocs des murs, avec l'exactitude la plus parfaite. Quant au mur soutenant les

marches, il avait 1m,21 de large. Après ce premier palier, l'escalier reprenait par une deuxième descente en sens contraire de la première, dans une cage parallèle, de dimensions semblables, et remplie de terre et de pierres. Cette seconde descente avait huit marches. La dernière de ces marches donnait sur un second palier long de 4m,15. A la distance de cette dernière marche, le mur de gauche était interrompu par une ouverture large de 1m,80, encombrée de terre, d'éclats de pierre et de blocs à peine en équilibre. Cette ouverture était bordée des deux côtés par deux jambages en marbre. Il avait donc existé là une porte donnant sur une salle intermédiaire entre le pronaos et le naos. Un seuil d'une largeur de 1m,62 avait supporté la porte par laquelle cette communication était fermée, et sur ce seuil, on voyait distinctement les trous de scellement des gonds, ceux où entraient les verrous et les battants, et les rainures pour le développement de ces derniers. Avec les plus grandes précautions, on put arriver à s'avancer encore environ d'un pied en avant de la porte, et à mettre à découvert la hauteur d'un degré, preuve que le sol de la salle sur laquelle s'ouvrait la porte était inférieur à celui du dernier palier de l'escalier. Un seul ouvrier travaillait alors à la porte; comme cela avait été fait pour ses camarades dans la fouille de la porte intérieure du pronaos, il était attaché autour des reins avec une corde dont d'autres hommes postés en haut tenaient l'autre bout, prêts à enlever vivement leur camarade si quelque éboulement s'annonçait. La fouille présentait, en effet, à ce moment, l'aspect d'une niche creusée dans un sol friable à l'extrême, composé qu'il était presque entièrement de poussière et de petits éclats de pierre, et, au-dessus de cette niche, étaient suspendus des blocs branlants dont l'étranglement de la porte empêchait seul la projection en avant. Le travail devenait tellement dangereux que nous ne crûmes pas devoir exposer plus longtemps la vie d'un homme, et que nous le fîmes abandonner.

4° *Pronaos.* — Le mur latéral nord avait été dégagé en face des deux colonnes cannelées, et le nu extérieur en restait visible plus loin vers l'est dans les maisons qui lui étaient adossées; le mur sud était recouvert de terres et de blocs, mais la place exacte pouvait en être calculée d'après la position de la colonne non cannelée. Entre les extrémités de ces deux murs parallèles existait une longue pente douce s'abaissant vers l'est depuis la plate-forme et le chemin d'accès du moulin jusqu'aux maisons de la partie la plus populeuse du village. Au milieu de cet espace s'élevait une assez grande maison, flanquée au sud d'un four et d'un petit jardinet

entouré d'un mur en pierres sèches. Cette maison était entièrement isolée; mais un peu plus bas, vers l'est, on rencontrait les murs de fond de plusieurs maisons contiguës, en contre-bas, ouvrant de l'autre côté sur une rue; enfin, en face de la colonne non cannelée se trouvaient d'autres maisons séparées l'une de l'autre par d'étroites ruelles.

L'extrémité du mur latéral nord était visible dans la maison attenante aux deux colonnes. Mais, outre qu'elle paraissait assez dégradée, il était impossible d'en dégager la base sans supprimer le chemin très fréquenté conduisant au moulin, et sans jeter bas une ou deux maisons. Il nous parut préférable d'entreprendre la recherche de l'ante du côté opposé. La position de l'extrémité du mur méridional était, en effet, facile à déterminer, et l'on avait assez d'espace pour étendre la fouille au nord, assez loin pour reconnaître la disposition des colonnes qui devaient exister dans l'intervalle des antes; on pouvait aussi avancer assez en avant à l'est pour retrouver les deux colonnes de la première et de la deuxième rangée de la façade, dans l'axe de l'ante.

Après l'achat du four et du jardin, un chantier d'une vingtaine d'ouvriers fut formé en cet endroit, et les fouilles menées avec toute l'activité possible.

Le haut du mur fut bientôt dégagé jusqu'à son extrémité, et peu après on vit apparaître presque simultanément les parties supérieures de la colonne située en face de l'ante et de celle située à côté, vers l'intérieur du pronaos; cette dernière assez mal conservée, l'autre ayant toutes ses cannelures parfaitement intactes. Le remblai était formé, dans cet endroit, d'un mélange de gros blocs d'architraves, de tambours brisés, de caissons enchevêtrés les uns dans les autres et empâtés dans une terre compacte qui remplissait tous les interstices. Il était très difficile de dégager chacun de ces blocs suffisamment pour pouvoir les embraguer et les enlever au moyen d'une bigue installée sur le mur sud; quant à la mine, l'emploi en était rendu difficile par le voisinage des maisons; on n'y eut recours que très rarement, en cas d'absolue nécessité. De plus, l'enlèvement des déblais ne se faisait que lentement par une ruelle étroite et tortueuse où un tombereau (1) ne passait qu'avec difficulté. Aussi est-ce fort péniblement que l'on parvint à la profondeur de 4^m,84, à laquelle on trouva à la fois la moulure de la base de l'ante, faisant suite au mur sans aucune saillie

(1) Ce tombereau, importé par un riche paysan, était le seul de toute la contrée, et excitait chez les Hiérondiotes une véritable admiration.

sur ses faces latérales. La moulure qui en décorait le bas était fort belle, et dans un état de conservation surprenant; on découvrit, presque aussitôt après, le tore de la base de la colonne située en prolongement de cette espèce d'ante. Cette base était semblable à celle des deux colonnes cannelées du côté nord.

Restait à déterminer la disposition des colonnes dans l'espace compris entre les deux antes et le mur du fond du pronaos, dont l'alignement pouvait se calculer d'après les données fournies par la fouille de l'escalier.

Une tranchée fut creusée à partir de l'ante vers le nord, et dégagea au bout de peu de temps une colonne assez dégradée, qui se trouvait précisément à l'aplomb de l'ante et à la distance d'un entre-colonnement ordinaire, soit $5^{m},48$; il existait donc entre les deux antes une rangée de quatre colonnes. Maintenant, l'espace compris entre cette rangée et le mur du fond du pronaos restait-il vide? Était-il occupé par une ou deux rangées de colonnes? La fouille fut continuée vers l'ouest, et mit à découvert, en arrière de la colonne précédemment dégagée, une autre colonne à la distance d'un entre-colonnement semblable. La position de cette colonne rendait évidente l'existence d'une troisième rangée, trop engagée sous le monticule du moulin pour qu'il fût possible de l'atteindre.

Pendant que ces derniers travaux s'achevaient, un grand effort était fait pour mettre à découvert la colonne extérieure de la façade située dans le prolongement de l'ante. La découverte faite peu de jours auparavant à Éphèse, par M. Richard Wood, nous faisaient penser qu'à Didymes aussi les colonnes de la façade devaient avoir des bases sculptées. Aussi avions-nous porté de ce côté les meilleurs ouvriers et la plus grande partie de notre faible matériel.

La partie supérieure de la colonne cherchée fut assez vite trouvée, et dégagée dans la moitié de son pourtour tourné vers l'ouest; l'autre moitié restait engagée dans un gros mur qui soutenait une maison. Mais lorsqu'il fallut creuser plus profondément, d'énormes difficultés se présentèrent. Toute la colonne était en effet comme encastrée dans un mur formé par la juxtaposition de blocs énormes pris, tant au temple lui-même qu'à quelques autres édifices antiques. Ce mur, qui avait évidemment barré toute la façade, avait une épaisseur de plus de 3 mètres, et derrière existait une sorte de banquette construite de même et allant jusqu'à la seconde rangée de colonnes. C'était là un reste de l'utilisation du temple comme château fort. Il fallait dégager successivement chacun de ces blocs à coups de pinces, l'embraguer et le soulever au moyen d'une bigue qu'il avait été

fort difficile d'établir, dans un espace aussi étroit et entouré de toutes parts de maisons. Nos efforts furent heureusement récompensés par la découverte d'une base du profil le plus original : le tore ordinaire en était remplacé par un bandeau circulaire orné d'admirables rinceaux et supporté par un petit tore décoré de fleurs; sous la scotie largement refouillée, était un grand tore plus évasé, dont la partie supérieure seulement était décorée de palmettes alternant avec des fleurs d'eau.

Cette base paraissait au premier coup d'œil intacte. En la regardant de plus près, on s'aperçut pourtant qu'elle était partagée par d'imperceptibles cassures en une multitude de morceaux restés exactement juxtaposés, mais dont beaucoup s'enlevaient par le simple effort de la main.

Pour dégager tout le pourtour de cette base, de manière à la déraciner d'abord, à l'enlever ensuite, il fallut soutenir en dehors le mur de la maison par une pièce de bois posée de champ et supportée elle-même par des étais verticaux. Ceux qui ont voyagé en pays grec peuvent se faire une idée des gémissements du propriétaire de la masure ainsi reprise en sous-œuvre, malgré toutes les promesses d'indemnité qui lui avaient été faites, des glapissements des femmes, des intrigues des mécontents, etc.

Les mêmes difficultés matérielles se présentèrent lorsque la fouille fut poussée au nord vers la colonne de façade suivante. Celle-ci, après de longs efforts, se montra toute différente d'aspect; le tore inférieur, beaucoup plus puissant, était orné de feuilles de laurier redressées. La scotie et le tore supérieur étaient remplacés par un tronc de dodécagone décoré de douze petits sujets différents.

Cette colonne, beaucoup plus abîmée que la première, et qui semblait même avoir subi l'action du feu, était, elle aussi, en partie engagée sous une maison. Lorsqu'il fut question de l'enlever, on se heurta à une résistance encore plus vive que la précédente : la maison, appuyée sur celle-ci, appartenait en effet à un papas (prêtre), personnage influent dans le village, et qui ne voulait entendre parler ni d'indemnité ni de reconstruction. Nous voulûmes alors essayer de soutenir cette maison par un madrier, comme cela avait été fait pour l'autre. Mais la masure du papas était vieille et mal bâtie; dès qu'on travailla dessous, de grosses lézardes s'ouvrirent dans les murailles. Cet accident eut d'ailleurs un bon résultat : devant la nécessité, le papas cessa ses criailleries et nous laissa démolir le mur qui nous gênait. Il ne fallait pas songer à enlever la colonne suivante : il eût fallu jeter bas la maison du papas tout entière ainsi que la maison voisine. Tout ce qu'il fut possible de faire, ce fut de creuser un tunnel étroit et bas entre

les terres et les blocs en désordre qui formaient en cet endroit le remblai. Nous pûmes ainsi parvenir à dégager de cette colonne un morceau suffisant pour qu'il fût possible de la mesurer et de la dessiner. Elle était assez analogue à la première dégagée, avec cette différence que le bandeau circulaire en était orné, non plus de rinceaux, mais de palmettes du plus beau caractère.

Nous tentions en même temps de dégager les colonnes de façade du côté de l'ante nord. Les bases de deux de ces colonnes purent être atteintes : elles étaient l'une et l'autre simplement dégrossies, et tout ce que nous pûmes constater, c'est qu'on avait eu l'intention de les faire semblables aux bases correspondantes de l'autre moitié de la façade.

Quant aux deux colonnes terminant la façade au sud, elles étaient engagées sous une grande maison, dont le propriétaire était un des hommes les plus influents du village et les plus opposés à notre entreprise. Il n'y avait aucun espoir de les atteindre.

Telles ont été les péripéties de nos travaux. Nous les avons racontées avec la plus entière sincérité. Nous reconnaissons avec la même franchise que nos fouilles ont été incomplètes. Il aurait fallu, pour les achever, jeter bas le moulin et une quinzaine de maisons dont l'acquisition eût représenté une dépense de 30 à 40,000 francs. Après quoi, une centaine de mille francs eussent été nécessaires pour la fouille elle-même. C'étaient là des dépenses qu'il était impossible de proposer à ceux qui avaient si généreusement fait les frais de ces premiers travaux, et il était évident qu'il n'y avait aucun espoir que l'administration des Beaux-Arts, quoique enrichie par la donation que MM. les barons Gustave et Edmond de Rothschild eurent le patriotisme de lui faire, consentît à prendre en mains leur œuvre interrompue et à la mener à bien.

D'autre part, l'attitude des autorités locales turques devenait de plus en plus gênante et hostile. Il fallut donc suspendre presque complètement les travaux, faire avec le caïmacam du district le partage de la part qui devait, d'après notre firman, appartenir au gouvernement ottoman, et de celle que la loi laissait aux auteurs des fouilles. Il fallut ensuite procéder à l'embarquement le plus rapide possible des marbres restés en nos mains, et qui, par un merveilleux hasard, comprenaient tout ce que nous pouvions désirer prendre. La *baie des Terres rouges,* τὰ Κοκκινά, petit mouillage inconnu des navires européens, fut choisie pour l'embarquement à cause de sa proximité, et parce que, le terrain descendant en pente douce entre Hiéronda et ce point, il était facile de faire une route suffisamment résistante.

Un appontement muni d'une forte bigue fut construit à Kokkina, et un brick grec de l'île de Khios vint bravement s'embosser à l'entrée de la minuscule baie, de manière à pouvoir filer ses chaînes et faire voile en cas de gros temps subit. Les ouvriers furent divisés en escouades qui se chargèrent à prix débattu de transporter les marbres : un petit chariot, construit à Smyrne, servit à ce travail. Outre les voyages de la journée, d'autres furent faits pendant la nuit. Aussi l'embarquement de morceaux dont quelques-uns pesaient de deux à trois tonnes, fut terminé très promptement, et le brick mit à la voile. C'est alors que je quittai à mon tour Hiéronda.

O. R. et A. T.

MÉMOIRE

A L'APPUI DE LA RESTAURATION

DU TEMPLE D'APOLLON A DIDYMES

PLAN DU TEMPLE.

Le plan du temple ne pouvait être dressé ni par des mesures directes de longueur, ni par une triangulation régulière, à cause des obstacles de toute nature, blocs écroulés, maisons, moulin, qui empêchaient de mesurer des distances un peu grandes, et de trouver des bases d'où l'on embrassât une partie un peu considérable des ruines.

La direction des murs du temple étant forcément parallèle, et l'écartement de ces murs étant donné par plusieurs mesures à la chaîne, je mesurai sur ces murs deux bases qui servirent à établir deux positions principales prises sur les terrasses de deux maisons assez élevées, voisines des ruines. Une troisième position certaine était l'axe de la colonne dégagée du côté de la façade, en avant de l'ante méridionale. De ces trois positions nous mesurâmes un grand nombre d'angles et prîmes des relèvements au graphomètre, qui se complétaient, là où cela était possible, par des mesures directes. Ces mesures, relèvements et triangles, calculés par logarithmes et se contrôlant réciproquement, me permettent d'affirmer l'exactitude rigoureuse du plan reproduit Pl. XXXI.

On voit au premier coup d'œil qu'il résulte de ce plan trois faits parfaitement établis : D'abord le temple d'Apollon Didyméen est un temple ionique diptère, se rattachant, quant à l'écartement de ses colonnes, au système que Vitruve, adoptant une classification d'Hermogène, appelle le *systyle,* le temple *à colonnes serrées*. Il était décastyle, c'est-à-dire qu'il avait dix colonnes en façade. Il en avait vingt et une sur les côtés, conformément à

la règle classique du « double plus un ». Le ptéroma (πτέρωμα) couvrait donc un espace de 49^{m},78 de large et de 108^{m},55 de long. 2° Au centre de cet immense ptéroma est un σηκός ou « édifice clos », long de 87^{m},25 de bout en bout et large de 28^{m},58 entre les nus extérieurs des murs. Ce σηκός n'est pas divisé comme dans les temples ordinaires. Il se compose de trois parties : 1° un pronaos orné, entre les antes (παραστάδες), de trois rangées de quatre colonnes; 2° un οἶκος, salle qui, cela a été expliqué plus haut, n'existe que dans les temples consacrés à des cultes mystérieux et spécialement dans ceux où se rendaient des oracles; 3° un ναός, qui renferme un adyton, c'est-à-dire un endroit où les profanes n'entrent point. En revanche, il n'y a point d'opisthodome. Nous étudierons d'abord et successivement ces trois parties du naos; puis le ptéroma ou péristyle.

Pronaos.

La largeur mesurée entre les nus intérieurs des deux antes était de 24^{m},98. La profondeur, de 15^{m},80, se calculait d'une manière certaine : en effet, quoique le mur de fond n'ait pu être dégagé, il est évident qu'il était dans le prolongement des murs limitant à l'est les deux escaliers, murs dont les angles étaient mis à nu par les fouilles.

Dans cet espace, les fouilles pratiquées du côté de l'ante sud avaient mis à découvert deux colonnes, prouvant par leur position l'existence de deux rangées de quatre colonnes chacune à la partie antérieure du pronaos. Le fond du pronaos, espace de 8^{m},70 de profondeur sur 24^{m},98 de largeur, était-il sans colonnes? La portée qu'il eût fallu donner aux caissons rend difficile de l'admettre. Remarquons de plus que cette profondeur de 8^{m},70 est précisément égale à une colonne et deux entre-colonnements. L'existence d'une troisième rangée de colonnes était donc absolument certaine.

Quant à supposer qu'il n'y avait de colonnes que sur les côtés du pronaos et pas au milieu, c'est chose impossible si l'on songe que la portée des poutres du plafond eût été alors de plus de 14 mètres. Il est d'autre part de toute évidence qu'aucune partie du pronaos ne pouvait être découverte.

Les extrémités des antes (παραστάδες) étaient dépourvues de saillie. La moulure du soubassement se poursuivait sans ressaut à partir des angles.

Les dimensions de la porte ont été supposées, mais elles étaient indiquées avec une approximation assez grande par la largeur de l'entre-colonnement.

Les prescriptions de Vitruve pour les proportions des portes ont d'ailleurs été le point de départ de la restitution faite, et en même temps la porte de l'entrée du naos fournissait d'utiles indications.

Œkos.

Dans les temples ordinaires, une porte donne directement accès du pronaos dans le naos même. Mais, au temple de Didymes, la position certaine du mur du fond du pronaos, la découverte, beaucoup plus à l'est, du mur antérieur du naos et de la porte ouverte au milieu de ce mur, enfin les deux escaliers latéraux, de la cage desquels les fouilles avaient permis de dresser un plan exact, démontrent l'existence d'une salle intermédiaire, dont les dimensions étaient de 8^{m},80 de long sur 14^{m},60 de large.

L'impossibilité où la présence du moulin précisément à cet endroit nous a mis de déblayer cette salle, qui, suivant toute vraisemblance, doit être bien conservée, est un des contre-temps les plus fâcheux que nous ayons éprouvés dans le cours de notre entreprise.

Quelle était la destination de cette salle ? C'est à la nature particulière du temple de Didymes qu'il faut demander la réponse à cette question.

Le Didyméion n'est pas, comme les temples ordinaires, simplement un lieu consacré au culte d'une divinité et à la conservation de la statue. C'est un Μαντεῖον, un oracle, c'est-à-dire un sanctuaire bâti autour d'une place sacrée, où le Dieu lui-même se manifeste aux mortels et leur fait entendre sa voix. Une telle place ne saurait, dans les idées religieuses des Grecs, être souillée par les pieds des profanes : les prêtres seuls y peuvent pénétrer.

Les personnes qui viennent consulter l'oracle restent donc en dehors du sanctuaire, et ne voient ce qui s'y passe qu'à travers la porte, ouverte pour la circonstance. Restent-elles donc dans le pronaos? mais le pronaos, comme le péristyle, est ouvert au public : c'est le lieu où sont exposées les stèles contenant les inscriptions votives et les listes de donations, là que les curieux, guidés par les exégètes du temps, viennent admirer les offrandes, bas-reliefs, statues, ex-voto de tous genres, consacrés par des princes étrangers, par des villes alliées ou par les plus riches des Milésiens. Que deviendrait alors le mystère, indispensable à un acte religieux aussi grave que la consultation du Dieu? Les oracles se rendraient donc en présence

des indifférents, ils seraient connus de tout le peuple? Cela est évidemment impossible. Il faut donc ménager dans le temple, pour ceux qui viennent interroger le μαντεῖον, une place qui satisfasse à ces deux conditions : d'abord d'avoir vue sur le sanctuaire et pourtant d'en rester distincte; ensuite d'être entièrement séparée du monde extérieur. Cette place est la salle qui nous occupe en ce moment, et à laquelle les Grecs donnaient le nom d'οἶκος.

Malheureusement, si les renseignements architecturaux sont nombreux sur le Didyméion, les textes font trop souvent défaut. Nous serions donc dans un grand embarras si les auteurs anciens ne nous donnaient de nombreux détails sur un sanctuaire semblable par sa nature, et évidemment construit sur un plan analogue à celui du temple milésien, je veux parler du temple de Delphes. Au contraire du Didyméion, ce temple est presque détruit, ce qui en reste est encore sous terre, et nous ne le connaissons que par les témoignages écrits, en sorte que les données architecturales fournies par le Didyméion sont nécessaires pour expliquer les textes où il est question de Delphes, et ceux-ci à leur tour sont d'un secours inappréciable pour faire comprendre les parties obscures de la construction du Didyméion (1).

Nous en avons ici un premier exemple : aucune mention de l'œkos du temple de Didymes n'est parvenue jusqu'à nous; cet œkos est au contraire mentionné à Delphes par un texte positif de Plutarque (*De def. or.* L.) : ὁ γὰρ οἶκος, ἐν ᾧ τοὺς χρωμένους τῷ Θεῷ καθίζουσιν... διὰ χρόνων εὐωδίας ἀναπίμπλαται καὶ πνεύματος, οἵας ἂν τὰ ἥδιστα καὶ πολυτελέστατα τῶν μύρων ἀποφορὰς, ὥσπερ ἐκ πηγῆς τοῦ ἀδύτου προσβάλλοντος.

« La salle où l'on fait rester ceux qui viennent consulter le Dieu... se remplit parfois d'une bonne odeur et d'effluves semblables à ceux des plus suaves et des plus recherchés des parfums ; ces effluves s'épandent de l'adyton, comme d'une source. »

Des deux portes de l'οἶκος l'une, celle qui s'ouvrait sur l'adyton, a été dé-

(1) Les textes relatifs au temple de Delphes ont été réunis, analysés, commentés par M. Foucart dans son mémoire sur les ruines et l'histoire de Delphes (*Arch. des Mém. scientif.*, 2e série, II, 1re livr.), un des travaux qui font le plus d'honneur à l'École d'Athènes et à l'Archéologie française. Avec sa sagacité et sa science ordinaires, M. Foucart a très bien vu que le plan du temple de Delphes devait différer complètement du plan des temples ordinaires. Il n'a pas toujours compris, et, en l'absence de tout exemple, il était impossible qu'il comprît toujours exactement en quoi consistaient ces différences. S'il reprenait aujourd'hui ce travail, il trouverait, assurément, un grand secours dans les fouilles du temple de Didymes, de même que ses recherches ont été pour nous d'une grande utilité.

gagée par les fouilles. Les dimensions en largeur en sont donc certaines. L'autre, celle qui s'ouvrait sur le pronaos, a été supposée un peu plus grande, pour deux raisons : d'abord elle constitue l'entrée même de l'édifice, tandis que l'autre n'est qu'un passage intérieur d'une pièce à une autre pièce : il était donc naturel qu'on lui donnât des proportions plus majestueuses. Puis, dans le temple de Delphes, où une disposition semblable existait (M. Foucart ne l'a pas compris), la porte extérieure est appelée τὸ μέγα θύρωμα, *la Grande Porte*, ce qui implique forcément que la porte intérieure était plus petite (1).

Le niveau du sol de l'œkos n'a pu être constaté. Mais le seuil de la porte de l'adyton est beaucoup plus haut que le dallage du pronaos. Entre ce dernier et le palier inférieur des deux escaliers dont nous allons parler maintenant, il existe aussi une différence de $1^m,54$. — Un nombre indéterminé de marches donnait accès de l'œkos à ce palier. Pour rattraper toutes ces différences de niveau, une marche a été supposée à chacune des deux portes de l'œkos, et deux aux portes des escaliers.

L'ouverture donnant accès de l'οἶκος dans l'adyton a été supposée fermée par une grille. Il devait en être ainsi pour que, dans les sacrifices ordinaires, les fidèles pussent entrevoir le sanctuaire. La grille s'ouvrait probablement lorsque l'on consultait l'oracle.

Construits des deux côtés de l'œkos, les escaliers se composent de deux volées parallèles, larges l'une et l'autre de $3^m,52$, et dont la plus basse, la seule conservée tout entière, compte neuf marches. Ces escaliers ne pouvaient servir qu'à monter dans les combles situés au-dessus du pronaos et de l'œkos. On se rappelle qu'au Didyméion le naos était resté hypèthre, et que la disposition du plan ne comporte ni colonnes en saillie sur les murs ni avancement pour des galeries. Des escaliers semblables existaient au temple d'Éphèse ; ils étaient en bois de cèdre. — Il y avait aussi des escaliers dans un des temples d'Agrigente.

Naos et adyton.

La longueur de l'adyton est de $56^m,40$, la largeur de $24^m,98$, ces dimensions prises entre les nus intérieurs des murs opposés, et données, la première par plusieurs mesures à la chaîne, la seconde par une trian-

(1) Foucart, *Ruines et histoire de Delphes*, p. 72, 73, 74.

gulation. Neuf pilastres font de chaque côté saillie de $0^m,85$ sur le nu des murs. Au fond, ces pilastres sont au nombre de trois; sur le mur de face ils sont remplacés par deux demi-colonnes engagées, qui flanquent des deux côtés la porte. Enfin, les deux angles du fond du naos sont occupés par deux demi-pilastres en retour d'équerre; ainsi donc, et nous l'avions dit dans le récit de la fouille, les dispositions décoratives ne sont pas les mêmes à la partie antérieure et à la partie postérieure du temple : au contraire, sur les deux angles formés par l'intersection des murs latéraux du naos avec le mur transversal qui sépare le naos de l'œkos et des escaliers, une sorte de pylône saillant de $0^m,85$ et large de $3^m,31$ est appliqué contre le mur transversal; ce pylône est terminé du côté du mur latéral du naos, auquel il aboutit, par une saillie de $1^m,81$. Cette décoration angulaire, et la suite des pilastres appliqués contre les murs latéraux, s'appuient sur un soubassement continu qui est en saillie de $1^m,19$ sur le nu des murs, en sorte que les dimensions de l'adyton, dans sa partie inférieure, sont réduites à $22^m,30$ sur $53^m,80$.

Le niveau de la porte par laquelle on entre dans l'adyton est indiqué par le résultat des fouilles et par la nécessité de mettre la base des colonnes qui la flanquent à la même hauteur que la base des pilastres : colonnes et pilastres reposent, en effet, sur le même soubassement (Pl. XXXIII).

Or ce niveau est plus élevé de 5 mètres que la base du soubassement. Le sol de l'adyton était donc beaucoup au-dessous du sol de l'οἶκος.

Il en était de même à Delphes, il est dit dans plusieurs textes que la Pythie *descend* dans l'adyton. Au lieu de dire qu'elle en sort, on dit de même qu'elle *remonte*.

Cette différence de niveau entre l'οἶκος et l'adyton, bien établie par les fouilles et justifiée par le texte de Plutarque sur Delphes, ne pouvait être rattrapée que par un escalier. Les fouilles ont en effet mis à découvert, en avant de la porte, une marche très large, dont la hauteur était divisée en sa partie centrale par une demi-marche. J'ai supposé quinze marches, et par suite trente demi-marches, plus le seuil de la porte.

Il est probable que l'escalier était orné au bas de deux motifs de décoration. Obligé de choisir entre deux lions, deux griffons ou deux statues, j'ai préféré les deux lions. Le lion est un animal symbolique qui figure au revers des monnaies de Milet, et dont les représentations sont fréquentes sur les monuments du territoire milésien, en particulier sur les tombeaux. Il semble n'être pas sans rapports avec le culte d'Apollon.

Sol de l'adyton.

Pourquoi cette infériorité de niveau de l'adyton, dont aucun temple grec autre que celui de Delphes et le Didyméion n'offrent d'exemple? Elle s'explique par des nécessités religieuses.

Le temple de Didymes, comme celui de Delphes, pour ne parler que des temples d'Apollon, ne sont pas des édifices bâtis par les hommes à un endroit arbitrairement choisi. Ce sont des enceintes élevées autour d'une place où le Dieu aimait à manifester sa présence et dans la sainteté de laquelle la volonté des mortels n'était pour rien; ce ne sont pas eux qui, par des cérémonies ont rendu saint ce lieu; il l'est par lui-même, et de tout temps.

Or les lieux où se manifestait la présence des dieux, où l'on entendait leur voix, étaient toujours des fissures de rochers, d'où sortaient soit des eaux thermales, soit de l'air chaud, soit des gaz. C'était cet air ou cette eau qui établissait des rapports mystiques entre le dieu caché et sa prêtresse, qui inspiraient à celle-ci les transports de l'enthousiasme sacré pendant lequel elle perdait toute conscience d'elle-même et devenait apte à entendre et à répéter plus ou moins indistinctement les paroles du dieu.

Il est évident que l'endroit où se trouvaient à la fois le χάσμα, l'ὄμφαλος et le laurier sacré ne pouvait être dallé; le sol y était forcément laissé à découvert avec ses aspérités et son aspect naturel.

Maintenant, cet endroit, qui constituait à proprement parler le μαντεῖον, était-il au milieu de la cella? Était-il renfermé dans une enceinte à part?

M. Foucart a admis cette dernière hypothèse pour Delphes. Il suppose une cella et un adyton distincts. Mais cette conjecture est contredite par certains des textes cités ou signalés dans son mémoire même et dont il n'était pas possible alors de tirer tout ce qu'ils contiennent. Les premiers de ces textes se trouvent dans Pausanias.

La description du grand sanctuaire de Delphes est certainement un des morceaux les plus mal rédigés de tout l'ouvrage du Périégète. Il s'y trouve à chaque pas des digressions beaucoup plus longues que ne l'est le texte lui-même : c'est ainsi que l'expédition des Gaulois et leur défaite dans le défilé qui conduit à la ville de Delphes sont racontés avec détail entre les descriptions de deux offrandes, et occupent dix-sept pages. D'autres dissertations sur les bisons et sur l'île de Sardaigne sont par bonheur chacune de deux ou trois pages seulement. Si l'on supprime par la pensée tous ces volumineux morceaux parasites, le reste est fort court et tout à fait insuffi-

sant. En vérité, on est en droit de se demander si le voyageur n'a pas trouvé bon accueil au sanctuaire et s'il a pu se faire conduire partout où il eût voulu aller. Il est fort possible qu'il n'ait été autorisé qu'à regarder le naos par la porte, et qu'on se soit borné à lui montrer de loin les objets les plus curieux que l'on pouvait apercevoir de là. Néanmoins, quand il parle de l'Omphalos (1), cette mention suivant et précédant celle d'autres objets placés dans le naos, il est bien évident qu'il résulte de ce voisinage que l'omphalos était, lui aussi, dans le naos. Dans un autre passage du même livre (2), il signale le trône en fer que les Delphiens avait consacré en l'honneur de Pindare, et sur lequel ils lui avaient donné le droit de s'asseoir. Puis, il parle d'un *Apollon d'or,* qu'il appelle un autre Apollon (3), par allusion à une statue en bronze du dieu, précédemment décrite par lui et qui était placée près de la porte du naos. La statue d'or est certainement celle du dieu possesseur du temple, de celui auquel les sacrifices étaient faits. Puis, au début du chapitre suivant, Pausanias qui a vu tout ce qu'il pouvait voir, déclare lui-même qu'il sort du temple : ἐξ ελθόντι δ' ἐκτοῦ ναοῦ. Ces divers textes suffisaient amplement, à eux seuls, à prouver que l'omphalos et l'oracle lui-même étaient dans la partie du naos la plus éloignée de l'entrée. Deux passages de poètes tragiques athéniens, qui connaissaient l'un et l'autre le temple même de Delphes, sont encore plus probants que les trois phrases de Pausanias. Au commencement des Euménides, Eschyle met en scène la Pythie elle-même, qui raconte comment, en s'approchant du Mantéion, elle a aperçu un suppliant réfugié dans le sanctuaire : « Je me dirige, dit-elle, vers l'autre orné de nombreuses couronnes ; et je vois à côté de l'omphalos un homme ennemi des dieux ayant l'attitude d'un suppliant (4). »

Et Euripide, dans l'*Ion,* fait demander par le chœur : « Est-ce que véritablement le domos (5) de Phœbus renferme l'omphalos, centre de la

(1) Pausanias, X, 16, 2 : τὸν δὲ ὑπὸ Δελφῶν καλούμενον ὀμφαλὸν λίθου πεποιημένον λευκοῦ, τοῦτο εἶναι τὸ ἐν μέσῳ γῆς πάσης αὐτοίτε λέγουσιν οἱ Δελφοὶ, καὶ ἐν ᾠδῇ τινὶ Πίνδαρος ὁμολογοῦντά σφισιν ἐποίησε.

(2) Pausanias, X, 24, 4.

(3) Pausanias, *ibid.* : ἐς δὲ τοῦ ναοῦ τὸ ἐσωτάτον (παρίασί τε ἐς αὐτὸ ὀλίγοι), καὶ χρυσοῦν Ἀπολλωνος ἕτερον ἄγαλμα ἀνάκειται.

(4) Eschyle, *Euménides,* v. 38 et suivants :

Ἐγὼ μὲν ἕρπω πρὸς πολυστεφῆ μυχόν·
ὁρῶ δ' ἐπ' ὀμφαλῷ μὲν ἄνδρα θεομυσῆ
ἕδραν ἔχοντα προστρόπαιον.

(5) Le mot δόμος a, dans la langue technique des architectes grecs, le même sens que naos :

terre ? » et l'on répond : « Certes, et il est couvert de couronnes, et autour sont des Gorgones » (1).

Un autre suppliant encore vint s'asseoir auprès de l'autel d'Apollon : c'était Néoptolème. Moins heureux qu'Oreste, il y fut massacré (2).

Enfin un dernier texte également probant est un récit de Plutarque sur la mort d'une pythie (3) : « Qu'arriva-t-il, dit le moraliste, à la Pythias? Elle descendit dans le mantéion, à ce que l'on raconte, malgré elle et avec répugnance; et, dès ses premières réponses, on vit bien à l'âpreté de sa voix qu'elle ne levait pas ses rames comme le fait l'équipage d'un navire pressé d'arriver, mais qu'elle était pleine d'un souffle intraduisible en paroles et de mauvaise nature. A la fin, tout à fait hors d'elle, elle s'élança avec un grand cri vers la sortie et tomba à terre, en sorte que non seulement les Théopropes (ceux qui étaient venus consulter l'oracle), mais même le prophète Nicandros et ceux des Hosioi (les *saints*, membres d'un collège sacré de Delphes), prirent la fuite. Ils revinrent cependant un instant après, et la trouvèrent respirant encore, mais elle mourut au bout de peu de jours. »

Ne résulte-t-il pas d'une façon claire de ce récit que toute la scène se passe sous les yeux des envoyés et des prêtres? Or M. Foucart établit lui-même d'une façon indiscutable que les envoyés restent dans l'οἶκος. Il s'ensuit donc que de l'οἶκος on embrasse toute l'étendue de l'adyton, l'omphalos, le *χάσμα*, le trépied sacré. Ces deux seuls textes suffisaient donc pour permettre d'affirmer que l'adyton et le naos sont une seule et même chose.

Mais c'est ici que l'exemple de Didymes vient de nouveau nous aider à comprendre les témoignages relatifs à Delphes. A Didymes, la position de l'οἶκος est bien déterminée : la dépression du niveau de la cella, l'escalier

il y a de ce fait plusieurs exemples. *Opisthodomos* est toujours resté comme indiquant la salle qui est dans certains temples du côté de la façade postérieure. *Prodomos* est plus rarement employé pour *pronaos*.

(1) Euripide, *Ion,* v. 222 et suivants :

Le chœur : Ἆρ' ὄντως μέσον ὀμφαλόν
γᾶς Φοίβου κατέχει δόμος;
Ion : στέμμασί γ' ἔνδυτον, ἀμφὶ δὲ Γοργόνες.

(2) Pausanias, IV, 17, 3 : συνέπεσε καὶ αὐτὸν ἐν Δελφοῖς πρὸς τῷ βωμῷ τοῦ Ἀπόλλωνος ἀποσφαγῆναι.

(3) Plutarque, *De defectu oraculorum,* 51. Τί οὖν συνέβη περὶ τὴν Πυθιάδα; κατέβη μὲν εἰς τὸ μαντεῖον, ὥς φασιν, ἄκουσα καὶ ἀπρόθυμος, εὐθὺς δὲ περὶ τὰς πρώτας ἀποκρίσεις ἦν καταφανὴς τῇ τραχύτητι τῆς φωνῆς οὐκ ἀναφέρουσα, δίκην νεὼς ἐπειγομένης, ἀλάλου καὶ κακοῦ πνεύματος οὖσα πλήρης· τέλος δὲ παντάπασιν ἐκταραχθεῖσα καὶ μετὰ κραυγῆς φοβερᾶς φερομένη πρὸς τὴν ἔξοδον, ἔρριψεν ἑαυτήν· ὥστε φυγεῖν μὴ μόνον τοὺς θεοπρόπους, ἀλλὰ καὶ τὸν προφήτην Νίκανδρον καὶ τοὺς παρόντας τῶν ὁσίων. Ἀνείλοντο μέντοι μετὰ μικρὸν αὐτὴν εἰσελθόντες ἔμφρονα, καὶ διεβίωσεν ὀλίγας ἡμέρας.

qui y mène, s'accordent parfaitement avec le nom de « l'endroit où l'on ne descend pas » avec les *descentes* de la Pythie dans le sanctuaire. De plus, il n'y a aucune division dans le naos; pas d'opisthodome, pas de salle à part. Force est donc de voir l'adyton dans le naos, et de placer au milieu le χάσμα, l'ὄμφαλος et l'arbre sacré.

Ce qui a induit M. Foucart en erreur dans ce chapitre de son mémoire, c'est surtout une phrase de Pausanias : « Peu de personnes pénètrent dans la partie la plus reculée du temple. »

Ce qu'il traduit par « la partie la plus reculée du temple », ce qu'il faut traduire par le *fond* du naos (τὰ ἐσωτάτω τοῦ ναοῦ), n'est en effet que ce qui est de l'autre côté du χάσμα placé au milieu même de la cella, et l'adyton n'est à Delphes qu'une partie du naos. Passons donc dans cette partie du Didyméion et voyons si nous retrouvons ce que contient le fond du naos de Delphes.

Or, en reprenant un à un les textes relatifs à Delphes et les interprétant comme ils doivent l'être; comparons-les avec les trouvailles et les observations faites, et nous nous expliquons d'une manière très naturelle et très claire pourquoi le sol du naos est si bas à Didymes, et pourquoi nous n'avons trouvé dans les fouilles, au milieu du naos, aucune trace de dallage, quoique nous soyons descendus plusieurs pieds au-dessous du bas du soubassement. C'est que le milieu du naos était *un trou,* et qu'autour de ce trou, le sol naturel était à nu. On voyait là, dans un espace restreint, la fissure où était la source sainte, l'omphalos, les lauriers sacrés, par derrière la statue colossale du Dieu, dominant toute la scène. C'est cet aspect qui lui a été donné dans la restauration; bien entendu d'ailleurs que la forme du χάσμα et la position exacte de l'ὄμφαλος et de l'arbre sacré par rapport au χάσμα sont conjecturales.

Le sol naturel restait-il visible jusqu'au pied des murs latéraux du naos? La trouvaille au pied de ces murs, dans la fouille du pilastre, d'assises qui semblaient avoir supporté un dallage semble indiquer que non : il n'eût pas d'ailleurs été beau ni conforme au genre grec de faire plonger un mur dans la terre; le mur eût alors manqué de stabilité apparente. Une sorte de trottoir aboutissant à des degrés a donc été supposé tout autour du temple; ce trottoir a l'avantage de se relier harmonieusement avec le soubassement de la statue et de donner à l'escalier descendant dans le naos des proportions plus heureuses.

L'ouvrage que publient MM. Rayet et Thomas est consacré à l'exposition des résultats scientifiques et artistiques des fouilles faites par eux en Asie Mineure, pendant les années 1872 et 1873. Les deux explorateurs ont déblayé les parties les plus intéressantes du théâtre de Milet, de l'agora d'Héraclée du Latmos, enfin et surtout du grand et magnifique temple d'Apollon Didyméen, l'un des édifices grecs les plus importants au point de vue de l'histoire comme de l'art. Ils ont découvert et rapporté en France de nombreux morceaux de sculpture qui, généreusement donnés au Louvre par MM. de Rothschild, y remplissent une salle entière. En même temps, ils exploraient en détail les villes voisines : Priène, Tralles, Magnésie du Méandre et Myonte. Leur attention se portait surtout sur l'admirable temple de Priène, déblayé il y a huit ans par M. Pullan et sur lequel cet habile explorateur n'a rien publié.

L'ouvrage formera deux volumes in-4° de texte, avec nombreuses figures intercalées et un atlas de 75 à 80 planches in-folio. Voici l'indication sommaire des matières contenues dans ces trois volumes :

TOME I

Première partie : ARCHÉOLOGIE

Géographie comparée du pays à l'époque actuelle et dans l'antiquité ; description des villes modernes et des ruines subsistantes; histoire détaillée des cités anciennes ; récit des fouilles faites.

TOME II

Deuxième partie : ARCHITECTURE

Mémoires à l'appui des restaurations des temples de Priène, de Didymes et de Magnésie. Histoire de l'Architecture ionique en Asie Mineure. Description architectonique de l'agora et de divers monuments d'Héraclée.

Troisième partie : ÉPIGRAPHIE

Texte et commentaire des inscriptions découvertes dans la région explorée, dont environ 150 nouvelles et un assez grand nombre plus correctement publiées.

Quatrième partie : NUMISMATIQUE

Catalogue et description raisonnée, avec reproduction d'un grand nombre de types, des monnaies de Tralles, de Magnésie, de Priène, de Milet, d'Héraclée et de Myonte.

ATLAS

CARTES, ARCHITECTURE ET SCULPTURE

Outre deux cartes en couleurs, des vues de paysages et la reproduction des statues trouvées dans les fouilles, ou intéressantes pour la comparaison, cet atlas contiendra quatre restaurations importantes :

1° Celle du temple d'Athéné Poliade à Priène, le plus beau modèle de l'architecture ionique dans l'Ionie même ;

2° Celle du temple d'Apollon à Didymes, édifice colossal, dans la construction duquel les architectes Pæonios et Daphnis ont su plier avec une merveilleuse habileté les règles de l'art aux exigences d'un culte tout particulier (rappelons que cette restauration a obtenu la première médaille au salon de 1876);

3° Celle du temple d'Artémis Leucophryne à Magnésie du Méandre, construit par Hermogène et premier exemple de l'ordonnance pseudodiptère. (*Cette restauration, faite d'après les dessins et les notes de feu M. Clerget, a été ajoutée à l'ouvrage en vertu d'une convention conclue avec le sous-secrétariat d'État au ministère des Beaux-Arts.*)

4° Les plans, ensembles et détails de l'agora d'Héraclée du Latmos, le seul exemple connu d'une place publique grecque, et ceux de l'enceinte, admirablement conservée et étonnante de hardiesse, qui entoure cette ville et grimpe sur les pentes du mont Latmos.

L'ouvrage de MM. Rayet et Thomas s'adresse donc à la fois :

Aux géographes et aux historiens, aux archéologues, aux numismates, aux architectes et aux artistes.

Il paraîtra en 8 livraisons, composées chacune de 8 à 10 planches et d'un nombre variable de feuilles de texte.

Prix de la livraison : 25 francs — Prix de l'ouvrage complet : 200 francs

Paris. Typographie Georges Chamerot, 19, rue des Saints-Pères. — 17756.

MILET

ET

LE GOLFE LATMIQUE

TRALLES, MAGNÉSIE DU MÉANDRE, PRIÈNE, MILET
DIDYMES, HÉRACLÉE DU LATMOS

FOUILLES ET EXPLORATIONS ARCHÉOLOGIQUES

FAITES AUX FRAIS

DE MM. LES BARONS G. ET E. DE ROTHSCHILD

ET PUBLIÉES SOUS LES AUSPICES

DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

PAR

OLIVIER RAYET

ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES

ET

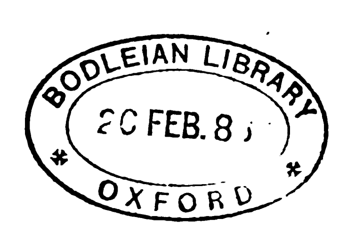
ALBERT THOMAS

ANCIEN PENSIONNAIRE DE L'ACADÉMIE DE FRANCE A ROME

TOME DEUXIÈME







PARIS

BAUDRY ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

15, RUE DES SAINTS-PÈRES, 15

1885

5e *Livraison :* Texte, Tome II, Deuxième partie, pages 65 à 84.
Planches 24, 37 double, 45, 46, 48, 50, 51, 52.



ÉLÉVATION

Façade.

Si nos lecteurs veulent bien se reporter à la page 56 de la présente étude, ils y verront le récit des trouvailles faites au pronaos, et d'où il résulte que le temple de Didymes était décastyle, ainsi que l'avaient déjà établi nos deux devanciers, que le péristyle était composé là, comme sur les trois autres côtés du temple, d'une double rangée de colonnes, et que dans le pronaos étaient placées trois rangées successives de quatre colonnes chacune.

C'est des colonnes de la façade que nous avons d'abord à nous occuper. Si, partant de l'entre-colonnement médian, nous nous dirigeons vers le sud, nous constatons que, de ce côté, la première base de colonne n'a pu être déblayée que partiellement, mais que cependant il a été possible d'en relever les mesures et d'en prendre un dessin. La seconde et la troisième ont pu être dégagées : elles sont aujourd'hui au Louvre. La quatrième et la cinquième étaient sous des maisons et dans un terrain rempli d'infiltrations infectes. Il a été impossible de les chercher.

Si maintenant nous nous dirigeons du côté du nord, la première base a été laissée de côté, parce qu'elle était sous une maison; la seconde et la troisième ont été mises à découvert. Il était inutile de chercher à dégager la quatrième et la cinquième : la seconde et la troisième bases étant simplement dégrossies, il était plus que probable que les autres avaient été laissées dans le même état.

Les deux bases dégagées laissaient voir, à la manière dont l'épannelage en était fait, que l'architecte avait eu l'intention de les rendre semblables, à tout le moins pour la disposition des parties, aux bases correspondantes du côté sud. On peut donc regarder comme vraisemblable que les motifs d'ornementation des bases devaient se répéter symétriquement. Il semble, de plus, que l'on avait essayé d'établir entre les bases une certaine

alternance de galbe : ainsi le centre de la colonnade était occupé par deux colonnes caractérisées par un bandeau droit orné, une scotie profonde et un tore inférieur largement évasé. Puis venait une base toute différente, beaucoup plus massive, formée d'un tore puissant reposant directement sur un tronc dodécagone, puis, de nouveau, une base à bandeau droit, à scotie et à tore évasé. Il a paru vraisemblable de supposer que la base 4 était analogue dans son profil général à la base 3, et que la base 5 rappelait la base 2. Cette disposition a l'avantage de couper par quatre points, sur lesquels l'œil se repose, la longue ligne des colonnes, et de faire occuper les angles par deux bases d'une masse plus forte et d'une stabilité apparente plus grande.

Les espacements des colonnes 2, 3, 4, sont égaux; celui des deux dernières colonnes, de chaque côté, a été supposé égal aux autres, d'après l'exemple de Priène; cette égalité des entre-colonnements sur les façades est un des traits particuliers de l'architecture ionique sur la côte d'Asie.

Les proportions et le galbe du fût ont été donnés par les deux colonnes en place de la façade latérale nord. Les colonnes d'angle ont été faites un peu plus fortes, conformément à une loi générale de l'architecture grecque.

Aucun fragment des chapiteaux des colonnes de façade n'a été trouvé; ils sont forcément tombés en avant, dans la partie que couvre aujourd'hui le quartier le plus populeux du village. J'ai cru devoir reproduire, sur ces colonnes de façade, l'ordonnance des chapiteaux des façades latérales; en la changeant, sans être guidé dans ses conjectures par aucun renseignement précis, on eût encouru trop de chances d'erreur. Il ne me paraît pas cependant invraisemblable que les bases à colonnes plus ornées eussent un chapiteau plus orné aussi, décoré, par exemple, comme à l'Érechthéion, d'un large collier. Il en aurait été ainsi, dit-on, à Éphèse; mais les fragments de ces chapiteaux particuliers qui auraient été trouvés ne sont connus que par des ouï-dire, et ne sont point exposés dans les salles du British Museum.

Les colonnes du pronaos ont été fermées par des grilles. Il en était certainement ainsi à Priène, de même qu'au Parthénon, au temple d'Égine, au temple d'Athènes que l'on désigne à tort sous le nom de Théséion; il est aussi fait mention de ces grilles à Delphes. C'était là une nécessité générale.

Les fouilles n'ont mis au jour aucun fragment ni de la frise, ni de la corniche. Pour la restitution de ces parties, je me suis appuyé sur les

données fournies par le temple de Priène, où tout l'entablement est connu par de nombreux spécimens de chacun de ses éléments.

Les dimensions du fronton ont été calculées d'après les règles de Vitruve. Vitruve emprunte évidemment ces règles à Hermogène, architecte d'Asie Mineure, lui aussi, et postérieur de peu d'années à Pæonios d'Éphèse et à Daphnis de Milet. Ces règles sont donc parfaitement applicables au temple de Didymes.

Je n'ai placé aucune décoration dans le fronton : dans aucun des temples d'Asie Mineure qui ont été explorés jusqu'à présent, ni à Éphèse, ni à Téos, ni à Magnésie, ni à Priène, ajoutons ni à Didymes, il n'a été trouvé le moindre débris de sculptures provenant du fronton. Aucun auteur non plus n'en mentionne ; en sorte que l'on est en droit de douter que jamais les frontons des temples aient été décorés dans l'architecture de l'Asie Mineure.

Dans la composition des acrotères, je me suis efforcé de trouver des motifs tirés ou de la nature même du temple, ou de la décoration de ses autres parties. C'est ainsi qu'à l'angle du sommet, j'ai placé le trépied d'Apollon flanqué des statues d'Artémis et de Latone, et aux angles latéraux deux griffons. Le griffon est un animal mythologique consacré au Soleil, et qui revient sans cesse dans la décoration du naos.

Il m'a paru tout à fait inutile de figurer la façade latérale, cette façade étant restée très loin de l'achèvement.

Coupe longitudinale.

Le nombre des degrés n'a pu être constaté dans les fouilles; il a été supposé être de trois, mais un nombre supérieur serait fort possible.

Le portique ou péristyle, le pronaos et l'œkos sont dallés d'une façon régulière, de grandes dalles carrées au nombre de quatre entre chaque entre-colonnement; l'espace correspondant à celui-là dans le plafond du péristyle est surmonté de caissons en marbre disposés exactement de la même manière, c'est-à-dire eux aussi par quatre. De nombreux fragments trouvés dans la fouille, et les architraves en place ont montré que ces caissons étaient partout semblables et ont permis de les restituer avec certitude.

L'œkos a des dimensions trop grandes pour avoir pu être couvert de caissons en marbre. Le plafond en était certainement formé de solives de bois.

Les différences de niveau de toutes ces parties entre elles et avec l'adyton ont été étudiées dans la reconstitution du plan.

La coupe longitudinale montre enfin, au fond de l'adyton, les degrés sur lesquels était portée la base de la statue de Kanakhos, et l'édicule qui abritait cette statue.

Coupes transversales.

La première coupe transversale montre le mur antérieur du naos et les sections du péristyle de chaque côté.

La largeur de la porte du naos a été constatée par les fouilles. La hauteur était incertaine, les deux montants étant brisés dans leur partie supérieure ; elle a été supposée, conformément aux renseignements donnés par Vitruve sur les règles adoptées par les Grecs; les profils des chambranles étaient connus. Quant à la corniche (ὑπέρθυρον) et aux consoles, aucun morceau n'en a été trouvé.

Demi-colonnes et pilastre du mur intérieur du naos. — La base des deux demi-colonnes engagées à droite et à gauche de la porte a été déblayée par les fouilles, et trouvée simplement dégrossie; elle était identique à celle des pilastres. Quant aux demi-chapiteaux de ces colonnes, l'un d'eux existait encore lors du voyage de Chandler; il était alors placé dans le moulin. Aujourd'hui il a disparu. Mais le dessin qui en est donné par les *dilettanti* (Pl. V et VI) est très bien fait et rend certainement le caractère de l'original.

Ces deux demi-colonnes étaient reliées aux murs du naos, à droite et à gauche, par deux pylônes, contre lesquels viennent se buter les deux escaliers. Ces pylônes m'ont paru avoir dû être terminés par des antes, d'une faible saillie il est vrai, et dont les proportions devaient répondre à celles des antes étudiées précédemment (p. 44). Les pylônes ont eu, de bas en haut, une diminution régulière de dimensions horizontales, et, en plaçant le chapiteau de ces antes au même niveau que le chapiteau des colonnes extérieures, la proportion de la hauteur par rapport au diamètre inférieur serait de 10 à 1, proportion bien en rapport avec celles de l'ordre extérieur, puisque ces colonnes, mesurant 2 mètres à la base, ont une hauteur de 19m,40.

La forme des chapiteaux des pilastres en équerre montre bien qu'ils étaient placés à la suite des pylônes ; l'une des faces en retour d'angle des

deux demi-chapiteaux trouvés, l'un auprès de l'autre, au pied du moulin, est, en effet, décorée, et l'autre ne présente qu'une surface rudentée qui devait certainement faire corps avec l'œuvre de construction. De tous les autres chapiteaux de pilastres qui ont été découverts et que j'ai dessinés, aucun autre n'offrait cette particularité.

Frise intérieure. — Entre les chapiteaux des pilastres existait une bande sculptée à laquelle, faute de terme français particulier, je conserve le nom de frise. Les Grecs désignaient l'assise ainsi placée par le nom d'ἐπικρανιτίς. Un certain nombre de fragments, portant des groupes de griffons affrontés séparés par des lyres, appartenaient à cette sorte de frise, et, sur plusieurs d'entre eux, l'épannelage avait été fait de manière à préparer l'adaptation, en avant de la volute, d'un chapiteau de pilastre; le dessin de la volute et la courbure de l'échine y étaient nettement tracés. Les mesures de ces blocs sculptés se prêtent parfaitement au placement, dans chaque intervalle entre les chapiteaux des pilastres, de deux groupes de ces griffons. La sculpture occupe deux assises de hauteur, et est posée sur une plate-bande qui couvre le bas de la seconde assise. Grâce à tous ces documents, la restitution de cette partie de la décoration du parement intérieur de la muraille a pu être faite assez sûrement, et l'aspect général rendu d'une manière véridique.

Corniche et toit. — Sous les portiques et à la hauteur des chapiteaux j'ai cru devoir surmonter les murs d'une sorte de couronnement. Un document existant, qui est inséré dans les études de détail (Pl. XL) m'a paru m'y autoriser. J'ai représenté une architrave spéciale, composée de deux plates-bandes décorées, en haut l'une et l'autre, d'un rang de perles et d'un autre de rais de cœur, et, au-dessus, j'ai placé une doucine que j'ai supposée ornée de palmettes. La proportion que j'ai donnée à cette suite d'ornements aurait été faible sous le grand ordre extérieur; mais elle m'a paru de dimensions s'adaptant bien à celles des parties ornées de l'intérieur du naos.

Corniche extérieure. — Faute de renseignements, que nous ne pouvions espérer trouver après la lecture du texte de Strabon cité à la page 31, note 1, j'ai dû composer d'imagination le dessin de la corniche. Je me suis pour cela tenu très près des exemples que fournissent le temple de Priène et le tombeau de Mausole à Halicarnasse : c'est à ces monuments qu'est empruntée la grande doucine formant le chéneau. Sur la coupe longitudinale, le mur du naos apparaît au-dessus de la corniche, et montre la partie supérieure du toit qui couvrait le péristyle. Ce

toit était composé de dalles et de couvre-joints en marbre. Des tuiles de marbre décorées, que les Grecs appelaient des maîtresses-tuiles (κεραμίδες ἡγεμόνες), devaient orner le chéneau. Nous avons déjà parlé des acrotères du fronton.

La seconde coupe transversale (Pl. XXXIX) est une conséquence de la première et de la coupe longitudinale. Celle-ci nous avait montré en section l'édicule sous lequel était la statue d'Apollon, flanquée, à droite et à gauche, des statues d'Artémis et de Latone. On voit ici de face cette petite construction, autant qu'il a été possible de la reconstituer d'après les deux seuls morceaux qui en restent. Devant chacune des statues de divinités, j'ai supposé un petit autel en bronze reposant sur un socle et destiné à recevoir les offrandes de friandises et de parfums.

LES COLONNES

Les colonnes sont construites en un marbre très dur, à gros grains brillants, et ayant par places des teintes d'un gris léger et bleuâtre. Ce marbre vient des îles Fourni (anciennes Korseæ) au sud de Samos. Il a été débarqué à la baie Kouvella, l'ancien port Panormos, où il en existe encore sur le rivage plusieurs énormes blocs seulement dégrossis dans la carrière, et laissés là peut-être à cause de quelque défaut révélé par un examen attentif.

La hauteur totale des colonnes, base et chapiteau compris, est de 19^{m},40. La mesure a été prise directement sur celles de la façade latérale nord, au moyen d'une petite cordelette à ligne. Cette hauteur se décompose ainsi :

Base.	1^{m},225.
Fût.	17^{m},555.
Chapiteau..	0^{m},62.

Base.

La base se compose : 1° d'une plinthe carrée, ayant 0^{m},453 de hauteur et 2^{m},60 de côté. L'existence de cette plinthe est une particularité de l'ordre ionique en Asie Mineure, particularité que l'on retrouve à Priène, à Éphèse et au Mausolée d'Halicarnasse.

2° De deux assises constituant ce que les architectes ioniens appelaient

la σπεῖρα, c'est-à-dire la partie ronde de la base. Le profil de ces deux assises est uniforme sur toutes les colonnes des rangées intérieures; il est semblable, à une très petite différence près, sur les colonnes extérieures des façades latérale et postérieure, et absolument différent sur les dix colonnes de la façade antérieure.

Étudions d'abord les colonnes intérieures, dont cinq ont été dégagées jusqu'à la base (trois dans le pronaos, deux sur la façade latérale nord).

La première assise se compose de deux scoties à section parabolique, séparées l'une de l'autre et terminées en haut et en bas par deux annelets juxtaposés. La hauteur de cette assise est de 0m,432. Tandis qu'à Priène les deux scoties sont égales et les doubles annelets supérieur et inférieur d'égale saillie, à Didymes, la scotie inférieure est plus profonde, et, par contre, le double annelet d'en bas est beaucoup plus évasé que celui d'en haut.

L'assise superposée à celle-là fait corps avec le tambour inférieur du fût : sa partie basse, qui appartient seule à la base, se compose d'un tore elliptique, cannelé de huit cannelures horizontales séparées par d'étroites baguettes, et qui vont en croissant en diamètre jusqu'à la quatrième pour décroître ensuite jusqu'à la huitième. Au-dessus de ce tore est un annelet; au-dessus de cet annelet est un filet qui se rattache à la courbure évasée du départ du fût de la colonne. Le tore ressemble beaucoup à celui des colonnes de l'opisthodome et du pronaos de Priène. La hauteur en est de 0m,772. Cela fait environ le quart du diamètre inférieur de la base. Il est probable que, de même qu'à Priène, dans les colonnes extérieures, la partie supérieure du tore n'était pas cannelée : l'eau de pluie séjournant dans les cannelures aurait été, en effet, pour le marbre une cause de rapide dégradation.

Nous avons vu que la base des colonnes de façade était toute différente. Sur les cinq modèles existants, les fouilles ont permis d'en étudier trois. Ce sont les trois premiers, en partant de la ligne médiane de la façade et en allant vers l'angle sud du temple.

Ces bases ont été décrites très sommairement dans le récit des fouilles (à la page 52); quelques mots étaient alors nécessaires sur leur aspect d'ensemble ; en voici maintenant une description plus détaillée :

N° 1. La première assise au-dessus de la plinthe se compose, elle aussi, de deux scoties séparées et terminées, en haut et en bas, par de doubles annelets. Mais le profil en est différent de celui des colonnes ordinaires : la scotie inférieure est encore plus creuse, encore plus ample, le double

annelet d'en bas plus saillant relativement. Au-dessus, le tore est remplacé par une partie cylindrique haute de $0^{m},24$ et décorée de palmettes d'un beau caractère.

N° 2. Ici, c'est la partie inférieure qui diffère. Elle se compose d'un tronc dodécagone, divisé en douze compartiments décorés de motifs divers et se correspondant à peu près tous symétriquement par rapport à l'axe. Ce tronc dodécagone, haut de $0^{m},445$, est surmonté d'un tore de $0^{m},25$, orné de feuilles de laurier rebroussées.

N° 3. L'assise inférieure est formée d'un tore très puissant et très évasé, lisse dans sa partie inférieure, et décoré dans sa partie supérieure de palmettes alternant avec des fleurs d'eau. Au-dessus, entre deux larges baguettes, une scotie profonde, à courbe presque circulaire; puis, correspondant au tore des bases ordinaires, une partie cylindrique haute de $0^{m},265$, décorée, en bas, d'un câble, en haut, de rais de cœur d'un profil très original, et, au milieu, d'admirables rinceaux de tiges d'acanthe.

Ces deux dernières bases sont au Louvre.

Fût.

Il a, nous l'avons vu, une hauteur de $17^{m},555$ et un diamètre de $1^{m},98$ à la base et de $1^{m}62$ au joint du chapiteau. Sur la colonne qui a été mesurée, il se composait de dix-huit tambours d'un marbre à gros grain brillant provenant des îles Fourni (anciennes Korseæ); ce marbre a, par places, des veines ou des reflets d'un gris bleuâtre très légers. Les deux colonnes du côté nord sont parmi les plus colorées. Il a été choisi à cause de sa dureté, car, dans les mêmes îles, il existe aussi d'admirable marbre blanc : celui qui a servi au temple de Priène provient en effet du même endroit.

Les dix-huit tambours sont de hauteurs inégales : $0^{m},755$, — $1^{m},02$, — $1^{m},522$, — $1^{m},04$, — $0^{m},88$, — $0^{m},98$, — $0^{m},65$, — $1^{m},16$, — $1^{m},31$, — $0,^{m}91$, — $0^{m},90$, — $0^{m},76$, — $0^{m},73$, — $0^{m},78$, — $0^{m},84$, — $1^{m},31$, — $1^{m},08$, — $0^{m},75$.

Les cannelures sont au nombre de vingt-quatre, demi-circulaires, larges de $0^{m},22$, et par conséquent profondes de $0^{m},11$. Elles sont séparées par une baguette de $0^{m},025$.

Le galbe de la colonne ne pouvait être mesuré en prenant des coordonnées tout le long d'une même arête, parce que, malgré les énormes tenons qui les lient, les tambours ont joué les uns sur les autres lors de la

commotion qui a fait écrouler l'édifice. J'ai donc mesuré, à tous les joints, l'arc de cercle comprenant six cannelures, et j'en ai déduit la circonférence totale de la colonne en ces dix-huit points.

Il résulte de cette mesure que la colonne se compose de deux troncs de cône sensiblement droits, dont la jonction est au sixième joint à partir d'en bas, c'est-à-dire aux quatre onzièmes de la hauteur. Le tronc de cône inférieur a sa partie la plus évasée à ce niveau. Le tronc de cône supérieur va en se rétrécissant jusqu'en haut. Le renflement (ἔντασις), en son point maximum, est d'un vingtième, par rapport au diamètre à la base.

Chapiteau.

L'ensemble de l'échinos et de l'abaque a 2 mètres de côté à sa partie supérieure et $0^{m},62$ de hauteur. L'échinos est décoré sur chaque face de

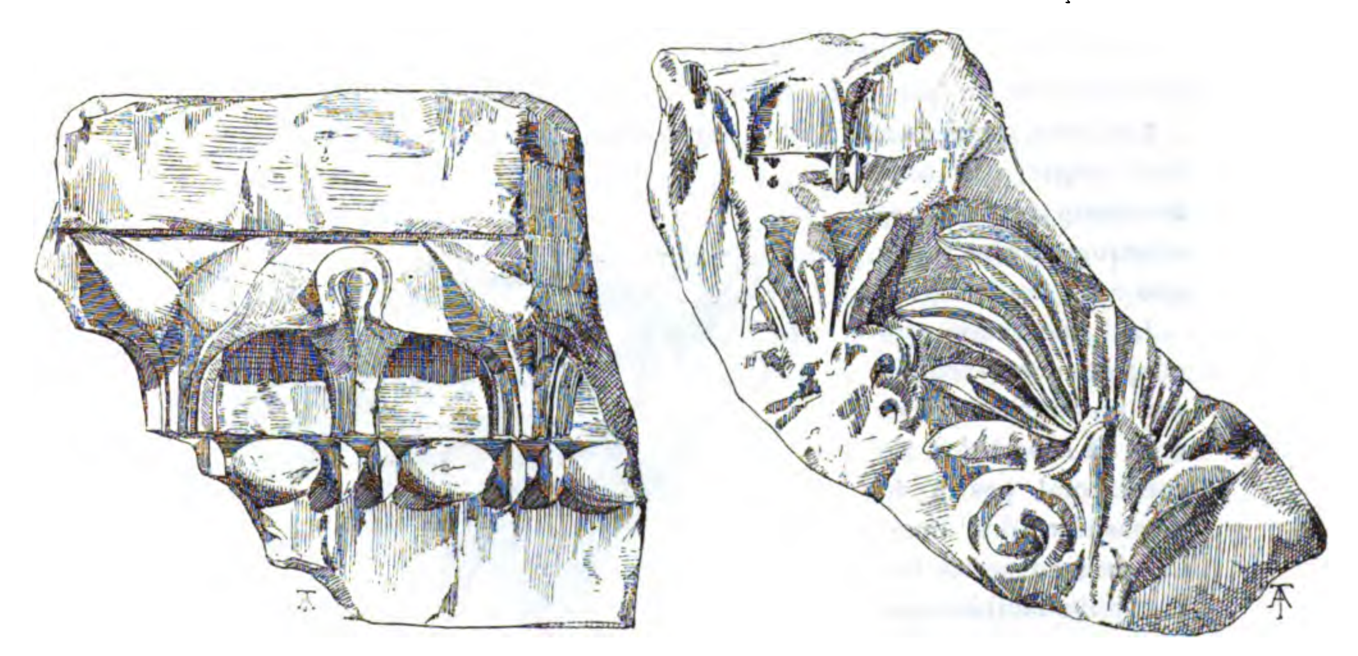


Fig. 9. — Fragment d'architrave.

Fig. 10. — Fragment de doucine.

neuf oves très arrondis, séparés par des fers de lance. A Priène, au contraire, c'étaient des rais de cœur qui se trouvaient à cette place. Les angles sont ornés de palmettes dont le dessin est imité de certaines feuilles d'eau et varie d'une manière assez notable à tous les angles.

Face principale. — La moulure ronde sur laquelle reposent les oves est absolument droite, tant qu'elle reste sous l'abaque. Au point où elle en déborde, elle s'infléchit, et va, en s'enroulant par une spirale régulière, former la volute. Le centre de la volute est placé juste dans l'axe du joint inférieur du chapiteau. Le diamètre en est de 1m,78; l'œil est plein.

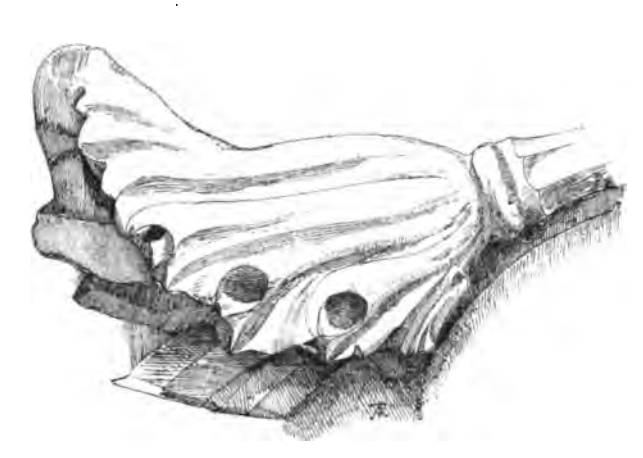


Fig. 11. — Fragment de chapiteau. Départ des palmettes.

A peu près verticalement au-dessus de l'œil, la moulure de la volute donne naissance à une tige côtelée terminée par une bractée d'acanthe d'où s'épanouissent quatre puissantes palmettes dont la plus haute va recouvrir en partie le second ove de l'échinos.

Ces oves, largement fouillés, sont détachés presque complètement de leur coque. Ils sont beaucoup plus larges et beaucoup plus ronds que ceux de Priène.



Fig. 12. — Fragment de chapiteau. Départ des palmettes.

La décoration du chapiteau se termine par un rang de perles dont la répartition ne correspond pas à la disposition des oves. Ce rang de perles fait partie du tambour supérieur du fût.

Face latérale. — Le coussinet, dont les deux faces forment les volutes, est décoré, dans sa partie médiane, d'un baudrier cerclé par deux moulures, et orné de feuilles verticales (la pointe en bas) débordant l'une sur l'autre comme des écailles.

Au centre de ce baudrier est une cavité ronde, profonde de 0m,08 et

large de 0^m,05. Cette cavité est masquée par une sorte de bouchon de marbre qui y est engagé, et dont le dessus est décoré d'une écaille faisant suite aux autres. Le bouton n'est pas scellé dans la cavité, et on peut l'enlever très aisément. La destination de cette cavité est assez difficile à distinguer : était-elle destinée à recevoir des crampons lors du montage



Fig. 13. — Fragment de tailloir du chapiteau.



Fig. 14. — Fragment de tailloir du chapiteau.

du chapiteau? Mais elle était inutile pour cette opération, vu qu'il était beaucoup plus facile de passer des cordes sous les coussinets. Devait-elle, une fois le chapiteau posé sur le fût, servir à engager l'extrémité de barres de bois pour le faire tourner jusqu'à ce qu'il fût bien à sa place? ou plutôt n'était-elle pas réservée pour y placer des crochets entre lesquels, les jours de fête, on suspendait des guirlandes de feuillage? On voit à l'Érechthéion des traces d'agrafes en bronze faites pour cet usage.

DÉTAILS DE L'ENTABLEMENT.

Architrave, frise et corniche. — Sur les deux colonnes intactes du côté nord est encore en place un fragment de l'architrave. Ce fragment est formé de deux assises de hauteur presque égale, la plus basse de 0^m,815, la plus haute de 0^m,820. L'assise inférieure est composée de deux blocs longitudinaux juxtaposés, et dont les extrémités sont à l'aplomb de l'axe des deux colonnes sur lesquelles ils reposent : l'un des blocs a la face du péristyle tournée vers l'intérieur, l'autre vers l'extérieur; ces deux faces sont d'ailleurs semblables, décorées l'une et l'autre de deux plates-bandes

surmontées de perles et d'une rangée d'oves que couronne un filet. Le bloc placé au-dessus est plus court : ses extrémités sont seulement à l'aplomb du saillant des coussinets, la face en est tournée vers l'intérieur, et la plate-bande supérieure en est décorée de rais de cœur.

De nombreux fragments de ces blocs à oves sont épars dans le naos ou ont été trouvés dans les fouilles du pronaos. La même fouille et celle des deux colonnes a fait aussi découvrir beaucoup de fragments des blocs à rais de cœur.

Les deux blocs trouvés en place sur les deux colonnes du nord n'étaient pas cependant toute la hauteur de l'entablement. Une assise venait se superposer au-dessus du bloc le plus haut, et se composait de deux plates-bandes dont la première était couronnée de rais de cœur, une forte saillie droite venait au-dessus et se terminait par une surface courbe.



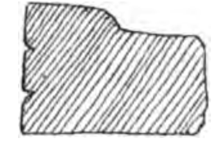


Fig. 15. — Fragment de tuile peinte.

C'est du moins ce que semble indiquer un fragment qui a été trouvé.

Quant à la frise et à la corniche, aucune partie n'en a été trouvée : les morceaux ont dû être projetés au loin et bien en dehors de nos fouilles; pour les restituer, je me suis inspiré du temple de Priène.

Caissons. — En revanche, les blocs ornés de rais de cœur et d'oves donnaient une première idée du caisson. Grâce à de très nombreux blocs trouvés dans le pronaos et dans la fouille de deux colonnes, il a été possible de le restituer en entier avec certitude. Il est formé d'une seule assise de haut, divisée en deux plates-bandes dont la supérieure est ornée de rais de cœur : c'est à cette assise qu'appartient le bloc posé sur l'architrave. Une forte saillie droite couronnait cette partie, et l'on peut croire qu'elle se terminait par une surface cintrée : un petit fragment qui a été trouvé paraît en être la preuve.

Le dessous de cette assise avait une décoration de rosaces reliées entre elles par des fleurs assez semblables à celles de la stramoine. Le motif de décoration n'est pas à l'abri de toute critique. Peut-être les caissons ont-ils été terminés à une époque postérieure?

Moulure du soubassement du mur. — Elle se compose, en bas, d'une plinthe correspondant à celle des colonnes, au-dessus d'un tore puissant, décoré d'entrelacs triples qui se terminent à l'angle par une sorte de palmette, et enfin d'une scotie parabolique entre deux filets. Au-dessus de ces filets est un autre tore plus fin dont la partie supérieure forme le dernier bloc du mur et dont le bas fait saillie de $0^m,19$; ce second tore est décoré de feuilles de laurier horizontales, dirigées dans un sens différent dans chacune des deux moitiés du bloc. Au milieu, un large baudrier formé de feuilles semblables, mais verticales. Les angles sont amortis par une palmette.

Cette décoration est admirablement conservée sur la face du mur longitudinal sud du temple, à son extrémité (Pl. XL). Sur la façade latérale nord, elle n'était pas terminée.

Il a été trouvé dans la fouille du pronaos un très court fragment d'une inscription où est mentionnée cette sculpture de la παραστάς, et où très probablement l'artiste qui l'avait faite était nommé.

INTÉRIEUR DU TEMPLE.

Porte. — Elle était en bronze, si du moins c'est cette porte que mentionne une inscription trouvée dans le village.

Nous avons déjà développé les considérations qui m'ont fait supposer une grille à la seconde porte de l'œkos.

Pilastres. — Trois de leurs chapiteaux étaient déjà connus avant notre arrivée à Didymes. Deux ont été retrouvés dans les fouilles. L'un de ceux-ci et deux des précédents ont été rapportés en France; l'un a été conservé par M. le baron Gustave de Rothschild et est placé dans son hôtel de l'avenue Marigny; les deux autres sont au Louvre. En outre, trois demi-chapiteaux sont également au Musée, dont deux trouvés dans les fouilles. Deux de ces chapiteaux, qui étaient inachevés, ont été laissés à Didymes.

La base d'un pilastre a été dégagée par les fouilles et a pu être exactement mesurée.

La hauteur totale du pilastre, y compris son chapiteau et sa base, est de $18^m,25$ dont $0^m,90$ pour le chapiteau, $0^m,49$ pour la base, $18^m,86$ pour le pilastre lui-même. Les dimensions au-dessus de la base sont $0^m,85$ en

largeur et $1^m,825$ en longueur; au-dessous du chapiteau, ces dimensions sont de $0^m,80 \times 1^m,75$; comme pour la colonne, on constate un renflement.

Le tailloir du chapiteau est orné d'oves sur ses trois faces. La face principale est décorée alternativement d'une touffe d'acanthe surmontée d'une palmette et d'où partent, de chaque côté, des rinceaux d'acanthe arborescents, ou bien de deux griffons se faisant face, séparés par un ornement assez compliqué. Ni les rinceaux ni les griffons ne se ressemblent d'ailleurs d'un chapiteau à l'autre : une grande liberté était laissée à l'artiste qui les sculptait, et produisait dans l'ornementation une variété des plus heureuses.

Cette décoration est encadrée dans une moulure ronde assez forte, dont les prolongements en s'enroulant vont former les volutes; le bas de cette face est décoré de perles.

Les deux faces latérales, sous le coussinet, sont ornées de rinceaux d'acanthe, variés de même à l'infini.

Les chapiteaux de retour d'angle se composaient de trois morceaux : deux demi-chapiteaux de pilastres, ornés de griffons, et, dans l'angle même, un morceau coudé décoré d'une touffe d'acanthe.

Entre les chapiteaux de pilastres courait sur le mur du temple un bandeau décoré, que nous appellerons frise, quoiqu'il ne soit pas à la hauteur où la frise est placée d'ordinaire. Ce bandeau se compose de deux assises et est orné de griffons à têtes de lions, affrontés, séparés par des lyres. Les pattes des animaux et la caisse des lyres sont sur l'assise inférieure; les corps et le haut des lyres, sur l'assise supérieure. Entre deux chapiteaux consécutifs se plaçait deux fois le motif complet composé d'une lyre et de deux griffons.

Enfin un morceau d'une importance considérable, mais dont la destination n'apparaît pas d'abord clairement, a été extrait des fondations et rapporté en France.

Ce morceau, à peu près rectangulaire, haut de $1^m,15$, présente deux faces brutes, et deux faces décorées attenantes l'une à l'autre. L'angle qui sépare ces deux faces porte une palmette très puissante et très saillante : chacune des deux faces est décorée d'une figure de femme, coiffée d'un polos, qui semble supporter le tailloir, et dont les vêtements, à partir de la ceinture, se transforment peu à peu en admirables feuilles d'acanthe. Des extrémités de ces feuilles partent deux enroulements dont l'un va rejoindre la palmette angulaire et dont l'autre se dirige vers la partie restée brute du bloc. Les têtes ont été mutilées, très certainement à des-

sein; les bras cassés s'appuyaient sans doute sur les enroulements; comme dans les chapiteaux des pilastres, le tailloir est surmonté d'oves, et le bas est décoré de perles. Nous avons développé plus haut les considérations qui ont fait regarder ce bloc comme provenant d'un édicule sous lequel aurait été placée la statue (Pl. XLV et XLVI). D'après une tradition assez répandue chez les plus âgés des Hiérondiotes, un second bloc décoré de même aurait été trouvé dans la région de l'angle du nord-ouest du naos, et détruit depuis. Cela confirmerait l'hypothèse de l'édicule.

APPAREIL DES MURS ET DES COLONNES.

Les murs.

C'est à l'occasion de la fouille des deux colonnes existantes sur la façade latérale nord du temple qu'il a été possible d'étudier d'une façon plus précise le système de construction des murs. En ce point, le mur du péristyle, déblayé dans toute sa hauteur, montrait huit assises de $0^m,59$ chacune, parfaitement réglées, et dont les joints sont d'une exécution parfaite. Le mur est composé de deux *carreaux* en marbre formant parement, et, entre eux, d'un bloc de pierre rectangulaire. Ce système donne à la muraille trois blocs en largeur, et elle arrive ainsi à l'épaisseur de $1^m,78$. Sur la dernière des assises mises à découvert, un des carreaux mesure $0^m,43$, l'autre $0^m,31$ de largeur, du parement au bloc de la ligne centrale. Sur les faces du mur, les assises n'adhèrent pas sur toute leur surface horizontale, mais seulement sur un lit de $0^m,136$ suivant tout le pourtour longitudinal; le reste de l'épaisseur est seulement rustiqué à la pointe. Ce système de construction devait offrir toute la solidité désirable, et rien n'avait d'ailleurs été négligé pour en mettre à toute épreuve la stabilité. Un double système de tenons reliait entre elles les diverses assises, et, dans chaque assise, les divers blocs. Le scellement vertical des assises était formé de morceaux rectangulaires en bois de cyprès, scellés d'abord au bloc supérieur, puis au bloc inférieur, au moyen de coulées de plomb. Le morceau de bois ainsi enfermé est resté si bien conservé qu'il semble sortir des mains du charpentier et qu'il a, au moment de la trouvaille, l'odeur résineuse du bois neuf. Il a conservé toute sa solidité. Les scellements horizontaux des blocs de la même assise étaient des tenons de fer en queue d'aronde, scellés de même au plomb. Chaque bloc était ainsi relié à tous ses voisins.

Le système employé pour la colonne est d'ailleurs encore plus perfectionné. Chaque tambour est rattaché au tambour placé au-dessus et au tambour sur lequel il pose par deux scellements de bronze massif : de ces scellements, les uns sont formés de deux troncs de cône dont la jonction est le plus souvent laissée à angle vif. Ils sont engagés sans scellement dans deux boîtes, en bronze elles aussi, qui sont scellées au plomb au point central de chaque tambour, de manière que, lorsqu'on descendait à sa place le tambour suspendu à des cordes et tenu en équilibre, il était possible de le faire tourner avant de couler le plomb des scellements et de le fixer ainsi définitivement.

Les autres scellements, en général plus volumineux et plus solides encore, étaient sur plan carré, et composés de deux troncs de pyramides très allongés, dont les bouts viennent se loger dans des boîtes de bronze rectangulaires scellées aussi au plomb. Les tenons de ce genre étaient placés à peu près aux trois quarts de la distance du centre du tambour au fond d'une cannelure. Les tambours des colonnes ont un lit de pourtour de $0^{m},28$, compté de l'extrémité du filet entre les cannelures; lors de l'enlèvement de la troisième base du côté sud de la façade, le second tambour de la colonne ayant dû être soulevé et posé à terre, il a été trouvé, sur la surface du tambour de dessous, une épaisse couche de minium très rouge de couleur et encore complètement huileux. C'est là, autant que je sache, le premier exemple constaté d'un fait dont la mention se trouve dans les auteurs. Deux rainures larges de $0^{m},04$, placées suivant le diamètre du tambour et profondes de $0^{m},12$, semblent avoir été disposées pour introduire des pinces doubles destinées au maniement des tambours pour l'opération de la pose.

Polychromie. — Il n'a été trouvé de traces de couleur que dans les moulures de l'architrave, de l'abaque du chapiteau, et des caissons. Il en existait peut-être aussi dans les fonds des chapiteaux de pilastres et de la frise, qui ont été trop détériorés par la pluie pour en conserver le moindre vestige. Mais assurément, pas plus à Didymes qu'à Halicarnasse, à Éphèse et à Priène, ce dernier temple étant celui sur les restes duquel la couleur est de beaucoup le mieux conservée, il n'en existait nulle part ailleurs.

La coloration se réduit à deux teintes franches : un rouge vif, qui est du cinabre, et un bleu voisin de l'outremer, qui est du silicate de cuivre : Vitruve en parle sous le nom de *bleu d'Égypte*. C'est un bleu de même nature que celui qui formait une couche épaisse de près d'un millimètre

sur les moulures des morceaux d'entablement des propylées de l'Acropole trouvés dans les démolitions de la tour franque. L'analogie de Priène, d'Éphèse et du Mausolée permet d'affirmer avec la plus entière certitude que jamais l'école ionienne n'a employé d'autres teintes dans la décoration des monuments en marbre.

L'emploi qui était fait de ces deux teintes était du reste très réservé, puisqu'il est restreint aux moulures et aux parties décorées, placées loin





Fig. 16 et 17. — Fragments trouvés dans les fouilles.

du regard, et qu'il est, en outre, limité strictement aux fonds. On remarque que le bleu est employé de préférence dans les parties en pleine lumière, le rouge plus abondamment dans les parties dans l'ombre. C'est une question encore incertaine de savoir si, dans la pensée des architectes, la dorure a dû jamais venir compléter sur les parties saillantes cette coloration. Il n'y en a, en tout cas, nulle trace visible ni à Priène, ni au Mausolée, ni à Didymes. Mais M. Wood en a, dit-on, retrouvé des vestiges à Éphèse, et les inscriptions nous apprennent de la manière la plus positive que la dorure avait été fort employée à l'Érechthéion : notamment dans les oves et les rais de cœur de l'architrave et de la frise, dans les yeux des volutes, dans la décoration centrale des caissons.

ALBERT THOMAS.

L'ouvrage que publient MM. Rayet et Thomas est consacré à l'exposition des résultats scientifiques et artistiques des fouilles faites par eux en Asie Mineure, pendant les années 1872 et 1873. Les deux explorateurs ont déblayé les parties les plus intéressantes du théâtre de Milet, de l'agora d'Héraclée du Latmos, enfin et surtout du grand et magnifique temple d'Apollon Didyméen, l'un des édifices grecs les plus importants au point de vue de l'histoire comme de l'art. Ils ont découvert et rapporté en France de nombreux morceaux de sculpture qui, généreusement donnés au Louvre par MM. de Rothschild, y remplissent une salle entière. En même temps, ils exploraient en détail les villes voisines : Priène, Tralles, Magnésie du Méandre et Myonte. Leur attention se portait surtout sur l'admirable temple de Priène, déblayé il y a huit ans par M. Pullan et sur lequel cet habile explorateur n'a rien publié.

L'ouvrage formera deux volumes in-4° de texte, avec nombreuses figures intercalées et un atlas de 75 à 80 planches in-folio. Voici l'indication sommaire des matières contenues dans ces trois volumes :

TOME I

Première partie : ARCHÉOLOGIE

Géographie comparée du pays à l'époque actuelle et dans l'antiquité ; description des villes modernes et des ruines subsistantes; histoire détaillée des cités anciennes ; récit des fouilles faites.

TOME II

Deuxième partie : ARCHITECTURE

Mémoires à l'appui des restaurations des temples de Priène, de Didymes et de Magnésie. Histoire de l'Architecture ionique en Asie Mineure. Description architectonique de l'agora et de divers monuments d'Héraclée.

Troisième partie : ÉPIGRAPHIE

Texte et commentaire des inscriptions découvertes dans la région explorée, dont environ 150 nouvelles et un assez grand nombre plus correctement publiées.

Quatrième partie : NUMISMATIQUE

Catalogue et description raisonnée, avec reproduction d'un grand nombre de types, des monnaies de Tralles, de Magnésie, de Priène, de Milet, d'Héraclée et de Myonte.

ATLAS

CARTES, ARCHITECTURE ET SCULPTURE

Outre deux cartes en couleurs, des vues de paysages et la reproduction des statues trouvées dans les fouilles, ou intéressantes pour la comparaison, cet atlas contiendra quatre restaurations importantes :

1° Celle du temple d'Athéné Poliade à Priène, le plus beau modèle de l'architecture ionique dans l'Ionie même;

2° Celle du temple d'Apollon à Didymes, édifice colossal, dans la construction duquel les architectes Pæonios et Daphnis ont su plier avec une merveilleuse habileté les règles de l'art aux exigences d'un culte tout particulier (rappelons que cette restauration a obtenu la première médaille au salon de 1876);

3° Celle du temple d'Artémis Leucophryne à Magnésie du Méandre, construit par Hermogène et premier exemple de l'ordonnance pseudodiptère. (*Cette restauration, faite d'après les dessins et les notes de feu M. Clerget, a été ajoutée à l'ouvrage en vertu d'une convention conclue avec le sous-secrétariat d'État au ministère des Beaux-Arts.*)

4° Les plans, ensembles et détails de l'agora d'Héraclée du Latmos, le seul exemple connu d'une place publique grecque, et ceux de l'enceinte, admirablement conservée et étonnante de hardiesse, qui entoure cette ville et grimpe sur les pentes du mont Latmos.

L'ouvrage de MM. Rayet et Thomas s'adresse donc à la fois :

Aux géographes et aux historiens, aux archéologues, aux numismates, aux architectes et aux artistes.

Il paraîtra en 8 livraisons, composées chacune de 8 à 10 planches et d'un nombre variable de feuilles de texte.

Prix de la livraison : 25 francs — Prix de l'ouvrage complet : 200 francs

Paris. - Typographie Georges Chamerot, 19, rue des Saints-Pères. — 17756.

